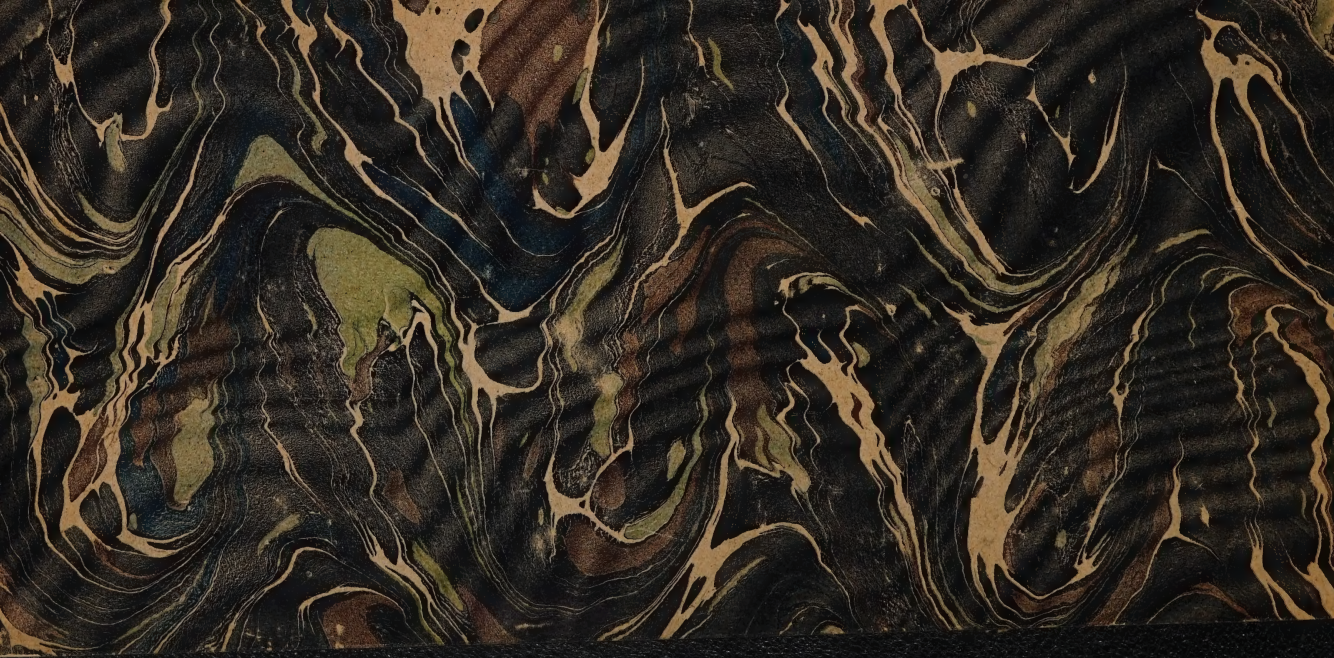

D. 1 F

10.31.07.

Library of the Theological Seminary,

PRINCETON, N. J.

Division BS635

Section .R53

V. 2

LE MESSIE

DANS LES LIVRES HISTORIQUES DE LA BIBLE

ET

JÉSUS-CHRIST

DANS LES ÉVANGILES

(INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE)

LE MESSIE

DANS

LES LIVRES HISTORIQUES DE LA BIBLE

ET

JÉSUS-CHRIST

DANS LES ÉVANGILES

(INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE)

PAR

M. L. RICHOU

Prêtre de Saint-Sulpice, professeur d'histoire ecclésiastique
au Grand-Séminaire de Rodez

TOME DEUXIÈME

PARIS,

BERCHE ET TRALIN, ÉDITEURS

69, RUE DE RENNES, 69.

1879

AURILLAC. — IMPRIMERIE DE L. BONNET-PICUT.

LE MESSIE

DANS

LES LIVRES HISTORIQUES DE LA BIBLE

ET

JÉSUS-CHRIST

DANS LES ÉVANGILES.

« *Jesus-Christus heri et hodie ipse et in sæcula.* » (Heb. XIII. 8.)

II^e^ SECTION.

VIE RÉELLE ET VISIBLE DE JÉSUS-CHRIST SUR LA TERRE. AVÉNEMENT DU MESSIE DANS LE MONDE.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

LES ÉVANGÉLISTES DE JÉSUS.

N° 1. — Historiens de la vie du Sauveur. Saint Matthieu, le premier des évangélistes. — La vie réelle et visible de Jésus-Christ sur la terre nous est racontée par les évangélistes, et résume en la personne du Messie tous les traits figurés dans la vie des patriarches, exprimés dans les sacrifices de l'ancienne loi, prédits par la bouche des prophètes.

Les évangélistes sont au nombre de quatre : le premier, dans l'ordre des temps, est saint Matthieu, que l'on croit avoir écrit vers l'an 41, lorsqu'il exerçait son apostolat parmi les Hébreux. Selon le témoignage de

saint Irénée et des Pères les plus anciens et les plus savants, qui ne sont pas désavoués sur ce point par les hérétiques du premier siècle, les Nazaréens et les Ébionites, il paraît hors de doute que saint Matthieu, quoi qu'en aient pensé certains protestants en particulier, a écrit son évangile dans la langue syro-chaldaïque, qui était sa langue maternelle, encore parlée dans la Judée : l'*Étude sur une ancienne version syriaque des Évangiles récemment découverte et publiée par le Dr Cureton* (1) confirme ce premier sentiment que l'on peut appeler unanime, reçu depuis longtemps dans l'Église. Il paraît non moins certain que l'Évangile de saint Matthieu fut, aussitôt après son apparition, traduit en grec, en faveur des chrétiens convertis de la gentilité, qui ne possédaient pas la langue des Juifs. On attribue cette traduction à saint Matthieu lui-même, ou à quelque autre personnage apostolique favorisé d'une assistance divine, comme il est facile de le conjecturer par l'autorité de cette version grecque, qui était préférée à l'original hébreu ; celui-ci tomba dans l'oubli, fut même entièrement perdu ; et c'est ainsi que le texte grec a pu passer pour le texte original, au moins aux yeux de quelques érudits, entraînés par le fameux Érasme de Rotterdam. Saint Matthieu, Juif d'origine et né en Galilée, l'un des douze apôtres et témoin oculaire des faits qu'il rapporte, était connu sous le nom de Lévi, fils d'Alphée, comme on le voit par le récit de saint Marc et de saint Luc. Publicain de profession, c'est-à-dire employé à la collecte des impôts romains, sur les bords du lac de Tibériade, il faisait sa demeure à Capharnaüm, ville alors très-importante par son mouvement commercial. S'il appartenait à une corporation mal famée, il dut changer de conduite aussi bien que de nom, lorsqu'il abandonna

(1) Paris. LECOFFRE, 1859.

son bureau de perception pour suivre le Sauveur sur sa simple parole. Après l'Ascension de son Maître, il consacra douze années, dans la Palestine, à la prédication de l'Évangile, et de là se dirigea vers l'Inde et l'Éthiopie, où, parmi ses plus grands miracles, il ressuscita Iphigénie, la fille du roi, et lui donna le voile, en signe de sa consécration à Dieu par la virginité. L'apôtre devint victime de son propre zèle en s'opposant aux prétentions du neveu du roi et son successeur, Hirtacus, qui voulait épouser Iphigénie. L'évangéliste eut le privilège d'être le martyr du Christ, et scella de son sang la véracité de sa parole, aussi bien dans le récit des faits que dans la prédication de la doctrine (1).

N° 2. — Saint Marc, le second des évangélistes. — Le second évangéliste est saint Marc, Juif d'origine comme saint Matthieu, converti après l'Ascension par les apôtres, et qui s'attacha de préférence à saint Pierre. Il est appelé par Tertullien le disciple et l'interprète du prince des apôtres, et saint Pierre le nomme son fils : « *Et Marcus filius meus.* » On voit déjà quelle est l'autorité de l'Évangile de saint Marc : il le composa, sans doute, pour la plus grande partie, du vivant et sous les yeux de saint Pierre, comme l'atteste Clément d'Alexandrie, et dès l'an 44 ; mais peut-être ne le publia-t-il que dans l'absence, ou plutôt immédiatement après la mort des deux apôtres, ainsi que nous le lisons dans saint Irénée. Plusieurs Pères, saint Jérôme, Victor d'Antioche et même des critiques modernes ne distinguent pas notre évangéliste de la personne de Jean Marc, le compagnon de saint Paul et de saint Barnabé, signalé dans le livre des *Actes*. D'autres, en

(1) *Leg. du bréviaire romain.* — *Actes des martyrs*, par les Bénédictins, t. I, 408.

assez grand nombre, Baronius, Tillemont, Dom Calmet, Marchetti, le protestant Grotius, pensent que ce sont deux personnages différents. Une tradition constante attribue à saint Marc la fondation de l'église patriarcale d'Alexandrie, dont il fut le premier évêque, et où il resta jusqu'à son martyre, consommé probablement le 24 avril 68, quatorzième année du règne de Néron. Saint Jérôme résume ainsi tous ces témoignages : « Disciple et interprète de Pierre, Marc, sur la demande que les frères lui en firent à Rome, écrivit un évangile peu étendu, d'après ce qu'il avait ouï rapporter à Pierre. Cet apôtre l'ayant entendu l'approuva et le publia, en vertu de son autorité pour être lu à l'église. Clément nous l'atteste au VI^e^ livre de ses *Hypothyposes*. »

N° 3. — Saint Luc, compagnon de saint Paul. — Saint Luc, devenu le compagnon de saint Paul, comme saint Marc l'avait été de saint Pierre, écrivit son évangile vers l'an 63. Originaire d'Antioche, métropole de Syrie, il était plus versé que les autres dans la connaissance de la langue grecque, par l'éducation littéraire qu'il avait reçue ; il exerçait la profession de médecin, et saint Paul le décore de ce titre : « Salutat vos Lucas, medicus carissimus (1). » On prétend même que l'art de la peinture ne lui était pas étranger, quoique la plupart des critiques aient voulu traiter de fable l'assertion de Nicéphore, et celle de Théodore, lecteur, qui vivait en 508, et qui rapporte qu'on envoya de Jérusalem, à l'impératrice Pulchérie, un portrait de la Sainte Vierge, peint par saint Luc : on a trouvé à Rome, près de l'église de Sainte-Marie, *in Via lata*, une ancienne inscription, où il est dit, d'un portrait de la Sainte Vierge, que c'est un des sept peints par saint

(1) *Colos.* IV, 14.

Luc (1). Quoi qu'il en soit de cet antique témoignage de la dévotion d'un apôtre envers la Mère de Dieu, nous aimerons à contempler dès les premières pages de son évangile le magnifique portrait qu'il nous trace de l'auguste Vierge saluée par l'ange Gabriel. La conversion de saint Luc du paganisme au christianisme fut probablement l'œuvre de saint Paul, auquel il s'attacha, lorsque le grand apôtre quitta la Troade pour passer en Macédoine (2). Il ne paraît pas que saint Luc ait été, comme on l'a dit, l'un des 72 disciples mentionnés dans l'Évangile, puisqu'il ne se range pas parmi les témoins oculaires des faits, qu'il prétend tenir seulement de ceux qui les ont vus dès le commencement, étant eux-mêmes ministres de la parole. Après avoir composé son évangile, dans la société et sous la direction extérieure de l'apôtre des Gentils, il le prêcha dans la Dalmatie, les Gaules et la Macédoine, et le signa de son sang par le martyre, souffert en Achaïe, vers l'âge de 83 ans, au rapport de saint Jérôme, ou de 74 ans, selon d'autres historiens.

N° 4. — Saint Jean, le disciple bien aimé. — Saint Jean, l'aigle des évangélistes, que Jésus appela l'*enfant du tonnerre,* était fils de Zébédée, simple batelier sur le lac de Génésareth et pêcheur de profession. Il demeurait, selon toute apparence, à Bethsaïde : sa mère, Salomé, faisait partie de cette troupe de pieuses femmes galiléennes qui servaient Jésus, et l'accompagnaient dans ses voyages à Jérusalem. Il fut appelé l'un des premiers à l'apostolat, avec André, frère de Pierre, Simon lui-même, Philippe et Nathanaël. Il suivit le Sauveur et s'attacha plus étroitement à lui, à la seconde vocation de la pêche miraculeuse. Confident

(1) V. M. l'abbé Dehaut. *Évangile expliqué*, etc. t. I. 44. — (2) *Actes* XVI. 8.

chéri de Jésus, son Maître, il a pu annoncer ce que ses yeux avaient vu, ce que ses mains avaient touché, et raconter le cœur même de son divin ami, en nous révélant le verbe de vie descendu sur la terre. Il fut l'un des témoins privilégiés de la résurrection de la fille de Jaïre, dans la chambre mortuaire ; l'un des familiers de Jésus, conduits sur le Thabor, pour y contempler sa transfiguration ; encore l'un des trois, qui partagèrent la tristesse du Maître au jardin des olives ; mais le seul bien aimé qui reposa sur la poitrine du Sauveur à la dernière cène, et qui se retrouva sur le calvaire, au pied de la croix, avec la mère de Jésus qui lui fut donnée pour mère. Après l'Ascension, il prêcha la bonne nouvelle dans la Palestine ; et lorsque les deux grands apôtres Pierre et Paul, eurent subi le martyre, il vint s'établir à Éphèse, d'où il exerçait sur toutes les églises d'Asie le pouvoir de pasteur principal, sans gêner en rien l'action de Timothée, constitué par saint Paul, l'évêque de cette ville. Sous le règne de Domitien, il fut plongé, à Rome, dans une chaudière d'huile bouillante, qui retrempa les forces du vigoureux athlète ; enfin relégué, pendant quelque temps, dans l'île de Pathmos, il put revenir à Éphèse, sous le règne de Nerva : c'est dans cette ville et comme nous le dirons à la prière des chrétiens, qu'il composa son évangile, vers l'an 98, et qu'il mourut vers l'an 100, âgé lui-même de 94 ans, selon saint Épiphane, et selon saint Chrysostome et d'autres Pères, de 108 ou peut-être de 120 ans.

N° 5. — Dessein de la Providence dans le nombre et le choix des évangélistes. — Le *dessein de Dieu,* en faisant écrire l'histoire de son Fils par quatre plumes différentes, a été de tracer un seul et unique portrait, envisagé sous un aspect multiple, comme il nous est peint dans la vision d'Ézéchiel et dans celle

de saint Jean au quatrième chapitre de l'Apocalypse.

L'explication nous en est donnée par les SS. PP., et mieux encore par le pape saint Gélase Ier, dans son *Sacramentaire*, à l'occasion du baptême solennel conféré aux catéchumènes (1). Le caractère des évangélistes, dit le saint pontife, avait été symboliquement tracé par le prophète Ézéchiel : « L'image du premier, c'est la face de l'homme ; la face du lion est à sa droite ; le troisième a la face du bœuf, et la face de l'aigle est à sa gauche. » Ces quatre symboles sont certainement ceux des quatre évangélistes. Le motif qui a fait donner à l'évangéliste Matthieu le symbole de l'homme est le début de son récit entièrement consacré à la généalogie et à l'histoire de la nativité du Sauveur : « Liber generationis Jesu-Christi, filii David, filii Abraham ». C'est donc à juste titre qu'il est représenté par le symbole de l'homme, puisqu'il commence par raconter la nativité de l'Homme-Dieu. L'évangéliste Marc a pour emblème la face d'un lion, parce que dès le début il inscrit cette parole : « Voix de celui qui crie au désert : préparez les sentiers du Seigneur. » Le Seigneur dont il parle est le roi invincible des siècles, qui lui-même est désigné par les Écritures en plusieurs passages et notamment dans celui-ci : « Judas, mon fils, jeune lionceau, vous êtes de ma race. Il s'est couché dans son sommeil, comme le lion ou le fils du lion ; qui le réveillera ? » L'évangéliste Luc a pour symbole le bœuf, ou le jeune veau, animal du sacrifice, figure du Christ qui devait être immolé pour nous, et mettre fin à tous les sacrifices sanglants. Saint Luc, en effet, commence son évangile par l'histoire du sacrificateur Zacharie et d'Élisabeth, sa femme, dont la vieillesse fut consolée par la naissance de Jean-Baptiste. L'emblème du bœuf,

(1) *Hist. générale de l'Église* par M. l'abbé Darras. T. XIII, 577.

ajoute l'auteur du *Sacramentaire*, a encore des particularités plus saillantes : les deux cornes de l'animal symboliques sont les deux Testaments ; ses quatre pieds sont les quatre évangiles. Jean est représenté par le symbole de l'aigle, à cause de la sublimité de son essor, quand il dit : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » David s'écriait en parlant de la personne du Christ : « Renovabitur ut aquilæ juventus tua. » Notre Seigneur a réalisé cette prophétie par sa résurrection d'entre les morts et son ascension au ciel. Saint Ambroise applique les mêmes symboles à la personne de Notre Seigneur :

Homo, quia natus ex Mariâ,
Leo, quia fortis est,
Vitulus, quia hostia est,
Aquila, quia resurrectio est.

N° 6 — But particuler de chacun des évangélistes. — Le but particulier de chaque évangéliste apparaît dès le commencement du livre, et se rapporte aux traits symboliques qui désignent le Messie lui-même comme *homme*, comme *roi*, comme *médiateur*, en qualité de prêtre et de victime, et comme *Dieu*.

Tous les critiques modernes, aussi bien que les anciens Pères, pensent avec raison, que saint Matthieu, en écrivant son évangile, a eu principalement en vue de prouver aux Juifs, que Jésus-Christ était le véritable Messie, fils de David, né d'une vierge, annoncé par les prophètes ; et tel est le motif, qui lui a fait citer, à lui seul, plus de passages de l'ancien Testament que tous les autres évangélistes réunis. Il suit de là que saint Matthieu, dans le plan et la composition de son évangile, ne devait pas s'astreindre à suivre rigoureusement l'ordre chronologique des faits, et à donner une biographie détaillée de la personne du Sauveur ; mais il

a dû s'attacher plutôt à rassembler dans un tableau fidèle les principaux faits de la vie de l'Homme-Dieu, et à grouper ses enseignements sous forme de discours, en un mot à ranger les événements ou les paroles de l'histoire divine dans l'ordre le plus propre à faire éclater la démonstration de sa thèse, s'il est permis de parler ainsi. La lecture de l'évangile de saint Matthieu réveille quelquefois l'idée d'un traité dogmatique et moral par les citations qu'il apporte, et par l'exposé qu'il nous fait au chapitre V^e^ et suiv. du sermon sur la Montagne ; et la forme historique préférée par l'auteur, se rapproche de celle d'un recueil de mémoires, où certains faits, même considérables, peuvent être négligés, certaines circonstances omises, et l'ordre chronologique plus ou moins interverti. L'évangéliste n'en fait pas moins ressortir par la sage ordonnance du récit inspiré le personnage dont il parle, le Messie attendu des Juifs, lorsqu'il établit du commencement de son livre jusqu'à la fin, l'identité de Jésus et du Messie par l'accomplissement des prophéties ou des figures dans la réalité des mystères de l'Homme-Dieu, par la supériorité de sa doctrine sur celle de Moïse, par l'excellence de ses miracles et la sureté de ses prédictions, enfin par la sainteté de sa vie, l'héroïsme de sa mort et la gloire de sa résurrection.

Beaucoup de chrétiens de Rome, dit Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe (1), prièrent saint Marc de mettre par écrit l'évangile que Pierre leur avait prêché dans cette ville. Ainsi l'occasion et le but de la composition de cet évangile furent les pieux désirs des fidèles, remplis par saint Marc, qui se proposait d'aider leur mémoire par le simple résumé des faits; cette histoire abrégée de la vie de Notre-Seigneur ne présente aucune partie didactique d'une longueur dispro-

(1) *Hist. ecclés.* VI, 14.

portionnée avec le reste de la narration, comme on le voit dans le sermon sur la montagne, rapporté par saint Matthieu, ou dans l'exposé que fait saint Luc au chapitre X^e^. Néanmoins, sous la simplicité du récit, d'une concision admirable, perce l'intention du narrateur, qui cherche moins à nous représenter le Messie dans l'obscurité ou la faiblesse apparente de ses premiers mystères, que dans toute la force de sa prédication et l'éclat de sa vie publique. Il aime à nous le peindre, en qualité de roi, comme le maître et le dominateur souverain, ce qu'il établit, dès les premières pages de son évangile : 1° par le témoignage des prophètes, de saint Jean-Baptiste et de Dieu le Père; 2° par l'autorité de sa doctrine, qui subjugue les intelligences et les cœurs; 3° par l'usage qu'il fait de son pouvoir sur les hommes, les démons, les éléments, les institutions du passé, *v. g.* le sabbat, les observances de la loi, etc., enfin sur les événements futurs, dont il possède la direction et le secret. C'est de cette idée qu'il faut partir pour concevoir le plan et l'arrangement de l'évangile de saint Marc. On n'est plus étonné alors de le voir passer sous silence ce qui concerne l'enfance du Sauveur comme ne tendant pas à son but, pour arriver d'un premier bond au ministère public de Jésus en Galilée. Bien que saint Marc paraisse suivre pas à pas l'évangile de saint Matthieu, dont il pouvait se servir, il n'en est pas tellement le copiste et l'abréviateur, au dire de saint Augustin, qu'il ne s'en écarte plus d'une fois dans la disposition et le développement qu'il donne à certains faits, et l'on croit qu'il se montre plus fidèle à l'ordre chronologique.

Le prologue ou la préface de l'évangile de saint Luc nous fait connaître le but de l'auteur : il s'est proposé, en premier lieu, d'opposer un récit court et complet à certaines histoires de la vie de Notre-Seigneur, rédigées par des écrivains dont quelques-uns étaient sans

autorité et sans discernement. Outre les instructions de saint Paul et des apôtres, et le secours des deux premiers évangélistes, saint Luc a pu mettre encore à profit les communications qu'il avait reçues de la très-Sainte Vierge, ainsi que les mémoires de famille des parents de saint Jean-Baptiste, etc. C'est ainsi qu'il fait profession de remonter jusqu'à l'origine des faits évangéliques, et de les suivre scrupuleusement, pas à pas, *accuratè*, *à principio*, *ex ordine*. Saint Luc s'est proposé, en second lieu, de prouver, par l'ensemble des faits et par toutes les circonstances de la vie du Sauveur, sa naissance, sa circoncision, sa présentation au temple, son recouvrement au milieu des docteurs, la sueur de sang au jardin des Olives, etc., que Jésus est véritablement le Rédempteur promis, le prêtre et la victime de la nouvelle loi.

Les motifs qui portèrent saint Jean à écrire son évangile, le but et le plan de l'auteur méritent encore plus d'attention. Le premier motif, analogue à celui que nous avons déjà signalé pour saint Marc, est tiré des prières et des instances des fidèles d'Éphèse ; et le second, du désir même de saint Jean de laisser à l'Église un corps plus complet de doctrine, lié à une série nouvelle de faits, qui donne à son évangile une physionomie distincte de l'œuvre de ses prédécesseurs, connus sous le nom de *synoptiques*, à cause des rapports étroits qui existent entre eux, autant pour le choix commun de la matière historique que pour leur accord dans la forme et l'expression. Sans insister davantage sur le caractère particulier de l'évangile de saint Jean, il ne faut pas oublier que la fin principale de l'auteur, et l'on pourrait dire sa constante préoccupation, est de prouver la divinité de Jésus-Christ, la consubstantialité du Verbe de Dieu, émané de Dieu son Père, et fait chair pour l'amour de nous, principe de toute lumière et de toute vie. C'est ainsi qu'il ré-

fute, à chaque page, les erreurs contemporaines des Cérinthiens et des Ébionites, et la grande hérésie d'Arius, et qu'il renverse à jamais les monstrueux sophismes accumulés par le rationalisme moderne. Pour atteindre son but, saint Jean s'attache moins aux événements de la vie de Notre-Seigneur, à ses miracles et à ses prophéties, qu'à ses discours et à sa doctrine; ce qui le fait regarder comme le plus profond théologien parmi les évangélistes, en même temps que le plus sublime des philosophes. Il passe à dessein sous silence les faits déjà racontés par les autres, et ne dit rien de la prophétie de la ruine de Jérusalem, parce qu'il écrivait après les événements accomplis.

Le style des évangélistes, qui ont tous écrit en grec, à l'exception de saint Matthieu, est remarquable par la noble simplicité du récit, où se reflète, en quelque sorte, le calme divin de la vérité, dans la relation des plus étonnants miracles, aussi bien que dans le tableau des plus cruelles souffrances, dont leur maître est l'objet. Ce style, approprié à la dignité du sujet par saint Matthieu, quoique mêlé d'hébraïsmes dans la version grecque, porte toujours avec lui ce cachet inimitable de l'historien sacré; il affecte plus de concision et de mâle énergie dans saint Marc; il est plus pur, plus correct et plus poli dans saint Luc, qui avait cultivé les lettres; enfin la plume de saint Jean, trempée dans la charité, et dirigée par le mouvement d'une inspiration plus ardente et plus haute, retrace à la fois les mystères les plus doux et les plus sublimes, et le dispute à saint Luc pour le charme du récit, si ce n'est pour la beauté de la forme.

N° 7. — Division de l'histoire évangélique, ou de la vie du Sauveur. — L'histoire de la vie du Sauveur, qui fait l'objet de ce récit, entrepris par les quatre évangélistes, embrasse comme trois périodes

distinctes dans le passage ou le séjour d'un Dieu sur la terre : la première période est celle des mystères de la *vie cachée* ; la seconde est la manifestation de la vie publique du divin Maître, par sa prédication, ses miracles et ses institutions ; la troisième réunit la double phase de sa vie souffrante et de sa vie glorieuse, terme de tous ses travaux et consommation de son œuvre pour la rédemption des âmes.

PREMIÈRE PÉRIODE DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE.

LES MYSTÈRES DE LA VIE CACHÉE DE JÉSUS.

N° 8. — Préface de saint Luc à l'évangile. Évangiles apocryphes et écrits douteux relatifs à N .S. — Saint Luc, le plus lettré des évangélistes, commence son récit, non pas à la manière des Juifs, mais à celle des Grecs et des Romains, par une espèce de prologue, que l'on peut faire servir de préface à tout l'évangile : « Comme plusieurs ont entrepris de raconter par ordre les choses qui se sont accomplies parmi nous, suivant que nous les ont transmises ceux qui dès le commencement les ont eux-mêmes vues, et qui ont été les ministres de la parole, j'ai cru, moi aussi, excellent Théophile, après m'être diligemment informé de tout dès l'origine, devoir t'en écrire par ordre toute l'histoire, afin que tu connaisses la vérité des paroles que tu as apprises. »

Eusèbe prétend que saint Luc voulait faire allusion, dans ce prologue, à de faux évangiles, que les hérétiques publiaient sous les noms de Nicodème, des Égyptiens, de protévangiles, etc., dont les auteurs auraient été Cérinthe, selon saint Épiphane ; ou Basilide, selon

Origène ; ou Apelle, selon d'autres. Mais ces évangiles, appelés *apocryphes* ou *cachés*, sont regardés comme postérieurs à celui de saint Luc. On peut, du reste, distinguer deux classes de ces évangiles *apocryphes*, placés en dehors du canon des Écritures : les premiers sont l'œuvre des hérétiques, ainsi que le remarque l'historien Eusèbe ; on peut ranger dans cette classe l'évangile des *douze apôtres*, ou *selon les Hébreux*, qui avait été calqué sur celui de saint Matthieu par les Nazaréens et les Ébionites, ennemis de la divinité de Jésus-Christ ; l'évangile *de Cérinthe* et *de Carpocrate*, dérivant du précédent, dont il paraît être une *trduction grecque* tronquée ; l'évangile de *saint Pierre* rédigé par un judéo-chrétien helléniste ; plus tard les évangiles de *Marcion*, des *Valentiniens*, des Manichéens, etc. Les évangiles *apocryphes* de la 2e classe sont plutôt le produit de la simple crédulité, ou l'effet d'un certain enthousiasme poétique, et peuvent mériter le nom de récit légendaire, quoiqu'ils puissent servir à confirmer en bien des points la vérité, et qu'ils contiennent, par exemple, plus d'une vieille tradition, assez recommandable, digne de respect ou d'amour, sinon entièrement digne de foi. Ce sont des fragments de l'histoire évangélique, qui se rapportent soit à la jeunesse, soit aux derniers jours de Notre-Seigneur : ainsi le *protévangile* de *saint Jacques* le mineur, frère de Jésus, l'évangile de *la nativité*, de l'*enfance* du Sauveur, l'évangile de *Thomas* l'*Israëlite*, sont destinés à glorifier la très-sainte Vierge dans les particularités de sa vie, son élection de Mère de Dieu, et la part qu'elle a prise aux mystères de la vie cachée de son fils, en même temps qu'à glorifier Notre-Seigneur dans la partie la plus ignorée de sa vie sur la terre. Les *apocryphes* qui ont pour sujet la passion, la mort et la résurrection du Seigneur sont essentiellement différents : le plus important écrit à ce sujet est l'évangile de *Nicodème*, que

l'auteur, ou si l'on veut le traducteur, vivant sous le règne de Théodose, prétend avoir trouvé, et fait passer de la langue hébraïque dans la langue grecque ; la première partie contient le procès-verbal de l'accusation de Jésus, le récit de son crucifiement et de sa résurrection. La seconde, sous le nom de Lucius et Carinus, témoins oculaires, ressuscités avec Jésus, fait la peinture de la descente du Christ aux enfers. A cet évangile se rattachent les célèbres *Acta Pilati*, dont parle Eusèbe, et plusieurs *lettres d'Abgare à Tibère et de Tibère à ce roi*.

Ces derniers écrits nous conduisent à examiner la valeur de la lettre envoyée par Abgare à Jésus-Christ, et surtout l'authenticité de la réponse du Sauveur, que l'on trouve au nombre des *apocryphes*.

Abgare, fils d'Arsham, était roi d'Édesse, et prince tributaire des Romains, dans le pays de l'Osroëne, province de la Mésopotamie. Né peu de temps après la Rédemption du monde, il est resté célèbre dans les traditions du pays par sa bonté, sa sagesse, sa taille héroïque et ses valeureux exploits. Tourmenté par une maladie cruelle, que l'on croit avoir été celle de la lèpre, il avait épuisé l'art des médecins, sans trouver aucun soulagement à son mal. C'est alors qu'il aurait écrit cette lettre conservée dans les archives d'Édesse, recueillie sur les documents syriaques, et traduite par l'historien Eusèbe, dès le commencement du quatrième siècle. Après le salut, adressé par le roi ou *toparque* d'Édesse, à Jésus sauveur plein de bonté, Abgare se dit instruit des guérisons merveilleuses, opérées sans médicaments, par la main de celui qui ouvre les yeux des aveugles, redresse les boiteux, purifie les lépreux, et chasse les esprits malins, assez puissant pour délivrer de longues maladies, et pour rendre même la vie aux morts. Il passe ensuite à la confession de foi, qu'il tire des miracles eux-mêmes :

« Ou vous êtes Dieu en personne descendu du ciel pour opérer de tels prodiges, ou vous êtes le fils de Dieu qui les faites. C'est pourquoi j'ai pris la liberté de vous écrire cette lettre, pour vous supplier de me venir voir, et de me guérir. J'apprends que les Juifs murmurent contre vous et qu'ils cherchent votre perte ; mais ma ville, quoique petite, est belle et agréable, elle suffira pour nous deux. » La réponse faite par le Sauveur, et contenue dans les mêmes archives, au témoignage d'Eusèbe, est pleine de condescendance et de bonté : « Tu es bien heureux, Abgare, de croire en moi sans m'avoir vu ; car il est écrit de moi : ceux qui me verront ne croiront pas en moi, afin que ceux qui ne me voient pas, et croient néanmoins en moi, aient la vie éternelle. Quant à ce qui est de ton désir que j'aille te voir, je suis obligé d'accomplir dans le pays où je suis toutes les choses pour lesquelles je suis venu, puis de m'en retourner à Celui qui m'a envoyé. Dès que cela sera arrivé, je t'enverrai un de mes disciples, afin qu'il te guérisse et te communique la vie, à toi et aux tiens. » L'historien d'Arménie, Moïse de Chorène, a également inséré dans son histoire cette intéressante correspondance, avec de légères variantes, qui indiquent une double source du même fait, et ne servent qu'à confirmer la substance de ces lettres : celle du Sauveur aurait été écrite, sous sa dictée, par l'apôtre Thomas. Selon Moïse, que nous citons, le roi Abgare, calomnié par des courtisans envieux et par Hérode, envoya son fidèle serviteur Ananey en Palestine pour se disculper auprès de Marinus, général romain, qui commandait alors dans ce pays. A son retour de Jérusalem, Ananey lui raconta ce qu'il avait entendu dire du Messie, qui parcourait alors la Judée en faisant le bien. Le récit de ses miracles étonna le roi qui crut aussitôt reconnaître le Fils de Dieu : ces prodiges, disait-il, ne sont pas ceux d'un homme : le pouvoir de

ressusciter les morts n'appartient qu'à la divinité. — Or, le roi était à ce moment travaillé d'une maladie cruelle. Tous les médecins avaient en vain épuisé les secrets de leur art. Abgare espéra que le Messie pourrait le guérir de son mal et lui écrivit la lettre dont nous avons parlé.

D'après ces documents, ajoutés à ceux d'Eusèbe, et mis en lumière par M. Eugène Boré, le savant et regretté orientaliste, le Christ aurait donné au messager d'Abgare son propre portrait miraculeusement empreint sur un suaire ; et Moïse, de Chorène, dit que de son temps on voyait encore cette image à Édesse. Plus tard elle doit avoir été transportée à Constantinople et de là à Rome, dans l'église de Saint-Sylvestre, ou à Gènes. Ces deux dernières villes prétendent toutes deux avoir l'image authentique. Le même Moïse, de Chorène, complète son récit au sujet du roi d'Édesse, que Jésus avait promis de guérir :

« Après l'Ascension de Jésus, dit l'historien arménien, Thomas, l'un des douze apôtres, envoya Taddée, l'un des soixante-douze disciples, à Édesse, guérir le roi Abgare et l'évangéliser. Taddée descendit chez le Juif Tobie, qui se convertit au christianisme. Dès qu'Abgare l'eut appris, il dit : « C'est celui au sujet duquel Jésus a écrit. » Il le manda venir près de lui, et lorsque Taddée entra dans la salle, son visage parut resplendissant à Abgare, qui, se levant de son trône, se prosterna et lui dit : « Si tu es par hasard le disciple du bienheureux Jésus qu'il m'a dit envoyer ici, ne peux-tu pas guérir mon mal ? » Taddée lui répondit : « Si tu crois en Jésus, le Fils de Dieu, ta demande sera exaucée. » Abgare lui dit : « Je crois en lui et en son père, et c'est pour cela que je voulais aller à la tête de mes troupes exterminer la nation juive qui l'a crucifié. » Alors Taddée l'évangélisa lui et toute la ville ; puis, lui imposant les mains, il le guérit, ainsi qu'Abdia,

l'un des grands de sa cour. Abgare et toute sa ville reçurent le baptême : on ferma les portes des temples et les statues furent couvertes de roseaux. Personne n'était amené violemment à la foi, et cependant chaque jour le nombre des fidèles augmentait. »

M. Boré cite encore une lettre d'Abgare à l'impie Tibère, le priant d'ordonner qu'en tous lieux on adore le Christ comme le vrai Dieu, et la réponse de Tibère.

Après avoir dit que l'authenticité de ces lettres a beaucoup exercé la sagacité des critiques, M. Boré ajoute : « Tillemont, Pagi et d'autres ont réfuté longuement ceux qui la révoquent en doute. D'autres, comme Jean Damascène, de Fide-Orthod, liv. IV, ch. 17; saint Éphrem, sur le *Testament ;* Nicéphore, liv. II, ch. 7; Procope, de Bello-Persico, liv. II, ch. 18, se sont contentés de respecter l'antiquité de ces lettres et de croire à la possibilité de la correspondance, sans prétendre que les lettres soient exactement les mêmes. Dans un concile tenu sous le pape Gélase, l'an 494, on rangea cette correspondance parmi les apocryphes. Mais la sentence de l'Église ne détruit en rien l'autorité du témoignage des historiens de l'Arménie ou de la Syrie, et n'érige point en article de foi leur falsification, comme on pourrait peut-être l'imaginer. Le jugement que des écrits n'ont pas été transmis directement par les apôtres et n'ont point le degré d'authenticité des Évangiles n'implique pas en soi la fausseté de ces mêmes documents. Cette décision les classe seulement dans la catégorie des autres sources historiques de l'antiquité. Toute l'Église d'Arménie a continuellement honoré de son respect cette tradition qui nous fait connaître un acte nouveau de la bonté et de la miséricorde du Sauveur, et les Grecs conservèrent religieusement dans la bibliothèque de Constantinople, jusqu'à la prise de cette ville par les Turcs, un manuscrit syriaque qu'ils croyaient être l'autographe de ces lettres. »

Pour confirmer cette interprétation du jugement de l'Église, il faut ajouter que le pape Gélase se borne à ranger parmi les apocryphes la lettre de Jésus-Christ au roi Abgare, et non celle du prince, ne jugeant pas les motifs suffisants pour déclarer cette lettre émanée de Notre Seigneur et digne de figurer au milieu des autres écrits canoniques. Du reste, selon Moïse, de Chorène, l'apôtre Thomas ayant été le rédacteur de la lettre, il demeure vrai que Jésus-Christ n'avait rien laissé écrit de sa main (1). M. Cyprien Robert, dans un *Cours d'histoire monumentale des premiers chrétiens*, fait en abrégé le tableau des événements qui à l'entrée du IVe siècle ont amené la dissolution du paganisme, et ce sujet lui rappelle les rois d'Edesse : « De grands personnages et même des princes, dit-il, avaient déjà reçu le christianisme quand Constantin vint le proclamer comme religion du monde. Tels étaient les Abgares ou dynastie royale d'Édesse, dont les monnaies offrent le premier exemple historiquement connu de la croix employée sur les monuments publics depuis Jésus-Christ. Ce précieux débris, le plus ancien témoin de l'art du christianisme consiste en deux médailles : l'une de l'Abgare contemporain de l'empereur Commode, l'autre de l'Abgare du temps de Sévère. »

§ Ier.

Conception miraculeuse de saint Jean, signe et prélude de la conception du Verbe incarné (2).

N° 9. — Le précurseur du Messie, annoncé par l'ange Gabriel au prêtre Zacharie dans le temple (3).— Au milieu de ce monde, envahi par les ténè-

(1) *Dictionnaire de la Bible*, par D. Calmet. — *Abgare*, édition Migne. — *Diction. encyclopéd.* de Goschler. — (2) *Saint Luc*, I. — (3) *Saint Luc*, I. 5-25.

bres, comme parle l'Évangile, et obscurci par les vieux préjugés des Juifs autant que par l'ignorance des païens, il fallait à des yeux affaiblis et malades un témoignage propre à tempérer la lumière, et de la nature de celui de saint Jean, destiné à préparer les voies au Messie. L'office du saint Précurseur, tel que nous le montre saint Luc, apparaît dès l'entrée de Jean-Baptiste dans la vie. Cette parfaite image du Sauveur prophétise sa venue, et le plus grand des enfants des femmes commence à remplir sa mission de prophète par la noblesse de son extraction, par le miracle de sa naissance, par la sainteté de ses mœurs, avant de rendre témoignage à l'Homme-Dieu par l'éclat de sa parole et la gloire de son martyre.

La date de ce premier événement, qui ouvre l'histoire évangélique, est donnée par le règne d'Hérode iduméen, décoré du nom d'Hérode-le-Grand (37), et fils d'Antipater. Ce nom de grand n'est justifié, dans l'histoire, que par l'habileté politique du prince à s'emparer du trône de Judée, à le garder pendant trente-sept ans, et par la grandeur des bassesses et des cruautés de celui qui fit massacrer les innocents. Après avoir gagné les bonnes grâces d'Antoine et d'Octave, alors maîtres de la république romaine, il avait trouvé dans sa fuite à Rome, auprès des triumvirs, le secret de se faire adjuger une couronne. Une armée romaine lui fut donnée pour se mettre en possession du trône de Juda. Avec ce secours, il se rendit maître de Jérusalem, et fit périr Antigone, rejeton de l'ancienne race, qui, soutenu de l'armée des Parthes, avait lui-même pris le titre de roi. Hérode fit encore mettre à mort son propre beau-frère, nommé Aristobule, ainsi que Hircan II, vieillard de quatre-vingt-quatre ans qu'il avait rappelé à Jérusalem pour s'en défaire, comme si l'ombre de son ancienne royauté le menaçait d'un concurrent. Ensuite sa fureur se tourna contre sa femme

Mariamne (28) et sa belle-mère Alexandra (27), qui furent également exécutées par ses ordres. Ainsi s'éteignit complétement la famille des Machabées. Cependant Salomé, sœur d'Hérode, femme aussi célèbre par ses cruautés que par ses intrigues infâmes, dont parle l'Évangile, poussa son frère à sévir contre ses propres fils dont il fit tuer les deux aînés (6). Pour gagner la faveur de l'empereur Auguste, ce prince pervers avait élevé un temple en son honneur, et établi à Jérusalem les jeux de l'amphithéâtre : mais comme le peuple juif murmurait contre ces profanations de la ville sainte, Hérode, pour l'apaiser, entreprit de rebâtir le temple de Dieu. Toutefois il ne put l'achever sous son règne (1). Nous aurons à parler des trois fils d'Hérode, qui se partagèrent après lui sa puissance, Hérode Antipas, le meurtrier de Jean-Baptiste, tétrarque de la Galilée et de la Pérée, Archélaüs, son successeur en Judée, et Philippe.

Aux jours d'Hérode-le-Grand, nommé roi de Judée, l'an 714 de la fondation de Rome, c'est-à-dire, 37 ans avant Jésus-Christ, selon l'ère vulgaire, et lorsque ce prince touchait à la fin de son règne, vivait le prêtre Zacharie, de la classe ou de la famille d'Abia, l'une des vingt-quatre familles sacerdotales, établies par le roi David, pour servir tour à tour chaque semaine dans le temple. De ces vingt-quatre classes anciennes, quatre seulement avaient survécu à la captivité de Babylone, et s'étaient divisées en vingt-quatre chœurs, qui avaient repris le service divin, sous différents noms et d'après la décision du sort (2). La famille d'Abia, que représentait Zacharie, était la huitième dans l'ordre sacerdotal (3). Sa femme était aussi de la race d'Aaron, et s'appelait Élisabeth. Tous les deux relevaient la no-

(1) *Histoire universelle* par MOELLER, 1re partie. 106. — (2) M. DEHAUT, *évang, expl.* t. I. 154. — (3) I *Paralip.* XXIV. 10.

blesse de leur origine par la sainteté de leur vie, et marchaient devant Dieu dans la pureté des préceptes et des moindres observances de la loi, d'une manière irréprochable aux yeux même du Seigneur. Ils n'avaient point d'enfants, et l'âge des deux époux, autant que la stérilité d'Élisabeth, leur enlevait l'espérance d'en avoir. La promesse de Dieu, faite à Zacharie dans le temple avec plus de solennité qu'à la mère de Samuel, allait faire cesser un état de triste abandon, regardé par les Juifs comme un état d'opprobre. C'était à l'heure de l'encens, que l'on offrait deux fois le jour, et sans doute, au sacrifice du soir, qui réunissait un peuple nombreux dans les parvis extérieurs : un ange apparut au pontife, dans l'enceinte réservée aux prêtres, à la droite de l'autel des parfums. La fonction d'offrir l'encens, l'une des plus honorables, était échue, par le sort, à Zacharie ; et c'est en la remplissant, qu'il eut la vision céleste, et qu'il fut jeté dans le trouble, selon l'opinion commune, parmi les Juifs, qui ne croyaient pas que l'on pût voir l'ange de Dieu sans mourir.

L'ange rassura d'abord le ministre du Seigneur, en lui disant que sa prière était exaucée, que sa femme Élisabeth serait mère d'un fils qu'il appellerait Jean, c'est-à-dire *grâce* ou *grâce de Dieu*. Était-ce bien cet enfant que Zacharie avait demandé dans sa prière, lui qui eut tant de peine à se rendre à la parole de l'ange, ou plutôt la prière du prêtre, comme autrefois celle de Daniel, n'avait-elle pas pour objet de hâter l'avénement du Messie, Fils de Dieu? Mais puisque la conception et la naissance de Jean étaient liées si intimement à la venue du Messie dans le monde, l'ange pouvait bien dire que les vœux de Zacharie étaient réalisés dans la naissance de son propre fils, destiné à être le précurseur du Fils de Dieu. « Cet enfant vous mettra dans la joie et dans le ravissement, et la multitude se réjouira à sa naissance, car il sera grand devant le Seigneur; »

grand comme un serviteur, ajoute Bossuet, comme un héraut qui marche devant son maître et inspire le respect à tout le monde ; Jésus est grand par essence, et Jean sera grand par un éclat et un rejaillissement de la grandeur de Jésus. Il sera consacré à Dieu, comme un Nazaréen : « Il ne boira point de vin, dit encore l'ange, ni de tout ce qui peut enivrer, et il sera rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère. » Dès le sein d'Élisabeth, il aura la mission de faire connaître le Messie encore caché ; et plus tard, chargé de convertir un grand nombre des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu, il marchera devant Dieu dans l'esprit et la vertu d'Élie : il annoncera, comme prochain, le premier avénement, ainsi qu'Élie doit prédire le second, et mettra le même zèle dans ses discours, la même efficacité dans ses exemples, pour réunir les cœurs des pères et des enfants, ramener les incrédules à la prudence des justes et préparer au Seigneur un peuple parfait.

De si magnifiques promesses, dans la bouche de l'ange, exigeaient de Zacharie, dans le fond de son cœur, une foi prompte et entière ; il parut douter un instant, et sa foi chancelante voulut avoir un signe du miracle, parce qu'il était vieux, dit-il, et que sa femme était avancée en âge. Le signe qui lui fut donné servit de confirmation à la parole de l'ange et de châtiment à l'hésitation de Zacharie : « Je suis Gabriel, qui me tiens devant Dieu, et j'ai été envoyé pour te parler et t'annoncer cette heureuse nouvelle. Et voilà que tu seras muet, et tu ne pourras parler jusqu'au jour où ces choses arriveront, parce que tu n'as pas cru à mes paroles qui s'accompliront en leur temps. » L'ange de l'Incarnation du Verbe et de la *force de Dieu* venait de se révéler au pontife avec la même autorité qu'au prophète Daniel, mais avec une réprimande sévère qui fut immédiatement suivie de son effet.

Cependant, ajoute l'Évangile, le peuple attendait toujours Zacharie pour recevoir sa bénédiction, et l'on s'étonnait de voir qu'il demeurât si longtemps dans le temple. Mais, étant sorti, il ne pouvait leur parler, et ils comprirent qu'il avait eu dans le temple une vision ; et il leur faisait des signes, et il resta muet. Or, après quelques jours, Élisabeth, sa femme, conçut lorsque Zacharie, ayant achevé son ministère, fut rentré dans sa maison ; et pendant cinq mois elle demeura cachée dans un sentiment profond de pudeur et de joie, disant : « C'est ainsi que le Seigneur a fait pour moi, aux jours où il m'a regardée, pour me délivrer de mon opprobre parmi les hommes. »

N° 10. — Le mystère de l'Annonciation et de l'Incarnation du Verbe (1). — L'enfantement d'une stérile n'était que le prélude de l'enfantement d'une Vierge, par une conception plus miraculeuse encore, où la sainteté de la mère devait se rencontrer avec celle de son Fils.

« Au sixième mois de la grossesse d'Élisabeth, le même ange Gabriel fut envoyé dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une vierge qu'un homme appelé Joseph, de la maison de David, avait épousée, et le nom de la vierge était Marie (2). »

Tout paraît humble et petit dans ces premiers traits du tableau : la province, la ville et même les deux personnages, à peine connus, qui ne représentent la famille royale de David que dans l'état de la plus grande pauvreté et dans l'obscurité d'un métier mécanique. Qui peut donc attirer un ange du ciel vers la maison de la petite ville de Nazareth, dans cette province de Galilée, l'une des moins estimées : Nazareth appartenait au pays qui avait été de la tribu de Zabulon,

(1) *Saint Luc*, I, 26-38. — (2) *Saint Luc*, I, 26.

et se trouvait située à deux lieues et demie du mont Thabor, et à trente lieues au nord de Jérusalem. Assise sur le penchant d'une montagne découpée en forme de croissant, elle est appelée par saint Jérôme *la fleur de la Galilée*. La ville compte aujourd'hui près de six mille habitants qui n'ont pas meilleure réputation que du temps de Jésus-Christ, où la population, selon Josèphe, était trois fois plus considérable. La partie de la maison de la Sainte Vierge restée à Nazareth est encore occupée par une église, sous le vocable de l'Annonciation. Derrière l'autel, dit le P. de Géramb (1), sont deux chambres taillées dans le roc, et qui faisaient partie de l'habitation de saint Joseph. Sur le devant était construite une autre chambre, dont la largeur devait être de deux mètres cinquante à trois mètres, et la longueur de cinq mètres à cinq mètres cinquante. C'est le corps de bâtiment qui, d'après la pieuse tradition consignée dans le martyrologe, fut d'abord transporté par les anges en Dalmatie, le 10 mai 1291, à Tersatz, et le 10 décembre 1294, apparut en face du premier lieu de translation, sur les côtes d'Italie, au territoire de Recanati, dans la Marche d'Ancône, puis à trois milles de là, pour occuper enfin, comme on le voit aujourd'hui, la glorieuse montagne de Lorette.

C'est vers cette habitation de la Sainte Vierge que fut envoyé l'ange de Dieu. Issue d'un sang royal, mais déchu de son ancienne splendeur, Marie avait eu pour parents, Anne et Joachim, dont elle consola la vieillesse. Mais par un privilège spécial, comme nous l'enseigne la foi de l'Église, et en vue des mérites de Jésus-Christ, le Sauveur du genre humain, elle avait été entièrement préservée de la malignité de la chair et du crime d'origine, dès le premier instant de sa

(1) *Pèlerinage à Jérusalem*, II, 218.

conception, toujours pure, immaculée et toute belle, ornée de toutes les lumières et de tous les dons célestes. Sa naissance avait apporté la joie non-seulement à sa famille, mais au monde entier, comme se plait à le chanter l'Église, dans sa jubilation. L'offrande que Marie avait faite d'elle-même à Dieu, dès le moment de sa conception immaculée, étant demeurée secrète, Dieu voulut qu'elle renouvelât cette offrande, d'une manière visible, dans le temple de Jérusalem, le seul sanctuaire de toute la vraie religion, qu'il y eut alors dans le monde. Quoique âgée de trois ans, élevée par l'Esprit de Dieu au-dessus de son âge et des forces de la nature, elle fut amenée vers le temple, dont elle monta toute seule les quinze degrés. Elle vécut ainsi séparée de la maison de son père, et fut confiée, avec d'autres jeunes vierges, aux soins du prêtre Zacharie, son parent, sous le regard de Dieu et de ses anges. L'ardeur de ses vœux ne fit que s'accroître pour hâter la venue du Messie, qu'elle reconnaissait en figure dans les sacrifices de l'ancienne loi et sous l'écorce des lettres sacrées : elle portait déjà dans son cœur Celui qu'elle allait bientôt concevoir dans ses chastes entrailles. Après avoir atteint la majorité des femmes juives, vers l'âge de quatorze ans, Marie fut remise aux parents qui lui restaient, et contracta selon la loi des Hébreux, une alliance digne d'elle avec son chaste époux Joseph, qui devait s'associer à sa virginité, et couvrir sous le voile d'un saint mariage le plus grand des mystères.

L'ange de l'Incarnation pouvait maintenant descendre vers elle, et la saluer pleine de grâce, puisque le Verbe de Dieu n'attendait plus que le consentement de cette Vierge pour descendre lui-même en son sein : « Je vous salue, pleine de grâce » très-agréable à Dieu, remplie de ses dons. « Le Seigneur est avec vous, » c'était la parole de l'ange adressée autrefois au vaillant

Gédéon, et le souvenir du miracle de la toison et de la rosée céleste, figure de l'enfantement virginal. « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, » ainsi que Jahel, qui a percé le front du général ennemi, et Débora qui a délivré son peuple. Marie, ayant entendu l'ange, fut troublée de ses paroles, et, comme honteuse de se voir honorée de la visite céleste, elle pensait en elle-même qu'elle pouvait être cette salutation ? Mais l'ange reprit: « Ne craignez point, Marie, vous avez trouvé grâce devant Dieu : voilà que vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un Fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus, parce qu'il sauvera son peuple, en le délivrant de ses péchés. Il sera grand et le Fils du Très-Haut; » c'est-à-dire, grand par son origine et de sa propre personne : « Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père; il règnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. »

Rien ne pouvait agir plus efficacement sur le cœur de Marie que la proposition qui lui était faite, de procurer par son consentement à la naissance du Fils du Très-Haut, l'accomplissement des désirs de Dieu le Père, de la volonté et de l'amour du Fils, avec la dilatation de sa religion et de son règne dans ses membres. Mais la virginité de Marie ne sera-t-elle point un obstacle ? ce n'est pas l'hésitation de la foi, c'est l'amour de la virginité qui propose à l'ange cette question : « Comment cela se fera-t-il ? car je ne connais point d'homme ; » c'est-à-dire, j'ai fait vœu de virginité, et je préfère la garde de ce vœu à l'honneur de la maternité divine. Dieu répond par son ambassadeur : « Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira; » Dieu même vous tiendra lieu d'époux : il s'unira à votre corps, ainsi que la lumière s'unit au cristal et le fait resplendir de la pureté de ses rayons ; « c'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous, sera le fils de Dieu : car à Dieu rien n'est impos-

sible. » Virginité, quel est votre prix, ajoute ici Bossuet ? Vous seule pouvez faire une mère de Dieu, mais on vous estime encore plus qu'une si haute dignité. L'exemple d'Élisabeth, allégué par l'ange à Marie, n'était point nécessaire pour confirmer sa foi ; mais il était donné pour nous, à qui le mystère de son Annonciation devait être révélé dans l'Évangile, en sorte que la connaissance du premier miracle nous préparât à la croyance du second.

Marie, ainsi rassurée par l'ange, n'avait plus qu'à se soumettre à Dieu en donnant son consentement par une seule parole, qui est la consommation du mystère divin dans la foi, l'humilité et la chasteté : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. » En faisant dépendre de cette adhésion de Marie le grand mystère de l'Incarnation du Verbe, Dieu établit la Mère de Dieu, son fils, comme la médiatrice du don sacré qu'il va faire au monde, la dépositaire amoureuse et fidèle de son trésor pour notre rachat, dit M. Olier, et apprend à toute l'Église à aller à Marie comme au tabernacle et au sanctuaire où habite et repose l'objet de ses délices et de ses complaisances (1).

N° 11 — La Visitation et le cantique de Marie, et la sanctification de Jean-Baptiste (2). — A peine Marie, devenue l'épouse de Dieu le Père et associée à sa fécondité par l'opération du Saint-Esprit, eut-elle conçu

(1) *Vie de la très-sainte Vierge*, par M. Olier. — *Élévations* de Bossuet. — La récitation de l'*Angelus*, trois fois le jour, au son de la cloche, fut décrétée par Urbain II, dans le concile de Clermont, en 1095, dans le but de porter les fidèles à remercier Dieu du bienfait de l'Incarnation. Les papes Jean XII, Calixte III, Paul III, Alexandre VII et Clément X ont attaché des indulgences à cette prière, et Benoît XIII en a accordé de particulières à ceux qui la récitent, à genoux, lorsque la cloche sonne l'*Angelus*. — (2) *Saint Luc*, I, 39-56.

Notre-Seigneur dans son sein et formé son corps du plus pur de son sang, qu'elle usa aussitôt des droits d'épouse et de Mère de Dieu pour communiquer au précurseur de son Fils le premier fruit de l'Incarnation. Elle part incontinent de Nazareth et va en toute hâte au pays des montagnes, dans la ville de la tribu de Juda, où demeurait sa cousine Élisabeth. D'après l'opinion commune, cette *cité de Juda* serait Hébron, ville sacerdotale, située à cinq ou six lieues de Jérusalem et à trente lieues environ de Nazareth. Une tradition différente, suivant laquelle on a fait bâtir une église sur le lieu de la visitation, rapproche de Jérusalem la petite ville qui n'est pas nommée, et que quelques-uns croient être Jutta, consignée par Josué (XV. 55.) comme ville des prêtres, et située à deux petites lieues au sud d'Hébron ; non loin de ce bourg ou village, dont le nom ressemble à celui de Juda, se trouvait la maison des champs, habitée par Élisabeth. Quoi qu'il en soit, on suppose que la proximité de la fête de Pâque dût engager saint Joseph à faire le même voyage, pour accompagner son épouse jusqu'à Jérusalem ; il put la laisser seule poursuivre sa route jusqu'à la ville de Juda, et certainement il ne fut pas témoin de l'entrevue que raconte l'Évangile ; ce qui explique son ignorance du grand mystère, inconnu pour lui jusqu'au retour de Marie, après trois mois d'absence.

Le vrai motif de ce prompt départ ne peut être que l'ardeur de la charité de Marie, couverte sous le voile d'une amitié sainte, et sous les formes de la plus exquise politesse envers une parente qu'elle va visiter. Saint Ambroise nous dépeint en quelques mots cette première démarche de la jeune vierge : elle vient d'entendre la parole de l'ange, et, loin d'être incrédule à l'oracle du ciel, ou de nourrir la moindre incertitude sur la personne du messager, le moindre doute sur l'exemple allégué par Gabriel, joyeuse au contraire

dans l'empressement de son désir, religieuse dans l'accomplissement de son office, animée du saint transport de sa joie, elle franchit les montagnes. Elle oublie sa faiblesse, son âge, sa délicatesse, et pleine du zèle de son Fils, brûlant de le faire connaître, elle entreprend cette course apostolique, sans provisions, sans sac, et même sans compagnie, afin que le bienheureux Jean, renfermé dans sainte Élisabeth, entendît la voix de son bien-aimé : « Le voici, qui vient, dit le cantique des cantiques ; il vient sautant sur les montagnes, franchissant les collines, » dans l'ardeur qu'il a de venir à moi.

Marie entra chez Zacharie et salua Élisabeth : à la voix de Marie et à son humble salutation, le fils d'Élisabeth tressaillit dans son sein, et l'heureuse mère fut remplie du Saint-Esprit et tout ensemble d'étonnement et de joie : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, s'écria-t-elle à voix haute, et le fruit de vos entrailles est béni ! Eh ! d'où m'arrive-t-il que la mère de mon Seigneur vienne à moi ? car votre voix n'a pas plutôt frappé mes oreilles, lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. » C'est par Marie que Dieu purifie Jean de la souillure originelle, comme il fait par le sacrement de régénération : il verse en lui, par Marie, la lumière de la foi, qui lui fait reconnaître son Sauveur et déjà présager et annoncer sa venue, comme s'il le voyait de ses yeux ne désirant plus voir autre chose ; ainsi le saint patriarche Abraham l'avait vu par la foi et s'était réjoui. La connaissance du Sauveur est donnée par Marie à Élisabeth et à saint Jean ; mais l'avantage est tout entier du côté de l'enfant : Élisabeth a la première écouté la voix, remarque saint Ambroise, mais Jean a le premier senti la grâce ; l'une était attentive à l'arrivée de Marie, l'autre pressentait déjà l'avénement de Jésus : « Illa Mariæ, iste Domini sensit adventum. » Selon la remar

que du même Père, saint Jean a été plus privilégié encore : il a reçu, non une grâce d'enfance, ainsi que nous la recevons dans le baptême, mais une grâce de perfection, ayant commencé dans le sein de sa mère par l'âge de la plénitude de Jésus-Christ. Et Marie est la dispensatrice de toutes ces grâces. Élisabeth, comme revenue de son étonnement, se plait à glorifier la très-sainte Vierge : « Vous êtes heureuse d'avoir cru, voilà que tout ce qui vous a été dit par le Seigneur sera accompli. »

Marie ne répond à ces louanges que par un cantique d'amour, appelé, à juste titre, l'extase de son humilité. L'admiration d'Élisabeth était mêlée d'une sorte de confusion à l'approche de son Seigneur, le tressaillement de Jean était le saint transport d'une âme que Dieu attire ; Marie goûte en son Dieu l'ineffable paix d'une âme qui le possède : « Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu, mon Sauveur ! » Marie aime à se perdre dans la magnificence du Dieu qu'elle adore, et renvoie à lui seul toute la gloire du prodige. A ces sentiments d'admiration, de joie, de louange et d'amour, elle ajoute une disposition d'humble et profonde reconnaissance : si elle s'est réjouie, c'est en Dieu, son sauveur, qui l'a préservée du naufrage, et non pas seulement retirée comme le reste des hommes de l'abîme du péché ; il a regardé la bassesse de sa servante, et sa grâce, avec une touchante bonté, a prévenu sa misère ; car il a en soi un poids qui l'attire vers les choses petites, viles et basses : voilà tout le secret de sa prédilection et de ses regards d'amour abaissés sur sa plus chétive créature. Et maintenant, un tel excès d'amour pour elle est d'autant plus merveilleux, qu'il la fera reconnaître et publier *bienheureuse*, non seulement par quelques personnes de sa propre famille, comme sa cousine Élisabeth, mais *par toutes les nations du monde,* et les

générations de tous les siècles. Quelle est la véritable cause de ces prodiges sinon le déploiement des attributs divins, et la seule gloire du Maître dans la manifestation de sa *puissance*, de sa *sainteté*, de sa *sagesse* et de sa *miséricorde*? *Celui qui est puissant* dans la création du monde, dit-elle, Dieu le Père qui a fait paraître sa puissance dans la formation de ces grands cieux, de ce vaste océan, de cette terre, celui-là, pour racheter les hommes, *a fait en moi une opération* plus *grande* encore, plus étendue, plus vaste infiniment : la génération de son verbe, qui porte la *sainteté de son nom* partout où il réside, au ciel et sur la terre.

Mais avec la puissance et la sainteté de Dieu qui éclatent dans le mystère de l'Incarnation, se révèle pleinement sa miséricorde, qui opère la rédemption du genre humain, et qui s'étend d'âge en âge, de *génération en génération, sur tous ceux qui craignent le Seigneur*. Dieu n'a rien de caché pour son épouse ; il découvre à Marie la suite de ses desseins dans le monde : la ruine de l'empire du démon et de l'idolâtrie, la vocation des Gentils, la réprobation des Juifs et leur retour à la fin des temps. C'est ce que Marie exprime par les paroles suivantes, où selon le génie du langage prophétique, elle emploie le passé pour le futur, c'est la remarque de M. Olier (1) et c'est encore l'explication de Bossuet (2). Dieu, par son Verbe incarné, qui est comme *son bras, a déployé sa force ; il a dissipé ceux qui étaient enflés d'orgueil dans les pensées de leur cœur ; il a renversé les puissants de leur trône :* il a fait disparaître le dernier des grands empires qui s'était élevé sur les ruines des Babyloniens, des Perses et des Mèdes, des Grecs ou des Macédoniens ; il détruit le culte impie des démons et fait tom-

(1) *Vie de la très-sainte Vierge. Visitation.* — (2) *Élévations, Magnificat.*

ber leurs temples ; et *ces hommes* que les esprits de malice avaient tenus *humiliés* dans le plus dur et le plus infâme esclavage, *il les a exaltés. Ceux dont les âmes périssent de faim,* les Gentils, privés qu'ils sont des saintes Écritures et de la loi, *il les a remplis de biens, et ceux qui sont comblés de richesses,* les Juifs, dépositaires de ses préceptes, de ses promesses et de son culte, *il les a dépouillés*, en punition de leur ingratitude, de leur orgueil présomptueux, et il les a chassés même de la terre qu'il avait donnée aux patriarches, leurs ancêtres. Enfin *se ressouvenant de sa miséricorde, selon la promesse qu'il a faite à Abraham, et à toute sa postérité, il a reçu Israël, son serviteur,* et recevra encore, à la fin des temps, les restes de ce peuple, pour le faire entrer en part de son saint héritage (1).

Marie demeura environ trois mois dans la maison d'Élisabeth, et, après avoir rempli durant tout ce temps l'office de la plus pure charité, elle retourna dans sa maison. L'Évangile n'a point voulu nous découvrir si la Sainte Vierge fut témoin de la naissance de Jean, qui vint au monde à cette époque. Marie, attachée à sa solitude et prévoyant, dit Bossuet, l'abord de tout le monde au temps de l'enfantement d'Élisabeth, crut-elle devoir le prévenir par sa retraite ? Ou serait-elle demeurée avec tous les autres, humble, cachée, inconnue, sans s'être fait remarquer dans une si grande assemblée, saint Luc évite de nous le dire.

N° 12. — La nativité de saint Jean-Baptiste cause une joie universelle et délie la langue de Zacharie (2). — Cependant l'heure arriva où le saint Précurseur, qui avait commencé, dès le sein maternel, à remplir son ministère, sortit de son étroite prison pour

(1) Comparaison du cantique de Marie avec celui d'Anne, mère de Samuel. *I liv. des Rois*, ch. II°. — (2) *Saint Luc*, I, 57-80.

annoncer par sa naissance celle du Verbe incarné. La naissance de Jean fut bientôt divulguée; tous les parents et les voisins en vinrent féliciter Zacharie et sainte Élisabeth, parce que c'était une maison riche, noble, estimée dans la contrée, et qu'ils s'étaient acquis par leur sainteté les cœurs de tous ceux qui les connaissaient. D'ailleurs, comme on les avait vus si longtemps sans héritier par la stérilité de sainte Élisabeth, et qu'ils étaient tous les deux avancés en âge, l'admiration s'accrut avec la joie, et la miséricorde de Dieu fut célébrée sur Élisabeth, au sujet de cet enfant qui tenait plus du miracle que de la nature. Le saint prêtre Zacharie, toujours muet, ne pouvait exprimer ses sentiments que par son attitude, ses gestes et ses regards; car le moment n'était pas encore venu où sa langue devait être déliée avec tant de mystère. Il fallut attendre le huitième jour, celui de la circoncision. Beaucoup de parents et d'amis de la sainte famille s'assemblèrent dans la maison de Zacharie, conformément à l'usage des Juifs, surtout parmi les nobles; ils se mirent à conférer sur le nom qu'on donnerait à l'enfant. Quelques-uns voulaient le nommer Zacharie, du nom de son père, selon l'usage de conserver dans la famille le nom des ancêtres et le souvenir de leurs vertus. Mais Élisabeth dit avec fermeté : « Non, mais il sera appelé Jean. » On lui remontrait que personne n'avait ce nom dans leur parenté. Et en même temps, ils demandèrent par signes à son père, qui avait perdu l'ouïe aussi bien que la parole, quel nom il lui voulait donner; et il écrivit sur des tablettes : « Jean est son nom. » Et tous furent dans l'étonnement.

Au même instant, continue le récit évangélique, la bouche de Zacharie s'ouvrit, sa langue se délia, et il parlait, bénissant Dieu. Tous leurs voisins furent remplis de crainte, à la vue de ce prodige où la justice de Dieu paraissait autant que sa bonté, sa miséricorde et

sa grâce ; le bruit de ces merveilles se répandit dans tout le pays des montagnes de Judée. Tous ceux qui en furent instruits les recueillirent dans leur cœur, et ils disaient : « Quel sera un jour cet enfant, pensez-vous? car la main du Seigneur était avec lui. Et Zacharie, son père, ayant été rempli de l'Esprit saint, prophétisa et dit : Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël de ce qu'il a visité et racheté son peuple. » Le premier objet de ce cantique est de célébrer, dans le glorieux avénement du Messie, le commencement de la Rédemption des hommes, le règne spirituel de l'Église, et l'accomplissement des antiques promesses, par la délivrance de toutes sortes d'ennemis et de la servitude du péché, et par le renouvellement de l'alliance jurée au père des croyants. C'est ainsi que Dieu a suscité un puissant Sauveur dans la maison de David, son serviteur : le mot de *corne*, dont se sert Zacharie, est selon la remarque de Bossuet, un mot de magnificence et de terreur, qui dans le style de l'Écriture, signifie la gloire, et en même temps, une force incomparable pour dissiper nos ennemis. Et le serment, fait par le Seigneur à son premier serviteur, Abraham, nous est expliqué par saint Paul : « Dieu voulant faire voir avec plus de certitude aux héritiers de la promesse la fermeté immuable de sa résolution, a joint le serment à sa parole, afin qu'étant appuyés sur deux choses inébranlables, par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe, c'est-à-dire, sur la parole de Dieu et sur le jurement qui la confirme, nous ayons une puissante consolation, nous qui avons mis notre refuge dans la possession des biens proposés à notre espérance. » (1) Le second objet du cantique est la personne de saint Jean, le précurseur : « Et vous, enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut : Vous marcherez devant la face

(1) *Hébr.* VI. 13, etc.

du Seigneur pour lui préparer les voies » comme l'ange prédit par Isaïe, et « vous donnerez au peuple la science du salut, afin qu'il obtienne la rémission de ses péchés par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, selon lesquelles le divin Orient » prédit par Malachie, « le soleil levant est venu nous visiter d'en haut, pour éclairer de sa lumière ceux qui sont assis dans l'ombre épaisse de la mort, et pour diriger nos pieds dans la voie de la paix. »

Or, l'enfant croissait et son esprit se fortifiait, et il était dans le désert, jusqu'à ce jour où il devait paraître devant Israël.

§ 2e

Le songe de saint Joseph, la généalogie de l'Homme-Dieu et la Nativité du Sauveur.

N° 13. — Joseph, rassuré par un ange, apprend le mystère accompli en Marie (1). — Tout est préparé pour la naissance prochaine de l'Homme-Dieu. Marie était retournée à Nazareth et demeurait auprès de son chaste époux : plusieurs mois s'étaient écoulés depuis la parole de l'ange, et vers le cinquième mois de l'enfantement virginal de Marie, Joseph, commençant à en découvrir les marques, tomba dans la plus grande perplexité. Il était, comme on l'a vu déjà, l'époux de Marie, et non pas seulement son fiancé, selon l'interprétation de quelques-uns. Mais il ne connaissait pas encore le mystère que l'ange seul devait lui révéler, et ce fidèle gardien de la virginité de son épouse ne pouvait même pas soupçonner ce qui était arrivé par l'opération du Saint-Esprit, car c'était un miracle jusqu'à ce jour sans exemple, et qui ne pou-

(1) S. MATTH., I, 18-25.

vait tomber dans l'esprit humain (2). La sagesse de Dieu éclate ici dans le mariage de Joseph, destiné à voiler, pour un temps, aux yeux des hommes, le secret divin, et à préparer au Fils de Dieu une entrée dans le monde et un avénement digne de lui, dans les circonstances délicates de sa conception et de sa naissance. Il ne convenait pas, dès ce premier moment, que son honneur et la pureté de sa mère eussent rien à souffrir de l'injustice ou de la malignité des hommes. En outre, ce mariage devait servir : 1° à constater, devant la loi juive, l'origine de Marie et sa descendance de la famille de David par le lien de parenté qui unissait Marie et Joseph, époux et membres de la même tribu; 2° à éloigner de l'auguste Vierge le soupçon et l'accusation d'adultère aux yeux d'Hérode et des Juifs, qui auraient pu flétrir ou condamner la naissance du divin Enfant et, selon la rigueur de la loi, lapider sa mère; 3° à donner un chef à la sainte famille, un soutien à l'enfance de Jésus, une consolation à Marie et un guide du voyage dans la fuite en Égypte; 4° saint Ignace, martyr, ajoute le motif de cacher au démon le mystère de la naissance du Verbe et le grand fait de son apparition sur la terre, que Satan ne devait connaître pleinement que par la mort et la résurrection du Fils de Dieu.

Le silence de Marie à l'égard de Joseph fut en même temps le fruit le plus admirable de sa prudence et la preuve la plus touchante de son humilité autant que de sa confiance en Dieu, qui ne pouvait la tromper : il n'appartenait qu'au ciel de tirer le juste Joseph de son doute et de son anxiété, comme il n'avait été donné qu'à l'ange du Seigneur d'éclairer Marie sur l'accomplissement des desseins de Dieu dans le mystère de sa maternité divine.

(2) *Élévat. de Bossuet*, XVI[e] sem., 1[re] élévat.

Un ange vint en effet rassurer le juste Joseph, dont la modération et la discrétion ne tardèrent pas à être récompensées. Lorsqu'il songeait, en lui-même, à quitter en secret celle que la loi de Dieu ne lui permettait pas de garder sans crime, et qu'il ne pouvait se résoudre à diffamer devant les tribunaux, persuadé de l'innocence de son épouse, l'ange lui apparut dans son sommeil : « Joseph, fils de David, lui dit-il, ne craignez point de prendre avec vous Marie, votre femme ; car ce qui est né en elle est du saint Esprit. » Le messager céleste ne se contente pas de ramener le calme dans ce cœur troublé par différentes pensées ; il reconnait à Joseph le droit paternel d'imposer le nom de Jésus au Fils de Marie, qui lui appartient comme étant le fruit de leur commune virginité. « Or tout cela se fit, ajoute l'évangéliste saint Matthieu, ou mieux encore l'ange lui-même, afin que fut accomplie cette parole que le Seigneur a dite par le prophète : « Voilà que la Vierge concevra et enfantera un fils, à qui on donnera le nom d'Emmanuel, ce que l'on interprète, Dieu avec nous. Ainsi réveillé de son sommeil, Joseph fit comme l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et prit sa femme avec lui. Or il ne l'avait point connue, quand elle enfanta son fils premier né, à qui il donna le nom de Jésus. » C'est en ces paroles et selon le style ordinaire et familier de nos saints livres, que nous est déclaré le plus sublime et le plus doux mystère de Marie, Mère de Dieu, toujours Vierge, avant, pendant et après la conception de son Fils.

N° 14. — La généalogie humaine du Sauveur (1). — A ce mystère de la conception virginale du Sauveur se rattache l'accomplissement d'une autre prophétie, réalisée dans le Fils de la Vierge, par sa royale descen-

(1) *S. Matthieu*, I. — *S. Luc*, III.

dance de David. Saint Matthieu commence à nous donner la généalogie *naturelle* de Joseph, pour arriver, par voie de conséquence, à celle de Marie, appartenant à la même tribu et à la même famille : fait aussi notoire chez les Juifs, pour qui écrivait saint Matthieu, que l'obligation elle-même de la loi, qui forçait à ne pas aliéner l'héritage paternel, et imposait à une fille unique le devoir de contracter mariage avec son proche parent (1). Personne, dans la nation, au temps de l'évangéliste, n'ignorait ce lien de parenté entre Marie et Joseph. Aussi, d'après l'ordre public, qui fut donné sous Auguste, de faire écrire son nom au lieu de son origine : « Joseph fut à Bethléem avec Marie, son épouse, pour se faire inscrire avec elle. » Du reste l'usage était chez les Juifs de ne donner que la généalogie du père, et saint Matthieu a voulu s'y conformer, et suivre, en toute rigueur, la ligne paternelle, qui établit la descendance de Joseph, de la race royale de David. Saint Luc, écrivant pour les Gentils, arrive au même but, par une voie différente, et ne laisse pas que de mêler la race sacerdotale de Lévi à la race royale de Juda, comme nous allons le voir ; car selon la remarque de Bossuet, « quoique Jésus-Christ dût descendre de Juda, et non de Lévi et d'Aaron, il convenait qu'il y eût quelque parenté entre sa famille et celle d'Aaron ; ce qui fait que la sainte Vierge était cousine d'Élisabeth, et que ces deux saintes parentes ont eu des ancêtres communs ; par où il paraît qu'encore que le sacerdoce d'Aaron ne pût être celui de Jésus-Christ, il ne devait pas lui être entièrement étranger, et qu'il devait y avoir de l'alliance entre les deux. »

Voici cette double généalogie, telle qu'elle nous est donnée par les évangélistes :

(1) *Num.* 36.

SAINT MATTHIEU.	SAINT LUC.
	Adam.
	Seth.
	Hénos.
	Caïnan.
	Malaléel.
	Jared.
	Hénoch.
	Mathusalé.
	Lamech.
	Noë.
	Sem.
	Arphaxad.
	Caïnan.
	Salé.
	Héber.
	Phaleg.
	Ragau.
	Sarug.
	Nachor.
	Tharé.

1re période des patriarches jusqu'à David.

Souche commune.

Abraham.	
Isaac	
Jacob.	
Juda.	
Pharès.	
Esron.	
Aram.	
Aminadab.	
Naasson.	
Salmon.	
Booz.	

SAINT MATTHIEU.		SAINT LUC.
Obed.		
Jessé.		
David.		

2e période des rois depuis David.

David.		
Salomon.		Nathan.
Roboam.		Mathatha.
Abia.		Menna.
Asa.		Melea.
Josaphat.		Éliakim.
Joram.		Jona.
Ochosias.	rois omis.	Joseph.
Joas.		Juda.
Amasias.		Siméon.
Ozias.		Lévi.
Joatham.		Mathat.
Achaz.		Jorim.
Ézéchias.		Éliézer.
Manassé.		Jésus.
Amon.		Her.
Josias.		Elmadan.
		Cosan.
		Addi.
		Melchi.
		Néri.

3e période des chefs ou conducteurs de Juda.

Jéchonias.		
Salathiel.		Salathiel.
Zorobabel.		Zorobabel.
Abiud.	Résa.	
Éliacim.	Joanna.	
Azor.	Juda.	
Sadoc.	Joseph.	

SAINT MATTHIEU.	SAINT LUC.
Achim.	Séméi.
Éliud.	Mathatias.
Éléazar.	Mahat.
Mathan.	Naggé.
Jacob.	Hesli.
	Nahum.
	Amos.
	Mathatias.
	Joseph.
	Janné.
Joseph.	Melchi.
	Lévi
Jésus.	Mathat.
	Héli.

Saint Matthieu partage la généalogie de saint Joseph, depuis Abraham, en trois périodes qui correspondent au temps des patriarches et des juges, au temps des rois avant la captivité de Babylone et au temps des chefs après la captivité : il compose chaque série de quatorze générations, et, pour obtenir ce nombre, dans le but de faciliter la mémoire, il semble faire figurer David à la fin de la première série et au commencement de la seconde ; ce simple mode de division, indiqué par l'évangéliste lui-même, dispense d'insérer le nom de Joachim entre ceux de Josias et de Jéchonias, comme quelques-uns proposent de le faire, afin de compléter le nombre des générations. L'omission de quelques noms intermédiaires, selon l'usage des anciens Juifs et même des Arabes modernes, dans leurs généalogies, n'en détruit pas la valeur et laisse subsister l'autorité de la pièce entière, quoique dans cette longue chaîne de générations quelques anneaux vinssent à manquer. C'est ainsi que trois noms se trouvent supprimés par saint Matthieu dans la série des rois de

Juda : Ochozias, Joas et Amasias, successeurs de Joram, princes maudits et rejetés de Dieu, voués à l'extermination par le prophète, comme un reste impur de la maison d'Achab, par leur alliance avec Athalie, fille de Jézabel ; lors même qu'on ignorerait la raison de cette suppression, dans le dessein de l'évangéliste, il suffit de s'attacher au nombre de générations qu'il présente, et à la symétrie qu'il veut établir entre les trois périodes. Cette même omission de quelques noms paraît-elle devoir être admise dans la première série des patriarches, où les seuls personnages de Booz, d'Obed et de Jessé remplissent, depuis Rahab, un espace d'environ 350 ans ou même 366 ans? Il est permis de le supposer, si l'on veut maintenir l'identité de Rahab avec celle dont il est parlé au livre de Josué, et si l'on trouve trop d'invraisemblance à ces générations successives, dans un âge avancé et même plus que centenaire.

La généalogie de saint Joseph ou de la très-sainte Vierge, donnée par saint Luc, ne présente guère d'autre difficulté que celle de sa conciliation avec la généalogie donnée par saint Matthieu. La partie commune est la description de la souche principale qui s'étend d'Abraham à David, et vers laquelle viennent converger deux lignes différentes. Abraham était le père de la nation juive et l'héritier de la promesse, et c'était dans *un de sa race*, comme le remarque saint Paul (1), d'après la Genèse (2), que devait se réaliser la naissance du Christ et la rédemption du genre humain. David était de la race de Juda, et la tige de cette dynastie royale, sur laquelle devait se greffer le règne spirituel du Messie. Au sang royal de Juda a pu venir se joindre celui de Lévi par quelque lien de parenté ou d'affinité, comme on le voit dans saint Luc, puisque Élisabeth,

(1) *Rom.* X. 4. — *Galat.* III. 16. — (2) XXII. 18.

femme de Zacharie était cousine de la très-sainte Vierge.

Mais d'où vient que l'évangéliste saint Luc nous présente, à partir de Nathan, fils de David, une longue série d'ancêtres différents de Notre-Seigneur, dans cette liste, où l'on ne retrouve que deux noms, Salathiel et Zorobabel, insérés dans la liste de saint Matthieu? La première réponse à cette question, et sans doute la plus simple, est celle qui distingue les deux branches, comme étant l'une des ancêtres de Joseph, et l'autre des ancêtres de Marie. selon la descendance naturelle et directe : ainsi, Jacob serait le père de Joseph, et Joachim, Eliakim ou Héli, même nom en hébreu, serait le père de la très-sainte Vierge. Il suffirait alors de dire avec saint Luc, que Jésus, tout en passant pour le fils de Joseph, descendait véritablement d'Héli, le beau-père de Joseph : « *Ut putabatur filius Joseph, qui fuit Heli.....* » ou selon le texte grec : « *On, os enomiseto, uios Ioseph, tou Eli.....* » Cette explication ne manque pas de vraisemblance, mais ne date que du seizième siècle. La seconde réponse, plus autorisée et plus ancienne, s'appuie sur le témoignage des Pères. Jules Africain, qui vivait dans la Palestine, au commencement du troisième siècle, nous dit tenir cette interprétation des parents mêmes du Sauveur. Ce serait encore la généalogie de Joseph que saint Luc aurait transcrite, mais la généalogie *légale*. D'après Jules Africain, Jacob était père de Joseph, selon la nature, comme l'indique le mot « genuit » employé par saint Matthieu ; Héli ne l'était que selon la loi. Mathan, descendu de David par Salomon, et Melchi, issu du même David par Nathan, épousèrent, l'un après l'autre, une femme nommée Estha. Melchi est regardé comme le prédécesseur immédiat d'Héli, dans la liste consultée par Jules Africain, quoique deux nom sintermédiaires, Lévi et Mathan, les séparent dans

nos listes actuelles : le changement du nom ne peut tenir qu'à une omission ou à une faute du copiste dans les généalogies, et laisse subsister le fonds de l'explication. De la même mère et de deux pères différents seraient venus Jacob et Héli, frères utérins. Héli s'étant marié, et étant mort sans enfants, Jacob épousa sa veuve, d'après la loi du lévirat (1) et en eut Joseph. Or, cette loi attribuait au frère défunt l'enfant provenu de sa veuve, ainsi que le rapporte saint Luc : « *qui fuit Heli.* »

Quelle que soit l'opinion que l'on choisisse, le dessein de saint Luc, comparé à celui de saint Matthieu, est digne de la plus grande attention : selon saint Augustin, qui voit un profond mystère dans la manière de procéder de chaque évangéliste, saint Matthieu, par les générations *descendantes*, d'Abraham jusqu'à Joseph et à la nativité de Jésus-Christ, a voulu marquer l'origine de la chair, la ressemblance de cette chair de péché, que le Sauveur a prise avec le poids de nos fautes ; la transmission de la faute originelle, et l'héritage funeste qui passe de génération en génération ; et en taisant le nom des saintes femmes, selon une autre remarque de saint Jérôme, l'évangéliste n'a inséré dans la généalogie de Notre-Seigneur que le nom des pécheresses, afin de proclamer le dogme de la rémission des péchés par le sang de Jésus. C'est aussi la réflexion de Bossuet (2) : « Pour en revenir à la famille royale, qui était proprement celle du Sauveur, dit-il, il faut observer que bien qu'il fût le saint-des-saints, non-seulement il est sorti de rois pécheurs et méchants, mais encore que les seules femmes qu'on marque comme ses aïeules sont une Thamar ; une Ruth moabite, et sortie d'une race infidèle ; et enfin, une Bethsabée, une adultère ; tout cela se fait pour l'espé-

(1) *Deut.* XXV. 5. — (2) *Élév.* XIII[e] sem. V[e] élévation.

rance des pécheurs, dont Jésus-Christ ne veut pas être éloigné, et ne dédaigne pas le sang ; mais il s'en montre le rédempteur. »

Dans les générations *ascendantes,* décrites par saint Luc, pour nous faire remonter jusqu'à Dieu, d'où est sorti Adam innocent, saint Augustin trouve exprimée l'abolition entière de nos péchés et leur expiation par le sang du Fils de Dieu : tandis que le premier évangéliste parle de Salomon et du péché de Bethsabée, sa mère, le second nomme Nathan et rappelle David expiant son péché avec Bethsabée, à la voix du prophète. Saint Luc commence la généalogie du Christ le jour même de son baptême et de sa consécration publique et sacerdotale, où se fait entendre la parole du Père céleste, et lorsque paraît sur les bords du Jourdain l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde. Telle est cette généalogie du nouveau pontife, pris, il est vrai, d'entre les hommes, mais pour nous élever à Dieu, passant par David pénitent, comme pour nous indiquer la voie du retour, remontant jusqu'au patriarche Abraham, l'héritier de la promesse et de la divine adoption pour tout son peuple, enfin parvenant jusqu'à Dieu lui-même et nous associant à la filiation divine par la grâce de son sacerdoce (1).

N° 15. — La génération divine du Verbe (2). — L'évangéliste saint Jean nous livre le dernier mot de ce grand mystère lorsqu'il nous raconte la génération éternelle du Verbe, qui est descendu des cieux et s'est fait chair pour habiter parmi nous.

Le Verbe est considéré, en premier lieu, dans le sein du Père, où l'aigle des évangélistes nous décrit en trois mots son *éternité,* sa *personnalité* divine et sa

(1) *Instit. Théolog., auctore* BONAL, t. II, 490. — (2) S. JEAN, I, 1-14.

consubstantialité, principe de toutes les œuvres de Dieu et de toutes les lumières de la foi : ce grand article du Symbole est mis en tête de l'Évangile, afin de prémunir les fidèles contre les erreurs des gnostiques et des ariens : « Au commencement » du monde et de tous les temps « était le Verbe. » « Il était, » remarque à son tour l'auteur des *Élévations* (1), il ne commençait pas, « il était ; » on ne le créait pas, on ne le faisait pas, « il était. » Voilà l'éternité du Verbe, c'est-à-dire de la Parole intérieure, de la Pensée, de la Raison, de la Sagesse de Dieu, qui est l'image substantielle et parfaite que Dieu forme de lui-même en se connaissant, et la réelle splendeur de sa gloire. « Et le Verbe était avec Dieu » ou plutôt, il était chez Dieu, *apud Deum*, subsistant en Dieu, comme une personne distincte, mais non détachée de Dieu, comme un autre lui-même, qui demeure dans le sein qui l'a produit : c'est le Fils unique qui est dans le sein du Père » ainsi que nous le représente saint Jean, éternellement engendré de Dieu et subsistant éternellement en lui. Et cette personne est divine, *consubstantielle* à Dieu son père : « Et le Verbe était Dieu. » « Ce Verbe, au commencement, était avec Dieu et en Dieu » reprend l'évangéliste. Avant le premier jour de la création, avant la lumière, avant les anges, il était déjà, il était seul en son Père, auprès de son Père, au sein de son Père, c'est-à-dire qu'il était Dieu, et qu'il était Fils.

Et celui qui n'a pas été fait a fait toutes choses. Le verbe apparait maintenant dans ses relations *extérieures* avec le monde physique et le monde moral : « Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. » La création entière est l'œuvre commune des trois personnes divines, et le

(1) II^e^ semaine, VII^e^ élévation.

Fils est associé à l'opération du Père, non comme une cause ministérielle, mais comme une cause première et principale, qui ordonne et arrange tout dans le monde : le Verbe est la sagesse éternelle, engendrée dans le sein du Père, avant les collines, disent nos livres saints (1) et qui se joue en sa présence, et se délecte par la facilité et la variété de ses desseins et de ses ouvrages. Principe de toutes choses, il en est aussi la fin, selon la doctrine de saint Paul. « En lui ont été créées et fondées toutes choses, et celles qui sont dans les cieux, et celles qui sont sur la terre, les visibles et les invisibles ; toutes choses ont été créées par lui et pour lui ; il est avant tout, et toutes choses subsistent par lui » (2). Le Verbe, ou le Fils de Dieu est donc, en union avec le Père, le créateur *unique et universel;* et c'est en vain que les gnostiques ont voulu attribuer l'œuvre de la création, non au Dieu suprême, mais à des génies inférieurs, ou qu'ils ont prétendu réserver à Dieu ou au *Logos* la création des substances spirituelles, en supposant la matière éternelle ou incréée (3).

La création des six jours par le Verbe n'est que le commencement de son œuvre : La vie et la lumière, que lui seul répand dans le monde et parmi les hommes, doivent couronner le plan divin : « En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes. » Il y a une vie purement végétative, qui fait croître et pousser les plantes. Que cette vie est grossière ! qu'elle est morte, s'écrie Bossuet ! Un autre élément de vie nous fait voir, goûter, sentir, marcher ; que cette vie, ajoute-t-il, est animale et muette ! On appelle vie, entendre, connaître, se connaître soi-même, connaître Dieu, le vouloir, l'aimer, vouloir être heureux avec lui et en lui ;

(1) *Proverb.* VIII, 22. — (2) *Coloss.* I, 16. — (3) M. DEHAUT, t. I, 266.

l'être par sa jouissance, voilà la véritable vie. Et cette vie pleine, qui est dans le Verbe, est la lumière des hommes, non seulement par la raison qui nous éclaire, mais encore par la foi qui nous élève jusqu'à Dieu. Cette vie en Dieu consiste en une union intime avec lui, en une connaissance, une possession paisible de la vérité, qui a sa consommation dans la gloire et la félicité des saints. Le Verbe est pour les hommes, aussi bien que pour les anges, le principe de cette vie *raisonnable* et de cette vie *surnaturelle*. Il a fait jaillir, à sa parole, la lumière matérielle et visible, comme un premier élément d'ordre et de vie dans l'organisation du monde ; il est encore la lumière des esprits, et c'est lui qui éclaire tout homme venant en ce monde, ainsi que le dit un peu plus loin l'Évangéliste, en reprenant son discours ; la réfutation de l'erreur des *Johannistes* semble un instant en interrompre le fil : ces hérétiques étaient des disciples de saint Jean-Baptiste, répandus alors dans l'Asie-Mineure, où saint Jean exerçait son ministère apostolique ; ils persistaient à reconnaître, à l'exclusion de Jésus-Christ, Jean-Baptiste comme le Messie véritable, et comme la *lumière de vie*, venue sur la terre pour éclairer les hommes. On trouve encore actuellement en Turquie, remarque M. l'abbé Dehaut (1), une secte d'hérétiques, nommés Zobéens, qui paraissent être descendants des premiers. Ils forment une population de 1300 à 1400 âmes, disséminées dans plusieurs bourgs, et payant un tribut à la Porte. Ces sectaires ne connaissent que le baptême de saint Jean, qu'ils renouvellent chaque année ; ils reconnaissent saint Jean pour leur maître et leur sauveur ; ils l'appellent *la lumière* ou le Christ, et regardent Jésus-Christ lui-même comme un faux Messie. Afin d'opposer la vérité à l'erreur, l'Évan-

(1) *Évang. expliqué*, I, 269.

géliste montre les vrais rapports de Jean-Baptiste avec Jésus-Christ, d'un simple envoyé et d'un homme avec celui qui est Dieu et la lumière par essence : « Il y eut un homme, envoyé de Dieu, dont le nom était Jean, appelé à rendre témoignage à la lumière : il n'était pas la lumière véritable, mais le témoin et le précurseur de la lumière. »

Le rôle du saint précurseur apparaît, dans ce passage, comme une preuve nouvelle de la divinité du Verbe ; Celui qui est la lumière originelle et divine a lui dans les ténèbres de l'erreur, de l'idolâtrie, de la superstition, sans les dissiper, malgré le soin qu'il a pris de préparer les cœurs à sa venue par le ministère de saint Jean-Baptiste : les ténèbres n'ont point compris la lumière, et des yeux troublés par de vains objets, retenus par des vues d'intérêt ou de curiosité, captivés par la passion ou tristement aveuglés par l'orgueil, n'ont pas su l'apercevoir. Ce n'est point la faute de la lumière, qui est offerte à tous : « Le Verbe, qui est le soleil de nos âmes, illumine tout homme venant au monde ; il brille au milieu de ce monde, qui est l'univers, fait de ses mains, et les miracles de sa puissance, non plus que les opérations de son amour, n'ont pu éclairer les esprits ni toucher les cœurs. » Le mystère de son Incarnation va faire éclater son infinie sagesse, sa gloire et sa miséricorde.

« Il est donc venu, en personne, chez les siens, » chez son peuple, en un coin de la Judée, « et les siens ne l'ont pas même reçu. » L'acceptation de la lumière et de la grâce est laissée à la liberté de l'homme, qui a toujours le triste privilège de repousser le don de Dieu. Mais aussi tous ceux qui veulent recevoir le Verbe, cette parole intérieure, obtiennent la prérogative de devenir enfants de Dieu, et frères de Jésus-Christ, le Verbe incarné, « ceux qui croient en son nom » : la *foi* est la première condition de la filiation divine ;

elle est le premier germe de notre régénération ; mais il faut qu'elle soit animée par la *charité* pour nous donner la vie de la *grâce,* qui est la vie divine, et avec cette vie le *pouvoir* d'être consommés en Dieu par la gloire et le droit à l'héritage céleste. Mais la nature de cette filiation surnaturelle est toute différente de celle de la chair : ceux qui portent le nom et la qualité d'enfants de Dieu, « ne sont point nés du sang ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu. » Ce n'est point en suivant la chair et le sang, ajoute Bossuet, que nous concevrons ces chastes désirs ; ce n'est point par le mélange du sang, par le commerce de la chair, par sa volonté et par ses désirs, ni par la volonté de l'homme, que nous devenons enfant de Dieu. Notre naissance est une naissance virginale : Dieu seul nous fait naître de nouveau comme ses enfants (1).

« Et le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous, et y a fait sa demeure, et nous avons vu sa gloire, comme la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité. » Voilà le *Médiateur* abaissé jusqu'à nous et descendu des splendeurs de sa gloire dans l'infirmité de notre chair. Pour nous faire devenir enfants de Dieu, il a fallu que son Fils unique se fît homme. C'est par le Fils unique et naturel, conclut Bossuet, que nous devions recevoir l'esprit d'adoption. Cette nouvelle filiation, qui nous est venue, n'a pu être qu'un écoulement et une participation de la filiation véritable et naturelle. Le Fils est venu à nous et nous avons vu sa gloire. « Il était la lumière, » et c'est par l'éclat et le rejaillissement de cette lumière que nous avons été régénérés (2).

(1) *Élévat. de Bossuet,* II[e] sem., XIV[e] élév. — (2) *Œuvres de Mgr Pie,* t. V, p. 150.

N° 16. — Naissance temporelle du Verbe incarné. Sa date (1). — La naissance temporelle du Verbe fait chair est le grand événement qui reste à raconter, comme étant placé au centre de l'histoire du monde, et dominant tous les siècles que Jésus-Christ a faits ; car Dieu a constitué son Fils, selon la remarque de saint Paul, l'héritier de toutes choses, le Créateur et le Maître de tous les temps : « *Quem constituit hæredem universorum, per quem fecit et sæcula.* »

Il n'est pas étonnant que la date de cette naissance, ou l'*ère* appelée *chrétienne*, ramène à soi toutes les autres dates et les plus célèbres époques de la chronologie; et partage, comme en deux versants, les immenses groupes de faits, qui se sont accomplis avant et après Jésus-Christ ; et l'humble crèche, semblable à la petite pierre que Daniel avait vue détachée de la montagne, allait renverser la statue et tous les grands empires, représentés par divers métaux. La précision de cette date ou de l'année fixe de la naissance de Jésus-Christ peut laisser quelque chose à désirer; mais qu'importe la différence de quelques années, anticipées sur notre ère vulgaire, dans une si longue série de siècles ?

« En ce temps, dit l'évangéliste saint Luc (2), parut un édit de César Auguste qui ordonnait de faire le dénombrement de tous les habitants de la terre. Ce fut le premier dénombrement qui se fit par Cyrinus, gouverneur de Syrie ; et tous allaient se faire inscrire, chacun dans la ville dont il était originairement sorti. »

Ce passage de l'Évangile semble autoriser à placer l'époque de la naissance du Sauveur le 25 décembre de l'an 747 de la fondation de Rome, et l'an 4707 de la période julienne; mais toujours avant l'an 750 ou an 4 de l'ère vulgaire, date certaine de la mort d'Hérode.

(1) *Saint Luc*, II. 1-7. — (2) II, 1.

Deux questions se présentent au sujet du dénombrement, mentionné par saint Luc : 1° un *recensement général* des personnes, comprenant les habitants de la Judée, s'est-il fait à l'époque de la naissance de Jésus-Christ? 2° ce recensement a-t-il été fait par Quirinius, ou sous le gouvernement de Quirinius?

La 1ère question paraît facile à éclaircir par le rapprochement des dates et la distinction de plusieurs recensements, dont il importe de préciser la nature. Une simple opération cadastrale sur les formes et les mesures des provinces, des cités et des terres de l'empire dut précéder le recensement des personnes; en effet, cette opération, au témoignage d'Éthicus Ister, dans sa *cosmographie,* commença l'an 44 avant notre ère, et se prolongea pendant 25 ans, jusque sous le règne d'Auguste. Ce n'était que la préparation du *recensement universel* des personnes et des biens, que l'empereur Auguste ordonna vers l'an 746, le *premier dénombrement* dont parle saint Luc. Paul Orose, saint Isidore de Séville, mais surtout Cassiodore nous donnent à ce sujet de précieux renseignements. « Au temps d'Auguste, dit ce dernier, le monde romain fut divisé en domaines, et *décrit par le cens,* afin de déterminer d'une manière certaine pour chacun, l'étendue de la propriété, en raison de laquelle il devait payer sa part de tribut. » Enfin Suidas, dans son *lexique,* écrit vraisemblablement au Xe siècle, rapporte une tradition ancienne et tout à fait digne de foi, au sujet de ce *recensement général* : « César Auguste, dit-il, confia à vingt personnes, d'une vertu et d'une intégrité éprouvées, le soin du recensement à faire dans les provinces. Ils firent le *recensement des personnes et des biens,* et l'empereur ordonna qu'une partie de ces listes fut déposée dans le trésor. » Suidas ajoute en propres termes, d'accord avec saint Luc : « ce fut le premier recensement. » L'exécution de cet édit regardant tout l'empire

n'a pu être l'œuvre d'un jour, ni même d'une seule année. Le recensement fait en Judée, même avant la mort d'Hérode, s'explique par les dispositions d'Auguste à l'égard de ce prince, « qu'il avait jadis traité en ami, et qu'il voulait désormais traiter en sujet, » comme il l'écrivait lui-même. Le prétendu silence d'Auguste et des historiens de son temps sur ce premier recensement général, ne serait qu'un argument négatif, aussi bien que le silence de Josèphe, qui ne fait mention que du dernier recensement opéré l'an 6 de notre ère, parce que le prélèvement de l'impôt qui l'accompagnait, suscita des troubles. Du reste, Tacite, Suétone et Dion Cassius, rendant compte du testament d'Auguste, intitulé : *Breviarium imperii*, sommaire de l'empire, livre aujourd'hui perdu, établissent en propres termes « que ce livre contenait les ressources de l'état, le nombre de citoyens et d'alliés sous les armes, de flottes, des royaumes, des provinces, les tributs et les redevances, » en un mot l'objet du recensement universel (1).

La deuxième question se rapporte au personnage et au rôle de Quirinius dans l'opération du premier recensement général, qui coïncide avec la naissance du Sauveur, ou dans l'accomplissement du dénombrement postérieur, auquel le peuple juif ne se prêta qu'après une longue résistance.

Publius-Sulpicius Quirinius ou Cyrinus était un sénateur romain opulent et considéré qui fut revêtu des plus hautes fonctions sous César Auguste ; il avait obtenu le consulat et les honneurs du triomphe et un commandement très-étendu en Orient, qu'il conserva pendant le gouvernement général de Caïus César. Il paraît avoir exercé le pouvoir et porté le titre de légat ou lieutenant de César, en Syrie, avant la mort d'Hérode, et joua un double rôle dans le gouvernement de

(1) *Revue des questions historiques.* T. II. 1.

cette province à deux époques différentes. A l'époque du premier recensement général, il était déjà en Asie-Mineure, muni de grands pouvoirs, et l'on a le droit de supposer que Sextius-Saturninus, auquel Tertullien attribue le recensement de Bethléem, comme gouverneur de Syrie, n'agissait que par les ordres de Cyrinus. Le texte de saint Luc peut être maintenu dans sa traduction la plus simple et la plus littérale ayant cours chez les Pères de l'Église, « que le premier dénombrement se fit sous la présidence de Cyrinus. » sinon par Cyrinus en personne, qui du reste avait la haute main sur le gouvernement de la province de Syrie. La restitution du monument de Tivoli par M. Mommsen, en ce qui regarde le nom de Quirinius, et les différents rôles qu'il eut à remplir, selon cette inscription nouvellement découverte, favorise ce sentiment. La date de la naissance du Sauveur se trouve ainsi rapprochée de celle du proconsulat de Quirinius en Asie, et le passage de saint Luc reçoit une confirmation, au lieu d'un démenti, d'une connaissance plus approfondie de l'histoire profane.

Auguste, en décrétant le recensement général de la terre, comme s'il eût été maître du monde entier, voulait connaître le nombre, les forces et les richesses des sujets de l'empire ; afin, dit Florus, d'inscrire sur des tables tous les détails de patrimoine, de dignité, d'âge, de profession ou de fonctions. Ces descriptions s'appelaient *cens,* et Cicéron dit que les censeurs du peuple doivent mentionner les ancêtres, les enfants, les domestiques et la fortune de chacun. Les desseins de Dieu, en soumettant Marie et Joseph et même son propre fils à l'édit du prince, étaient bien différents de ceux de l'empereur ; cette agitation universelle de tous les sujets, qui allaient se faire inscrire dans leur ville natale, n'était que l'exécution des ordres de la Providence, et l'orgueil de César aidait à l'accomplis-

sement du plus humble des mystères, dans ce voyage de Bethléem, qui devait être le lieu de la naissance du Messie, selon la parole du prophète. Dieu se servait encore de l'empereur romain, pour constater officiellement, que Jésus était de la maison de David. Les registres de l'empire devaient rendre un témoignage irréfragable à cette naissance du Sauveur, dans la ville qui fut le berceau de sa race. Saint Justin, martyr, Tertullien, et après eux, saint Chrysostome, renvoient aux registres publics de ce dénombrement et à ces actes authentiques, qui sans doute existaient encore de leur temps.

Saint Luc ne manque pas de nous dire, que « Joseph partit de Nazareth, ville de Galilée, pour se rendre en Judée, dans la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, et qu'il voulait se faire inscrire avec son épouse, qui était enceinte. »

Il est vrai que chez les Juifs, les femmes n'étaient point obligées de se faire inscrire ; mais le recensement, chez les Romains, comprenait aussi les femmes, et exigeait au moins leur inscription, sinon leur présence, comme nous l'apprend Denys d'Halicarnasse (1). Bien plus, on exigea dans les provinces la présence des enfants mâles et des filles, comme l'atteste Lactance (2).

« Or, quand ils furent à Bethléem, le temps d'enfanter de Marie s'accomplit ; et elle mit au monde son fils premier né, et elle l'enveloppa de langes, et elle le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. » Ces paroles, aussi simples qu'elles sont touchantes, font tout le récit de l'Évangéliste, quand il veut nous peindre la naissance

(1) *Dion. Halic.* IV. 15. — (2) M. Wallon. *Croyance à l'Évangile*, 369.

d'un Dieu. Marie met au monde son fils, *premier né*, « primogenitum » c'est-à-dire, son fils unique, qui était la fleur de sa virginité, et les prémices de l'oblation qu'elle devait présenter au temple, selon la loi des premiers nés ; ce Fils, qui est aussi appelé le Fils unique et le premier né de Dieu, le premier né de toute créature, « primogenitus omnis creaturæ. »

Baronius, dans ses annales, sur le témoignage de plusieurs auteurs, ajoute un fait merveilleux qui semblait inviter déjà la ville de Rome à partager la joie de Bethléem : il raconte que la Sainte Vierge apparut à l'empereur Auguste, au Capitole, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. L'empereur, averti auparavant par un oracle qu'un enfant hébreu devait faire rentrer les vieilles divinités de Rome dans les ombres inférieures, fit élever, sur le Capitole, un autel, avec ce titre : « *Ara Primogenito Dei.* » Sur le même emplacement on voit se dresser encore aujourd'hui l'église d'*Ara cœli* élevée par Constantin. Mais le premier et le plus vénérable autel sera toujours la crèche de Bethléem, où furent déposés, avec tant de respect et d'amour, les membres de l'Enfant Dieu, par les mains virginales de l'auguste Mère.

N° 17. — Bethléem, lieu de la naissance du Messie, et la crèche de l'étable. — Bethléem de Juda ou d'Éphrata, ainsi nommée pour la distinguer d'une autre ville moins connue de la tribu de Zabulon, est située sur la pente d'une montagne qui s'étend de l'est à l'ouest, à six milles de Jérusalem. Selon le récit des voyageurs, cette ville, autrefois assez considérable, n'est plus qu'un assemblage confus de masures habitées par la misère et la servitude. On y trouve cependant, ajoute M. Michon (1), la forme des maisons telle

(1) *Vie de J.-C.*, II, 138.

qu'elle devait être au temps du Sauveur : comme celles de Jaffa et de Rama, elles sont carrées, avec un toit en terrasse et un escalier extérieur. Les femmes ont toutes le même costume, c'est-à-dire une robe bleue, une tunique rouge et sur la tête un voile blanc qui descend jusqu'à la moitié du corps. Les hommes gardent pour eux aujourd'hui les souliers couleur de pourpre, et les femmes vont nu-pieds. On fait remarquer (1) que Bethléem, non plus que le reste de la Palestine, ne possédaient point de véritables *hôtelleries*, dans le sens français de ce mot. La maison du riche avait une pièce destinée à la réception des hôtes ; le toit du pauvre ou la tente des pasteurs était généreusement partagée par l'étranger qui s'y présentait ; en outre, à la porte de chaque bourgade, on avait établi, pour les caravanes de passage, un abri destiné aux hommes et aux marchandises. C'est ce que saint Luc désigne sous le nom de *cataluma,* lieu où l'on décharge les fardeaux. A côté de ce *caravenserai,* terme oriental, ou de ce *diversorium,* les animaux avaient le *præsepium,* où ils trouvaient eux-mêmes le repos et la nourriture que leurs maîtres leur donnaient.

La crèche, le *præsepium* n'était donc pas dans l'étable d'une maison des champs ; elle occupait le fond d'une grotte creusée dans un rocher, à l'extrémité orientale de Bethléem, où l'a vue saint Jérôme : « De quels discours me servirai-je, s'écrie ce Père venu, à son tour, chercher l'hospitalité de l'étable, pour célébrer la grotte du Sauveur et cette crèche où un petit enfant a pleuré? Mon silence l'honorera plus que des paroles toujours trop faibles. O Bethléem, chétive petite grotte, c'est en toi, c'est en ton enceinte qu'est né le Créateur du ciel ; c'est là qu'il a été enveloppé de langes, visité par les bergers et adoré par les

(1) ROHAULT DE FLEURY. *Évangile et Iconographie, etc.*, I, 41.

rois mages. Ce lieu est plus saint que la roche tarpéienne qui n'a attiré du ciel que la foudre ! » Cette grotte, sanctifiée par l'accomplissement d'un si grand mystère, est aujourd'hui couverte par une église : elle a environ douze mètres de longueur de l'est à l'ouest, et cinq mètres dans sa plus grande largeur, qui se réduit à près d'un mètre au fond, à l'ouest. On y descend par deux escaliers, l'un de seize, l'autre de treize marches. C'est dans la partie orientale qu'est le sanctuaire de la Nativité : le rocher forme une petite excavation, et il est tout recouvert de marbre blanc ; le pavé, aussi couvert de marbre, est incrusté de jaspe et de porphyre. « Au milieu, dit Mgr Mislin, il y avait une étoile d'argent sur laquelle étaient gravés ces mots : « *Hic de Virgine Maria Jesus-Christus natus est !* » La crèche de l'Enfant Jésus est actuellement à Rome, dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure, avec les restes des langes, qui ont servi au divin Enfant dans son dénuement de Bethléem. La piété du IV^e^ siècle crut devoir remplacer l'auge en bois, qui recouvrait la crèche de pierre où le Sauveur fut déposé à sa naissance, par une crèche en argent, ce qui fit dire à saint Jean Chrysostome : « Oh ! s'il m'était permis de voir cette crèche sur laquelle reposa le Seigneur ! Maintenant, nous chrétiens, nous avons, par honneur, enlevé la terrre cuite et nous l'avons remplacée par l'argent. Mais je regarde comme plus précieux ce qui a été enlevé ! »

« Laissons les lieux habités par les hommes, s'écrie avec la même éloquence et le même sentiment de piété l'auteur des *Élévations sur les mystères* : laissons les hôtelleries où règnent le tumulte et l'intérêt ; cherchez pour moi parmi les animaux une retraite plus simple et plus innocente. » On a enfin trouvé un lieu digne du « Délaissé. » Sortez, divin Enfant ; tout est prêt pour signaler votre pauvreté. Il sort comme un trait de lu-

mière, comme un rayon de soleil ; sa mère est tout étonnée de le voir paraître tout à coup ; cet enfantement est exempt de cris, comme de douleur et de violence ; miraculeusement conçu, il nait encore plus miraculeusement ; et les saints ont trouvé encore plus étonnant d'être né que d'être conçu d'une vierge. Entrez en possession du trône de votre pauvreté. Les anges vous y viennent adorer. Quand Dieu vous introduisit dans le monde, ce commandement partit du haut du trône de sa majesté : « Que tous les anges de Dieu l'adorent. » Qui peut douter que sa mère, son père d'adoption, ne l'aient adoré en même temps ? C'est en figure de Jésus que l'ancien Joseph fut « adoré de son père et de sa mère : « mais l'adoration que reçoit Jésus est bien d'un autre ordre, puisqu'il est « béni et adoré, comme Dieu, au-dessus de tout, aux siècles des siècles. » Ne pensez pas approcher de ce trône de pauvreté avec l'amour des richesses et des grandeurs... Que n'avons-nous le courage de tout quitter en effet, pour suivre pauvres le roi des pauvres ! Quittons du moins tout en esprit ; et au lieu de nous glorifier du riche appareil qui nous environne, rougissons d'être parés où Jésus-Chris est nu et délaissé. Toutefois il n'est pas nu : « sa mère l'enveloppe de langes » avec ses chastes mains. Il faut couvrir le nouvel Adam, qui porte le caractère du péché, que l'air dévorerait, et que la pudeur doit habiller autant que la nécessité. Couvrez donc, Marie, ce tendre corps ; portez-le à cette mamelle virginale. Concevez-vous votre enfantement ? N'avez-vous point quelque pudeur de vous voir mère ? Osez-vous découvrir ce sein maternel ? Et quel Enfant ose en approcher ses divines mains ? Adorez-le en l'allaitant, pendant que les anges lui vont amener d'autres adorateurs. »

N° 18. — Adoration des bergers à la crèche (1). — Les bergers seront les premiers avertis de la bonne nouvelle, et les descendants des patriarches, pasteurs eux-mêmes, les enfants de Juda, viendront dans la cité de David pour reconnaître ce nouveau roi-berger, le fils de David et le Fils de Dieu. « Or, dans la même contrée, dit l'Évangile, se trouvaient des bergers qui gardaient leurs troupeaux et se partageaient les veilles de nuit, » selon l'usage de la vie pastorale, favorisé par le doux climat de la Palestine. Heureux bergers, que leur condition pauvre et méprisée du monde rendait plus chers au Fils de Dieu ; justes et simples de cœur, ils étaient de ceux qui, dans le peuple d'Israël, attendaient et désiraient ardemment la venue du Messie ; et la vigilance qu'ils mettaient à garder leur troupeau était un indice des saintes dispositions qui les préparaient à recevoir le messager céleste. « L'ange du Seigneur, » le même sans doute qui venait d'apparaître à Zacharie et à la Sainte Vierge, quoiqu'il ne soit pas nommé, « se présenta tout-à-coup à eux, » sous une forme humaine, et se tint près d'eux, *juxta illos*, comme parle l'Évangile, en signe de cette fraternité nouvelle des cieux avec la terre ; « une lumière céleste les environna et ils furent saisis d'une grande crainte, » autant par l'étonnement que leur causa sa vue et l'éblouissement de la lumière, que par le sentiment de terreur imprimé à l'homme, depuis sa chute, dans toutes les communications qu'il recevait du ciel. « Ne craignez pas, » dit l'ange, devenu le familier des bergers, « je vous annonce une grande joie : c'est » qu'à cette heure, « aujourd'hui, dans la cité de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. Et voici le signe que je vous donne pour le reconnaître : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. »

(1) *Saint Luc*, II, 8-20.

Ce signe donné par l'ange était-il bien la marque distinctive du Messie, le caractère propre à sa naissance, pour révéler aux yeux des bergers la grandeur de son origine? Sans doute un pareil indice n'était pas suffisant par lui-même, pour découvrir le Messie promis, si la lumière divine n'eut éclairci le sens de ces paroles, si conformes à celles du prophète Isaïe : « Un petit enfant est né pour nous, un Fils nous a été donné, la royauté sera sur ses épaules ; son nom est l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort, le Père de l'Éternité, le Prince de la paix.... Une branche sortira de la tige de Jessé, disait encore le prophète, un rejeton produit par cette souche antique portera des fruits.... » en ces jours heureux « le loup habitera avec l'agneau ; le chevreau et le léopard reposeront ensemble ; les lionceaux réunis aux taureaux et au plus gros bétail ne formeront qu'un troupeau ; il suffira d'un enfant pour les conduire. La génisse et l'ours iront dans les mêmes pâturages, leurs petits dormiront ensemble ; le lion broutera la paille comme le bœuf. » Ce portrait de l'Enfant-Dieu, et ce tableau de la paix universelle, tracé par la main d'Isaïe, aidait à reconnaître le signe divin, sous les plus douces images de la réconciliation du ciel avec la terre et des hommes entre eux. Aussi, « au même instant se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste, qui louait Dieu et disait : gloire à Dieu au plus haut des cieux, et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté. » Le texte original porte mot à mot : « Gloire à Dieu dans les lieux hauts ! Paix sur la terre ! Bonne volonté ou bienveillance de Dieu à l'égard des hommes : *Doxa en upsistois theo, kai epi gès eirènè, en anthropois eudoxia.* » C'est ainsi, ajoute Bossuet, qu'ont lu de tous temps les Églises d'Orient. Celles de l'Occident y reviennent en chantant la paix aux hommes de bonne volonté : c'est-à-dire premièrement, à ceux à qui Dieu veut du bien, et en

second lieu à ceux qui ont eux-mêmes une bonne volonté, puisque le premier effet de la bonne volonté que Dieu a pour nous est de nous inspirer une bonne volonté envers lui.

L'Évangile ne nous apprend rien sur le nombre des bergers, ni sur le lieu de l'apparition de l'ange. Le vénérable Bède, auteur anglais, ou quelque autre écrivain sous son nom, dans le livre sur les *lieux saints*, parait dire qu'ils étaient trois ; « A l'Orient, au lieu qu'on nomme la Tour-du-Troupeau, à mille pas de la ville de Bethléem est placée à l'écart l'église des trois pasteurs qui furent associés à la nativité du Fils de Dieu (Sociorum nativitatis), et elle en est comme le dépositaire monumental. » Ce témoignage et le nom donné à l'église indiquent assez que les pasteurs avertis par l'ange de la naissance du Verbe incarné ne dépassaient pas le chiffre traditionnel de trois. Quant au lieu d'où ils partirent, c'était celui de la Tour d'Éder, ou du troupeau. C'est pourquoi saint Jérôme dit, dans son épitaphe de sainte Paule, qu'elle descendit jusqu'à la Tour d'Éder, auprès de laquelle Jacob faisait paître ses troupeaux, et où les pasteurs méritèrent d'entendre le cantique céleste : « Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux ! » D'après le rapport des voyageurs, et sur la foi des habitants du pays, cet endroit est encore un lieu d'excellents pâturages. Quarèsima s'appuie sur l'autorité de Nicéphore pour affirmer qu'en ce même lieu, l'impératrice Hélène fit élever une chapelle qui est maintenant en ruine, mais ce qui en reste, dit Benoit XIV (1) témoigne de sa primitive magnificence. Les Arabes et les Maures eux-mêmes tiennent ce lieu en si grande considération, qu'ils n'osent pas même couper les arbustes qui y croissent, et qu'ils l'honorent d'encens et de luminaire,

(1) *Mystères de N. S.* I, 41.

avec une profonde vénération. L'auteur ajoute : « J'ai remarqué cela plusieurs fois, en société d'autres personnes. »

Saint Luc poursuit son récit : « Et il arriva que les anges s'éloignèrent des bergers pour remonter au ciel, » d'où ils étaient descendus vers les hommes, en continuant au pied du trône divin le cantique entonné sur la terre. « Et les pasteurs se dirent alors entre eux : Passons jusqu'à Bethléem et voyons ce prodige qui vient d'arriver et que le Seigneur nous a fait connaître. » Et dans la simplicité de leur foi, jointe à l'élan de leur amour, ils partirent aussitôt et vinrent en grande hâte à la grotte ou à l'étable qui leur était connue. « Ils y trouvèrent Marie et Joseph et l'enfant couché dans la crèche. Et, en le voyant, ils reconnurent la vérité de la parole qui leur avait été dite sur cet enfant. » Ils reconnurent leur Sauveur à ce triple signe de l'humilité, de la pauvreté, de la patience, qui étaient le remède le mieux approprié à la guérison de nos maux ; et ils se prosternèrent devant lui avec un sentiment de foi, de reconnaissance et d'adoration que l'on ne peut exprimer. La visite des bergers fut accompagnée d'une illustration intérieure qu'ils reçurent de la vue du Verbe fait chair : au moment où les pasteurs jetèrent les yeux sur lui, dit la bienheureuse Marie d'Agréda (1), le divin Enfant les regarda aussi, le visage brillant d'une grande splendeur, dont les rayons et le doux éclat blessèrent le cœur innocent de ces pauvres et bienheureux bergers ; et il les éleva fort au-dessus d'eux-mêmes par une transformation abondante de grâce et de sainteté ; et il les enrichit des trésors d'une science toute céleste sur les ineffables mystères de l'Incarnation du Fils de Dieu et de la Rédemption du genre humain. « Et tous ceux qui les

(1) *Cité mystique*, III, 336.

ouïrent parler étaient dans l'admiration de ce que les bergers leur en racontaient. »

Cependant Marie conservait toutes ces choses en son cœur et les méditait en elle-même, confrontant avec les Écritures et les prophéties les divers mystères qu'elle avait sous les yeux, pour renvoyer à Dieu toute la gloire de son œuvre. Les grandes choses que Dieu fait au-dedans de ses créatures, remarque Bossuet, opèrent naturellement le silence, le saisissement et je ne sais quoi de divin qui supprime toute expression. Aussi humble que sage, Marie se laisse considérer comme une mère vulgaire, et son fils comme le fruit d'un mariage ordinaire. « Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient vu et entendu, selon l'annonce qui leur en avait été faite. » Au milieu de cette scène pastorale que nous décrit l'Évangile, la tradition n'a pas oublié la présence du bœuf et de l'âne dans l'étable pour réchauffer les membres du nouveau né pendant la nuit où il vint au monde. Saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Paulin et saint Pierre Chrysologue, sans parler des autres Pères, ne doutent pas de cet humble voisinage des animaux à la crèche, tels qu'ils sont représentés dans les monuments antiques, même avant le V^e^ siècle, et le savant Benoît XIV n'a pas dédaigné de soutenir cette tradition autorisée par l'office de l'Église, tout en admettant les différentes interprétations des Pères, au sujet du passage d'Isaïe : « Cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe Domini sui ; Israël autem me non cognovit » (1).

Après la naissance de l'Homme-Dieu, qui mérite déjà le nom d'*Emmanuel,* ou *Dieu avec nous,* vient un autre mystère, où la première effusion de son sang va lui conquérir le nom de *Jésus* ou de *Sauveur.*

(1) *Hist. des Mystères de N.-S.* t. I. 34.

§ 3e.

La Circoncision et l'Épiphanie du Sauveur.

N° 19. — La circoncision et le nom de Jésus donné au divin Enfant (1). — « Lorsque les huit jours furent accomplis pour circoncire l'Enfant, il fut appelé du nom de Jésus ; ce nom lui avait été donné par l'ange, avant qu'il eût été conçu dans le sein » de Marie.

L'enfant Jésus ne fut circoncis ni dans le temple, ni dans la synagogue ; car ce rite était pratiqué chez les Juifs, dans la maison et par la main des parents et non par celle des prêtres. C'est ainsi qu'Abraham, avec les siens, fut circoncis dans sa propre habitation, et saint Épiphane atteste, dans son livre *contre les hérésies* (2), que « Jésus naquit à Bethléem et fut circoncis dans la grotte. » Saint Bernard, en nous parlant de cette opération sanglante et douloureuse, dans son premier sermon sur la circoncision, nous fait connaître la principale raison qu'avait le Sauveur des hommes de s'y assujétir lui-même : « Celui que personne ne peut reprendre de péché, voulut bien lui-même, sans nécessité, s'assujétir au remède et à la honte du péché ; il ne rejeta pas le couteau de pierre, celui-là qui seul ne fut point souillé de la faute primitive qu'il ne pouvait transmettre. »

Le premier motif de la circoncision du Sauveur était de lui faire porter, en sa chair, la marque extérieure de la servitude du péché, en témoignage de ce péché d'origine et de toutes les iniquités du monde, dont il se reconnait chargé, afin de les expier en sa personne, en son nom et par son propre sang. « Le voilà donc en apparence fils d'Adam comme les autres, s'écrie

(1) Saint Luc. II, 21. — (2) Ch. XX.

Bossuet après saint Paul, pécheur et banni par sa naissance, il fallait qu'il portât la marque du péché, comme il en devait porter la peine. » C'est ainsi qu'il nous donnait un gage assuré de son amour pour nous, non-seulement en prenant notre nature, comme on le voit à la crèche, mais aussi en épousant nos misères et nos infirmités, et en préludant à sa passion par la soif ardente qu'il avait de souffrir ; car il se trouvait à l'étroit dans ses membres d'enfant, pour opérer ce baptême de sang, objet de tous ses vœux. Le second motif, qui pressait Jésus de se faire circoncire, était la sainte impatience qu'il avait d'accomplir toutes les prophéties et toute la loi. Il contractait cet engagement par la circoncision, et commençait, dès le huitième jour, à se montrer le débiteur de la loi universelle, selon le langage de saint Paul. Enfin le troisième motif était celui de l'exemple, et le Sauveur voulait nous apporter avec le modèle de la circoncision intérieure, la grâce de ce retranchement parfait qui est le caractère de la loi chrétienne. Par son obéissance volontaire à une loi qui ne pouvait l'obliger, il nous apprenait à garder celle de Dieu, et à ne pas chercher des excuses et de frivoles prétextes pour nous y soustraire. Par cette humiliante et dure cérémonie, à laquelle il se soumettait, il condamnait notre orgueil et notre mollesse. Il nous affranchissait ainsi de l'observation de la loi juive, dans la partie cérémonielle ; mais, en nous rendant la pleine liberté des enfants de Dieu, il exigeait la dette d'un plus parfait amour, après l'abrogation de la loi de crainte.

« Nous voilà donc libres par l'esclavage de Jésus, conclut l'auteur des *Élévations* (1). Marchons dans la liberté des enfants de Dieu, non plus dans l'esprit de crainte et de terreur, mais dans l'esprit d'amour et de con-

(1) XVII[e] Sem.

fiance. Le nom du Sauveur nous en est un gage, Jésus nous sauve du péché... C'est « par son sang qu'il doit être notre Sauveur. » Il faut qu'il lui en coûte du sang pour en recevoir le nom ; ce peu de sang qu'il répand oblige à Dieu tout le reste, et c'est le commencement de la Rédemption. Je vois, o Jésus ! toutes vos veines rompues, toutes vos chairs déchirées, votre tête et votre côté percé ; votre sang voudrait couler tout entier à gros bouillons ; vous le retenez et le réservez pour la croix. Recevez donc le nom de Jésus ; vous en êtes digne, et vous commencez à l'acheter par votre sang. »

N° 20. — Vocation des Gentils et adoration des mages (1). — La vocation des Gentils n'est-elle pas le fruit de cette première effusion du sang divin, qui suffisait déjà au salut de mille mondes, après avoir commencé par le salut des Juifs, selon la conduite de la Providence, qui apparaît dans l'adoration des bergers suivie de celle des mages.

Cet ordre traditionnel des mystères de la vie cachée du Sauveur semble adopté par l'Église dans son office et s'appuie sur l'interprétation commune du récit de saint Matthieu, qui sans rien dire du mystère de la présentation au temple passe immédiatement à la fuite en Égypte et conclut par le retour à Nazareth. Il est vrai que saint Luc, gardant à son tour le silence sur l'adoration des mages et le voyage en Égypte, place le mystère de la purification le quarantième jour après la naissance du Messie et ramène à Nazareth le divin Enfant. Dans ce double récit qui se complète, sans se contredire, la seule difficulté est de bien assigner à chaque fait sa place respective. La Présentation au temple est toujours fixée d'une manière certaine. Quelques interprètes, surtout parmi les modernes,

(1) Saint Matth., II, 1-12.

renvoient l'Épiphanie après le quarantième jour, à un intervalle de plusieurs mois ou même de deux années qu'ils font concorder avec la date de l'apparition de l'étoile, et les faits se déroulent d'eux-mêmes.

Malgré la vraissemblance de cette hypothèse ou de cet ingénieux système, qui ne repose que sur une conjecture, la raison ne paraît pas suffisante pour abandonner l'arrangement commun. C'est la remarque du P. de Ligny, et c'est aussi le sentiment de Bossuet, qui touche en passant ces différentes explications et prend ici saint Matthieu pour guide principal dans l'ordre successif des événements (1). Cet évangéliste, dit-il, après l'adoration des mages, soit qu'elle eût été faite à Bethléem ou aux environs, marque leur retour par un autre chemin, l'avertissement de l'ange à Joseph, la retraite en Égypte, la fureur d'Hérode et le massacre des innocents ; un second avertissement de l'ange, après la mort d'Hérode qui bien constamment suivit de près la naissance de Notre Seigneur ; et enfin un troisième avertissement du ciel pour s'établir à Nazareth. Voilà tout ce qui précède, selon saint Matthieu, l'établissement de la sainte famille en ce lieu. Ce temps, comme on voit, fut fort court, ajoute le même auteur qui prévoit la difficulté tirée de la Présentation de Jésus au temple et cherche à la résoudre : « Hérode attendait des nouvelles certaines de l'Enfant par les mages qu'il croyait avoir bien finement engagés à lui en découvrir la demeure. Il était naturel qu'il les attendît durant quelques jours, et pour ne point manquer son coup, sa politique, quoique si précautionnée, se laissa un peu amuser. Durant ce peu de jours, il fut aisé à Joseph et à Marie de porter l'Enfant au temple sans se découvrir. Les merveilles qui s'y passèrent pouvaient réveiller les jalousies d'Hérode ; mais aussi furent-elles prompte-

(1) *XIX^e Semaine*, I^re élév.

ment suivies de la retraite en Égypte. Les politiques du monde seront éternellement le jouet de leurs propres précautions que Dieu tourne comme il lui plaît ; et il faut que tout ce qu'il veut s'accomplisse, sans que les hommes puissent l'empêcher, puisqu'il fait servir leurs finesses à ses desseins. »

« Lors donc que Jésus fut né à Bethléem, de Juda, aux jours du roi Hérode, voilà que des mages vinrent d'Orient à Jérusalem, et ils demandaient : Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? Car nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer. » L'Évangéliste nous peint ensuite d'un seul trait le trouble d'Hérode et le tumulte de Jérusalem à cette nouvelle ; les princes des prêtres et les scribes du peuple assemblés par ses ordres pour s'informer d'eux en quel endroit devait naître ce roi des Juifs ; et le résultat de cette information, qui désigne la petite ville de Bethléem, terre de Juda, pour le lieu de la naissance du chef qui doit régir le peuple d'Israël. (1) Hérode appelle les mages qui lui font connaître le temps de l'apparition de l étoile ; il les envoie à Bethléem et leur dit : « allez, enquérez-vous avec soin de l'Enfant, et quand vous l'aurez trouvé, faites le moi savoir, afin que moi aussi j'aille l'adorer. » Les mages partent ; l'étoile qu'ils avaient vue en Orient les précède, et s'arrête sur le lieu où était l'Enfant ; pleins de joie à la vue de l'étoile, guide et compagne de leur voyage, ils arrivent enfin au terme désiré ; ils entrent dans l'humble demeure, et, prosternés à deux genoux, ils offrent leurs présents, l'or, l'encens et la myrrhe. Enfin, avertis en songe de ne pas retourner vers Hérode, ils s'en retournent dans leur pays par un autre chemin.

Le récit de saint Matthieu offre encore plus d'enseignements que de charmes dans toutes les circonstances

(1) *Michée*, V. 2.

de ce mystère, où la foi des mages paraît l'emporter sur la foi des bergers, sinon en simplicité de cœur, du moins en acte de fermeté noble et viril, par le témoignage public de leur soumission et de leur amour.

Ces mages étaient au nombre de trois, comme nous l'enseigne la tradition autorisée par l'Église, embrassée par l'assentiment universel des écrivains, et surtout de saint Léon, pape, dans un grand nombre de ses sermons : « Une étoile d'une clarté nouvelle apparut à trois mages dans la région de l'Orient, » dit-il; « l'étoile conduisit trois mages » (1). Saint Maxime, évêque de Turin, s'exprime de la même manière dans une de ses homélies : « C'est bien avec raison, nos très-chers frères, que trois mages, dans un seul voyage, vont ensemble adorer le Seigneur; car dans le seul Jésus-Christ, qui est la voie de tous les croyants, ils devaient adorer la Trinité, qui en est inséparable. » Ce n'est que plus tard, vers le XII^e^ siècle, que le nom des trois mages, Melchior, Balthasar et Gaspar, a été articulé, selon une autre tradition dont Bollandus atteste l'existence. On prétend même que les corps des trois mages furent d'abord portés à Constantinople, que de là Eustorge, évêque de Milan, les transféra dans son église, et qu'après un espace de 670 ans, pendant lequel ils avaient été honorés en cette ville, dans une basilique bâtie par cet évêque, ils furent transportés, sous Frédéric Barberousse, à Cologne, par l'évêque Reynold. Benoît XIV se contente de discuter la valeur de ce fait, relativement trop récent, sans vouloir néanmoins porter atteinte, comme il le déclare, à la piété des fidèles, qui respectent cette tradition reçue dans l'église de Cologne.

Ces mages étaient-ils des rois véritables, absolus ou dépendants d'un plus grand empire, ou seulement de

(1) *Sermons*, 30-32.

grands seigneurs à qui la coutume de leur pays faisait donner le nom de rois? N'étaient-ils que des savants, des philosophes ou des arbitres de la religion dans l'empire des Perses? « Vous croyez, dit Bossuet, que j'aille résoudre ces doutes et contenter vos désirs curieux? Vous vous trompez.... Je vous dirai seulement que c'étaient des savants de leur pays, observateurs des astres, que Dieu prend par leur attrait, riches et puissants, comme leurs présents le font paraître : s'ils étaient de ceux qui présidaient à la religion, Dieu s'était fait connaître à eux, et ils avaient renoncé au culte de leur pays. » Ceux qui leur attribuent la qualité royale se fondent : 1° sur la qualité royale des présents qu'ils apportent; 2° sur le silence même de l'Évangéliste, qui ne les qualifie pas du nom de rois, parce que c'est en leur qualité de savants ou de *mages* qu'ils avaient reconnu l'étoile; 3° sur les prédictions qui annonçaient que les rois de Tharsis et des îles, les rois d'Arabie et de Saba offriraient des présents au Messie; 4° enfin sur les opinions des auteurs et la longue et universelle tradition qui se suit pendant un grand nombre de siècles, et remonte jusqu'à saint Cyprien, sinon jusqu'à Tertullien.

« Nous avons vu son étoile, » disent les mages ou les princes de l'Orient. Mais, se demande Bossuet, « qu'avait cette étoile au-dessus des autres qui annoncent dans le ciel la gloire de Dieu? Qu'avait-elle plus que les autres pour mériter d'être appelée l'étoile du Roi des rois, du Christ qui venait de naître, et d'y amener les mages? » Il répond que « Balaam, prophète parmi les Gentils, dans Moab et en Arabie, avait vu Jésus-Christ comme une étoile, et il avait dit : « Il se lèvera une étoile de Jacob. » Cette étoile, qui paraît aux mages, était la figure de celle que Balaam avait vue; et qui sait si la prophétie de Balaam ne s'était pas répandue en Orient et dans l'Arabie, et si le bruit

n'en était pas venu jusqu'aux mages ? » La tradition orientale semble en effet consignée dans Zoroastre, qui, d'après l'historien arabe Aboul-Faradj, a prédit que le Messie naîtrait d'une vierge, et qu'à sa naissance il apparaîtrait une étoile, visible même pendant le jour : Zoroastre avait ordonné aux mages de se rendre auprès de ce nouveau Messie et de lui porter des présents. Quant à la nature de cet astre ou de ce météore céleste appelé *étoile*, le saint évangile n'en dit rien ; il se contente de décrire le phénomène dont les mages avaient été les témoins, sans étudier la cause et la constitution de cet astre, dont il suffisait d'indiquer la fonction comme un signe de la naissance du Roi des Juifs. Quelques-uns, entre autres le docteur Sepp, ont prétendu que le phénomène de la brillante étoile ne fut pas autre que la conjonction de Saturne et de Jupiter, dans le signe des poissons, qui se produit tous les huit cents ans, arrivée, d'après les calculs de Kepler, rectifiés par Ideler, l'an 747 de la fondation de Rome. Comme la conjonction se fit à plusieurs reprises dans la même année, aux mois de mai, août et décembre, vers Noël et l'Épiphanie, on expliquait aisément la disparition et la réapparition de l'étoile.

Cette interprétation, malgré sa forme scientifique et la coïncidence des faits et des dates qu'elle suppose établie, outre qu'elle est nouvelle, ne s'accommode qu'en partie au récit évangélique. Saint Matthieu donne en effet l'astre miraculeux pour guide aux voyageurs, et semble le faire cheminer dans le ciel, de Jérusalem à Bethléem, par un mouvement propre de translation qui va du Nord au Sud, avec une assez grande rapidité. L'opinion commune, suivie par Benoît XIV, se rapproche mieux de la simplicité du récit divin, où l'intervention surnaturelle est affirmée d'une manière plus franche et plus directe. « Nous pensons, dit ce

savant pape (1), qu'il est plus vraisemblable de croire que cette étoile fut un météore resplendissant, qu'un ange avait formé sous la figure d'un astre, et qui, se mouvant en l'air, de l'Orient à l'Occident, montrait le chemin aux mages. Il en était, croyons-nous, de cette étoile, comme de la colonne qui guida les Juifs dans le désert. On peut croire encore que ce fut un astre nouvellement créé, non pas toutefois dans le firmament, mais dans la région moyenne de l'air, et se mouvant selon l'ordre de Dieu. Ceci est textuellement enseigné par saint Thomas, III^e^ partie, *Quæst* XXXVI, art. 7. » Quoi qu'il en soit, il fallait toujours qu'au moment où l'étoile de Jacob se levait aux yeux des mages, la lumière du Christ se levât dans leurs cœurs. A la présence du signe qu'il leur donnait au dehors, reprend Bossuet, Dieu les toucha au dedans par cette inspiration dont Jésus a dit : « Nul ne peut venir à moi si mon Père ne le tire. »

« Nous avons vu son étoile, et nous sommes venus. » Dans ce peu de paroles est renfermée toute la foi des mages. Il ne s'agit point de raisonner, de discuter, ou d'attendre : Nous avons vu et nous sommes partis à l'instant. Pour aller où ? Nous ne le savons pas encore, nous commençons par quitter notre patrie. Abraham, le vrai père des croyants, laissa de même autrefois sa ville de Chaldée, à la voix du Seigneur, et sortit, dit saint Paul, sans savoir où il porterait ses pas. Ainsi font les mages, devenus les héritiers de la foi d'Abraham : ils sortent de leur pays, de leur famille et de leur royaume, sans prendre garde aux jugements de leurs concitoyens ; ils ne font usage de leur science que pour la soumettre à Dieu, de leurs richesses que pour les lui offrir, de leur force et de leur puissance que pour mener à bonne fin leur sainte entreprise.

(1) *Mystères et Fêtes*, I, 80.

L'étoile, qui s'était levée *en Orient*, pour les mages, fait supposer une distance considérable entre le point de départ et celui d'arrivée, ce qui augmente encore le mérite de leur foi. D'où sont partis les pieux pélerins? sont-ils venus en ce peu de jours qui s'écoulent entre la Nativité et l'Épiphanie, comme l'ancienne Tradition de l'Église, semble l'insinuer? sont-ils venus de si loin, qu'ils ont dû être avertis, même avant la Nativité du grand roi, afin de pouvoir se rendre en temps convenable. Qui le pourra dire? Et n'est-ce pas assez de savoir, remarque Bossuet, qu'ils viennent du pays de l'ignorance et du milieu de la Gentilité où Dieu n'est pas connu, ni le Christ attendu et promis? Parmi les SS. PP., les uns les font venir de Tharsis et d'Arabie, où abondent les parfums et les trésors qu'ils apportent au Messie, selon la parole du prophète; d'autres de la Perse, parce que les savants y portent le nom de *mages*, et qu'ils y avaient à Suse une célèbre académie; d'autres de la Chaldée, parce que les Chaldéens étaient très-avancés dans l'astronomie; enfin comme conciliation de ces opinions diverses, quelques-uns font venir ces trois personnages de pays différents et très-éloignés: Melchior, blanchi par les années, mais noir de figure et qui était mulâtre, de l'Inde; Gaspar, jeune, sans barbe et au teint rosé, de l'Arabie ou de Saba, et Balthasar, tout barbu, (integrè barbatus), de la Perse chaldéenne, ou de la côte arabe du golfe persique.

Ils représenteraient ainsi diverses races, et en quelque sorte, les extrémités de la terre. Mais plus on allonge le voyage d'une distance de trois cents à quatre cents lieues, plus on augmente la difficulé de faire le trajet dans l'espace de treize jours. Il est vrai que l'on prétend tirer parti de la rapidité de la marche des chameaux, qui font jusqu'à trente ou quarante lieues par jour, et sont appelés les *navires du désert* pour le transport des caravanes. La réponse la plus simple et qui

n'est point contraire au récit de saint Matthieu, nous est suggérée par Bossuet : Avant le mystère de la Nativité, et dans les jours qui suivirent celui de l'Incarnation, l'étoile aurait commencé à luire aux yeux des mages ; ceux-ci ayant pris le temps de combiner leurs préparatifs et d'exécuter leur voyage, seraient venus à la cour d'Hérode, à l'époque indiquée, qui suit immédiatement la naissance du Sauveur ; le temps de l'apparition embrasserait de la sorte un certain nombre de mois, et servirait à mieux expliquer la fureur d'Hérode dans le massacre des Innocents, et pourquoi ce prince ombrageux remonte à un terme de deux ans, lorsqu'il fait périr les enfants de Bethléem, et se rapproche ainsi de l'indication donnée par les mages.

Quoi qu'il en soit des opinions divergentes des commentateurs et de ceux qui diffèrent le voyage jusqu'à un an ou deux ans, après la naissance du Sauveur, comme le fait saint Épiphane, une chose est bien constante et bien digne d'attirer notre admiration, c'est le témoignage public de la foi des mages à la cour du roi Hérode : foi *courageuse* qui triomphe du respect humain et demande librement, en présence même du prince régnant et de l'Iduméen usurpateur : « Où est né le roi des Juifs ? » Foi *résolue* et *inébranlable* qui ne fait que s'affermir au contact de l'indifférence des Juifs et à la vue du trouble d'Hérode et de Jérusalem toute entière : eux seuls conservent leur tranquillité au milieu du tumulte qui les entoure ; l'étoile se cache à leurs yeux, mais les oracles divins retentissent à leurs oreilles, et l'autorité des prêtres, gardiens et interprètes de ces oracles, trouve leur foi aussi soumise que celle des bergers à la parole de l'ange. La cité juive est instruite de la naissance de son roi ; et les habitants de Jérusalem peuvent se joindre aux mages pour aller l'adorer. Laissons le perfide Hérode en faire la promesse, livré lui-même au tourment de sa jalousie et

victime de sa noire dissimulation. Il vaut mieux suivre avec simplicité les mages de l'Orient jusqu'à la petite cité de Bethléem, où l'étoile, qui les accompagne de nouveau, se charge de les conduire.

En quel lieu se fit l'adoration des mages ? A l'étable ou à la maison ? Joseph et Marie laissèrent-ils l'Enfant dans la crèche et ne songèrent-ils point ou ne purent-ils point pourvoir à un logement plus commode ? Ne faut-il pas nous contenter, avec Bossuel, de ces paroles de l'Évangile : « L'étoile s'arrêta sur le lieu où était l'enfant. » Sans doute il s'agit du lieu de sa naissance ou de quelque maison voisine, et non de Nazareth, comme l'ont prétendu ceux qui reportent à un ou deux ans plus tard l'arrivée des mages. On doit croire que ce fut à Bethléem, puisque c'était le lieu où on les avait adressés, afin que ces pieux adorateurs vissent l'accomplissement de la prophétie qu'on leur avait enseignée. Saint Justin, Césaire, frère de saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, Paule et Eustochie, Théophile d'Alexandrie, saint Chrysostome, Isidore de Péluse, Maxime de Turin, Thédote d'Ancyre, Pierre Chrysologue, d'après le P. Patrizzi, pensent que le Christ a été trouvé, avec les animaux, dans la grotte où il était né. D'autres Pères, saint Épiphane, saint Éphrem et Théophylacte, ont conclu des paroles de l'Évangile, où il est dit que « les mages étant entrés dans la maison trouvèrent l'Enfant avec Marie, sa mère, » que le Sauveur n'était plus dans la grotte, mais dans une maison ; saint Augustin hésite entre la grotte et l'hôtellerie. Saint Jérôme, dans une lettre à Marcelle, professe l'opinion commune du séjour prolongé dans la pauvre étable, où les mages adorèrent le divin Enfant : « Voici l'étroite cavité de terre où est né le Créateur des cieux, où il a été enveloppé de langes, où il a été vu des bergers, où l'étoile l'a indiqué, où les mages l'ont adoré ; et c'est en ce jour que

l'Église chante : Aujourd'hui l'étoile a conduit les mages à la crèche. » Ce sentiment plus ancien et plus universel paraît aussi plus touchant, et le pape Benoit XIV, dans son *Histoire des Mystères de Notre Seigneur* (1), se range à l'avis de saint Jérôme, qui tant de fois a visité les lieux saints ; toutefois il laisse aux autres opinions toute la probabilité sur laquelle elles se fondent, dans cette question d'interprétation et de pure critique.

« Et les mages, continue l'Évangile, se prosternant » aux pieds de l'Enfant, « l'adorèrent ; puis ayant ouvert leurs trésors, ils lui offrirent pour présents l'or, l'encens et la myrrhe. » Dans ces présents éclate toute la foi des mages encore plus que leur libéralité : « Voyez, dit saint Bernard (2), combien la foi est clairvoyante... Elle connait le Fils de Dieu suçant le lait de sa mère ; elle le connait suspendu à une croix, elle le connait rendant le dernier soupir. Car le larron le connut sur le gibet, les mages le connurent dans l'étable : le premier, en le contemplant cloué sur une croix ; les derniers, enveloppé de langes. » La grandeur de cette foi a été célébrée par tous les Pères de l'Église, qui ne se lassent point d'admirer le mérite des princes de l'Orient : l'expression de leur culte emprunte à la nature de leurs dons quelque chose de mystérieux, et le contraste de l'étable et de la crèche avec l'opulence et la majesté de ces rois, en adoration devant un faible enfant, finit par triompher de tous les esprits et de tous les cœurs. « Les mages, dit saint Ambroise, crurent à l'unité de Dieu, et ils déposèrent aux pieds du Sauveur, dans son berceau, l'or, l'encens et la myrrhe : en offrant de l'or, ils le reconnurent comme roi, et, par l'encens, ils l'adorèrent comme Dieu ; car le trésor indique un roi, l'encens un sacrifice, la myrrhe

(1) I, 95. — (2) II[e] Serm. Épiph.

une sépulture. » « On ne voit là, ajoute saint Chrysostome, rien de grand parmi les choses d'ici bas, mais seulement une étroite chaumière, une vile crèche, une mère pauvre, afin qu'on y vit briller de tout son éclat la simple philosophie des mages, *nuda magorum philosophia*, pour vous apprendre qu'ils ne s'humilient pas devant un homme, mais bien devant un Dieu, auteur de toutes choses. » Enfin saint Léon conclut (1) quelle est cette admirable foi de la science parfaite, fruit de l'inspiration de l'Esprit saint, et non de la sagesse de la terre : éclairés sur le choix de leurs présents, avant même de quitter leur patrie, ces mages avaient vu de leurs yeux la splendeur de l'étoile et reçu dans leurs cœurs un rayon plus intime de la vérité, qui leur avait tout appris : ils savaient déjà quel était celui auquel ils venaient rendre hommage par l'or, comme à un roi ; par l'encens, comme à un Dieu, par la myrrhe comme à un homme.

Après ces témoignages explicites de la tradition sur la foi des mages, on a lieu de s'étonner que l'esprit cultivé du savant Érasme n'ait découvert dans l'adoration des princes de l'Orient, qu'un hommage civil rendu au roi des Juifs.

L'adoration des mages, comme celle des bergers, ne pouvait être, en pareille circonstance, que le culte de latrie, offert à Dieu seul. C'est ainsi que le mystère de l'Incarnation et même celui de la Rédemption, exposé aux yeux des Gentils, fut proclamé, en ce jour de l'*Epiphanie*, ou de la *manifestation*. Les mages avertis en songe par un oracle du ciel, de ne point retourner vers Hérode, revinrent dans leur pays par un autre chemin. Ainsi fut trompée, dit Bossuet, la politique d'Hérode.

(1) Serm. 33, sur l'Épiphanie.

§ 4e.

La présentation au temple, la fuite en Égypte et le retour à Nazareth.

En ce grand mystère de l'Épiphanie, apparait déjà véritablement la grâce de Dieu notre Sauveur, offerte à tous les hommes, ainsi que s'en félicite l'apôtre des Gentils : « Apparuit gratia Dei salvatoris nostri omnibus hominibus... » On avait pu voir la bénignité en même temps que l'humanité du Sauveur dans sa naissance : « Benignitas et humanitas salvatoris nostri Dei... (1) » Ici les Mages reconnaissent hautement sa divinité et sa royauté, et deviennent les adorateurs en même temps que les tributaires de ce petit Enfant. Il reste à consacrer, dans le temple même de Jérusalem, le sacerdoce de ce nouveau pontife, à la fois prêtre et victime : saint Luc, qui a fait le récit du mystère de la circoncision, premier engagement, pris dans la maison paternelle, de souffrir pour la Rédemption des hommes, nous raconte encore le mystère de la Présentation de Jésus au temple, où nous retrouvons la victime du sacrifice, en face des autels. « Voilà que le Dominateur vient lui-même à son temple, écrivait le prophète Malachie, il viendra bientôt celui que vous cherchez, l'Ange du Testament que vous désirez. Et statim veniet ad templum suum Dominator, quem vos quœritis, et Angelus testamenti quem vos vultis (2). »

N° 21. — Purification de Marie et Présentation de Jésus au temple (3). — La loi de Moïse, imposée aux parents des enfants nouvellement nés, contenait deux préceptes : l'un sur la purification des mères,

(1) Tit. II, 111. — (2) Malach. III. — (3) S. Luc, II, 22-39.

par lequel Dieu les tenait éloignées de son temple durant quarante jours ou soixante jours, selon le sexe de l'enfant; l'autre, sur la consécration des premiers-nés en souvenir du domaine absolu de Dieu : « Consacrez-moi tous les premiers-nés, car tout est à moi » (1) ; ainsi, dans la personne des aînés, tout le reste des familles était donné en propre au Seigneur : de plus, les premiers-nés des Hébreux devaient être consacrés au Seigneur comme ayant été préservés, en Égypte, du glaive de l'ange exterminateur. Cette loi s'étendait jusqu'aux premiers-nés de tous les animaux, qui appartenaient en propre au Seigneur. Si l'enfantement virginal de Marie et l'innocence parfaite de Jésus semblaient les soustraire à la rigueur de cette loi *pénale*, le mystère caché de la maternité divine laissait subsister la raison de l'exemple dans l'observation extérieure du précepte, et Jésus, le premier-né de toute créature, se sentait plus strictement obligé à le remplir. Le sacrifice qu'il offrait était pour l'Église entière, et, après l'oblation intérieure, consommée, dès son entrée dans le monde, sur l'autel virginal, devait se faire aux yeux des hommes l'oblation extérieure et solennelle dans le temple de Jérusalem, le seul de toute la vraie religion du monde. C'est pourquoi Marie, instruite des prophéties qui l'annonçaient et des figures qui le représentaient, elle qui avait vécu près de douze ans dans le temple, s'empressa, comme médiatrice de l'Église, de présenter elle-même cette hostie pure à Dieu, devant les autels, et de l'y dévouer par avance à la mort, comme un jour elle irait le lui offrir sur le Calvaire.

Il était dit, dans la loi, qu'au jour de sa purification, la mère porterait, à l'entrée du tabernacle, un agneau d'un an pour être offert en holocauste, et un petit de

(1) Exode XIII, 2-12. — Nom. VIII, 17.

colombe ou une tourterelle pour le péché ; et, si elle n'a pas le moyen d'offrir un agneau, elle offrira deux tourterelles ou deux petits de colombe, l'un en holocauste et l'autre en expiation. Le prêtre priera pour elle, et par là elle sera purifiée du péché. L'évangile, en rappelant cette loi, ne fait ici mention que de l'offrande des pauvres, en mémoire de Celui « qui, étant riche, dit saint Paul, s'est fait pauvre pour l'amour de nous, afin de nous enrichir par sa pauvreté. » « Pour moi, disait Origène, j'estime ces tourterelles et ces colombes heureuses d'être offertes pour leur Sauveur, car il sauve et les hommes et les animaux, » et leur donne à tous, ajoute Bossuet, leur petite vie. Allez, petits animaux et innocentes victimes, allez mourir pour Jésus. Ces deux tourterelles ou ces deux pigeonnaux étaient destinés, en effet, à représenter les mystères de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, par le sang répandu, au pied de l'autel, de l'une des victimes égorgées, et par l'immolation de l'autre dans la flamme de l'holocauste, où elle était consumée et s'élevait à Dieu. Pour accomplir ces figures, Marie et Joseph se rendirent au temple avec l'enfant Jésus, et rachetèrent, au moins pour un temps, le Rédempteur, en ajoutant à la modeste offrande des petits animaux le paiement de cinq sicles, qui faisaient un peu moins de huit francs de notre monnaie ; les pauvres eux-mêmes n'échappaient pas à ce tribut. Saint Bernardin de Sienne nous dit que l'or des mages n'avait guère enrichi la sainte famille, et que la distribution faite aux pauvres de la valeur de ces présents n'avait pas tardé à dépouiller la Bienheureuse Vierge en lui laissant, comme auparavant, les mains vides ; ainsi, l'achat d'un agneau dépassait la fortune de ces pauvres artisans.

« Il y avait dans Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon, qui vivait dans l'attente de

la consolation d'Israël, et le Saint-Esprit était en lui ; et il lui avait été révélé par le Saint-Esprit qu'il ne mourrait point qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur ; il vint donc au temple par un mouvement de l'Esprit de Dieu. » C'est en effet le Saint-Esprit, présent à toutes les démarches du vieillard et de l'Enfant, qui opéra la bienheureuse *rencontre, Hypapante*, selon le langage des Grecs. Aussi vénérable par ses vertus que par son âge, Siméon résume, pour ainsi dire, en sa personne, la longue attente des siècles, les désirs des patriarches et les plus fermes espérances du peuple de Dieu : « *Expectans expectavi Dominum et intendit mihi.* » Puisque saint Luc n'assigne point à ce personnage la qualité de prêtre, il paraît plus probable, d'après la remarque de Benoit XIV, que Siméon appartenait à l'ordre laïque, et que sa bénédiction même, sous forme de vœux ou de prière, adressée à l'Enfant Jésus, n'impliquait pas un caractère sacerdotal.

Le saint vieillard apparaît surtout comme la figure de la loi ancienne prête à expirer : ses yeux ne désirent que le Christ ou l'Oint du Seigneur ; ses mains sont tendues vers lui ; ses bras l'appellent et le reçoivent ; sa bouche le bénit, et le soupir de son cœur s'exhale avec une dernière prophétie : « C'est maintenant, Seigneur, que vous renvoyez en paix votre serviteur, selon votre promesse, puisque mes yeux ont vu le salut que vous nous donnez. » Comme si la loi mosaïque disait : Maintenant je suis au comble de mes vœux et de ma félicité ; je vois de mes yeux et je tiens dans mes mains la réalité des figures ; je jouis de la réalité des mystères pour lesquels je soupirais. Je mourrai donc en paix, maintenant que j'ai entre les bras, et que je vous présente, ô Père éternel, Celui qui apaise votre colère et qui vous rendra plus d'honneur que toutes les hosties de l'ancienne loi, et que ne le feraient toutes les créatures ensemble, quand elles

vous seraient toutes sacrifiées. Tel est le Salut ou le Sauveur « que vous nous avez préparé » depuis plus de quatre mille ans, non plus à un peuple particulier, mais « à tous les peuples de l'univers, » plongés dans l'aveuglement et assis à l'ombre de la mort. « Il est la lumière qui doit éclairer les Gentils » abîmés dans l'horreur et les ténèbres du péché; « il est la gloire d'Israël, votre peuple, » quoiqu'il semble, par sa mort sur la croix, en devoir être l'opprobre, étant destiné, par sa résurrection, à régner non-seulement sur la Judée, sa patrie, mais sur le monde entier.

« Le père et la mère de l'Enfant étaient en admiration de ce qu'on disait de lui. » Pourquoi en admiration, se demande Bossuet. Ils en savaient plus que tous ceux qui leur en parlaient. Il est vrai que l'ange ne leur avait pas encore annoncé la vocation des Gentils. Marie n'avait ouï parler que du « trône de David » et « de la maison de Jacob, » Elle avait senti, toutefois, par un instinct manifestement prophétique et sans limitation, que « dans tous les temps toutes les générations la proclameraient bienheureuse. » ce qui semblait comprendre tous les peuples comme tous les âges; et l'adoration des Mages était un présage de la conversion des Gentils. Quoi qu'il en soit, Siméon est le premier qui paraisse l'avoir annoncée; et c'était un grand sujet d'admiration (1).

Siméon ne se contenta pas de ces heureux souhaits, et de ces douces bénédictions promises à Marie, à Joseph, au divin Enfant, à toutes les nations de l'univers. Il prophétisa la douleur ou la passion du Fils, qui devait être un jour le sujet de la douleur de la Mère : « Cet enfant que vous voyez est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs en Israël, et pour être un signe auquel on contredira. » Puis comme si le

(1) XI Élév. 18e Semaine.

prophète ne parlait plus que pour Marie, à laquelle il est contraint de faire connaître les lourdes charges de sa maternité : « Quant à vous, continua-t-il, votre âme sera transpercée d'un glaive, afin que les pensées cachées dans le cœur de plusieurs soient révélées. » C'est-à-dire vous serez atteinte de la même blessure qui fera mourir votre Fils ; et après avoir eu part à toutes les contradictions et à toutes les souffrances que ce cher Fils éprouvera, vous serez conduite à la croix pour y mourir de mille morts, condamnée par l'office de votre double maternité à survivre à votre martyre, afin d'être la mère des hommes en même temps que celle de Dieu. C'est alors que seront « manifestés les sentiments de beaucoup de cœurs » par la pénitence qui les remplira et qui éclatera au jour de leur conversion, puisque le Sauveur élevé en croix promet d'attirer tout à lui.

Anne, la prophétesse, paraît à son tour, et figurant dans sa personne la gentilité et l'Église chrétienne, achève de nous peindre ce mystère du temple, où nous voyons déjà toutes les tribus, toutes les conditions, tous les états, tous les sexes et tous les âges participer à la grâce de la Rédemption. « Il y avait une prophétesse, nommée Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, d'un âge fort avancé ; car elle avait quatre-vingt-quatre ans. Elle avait vécu dans un long veuvage, n'ayant été que sept ans avec son mari ; et tout le reste de sa vie s'était passé dans la retraite : elle ne bougeait pas du temple, et, servant Dieu nuit et jour, elle s'exténuait par le jeûne et par la prière. Elle survint au temple, dans ce même instant, » et comme elle était sans doute habile dans les saintes lettres qu'elle était chargée d'enseigner aux jeunes filles consacrées à Dieu, « elle louait le Seigneur, et parlait de lui à tous ceux qui attendaient la Rédemption d'Israël. » Le Seigneur qu'elle annonçait à tous,

en mêlant des actions de grâces à ses louanges, était le Messie lui-même qui prenait possession de son temple, La tribu d'Aser, à laquelle appartenait la prophétesse, ne semblait guère attendre que les biens temporels promis par Jacob et par Moïse : « le bon pain et l'huile en abondance, les richesses exploitées dans ses mines de fer et de cuivre. » Mais voici en la personne de cette veuve, ajoute Bossuet, que « les délices des rois et des peuples » parmi ces biens de la terre, se trouvent changés en jeûnes et en mortifications. Tels sont les biens spirituels, et le riche héritage de toutes les vertus, que Dieu réserve à ses adorateurs, quelle que soit leur tribu, leur race ou leur famille. On lit dans le *martyrologe* grec, que Siméon et Anne moururent aussitôt après leurs prophéties.

La cérémonie de la Chandeleur, où l'on porte en procession des cierges allumés, exprime le mystère de Jésus ressuscité, répandu et dilaté dans les âmes, par son Esprit saint, avec la lumière de la foi, et la flamme de la charité : « Lumen ad revelationem gentium. » Le cierge à la main et la procession générale et publique de cette foi dans une marche solennelle, invitent à suivre les exemples du Sauveur et les voies parfaites de son Évangile : « Seigneur, disons-nous alors, votre parole, soit intérieure, soit extérieure, sert de conduite à votre Église ; votre sainte foi qui nous éclaire, et votre amour qui nous embrase, sera toujours la règle et le mobile de notre vie. » Tel est le sens de la prière de l'Église : « Seigneur Jésus-Christ, qui apparaissant aujourd'hui au milieu des hommes, dans la substance de notre chair, avez été présenté au temple par vos parents, vous, que le vénérable vieillard Siméon, tout rayonnant de la lumière de votre Esprit, a reconnu, a reçu et a béni : faites, que nous aussi, illuminés et instruits, par la lumière du même saint Esprit, nous vous reconnaissions avec vérité, et vous aimions avec fidélité. »

La sainte famille, après avoir accompli la loi, se rendit en Galilée, dans la ville de Nazareth, dit saint Luc, qui passe sous silence la fuite en Égypte, que va nous raconter saint Matthieu.

N° 22. — La fuite en Égypte et le massacre des innocents (1). — A la suite du mystère de la Présentation, le bruit de ce qui venait de se passer dans le temple put bien parvenir aux oreilles du roi Hérode. Il attendait le retour des mages qui devaient lui rendre compte de leur visite à Bethléem. Mais, avertis par l'ange, les princes de l'Orient avaient pris la route du désert, au sud de la Mer-Morte, pour éviter Jérusalem. Lorsqu'ils se furent retirés, Dieu qui voyait dans le cœur d'Hérode ses cruelles dispositions, les prévint, dit Bossuet, par le message du saint ange, préposé à la conservation de la Sainte Famille, et cet ange, comme si le ciel lui-même eût été envahi par la crainte à la pensée du danger que courait le divin Enfant, se hâta de venir dire à Joseph, durant le sommeil de la nuit : « Levez-vous, prenez l'Enfant et sa mère, fuyez en Égypte ; car Hérode va chercher l'Enfant pour le perdre. » N'y avait-il pas d'autre moyen de le sauver, qu'une fuite si précipitée au milieu de la nuit ? Qui peut le dire sans impiété, ajoute Bossuet ? Mais Dieu ne veut pas tout faire par miracle ; et il est de sa providence de suivre souvent le cours ordinaire qui est de lui, comme les voies extraordinaires. « Le Fils de Dieu est venu en infirmité (2) ». Pour se conformer à cet état, il s'assujettit volontairement aux rencontres communes de la vie humaine ; et par la même dispensation, qui a fait que durant le temps de son ministère il s'est retiré, il s'est caché pour prévenir les secrètes entreprises de ses ennemis, il a aussi été obligé de

(1) *Saint Matthieu*, II, 13-23. — (2) *Hébr.*, V, 2.

chercher un asile dans l'Égypte. Il y avait même un secret du ciel dans cette retraite ; et il fallait accomplir la prophétie d'Osée (1) qui disait : « J'ai appelé mon Fils de l'Égypte. »

Cette prophétie, il est vrai, n'était qu'allégorique, et, selon l'écorce de la lettre, avait rapport au peuple d'Israël, sorti de la terre de la captivité : « Israël était mon enfant, dit Osée dans le premier sens historique, et je l'aimais ! Aussi ai-je rappelé mon Fils de l'Égypte ; » et selon la version des Septante, plus accommodée au sens littéral qu'à la prophétie : « *Oti nèpios Israël, kai ego ègapèsa auton, kai ex Aiguptou metecalèsa ta tekna autou.* » Mais le Saint-Esprit nous enseigne, par saint Matthieu, qu'il a voulu exprimer dans cet événement figuratif et dessiner à l'avance un trait particulier de la vie du Messie, analogue à la situation du peuple d'Israël : cette analogie est tirée de l'âge même du peuple de Dieu, croissant en Égypte au milieu des tribulations, comme le divin enfant, qui avait commencé par venir y chercher un refuge ; le second rapport entre le peuple d'Israël et Celui dont il est la figure est l'amour que Dieu porte à cet enfant de prédilection ; enfin le trait principal, cité par l'Évangéliste, est le retour de l'exil, comme étant prédit par la délivrance du peuple d'Israël et sa sortie d'Égypte.

Hérode paraît jouer dans le drame du massacre des Innocents le rôle de l'ancien Pharaon, qui faisait périr les enfants des Hébreux ; et le berceau de Jésus est protégé comme celui de Moïse, pour préparer un Libérateur à son peuple. Pendant que les mages se retirent et que le divin Enfant fuit par des chemins détournés, sur l'avertissement discret de l'ange du Seigneur, Hérode s'aperçoit que sa fine politique est devenue le jouet de la simplicité des mages : il entre alors dans

(1) XI, 1.

une extrême colère, et, voulant s'assurer de la mort de ce nouveau roi, il envoie tuer tous les enfants qui se trouvaient à Bethléem et aux environs, âgés de deux ans et au-dessous, selon le temps de l'apparition de l'étoile, dont il s'était enquis exactement des mages. Cet intervalle de deux ans peut faire supposer que l'apparition de l'étoile était antérieure à la naissance du divin Roi, à moins que l'on n'attribue à la cruelle jalousie d'Hérode ce nouvel excès, qui lui aurait fait dépasser l'âge du Sauveur dans l'exécution du massacre, de peur de le manquer. « Alors, dit l'Évangéliste, s'accomplit ce qui avait été dit par le prophète Jérémie en ces termes : On a entendu dans Rama une voix lamentable, des pleurs et de grands cris, Rachel, pleurant ses enfants et ne voulant point recevoir de consolation, parce qu'ils ne sont plus. »

Sur les collines voisines de Bethléem, on montre les ruines que l'on dit être celles de Rama. Eusèbe, suivant Gésénius et le P. Patrizzi, rapporte qu'il y eut un lieu de ce nom près de Bethléem ; mais il paraît plus exact, dit Mgr Mislin, de prendre ce mot hébreu dans le sens de *hauteur*, *lieu élévé*, comme l'a fait saint Jérôme dans sa traduction de Jérémie (1) : « *Vox in excelso audita est.* » Pourquoi ces enfants sont-ils attribués à Rachel ? C'est, répond ce saint docteur, parce que Rachel est ensevelie près de Bethléem, et qu'elle a pris le titre de mère de la terre qui a donné hospitalité à son corps ; et, de plus, parce que les deux tribus des Juifs, c'est-à-dire de Juda et de Benjamin, se touchaient, et qu'Hérode avait ordonné de mettre à mort, non-seulement les enfants de Bethléem, mais encore de tous les lieux d'alentour. On connait le mot de l'empereur Auguste, cité par Macrobe, historien profane, au sujet du massacre des Innocents : « Lorsque

(1) XXXI, 15.

Auguste eut appris qu'Hérode, le roi des Juifs, avait donné ordre de faire mourir tous les enfants de Syrie, nés depuis deux ans, et qu'il n'avait pas épargné son propre fils, il dit : Il vaut mieux être le pourceau d'Hérode que son fils. *Cùm audisset inter pueros quos in Syria Herodes rex Judœorum intrà bimatum jussit interfici, filium quoque ejus occisum, aït : Meliùs est Herodis porcum esse quàm filium* (1). » Le païen Macrobe a pu réunir dans une même allusion deux faits qu'il aurait dû séparer, parce qu'on apprit sans doute à Rome, à peu près dans le même temps, le massacre des enfants de Bethléem et la mort d'Antipater, fils d'Hérode. Mais le mot d'Auguste n'en reste pas moins comme un spirituel sarcasme lancé contre le roi juif, et un témoignage non suspect de la cruauté de l'empereur romain, qui avait accordé au prince sanguinaire l'autorisation de faire mourir, non pas un seul, mais trois de ses fils, dont deux étaient Alexandre et Aristobule, fils de Mariamne.

Le nombre des Innocents massacrés, que l'on élève quelquefois à plusieurs milliers, en prenant pour la réalité des chiffres symboliques, doit être nécessairement réduit à moins d'une centaine : Bethléem, comme parle le prophète Michée, était la plus petite ville du royaume de Juda. Sa population et celle des environs, selon la remarque du docteur Sepp, pouvait monter à deux ou trois mille âmes ; or, pour mille habitants, on ne peut compter plus de quinze ou vingt naissances masculines par an ; les victimes égorgées par Hérode, en n'y comprenant pas les pères et les mères, ne dépassèrent donc guère le chiffre de cinquante ou soixante ; ce qui est loin des quatorze mille, énumérés par quelques auteurs, et des cent quarante-quatre mille, empruntés à un passage de l'Apocalypse mal entendu.

(1) *II^e Livre des Saturnales*, ch. IV.

Au milieu de ces martyrs, dévoués à la mort pour le Christ, et que l'Église nous peint dans ses hymnes jouant avec leurs palmes et leurs couronnes, seul, le divin Enfant échappait à la fureur d'Hérode. L'Évangile ne marque point, d'une manière précise, l'endroit de l'apparition de l'Ange à Joseph, ni le lieu du départ précipité, qui pouvait être Bethléem ou Jérusalem, à moins que la sainte famille ne fût déjà sur le chemin de Nazareth. Les trois voyageurs sortirent donc à la hâte, pour se rendre en exil, cachés sous le silence et l'obscurité de la nuit. On croit qu'ils arrivèrent à Gaza, distante de Jérusalem d'environ vingt heures de chemin, située à cinq lieues d'Ascalon, et la dernière ville importante de la côte de Chanaan, voisine de l'Égypte. Samson, la figure du Messie, avait autrefois enlevé les portes de cette cité, où les Philistins croyaient tenir leur prisonnier. Il fallut sans doute prendre quelque repos à Gaza, parce que saint Joseph se sentit fatigué d'une route si longue, ainsi que la petite monture qui portait la reine du ciel. Les bras de la très-pure Marie, dit Marie d'Agréda (1), servaient toujours de lit au nouveau et véritable roi Salomon. Nos saints voyageurs, ajoute la bienheureuse dans le même livre de *la cité mystique* (2), trois jours après leur arrivée à Gaza, en partirent pour l'Égypte. Et quittant bientôt les lieux habités de la Palestine, ils entrèrent dans les déserts sablonneux, qu'on appelle de Bersabée, et traversèrent plus de soixante lieues de pays inhabités, avant que d'arriver à la ville d'Héliopolis, aujourd'hui Mataryeh. On voit à Mataryeh, qui n'est plus qu'un mauvais village, un sycomore antique sous l'ombrage duquel, d'après la tradition, se reposa la Sainte Famille. Il a plus de dix mètres de circonférence. A cinquante pas de là, écrit le P. de Géramb, se trouve la fontaine

(1) Partie II, livre IV, ch. XXII. — (2) t. III, 488.

de la Vierge, que Dieu fit surgir du sein de la terre, pour désaltérer les saints voyageurs. Ils se dirigèrent vers Memphis, et s'arrêtèrent, suivant la même tradition, au lieu où est aujourd'hui le vieux Caire.

La tradition de la chute des idoles, à l'entrée du Sauveur en Égypte, est fondée sur différents passages des prophètes, qui peuvent avoir un double sens, comme celui d'Osée : « Jéhovah, porté sur un nuage léger, dit le prophète Isaïe, entrera en Égypte; à sa présence, les idoles seront ébranlées, tous les cœurs défailleront (1) ». Voici ce que dit le roi suprême Jéhovah : « Je détruirai les viles idoles, j'anéantirai les simulacres de Memphis : il n'y aura plus désormais de princes du pays d'Égypte, et je répandrai la terreur dans le royaume ». (2) L'application de ces prophéties à l'arrivée du sauveur en Égypte, n'a point pour elle, comme la précédente, l'autorité de saint Matthieu. Quoi qu'il en soit, le dessein du Messie, en visitant l'Égypte dès sa naissance, n'en est pas moins manifeste : il venait pour y détruire cet antique repaire de l'idolatrie; sa présence était déjà le gage du salut offert aux Gentils, et la terre qu'il touchait allait devenir féconde, puisque la vie monastique devait un jour y faire fleurir la solitude, et peupler d'anachorètes les déserts de la Thébaïde.

Le séjour du divin Enfant dans la terre d'Égypte paraît avoir été d'environ deux ans, puisque la mort du roi Hérode est fixée en 750 de la fondation de Rome, vers le mois de mars ou d'avril . La main de Dieu s'appesantit visiblement sur les derniers jours de ce prince, en punition de ses attentats commis contre toutes les lois divines et humaines. Au rapport de l'historien Josèphe, il était dévoré d'une chaleur interne et tourmenté d'une faim que rien ne pouvait apaiser. Des ul-

(1) Isaïe. XIX. — (2) Ézech. XXX. 12.

cères rongeaient ses intestins, et des vers sortaient de toutes les parties de son corps. Au milieu de cette cruelle maladie, qui lui fit essayer plusieurs fois de se donner la mort, tant ses souffrances étaient insupportables, il ne recueillit ses forces que pour méditer et ordonner de nouveaux massacres, enjoignant à Salomé, sa sœur, de faire massacrer les Juifs des premières familles qu'il avait fait renfermer dans l'hippodrome, afin que le sang versé le jour même de sa mort arrachât à ses propres sujets des larmes réelles; il n'espérait point d'autre honneur pour ses funérailles; et cet ordre cruel, malgré le serment exigé, ne devait pas être exécuté. Ce père dénaturé, aussi féroce, comme nous l'avons vu, envers ses enfants qu'envers ses sujets, eut encore le temps, dans les tourments de sa dernière maladie, de faire périr son fils Antipater qu'il avait fait jeter dans un cachot. Cinq jours après cette exécution, autorisée par l'empereur Auguste, dont nous avons cité les paroles, la dyssenterie, la toux, l'hydropisie, la goutte et une maladie pédiculaire accompagnée d'une odeur insupportable firent rendre l'âme au sanguinaire Hérode.

Le message en fut porté à Joseph, le chef de la Sainte Famille. Un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Levez-vous et retournez dans la terre d'Israël, parce que ceux qui cherchaient la vie de l'Enfant sont morts. » Joseph, toujours prêt à obéir, se leva sur l'heure, prit l'Enfant avec sa Mère et s'en vint dans la terre d'Israël. Et, comme il pensait à s'établir en Judée, il apprit qu'Archélaüs, fils d'Hérode, y régnait à la place de son père. Il appréhenda d'y aller; et ayant reçu pendant qu'il dormait un nouvel avertissement de Dieu, il se retira dans la Galilée, où Hérode Antipas, qui n'était pas maître de la Judée, n'avait pas les mêmes raisons qu'Archélaüs de redouter et d'anéantir tous les héritiers de la maison de David. Joseph vint demeurer dans la petite ville de Nazareth, située dans

la tribu de Zabulon. Le Sauveur habita cette ville, afin que la prédiction des prophètes fût accomplie : « *Il sera appelé Nazaréen.* » Ce titre de Nazaréen se reretrouvera dans l'inscription du Calvaire et dans la prédication de saint Pierre à Corneille. Il peut exprimer en même temps et la parfaite *consécration* du Sauveur à Dieu, comme il est marqué dans les prophéties de Jacob et de Moïse qui appellent Joseph, figure de Notre Seigneur, *le Nazaréen* entre ses frères (1) ; et le REJETON (Netzer) ou la fleur, que le prophète Isaïe a vu sortir de Jessé ; et le lieu où le Sauveur passa la plus grande partie de sa vie.

N° 23. — Jésus croissant en âge et en sagesse, enseigne, dès l'âge de douze ans, les docteurs du temple (2). — Cependant, continue l'Évangile, l'Enfant croissait et se fortifiait en esprit, étant rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui. » Il fallait, ajoute Bossuet (3), que comme les autres enfants, il sentît les progrès de l'âge, et que tout se fît en Jésus-Christ par des coups extraordinaires et miraculeux, qui auraient effacé, selon la remarque de saint Augustin, ce qu'il a voulu faire par miséricorde : « Dùm omnia mirabiliter facit, deleret quod misericorditer fecit. » La sagesse même dont il était plein se déclarait par degrés et se manifestait de jour en jour. Dès le berceau et dès le sein de sa mère, du premier instant de sa conception virginale, il renfermait dans son âme tous les trésors de la science et de la sagesse, aussi bien que toute la sainteté qui convenait à l'âme du

(1) Jacob, répandant ses bénédictions paternelles sur Joseph, avait dit : « *Fiant in capite Joseph, et in vertice Nazaræi inter fratres suos.* » Et Moïse avait relevé ces paroles : « *Benedictio illius, qui apparuit in rubro, veniat super caput Joseph, et super verticem Nazaræi inter fratres suos.* » — (2) *Saint Luc II*, 40-52. — (3) XX^e^ Semaine, 1^re^ élév.

Verbe divin, élevant jusqu'à lui la nature humaine en unité de personne. « Mais le saint évangéliste veut dire que, à mesure que l'enfant croissait et commençait à agir par lui-même, il reluisait dans tout son extérieur je ne sais quoi qui faisait rentrer en soi-même, et qui attirait les âmes à Dieu, tant tout était simple, mesuré, réglé dans ses actions et dans ses paroles ! Aimable Enfant ! continue avec admiration l'évêque de Meaux, heureux ceux qui vous ont vu hors de vos langes développer vos bras, étendre vos petites mains, caresser votre sainte Mère et le saint vieillard qui vous avait adopté, ou à qui plutôt vous vous étiez donné pour Fils ; faire, soutenu par lui, vos premiers pas, dénouer votre langue et bégayer les louanges à Dieu, votre Père ! Je vous adore, cher Enfant, dans tous les progrès de votre âge, soit que vous suciez la mamelle, soit que par vos cris enfantins vous appeliez celle qui vous nourrissait, soit que vous reposiez sur son sein et entre ses bras. J'adore votre silence : mais commencez, il est temps à faire entendre votre voix. Qui me donnera la grâce de recueillir votre première parole ? Tout était en vous plein de grâce ; et, n'eussiez vous fait que demander votre nourriture, j'adore les nécessités où vous vous mettez pour nous. La grâce de Dieu est en vous, et je la veux ramasser de toutes vos actions. Encore un coup faites-moi enfant en simplicité et en innocence. »

Ce mystère ineffable d'un Dieu Enfant, semblable en tout à ses autres petits frères, ne vaut-il pas, à lui seul, le récit de tous les miracles que l'on a pu attribuer à ses premières années ? L'évangéliste saint Luc ne cite qu'un trait, où la sagesse du divin Enfant, se révélant au milieu des docteurs, était de nature à faire soupçonner sa noble origine.

Le père et la Mère de Jésus allaient tous les ans à Jérusalem, à la fête de Pâque, pour adorer Dieu dans son temple et y faire leur offrande, comme il était

prescrit par la loi, pour les trois grandes fêtes, celle de Pâque, celle de la Pentecôte ou des semaines, et celle des Tabernacles. Les femmes n'étaient point astreintes au voyage de Jérusalem. Marie entreprenait ce pèlerinage pour satisfaire sa pieuse dévotion, en souvenir des jours qu'elle avait passés dans le temple. Les parents prirent avec eux leur cher Fils, pour les accompagner, lorsqu'il atteignait sa douzième année, âge ordinaire où les enfants commençaient à observer la loi de Moïse quoiqu'ils n'y fussent tenus, en rigueur, qu'à la quatorzième année. La fête des pains sans levain durait sept jours. Quand le septième jour de la solennité fut passé, le père et la Mère de Jésus se disposèrent à reprendre le chemin de Nazareth. Et lorsqu'ils s'en retournaient, l'Enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que ses parents pussent s'en apercevoir.

Dans cette circonstance, le Seigneur profita de la coutume et du grand concours des pèlerins ; car ils étaient si nombreux, qu'ils se partageaient en grandes troupes : les parents et les amis d'une même bourgade formaient ainsi, par leur réunion, diverses bandes, et partaient selon leur convenance, les uns plus tôt, les autres plus tard, pour se retrouver tous ensemble, vers le soir, à la même hôtellerie, sous un abri commun. Quelques auteurs ajoutent, le vénérable Bède en particulier, que les hommes allaient séparément des femmes, et les enfants pouvaient suivre ou leurs pères ou leurs mères, de sorte, qu'en pareille conjoncture, saint Joseph avait sujet de croire que l'Enfant Jésus accompagnait sa très-sainte mère, dont il ne s'éloignait jamais : Marie, de son côté, pouvait se persuader que son adorable Fils était avec le patriarche saint Joseph. Les charmes du saint Enfant étaient merveilleux, dit encore Bossuet ; il est à croire que tout le monde le voulait avoir, et ni Marie ni

Joseph n'eurent point de peine à croire qu'il fût dans quelque troupe de voyageurs. Ainsi Jésus échappa facilement ; et ses parents marchèrent tout un jour sans s'apercevoir de leur perte. Les étrangers, sortis de la ville par des endroits différents et à différentes heures du jour, durent rejoindre chacun sa femme ou sa famille ; et c'est alors que Joseph et Marie, reconnurent que Jésus leur manquait à tous les deux, avec une tristesse, plus grande encore que leur surprise, On montre, sur la route de Jérusalem à Sichem, qui était le chemin des pèlerins, un endroit que la tradition des Arabes désigne comme le lieu, où s'arrêtèrent les deux chastes époux, forcés d'y passer seuls cette première nuit, qui suivit leur départ.

Personne n'ayant pu leur donner des nouvelles de leur Fils chéri, l'un et l'autre se remirent en chemin, dès le lendemain matin, en toute hâte ; et comme il fallait près d'un jour pour retourner à Jérusalem, ce ne fut que le troisième jour, qu'à force de recherches et au prix de bien des larmes, ils trouvèrent enfin leur Fils dans le temple, assis au milieu des docteurs : il les écoutait et il les interrogeait ; et tous ceux qui l'entendaient étaient surpris de sa prudence et de ses réponses. Lorsque ses parents le virent leur admiration fut égale à leur joie, après avoir éprouvé une douleur que quelques-uns n'ont pas craint de comparer à tous les tourments des martyrs (1). L'étonnement venait de ce que leurs yeux n'avaient rencontré habituellement rien d'extraordinaire dans le commun de cette vie, enveloppée du voile de l'enfance. Et Marie qui était la première à sentir la perte d'un si cher Fils, remarque Bossuet, fut aussi la première à se plaindre de son absence : Eh ! « Mon Fils » dit-elle, pourquoi nous avez-vous fait ce traitement ? Votre père et moi, affligés,

(1) *Le pied de la Croix*, par le P. FABER. *Trois jours d'Absence.*

nous vous cherchions ». — « Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé de ce qui regarde mon père? » Et ils ne comprirent pas, ajoute l'évangéliste, cette parole mystérieuse. Absorbés par le bonheur de revoir leur riche trésor, ils ne saisirent pas tout le sens de cette parole divine, ni toute l'étendue de cette mission dont le Fils était chargé par son Père. La révélation pleine et entière du dessein céleste ne devait se faire que par degrés, même aux yeux de la divine Marie. Du reste elle ne fut point curieuse : elle demeura soumise, ce qui vaut mieux que la science, devons-nous conclure avec l'auteur des *Élévations*, « Et il partit avec eux, et revint à Nazareth, » ou comme parle l'évangéliste, « il descendit » avec eux à Nazareth ; « et il leur était soumis, et sa mère gardait toutes ces choses en son cœur. » Voilà, dans un seul mot, les trente années de la vie de Jésus sur la terre, jusqu'à son baptême et à son ministère public, employées à obéir, à travailler et à se taire (1).

N° 24. — Recueil des mystères de l'enfance de Jésus. — Tous ces mystères de la *vie cachée* de l'Homme-Dieu présentent déjà une admirable *unité* dans les rapports qui les lient et le but où ils tendent. Le centre où nous les voyons converger, le fondement invisible sur lequel ils reposent, est la *génération éternelle* du Verbe : la vie personnelle de Jésus-Christ nous fait rapporter tous ses états divers, toutes ses actions intérieures et extérieures, à une seule personnalité divine. Aussi dès la première page de son Évangile, saint Jean qui a contemplé ce premier mystère, nous élève, en quelque sorte, jusqu'au sein de Dieu, et nous aide à pénétrer dans les profondeurs de cette vie intime, que

(1) Bossuet. XX^e^ sem. XII^e^ élév.

le Fils de Dieu, son Fils unique, demeurant dans le sein du Père, a pu seul nous raconter. Ce *Fils de Dieu* méritait seul d'avoir un précurseur, Jean-Baptiste, pour son premier avénement, comme il doit avoir Élie, pour le second. Le nom de *Fils de Dieu* est donné par l'ange à la chose sainte qui est conçue en Marie et qui naîtra d'elle, sous l'ombre de la vertu du Très-Haut et l'opération du Saint-Esprit. Marie elle-même est reconnue, saluée par Élisabeth, comme la Mère de son Seigneur, au moment où le Fils de Dieu sanctifie Jean-Baptiste par la seule vertu de sa présence. Le Fils divin, annoncé à Joseph, comme né du Saint-Esprit, en son épouse, est l'objet de l'adoration des bergers et des Mages, ceux-ci confessant expressément, par leurs présents mystérieux, la royauté, le sacerdoce, la divinité de l'Enfant-Dieu. Au temple, il fait son entrée, comme dans sa maison, en qualité de Dominateur, de premier né de toute créature, de prêtre et de victime de la loi nouvelle, orné du sacerdoce éternel de Melchisédech, qui n'appartient qu'au Fils de Dieu. Il n'est pas jusqu'à sa fuite, qui ne récèle le mystère de sa divinité, si ce n'est par la chute des idoles en Égypte, au moins par son retour, que l'évangéliste signale comme le retour prédit du Fils de Dieu : « J'ai appelé mon Fils de l'Égypte. » Enfin, s'il enseigne, dès l'âge de douze ans, au milieu des docteurs, c'est parce qu'il renferme tous les trésors de la science et de la sagesse, et les affaires de son Père céleste, qu'il dit avoir à traiter, dénotent assez sa céleste origine. Le Verbe de Dieu étant la source de toute vie et de toute lumière, non-seulement dans l'ordre de la création, mais principalement dans l'ordre de la grâce, il en résulte que tous ses mystères, sont pour nous, comme sa propre personne, *pleins de grâce et de vérité :* ils sont aussi féconds en exemples de vertus, que sublimes en enseignements et parfaits en doctrine : de plus

leur application devient *universelle* et s'accommode à toutes les conditions, à toutes les classes, à tous les sexes et à tous les âges, à tous les caractères et à tous les peuples, ainsi qu'on le voit par ceux qui sont appelés à participer à ces premières communications de la grâce, même dans la vie cachée du Sauveur (1).

On croit communément que la mort du saint patriarche Joseph a dû se placer dans l'intervalle qui sépare les mystères de la vie cachée des éclatants miracles de la vie publique de Jésus. Dans le commencement de son ministère, on voit Marie conviée avec Jésus aux noces de Cana : on ne parle point de Joseph. Un peu après, on le suit à Capharnaüm, lui, sa mère, ses frères, et ses disciples : Joseph ne paraît pas, dit Bossuet, dans un dénombrement si exact. Marie est encore nommée plus d'une fois ; mais après ce qui est écrit avec tant de soin par les évangélistes de la fuite du Sauveur en Égypte, de son retour à Nazareth, et de son recouvrement dans le temple, de son obéissance à ses parents, c'est-à-dire, à Marie et à Joseph, on n'entend plus parler de ce saint homme. Enfin à sa passion, le Sauveur laisse sa mère en garde, à son disciple bien-aimé, qui la reçut dans sa maison, ce qu'il n'aurait pas fait à ce dernier moment, si Joseph, le chaste époux de Marie, eût vécu encore sur la terre.

IIe PÉRIODE DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE.

LA VIE PUBLIQUE DU SAUVEUR.

N° 25. — Jésus dans sa vie publique — Les mystères de la vie cachée de Bethléem et de Nazareth ne furent qu'une longue préparation au ministère et à

(1) BOSSUET XXe sem. XIIe élév.

la vie publique du Sauveur. « Verrons-nous donc bientôt paraître Jésus, se demande Bossuet, dans *ses Élévations* sur les mystères ? (1) Nous le cachera-t-on encore longtemps ? Qu'il vienne, qu'il illumine le monde ! Non, vous n'êtes pas encore assez préparé ; sa lumière vous éblouirait, il faut voir auparavant saint Jean-Baptiste. » Le saint précurseur doit encore préparer les voies, selon le langage des prophètes, au ministère public de son divin Maître, et par la multiplicité des témoignages qu'il lui rend, et par la sainteté de son baptême, et bientôt par sa captivité et son martyre.

CHAPITRE Ier

PRÉPARATION AU MINISTÈRE PUBLIC DE JÉSUS-CHRIST.

---

§ Ier.

Voie préparée au Messie par la prédication et le baptême de saint Jean.

N° 26. — Situation politique et délimitation géographique de la Palestine au temps de la prédication de saint Jean-Baptiste. (2) — La date précise de la prédication de saint Jean est assignée par saint Luc à la quinzième année de Tibère. Cette année correspond à l'an de Rome 781-782, si l'on fait partir le règne de Tibère du jour même de la mort d'Auguste ; et si l'on suppose, avec le P. Patrizzi, que l'on doit

(1) XXIe Semaine. Ire élév. — (2) S. Matth. III. 1, 10; S. Marc. I. 2, 6; S. Luc. III. 1, 14.

compter les années du règne de Tibère, du jour de son association à l'empire, la quinzième année anticipe de trois ans, et coïncide avec le mois d'octobre 778. Ainsi l'âge de Notre-Seigneur, qui aurait atteint, d'après saint Luc, environ trente ans, indiquerait sa trente-unième année ou sa trente-quatrième année, qui dépassait l'âge sacerdotal et convenait à l'inauguration de son ministère. La Judée, réduite alors en province romaine, après une disgrâce encourue par Archélaüs, exilé à Vienne, chez les Allobroges, avait pour gouverneur Ponce-Pilate. successeur de Gratus. La Galilée, libre encore, obéissait à Hérode Antipas, fils d'Hérode Iduméen, dit *le Grand*. A l'orient de la Galilée, Philippe, frère d'Hérode Antipas, était tétrarque de l'Iturée et du pays de Trachonite, provinces démembrées par Auguste du royaume primitif d'Hérode-le-Grand. L'Abilène, territoire situé entre le Liban et l'Anti-Liban, au nord de Damas, faisait partie de la Cœlé-Syrie, et semblait composer un quatrième gouvernement (Tétrarchie) du royaume de Palestine, à cause d'un grand nombre de Juifs qui l'habitaient. Lisanias, tétrarque de ce pays ou circonscription, avait succédé à son père Lisanias, le vieux, qui avait été mis à mort par le triumvir Antoine, à l'instigation de Cléopâtre, désirant avidement son royaume pour l'annexer à l'Égypte. Anne portait encore le titre de grand prêtre, comme ayant exercé la souveraine sacrificature de l'an VI à l'an XIX avant Jésus-Christ, et comme conservant toujours une influence considérable sur son gendre Caïphe, qui lui avait succédé (26) après son propre fils, dans cette charge devenue précaire.

Cette nouvelle division de la Palestine nous peint d'un seul trait la situation *géographique*, *politique* et *religieuse* des Juifs au temps de Jésus-Christ.

La Samarie, unie politiquement à la Judée comme province romaine, était profondément séparée de

Jérusalem, l'antique métropole, non seulement par le schisme, mais encore par une variété de culte et de croyance, et par de vieilles antipathies qui avaient éclaté à la construction d'un second temple, et qui s'étaient envenimées de plus en plus. Elle était placée entre la Judée et la Galilée, qui formaient à l'ouest le littoral de la mer, et à l'est côtoyaient le Jourdain. On distinguait la Galilée *supérieure* et la Galilée *inférieure*, ou la Galilée du nord et du sud. La Galilée du nord, contrée montagneuse, renfermait les montagnes de Nephthali, et était en très-grande partie peuplée de Phéniciens, limitrophes des Syriens, d'Arabes et de Grecs, tous païens ou Gentils. Au contraire la Galilée du sud, qui comprenait dans ses limites la chaîne des montagnes de Sepphoris, le Thabor et le petit Hermon, ainsi que le mont Gelboë, avait une population, en majeure partie, composée de Juifs (1). La *Pérée*, ou le pays à l'orient du Jourdain, et de la Mer Morte, embrassait les deux autres tétrarchies : la Trachonitide, ainsi appelée de deux plateaux connus sous le nom de *Trachones*, était la contrée la plus avancée vers le nord, voisine de la Syrie et de Damas ; et en face se trouvait l'Iturée, qui s'étendait depuis le versant oriental de l'Hermon.

Enfin l'Abilène et la ville d'Abila, comme nous l'avons dit, occupaient le territoire situé près du Liban, au nord-ouest de Damas. Ces contrées, jointes à celles qui tiraient leur nom de la ville de *Gaulon*, du pays d'*Auran*, des dix villes de la *Décapole*, et des montagnes de Basan ou Batanée, formaient la Pérée du Nord, et avoisinaient la Galilée, sur la rive opposée du Jourdain. La Pérée proprement dite, appelée Centrale ou Méridionale, descendait jusqu'à Ramoth-Galaad et aux

(1) *Théâtre des événements*, etc. par le Dr Gratz. II. 34. — Mgr Mislin. t. III., 175-185. — Chateaubriand. *Itinéraire* II.

bords de la Mer-Morte, et regardait la Samarie et la Judée : ce fut dans le désert de Juda, qui s'étend depuis la rive droite du Cédron jusqu'à l'extrémité méridionale de la Mer-Morte, que saint Jean se retira, vivant solitaire, comme le marque saint Luc, en attendant le jour de sa manifestation à Israël. Non loin de la Mer-Morte, nous l'entendrons exhorter le peuple à la pénitence et à une vie meilleure, et nous le retrouverons, plus haut, sur le rivage oriental du Jourdain, occupé à baptiser dans le fleuve ceux qu'il avait disposés à la pénitence. Ces déserts de Palestine n'étaient pas autre chose que des étendues de pays, des districts sans habitants ni culture, servant seulement de pâturages aux troupeaux.

N° 27. — Situation religieuse du peuple juif sous les gouverneurs romains. Sectes des Pharisiens et des Sadducéens. — Sous les princes nommés par saint Luc et préposés à ces différents pays, la nation juive ne fit que décliner ; son état civil et politique dégénéra, et les gouverneurs ou administrateurs romains pressurèrent inhumainement les peuples qui leur étaient soumis. Toutefois, les habitants retinrent encore quelque apparence de leur primitive constitution et de leur gouvernement sacerdotal. Rome croyait faire œuvre de sagesse en laissant aux peuples, de leur vie propre, tout ce qu'elle pouvait leur laisser sans péril. Cette politique, aussi habile que tolérante, ne devait pas faire défaut, au moins dans le commencement, à la nation juive. Les capitaines, les hommes d'État, les savants même de Rome, ainsi qu'on l'a dit (1), prenaient au sérieux une doctrine et une race qui s'étendaient jusqu'aux bouts du monde, malgré l'aversion des peuples de l'empire et leur haine contre

(1) *Rome et la Judée*, par M. De Champagny, t. I, 118.

les Juifs, malgré les railleries des poètes qui les traitaient d'écorchés dans leur circoncision, et malgré les erreurs des historiens qui défiguraient leur origine. Rome avait donc consenti à respecter le temple, les sacrifices, la prêtrise judaïque; elle voilait les étendards de ses légions à leur entrée dans Jérusalem, de peur que les yeux des Israélites ne fussent choqués par la vue des images idolâtriques de ses empereurs. Des inscriptions grecques et latines, placées à l'entrée des parvis du temple réservés aux Israélites, avertissaient les païens de ne pas franchir cette enceinte sous peine de mort. Rome allait jusqu'à dispenser les Juifs du service militaire, pour qu'ils n'eussent pas le chagrin de suivre des enseignes idolâtriques. Elle prenait sous sa protection les envois d'or que les Juifs faisaient de toutes parts au temple, et, dès le temps de la République, c'avait été un chef d'accusation contre un magistrat romain, en Asie, d'en avoir empêché l'exportation. Il est vrai que Pompée, dans l'emportement de sa victoire, avait pu forcer le sanctuaire; mais, à la vue de ce temple sans idoles, le général romain s'était arrêté, plein d'étonnement et de respect, et, sans toucher au temple, ni à la ville ni au trésor, il avait ordonné aux prêtres d'effacer, dès le lendemain, la profanation que lui-même avait imprimée au sanctuaire.

Les envoyés romains n'entraient guère dans l'enceinte du temple, dit le même auteur, sur le témoignage de l'historien Josèphe, et ne mettaient guère le pied dans le parvis des Gentils sans y adorer le Dieu des Juifs. Les rois grecs avaient rendu de pareils hommages au temple. Agrippa, le ministre d'Auguste, pendant son séjour à Jérusalem, ne passa pas un jour sans aller visiter le temple et lui offrir de riches présents. Livie, femme d'Auguste, donna des coupes et des vases d'or. Auguste lui-même, non-seulement fit de pareils dons,

mais voulut qu'à ses frais et en son nom, un taureau et deux agneaux fussent immolés chaque jour à ce Dieu inconnu de Jérusalem, dont la grandeur l'avait frappé (1). Ce sacrifice quotidien, continué par ses successeurs, célébré avec un zèle pieux par les Juifs, fut longtemps le gage de la tolérance romaine et de la soumission judaïque, le sceau de l'amitié entre Rome et Jérusalem (2).

Mais pour le plus grand nombre de ces Juifs charnels, attachés à la lettre et à l'écorce de la loi, cet extérieur du culte et cette pompeuse observance des rites cérémoniels, soutenue par des prières vocales prolongées, formaient, aux yeux de la foule, comme le fond même de la religion. Souvent la plus grande perversité des mœurs s'alliait à ces brillants dehors, et à cette observation scrupuleuse des préceptes légaux ou traditionnels. Témoin l'historien Josèphe, qui n'essaie pas de cacher la corruption morale et l'abaissement de ses contemporains : « C'était une époque féconde en toute espèce de crimes, ose-t-il dire, et il n'y a pas d'action mauvaise et impie, on ne saurait même en imaginer, qui ne fût commise. Ils étaient tous tellement corrompus, dans la vie privée comme dans la vie publique, qu'ils rivalisaient d'attentats contre Dieu, et d'injustices contre les hommes. Les grands foulaient le peuple, et le peuple, de son côté, cherchait à écraser les grands : ceux-ci aspiraient à une domination tyrannique ; ceux-là ne désiraient que violence et pillage. » D'après le même historien, les princes des prêtres portaient l'avidité et la rapine jusqu'à faire enlever aux autres ministres du culte les dîmes qui leur appartenaient, et ils en laissèrent ainsi plusieurs périr de faim. On voit par les questions que les Juifs eux-

(1) Suétone, *in Aug.* 93.— Josèphe, *de bello.* V, 37.— (2) *Ibid.*, I, 120.

mêmes font à Notre Seigneur dans l'Évangile, ce qu'était devenu le lien sacré du mariage, par la facilité du divorce, que tolérait déjà la loi de Moïse, et qu'encourageait l'interprétation des rabbins. L'école du rabbin Hillel permettait aux hommes de répudier leurs femmes pour la raison la plus insignifiante, et d'en épouser d'autres. L'historien Josèphe, qui vivait au premier siècle nous en donne un exemple, tiré de sa propre personne et du récit de sa vie : après que sa première femme l'eût abandonné, il en épousa une autre, et s'étant dans la suite séparé de celle-ci, *dont les manières ne lui convenaient pas*, il en prit une troisième. Saint Justin, martyr et philosophe du second siècle, remarque, dans son dialogue contre Tryphon, que les rabbins autorisaient un Juif à épouser successivement quatre ou cinq femmes, et que les Juifs en effet, sous le nom de mariage, en prenaient un aussi grand nombre qu'ils voulaient. Faut-il s'étonner, en présence de tels abus et de tels vices, que le Sauveur du monde appelât les Juifs de son temps *une race perverse et adultère?* Et saint Jean-Baptiste, voyant venir à lui les Pharisiens et les Sadducéens, les traitait *de race de vipères*, qui s'étudiaient à fuir la colère de Dieu, et pensaient se dérober aux châtiments futurs.

Mais quelles étaient ces deux sectes principales, nommées dès les premières pages de l'Évangile, et qui paraissant divisées entre elles, ne s'accordaient que pour nuire au Sauveur et lui tendre des pièges?

On représente ordinairement les Pharisiens et les Sadducéens comme des sectes opposées et isolées toutes deux des masses. Il est plus vrai de dire que la nation, dans sa généralité, était pharisienne : ceux qui portaient ce nom étaient les hommes les plus marquants et les plus dévoués aux intérêts religieux ; les Pharisiens conservaient, au milieu du judaïsme, la doctrine dominante, et, en qualité d'interprètes officiels de la

loi, ils maintenaient l'orthodoxie : le divin Maître renvoie lui-même à leur enseignement, comme docteurs chargés d'expliquer les Écritures, mais non à leurs exemples et à leur conduite entachée d'une orgueilleuse hypocrisie. Le nom de *Pharisien* dérive bien d'un mot qui veut dire *isoler, diviser*. Mais ce nom, donné par leurs adversaires, aux disciples sectateurs d'Antigone de Socho, au milieu de la lutte ardente contre l'hellénisme, indiquait plutôt la *séparation* des doctrines étrangères qui menaçaient d'envahir la Judée, et la *haie* de défense, élevée en quelque sorte, pour garantir l'autorité de la loi de Moïse. Déjà, au temps d'Esdras, l'hébreu proprement dit avait cessé d'être familier au peuple, et cette langue, devenue morte, avait fait place à l'idiome chaldaïque, langue de Babylone, que les Juifs avaient apprise dans leur captivité, et que les prophètes eux-mêmes adoptèrent. Les livres saints, quoique lus en hébreu, dans les synagogues et expliqués par parties, restaient inaccessibles aux masses. Les savants seuls, qui s'en étaient occupés depuis leur jeunesse et qui formaient l'école des Rabbins, pouvaient entreprendre d'expliquer le texte de la loi et d'en faire l'application. C'est ainsi que les Pharisiens ou docteurs, dépositaires de la science sacrée, étaient considérés non comme une école particulière, mais comme faisant partie du corps enseignant de la nation, « assis dans la chaire de Moïse, » ainsi que parle Notre-Seigneur. Le vice de l'éducation pharisaïque était d'attacher une valeur exagérée aux prescriptions de la loi, et de sacrifier les devoirs essentiels aux pratiques les plus minutieuses. Ils surchargeaient la loi de leurs vaines traditions, ordonnaient des ablutions et des baptêmes de toute sorte, avant le repas, selon la remarque de nos évangélistes ; formulaient de longues prières, faisaient ostentation de leurs jeûnes et de leurs aumônes, et parade de leurs phylactères, en dilatant

ces bandes de parchemin où se lisaient les passages de l'Écriture ; ils étendaient jusqu'aux moindres objets la loi concernant les dîmes, et célébraient le sabbat avec une rigueur outrée. Néanmoins ces exagérations et ces défauts n'étaient pas communs à tous les Pharisiens. Il y avait aussi parmi eux des hommes excellents, tels que Gamaliel, Nicodème, Joseph d'Arimathie, Saul, le futur apôtre. En somme le pharisaïsme juif allait devenir le grand foyer de résistance aux prédications du Sauveur, qui nous peint lui-même cette école de docteurs, comme cherchant à s'approprier la loi : « Ils tiennent la clef de la science, mais ils n'y entrent point et n'y laissent pas entrer. » Après tout, la plus forte influence sur la masse du peuple appartenait aux Pharisiens, qui savaient se concilier la faveur et le respect, par leur autorité religieuse, et même par leur rôle politique. Depuis que la reine Alexandra s'était mise de leur côté, l'an 79 avant Jésus-Christ, ils avaient la haute-main dans les affaires et se trouvaient en possession de la plupart des places dépendantes du choix du peuple, notamment de celles du Sanhédrin.

Les Sadducéens formaient une véritable secte, autant par leurs tendances que par leurs croyances contraires à celles des Pharisiens. Aussi ne trouvaient-ils dans le peuple que défiance et antipathie. En politique ils abhorraient la forme démocratique et républicaine, et soutenaient, au temps des Romains, comme sous les Asmonéens, l'autorité du gouverneur et des chefs ; car ils appartenaient à la classe des riches, des lettrés et des hommes d'État. D'après la tradition, ce parti devait son nom et son origine à Sadoc, qui avait été lui-même élève d'Antigone de Socho, célèbre docteur de la loi, déjà mentionné (291-260 avant Jésus-Christ). Ce qui parait certain, c'est que les disciples de Sadoc formèrent école et subirent l'influence des idées philosophiques, politiques et sociales de la Grèce. Ils sont

nommés pour la première fois dans l'histoire sous Jonathas (159-144), comme les héritiers et les successeurs des hellénistes. Mais comme le zèle de la loi et le patriotisme juif s'etaient ranimés sous les Asmonéens, les disciples de Sadoc surent se plier aux circonstances et n'affectèrent pas de montrer, à cette époque, leurs sympathies pour les idées et les usages de l'étranger. On les voyait prendre part aux sacrifices, aux cérémonies du temple, observer la circoncision et le sabbat, et, dans leurs principes et leur conduite, ils prétendaient suivre la loi, mais la loi bien entendue et ramenée au sens littéral, dégagée des interprétations arbitraires des nouveaux docteurs ; ces protestants du judaïsme, par une exagération toute opposée à celle de l'école pharisaïque, rejetaient toute tradition, ne voulaient s'en tenir qu'au texte du *Pentateuque*, et niaient la doctrine de l'immortalité de l'âme, parce qu'ils ne la trouvaient pas assez formellement articulée dans Moïse ; ils n'admettaient pas aussi la résurrection de la chair, par voie de conséquence. On ne s'explique pas de la même manière comment ils arrivaient à rejeter l'existence des anges et des esprits, après les nombreuses apparitions d'anges rapportées dans le *Pentateuque*. Ces doctrines particulières aux Sadducéens venaient évidemment de la philosophie épicurienne qui avait trouvé beaucoup d'adhérents dans la Syrie. En admettant la création, ils semblent avoir nié l'intervention continue de Dieu dans le gouvernement du monde. Dieu, disaient-ils, a donné une fois pour toutes la loi au peuple, puis il est rentré dans son repos, sur le trône solitaire de son éternité, selon le langage de nos philosophes modernes, en abandonnant le peuple et chaque individu à son libre arbitre : le bien et le mal dépendent donc entièrement du choix de l'homme, qui est le maître, l'auteur de sa destinée, sans que Dieu intervienne dans le châtiment qui le

frappe, lorsqu'il s'est rendu coupable. Une doctrine, un parti qui présentait ce caractère incrédule ou sceptique ne pouvait pas compter sur les sympathies populaires. Du reste, au rapport de Josèphe, les Sadducéens se montraient aussi rudes et grossiers à l'égard de leurs coreligionnaires qu'envers les dissidents. En un mot, ces prétendus esprits forts, peu soucieux des croyances de la nation, ne retenaient de la foi et du culte de leurs pères que ce qu'il leur en fallait rigoureusement pour ne pas cesser d'être Juifs.

D'autres sectes, mais entièrement séparées du peuple, assujetties au régime pythagoricien et même généralement au célibat, vivaient en communauté loin des villes. On les nommait *Esséniens*, selon Josèphe, ou Esséens, selon le Juif Philon, qui les place sur les bords du Jourdain et de la Mer-Morte, et fait remonter leur origine jusqu'au temps des Machabées. Ces ascètes, que l'on a comparés à des moines chrétiens, s'étaient réfugiés dans les déserts, pour éviter la persécution d'Antiochus Épiphane. Ils partageaient la croyance des Pharisiens et même leurs scrupules, en particulier sur la sanctification du sabbat : non contents de préparer les aliments dès la veille, pour ne pas allumer du feu le jour du sabbat, ils n'auraient pas changé de place un vase quelconque, ni même satisfait un besoin de la nature, si l'on en croit Porphyre. Les repas en commun étaient regardés comme des actes religieux, et presque à l'égal d'un sacrifice : ils ne s'y rendaient qu'après des ablutions nombreuses et revêtus d'un habit de lin très-blanc, qu'on déposait après le repas. Pour l'alimentation et la toilette, ils se bornaient au strict nécessaire, et ne changeaient point d'habits ni de chaussures que lorsqu'ils tombaient en lambeaux. A la pauvreté, ils joignaient l'obéissance : le devoir de l'obéissance était soigneusement maintenu, et l'Essénien ne faisait rien que sur l'ordre du

supérieur. Ils sont libres, dit Josèphe, en deux choses seulement, porter du secours et compatir au prochain. Le mariage leur était interdit aussi bien que le serment, après celui de leur réception. Ils étaient ennemis déclarés de l'onction usitée en Orient, et se distinguaient par l'austérité de leur extérieur : la continence était regardée comme le fondement de toutes les autres vertus, et Pline, faisant allusion à leur profession du célibat, les appelait « le peuple éternel, où personne ne naît. » Néanmoins un groupe d'Esséniens, détachés du corps principal, se permettait le mariage.

Les *Thérapeutes* d'Égypte avaient une grande conformité de croyance et de vie avec les Esséniens de la Palestine, sans qu'il soit facile d'établir un lien et une dépendance entre ces sortes de monastères. Ils vivaient aussi dans le célibat, par aversion pour les plaisirs de la chair, demeuraient et mangeaient en commun, n'avaient point d'esclaves, célébraient le sabbat plus que les autres Juifs, et priaient, de même que les Esséens, au lever du soleil, le visage tourné vers cet astre, qu'ils regardaient comme le symbole de la divinité, si toutefois ils n'allaient pas jusqu'à lui rendre un culte, emprunté au paganisme et à l'hellénisme, dont ils étaient imbus en partie.

Les Samaritains, nommés aussi Kuthéens par les Juifs, composaient un peuple à part, issu du mélange des colons païens, amenés par le roi Assarhaddon, avec les Israélites restés en Palestine, pendant la transmigration des dix tribus. Ils n'admettaient que le *Pentateuque* et une sorte de culte national dans leur temple, élevé sur le mont Garizim, et rival de celui de Jérusalem. L'aversion mutuelle des deux peuples s'accrut par l'érection de ce temple, et nous en retrouvons les marques dans l'Évangile, en même temps que les vestiges d'une foi traditionnelle qui conservait l'espérance du Messie.

Enfin, les Galiléens et les Hérodiens représentaient mieux des partis politiques que des sectes religieuses : au rapport de Josèphe, les Galiléens, partisans outrés de l'indépendance et de la liberté civiles, ne reconnaissaient d'autre maître que Dieu, et enduraient les supplices plutôt que de donner le nom de seigneur à l'homme. Les Hérodiens, au contraire, rampaient sous le joug étranger et se faisaient les serviles courtisans d'Hérode Antipas, tétrarque de la Galilée, dont ils tenaient leur nom.

Telle était la décomposition du judaïsme, aussi désagrégé par les sectes et les factions, que divisé par le territoire, mais gardant, néanmoins, au milieu de cette dissolution religieuse, morale et politique, l'attente du Messie, dernier espoir de la nation et raison suprême de son existence. C'est alors que Jean-Baptiste, traversant toute la contrée du Jourdain, prêche, dans le désert de la Judée, le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés, et se met à crier: « Faites pénitence, car le royaume du Ciel est proche ». Première parole de la voix qui crie dans le désert, elle retentira, plus forte encore, de la bouche du divin Maître, et cet écho divin repercuté par saint Pierre, à Jérusalem, convertira trois mille et cinq mille hommes, pour se prolonger et se multiplier en tout sens jusqu'à la fin des siècles et jusqu'aux confins de l'univers.

N° 28. — Autorité de la prédication de saint Jean. — La prédication de saint Jean-Baptiste est marquée au coin de l'*autorité*, de la *force* et de la *douceur*. L'autorité de sa mission, venant du Ciel en droite ligne, avait déjà été annoncée par un ange, mais elle était encore l'accomplissement d'une double prophétie que rapporte saint Marc : cet évangéliste semble attribuer au seul Isaïe les deux passages qu'il cite, quoique le premier soit emprunté à Malachie; le nom de

celui-ci disparaît devant le nom du plus grand des prophètes, et la prophétie, unique par son objet, ne laisse voir qu'un seul auteur. Toutefois, il est facile de reconnaître Malachie, à la ressemblance plutôt qu'à l'identité des paroles : « Voici que j'envoie mon ange et il préparera la voie devant moi ». L'évangéliste, faisant lui-même l'application de ce mot au saint Précurseur, écrit : « Voici que j'envoie mon ange devant votre face, et il préparera la voie devant vous ». Comme il est écrit dans le livre des paroles du prophète Isaïe, reprennent les autres synoptiques : « La voix de celui qui crie dans le désert : préparez les voies du Seigneur, rendez droits ses sentiers, aplanissez le chemin ; toute vallée sera comblée, et toute montagne et toute colline abaissée et soumise ; les chemins tortueux deviendront droits, et les raboteux unis ; et toute chair verra le salut de Dieu. » Cette promesse investissait saint Jean d'un double caractère : comme ange et précurseur du Messie, il devait lui préparer les voies par la pénitence et le baptême ; et comme le confident de l'Agneau divin qu'il avait toujours désiré voir de ses yeux, il devait le montrer au peuple.

Pour remplir le premier objet de sa mission, Jean prêchait avec force la pénitence, plus encore par ses austérités que par ses discours. Né, comme Samson, d'une mère stérile, comme lui il était Nazaréen, c'est-à-dire consacré à Dieu dès qu'il vint au monde ; tout ce qui naissait de la vigne, ou pouvait enivrer, lui était interdit : sa retraite dans le désert, ajoute Bossuet, était miraculeuse, et son abstinence étonnante : en se nourrissant de sauterelles, il prenait une nourriture vile, désagréable et légère, mais expressément rangée parmi les viandes permises par Moïse dans le *Lévitique*, où « les animaux qui avaient de longues cuisses, comme tout le genre des sauterelles, quoiqu'ils marchassent à quatre pieds, étaient séparés des volatiles impurs »,

qui n'avaient pas cette distinction ; le miel sauvage des arbres variait seul ses aliments. Ainsi, il vivait en tout selon les règles de la loi. Son vêtement n'était pas plus délicat que sa nourriture, fait de poil de chameau, d'un tissu rude et grossier, de couleur sombre, à la manière d'un cilice ; et une ceinture de cuir était autour de ses reins. La pénitence de ce nouveau prédicateur, aussi saint que mortifié dans ses mœurs et dans sa vie, attirait à lui la multitude ; elle affluait de toute la ville de Jérusalem, de toute la Judée, de toute la contrée du Jourdain, et sur ses deux rives, où Jean baptisait les différentes classes d'hommes ; et le repentir arrachait aux pécheurs l'aveu public de leurs crimes. Mais lorsque le saint précurseur voyait plusieurs des pharisiens et des sadducéens, au milieu des foules qui venaient à son baptême, il se laissait entraîner à toute la véhémence de son zèle, et sa parole éclatait, selon la prédiction du psalmiste, comme la voix du Seigneur qui brise les cèdres, qui renverse les cèdres du Liban : « Race de vipères, s'écriait-il, qui vous a donc appris à fuir la colère à venir ? Faites plutôt de dignes fruits de pénitence, et gardez-vous de dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père ! car je vous déclare que de ces pierres mêmes, Dieu peut susciter des enfants à Abraham. La cognée est déjà à la racine des arbres ; c'est pourquoi tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. » Voilà les terreurs de la pénitence qui commencent à préparer les cœurs. « Ce n'est pas, dit saint Jean Chrysostome, aux feuilles ni aux branches, mais à la racine que la cognée est attachée ». Il ne s'agit pas des biens du dehors, continue Bossuet, des honneurs et des richesses, qu'on peut appeler les feuilles et les ornements de l'arbre, ni de la santé ou de la vie corporelle, que l'on peut comparer aux branches qui font partie de nous-mêmes ; c'est à la racine, c'est à l'âme qu'on va frap-

per : il y va du tout et le coup sera sans remède. Alors le peuple l'interrogeant, lui disait : « Que devons-nous donc faire ? » Et saint Jean, tempérant ses leçons par de douces paroles, enseignait la charité à tous, et le grand commandement de l'amour du prochain, qui est la plénitude de la loi. « Que celui qui a deux vêtements en donne un à celui qui n'en a pas, et que celui qui a de quoi se nourrir, partage sa nourriture avec celui qui en manque ». Et comme il y eut aussi des publicains qui vinrent à lui pour être baptisés et qui lui dirent : « Maître, et nous, que faut-il que nous fassions ? » Il leur dit, en les rappelant au précepte rigoureux de la justice : « N'exigez rien, ne faites rien payer au-delà de ce qui est dû ». Enfin les soldats demandèrent à leur tour : « Et nous autres, que devons-nous faire? » Et le sage prédicateur accommodant son discours à toutes les professions, variant avec discrétion les devoirs d'état selon les personnes et les caractères, répondit : « Ne violentez personne, ne faites point de fraude et contentez-vous de votre solde ». Il ne dit pas à ces gens de guerre : « Quittez l'épée, renoncez à vos emplois ; » mais : « ne faites point de concussion, ne frappez et ne calomniez personne ». En un mot, il s'arrête à ce qui est plus nécessaire et plus puissant, à l'observation des préceptes, et réserve à Jésus le soin de donner des conseils de perfection (1).

N° 29. — Premiers témoignages rendus par saint Jean à Jésus-Christ. — Cependant tout le peuple était dans une grande attente et chacun pensait dans son cœur que Jean pourrait bien être le Christ. Alors Jean, saisissant la première occasion de rendre témoignage à son Maître, leur dit à tous : « Moi, je vous baptise dans l'eau pour vous appeler à

(1) Bossuet. *Elévations.* XXI^e^ sem.

la pénitence ; mais il en viendra Un, après moi, plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses chaussures, ni, en me prosternant à ses pieds, de délier le cordon de ses souliers. C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu. » Ce que Jésus-Christ, montant au ciel a pris soin d'expliquer lui-même à ses disciples : « Jean vous a donné un baptême d'eau, mais dans peu de jours vous serez baptisés dans le Saint-Esprit. » La différence de ces deux baptêmes est toute à la gloire du Maître et n'est rien moins que le témoignage exprès de sa divinité : le baptême de Jean prépara la voie à Jésus-Christ, qui seul, de sa personne, peut donner la rémission des péchés ; tel est *le but* du premier qui se rapporte nécessairement au second. De plus, le baptême de Jean ne donnait, par son administration, ni le Saint-Esprit, ni la grâce, ni par elle le feu céleste de la charité, qui consume tous les péchés ; et cet *effet immédiat* était réservé au baptême de Jésus-Christ. L'eau du baptême de Jésus-Christ, continue Bossuet, n'est pas une eau vide et stérile : le Saint-Esprit l'anime et la rend féconde ; en lavant le corps elle enflamme le cœur : si vous ne sortez du baptême, plein du feu céleste de l'amour de Dieu, ce n'est pas le baptême de Jésus-Christ que vous avez reçu. Quand vous n'avez que les larmes que la terreur fait répandre, ce n'est encore que l'eau et le baptême de Jean. Quand vous commencez à aimer Dieu « comme l'auteur et la souree de toute justice, » Jésus commence à vous baptiser intérieurement de son feu, et son sacrement achèvera l'ouvrage (1).

Aussi, saint Jean représente-t-il son divin Maître sous le double aspect de Sauveur et de Juge, de rémunérateur et de vengeur : « Il agite déja le van dans sa

(1) Bossuet, *Ibid. Élévat.*

main, et il nettoiera parfaitement son aire. Il amassera son blé dans le grenier ; mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais. « Saint Jean-Baptiste disait et annonçait encore beaucoup d'autres choses au peuple dans les exhortations qu'il lui faisait, conclut l'évangéliste, et l'humilité du précurseur était la compagne de ses discours. Cette vertu, par laquelle il ne s'estimait pas digne de remplir les plus vils offices à l'égard du Sauveur, attira bientôt vers le pénitent du désert, non seulement la foule, mais le Sauveur en personne, le grand Maître de l'humilité, qui seul pouvait surpasser son disciple dans la science du mépris de soi-même.

§ 2e.

Préparation personnelle du Sauveur, son baptême, son jeûne et sa tentation.

N° 30. — Baptême de Jésus par saint Jean. Témoignages du ciel et de la terre rendus en faveur du Messie (1). — « En ces jours-là, pendant que Jean baptisait tout le peuple, Jésus vint de Nazareth, en Galilée, trouver Jean sur les bords du Jourdain, et lui demander à être baptisé. » Ce baptême, que le Sauveur vient chercher de si loin, était bien propre à relever et à confirmer le ministère de son saint précurseur ; il avait, en outre, l'avantage de faire *accomplir toute justice* à celui qui avait pris sur lui la honte avec la ressemblance du péché ; enfin il consacrait, dans la personne de Notre-Seigneur, la *forme* et la *matière* du baptême chrétien, depuis que l'élément des eaux se trouvait sanctifié par le contact d'un corps

(1) Saint Matthieu, III, 13-17. — Saint Marc, 1, 9-11. — Saint Luc III, 21-23. — Saint Jean I 29-34.

divin. Jésus descendit vers le fleuve, afin d'y être plongé par immersion, et d'y ensevelir le vieil Adam, l'homme de la terre, comme dans un sépulcre, d'où le nouvel Adam ressusciterait tout céleste. En voyant le Sauveur venir à lui, saint Jean, qui ne le connaissait point des yeux de la chair, ayant toujours vécu dans la solitude depuis son enfance, fut éclairé d'une lumière surnaturelle, comme au jour de la visite mystérieuse où il avait tressailli dans le sein de sa mère (1). Il refuse d'abord de se prêter au baptême de ce Dieu confondu avec les pécheurs, il empêche le Sauveur, et lui dit : « C'est vous qui devez me baptiser, et vous venez à moi ! » vous venez me soumettre votre tête.... Non, non : donnez-moi vos pieds, dont encore je ne suis pas digne; et puisque c'est au baptême de votre sang que je dois tout, laissez-moi vous reconnaître. Mais Jésus lui dit : « laissez-moi faire maintenant; car il faut qu'en cette sorte nous accomplissions toute justice ». L'ordre du Ciel le demande, la bienséance le veut : *decet ;* il est à propos de le faire : c'est justice de traiter en victime du péché celui qui s'est mis volontairement au rang des pécheurs. Il ne mérite que la confusion, la destruction et la mort : il porte l'état du pécheur, l'image du péché ; faisons-le disparaître sous les eaux, c'est pour lui qu'étaient faites les eaux du déluge. « Alors Jean ne résista plus ». Le disciple, cédant au Maître, le baptisa dans le Jourdain.

Mais ici se révèle la seconde partie du mystère : « Jésus, ayant été baptisé, sortit aussitôt du fleuve, et voilà que, tandis qu'il priait, les cieux s'ouvrirent pour lui » ; et du sein de cette vive lumière « l'esprit de Dieu parut descendre sous la forme corporelle d'une colombe, et se reposa sur lui. En même temps une voix se fit entendre du ciel : « Tu es mon Fils bien-aimé,

(1) Bossuet, *Élévat.* XXII Sem.

en qui j'ai mis toutes mes complaisances ». Que cette dernière parole ait été adressée directement au Fils par son Père céleste, ou que la même voix, selon saint Luc, ait désigné Jésus à la foule comme étant le Fils bien-aimé du Père, le sens principal est toujours conservé par les évangélistes, sinon la tournure de la phrase et l'identité des mots ; et la filiation divine, la consubstantialité et la personnalité du Verbe, élevant à lui la nature humaine en un seul Jésus-Christ, demeurent une vérité clairement établie et un dogme révélé par la voix du Ciel. Les Cieux ouverts et le firmament divisé, pour laisser voir les secrets intimes de Dieu, que l'œil de Jésus contemple et qu'il rend par sa propre lumière, comme accessibles à l'œil de la foule, nous représentent la vertu céleste ou la grâce du baptême, qui nous ouvre la porte des Cieux avec celle de l'Église. La colombe mystérieuse, ancienne messagère de l'arche, qui planait sur les eaux du déluge et rapportait l'olivier vert, figure la réconciliation du Ciel avec la terre, les dispositions de l'âme, les gémissements de la pénitence, la simplicité et la candeur de la foi, l'innocence et l'amour. Enfin, la voix du Ciel, et le mystère de la Trinité, qui est mieux signalé au jour du baptême que dans tous les autres mystères de Notre-Seigneur, sont un gage divin des *effets* produits en nous par l'administration du premier des sacrements, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, une promesse de notre filiation divine, en Jésus-Christ, comme acquérant au baptême le nom et la qualité d'enfants adoptifs de Dieu, et l'inauguration de la loi nouvelle qui sera promulguée, avec l'Évangile, sur le seuil du Cénacle.

A ce témoignage éclatant du Père céleste, Jean se sentit pressé de joindre le sien, comme étant chargé de prédire et de montrer le Christ. Dans un premier témoignage, rendu au Messie, il avait annoncé qu'il

viendrait bientôt ; maintenant il dit qu'il est venu, et il le fait connaître au peuple, sur la révélation de l'Esprit-Saint : « Le voici celui dont j'ai dit : Que venant après-moi, il a été mis au-dessus de moi, parce qu'il était avant moi » de toute éternité. Son *éternelle préexistence* le rend supérieur à tous les hommes ; c'est le premier titre de sa grandeur divine à nos adorations. Le second est dans la *plénitude* de grâces qui découlent pour nous de ce Verbe fait chair : « Et nous avons tous reçu de sa plénitude, et grâce pour grâce. Car la loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. » Le caractère propre du Messie et de la loi nouvelle est la grâce qui se proportionne à la libéralité de son auteur, se multiplie sans mesure, et fait succéder la vérité aux ombres, la réalité aux figures. Enfin le dernier trait de la prééminence de Jésus-Christ, et la raison de toutes ses gloires, c'est qu'il est le Fils unique, et le Fils toujours dans le sein du Père. « Jamais personne n'a vu Dieu, mais le Fils unique qui demeure en son Père, va nous découvrir le secret du sein paternel et nous le raconter. » Faut-il donc s'étonner, conclut Bossuet, si Jean ne se reconnaît pas digne de lui délier ses souliers ? Si Jésus-Christ n'était qu'une créature, Jean en aurait-il parlé ainsi ? Qui jamais a ainsi parlé, ou d'Élie, un si grand prophète, ou de Salomon, ou de David, de si grands rois, ou de Moïse lui-même ? Aussi n'étaient-ils tous « que des serviteurs : mais Jésus-Christ est le Fils unique » (1).

N° 31. — Le jeûne et la tentation du désert (2). — Ce Fils unique de Dieu était connu des anges, qui l'avaient adoré dès son entrée dans le monde ; il venait

(1) *Héb.* III, 5. — (2) Saint Matth. IV. — Saint Marc I 12, — Saint Luc, IV.

d'être révélé aux hommes par la voix céleste et le témoignage de saint Jean ; le démon, qui avait ignoré sa naissance virginale, d'après saint Ignace et d'autres Pères, avait pu entendre la déclaration émanée du haut des cieux en faveur de Jésus, le Fils bien-aimé. Le mystère du Verbe incarné, le véritable Fils de Dieu, en la personne de Jésus, demeurait néanmoins encore caché aux puissances de l'enfer. Le tentateur prévoyant la ruine infaillible de son empire, si cet homme extraordinaire était le Messie attendu, voulut éprouver son origine divine, et s'assurer par lui-même de ce qu'il avait à craindre du nouveau baptisé, sur la tête duquel les cieux s'étaient ouverts. Mais tout autre était le dessein du Sauveur, qui se laissa conduire au désert pour être tenté, comme nous le voyons dans l'Évangile, dans les vues les plus profondes de sagesse, de miséricorde et de bonté. Jésus, plein du Saint-Esprit qui s'était reposé sur lui, au jour de son baptême, *fut conduit* dans la solitude, dit saint Matthieu, par le même Esprit, pour y subir la tentation, triste effet du péché en même temps qu'elle est la cause de nos chutes ; selon saint Marc, il y fut *jeté, emporté, chassé,* « statim spiritus expulit eum. » Selon saint Luc, il y *fut poussé* : « Agebatur. » Et comme la victime de l'ancienne loi, le bouc émissaire chargé des péchés du peuple il devait habiter avec les bêtes sauvages, indigne en quelque sorte, de fréquenter la société des hommes. C'est là qu'il devait être tenté par le démon : « Ut tentaretur à diabolo. »

Le premier effet de cette condescendance divine à nos misères portait avec lui une *grâce de résistance* à la tentation, un *secours surnaturel :* il n'était pas indigne du Rédempteur, dit saint Grégoire, de subir la tentation, comme il devait subir la mort ; et il était juste qu'il triomphât de nos tentations par les siennes, et qu'il nous rachetât de la mort en donnant sa vie. Le

second effet était de nous *précautionner* contre la tentation, et de nous avertir que la plus grande sainteté ne nous met pas à couvert des attaques du tentateur : « Mon fils, dit l'*Ecclésiastique* (1), en approchant du service de Dieu, tenez-vous ferme dans la justice et dans la crainte, et préparez votre âme à la tentation. » Celui qui est agréable à Dieu, comme le patriarche Tobie, ne saurait échapper à l'épreuve, qui est nécessaire pour affermir sa vertu. Mais le motif le plus touchant de la conduite de Notre Seigneur est de venir en aide aux âmes tentées, non-seulement par son *secours*, mais encore par son *exemple*, selon la remarque de saint Augustin : c'est ainsi, dit saint Paul, que nous avons un pontife, capable de compatir à toutes nos infirmités, et portant la ressemblance de toute nature jusqu'à la dernière limite, en tout genre d'épreuve, à l'exception du péché (1).

Le désert est choisi pour le lieu du combat et le théâtre de la victoire, afin qu'Adam, pécheur, chassé du paradis, pût reconquérir ses droits à la patrie céleste, après son exil et sa pénitence; leçon divine prise à la lettre par les saints solitaires et observée, à différents degrés, par tous les hommes consacrés à Dieu : les remèdes ou préservatifs qu'ils opposent à la tentation sont la retraite, la fuite du monde et des occasions de péché, le jeûne et la prière, à l'exemple du Saint des Saints. Ce désert, où était retiré Jésus-Christ, porte le nom de Quarantaine : il est situé entre Jérusalem et Jéricho, à trois kilomètres de cette dernière ville ; il commence près d'Anathot et s'étend au-dessus de Galgala, jusqu'au désert de Thécué et Engaddi, près de la Mer-Morte. La montagne de la Quarantaine est élevée et difficile à gravir, inaccessible à l'ouest, et en pente douce au nord. « On monte jus-

(1) II, 1. — (2) *Hébr.*, IV.

qu'au quart de la hauteur avec grand'peine par un chemin semé de cailloux, et on trouve là, dit un voyageur moderne, Doubdan, un escalier de quelque trente degrés de quatre pieds de large, en haut duquel il faut grimper à mont la roche, qui est droite et unie comme un mur de six à sept pieds de hauteur, en s'aidant des pieds et des mains ; de là encore cinquante pas, par un petit sentier fort étroit et périlleux, adossé contre la roche, au bout de laquelle il faut encore grimper à la pierre, qui est escarpée et coupée comme l'autre, aussi droit qu'un mur, et de même hauteur de six ou sept pieds, mais beaucoup plus dangereuse, à cause qu'en cet endroit il n'y a que la place d'un homme debout. » Après une série de passages du même genre, on arrive enfin à une grotte de six à sept pas de diamètre, où Notre Seigneur a passé quarante jours et quarante nuits. Sainte Hélène en fit faire une chapelle couverte de peintures. Les flancs de la montagne sont creusés d'un grand nombre de grottes, qui ont été habitées par des solitaires, et auxquelles aucun chemin ne conduit. Ils s'y faisaient nécessairement descendre par des cordes. De ces sommets on découvre à ses pieds Jéricho, la Mer-Morte et le Jourdain (1).

« Après que le Sauveur, » relégué dans ces âpres rochers, « eût jeuné quarante jours et quarante nuits, il eut faim. » Durant cet intervalle tout entier, privé de toute nourriture, il ne mangea rien, dit l'Évangile ; c'est alors qu'il permit au tourment de la faim de se faire sentir d'une manière cruelle, selon la faiblesse de la chair qu'il avait prise, et le démon profita de cette occasion pour le tenter, par une suggestion extérieure qui ne pouvait qu'effleurer les sens, mais non pénétrer jusqu'à l'âme et à la volonté. Satan, prenant la forme humaine et la voix du vieux serpent, s'ap-

(1) *Les lieux saints*, par Mgr MISLIN, t. III, 130-149.

procha du Sauveur, exténué par un si long jeûne, et lui dit cette première parole : « Si vous êtes le Fils de Dieu, ordonnez que ces pierres se changent en pain. » Ou, comme l'exprime saint Luc : « Dites à cette pierre qu'elle se change en pain. » Sous l'apparence d'un simple miracle, devenu presque nécessaire et par conséquent légitime, c'était rendre le thaumaturge lui-même dépendant des besoins du corps, sinon de la sensualité et des caprices d'une volonté personnelle, et, de plus, c'était arracher l'aveu d'une toute-puissance appropriée au Fils de Dieu, et soumettre son action, même permise en elle-même, à l'arbitre et à la curiosité du tentateur. Le Sauveur se contenta de répondre : « Il est écrit : l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole sortant de la bouche de Dieu. » Ce passage est emprunté au chap. VIII, v. 3e du *Deutéronome*, et fait allusion à la manne : « Dieu vous a affligés de la faim, dit Moïse, et il vous a donné pour nourriture la manne, qui était inconnue à vous et à vos pères, pour vous faire voir que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de tout aliment ou parole qui procède de la bouche de Dieu. » Rien ne convenait mieux que ce souvenir de nos livres saints, érigé en maxime de foi, pour confondre le malin esprit; comme si la Providence de Dieu, qui avait envoyé la manne à son peuple dans le désert, ne pouvait pas dispenser un nouvel aliment au serviteur qui a foi en sa parole et s'abandonne à lui. Un sens plus sublime était caché sous ce mot, et pouvait être approprié à la personne de Jésus-Christ, qui était lui-même cet homme, vivant en la parole de Dieu, ou dans le Verbe divin, auquel il était hypostatiquement uni. Mais l'esprit de ténèbres ne pouvait pénétrer ce dernier sens, ni parvenir à la révélation d'un mystère que Dieu voulait lui tenir caché. Telle fut la première tentation de la sensualité ou de la faim, et le démon se vit réduit

à chercher un piège plus subtil, par la tentation de la présomption ou de la vaine gloire.

La seconde tentation, ainsi qu'elle est racontée par saint Matthieu, suivant l'ordre vraisemblable des faits, interverti par saint Luc, consista dans l'enlèvement de Jésus-Christ transporté au milieu de la cité sainte, sur le pinacle ou sur une aile du temple. « Si vous êtes le Fils de Dieu, reprit Satan, après l'avoir placé ou conduit sur cette élévation, en plate-forme, jetez-vous en bas ! » Et comme le divin Maître avait eu recours à la Sainte Écriture, pour confondre son adversaire, celui-ci, abusant du texte sacré, donna le modèle à tous les hérétiques et aux corrupteurs de la parole de Dieu : « Car il est écrit, ajouta-t-il, que les anges ont reçu un ordre de Dieu, pour vous garder dans toutes vos voies ; ils vous porteront dans leurs mains, de peur que vos pieds ne se heurtent contre une pierre. » Le Sauveur ne s'arrêta point à rétablir l'interprétation de nos saints livres, avec un ennemi astucieux, qui ne se servait des encouragements et des promesses, spirituellement offerts au juste, que pour lui faire entreprendre des choses trop hautes, que Dieu ni ne lui ordonne, ni ne lui conseille ; mais il opposa de nouveau une autre parole du même livre de Moïse (1). « Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu. » C'était l'avertissement donné à Israël, qui avait tenté Dieu dans le désert. Notre aimable Rédempteur, dit Marie d'Agréda (2), prononça ces paroles avec une douceur incomparable, avec la plus profonde humilité, et en même temps avec une noble fermeté et une majesté si accablante pour l'indomptable orgueil de Lucifer, que cet esprit rebelle fut tout troublé de ce calme inaltérable, et y trouva le motif de nouveaux tourments.

Il essaya d'un autre artifice, en attaquant le Sei-

(1) Deuter, VI, 16. — (2) *Part.* II, liv. V, ch. 26.

gneur de l'univers par les vues ambitieuses qui séduisent les grandes âmes, et il réunit en une seule tentation toutes les jouissances, que les richesses, les honneurs et les plaisirs peuvent offrir aux yeux, au cœur et à toutes les facultés de l'homme. Le démon le transporta sur une haute montagne, d'où il lui fit découvrir, comme en un clin d'œil et par une description sommaire, tous les empires du monde, et leur gloire; puis il crut triompher en disant, lui le prince de ce siècle : « Je vous donnerai toutes ces choses, avec leur puissance et leur gloire, parce qu'elles me sont livrées, et que je les donne à qui je veux; elles seront toutes à vous, si tombant à mes pieds, vous m'adorez. » Le véritable Maître des cieux et de la terre ne put que s'indigner profondément à cette parole d'idolâtrie, qui outrageait autant l'honneur de son Père que le sien propre, et d'un ton impérieux, le souverain Roi répondit : « Retire-toi, satan ; car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et le serviras lui seul. » Par cette sentence, il ôta pour un temps au démon la permission qu'il lui avait donnée de le tenter, et jusqu'au temps de sa passion, il enchaîna cet ennemi, et commença bientôt à renverser son empire, en le chassant du corps des possédés.

Le mauvais ange avait fui, les bons s'approchèrent : Une multitude d'esprits célestes, environnant leur souverain Maître et Seigneur, le portèrent sans doute dans leurs mains et l'accompagnèrent au fond de sa solitude. Ils étaient empressés de réparer la téméraire audace de l'ange des ténèbres, de chanter le triomphe du Fils de Dieu, et « ils le servaient » dit l'Évangile. A la fin de ses tentations et de son jeûne, ces ministres de l'Homme-Dieu lui présentèrent des aliments, afin de rendre les forces naturelles à son corps épuisé; et les bêtes les plus sauvages, perdant leur férocité, parurent s'adoucir en sa présence, et reconnurent l'empire de Celui à qui tout était soumis.

Tel est le récit de saint Matthieu, que saint Marc abrège en ces termes : « Il fut dans le désert quarante jours et quarante nuits ; et il était tenté du diable ; et il était avec les bêtes, et les anges le servaient. » Où l'on voit en même temps, ajoute Bossuet, comme dans un tableau, Jésus-Christ seul dans le désert, où le diable est son tentateur, les bêtes sa compagnie, et les anges ses ministres. On apprend également du Sauveur lui-même et par son exemple quels sont les remèdes généraux opposés à la tentation : le jeûne et la prière, la retraite, la fuite des occasions, l'assiduité au travail, et quels sont les remèdes particuliers : le goût de la parole de Dieu qui l'emporte sur les plaisirs des sens ; la simple et filiale confiance en Dieu qui est ennemie de la vaine présomption comme du découragement ; et le souvenir des commandements et du culte de Dieu, qui triomphe de toute ambition mondaine.

§ 3e.

Témoignages rendus par saint Jean au Messie après le baptême du Jourdain.

N° 32. — Témoignages nouveaux de la part de saint Jean en faveur de son Maître (1). — Lorsque Jésus, après son baptême, s'était retiré au désert pour y être tenté, il avait laissé son précurseur sur le bord occidental du Jourdain ; mais Jean ne tarda pas à transporter le lieu de sa prédication et de son baptême sur la rive opposée du fleuve, à Bethabara, *maison du passage,* vis-à-vis Jéricho, où s'était effectué le passage des Israélites. C'est ainsi qu'il convient de lire Bethabara au lieu de Bethanie, que portent nos exemplaires actuels, d'autant plus qu'on ne connaît aucune ville du nom de Béthanie au-delà du Jourdain. En cet endroit,

(1) *Saint Jean,* I, 19-35.

où saint Jean annonçait la venue du Messie aux Juifs établis de l'autre côté du fleuve, il reçut une députation de prêtres et de lévites, envoyés de Jérusalem, pour lui demander qui il était ; et cette ambassade offcielle de la nation lui donna lieu de rendre un nouveau témoignage à Jésus, non-seulement devant le peuple, mais devant la synagogue ou le sanhédrin, qui représentait l'autorité enseignante du temple de Dieu. Jean avait passé toute sa vie dans les déserts. Il était sans doute peu connu des Juifs de la capitale, qui ne savaient ni à quelle tribu, ni à quelle famille il appartenait ; on pouvait ignorer qu'il fût le fils du prêtre Zacharie, qu'il fût prêtre lui-même, et que les montagnes de Judée l'avaient vu naître. Mais on ignorait surtout qu'elle était la nature de son baptême et le vrai caractère de ce personnage, dont la foule recueillait avidement la parole et publiait les vertus.

Les prêtres et les lévites du nombre des pharisiens l'interrogèrent juridiquement et lui dirent : « Qui êtes-vous ? » Et comme ils en avaient conçu une si haute opinion, ils allèrent jusqu'à lui demander s'il n'était point le Christ. Mais « il confessa et ne le nia pas, et il confessa qu'il n'était pas le Christ. » Cette protestation réitérée, cette façon même de parler de l'Évangéliste, remarque Bossuet, nous rend assez le langage du saint Précurseur, l'énergique défense de son humilité et le plaisir qu'il prend à dire non. « Quoi donc ! Êtes-vous Élie ? — Non, » dit-il. Qu'il aime à dire ce qu'il n'est pas. « Êtes-vous prophète ? — Non. » Non, toujours non ; et Jean n'est rien à ses yeux. « Il est pourtant prophète, comme le dira le Sauveur, et plus que prophète, » et le plus excellent de tous les prophètes. Il est Élie en vertu s'il ne l'est pas en personne, et s'il ne prédit pas le Christ à venir, il doit le montrer présent. « Qui êtes-vous donc, ajoutent les prêtres, afin que nous rendions compte au Sénat de Jérusalem qui

nous envoie ? Que dites-vous enfin de vous-même ? » Pressé de repondre, au nom du sénat de la nation, Jean sait trouver dans la parole d'Isaïe ce qui convient à l'humilité de sa personne et à la grandeur de sa mission : « Je suis la voix de celui qui crie dans le désert. » Qu'est-ce qu'une voix ? se demande Bossuet. un souffle qui se perd en l'air. Je suis une voix, un cri, si vous voulez. Saint Jean s'exténue jusque là. Et pourtant cette voix qui crie dans le désert est la voix dont parle le prophète Isaïe : « Préparez au Seigneur un chemin droit. » On en vient à tourner contre Jean toutes ses réponses : « Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Élie, ni prophète ? » — « Je baptise, il est vrai, mais dans l'eau ; » je ne fais que jeter sur les têtes pénitentes une eau stérile et plonger les corps dans une rivière. « Mais il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas qui les baptisera dans le Saint-Esprit. » C'est lui qui doit venir après moi, qui est bien au-dessus de moi, et je ne suis pas digne de délier les cordons de ses souliers. » Le voilà encore une fois au-dessous des pieds de Jésus, dit Bossuet, plein d'admiration pour le saint Précurseur, qui « se baigne dans l'humilité et dans le néant ! »

Ce témoignage, rendu au Fils de Dieu par saint Jean selon les formes de la justice, devant le tribunal suprême, emprunte une solennité particulière à l'adjuration qui l'accompagne : le témoin doit la vérité aux juges ; interrogé s'il est le Christ, Élie ou le prophète, *o Prophètès*, selon le texte grec, c'est-à-dire le prophète par excellence que Dieu devait susciter à son peuple et que Moïse appelle plus grand que lui, saint Jean écarte non-seulement tous les titres qui n'appartiennent qu'au Christ, mais encore tous ceux qu'il pourrait s'attribuer à lui-même dans le sens de sa mission ; et lorsqu'il est forcé de trahir sa personne et

son ministère divin, il n'en parle que pour relever la personne de son maître : il affirme la présence actuelle du Messie au milieu de ceux qui ne le connaissent pas ; il s'avoue son précurseur, mais pour dire que cet Homme-Dieu le précède par sa dignité comme il l'a précédé par son éternelle naissance. Tel fut le troisième témoignage, aussi humble dans la bouche de sainl Jean, que glorieux pour celui dont il se dit l'esclave ou le serviteur.

Le quatrième témoignage suivit de près. C'était le lendemain du jour de l'ambassade que raconte l'Évangile : Jésus passa près du Jourdain, revenant du désert où il avait été tenté par le démon ; Jean-Baptiste le vit s'approcher et put le montrer du doigt en s'adressant aux personnes qui étaient sur les bords du fleuve pour recevoir son baptême et entendre sa prédication : « Voici l'Agneau de Dieu, s'écria-t-il, voici celui qui ôte les péchés du monde. » Il désigne le Messie comme *victime* de propitiation et comme le véritable agneau qui doit mourir et remplacer le sacrifice perpétuel de l'agneau du temple, que l'on immolait chaque jour, le matin et le soir. Mais cette qualité de victime et de sacrificateur de la loi nouvelle ne fait point oublier à saint Jean le témoignage qu'il a déjà rendu plus d'une fois à la divinité du Sauveur, proclamée solennellement du ciel au jour de son baptême : « Le voici celui dont j'ai dit : il vient un homme après moi, qui a été élevé au-dessus de moi, parce qu'il était avant moi. Et je ne le connaissais pas, » d'une connaissance naturelle et familière ; « mais c'est afin qu'il fût connu dans tout Israël que je suis venu baptiser dans l'eau. J'ai vu le Saint-Esprit descendre du ciel comme une colombe et demeurer sur lui. Pour moi, je ne le connaissais pas. Mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui vous verrez descendre et demeurer le Saint-Esprit est celui qui baptise dans le Saint-Esprit.

Je l'ai vu et j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le Fils de Dieu. »

Ce double témoignage, recueilli de la bouche de saint Jean, le même jour et dans la même circonstance, affirme aussi bien en Jésus-Christ l'unité des personnes que la distinction des natures : un même et seul Jésus-Christ est appelé l'*Agneau de Dieu* et le *Fils de Dieu*, et rien n'égale la précision de ces paroles si ce n'est la certitude avec laquelle le témoin inspiré les profère, en disant : « Je l'ai vu. »

N° 33. — Saint Jean donne ses disciples au Sauveur (1). — Il ne restait plus à Jean qu'à donner ses propres disciples au Sauveur pour en faire ses premiers et ses plus chers apôtres. Le jour suivant, il vit encore le Sauveur qui venait vers lui, et soudain il s'écria, comme la veille, transporté d'une joie ineffable, en présence de deux de ses disciples : « Voici l'Agneau de Dieu, » comme s'il eût dit : Voici l'Agneau de Dieu que j'ai déjà montré et qui est venu afin de racheter le monde et d'ouvrir le ciel. C'était la dernière fois que saint Jean-Baptiste avait le bonheur de voir son Maître de ses yeux : ne pouvant pas le suivre lui-même, il le fait suivre par ses disciples : deux des siens, en effet, ouïrent cette parole, et touchés du témoignage de Jean, en même temps que de la grâce intérieure qui émanait de Jésus-Christ, ils le suivirent ; et lui, se retournant amoureusement vers eux, les regarda et leur dit : « Que cherchez-vous ? » Ils répondirent, en le saluant du nom de Maître, qu'ils désiraient savoir où il logeait. « Venez et voyez, dit Jésus. » Ils allèrent et ils virent où il demeurait et demeurèrent eux-mêmes avec lui tout le reste du jour ; car il était environ la dixième heure, c'est-à-dire, d'après la coutume des Juifs de

(1) *Saint Jean*, I, 35.

compter les heures du jour à partir du lever du soleil, vers les quatre heures de l'après-midi. Le récit circonstancié de l'évangéliste trahit assez par lui-même la personne et la manière de saint Jean, qui fut le compagnon d'André, frère de Pierre, et partagea, dans cette heureuse veille, l'hospitalité du Sauveur. Heureuse journée, heureuse nuit que l'on passe avec Jésus-Christ dans sa maison, ajoute Bossuet ! Seigneur, où habitez-vous ? « Dites-moi », céleste Époux, « où vous habitez », afin que j'y aille aussi fixer ma demeure, et que mon âme errante et vagabonde « n'aille pas courir de çà et de là » avec d'autres que vous. André et Jean furent donc les prémices de l'apostolat ; mais il faut distinguer ce premier appel passager, fait en Judée, du second plus constant et plus durable, qui devait avoir lieu en Galilée, à la suite de la pêche miraculeuse. Aussitôt André chercha son frère Simon, et lui dit comment il avait trouvé le Messie, qui s'appelait Christ, l'*oint* du Seigneur ; il mena Simon à Jésus, qui connut au premier abord celui qu'il destinait à être le fondement de son Église, et lui dit en le regardant : « Vous êtes Simon, fils de Jona ou de Jean, vous serez appelé Céphas, ce qui signifie Pierre. » Quand Dieu nomme, remarque Bossuet, l'effet suit le nom. Il se fit sans doute quelque chose dans saint Pierre à ce moment ; mais qui n'est pas encore déclaré et qui se découvrira dans la suite.

Tout ce que vient de raconter l'évangéliste eut lieu sur les confins de la Judée, et le Seigneur résolut, le jour suivant, de se rendre en Galilée. Ayant rencontré Philippe, sur son chemin, il lui dit : « Suivez-moi ». Il n'attend pas que celui-ci le cherche ; il le prévient. Philippe était de Bethsaïda, ville de Galilée, d'où étaient aussi André et Pierre. Compatriotes de la même ville, ils s'entre-communiquaient leur bonheur : Philippe ne tarda pas à faire part du sien à Nathanaël qu'il trouva

et lui dit : « Nous avons trouvé Celui que Moïse et la loi et les prophètes nous ont annoncé, Jésus de Nazareth, fils de Joseph ». Et Nathanaël, que l'on croit être Barthélemy, ou fils de Tholmaï, lui répondit : « Peut-il sortir quelque chose de bon de Nazareth ? « Venez et voyez », jugez par vos propres yeux, reprit Philippe. Et Jésus, voyant Nathanaël qui venait le trouver, n'eut pas de peine à lire en son cœur, et dit de lui à son tour : « Voici un vrai Israélite, sans ruse ni déguisement ». — « D'où me connaissez-vous, dit alors le vrai fils des anciens patriarches ? » — « Je vous ai vu, répondit le Sauveur, avant que Philippe vous appelât, lorsque vous étiez sous le figuier ». L'ombre du figuier avait sans doute été la confidente de la prière adressée à Dieu par Nathanaël, et l'avénement du Messie avait pu être l'objet de cette prière. Quoi qu'il en soit, la révélation d'une circonstance mystérieuse de sa vie transporta tellement ce franc Israélite, qu'il proclama son maître nouveau, comme étant le Fils de Dieu, et le roi d'Israël. Jésus promit alors à ce disciple, si bien disposé à embrasser la foi, qu'il verrait de bien plus grandes choses : « En vérité, en vérité je vous le dis : Vous verrez le Ciel ouvert et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'Homme ». Était-ce le souvenir de l'échelle de Jacob, que Jésus voulait rappeler, comme une des plus belles figures du mystère de l'Incarnation, accompli en sa personne? Parlait-il de la preuve fondamentale de l'Évangile, qui repose sur le miracle de la Résurrection et de l'Ascension, où les anges ont apparu? Il s'agit toujours de la foi à la divinité du Fils de l'Homme, que saint Paul décrit comme le sacrement, ou le mystère de la piété, manifesté dans la chair, justifié en esprit, révélé aux anges, prêché aux nations, cru dans le monde entier, et consacré par l'assomption dans la gloire. (1)

(1) I. Timot. III. 16.

§ IVe.

Premiers disciples de Jésus et son premier miracle.

N° 34. — Les noces de Cana et le premier miracle de Jésus. Il descend à Capharnaüm (1). — Jésus, entouré de ses premiers disciples était revenu en Galilée. Le troisième jour après son entretien avec Nathanaël, selon quelques-uns, il vint à Cana, en Galilée, où l'on célébrait des noces. Cana, en Galilée, était voisine de Nazareth, et distincte de Cana des Sidoniens et de Cana de Samarie, dans la tribu d'Éphraïm. De Bethabara, riveraine du Jourdain, à Cana, au-dessous de Nazareth et de Séphoris, il y avait moins de trente lieues, que la troupe apostolique aurait bien pu franchir en trois jours. Cana est un joli petit village, agréablement situé sur la pente d'une colline exposée au sud-ouest, et qui s'élève au milieu de vergers d'oliviers et autres arbres fruitiers. Le troisième jour, dont parle l'évangéliste sans indiquer le point de départ, peut être interprété d'une autre manière, comme étant le troisième jour de la semaine, ou simplement le troisième jour des noces : car les noces, chez les Hébreux, duraient plusieurs jours et pouvaient varier de trois jusqu'à sept, selon la solennité des mariages, où l'épouse était une veuve ou bien une jeune fille. Les sages ont réglé, dit le juif Maïmonide, que quiconque épouse une jeune fille, doit passer avec elle sept jours en réjouissance. On voit encore, même dans l'Évangile, que dix jeunes filles, avec des lampes, accompagnaient la jeune épouse, et dix jeunes gens servaient d'escorte à l'époux. La prolongation des noces peut aider à expliquer le manque de vin, après plusieurs jours, surtout

(1) S. Jean. II. 1, 13.

si Jésus et ses disciples n'étaient pas attendus, en premier lieu, au festin.

Quoi qu'il en soit, la mère de Jésus y assistait, comme alliée à la famille, s'il faut en croire l'historien Nicéphore, qui va jusqu'à nommer le marié, Simon le Cananéen, simple conjecture donnée par l'écrivain grec, en supposant Simon originaire de Cana, fils de Cléophas, frère de l'époux de Marie. Selon saint Bonaventure, la Très-Sainte-Vierge, à raison de sa grande familiarité avec les époux, remplissait à ces noces le rôle officieux d'intendante ou d'amie : « *Nuptiæ gubernabantur per eam* ». Elle ne siégeait pas parmi les hommes, et s'occupait charitablement de veiller à l'ordonnance générale, de peur que quelque chose vînt à manquer : « *Vocata tanquam familiaris ab his, qui nuptias celebrabant ; ideò sollicita fuit ne ibi defectus contingeret* ». L'invitation faite à Jésus et à ses disciples, et vraisemblablement à ceux que nous voyons plus loin (1) appelés frères ou cousins de Jésus, s'explique encore par Marie elle-même. Toutefois, la présence de Jésus, outre le premier motif de confirmer la foi de ses disciples par un miracle éclatant, se rapportait à des vues plus sublimes, dans les desseins de Dieu. Cette présence, en effet, attestait par elle seule, la légitimité du mariage, que devaient attaquer les hérétiques ; et de plus elle commençait à faire honorer le mariage chrétien, rétabli par Jésus dans sa pureté, dans son unité et son indissolubilité primitives, et, dans la loi nouvelle, élevé à la dignité de sacrement. Une autre cause de la présence de Jésus à ce mariage était de célébrer, en figure, les noces mystérieuses, qu'il avait contractées lui-même avec la nature humaine par l'union hypostatique dans son incarnation, et qu'il devait resserrer avec son Église et avec les âmes par

(1) S. Jean. II. 12.

l'institution de l'Eucharistie, union morale et persévérante, qui est pour chacun de nous l'extension et la continuation de l'Incarnation du Verbe. Ainsi, dans le festin de Cana, où nous allons le voir changer l'eau en vin, le dessein du Sauveur fut de préparer l'esprit des peuples au changement du pain en sa chair et du vin en son sang. Voilà pourquoi il commence par ce premier de tous ses miracles, l'exercice de sa puissance divine ; et s'il l'opère, ajoute M. Olier (1), à la seule demande de sa mère, touchée de compassion pour les convives de Cana, c'est qu'il veut nous montrer qu'il n'accorde rien à son Église, que conséquemment aux désirs de Marie.

Pendant le repas le vin venant à manquer, continue l'Évangile, la Mère de Jésus dit à son Fils : « Ils n'ont point de vin ». Quelle qu'ait pu être la cause de cette heureuse indigence des époux, qui va donner lieu à l'opération du plus grand prodige, Marie, pour toute prière, ne dit à son divin Fils qu'une seule parole, inspirée par la charité, soutenue par la foi, guidée et tempérée par la discrétion (2) : « Ils n'ont point de vin », c'était comme si elle eût dit à Jésus : « Ayez compassion de ces pauvres époux ; pour moi, si j'avais comme vous le pouvoir de créer ce qui leur manque, je le leur procurerais de grand cœur. » Elle lui demande donc un vrai miracle, quoiqu'elle sache très-bien que Jésus n'en ait opéré aucun, et que même le moment marqué dans les décrets de Dieu le Père, pour faire éclater la puissance de son Fils, ne soit pas arrivé. C'est ce que Jésus-Christ déclare dans la réponse qu'il lui fait : « Qu'y a-t-il à vous et à moi », c'est-à-dire de puissance, pour faire ce que vous désirez ; « car mon heure » d'opérer des miracles, « n'est pas encore ve-

(1) *Vie intér. de la T.-S.-Vierge. Noces de Cana.* 188. — (2) Saint François de Sales. *Sermons.* T. IV. 121.

nue ». En d'autres termes : Que pouvons-nous y faire, vous et moi ? Vous ne pourriez rien que par moi; et moi, j'ai les mains liées, jusqu'à ce que le moment de mon Père soit venu, ou selon une interprétation différente du texte grec : « Que vous importe, à vous et à moi? Qu'avez-vous à faire et à démêler avec moi ? »

Du reste, en adoptant le sens qui paraît le plus sévère au premier aspect, et s'adoucit difficilement dans notre langue française, où le mot de *femme* rend mal le génie des anciennes langues, on trouve dans cette réponse quelque chose de semblable à celle que Jésus fit dans le temple, lorsque se trouvant au milieu des docteurs, dès l'âge de douze ans, il dit à Marie et à Joseph : « pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de mon Père ? » Les droits que la très-sainte Vierge avait sur son Fils par sa maternité divine, ne sont jamais ici mis en cause, ainsi que l'établissait déjà saint Augustin contre les hérétiques de son temps ; mais, selon l'enseignement commun des Pères de l'Église, il faut reconnaître dans cette parole, dure en apparence, et néanmoins très amoureuse, dit saint François de Sales, la véritable distinction des droits de la nature et de ceux de la grâce. Les seules affections de la famille ne doivent point être consultées, quand il s'agit des choses de Dieu, et l'intérêt de nos proches, ou toute autre considération humaine doit rester étrangère à l'opération des miracles. Il n'appartient point aux personnes constituées en dignité d'user de leur pouvoir divin et de leur influence pour acquiescer au désir de la chair et du sang. Notre-Seigneur, voulant faire cette leçon au monde entier, se servit du cœur de sa très sainte Mère, pour nous la transmettre dans son Évangile, quoique Marie n'eût pas besoin d'être instruite, et qu'elle agît dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, selon toute la pureté et la droiture d'une

intention céleste. Aussi le cœur de cette bien heureuse Mère demeura-t-il plein d'une sainte confiance ; et le ton ou le regard qui accompagna la parole de son Fils lui fit sentir qu'elle était exaucée.

Mais la demande de la très-sainte Vierge et la réponse de son divin Fils ne pourraient-elles pas renfermer un second sens, si non plus sublime, du moins plus mystérieux encore, rapporté par quelques Pères de l'Église au Sacrement de l'Eucharistie ? Remarquons en premier lieu que saint Éphrem va jusqu'à supposer, que, dès la naissance de Jésus-Christ, Marie demanda au Sauveur, pour l'Église, ce sacrement, qu'il devait instituer, afin de se rendre présent aux chrétiens, dans toute la suite des âges. Saint Irénée, partant également de la connaissance du mystère, déjà révélé au cœur de Marie, met la même prière dans sa bouche, aux noces de Cana, et applique à l'institution de l'Eucharistie la réponse dilatoire du Seigneur : « Properante Mariâ ad admirabile vini signum, et ante tempus volente participare compendii poculo, Dominus dixit : Nondum venit hora mea. »

Si Marie demande donc le changement de l'eau en vin, dit M. Olier, après saint Irénée (1), c'est qu'éclairée sur les desseins de Dieu, et contemplant dans la lumière divine le mystère sublime que les noces de Cana figuraient, c'est-à-dire l'Église ou l'assemblée des chrétiens, elle sollicita en leur faveur l'institution de la sainte Eucharistie, comme le moyen le plus puissant pour fortifier leur faiblesse, après que Jésus-Christ sera remonté aux cieux. C'est ce qu'elle dit au cœur de son Fils par ces paroles mystérieuses, qui montrent sa grande charité et sa tendre compassion envers nous : « Ils n'ont point de vin. » De plus, afin de toucher plus efficacement son Fils, elle allègue, en ce peu de mots

(1) *Vie intérieure de la très-sainte Vierge*, 195.

ses propres besoins, et demande pour elle-même, avec l'institution de l'adorable Sacrement, le soulagement qui lui deviendra nécessaire, dans son veuvage ici-bas, après que Jésus sera retourné auprès de son Père. Lors donc que Jésus-Christ opère avec tant de bonté et d'empressement le miracle de Cana, à la seule demande de sa Mère, son intention est de nous montrer, qu'il n'a accordé à son Église l'auguste Sacrement, figuré par le changement de l'eau en vin, que conséquemment aux désirs de Marie, et que par l'empire d'amour qu'elle exerce sur son cœur, elle dispose à son gré de sa puissance divine en faveur des hommes. Ainsi Jésus lui dit : « Mon heure n'est pas encore venue » d'accomplir, en réalité, ce mystère de la Cène, je le donnerai du moins en figure, ici, par le changement des substances, et plus tard, au désert de Tibériade, par la multiplication des pains. Le premier acte de la vie publique de Jésus est donc la prophétie de ce qui fait l'objet même de sa mission, ajoute un brillant écrivain (1) ; il prépare la foi au Sacrement qui en sera le couronnement et le miracle incompréhensible et immortel. Il a voulu par là, dit un Père, nous donner une marque anticipée du pouvoir par lequel il devait plus tard, dans l'institution de l'Eucharistie, changer le vin en son sang comme l'eau de Cana fut changée réellement en vin.

A l'heure même la très-sainte Vierge connut que le miracle du changement de l'eau en vin allait être opéré, sur la demande qu'elle venait d'en faire ; et voyant clairement les dispositions de son Fils à son égard, non moins que ce qui devait arriver, elle dit incontinent aux serviteurs des noces, pour les préparer à l'ordre qu'ils allaient recevoir de Jésus-Christ : « Faites » en confiance « tout ce qu'il vous dira de faire. »

(1) L. Veuillot, *Jésus-Christ;* p. 98.

Il y avait là, continue l'évangéliste, six urnes de pierre, ou *hydries (udor)*, ainsi appelées de l'eau qu'elles devaient contenir pour les purifications en usage chez les Juifs ; et leur capacité était de deux ou trois *metrètes* ou mesures, c'est-à-dire, pour chaque vase, d'environ quarante litres. « Remplissez d'eau toutes ces urnes, » ordonna le Sauveur ; il ne dit pas : portez les hydries à la fontaine, parce qu'elles étaient en pierre, fixées sans doute dans la salle du festin, exposées aux yeux de tout le monde, découvertes, et rendant ainsi toute fraude impossible. L'unique fontaine de Cana se trouve à deux ou trois cents pas du village. Les serviteurs durent y puiser cette eau, qu'ils versèrent ensuite dans les vases de pierre, emplis jusqu'à leur ouverture.

Alors Jésus leur dit : « Puisez maintenant » dans ces urnes, « et portez au maître d'hôtel. » Ce mot *Architriclinus* signifie proprement un homme qui serait *chef des lits*, sur lesquels les convives se couchaient, pour s'accouder sur la table. Il n'y avait pas plus de trois lits dans une salle à manger, ainsi nommée *triclinium*. L'*architriclinus* était encore un prêtre qui assistait aux mariages juifs, pour régler l'ordre et les convenances, ainsi que les apprêts du festin. Ce préfet des lits et des tables avait donc toute la responsabilité des noces, et tout relevait de sa surveillance. Les serviteurs lui portèrent ce qu'ils avaient eux-mêmes puisé à la fontaine et dans les urnes. Dès que le maître d'hôtel eut goûté l'eau changée en vin, ne sachant d'où ce vin était venu, puisque les serviteurs avaient seuls été chercher l'eau, il appela l'époux et lui dit, faisant allusion à la coutume des Juifs et à la prolongation des jours du festin : « Tout homme sert d'abord le bon vin, et après que les convives ont tous bien bu, on en sert de moins bon ; mais vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure. » Ce

fut là le premier des miracles de Jésus, se contente d'ajouter saint Jean, témoin oculaire, pensons-nous, de ce qu'il raconte. Ce miracle, qu'un écrivain de nos jours prétend avoir été destiné « à égayer une noce de village » « fut fait à Cana, en Galilée, et par là Jésus manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui. »

On avait construit, dit Mgr Mislin (1) une grande et belle église sur l'emplacement de la maison où furent célébrées les noces, auxquelles Jésus fut invité. Ces ruines existent encore : des colonnes brisées marquent la place, où se fit le miracle. D'après la correspondance d'Orient (Gillot de Kerhardène) les six urnes en pierre, de Cana en Galilée, auraient été transportées en Occident, du temps des croisades. Un archéologue distingué, M. Didron aîné nous apprend que deux de ces urnes étaient venues en France où elles furent longtemps conservées, l'une dans le trésor de l'abbaye de saint Denis, l'autre, dans l'abbaye de Port-Royal, puis au musée des petits-Augustins. Elles furent perdues à l'époque de la révolution de 1789. Un appel publié dans les *annales archéologiques* a engagé à faire des recherches ; et l'un de ces vases a été retrouvé au musée d'Angers, et un fragment de l'urne de Saint-Denis au cabinet des Antiques de la bibliothèque nationale. Un vase entier se trouve à Quedlinbourg (Prusse) ; un autre à l'Escurial : ce dernier a environ deux pieds de hauteur sur six à sept pouces de largeur.

Après le miracle, opéré aux noces de Cana, Jésus « descendit à Capharnaüm, avec sa Mère, ses frères et ses disciples ; et ils restèrent là peu de jours ; car la pâque des Juifs était proche ; et Jésus monta à Jérusalem. »

Le Sauveur devait fixer sa résidence à Capharnaüm, dont il prend en quelque sorte possession dès les pre-

(1) *III* 444. *Lieux Saints.*

miers jours de son apostolat. Cette ville maritime était voisine du lac de Génésareth, appelé mer par les Hébreux, et qui a vingt et un kilomètres de long, sur huit kilomètres et demi environ de large. Capharnaüm, située près du lac qui allait prêter ses flots aux miracles du Sauveur, est appelée sa ville, parce qu'il s'y rendait fréquemment, et qu'il l'habita, dans sa vie publique, comme il était né à Bethléem et avait grandi à Nazareth, lieux privilégiés de sa vie cachée. Cette ville de Nahum, ou *la belle*, selon l'hébreu, autrefois si florissante, n'offre plus que des ruines éparses, pour mieux attester l'accomplissement de la prophétie du Sauveur. Elle faisait le point de jonction de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine, et c'est là que se croisaient les routes de ces différents pays. Elle était aussi un marché fréquenté par un grand nombre de Juifs et de Gentils, et devait servir à propager la nouvelle de la venue du Messie et le bruit de ses miracles. Le plateau un peu plus élevé de la Galilée, aux environs de Nazareth et de Cana, explique ce mot de l'Évangile ; il *descendit* à Capharnaüm, ville riveraine du lac, et de ce territoire inférieur de Génésar, il fallait *monter* pour se rendre à Jérusalem. Les *frères* de Jésus qui l'accompagnaient ainsi que ses disciples, dans le voyage, ne peuvent être, comme on le voit en plusieurs autres endroits de l'Évangile que des *cousins* ou des *parents*, selon le langage usité chez les Hébreux et dans la Bible, où le patriarche Abraham donne à Sara, qui était sa parente, le nom de *sœur*, et à Loth, son neveu, celui de *frère*.

CHAPITRE II.

MINISTÈRE PUBLIC DE JÉSUS EN JUDÉE ET DANS LA SAMARIE.

N° 35. — Jésus monte à Jérusalem, et chasse les vendeurs du temple. — (1) Les disciples de Jésus le suivirent à Jérusalem, comme la suite du récit le fait voir, et beaucoup de Galiléens durent s'y rendre en même temps pour célébrer la Pâque (vendredi 7 avril, an 30 de l'ère vulgaire). Avec ce premier voyage du Sauveur commence l'exercice de son *ministère public en Judée*, et cette partie de sa prédication, que l'évangéliste saint Jean est le seul à nous raconter ; car les trois synoptiques ne nous donnent que le récit du *ministère en Galilée*, après l'emprisonnement du saint précurseur.

Jésus devait inaugurer son ministère dans le temple, en y paraissant non-seulement pour y rendre à Dieu le culte suprême et remplir le devoir pascal ; mais encore pour y faire respecter les ordres de son Père, comme son Fils ; car il était dans le temple le Fils de la maison, selon la remarque de saint Paul (2). Il trouve, dès l'entrée du temple, c'est-à-dire dans le parvis extérieur réservé aux Gentils, ouvert même à ceux qui n'étaient pas purifiés, des vendeurs de bœufs, de brebis et de colombes, et des changeurs assis à leurs comptoirs. Les prêtres souffraient, en effet, que des Juifs intéressés à ce commerce tinssent une espèce de marché dans l'enceinte de la Maison de Dieu. Sous les portiques ou vestibules, surtout depuis le règne d'Hérode, s'étaient installés les marchands, entourés de victimes

(1) S. Jean. II. 14. — (2) *Hébr.*, III, 6.

de toute sorte, et ces hommes, âpres au gain, envahissaient tous les abords du temple. Comme grand nombre de personnes qui venaient pour la fête arrivaient de pays étrangers, l'échange des monnaies était nécessaire aux acheteurs et à ceux qui voulaient s'acquitter de la contribution annuelle d'un demi-sicle, que tout Israélite, âgé de vingt ans et plus, devait, d'après la loi, verser au temple (1). Les spéculations du négoce, ou même de l'usure venaient s'ajouter au scandale d'un trafic, pratiqué sur une vaste échelle, et comme abrité sous les murs du temple, sinon sous le manteau des prêtres juifs.

Quoi qu'il en soit, le premier acte d'autorité du Maître fut de chasser les vendeurs et les acheteurs, et l'exécution de cet acte n'était que l'exécution d'une prophétie, en même temps qu'il est réputé par saint Jérôme l'un des plus grands miracles de Jésus. Il lui fallut, en effet, et l'éclair rayonnant de ses yeux et la splendeur de la divinité sur son front, pour l'opérer, au début de son ministère, seul, inconnu, avec l'aide de quelques cordes ramassées : « *Igneum quiddam atque sidereum*, dit ce Père, *radiabat ex oculis ejus, et divinitatis majestas lucebat in facie.* » S'étant fait un fouet d'une de ces cordes, qui liaient les animaux, il chasse à grands coups les profanateurs : il renverse leurs bureaux, leurs tables, leurs chaises, leurs marchandises, leur argent ; il s'adresse aux vendeurs de colombes, dont il fait enlever les cages : « Otez tout cela d'ici, et ne faites pas une maison de trafic de la Maison de mon Père. » C'est donc le Fils de Dieu : sa parole l'atteste aussi bien que ses œuvres. Il peut dire en ce jour, avec bien plus de vérité que David : « Et moi, j'ai été établi de Dieu comme roi sur Sion, sa sainte montagne, annonçant et prêchant sa loi ou son

(1) *Exod.*, XXX, 13.

décret. » N'apparaît-il pas comme « le Dominateur et l'Ange du Testament » que Malachie avait prédit? Ses disciples trouvèrent eux-mêmes, revenus de leur premier étonnement, l'application de la prophétie mystérieuse : « Ils se souvinrent qu'il était écrit : le zèle de votre Maison me dévore. »

Les docteurs juifs lui dirent : « Par quel miracle nous montrez-vous que vous avez le droit de faire de telles choses? » Ces juifs n'avaient sans doute pas été témoins du miracle opéré en Galilée; ignoraient-ils aussi les témoignages que saint Jean-Baptiste avait rendus en faveur de la divinité du Messie sur les bords du Jourdain? Ils demandaient de nouvelles preuves de sa mission. Jésus, qui refusa toujours des miracles à l'incrédulité et à la malignité de ses adversaires, répond par la promesse d'un signe, qui devait satisfaire un jour les exigences du monde entier : « Détruisez, leur dit-il, ce temple, et je le relèverai en trois jours. » Il parlait du temple de son corps, et annonçait déjà le signe de sa résurrection future. Ses disciples recueillirent cette parole dont l'intelligence leur fut donnée, lorsque Jésus, ressuscité des morts après trois jours, eût relevé le vrai temple de Dieu : alors tout remplis du souvenir de cette promesse, ils en virent l'accomplissement, et ils crurent à l'Écriture et à la parole qu'avait dite Jésus, et que nous lui entendrons répéter en termes analogues, au sujet de la prophétie mystérieuse de Jonas. Mais les Juifs, prenant ce langage spirituel dans le sens matériel du temple, augmenté ou restauré par Hérode, repartirent aussitôt : « On a mis quarante-six ans à bâtir ce temple, et toi, tu le relèveras en trois jours!... » Hérode avait commencé ses constructions, la dix-huitième année de son règne; ainsi Jésus-Christ étant né la trente-cinquième année du règne d'Hérode, il s'en suit que depuis le commencement de cette restauration du temple jusqu'à la nati-

vité du Christ, il s'est écoulé seize années pleines ; les trente années de la vie de Notre-Seigneur achèvent de compléter les quarante-six ans. Josèphe dit bien que le roi Hérode n'a mis que huit ans à terminer le temple, mais il entendait les parties principales, c'est-à-dire, *le saint* et le *saint des saints*. Lui-même et ses successeurs continuèrent les parties accessoires jusqu'à la trentième année de Jésus-Christ.

Il était difficile que les discours de Jésus pleins de sagesse, de force et de majesté, ses actions soutenues de tant de dignité et de vigueur, et ses œuvres si fort au-dessus des lois de la nature, ne fissent pas sur l'esprit des Juifs une impression, qui eut été durable et salutaire, si les savants de la Synagogue et les princes de la nation n'eussent pris à tâche d'en arrêter les progrès. C'est la remarque du P. Berruyer. Aussi « comme Jésus était à Jérusalem durant les jours de la fête de Pâque, continue saint Jean, beaucoup crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisait. Mais Jésus ne se fiait point à eux, parce qu'il les connaissait tous, et qu'il n'avait pas besoin que personne lui rendît témoignage d'aucun homme ; car il savait par lui-même ce qu'il y avait dans l'homme. » Cette pénétration divine et ce discernement des esprits et des cœurs apparaissent dans le choix des personnes que Jésus convertit, dans les circonstances mêmes et le mode de leur conversion, et dans le récit admirable de l'évangéliste, au sujet du docteur Nicodème et de la femme de Samarie.

N° 36. — Entretien avec le docteur Nicodème sur la régénération par l'eau et le Saint-Esprit (1). — « Or, il y avait un homme d'entre les Pharisiens, appelé Nicodème, chef ou sénateur des Juifs, » mem-

(1) *Saint Jean*, III.

bre du grand conseil du sanhédrin. Simple, droit et de mœurs pures, cet homme ne fuyait pas la lumière : il était même déjà, en secret, disciple de Jésus, mais timide et redoutant la persécution des autres docteurs pharisiens. « Il vint trouver Jésus la nuit, et, docteur lui-même, il commença par une profession de foi qui toucha le Sauveur et mérita de faire initier le disciple à la révélation des plus sublimes mystères : Rabbi, c'est-à-dire Maître, nous savons que vous êtes un docteur envoyé de Dieu ; car nul ne peut faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est avec lui. » Le Seigneur accueillit cette première ouverture, et pour encourager cette foi naissante exposa tout d'abord le mystère de la *régénération* chrétienne, qui est la condition du salut, la porte de l'Église et du ciel : « En vérité, en vérité, je vous le dis : Nul ne peut voir le royaume de Dieu, s'il ne prend une seconde naissance. »

La première parole de vérité, sortie de la bouche du Maître avait déjà de quoi confondre toute la science du disciple, mais aussi de quoi éveiller un sentiment de curiosité légitime, en provoquant un éclaircissement sur la nature de cette régénération dont la nécessité était si hautement proclamée. Nicodème, imbu des préjugés judaïques, ne pouvait s'élever à l'idée d'une rénovation purement intérieure et spirituelle ; il exprima son étonnement, moins en docteur instruit des choses de Dieu, qu'en novice inexpérimenté et naïf qui désirait s'instruire : « Comment, dit-il, un homme qui est vieux peut-il naître ? Est-ce qu'il peut rentrer dans le sein de sa mère pour naître de nouveau ? » « En vérité, en vérité, reprit aussitôt le Maître, je vous le dis, nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit saint. Ce qui est né de la chair est chair et ce qui est né de l'esprit est esprit ». Voilà la distinction des deux naissances bien établie, avec la nature même du sacrement de régénération,

par le moyen de l'eau véritable et naturelle, ainsi que nous l'enseigne le concile de Trente, appuyé sur les divines paroles,

Mais il reste à dire quelle est la gratuité et l'efficacité de cette grâce « aussi prévenante dans son principe, qu'elle est invisible en elle-même et merveilleuse dans ses opérations divines : « Ne soyez pas surpris de ce que je vous ai dit : Il faut que vous naissiez une seconde fois » ou selon un autre sens du texte grec, que vous naissiez d'*en haut (anothen)*. « L'esprit » le vent ou l'air agité « souffle où il veut; vous entendez sa voix, mais vous ne savez d'où il vient, ni où il va ; il en est ainsi de quiconque est né de l'Esprit ». Dans le baptême, l'eau, il est vrai, touche le corps, mais tous les effets, produits d'une manière invisible dans l'âme, sont spirituels; l'âme, à la voix de l'Esprit saint et par son opération intime, est engendrée à la vie surnaturelle, qui la rend semblable à son principe. La production de cette vie nouvelle ne tombe pas sous les sens. Cependant elle a des effets qui empêchent de douter de sa réalité : comme l'air ou le vent qui n'est pas aperçu des yeux du corps, se fait connaître par le son, et par d'autres effets qui lui sont propres.

Cette comparaison tirée des objets sensibles, et de l'élément subtil qui nous environne et qui nous fait vivre, le plus propre à nous représenter les choses d'en haut, laissait toujours subsister le mystère, et Nicodème ne sut répondre que par ces mots : « Comment cela peut-il se faire ? » Alors le Sauveur, qui demandait avant tout la foi et non la compréhension de ces vérités divines, prit plaisir à confondre la science du docteur : « Quoi ! lui dit-il, vous êtes docteur en Israël, et vous ignorez ces choses ! En vérité, en vérité, je vous le dis : nous parlons de ce que nous savons, et nous rendons témoignage de ce que nous avons vu, et vous ne recevez point notre témoignage. Si vous ne croyez pas lorsque

je vous parle le langage de la terre, » et que j'emploie des comparaisons terrestres « comment me croirez-vous, lorsque je vous parlerai le langage du Ciel. Personne n'est monté au Ciel, que celui qui est descendu du Ciel, le Fils de l'Homme qui est au Ciel ». Jésus, Fils de l'Homme et Fils de Dieu, venant du Ciel et demeurant dans le Ciel, et qui attribue à la personne du Verbe divin, par suite de l'union hypostatique, tout ce qui regarde la nature divine et la nature humaine, tel est le dernier mot de l'autorité, qui fait croire à la parole du Verbe; et la plus haute raison de l'acte de foi, dans le disciple, est la véracité de Dieu, émanant de la propre bouche de son Fils.

Le mystère de l'*Incarnation* est déjà déclaré, et comme l'objet et comme la cause de notre foi; celui de la Rédemption va maintenant apparaître comme la source de toute vie et de toute grâce. Le divin Maître remonte ainsi à la cause *méritoire* de la justification et du salut des hommes, après avoir montré, dans le sacrement de baptême, le premier et le plus nécessaire de tous les sacrements, la cause instrumentale et l'application de la grâce. « Et de même que Moïse éleva le serpent dans le désert, de même il faut que soit élevé le Fils de l'homme, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. » Le serpent d'airain, ajoute le P. de Ligny, est donné comme la figure qui représente le plus au naturel ces merveilles de notre foi. Il a la ressemblance du serpent, mais il n'en a pas le venin, pour figurer Celui qui a pris la ressemblance du péché sans en avoir la tache. Son élévation au désert est l'image de la croix élevée et exposée à tous les yeux. La foi au crucifié, que l'on peut appeler le regard de l'âme, opère sur les âmes un effet semblable à celui que produisait dans les corps le regard corporel sur le serpent d'airain. Mais comme le serpent d'airain, salutaire à plusieurs, et qui ne fut

nuisible à personne, n'empêcha pas de périr ceux qui, blessés mortellement par les serpents de feu, refusèrent de chercher leur guérison dans un remède si facile ; de même ceux qui seront sauvés ne le seront que par celui dont il était la figure, et ceux qui seront condamnés ne le seront que par leur faute. Car Dieu, de lui-même, n'est que bonté, miséricorde et amour. Et c'est ce que déclare le Sauveur, en nommant ici Dieu son Père, et en se nommant lui-même, après avoir nommé le Saint-Esprit : « Dieu, en effet, a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique ; afin que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui. Celui qui croit en lui n'est pas condamné ; mais celui qui ne croit point est déjà condamné, parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu. Or la cause de condamnation est que, la lumière étant venue dans le monde, les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs actions étaient mauvaises. Car quiconque fait mal, hait la lumière, et ne vient point à la lumière, de peur qu'il ne soit repris de ses œuvres. Mais celui qui se conduit par la vérité, vient à la lumière, afin que ses actions paraissent, parce qu'elles sont faites selon Dieu. » (1).

Ainsi fut donc attiré à la lumière ce docteur des Juifs, craintif d'abord et venu pendant la nuit trouver le Sauveur, mais ensuite généreux et fidèle, que nous verrons, en plein jour, défendre Jésus-Christ dans le Sanhédrin (2) et partager avec Joseph d'Arimathie le soin d'ensevelir son corps (3).

(1) Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Conzague.* Édit. Gauth. t. VIII. 164. — (2) Saint Jean. VII. 50. — (3) Saint Jean XIV.

N° 37. — Jésus baptise par les mains de ses disciples, à la grande joie de saint Jean, l'ami de l'Époux (1). — Le divin Sauveur, après avoir enseigné la nécessité du sacrement de régénération, passe lui-même à l'application de sa doctrine : il fait administrer son propre baptême par les mains de ses disciples, qu'il délègue en personne, parce qu'il est l'auteur de tous les sacrements de la loi nouvelle : Jean-Baptiste, de son côté, délégué aussi lui, mais pour le simple baptême de la pénitence, continue à préparer les cœurs jusqu'au jour de son emprisonnement, qui sera bientôt suivi de son martyre. Avant d'être jeté en prison, il va rendre un dernier témoignage à Jésus.

La ville de Jérusalem, où Jésus avait chassé les vendeurs du temple et converti le docteur Nicodème, ne le garda pas longtemps dans ses murs : « Il vint, dit l'évangéliste saint Jean, dans le territoire de Judée, » ou plutôt de Juda, car Jérusalem était située dans la tribu de Benjamin ; il y vint « avec ses disciples ; il y demeurait avec eux et y baptisait. » Jean, ayant quitté Bethabara, baptisait en ce moment ceux qui venaient à Ennon, près de Salim, où l'eau était abondante. « Car saint Jean, ajoute le même évangéliste, n'avait pas encore été mis en prison. » Cette remarque autorise à placer tous les faits, dont nous venons de parler, comme antérieurs aux faits racontés par les trois synoptiques, qui ne décrivent que le ministère de Jésus en Galilée, à partir de l'emprisonnement du saint Précurseur.

Pendant que Jésus et Jean baptisaient tous deux ensemble dans la Judée, et qu'on allait à l'un et à l'autre, « il s'éleva une question entre les disciples de Jean et les Juifs sur la purification, » c'est-à-dire sur le baptême. Et « les disciples de Jean vinrent lui dire :

(1) Saint Jean, III, 22-36.

Maître, Celui qui était avec vous au-delà du Jourdain, et à qui vous avez rendu témoignage, baptise maintenant, et tout le monde va à lui. » Ils croyaient qu'étant venu lui-même à Jean pour s'en faire baptiser, on ne devait pas quitter Jean pour lui. Les disciples ne paraissaient pas s'entendre, ils disputaient, dit le Père de Ligny, mais les maîtres étaient d'accord. Jean leur fit cette belle réponse : « L'homme ne peut rien avoir qui ne lui soit donné du ciel. Sur ce fondement, vous êtes vous-mêmes témoins que j'ai dit : je ne suis pas le Christ, mais je suis envoyé devant lui. Celui qui a l'Épouse est l'Époux ; mais l'ami de l'Époux, qui est présent et qui l'écoute, est transporté de joie par la voix de l'Époux, et c'est par là que ma joie s'accomplit. Il faut qu'il croisse et que je diminue! »

« Qui pourrait entendre la suavité de ces dernières paroles, s'écrie Bossuet avec admiration? Saint Jean nous y découvre un nouveau caractère de Jésus-Christ, le plus tendre et le plus doux de tous : c'est qu'il est l'Époux. Il a épousé la nature humaine, qui lui était étrangère ; il en a fait un même tout avec lui ; en elle il a épousé la sainte Église, épouse immortelle qui n'a ni tache ni ride. Il a épousé les âmes saintes qu'il appelle à la société, non-seulement de son royaume, mais de sa royale couche, les comblant de dons, de chastes délices ; jouissant d'elles, se donnant à elles ; leur donnant non-seulement tout ce qu'il a, mais encore tout ce qu'il est, son corps, son âme, sa divinité, et leur préparant dans la vie future une union incomparablement plus grande. Voilà donc comme il est l'Époux, comme il a l'Épouse..... Voilà donc le caractère de Jésus : c'est un époux tendre, passionné, transporté, dont l'amour se montre par des effets inouïs. Et quel est le caractère de Jean? Il est l'ami de l'Époux qui entend sa voix. Jusqu'ici il l'avait annoncé, ou sans le connaître, ou sans entendre sa pa-

role : maintenant que, après s'être fait baptiser par saint Jean, il a commencé sa prédication, saint Jean, ravi de l'entendre, et qu'ainsi qu'il l'avait désiré, le bruit de sa parole retentisse jusqu'à lui, il ne sait comment expliquer sa joie » (1).

C'est le même sentiment de joie, mais tout parfumé d'humilité et d'amour, qui s'exhale du cœur de saint Jean avec cette parole : « Il faut qu'il croisse et que je diminue. » Saint Jean se plaît à relever la supériorité de Jésus, ou plutôt sa divinité ; et il nous donne la raison de cette extrême différence qui existe entre son Maître et lui. L'origine céleste du Fils de Dieu le met au-dessus de toutes les créatures, par le principe divin de sa génération et par la sublimité de son langage : « Celui qui vient d'en haut est au-dessus de tous, dit saint Jean ; celui qui vient de la terre est terrestre, et son langage l'est aussi ; » encore une fois, « Celui qui vient du ciel est au-dessus de tous. » Puisqu'il est le Verbe de Dieu, il surpasse tous les hommes, autant par la véracité de son témoignage que par la hauteur de ses pensées et de son être : « Il rend témoignage de ce qu'il a vu et de ce qu'il a ouï : mais son témoignage, ajoute avec tristesse le saint Précurseur, n'est reçu de personne. » Le zèle passionné de saint Jean pour la gloire de Jésus-Christ lui fait dire que « personne ne reçoit son témoignage, » tant il trouve petit le nombre de ceux qui le reçoivent ; et les disciples de Jean, trop jaloux de la gloire de leur maître, disaient de Jésus-Christ, par une exagération toute opposée : « tout le monde va à lui. » Saint Jean n'en affirme pas moins que « Celui qui reçoit son témoignage, c'est-à-dire la parole du Fils de Dieu, atteste que Dieu est véritable, car Celui que Dieu a envoyé dit les mêmes choses que Dieu, parce que Dieu ne lui a pas

(1) Élévations, VIII[e] et IX[e] de la XXIV[e] semaine.

donné son esprit par mesure; le Père aime le Fils et lui a mis toutes choses entre les mains. Celui qui croit au Fils possède la vie éternelle ; mais celui qui refuse de croire au Fils ne jouira point de la vie, et la colère de Dieu ne se retire point de dessus lui. » Ainsi tout glorifie l'Époux céleste : la grandeur de son *origine*, la *véracité* de sa parole, la *plénitude* de vie et de grâce qu'il communique à ses fidèles.

N° 38. — Saint Jean mis en prison par Hérode (1). — Saint Jean venait de rendre à Jésus ce magnifique témoignage; il avait tressailli à la voix de l'Époux, comme autrefois à l'approche du Verbe incarné dans le sein de Marie; il ne demande plus qu'à se taire, à s'effacer et à mourir. Son vœu ne tarde pas à être exaucé. « Comme il reprenait Hérode Antipas, dit saint Luc, au sujet d'Hérodias, femme de son frère, et à cause de tous les maux qu'il avait faits, Hérode ajouta encore à tous ses crimes celui de faire enfermer Jean. » Le tétrarque de Galilée vivait, en effet, dans une union incestueuse et adultère avec la femme de son propre frère, Philippe, encore vivant. Il ne faut pas confondre ce frère, appelé Philippe Hérode, avec Philippe, le tétrarque de l'Iturée, autre frère d'Hérode Antipas. Philippe, le mari d'Hérodias ou Hérodiade, issu d'Hérode-le-Grand et de Mariamne, avait été déshérité par son père et vivait en simple particulier. Hérode Antipas ne put souffrir la sainte liberté et les reproches de Jean-Baptiste, qu'il se fit livrer sans doute par les Pharisiens de la Judée, offensés comme lui des réprimandes de la vertu. Il fit lier son prisonnier, qu'il enferma dans le château de Machéronte.

Jésus ayant appris que Jean, livré à Hérode, avait

(1) Saint Matthieu, XIV, 3. — Saint Marc, VI, 31. — Saint Luc, III, 19.

été mis en prison, et sachant de plus que les Pharisiens voyaient, d'un œil jaloux, le grand nombre de disciples qu'il faisait, car il baptisait plus de personnes que Jean, mais seulement par les mains de ses disciples, Jésus, nous dit l'Évangéliste, quitta la Judée. Il voulait se soustraire, pour le moment, à l'envie des Pharisiens, que l'on verra bientôt faire cause commune avec les Hérodiens et lui tendre des pièges. Afin d'éviter leur fureur, qui aurait pu porter Pilate à l'arrêter, sous le même prétexte qu'Hérode Antipas avait arrêté son précurseur, il s'en alla de nouveau en Galilée, et se retira dans la partie la plus maritime, laquelle, selon Josèphe, dépendait, non de la tétrarchie d'Hérode, mais de celle de Philippe, son frère, et où Pilate n'avait aucune autorité. « Or, il fallait, remarque l'évangéliste, que Jésus traversât la Samarie, » pour se rendre dans la Galilée supérieure.

N° 39. — Entretien de Jésus avec la Samaritaine sur le don de Dieu, ou le mystère de la grâce (1). — Le Sauveur vint donc en une ville de la province de Samarie, nommée Sichar ou Sichem, que l'on semble confondre en une seule ville, quoique ces parties distinctes aient pu être séparées, comme saint Jérôme le laisse supposer.

La ville moderne, Naplouse, *Flavia Neapolis*, relevée par Vespasien et patrie de saint Justin, le philosophe, répond à l'ancienne ville de Sichem, et se trouve située à une demi-lieue du puits de Jacob, et à environ seize lieues au nord de Jérusalem, deux lieues au sud de Samarie, dans une fertile vallée, entre les monts Hébal et Garizim. Abraham avait campé à l'endroit où plus tard s'éleva la ville, et Jacob, à son retour de Mésopotamie, y dressa des tentes, et acheta, pour cent

(1) S. Jean. IV.

agneaux, des enfants d'Hémor, père de Sichem, une pièce de terre, qu'il donna, comme le marque l'Évangile, à Joseph, son fils, selon qu'il est raconté dans la Genèse (1). « Là était la fontaine » appelée aussi le puits de Jacob, poursuit saint Jean, qui indique avec la plus grande précision, en qualité de témoin, le lieu, l'heure et toutes les circonstances de ce voyage à Sichar et de l'entrevue avec la Samaritaine. Le puits, que les chrétiens nomment communément le puits de la Samaritaine, est un peu à droite du chemin, à vingt minutes de Naplouse. On ne peut l'apercevoir à une certaine distance, écrit Mgr Mislin (1), parce que son orifice est à fleur de terre, et qu'alentour rien n'est resté debout, de la magnifique église, élevée en forme de croix, au-dessus du puits, par la piété de sainte Hélène, et visitée par sainte Paule, et plus tard par d'autres pèlerins, jusqu'au XII^e^ siècle. Maundrell, qui a trouvé quinze pieds d'eau dans le sondage du puits, dit qu'il a cent cinq pieds de profondeur, et cinq de largeur, quoique l'ouverture ou l'orifice ne présente qu'environ quatre-vingt centimètres de diamètre, pour y laisser passer un homme. Il faut que depuis il ait été en partie comblé; car il n'a plus cette profondeur aujourd'hui : la Samaritaine pouvait dire alors à Notre-Seigneur : *Le puits est profond.* Je n'y ai pas vu une goutte d'eau, ajoute Mgr Mislin ; des colonnes brisées, en granit gris, sont couchées sur le sol. Mais ce lieu saint est tout-à-fait abandonné. C'est là que le Sauveur vint attendre la Samaritaine, après une longue course à travers les montagnes, pour aller à la recherche de la brebis égarée.

« Jésus donc, fatigué du chemin, s'assit au bord de la fontaine. Il était environ la sixième heure du jour, » ou midi, et la chaleur, jointe à la fatigue, augmentait

(1) XXXIII. 19 etc.— XLVIII. 22.— (1) *Lieux saints* III. 325.

encore la soif du voyageur, plus altéré du salut des âmes, que de l'eau matérielle qui rafraîchit les corps. « Une femme de la Samarie vint alors pour puiser de l'eau. » Tout paraissait éventuel en cette rencontre, et du côté de la Samaritaine elle n'était que fortuite ; mais tout était prévu de la part du céleste pèlerin, jusqu'à cette volontaire et amoureuse lassitude, qui lui faisait choisir le bord de la fontaine, pour s'y reposer, et l'heure de la canicule pour épier l'arrivée des passants, « tandis que ses disciples étaient allés à la ville pour acheter de quoi manger. » Autrefois, dans la vallée de Mambré, le patriarche Abraham se tenait à la porte de sa tente, à cette heure de la plus grande chaleur du jour, afin de pouvoir offrir l'hospitalité aux voyageurs, et il mérita de laver les pieds aux anges et de les recevoir à sa table. Sur le bord du puits de Jacob c'est Jésus, en personne, qui attend une pécheresse, et le ciel même descendu sur la terre, pour opérer la réconciliation. Comme si Jésus était obligé d'avoir recours à cette femme, pendant l'absence de ses disciples, il demande un bon office à lui rendre et veut mettre la charité de la partie dans une œuvre toute d'amour : « Jésus lui dit : Donnez-moi à boire. Mais la femme de Samarie » le reconnaissant à son vêtement et au lieu d'où il paraissait venir, pour un homme de la Judée, lui dit à son tour : « Comment, vous qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis Samaritaine ? Les Juifs ne communiquent pas avec les Samaritains. » Cette parole, remarque le P. de Ligny, était sans doute moins un refus qu'une raillerie, elle accusait néanmoins une disposition peu favorable de la part de l'étrangère. Un mot suffit à Jésus pour dissiper ce premier nuage, et changer en un sentiment de pieuse curiosité, sinon de respect et d'estime, cette légéreté trop précipitée et cette prévention ennemie. « Jésus lui répondit : Si vous connaissiez le don de

Dieu, et qui est Celui qui vous dit : donnez-moi à boire, vous lui auriez peut-être demandé vous-même à boire, et il vous aurait donné de l'eau vive. »

Jésus-Christ, ajoute saint Cyrille, commence à se révéler Dieu lui-même, en cette exclamation pleine de douceur et de suavité : « si vous saviez le don de Dieu ! » Car ce n'est que Dieu qui peut conférer l'eau de Dieu, la grâce de Dieu, le don de Dieu par excellence ; et quand il se sert de cette forme dubitative : « *peut-être* vous auriez demandé vous-même à boire, » ce n'est pas en Dieu le manque de connaissance de ce qui doit arriver, mais l'affirmation de la liberté de l'homme, ou du pouvoir qu'il a toujours de résister à la grâce. « Seigneur, lui dit cette femme, » entrant déjà volontiers en voie de conversation, mais sans pénétrer le sens spirituel de l'allégorie : « vous n'avez pas même de quoi puiser, et le puits est profond : d'où auriez-vous donc cette eau vive ? Êtes-vous plus grand que Jacob, notre père, qui nous a donné ce puits ? Et il en a bu lui-même, aussi bien que ses enfants et ses troupeaux. » Le désir que la Samaritaine a d'être instruite, et le goût qu'elle prend aux leçons du Sauveur, sont un germe précieux de cette grâce que Jésus va développer dans la néophyte ; une troisième parole achèvera de soulever le voile qui couvre un sens mystérieux : et, comme pour entretenir cette pensée d'un personnage plus grand que Jacob, et d'un véritable envoyé de Dieu, « Jésus lui répondit : Quiconque boit de cette eau aura soif encore. Mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif. Et l'eau que je lui donnerai rejaillira jusqu'à la vie éternelle. — Seigneur, donnez-moi de cette eau, lui dit cette femme, afin que je n'aie plus soif, et que je ne vienne plus jusqu'ici pour en puiser. »

Voilà que la Samaritaine est gagnée, même avant de comprendre qu'elle est cette eau divine, qui seule

étanchera pour toujours la soif des âmes, et qui, prenant sa source dans le ciel, remontera, par la loi du niveau céleste, jusqu'à la hauteur de l'éternité. Toute la beauté de cette allégorie n'était pas découverte à cette femme de Samarie ; mais elle n'a pas échappé aux interprètes et aux Pères, et surtout à sainte Thérèse, qui aimait tant, nous dit-elle, cet endroit de l'Evangile : « Dès ma plus tendre enfance, sans comprendre comme maintenant le prix de ce que je demandais, je suppliais très-souvent le divin Maître de me donner cette eau admirable ; et partout où j'étais, j'avais toujours un tableau, qui me représentait ce mystère, avec ces paroles écrites au bas : « Domine, da mihi hanc aquam. Seigneur, donnez-moi de cette eau. » (1). L'eau, en effet, purifie, rafraichit, désaltère, féconde les plantes, réjouit les yeux, est un élément nécessaire à la vie, et son rejaillissement égale la hauteur de sa source (2).

Ainsi Jésus avait pris occasion de l'eau de la fontaine, que la Samaritaine lui avait refusée pour amener la pécheresse à lui demander elle-même l'eau spirituelle de la grâce. Mais il fallait maintenant qu'elle en vînt à connaître le prophète et le Messie qui lui parlait. Jésus lui dit alors, autant pour s'assurer de la sincérité de sa conversion, que pour disposer cette âme à recevoir la révélation divine de la part d'un prophète instruit de tous les secrets : « Allez, appelez votre mari, et revenez. » Cette femme lui répondit : « Je n'ai point de mari. » Et Jésus, partant de cet aveu incomplet, mais ingénu et sans défiance, qu'il avait provoqué, répliqua aussitôt : « Vous dites vrai quand vous dites que vous n'avez point de mari ; car vous en avez eu cinq, et celui que vous avez à présent n'est pas votre mari ; en cela

(1) *Vie de sainte Thérèse*, par le P. Marcel Bouix, 371. —
(2) *Femmes de l'Évangile*, par le P. Ventura, t. I, p. 318.

vous dites vrai. » Rien n'était plus capable d'étonner et de saisir une femme, qui ne pouvait croire son commerce connu d'un étranger, que la déclaration faite en ces termes et accompagnée d'un regard pénétrant. Elle n'hésita pas à prendre le parti qui était le meilleur ou plutôt le seul qui lui restât, sous l'œil de son interlocuteur et sous le coup de ce reproche qu'elle savait trop fondé : « Seigneur, dit-elle en tremblant et, non sans rougir, à ce que je vois, vous êtes un prophète. » C'était confesser d'un seul mot, et sa propre honte avec son état de pécheresse, et la qualité de *Voyant* en Jésus-Christ. Aussi par une habile diversion, que semblait justifier le nom de prophète donné au Sauveur, cette femme se hâta de transporter la conversation sur le sujet de la grande controverse, qui divisait les Juifs et les Samaritains : « Nos pères, ajouta-t-elle, ont adoré sur cette montagne, et vous autres, vous dites que c'est dans Jérusalem qu'il faut adorer. »

Garizim est le nom de la montagne dont parle la Samaritaine à Notre-Seigneur ; cette montagne domine la ville de Sichem. La question de l'adoration et du sacrifice en ce lieu célèbre remontait à l'an 356 avant Jésus-Christ. En effet, du temps d'Alexandre-le-Grand, Manassès, frère de Jaddus, pontife, qui alla au-devant de ce roi et calma sa colère contre les Juifs, avait pris une épouse étrangère, fille de Sanaballat, que Darius, le dernier roi des Perses, avait mis à la tête de la Samarie. Exclu, pour cette raison, du temple et des sacrifices par son propre frère Jaddus et les autres prêtres, il se réfugia auprès de Sanaballat, qui éleva un temple sur le mont Garizim, et Manassés en fut le pontife. Beaucoup de Juifs qui, contrairement à la loi, avaient pris aussi des femmes étrangères, vinrent le rejoindre et s'en excusaient, alléguant l'adoration publique et les sacrifices offerts par les patriarches à Sichem ; l'ordre de Dieu, donné par Moïse, d'élever un

autel sur le mont Garizim, et d'offrir des victimes, en proclamant les bénédictions que Dieu promet à ses fidèles serviteurs. Ce temple subsista deux cents ans sur la montagne de Garizim, jusqu'à Hircan, fils de Simon, frère de Judas Machabée, pontife et prince, qui le renversa. Josèphe raconte que la discussion entre les Juifs et les Samaritains avait été portée par eux devant Ptolémée Philopator, roi d'Égypte, qui donna gain de cause aux Juifs et punit les députés samaritains. Mais le peuple samaritain, mécontent de cette décision, resta dans le schisme (1). Encore aujourd'hui, lisons-nous dans l'histoire de Jésus-Christ par le docteur Sepp (2), les derniers restes du peuple samaritain, réduits à peu près à cent cinquante têtes, adorent Dieu sur les hauteurs de Naplouse, le visage tourné vers leur montagne, quoiqu'ils ne célèbrent plus aucun service divin.

La question, si longtemps en litige, posée à Jésus par la Samaritaine et soumise à l'autorité du prophète, ne devait pas rester sans réponse. « Jésus lui dit : Femme, croyez-moi, le temps va venir où vous n'adorerez plus le Père, ni sur cette montagne, ni dans Jérusalem. Vous adorerez ce que vous ne connaissez point » par le mélange d'un culte superstitieux et faux ; « pour nous, nous adorons ce que nous connaissons ; car le salut vient des Juifs » aussi bien que la vérité : c'est à eux que Dieu a confié le dépôt de la révélation, les préceptes de la loi et les cérémonies de son culte. « Mais le temps vient, et il est déjà venu, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ; car ce sont là les adorateurs que cherche le Père céleste. Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité. » Il s'agit

(1) *L'Évangile, Étude iconograp.*, par M. Rohaut de Fleury, I, 233. — (2) I, 411.

d'un culte plus parfait et mieux approprié à la nature de Dieu même ; d'un culte *universel*, qui peut seul répondre à l'immensité de Dieu et embrasse tous les lieux du monde et tous les hommes qui l'habitent ; d'un culte *intérieur* et *spirituel*, bien différent de celui des Juifs qui n'est que charnel, extérieur et figuratif ; et d'un culte *vrai* et *sincère*, opposé à toutes les erreurs et à toutes les superstitions des Gentils idolâtres, afin d'honorer Dieu, qui est essentiellement Esprit et Vérité. La Samaritaine, voyant que le prophète donnait, dans sa réponse, la préférence aux Juifs, quoique le temps ne fût pas éloigné où le temple de Jérusalem serait égalé à celui de Garizim, eut la pensée de renvoyer l'éclaircissement de la question principale à la décision souveraine du Messie : « Je sais, dit-elle, que le Messie, c'est-à-dire le Christ, est près de venir; il vient : lors donc qu'il sera venu, il nous annoncera toutes choses. » Ce qui paraît ici dans la bouche de la Samaritaine un moyen d'éluder la difficulté et d'en remettre la dernière solution au prophète par excellence qui doit venir, la rapproche au contraire, sans qu'elle s'en doute, de ce Messie auquel elle a foi.

Par ces belles paroles : « Je sais que le Messie arrive » dit saint Augustin, elle donne assez à entendre, qu'elle espère sa venue prochaine, qu'elle croit à ses enseignements, et qu'il n'appartient qu'à lui d'instruire sur la véritable forme de la religion; elle conçoit déjà des idées plus pures, plus exactes et plus sublimes que la plupart des Juifs, sur l'objet spirituel de sa mission; elle a le désir impatient de le voir; elle sent, pour ainsi dire, sa présence, et son acte de foi se change en prière. Il n'était pas possible que Jésus, dans sa bonté et sa miséricorde, tînt plus longtemps son secret et refusât de se faire connaître à une âme qu'il avait lui-même disposée. Jésus va lui montrer ce Messie que son cœur appelle ; il lui dit : « Je le suis, moi qui vous

parle ». Jamais le divin Maître ne s'était expliqué d'une manière plus précise; et jamais peut-être il n'avait fait voir plus de ménagement, de patience et de charité. La parole victorieuse avait retenti plus forte encore à l'oreille du cœur de la Samaritaine, et à ce premier sentiment de foi qui éclaire l'esprit, était venu se mêler un sentiment de vénération profonde, allant jusqu'à l'adoration, et se reposant tout entier dans la confiance et dans l'amour.

Les disciples surviennent, à cette parole, et s'étonnent de ce que leur maître, contrairement à sa réserve et à sa circonspection ordinaires, s'entretienne seul avec une femme inconnue, sur le bord de la fontaine; mais aucun d'eux n'osait lui dire : « Que lui demandez-vous? ni, d'où vient que vous vous entretenez avec elle? »

La pécheresse était devenue pénitente, et maintenant, dit le P. de Ligny, la grâce de Jésus-Christ fait d'une pénitente un apôtre. « Cette femme laissa là sa cruche, » remplie de l'eau du puits, symbole de l'amour du siècle, dit saint Augustin, et de la convoitise, par laquelle les hommes vont puiser en d'obscures profondeurs les eaux bourbeuses de la volupté. Elle déposa en même temps aux pieds du Seigneur le fardeau de ses anciennes habitudes, et désormais, comme un vaisseau d'honneur, elle emporta de la fontaine du Christ, la pudeur et la chasteté ; ce vase d'élection fut choisi, avant la conversion de l'Apôtre des Gentils, pour aller de suite porter le nom de Jésus à ses concitoyens. Transportée de joie, « elle court à la ville, et commence à dire à tout le monde : Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait; ne serait-ce point le Christ? Elle va jusqu'à donner en preuve de la grandeur du prophète, le propre témoignage des fautes cachées qu'elle a commises, et que la lumière divine a découvertes. Elle invite tous les habitants à

venir s'assurer, par eux-mêmes, de la vérité des choses qu'elle leur raconte, si on refuse de la croire, lors même qu'elle s'accuse. « Ils sortent donc de la ville, » sur sa simple parole, et viennent trouver le Sauveur.

« Cependant, ajoute l'évangéliste, les disciples » entourant leur Maître, « le priaient » de prendre quelque chose, « et lui disaient : Maître, mangez. » Alors, tout épuisé qu'il était par la faim et la fatigue, Jésus, ne pensant qu'à la nourriture céleste, après avoir parlé de l'eau miraculeuse, dit pour l'instruction de ses futurs apôtres : « J'ai une nourriture à prendre que vous ne connaissez pas. » Et ceux-ci, dans leur naïf étonnement « se disaient l'un à l'autre : Quelqu'un lui aurait-il apporté à manger? » Mais la conversation de Jésus était dans le ciel, il leur dit : « Ma nourriture c'est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre. » Comme s'il disait : ma bouche ne se nourrit que de sa parole, mes yeux n'aspirent qu'à contempler son image et sa gloire, avec son règne sur la terre ; mes oreilles n'entendent que le son de sa voix ; et mes mains ne sauraient s'appliquer qu'à son œuvre, comme ma pensée, mon cœur et tout mon être à l'amour de mon Père. La conversion des âmes est l'œuvre que je poursuis ; le temps presse. « Ne dites-vous pas. » selon le commun proverbe, « que dans quatre mois la moisson viendra? Et moi je vous dis : levez vos yeux et regardez les campagnes ; elles sont déjà blanches et mûres pour la moisson. » Les peuples sont prêts à recevoir l'Évangile, et les Samaritains viennent en foule pour embrasser la foi. Mais, selon la remarque du P. de Ligny, comme les apôtres auraient pu lui dire que la moisson ne vient qu'après la semence, Jésus-Christ leur apprend que celle-ci est déjà faite par les prophètes, leurs prédécesseurs, dont le travail, qui d'abord a paru ingrat, va produire une récolte, qui réjouira également ceux qui ont semé, et

ceux qui moissonneront. C'est ce que le Sauveur fait entendre par les paroles suivantes : « Celui qui moissonne reçoit son salaire et amasse des fruits pour la vie éternelle, et de cette sorte, celui qui sème et celui qui moissonne se réjouissent ensemble. Car ce que l'on dit d'ordinaire est vrai en cette rencontre : Que l'un sème et l'autre moissonne. Je vous ai envoyés moissonner ce que vous n'avez pas semé ; d'autres ont travaillé, et vous êtes entrés dans leurs travaux. »

« Or de cette ville, que l'évangéliste vient de nommer, un grand nombre de Samaritains crurent en lui, sur la parole et le témoignage de cette femme, qui assurait que Jésus lui avait dit tout ce qu'elle avait fait. Les Samaritains donc étant venus le trouver, l'invitèrent à demeurer chez eux ; et il s'y arrêta deux jours. Et parmi eux, un bien plus grand nombre encore crurent en lui, après l'avoir entendu parler, et ils disaient à cette femme : Ce n'est plus sur ce que vous nous en avez dit que nous croyons en lui ; car nous l'avons entendu nous-mêmes, et nous croyons qu'il est vraiment le *Sauveur du Monde.* »

C'est le premier peuple, conclut le P. de Ligny, qui ait reconnu dans Jésus-Christ l'aimable qualité de Sauveur du monde, ainsi qu'il voulut bien se révéler lui-même à eux, en confiant à leurs cœurs si dociles les premiers germes de sa foi et de son amour. Il attestait ainsi, dès le début de son ministère, qu'il n'était pas venu seulement pour sauver les Juifs.

La Samaritaine, sous le nom de Photine, est inscrite dans le martyrologe romain, au 20 mars, avec ses fils Joseph et Victor. On dit qu'elle se trouvait à Carthage après la mort de saint Pierre et de saint Paul, et qu'avec son fils Joseph, elle y prêchait le Christ. Sa tête, religieusement conservée à Rome, dans la basilique de Saint-Paul, a été montrée au savant et pieux commentateur Cornelius à Lapide, au milieu d'autres reliques.

Les Grecs ont inscrit Photine dans leurs ménologes.

Malgré les succès de l'Évangile parmi les Samaritains, Jésus ne resta que deux jours au milieu d'eux ; il en sortit, et poursuivit son chemin vers la Galilée, où nous l'entendrons bientôt rendre témoignage « qu'un prophète n'est point honoré dans son pays. » Il est vrai, qu'à son arrivée en Galilée, les Galiléens ne manquèrent pas de l'accueillir, à cause des miracles qu'ils l'avaient vu opérer à Jérusalem, pendant la fête, où ils s'étaient rendus en même temps que lui. »

N° 40. — Jésus, de retour en Galilée, guérit le fils d'un officier d'Hérode (1). — « Il vint donc, une seconde fois à Cana, en Galilée, où il avait changé l'eau en vin. Or un officier » ou seigneur attaché à la cour, « et dont le fils était malade à Capharnaüm, se trouvait à Cana. Ayant appris que Jésus venait de Judée en Galilée, il était venu le trouver, » et l'avait même devancé sur le lieu de son premier miracle, avec un empressement qui dénotait une foi vive, quoiqu'elle fût encore naissante et imparfaite. L'officier « pria humblement Jésus de vouloir venir lui-même guérir son fils, qui se mourait, Jésus lui dit, » moins sous forme de reproche que de promesse à ce père affligé, pour éprouver sa foi et donner une leçon à ceux qui l'entourent : « Si vous ne voyez des miracles et des prodiges, vous ne croyez point. — Seigneur, lui dit cet officier » préoccupé de sa douleur, et sans doute ne pensant pas que Jésus pût guérir à distance : « Seigneur, venez avant que mon fils meure. » Jésus lui dit : « Allez, votre fils se porte bien. » Et cette parole, qui dépassait l'espoir du miracle attendu, produisit une foi pleine et entière dans le cœur de l'officier : « Cet homme crut à la parole que Jésus avait dite et

(1) Saint Jean IV. 46.

s'en alla. En effet, comme il était proche, ses serviteurs le rencontrèrent et lui apprirent que son fils se portait bien. Et s'étant informé de l'heure où il s'était trouvé mieux, ils lui répondirent : Hier, à la septième heure, la fièvre le quitta. Son père reconnut donc que c'était à cette heure là même que Jésus avait dit : Votre fils se porte bien. Et il crut, lui et toute sa famille. »

Tel fut le second miracle, fait en Galilée, au retour du Sauveur. C'est la première guérison miraculeuse racontée par les évangélistes, qui ne font connaître, en particulier, que dix-sept faits de ce genre se rapportant à sept espèces de maladies : 1° aux fièvres dont souffraient le fils de l'officier de Capharnaüm et la belle-mère de Pierre; 2° à la lèpre, dont les évangélistes citent trois guérisons; 3° à la paralysie, qui se présente quatre fois; 4° à la cécité, dont les évangélistes citent cinq cas; 5° à la surdité et au mutisme; 6° aux hémorroïdes; 7° à l'hydropisie (1). Cette guérison miraculeuse, suivie bientôt de toutes celles que nous verrons opérées en faveur des malades, nous révèle et la puissance et la bonté du cœur de Jésus, dans ce qu'il fait pour réparer les suites du péché et dans l'assistance qu'il prête à tous ceux qui souffrent (2). On doit voir dans les guérisons miraculeuses, dit le docteur Bisping, le *commencement*, le *symbole* et le *gage* de cette rénovation universelle et complète du monde physique et moral qui aura lieu à la fin du monde.

N° 41. — Principaux événements du ministère public de Jésus en Judée. — Tels sont les faits qui se sont accomplis dans la première année du minis-

(1) M. l'abbé Drioux. *Nouveau Cours d'Écriture sainte, etc.*, t. II, 175. — (2) M. l'abbé Dehaut. *Évangile expliqué*, t. II, 122. — Mgr Dupanloup. *Histoire de N.-S. J.-C.* Introduction, 28.

tère public du Sauveur, que nous appelons son ministère en Judée, et qui correspond à l'an 779 de Rome. Saint Jean l'évangéliste nous apprend qu'après son jeûne de quarante jours et sa tentation du désert, Jésus vint visiter les lieux où il avait reçu le baptême, et que son saint Précurseur lui rendit plusieurs témoignages nouveaux sur les bords du Jourdain, en lui donnant pour premiers disciples ceux qu'il avait formés à son école. La fête de Pâque était proche, et le divin Maître voulut, selon la loi, la célébrer à Jérusalem. Mais auparavant il se montra en Galilée, accompagné de ses premiers disciples, dont il confirma la foi par le changement de l'eau en vin aux noces de Cana. Puis, après avoir choisi Capharnaüm, de préférence au lieu de sa naissance, pour lieu de son domicile, il se rendit à Jérusalem avec sa mère, ceux qui sont appelés ses frères ou ses proches parents, et ses disciples, pour les fêtes pascales. Il y chassa les vendeurs du temple, opéra de nombreux miracles, s'attacha de nombreux disciples, entre autres un docteur de la loi, nommé Nicodème, qu'il instruisit en secret des plus hauts mystères de notre foi, la régénération du chrétien, l'Incarnation du Verbe et la rédemption des hommes. En sortant de Jérusalem, il alla sur les bords du Jourdain et fit administrer, par le soin de ses disciples, son propre baptême, celui de l'Esprit-Saint, en ces mêmes lieux où Jean-Baptiste avait conféré celui de l'eau. Saint Jean céda la place à son Maître et se retira plus loin, à Ennom, où il continua de prêcher et de baptiser, en préparant toujours des disciples au Fils de Dieu et à l'Époux céleste, jusqu'à la fin de l'automne; alors ayant été livré par les Pharisiens de Judée à Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, il fut mis en prison par le tyran au château de Machéronte. Le Sauveur, en apprenant cette nouvelle, qui accusait la jalousie des Pharisiens et la cruauté autant que la

licence de l'incestueux Hérode, s'éloigna de la Judée et revint à Capharnaüm. En traversant la Samarie, qui séparait la Judée de la Galilée, il convertit la Samaritaine et une multitude d'habitants de la ville de Sichem, qui furent heureux de le retenir deux jours au milieu d'eux. Arrivé à Cana, il y reçut, comme nous venons de voir, la visite d'un officier de la cour d'Hérode, dont le fils était malade à Capharnaüm, et accorda à la foi du père, quoiqu'elle fût encore imparfaite, la guérison de son fils.

CHAPITRE IIIe

MINISTÈRE PUBLIC DE JÉSUS EN GALILÉE APRÉS L'EMPRISONNEMENT DE SAINT JEAN JUSQU'A SA DÉCOLLATION.

N° 42. — Coup d'œil général sur le ministère de Jésus en Galilée. — Le ministère de Jésus en Galilée, raconté en détail par les trois synoptiques et par saint Jean, qui ajoute à ce tableau de nouveaux traits entremêlés des discours du Sauveur, comprend environ deux ans, et peut se partager en deux époques : la 1re va jusqu'à la mort ou la décollation de saint Jean-Baptiste, et se termine avec la première mission des apôtres; elle comprend l'an de Rome 780, et le commencement de l'année suivante. Pendant cet intervalle, Jésus-Christ ne sort point de la Galilée, si l'on excepte 1° un voyage à Jérusalem, pour la fête des Tabernacles, que semble indiquer saint Luc, au chapitre VIIe et que raconte saint Jean, au chapitre Ve; et 2° une courte excursion, au-delà du lac de Génésareth, dans le pays de Gadare. La 2e partie du ministère, en

Galilée, embrasse le reste de l'année 781, de mars à septembre, jusqu'à la fête des Tabernacles, c'est-à-dire, jusqu'au mois d'octobre. Dans le but de se soustraire à la cruauté d'Hérode, ou pour étendre le cercle de ses prédications, Jésus-Christ s'y tient de plus en plus sur les frontières, ou même toût à fait en dehors de la tétrarchie d'Hérode-Antipas, le meurtrier de Jean-Baptiste, prince soupçonneux et rusé, qu'il appelle un renard : « *dicite vulpi illi.* » On le trouve fréquemment au nord ou à l'est de la Galilée, tantôt dans le désert, au-delà du lac de Tibériade, tantôt près de Césarée de Philippe, tantôt sur les confins de la Phénicie.

Cette année, comme la précédente, il ne parut point à Jérusalem, dans la solennité de la Pâque, et ne s'y rendit que pour la fête des Tabernacles, et encore fût-ce en secret, et pour la fête de la dédicace (1).

§ Ier.

Première partie du ministère de Jésus en Galilée (an 780 de Rome).

N° 43. — Jésus à Capharnaüm, et sur les bords du lac de Tibériade, associe ses premiers disciples à son ministère. Pêche miraculeuse (2). — « Lorsque Jésus eut appris que Jean avait été livré, dit saint Matthieu, il se retira en Galilée », ayant passé par la Samarie et par Cana, où il opéra, comme nous l'avons vu, d'après saint Jean, la guérison du fils de l'officier d'Hérode, malade à Capharnaüm. « Il laissa de côté la ville de Nazareth, poursuit saint Matthieu, et vint habiter à Capharnaüm », déjà visitée une première fois, « ville maritime sur les confins de Zabulon et de Nephtali ; » afin de réaliser la prédiction du prophète Isaïe :

(1) Saint Jean, VII-X. — (2) Saint Matthieu, IV, 18. — Saint Marc, I, 16. — Saint Luc, V, 1.

« La terre de Zabulon et la terre de Nephtali, sur les bords de la mer au-delà du Jourdain, la Galilée des Gentils, ce peuple qui demeurait assis dans les ténèbres, a vu une grande lumière, et, pour ceux qui étaient assis dans la région des ombres de la mort, une grande lumière s'est levée » (1). Dès lors Jésus commença à prêcher l'Évangile du royaume de Dieu, et à dire : « Puisque le temps est accompli, et que le royaume des cieux approche, faites pénitence, et croyez à l'Évangile. » Telle est la première parole du Maître, qui vient confirmer la première parole du disciple, et l'objet de la prédication ne change pas, non plus que les desseins de la miséricorde de Dieu sur les hommes, avec sa vérité qui demeure éternellement.

Il fallait que, dès le début de son ministère, le divin Sauveur eût des apôtres attachés à sa personne, initiés à ses mystères, et témoins fidèles de ses miracles. Déjà cinq d'entre eux, presque tous disciples de Jean-Baptiste, l'avaient suivi dans la Judée, et ce premier appel de la grâce désignait, dans le collége apostolique, les hommes les plus privilégiés. Un second appel, plus éclatant encore, plus merveilleux et plus durable, devait transformer de simples bateliers, et des pêcheurs de poissons en pêcheurs d'hommes. Le lac de Tibériade fournit au Sauveur la pêche miraculeuse, qui fut donnée pour symbole de cette transformation : La promptitude des apôtres, qui étaient frères de famille et de vocation, à tout quitter, barques et filets, et même leur père, pour accompagner Jésus, ne fut égalée que par la fidélité de leur généreux amour. Ce miracle, suivi d'un pareil dévouement, ne fut pas ignoré de la foule.

« Or, il arriva que, la foule se pressant autour de Jésus, pour entendre la parole de Dieu, il se tenait

(1) Isaie. IX.

lui-même près du lac de Génésareth, » qui porte aussi le nom de lac de Tibériade. Le premier nom venait de la ville de Cénéreth, dont on a peine aujourd'hui à déterminer la position exacte, fixée par M. de Saulcy à l'extrémité septentrionale du lac, au nord-ouest. Tibériade donna plus tard son nom à cette petite mer, lorsque le tétrarque Hérode Antipas eût bâti cette nouvelle cité, en l'honneur du cruel Tibère, son protecteur, sur la même rive, mais bien au-dessous de Capharnaüm. Il est difficile de trouver un lac plus splendide, et d'un aspect plus saisissant, quoique depuis des siècles la végétation des coteaux en amphithéâtre, qui l'encadrent d'une manière si harmonieuse, ait disparu en grande partie. Ce lac est ceint, au nord et nord-ouest, d'une petite plaine resserrée entre le lac et les montagnes. Du temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, quatre mille bateaux de diverses grandeurs sillonnaient, en tous sens, les eaux du lac Génésareth, tandis qu'une seule barque, selon le rapport des voyageurs, fait aujourd'hui le service du lac entier. Aussi les poissons, particulièrement près de Tibériade, y sont si abondants, qu'on peut les prendre sans peine, du rivage, à la ligne et au filet, et même avec les mains.

« Jésus vit deux barques arrêtées au bord du lac ; et les pêcheurs étaient descendus et lavaient leurs filets. Montant dans une des barques, qui était celle de Simon, il le pria de s'éloigner un peu de la terre » afin de n'être pas comprimé par la foule, « et, s'étant assis, il enseignait le peuple de la barque. » Cette barque n'était pas choisie au hazard : la barque de l'Église, sur laquelle monta le Seigneur, dit saint Ambroise, n'est autre que celle dont Pierre fut établi le pilote. Là où est Pierre, là est l'Église, et la chaire d'enseignement de Jésus-Christ sera aussi la chaire de Pierre. « Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : « Avance

en pleine mer, et jetez » tous ensemble « vos filets pour pêcher. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit, sans rien prendre ; cependant, sur votre parole, je jetterai le filet. Et quand ils l'eurent fait, ils prirent une si grande quantité de poissons que leur filet se rompait. Et ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans l'autre barque » c'est-à-dire, aux fils de Zébédée, « de venir leur aider ; ils vinrent donc et remplirent les deux barques, au point qu'elles étaient près d'être submergées. Ce qu'ayant vu, Simon Pierre tomba aux genoux de Jésus, et lui dit : Retirez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur. Car il était plongé dans la stupeur, lui et tous ceux qui étaient avec lui, de la pêche des poissons qu'ils avaient pris. Et pareillement Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon ; » tous hommes de mer, rompus à leur métier de pêcheurs, et aussi bons juges du miracle, que ne l'eût été une réunion de savants. « Et Jésus dit à Simon : Ne crains rien, désormais ce seront des hommes que tu prendras. » Puis, s'adressant à ce même Simon Pierre, et à son frère André, pêcheurs de profession sur ce lac de Galilée : « Venez après moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. » Et aussitôt, « laissant leurs filets, ils le suivirent, après avoir ramené leurs barques à terre. De là, s'étant un peu avancé, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère, dans une barque, avec Zébédée, leur père, raccommodant leurs filets ; et au moment même, il les appela ; et laissant leurs filets et leur père Zébédée, dans la barque avec les ouvriers, ils le suivirent. »

Cette pêche miraculeuse, ajoute le P. de Ligny (1), est la figure ou plutôt l'histoire prophétique de ce qui

(1) Ch. VI.

devait arriver à l'Église. Les prophètes avaient travaillé, presque sans aucun fruit, sous la loi ancienne, qui était un état d'ombre et d'obscurité. Enfin le grand jour de la grâce ayant paru, avec celui qui est appelé Orient ou le Soleil d'en haut, Pierre, sur la parole de Jésus-Christ, jette le filet de l'Évangile. Toutes les nations y entrent en foule : les deux barques, c'est-à dire les deux Églises d'Orient et d'Occident, en sont remplies. Cette plénitude occasionna la rupture du filet, dont l'intégrité marque l'unité de l'Église et sa rupture, les schismes et les hérésies, par lesquels elle perd une partie de sa pêche, si on peut appeler une perte ce qui la délivre de ses cruels enfants qui ne restaient dans son sein que pour le déchirer.

N° 44. — Délivrance d'un possédé dans la synagogue de Capharnaüm (1). — Jésus vint ensuite à Capharnaüm, ville de Galilée, lieu de son séjour ordinaire, ayant avec lui ses premiers apôtres, enlevés à leurs barques et à leurs filets, pour mieux faire éclater la grandeur de son œuvre dans la faiblesse de ses instruments. « Et, le jour même du sabbat, étant entré dans la synagogue » des Juifs, « il les instruisait. Et tous étaient dans l'admiration de sa doctrine, car il les enseignait, comme ayant autorité et non comme les scribes », avec toute l'autorité d'un législateur divin, qui interprète sa propre loi. « Or, il y avait dans la synagogue un homme possédé d'un esprit impur, et il s'écria d'une voix forte, disant : Laissez-nous ; que nous voulez-vous, Jésus de Nazareth ? Êtes-vous venu pour nous perdre ? Je sais que vous êtes le Saint de Dieu. » Ce démon, tourmenté par la présence de Jésus affecte devant lui plus de certitude qu'il n'en a véritablement sur la personne du Messie, et le nomme du

(1) Saint Marc, I, 21. — Saint Luc, IV, 31.

nom réservé au Christ, en parlant pour tous les démons à la fois, dont le Christ doit ruiner l'empire. « Et Jésus le menaça, disant : Tais toi, sors de cet homme. » Il ne voulait pas que la vérité de sa propre mission fût attestée par l'esprit de mensonge, la gloire de sa sainteté souillée par la confession d'une bouche impure, et le dogme de sa filiation divine établi par cette proclamation de l'ange déchu. Le seul témoignage que Jésus prétendait tirer de ce méchant démon, était son silence même, et le miracle éclatant de la délivrance du possédé. Il s'agissait de faire lâcher prise à ce prince du siècle, aussi orgueilleux de sa puissance que méprisable et odieux dans les moyens de séduction qu'il employait à l'égard des hommes. Les efforts même les plus désespérés de l'enfer, au moment où il est forcé d'abandonner sa proie, devaient glorifier le Seigneur, comme les derniers actes de violence d'un ennemi impuissant sur le malheureux qu'il a trop longtemps tourmenté. « Alors l'esprit impur le déchirant et criant d'une voix forte le jeta à terre au milieu de l'assemblée, sortit de lui et ne lui fit aucun mal. Et tous furent saisis de crainte et d'étonnement, et ils se demandaient entre eux : Qu'est ceci ? Quelle est cette doctrine nouvelle ? Car il commande avec puissance et force, même aux esprits impurs ; et ils lui obéissent et ils sortent. Et sa renommée se répandit promptement de tous côtés dans le pays de Galilée. »

Les saints Pères observent qu'à l'époque où Jésus parut sur la terre, l'empire du démon, affermi depuis des siècles, semblait encore accroître sa puissance par des possessions plus multipliées ; et Dieu le permettait ainsi afin que les victoires remportées sur lui par Jésus et ses disciples, servissent à donner plus d'éclat à la prédication de l'Évangile et à autoriser la doctrine et la religion chrétienne. C'est de tous les miracles celui qui a le plus étonné les païens, et que

nous voyons ici le plus étonner les Juifs. Les témoignages particuliers de Tertullien, de Lactance et de Minutius Félix mettent cette vérité dans tout son jour, en faisant voir la connexion qui existe entre les démons et les dieux du polythéisme, par les aveux les moins suspects de la part des démons eux-mêmes. « La plupart d'entre vous, dit Minutius Félix, dans son éloquent plaidoyer (n° 27) n'ignorent pas les aveux que nous font les démons, toutes les fois que nous les chassons des corps, ou par la torture de nos paroles, ou par la ferveur de nos prières. Saturne, Sérapis, Jupiter et tout ce que vous adorez de démons, vaincus par la douleur, déclarent ce qu'ils sont en présence même des vôtres, et n'osent mentir pour couvrir leur confusion. Vous les avez comme autant de témoins, puisqu'ils déposent contre eux en faveur de la vérité. Adjurés au nom du seul et vrai Dieu, les malheureux frissonnent involontairement dans les corps qu'ils possèdent ; ils en sortent brusquement ou s'en retirent peu à peu, selon que la foi du patient favorise leur fuite, ou selon le bon plaisir de celui qui le guérit. » Tel est le pouvoir que les chrétiens ou les simples exorcistes de la primitive Église avaient coutume d'exercer, comme souverains spirituels, sur les corps des possédés, en vertu de ce premier acte de la vie publique du Sauveur, qui commence à ébranler l'antique domination de Satan sur le monde.

N° 45. — Guérison de la belle-mère de Pierre et de plusieurs autres malades (1). — « Étant sorti de la synagogue » où il venait d'opérer ce miracle, « Jésus, accompagné de Jacques et de Jean, vint dans la maison de Simon et d'André » que ceux-ci avaient à Capharnaüm ; d'après les saints Pères, Jésus ne quit-

(1) S. Matth. VIII. 14. — S. Marc. I. 29. — S. Luc. IV. 38.

tait la synagogue ou l'assemblée des Juifs, que pour montrer, par cette démarche mystérieuse et son entrée dans la maison du prince des apôtres, qu'il allait investir Pierre et l'Église des nations de tous les droits et de toutes les prérogatives, réservés autrefois à l'ancien peuple. Il voulait en même temps donner à Pierre un gage visible de sa prédilection, en guérissant sa belle-mère, au début des courses apostoliques, entreprises sur le bord du lac de Galilée. « Or, la belle-mère de Simon était au lit, malade d'une grosse fièvre, » et encore affaiblie par l'âge. « Ils lui parlèrent aussitôt d'elle, et le prièrent de la guérir. Alors, s'approchant et se tenant debout auprès d'elle, il la prit par la main, la fit lever, et commanda à la fièvre ; et sur le champ la fièvre la quitta. Et s'étant levée aussitôt, elle se mit à les servir, » en témoignage de sa parfaite et subite guérison, autant que de sa reconnaissance ; car elle devait le prompt recouvrement de sa santé à la puissante bonté du Maître et à la prière des disciples.

Pierre et André étaient de Bethsaïde, ville distante de Capharnaüm d'une heure et demie de chemin ; la maison qu'ils avaient à Capharnaüm, et où s'opéra le miracle, leur était utile pour l'exercice de leur profession de pêcheurs. Il est possible également que la maison de la belle-mère de Pierre, c'est-à-dire de la mère de sa femme, fût à Capharnaüm, et que Pierre eût l'habitude d'y aller. Il quitta sa femme, appelée par quelques-uns Perpétue, et par d'autres, Concorde ou Marie, et sa fille Pétronille, aussitôt que Jésus lui eût dit de le suivre, après la pêche miraculeuse ; et ce nouveau miracle de la guérison de sa belle-mère, récompensa sa foi et son détachement de la famille, comme le martyre devait couronner un jour la foi de Concorde et de Pétronille. Dans les Évangiles, saint Pierre est le seul des apôtres qui paraisse avoir été marié.

L'hospitalité donnée à Jésus dans la maison de Pierre attira cette première faveur, et la joie qui remplit tous ceux de la maison ne put demeurer secrète : le bruit du miracle se répandit par toute la ville, et comme c'était un jour de sabbat auquel les Juifs ne veulent rien faire qu'après le coucher du soleil, « sur le soir, continuent les évangélistes, le soleil étant couché, on présenta » au médecin des âmes et des corps « beaucoup de démoniaques, et tous ceux qui étaient atteints de diverses maladies. Et toute la ville était assemblée à la porte » de la maison de Pierre et d'André. « Or, Jésus imposait les mains sur chacun d'eux, et les guérissait; il chassait beaucoup de démons, et, par sa parole, il guérissait beaucoup de malades; afin que s'accomplit ce qu'avait dit le prophète Isaïe : « Lui-même a pris nos infirmités, et il s'est chargé de nos maladies. » Et les démons sortaient de plusieurs, criant et disant : vous êtes le Fils de Dieu; mais il les menaçait, et il ne leur permettait pas de dire qu'ils le connaissaient pour le Christ. » Nous l'avons déjà vu refuser le témoignage des démons, et rejeter toute apparence de connivence avec ces malins esprits, par le pouvoir desquels on l'accusera bientôt de chasser les démons eux-mêmes, en attribuant ce miracle à Béelzébut, le prince des démons. Ainsi se termina le jour du sabbat, à Capharnaüm, avec plus d'éclat encore qu'il n'avait commencé, par la guérison d'un démoniaque dans la synagogue, puisque, dans la ville entière, on vit affluer à la porte de la maison témoin d'un second miracle, une foule de malades et de possédés, qui furent tous guéris.

N° 46. — Jésus en prière de grand matin. Guérison du paralytique, auquel sont remis les péchés par le Médecin de l'âme et du corps (1).—

(1) Saint Matthieu, IX, 2.— Saint Marc, II, 1.— Saint Luc, V, 17.

« Le lendemain, Jésus, s'étant levé de grand matin, sortit et s'en alla en un lieu désert où il priait. » C'était pour l'enseignemeet de ses apôtres qu'il se retirait, à cette heure, dans la solitude, afin d'y vaquer à l'oraison avant de se livrer au ministère public de la prédication. « Simon-Pierre et ceux qui étaient avec lui » s'apercevant de son absence, « le suivirent. La foule aussi le cherchait, et ils vinrent » jusqu'au lieu où il était, « jusqu'à lui ; et quand ils l'eurent trouvé, ils lui dirent : Voilà que tous vous cherchent : et ils le retenaient pour qu'il ne s'éloignât plus d'eux. Mais il leur dit : Allons dans les villes et dans les bourgades voisines, afin que je puisse y prêcher ; car c'est pour cela que je suis venu. Et il prêchait, ajoute saint Marc, dans leurs synagogues et dans toute la Galilée, où il chassait les démons. »

Il commença par rentrer à Capharnaüm et guérit le paralytique, auquel il remit ses péchés, en nous montrant, dans ce double bienfait accordé au malade, l'image et la réalité du sacrement de pénitence, qu'il voulait instituer parmi les hommes.

La guérison du paralytique, opérée après une absence plus ou moins longue de Jésus à Capharnaüm, et avant la vocation de Lévi ou saint Matthieu, dut précéder la série des faits qui vont suivre et le discours sur la montagne, où nous verrons tous les apôtres rassemblés. « Un jour, disent nos évangélistes, que Jésus était de retour dans sa ville, une grande troupe de peuple s'amassa autour de lui, et il vint même tant de monde à la maison où il était, que ni l'intérieur de la maison, ni la place devant la porte ne les pouvaient contenir. Jésus, s'étant assis leur prêchait la parole de Dieu. Et tandis qu'il enseignait, des Pharisiens et des docteurs de la loi, qui étaient venus de tous les villages de la Galilée, du pays de la Judée et de la ville même de Jérusalem, prirent place auprès de lui et l'écou-

taient. Cependant la vertu du Seigneur agissait pour la guérison des malades. » Ainsi se trouve désigné le lieu de la scène, où rien ne manque parmi les auditeurs, ni le nombre ni la qualité des assistants ; ni même la curiosité des regards jaloux et des oreilles avides pour épier les moindres actions et les discours du Sauveur.

« C'est alors que des gens lui vinrent amener un paralytique couché dans un lit, qui était porté par quatre hommes. Ils cherchaient le moyen de l'introduire et de le présenter devant lui. Mais ne sachant pas où le faire entrer, à cause de la foule du peuple, ils montèrent sur le haut de la maison, » par un escalier extérieur, « découvrirent le toit au-dessus du lieu où il était, et, ayant fait une ouverture par les tuiles, » ou plaques en terre cuite, qui formaient la terrasse, comme on le voit encore dans la construction des maisons de la Palestine, « ils descendirent le lit où gisait le paralytique et le placèrent au milieu de tous, devant Jésus. Jésus, voyant leur foi et celle du malade, en fut attendri ; et plus touché de l'état de cette âme que de l'infirmité corporelle qu'il avait sous les yeux, comme une suite ou une image du péché, « il dit au paralytique : Mon fils, aie confiance, tes péchés te sont remis. » Tout ici figure ou représente l'institution du sacrement de pénitence, qui remet les péchés commis après le baptême : les dispositions qui précèdent l'administration du sacrement sont la foi, la confiance et le premier mouvement d'amour que l'Esprit-Saint incite dans un cœur, vers celui qui est la source de toute justice et le remède à tous nos maux ; ces *actes* du pénitent, la *matière* et la *forme*, sont encore exprimés, avec les *effets divins* qui suivent la sentence d'absolution ; et le saint Concile de Trente n'a pas trouvé d'exemple mieux choisi que celui du paralytique pour exciter le pécheur à revenir à Dieu

lorsqu'il traite des *causes* de la justification et des *motifs* de la pénitence : « *De hac dispositione scriptum est : confide, fili, remittuntur tibi peccata tua* (1). »

« Sur cela, continue l'Évangile, les scribes et les Pharisiens qui étaient là se mirent à penser dans leur cœur et se dirent en eux-mêmes : C'est un blasphémateur. Quel est cet homme qui profère de tels blasphèmes ? Que veut-il dire ? Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul ? » S'ils avaient poursuivi jusqu'au bout leur raisonnement et leurs investigations, n'auraient-ils point découvert que celui qui parlait le faisait au nom de Dieu et était Dieu lui-même. Jésus leur avait tendu à dessein ce piège innocent ; et par sa pénétration divine qui sait lire dans le fond des cœurs, il voulait montrer aux Pharisiens qu'il était aussi sûr des dispositions de leur âme que de la foi du paralytique : rien ne pouvait être caché à ses yeux, ni résister à sa puissance. Voyant aussitôt ce qu'ils pensaient en eux-mêmes, Jésus leur dit : « Pourquoi donnez-vous entrée dans votre cœur à des pensées mauvaises ? Pourquoi vous entretenez-vous de ces pensées dans vos cœurs ? Lequel est le plus aisé de dire à ce paralytique : tes péchés te sont remis ou de lui dire : lève-toi, prends ton lit et marche ? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Lève-toi, dit-il alors au paralytique, emporte ton lit et retourne en ta maison. Et au même instant le paralytique se leva en leur présence, emporta le lit sur lequel il était gisant et s'en alla devant tout le monde » et au travers de cette foule qui assiégeait la porte, « jusque dans sa maison, rendant gloire à Dieu. »

Le Fils de l'homme ne pouvait alléguer une preuve plus claire de sa mission, sinon de sa propre divinité ;

(1) Sess. VI, 6.

et l'exercice de son double pouvoir paraissait avec une autorité souveraine : le prodige invisible de la rémission des péchés était garanti par l'opération extérieure du second prodige. Aussi « tout le peuple, voyant ce miracle, fut saisi d'un extrême étonnement ; et dans leur admiration ils rendaient tous gloire à Dieu », de concert avec le paralytique, emportant son grabat, « de ce qu'il avait plu à Dieu de donner une telle puissance aux hommes, et ils disaient, dans la stupeur où ils étaient : Nous avons vu aujourd'hui de grandes merveilles. Jamais rien de semblable n'avait encore été vu. » Mais pour les Pharisiens, condamnés au silence, ce miracle ne fit qu'endurcir leur cœur et les animer contre l'auteur du prodige, ainsi que le prouve la suite du récit.

N° 47. — Vocation de Matthieu ou du publicain Lévi. — Les Pharisiens (1). — « Jésus, sortant de la maison » où il avait guéri le paralytique et que plusieurs pensent avoir été la maison de Pierre, « se dirigea de nouveau du côté de la mer » de Tibériade ; « tout le peuple venait à lui et il enseignait. » « En passant » le long du port, « il vit assis, à son bureau de péage, un publicain qui se nommait Lévi, fils d'Alphée » de race juive, et plus connu sans doute sous le nom de Matthieu, qu'il prend lui-même dans l'Évangile, avec le titre de publicain, ou de fermier général. Cette classe d'hommes, chargée de percevoir les impôts, au nom des Romains, ou comme taxe de la douane dans les échanges commerciaux, était naturellement décriée chez les Juifs, et toujours suspecte de fraude, de concussion et de violence. Le publicain Matthieu était préposé à la douane de Capharnaüm, qui était l'entrepôt de tout le commerce

(1) S. Matth. IX. 6. — S. Marc. II. 13. — S. Luc, V, 25.

de la Galilée, dont le centre était le lac de Génézareth. Il est le seul évangéliste qui fasse mention du didrachme ; le seul, au moment où les Juifs viennent demander à Jésus s'il est permis de payer le cens, qui se serve de l'expression spéciale : « Montrez-moi la monnaie du cens : *numisma census*, comme un souvenir de son ancienne profession, qu'il ne cherche pas à cacher. « Jésus lui dit », en le tirant de son bureau par une seule parole aussi empreinte d'autorité que de douceur : « Suivez-moi. Il se leva aussitôt, quitta tout et le suivit ». Cette vocation, plus étonnante encore que celle des bateliers du lac, ne coûta pas davantage au Maître, et fut pour le disciple le trait subit de la grâce, mais d'une grâce prévenante et forte, qui n'a pas besoin d'autre miracle pour attirer les cœurs que son impression victorieuse. Le publicain, dont Jésus ne dédaignera pas d'être appelé l'ami, laisse là son bureau, ses pièces d'argent, et sa profession lucrative qu'il ne reprendra plus, avec autant de joie et de facilité que les pauvres pêcheurs avaient laissé leurs barques et leurs filets, qui faisaient tout leur avoir. Le nouvel apôtre est plus sensible à l'honneur qu'il reçoit qu'aux biens qu'il abandonne, et pour témoigner sa reconnaissance, il s'empresse d'inviter Jésus à sa table.

« Il donna un grand festin dans sa maison ; et pendant que Jésus était à table, il arriva que beaucoup de publicains et de pécheurs vinrent s'y placer avec lui et ses disciples ; car il y en avait beaucoup qui le suivaient aussi : Or, les Pharisiens et les scribes en murmuraient, disant à ses disciples, » et n'osant pas sans doute s'adresser directement au Maître : « Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec les publicains et les pécheurs ? Pourquoi votre Maître mange-t-il et boit-il avec eux? » « Jésus, entendant » leurs paroles, comme il avait déjà pénétré leurs pensées, « répondit : Ce ne sont pas les hommes en santé, mais les malades,

qui ont besoin du médecin. Allez et apprenez ce que veut dire : Je veux la miséricorde et non le sacrifice. Car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence. » La parole citée par Notre-Seigneur est tirée du prophète Osée (1) : « C'est la miséricorde que j'aime et non le sacrifice, et je préfère la connaissance de Dieu aux holocaustes. » Ainsi les Pharisiens, qui faisaient consister toute la religion et la morale dans le culte extérieur, sont renvoyés à un prophète même de l'ancienne loi pour apprendre que le précepte de la charité domine tous les autres devoirs. Ce n'est pas manquer au culte de Dieu que de laisser le sacrifice pour exercer la charité envers les hommes; c'est rendre à Dieu le culte qu'il agrée le plus et pratiquer une religion plus excellente : car Dieu lui-même, qui n'a nul besoin de nous, prend plaisir à nous faire du bien, et veut être imité par nous dans l'attribut suprême de la bonté et de la miséricorde (2).

Les Pharisiens, confondus sur ce point, voulurent revenir à la charge, mais en s'adjoignant quelques disciples attardés de Jean-Baptiste, qu'un reste d'émulation animait peut-être contre ceux du Messie. Jésus-Christ s'était soumis aux usages religieux et aux jeûnes prescrits par Moïse ; mais, outre ces jeûnes que la loi imposait, il n'avait encore ordonné des jours de jeûne régulier ni pour lui-même, ni pour ses disciples. Les disciples de Jean, au contraire, de même que les Pharisiens, ajoutaient aux jeûnes de précepte plusieurs jeûnes de surérogation, qu'ils avaient coutume de garder, comme une marque distinctive du commun des fidèles. Une pareille austérité pouvait les rendre recommandables aux yeux de Dieu, mais à la condition

(1) VI, 6. — (2) *Histoire de la Vie de Jésus-Christ*, par le P. DE LIGNY, I, ch. XI.

de n'en point faire parade devant les hommes, Ils abordèrent donc Jésus de concert, et lui dirent : « D'où vient que les disciples de Jean et ceux des Pharisiens jeûnent fréquemment, et font de longues prières, et que les vôtres mangent et boivent, et ne jeûnent point? » Jésus leur répondit : « Les amis de l'Époux, les enfants des noces », choisis pour l'accompagner dans la cérémonie nuptiale, « peuvent-ils être dans le deuil, et pouvez-vous les faire jeûner, tandis que l'Époux est avec eux ? Mais un jour viendra que l'Époux leur sera enlevé; et alors ils jeûneront. » Cette allégorie si bien accommodée au langage de saint Jean-Baptiste lui-même, qui s'était dit un ami de l'Époux, nous représente Jésus-Christ, commençant à former et à s'attirer le cœur de l'Église, son épouse, par ses leçons et par ses exemples. Avant d'en venir aux maximes sévères qu'elle ne saurait porter, il veut lui insinuer la douceur de l'Évangile; il fait tout par degrés, avec poids, sagesse et mesure. Ce ne sera qu'après la mort de l'Époux sur la croix et sa résurrection du tombeau, qu'il laissera, comme en dot à l'Église, l'héritage des vertus mâles et fortes, qui passeront à ses enfants, avec la communication de sa vie et de son Esprit.

Le Sauveur emploie les plus humbles comparaisons pour expliquer sa pensée, et rendre compte de ces ménagements délicats auxquels il a recours, de peur d'éloigner de lui des esprits encore faibles et des cœurs novices : « Personne, dit-il, ne met à un vieil habit une pièce prise d'un habit neuf; autrement on gâte le neuf, et la pièce prise de l'habit neuf ne convient pas au vieil habit; il arrive même que le neuf emporte avec lui le vieux, en totalité ou en partie, et la déchirure est plus grande. Personne, non plus ne met du vin nouveau dans de vieux vaisseaux ou de vieilles outres; autrement le vin nouveau rompra la peau des outres, et il se répandra, et les outres seront perdues.

Mais il faut mettre le vin nouveau dans les outres neuves, et le tout se conserve. Et il n'y a point d'homme qui buvant du vin vieux, en veuille en même temps du nouveau ; car il dit : le vieux est meilleur. » Jésus fait entendre de la sorte, qu'il est nécessaire, en renouvelant les institutions, de bien choisir l'*opportunité du temps*, de les adapter à l'*état*, au *caractère* et à la *condition* des personnes, et de ne former le goût aux meilleures choses que l'on veut introduire, qu'après avoir fait oublier les anciennes. Le vieil homme doit céder peu à peu la place à l'homme nouveau, l'esprit de crainte à l'esprit d'amour ; et la condescendance dont le Maître usa envers les disciples, sert de modèle à ce qu'ils feront eux-mêmes un jour dans la prédication de l'Évangile aux Juifs et aux Gentils. L'analogie des mêmes comparaisons peut aussi convenir aux différents traits qui caractérisent l'*Ancien* et le *Nouveau Testament* : on voit d'un côté l'infirmité des vieilles observances légales, qui n'étaient que des figures vides et des symboles usés ; de l'autre l'efficacité puissante, la vertu divine des sacrements de la loi de grâce ; ici le mystère de la *régénération* chrétienne est représenté sous l'image du vin nouveau qui fermente, et du feu de l'Esprit saint qui renouvelle le face de la terre ; là sont peints les *obstacles* que devait rencontrer la conversion du monde dans la force de l'habitude, le goût dépravé de l'idolâtrie, ou les préjugés du judaïsme, et l'attache invétérée aux rites anciens.

N° 48. — La résurrection de la fille de Jaïre, précédée de la guérison de l'hémorroïsse, et suivie de la guérison de deux aveugles (1).— L'arrivée d'un chef de Synagogue mit un terme à cette discus-

(1) Saint Matthieu, IX, 18. — Saint Marc, II, 17. — V. 22. — Saint Luc, VIII. 41.

sion, si l'on suit à la lettre le récit de saint Matthieu, qui paraît lier ce fait au précédent : « Comme Jésus leur parlait ainsi, se tenant au bord de la mer, voilà qu'un homme nommé Jaïre, prince de la Synagogue, approcha de lui, et le voyant, se jeta humblement à ses pieds, pour l'adorer » ou lui rendre hommage. Il y avait dans les synagogues des hommes vénérables par leur âge, leur science et leur vertu, qui jouissaient d'un pouvoir et d'un crédit considérables, et portaient ce titre de *chefs*. Celui qui vient ici trouver Jésus était un père affligé : « il pria » le Sauveur avec larmes, « d'entrer dans sa maison, parce qu'il avait une fille unique, d'environ douze ans, qui se mourait. Et il le suppliait instamment, disant dans le trouble ou l'exagération de sa douleur : « ma fille est à l'extrémité, *quoniam filia mea in extremis est*, » comme le raconte saint Marc, ou avec saint Matthieu : « elle vient de mourir, modo defuncta est » anticipant sur la nouvelle qu'on devait lui apporter en chemin. « Mais, venez, » continuait le chef de la synagogue, croyant sans doute la présence de Jésus nécessaire au miracle, « imposez votre main sur elle, afin qu'elle guérisse et qu'elle vive, et elle vivra. » Cette foi avait besoin d'être éclairée, encouragée, fortifiée : aussi l'opération d'un premier miracle, dont le père fut témoin, le prépara-t-elle à croire au second, en des circonstances où la vertu miraculeuse du Sauveur paraissait s'échapper même de ses vêtements.

« Et Jésus, se levant, s'en alla avec lui, et une grande multitude le suivait, ainsi que ses disciples ; et tandis que la foule le pressait, survint une femme, affligée d'une perte de sang depuis douze années. Elle avait beaucoup souffert de plusieurs médecins, » qui avaient épuisé les ressources de leur art à la traiter, « tandis qu'elle même avait dépensé tout son avoir, sans qu'on pût la guérir ; elle n'avait même éprouvé aucun bien »

des soins qu'on lui avait prodigués, « et se trouvait plutôt dans un état pire. » Quelques uns ont prétendu, mais sans pouvoir en donner des preuves certaines, que cette femme guérie par Notre-Seigneur d'une maladie si opiniâtre, était la même que Véronique qui essuya de ses mains la sueur et le sang du visage de Jésus montant au calvaire. « Ayant entendu parler de Jésus, elle vint dans la foule, s'approcha par derrière, » autant par respect que par crainte, à cause de la loi juive qui lui faisait encourir une impureté légale, et s'enhardit « à toucher la frange de son vêtement. » Les anciens Juifs portaient à l'extrémité extérieure de leurs vêtements une bande circulaire, et cela d'après la loi, ordonnant aux enfants d'Israël, de se faire des franges aux angles de leurs manteaux : « ut faciant sibi fimbrias per angulos palliorum. » (1) L'*humilité* de la pauvre malade est la première vertu qui lui donne accès auprès du charitable médecin. La foi ou la douce confiance, la fait aller plus avant, mais toujours sans s'élever davantage : elle n'aspire qu'a toucher la frange de la robe, dans sa partie la plus basse, et la plus voisine de terre : « car elle disait en elle-même : si je touche seulement son vêtement, je serai guérie. » Elle réussit donc, à travers les pieds des apôtres et de la foule, favorisée dans son projet par ce qui semblait lui faire obstacle, à toucher d'un seul doigt le bord du manteau divin. « Et aussitôt la source de sang tarit, et elle sentit dans son corps qu'elle était guérie de son mal, » la plaie était fermée.

Mais le miracle dérobé allait être trahi par son propre bienfaiteur : « Au même moment, Jésus connaissant en lui-même qu'une vertu était sortie de lui, se retourna vers la foule, et dit : Qui a touché mes vêtements ? Qui m'a touché ? » Et comme tous ceux qui

(1) Num. XVI. — Deut. XXII. 12.

étaient plus près de lui s'en défendaient, Pierre prit la parole, avec sa franchise et sa simplicité accoutumées, et dit : « Maître, la foule vous presse et vous accable, et vous demandez : qui m'a touché ? » Jésus répartit : « Quelqu'un m'a touché » de telle sorte que « j'ai connu qu'une vertu était sortie de moi. Et il regardait tout autour, pour voir » de ses propres yeux, « celle qui l'avait fait ; et s'étant retourné, il la vit. Alors la femme, s'apercevant qu'elle n'était pas restée cachée, craintive et tremblante, au souvenir de ce qui s'était passé en elle, vint et se prosterna devant lui. » Sa déposition était nécessaire pour rendre le miracle public; « elle dit toute la vérité, et elle déclara devant tout le peuple, pourquoi elle l'avait touché, et comment elle avait été guérie à l'instant. » Au lieu des reproches, qu'elle craignait de mériter, elle n'entendit que ces aimables paroles de la bouche de son libérateur : « Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a sauvée; allez en paix et soyez guérie de votre infirmité. Et cette femme fut guérie dans l'heure même. »

« On dit, rapporte Eusèbe dans son *Histoire de l'Église* (1) que la femme qui fut guérie d'un flux de sang par le Sauveur, était originaire de Césarée. On y voit encore sa maison ; on y voit aussi un illustre témoignage du grand bienfait qu'elle reçut du Sauveur. En effet, on a élevé, en face de cette maison, une statue d'airain, représentant cette même femme à genoux, les mains étendues et comme suppliantes ; devant elle est une autre statue d'airain : elle a l'extérieur d'un homme, vêtu d'une robe traînante, drapée avec art et qui tend la main droite à la femme. On dit qu'il croît au pied de ce monument une certaine plante d'une espèce inconnue, qui pousse jusqu'à la hauteur des franges de la robe, et qui a la vertu, dès

(1) Liv. VII. c. 8.

qu'elle parvient à la toucher, de guérir les maladies et les douleurs. Selon la tradition, cette statue a été faite à la ressemblance de Jésus-Christ. Ce groupe existe encore, ajoute Eusèbe, et lorsque nous sommes allés dans cette ville » de Césarée de Philippe, l'ancienne Panéas, « nous l'avons examiné de nos propres yeux. » L'historien Philostorge, du V^me^ siècle, affirme avoir vu la tête de la statue, et Sozomène raconte que l'apostat Julien ayant voulu substituer son buste à l'image du Sauveur, la foudre brisa cette représentation sacrilége, et détacha la tête, comme fut détachée autrefois celle de l'idole de Dagon (1).

La guérison de l'hémorroïsse, opérée par le moyen des vêtements du Sauveur, et la statue d'airain, dressée sur un piédestal, en souvenir du miracle, à Césarée de Philippe, attestent, dès le commencement de l'Évangile, et autorisent le culte des saintes reliques et des saintes images, nié par les protestants. Elles témoignent aussi de la reconnaissance de cette pieuse femme, autant que de sa foi et de son humilité. Que fallait-il de plus pour attirer les regards du Sauveur, et pour lui faire dire, avec cet air de bonté, qui rassérénait les âmes, en même temps qu'il guérissait les corps : « Ma fille, ayez confiance, allez en paix, et soyez guérie de votre infirmité. »

« Comme il parlait encore, quelqu'un vint dire au chef de la synagogue : Ta fille est morte ; pourquoi tourmentes-tu davantage le Maître ? » Jésus, ayant entendu cette parole, dit au père de la jeune fille : « Ne crains point, crois seulement, et elle sera sauvée. » C'est ainsi que Jésus console ce père affligé, et fait dépendre le miracle de la foi qu'il nourrit lui-même dans les cœurs. Il affermit donc la foi de Jaïre, comme il avait affermi la foi de l'officier de Caphar-

(1) Faillon. *Monuments inédits*. II. 166.

naüm, et joignant au miracle qu'il vient de faire, l'autorité de sa parole et la promesse d'une résurrection, il met au cœur du chef de la synagogue la confiance nécessaire, avant d'entrer dans sa maison.

Cette maison était en proie à la confusion et au deuil, lorsque le Fils de Dieu y mit le pied, en compagnie de ses trois disciples. Car « il ne permit à personne de le suivre » dans la chambre mortuaire. « si ce n'est à Pierre, à Jacques et à Jean, frère de Jacques. » Une grande foule encombrait la maison au dedans, et l'environnait au dehors. Ses différentes pièces résonnaient, selon l'usage, des airs lugubres de joueurs de flûte, des tristes lamentations de la mort, de gémissements prolongés et de cris. La coutume existait chez les Juifs, et même chez les Gentils, de payer des femmes pour venir pleurer sur le cadavre d'un parent défunt, et l'accompagner, toujours en pleurant, jusqu'au tombeau. Il est question du rôle de ces femmes dans le prophète Jérémie (ch. II^me^) : « *Vocate lamentatrices, et veniant et deducant super nos lamentum !* » Théophylacte affirme que ces gémissements étaient accompagnés, chez les Juifs, du son d'une trompette lugubre, si le défunt était un homme fait, ou la défunte une femme âgée ; et du son de la flûte, si c'était un garçon ou une jeune fille, ainsi que nous le voyons en cet endroit de l'Évangile (1) : « Et voyant les joueurs de flûte, et la foule tumultueuse des gens qui pleuraient et poussaient de grands cris, Jésus disait : Pourquoi vous troubler et pleurer ? Retirez-vous, car la jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. » Ce langage mystérieux n'était pas employé pour écarter la pensée d'une mort véritable ; il voulait dire que cette mort passagère et conditionnelle ne méritait pas ce nom, et ressemblait plutôt à un court sommeil :

(1) *Les Femmes de l'Évangile*, par le P. VENTURA. I. 129.

pour vous, la jeune fille est morte ; pour moi, elle n'est qu'endormie. Selon saint Pierre Chrysologue, le Sauveur a voulu par ces mots apprendre à tout le monde qu'il est plus facile à Dieu de rappeler un mort à la vie, qu'il n'est facile à l'homme d'éveiller un autre homme qui dort.

Mais ce langage propre à Dieu ne devait pas être compris des Juifs, et ne servit qu'à provoquer des railleries insolentes parmi les assistants, comme pour mieux établir la réalité du trépas de la jeune fille. « Et ils se riaient de lui, sachant bien qu'elle était morte. Lorsqu'on eut renvoyé la foule, Jésus ne laissa entrer personne avec lui, si ce n'est Pierre, Jacques et Jean, et le père et la mère de la jeune fille. Il entra dans le lieu où elle était couchée ; et prenant sa main » en signe de ce domaine absolu qu'il avait sur tous les êtres, sur la mort aussi bien que sur la vie, « il s'écria » d'une voix forte et d'un ton de commandement que la mort entendit : « *Talitha cumi,* jeune fille, (je te le dis), lève-toi. » « Et l'esprit lui revint, et elle se leva aussitôt, » et pour qu'il ne restât aucun doute sur la réalité de la résurrection, pas plus qu'on n'en avait eu sur la réalité de la mort, « il lui fit donner à manger, et elle marchait » aux yeux de tous, « et tous furent frappés d'une grande stupeur, et ses parents étaient hors d'eux-mêmes de ravissement » et de bonheur. Mais « il leur commanda fortement de ne dire à personne ce qui s'était passé, » sans doute afin de ne pas exciter l'enthousiasme du peuple : toutefois, malgré cette injonction que les témoins ne se crurent pas obligés de garder, « bientôt le bruit s'en répandit dans toute cette contrée. »

Il y avait eu trop de témoins de la mort, ajoute le P. de Ligny (1), pour que la résurrection pût être un

(1) Ch. XII.

mystère, et le secret que Jésus-Christ exige en cette occasion ne saurait tomber que sur la manière dont s'était opéré le miracle. Jésus-Christ semble exiger le même secret pour le miracle suivant, la guérison de deux aveugles, et fait la même recommandation du silence en quelques autres rencontres. La raison générale que l'on peut alléguer de cette conduite du Maître, est l'enseignement offert à ses disciples et à tous ceux à qui il devait communiquer le don des miracles, se proposant de leur apprendre à chercher la gloire de Dieu, et non leur propre gloire et l'applaudissement des hommes, dans ces œuvres éclatantes et surnaturelles. Il serait plus difficile de rendre raison en particulier du silence exigé pour tel ou tel miracle ; ce silence, recommandé aux témoins, dépendait sans doute plus des circonstances qui environnaient le miracle que de la nature du miracle lui-même. Ainsi la discrétion qu'apportait le Sauveur à ne pas faire divulguer le premier miracle de résurrection, confié à un petit nombre de témoins choisis, opéré peu de temps après la mort de la jeune fille, et dans la chambre mortuaire, d'où il avait fait sortir les joueurs de flûte et les femmes qui pleuraient, pouvait tendre à ménager la susceptibilité jalouse des Pharisiens ; le Sauveur, au début de son ministère, voulait éviter de soulever une conjuration semblable à celle qui suivit le miracle bien plus éclatant de la résurrection de Lazare. La circonstance plus ou moins opportune de la révélation, pour le miracle des deux aveugles guéris, expliquerait encore le même dessein du Sauveur.

« Comme Jésus sortait de là » et s'éloignait de la maison du chef de la synagogue, « deux aveugles le suivirent, et tous deux criaient, en disant : « Fils de David, ayez pitié de nous. » La forme de cette prière, par laquelle ils confessaient le Christ ou le Messie, était la marque indubitable de leur foi ; l'élévation de

leurs cris répondait à l'ardeur de leur prière, et la répétition des mêmes paroles, dont ils ne cessaient de poursuivre le Sauveur, accusait leur persévérance. Jésus, pour les éprouver, continuait son chemin et ne semblait pas tenir compte de leurs cris. « Lorsqu'il fut arrivé à la maison » qu'il occupait à Capharnaüm, « les aveugles s'approchèrent de lui, et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse vous faire ce que vous demandez ? » « Ils lui dirent : Oui, Seigneur. Alors il leur toucha les yeux, disant : « Qu'il vous soit fait selon votre foi. » La foi de ces pauvres aveugles est ici donnée comme la vraie cause du miracle et la mesure de l'opération divine, en sorte que l'effet de leur prière répond à l'ardeur de leurs vœux. « Aussitôt leurs yeux furent ouverts, » par la seule vertu de la parole accompagnée du contact de la main divine, « et Jésus leur fit ce commandement sévère : « Prenez garde que nul ne le sache. » « Mais eux, s'en allant, répandirent sa renommée dans toute cette terre. » La précaution de sagesse ou d'humilité fut donc inutile ; mais la leçon ne doit pas être perdue : il faut, dit Euthymius, que le bienfaiteur se cache et couvre, autant qu'il peut, ses bienfaits du silence, par modestie ; et c'est un devoir pour ceux qui reçoivent le bienfait de le publier par gratitude.

N° 49. — La délivrance du possédé muet. Épis froissés, murmures des Pharisiens (1). — « Après qu'ils furent sortis, on lui présenta un homme muet, possédé du démon. » La cause de ce mutisme n'était point naturelle, mais venait du malin esprit, qui tenait liée la langue de cet homme. Aussi, quand le démon eut été chassé, le muet parla. « Et le peuple disait

(1) Saint Matthieu, IX, 32. — Saint Marc, II, 23. — Saint Luc, VI.

avec admiration : Jamais rien de semblable ne s'est vu dans Israël ! Les Pharisiens disaient au contraire : c'est par le moyen du prince des démons qu'il chasse les démons. » Jésus ne paraît pas, en ce moment, avoir relevé ce blasphème, que les Pharisiens n'avaient peut-être pas proféré en sa présence. On verra, dans une autre occasion, qu'il y répondit de manière à couvrir de honte ceux qui osèrent le lui faire entendre, et qui devinrent ses ennemis irréconciliables (1).

« Et Jésus parcourait toutes les villes et tous les villages, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'Évangile du royaume, et guérissant toute maladie et toute infirmité. Or, en voyant cette multitude, il en eut compassion, parce qu'ils étaient accablés, et couchés à terre comme des brebis n'ayant point de pasteur. Alors il dit à ses disciples : La moisson est abondante, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson. » Jésus ne devait pas tarder à compléter le nombre de ses principaux ouvriers, en s'entourant de ses douze apôtres.

Tous les faits, que viennent de raconter les évangélistes, paraissent antérieurs à la pâque de l'an 780 de Rome. Ceux dont le récit va continuer se trouvent placés entre le temps de Pâque et la fête des tabernacles.

Le premier fait qui se présente, à la suite de la pâque est la querelle sabbatine des Pharisiens, au sujet des épis arrachés et froissés par les apôtres, le jour du sabbat. « Or, il arriva qu'un jour de sabbat, dit *second-premier*, » c'est-à-dire, selon l'explication la plus vraisemblable, le premier sabbat après le second jour de la pâque, « comme le Seigneur passait dans les blés, ses disciples, ayant faim, arrachaient des épis, et les man-

(1) De Ligny, ch. XII.

geaient, en les froissant dans leurs mains. » La circonstance des moissons déjà mûres, et encore sur pied, ne permet pas de s'éloigner beaucoup du temps de la pâque. Le lieu n'est point indiqué, et l'on présume seulement que les champs d'épis étaient en Galilée et voisins de Capharnaüm ; car aucun évangéliste ne parle, en cet endroit, du voyage de Jésus à Jérusalem, et s'il entreprit ce voyage, il était alors de retour en Galilée. Saint Luc raconte que les Pharisiens, en voyant les disciples froisser les épis, leur dirent : « Pourquoi faites-vous ce qui n'est pas permis les jours de sabbat ? » Saint Matthieu nous montre les Pharisiens dénonçant à Jésus-Christ la conduite de ses disciples : « Voilà que vos disciples font ce qui n'est pas permis les jours de sabbat. » Quelques-uns, en effet, ont pu commencer par faire le reproche aux disciples, et les accuser de violer la loi; ensuite les mêmes accusateurs ou leurs compagnons se sont enhardis jusqu'à reprocher au Maître lui-même la faute qu'il laissait commettre à ses disciples. Quoi qu'il en soit, l'accusation des Pharisiens ne portait pas sur le dommage fait au possesseur du champ, mais uniquement sur la violation du repos du sabbat. D'après le Deutéronome (1) un homme traversant des moissons, pouvait cueillir des épis, pourvu qu'il ne les coupât pas avec la faucille : « Si intraveris segetem amici tui, franges spicas et manu conteres ; falce autem non metes. » Cette concession passagère, prévue et restreinte par la loi, ne présentait nul inconvénient chez un peuple adonné à l'agriculture, et vivant de la vie pastorale, presque toujours en dehors de toute agglomération nombreuse.

Jésus se contenta de disculper l'action de ses disciples, sur la prétendue violation du sabbat : « N'avez-vous jamais lu ce que fit David, contraint par la néces-

(1) XXIII, 25.

sité, et pressé de la faim, lui et ceux qui étaient avec lui ? Comment il entra dans la maison de Dieu, sous le grand-prêtre Abiathar, prit les pains de proposition, en mangea et en donna à ceux qui étaient avec lui, quoiqu'il ne soit pas permis d'en manger, si ce n'est aux prêtres. » Le premier moyen de défense que le Sauveur allègue en faveur de ses apôtres est tiré de la *nécessité,* qui dispense de l'observation d'un précepte, surtout lorsqu'il s'agit d'une loi purement positive. Un second est renfermé dans le même exemple, et justifie les apôtres par le *ministère* qu'ils remplissent, comme les prêtres de Jérusalem employés au service divin : « Ou n'avez-vous pas lu dans la loi qu'au jour du sabbat, les prêtres, dans le temple, violent le sabbat, et sont sans péché. Or, je vous le dis, il y a ici quelqu'un plus grand que le temple. » L'exemple de la conduite d'Abiathar, portant aussi le nom d'Abimélech (1) et celui des prêtres constamment occupés par les soins des sacrifices, était bien dépassé : dans cette seule parole se trahit déjà toute la sainteté de Jésus, égale à son autorité souveraine. Mais il ajoute ici une raison qu'il avait donnée précédemment aux Pharisiens, pour écarter leurs mauvaises interprétations ; c'est le motif ou la *pureté du zèle* qui anime l'œuvre de l'apostolat et l'emporte sur toute pratique extérieure : « Et si vous compreniez ce que signifie : « Je veux la miséricorde et non le sacrifice, jamais vous n'auriez condamné des innocents. » Il rétablit ainsi l'ordre interverti par la rigueur des maximes pharisaïques, et montre la préférence que mérite l'instruction des ignorants ou le soulagement des malheureux sur les observances extérieures de la loi ; il met la charité en tête de tous les préceptes, et convertit les reproches des Pharisiens en éloges pour ses disciples, qui ne prenaient ni le temps

(1) II Reg. VIII. 17. — I Paralip. XVIII. 16.

de manger, comme on le voit dans saint Marc (1) ni le souci d'emporter les aliments nécessaires ; mais, tout entiers aux soins les plus élevés, ils oubliaient, à l'exemple de leur Maître, la nourriture qui périt, pour ne s'occuper que de la gloire de Dieu et du salut de leurs frères ; la miséricorde dont ils usaient envers le prochain, ne devait-elle pas les protéger contre les jugements les plus sévères et même les plus injustes des hommes ? Enfin le divin Sauveur allègue un dernier motif, qui est emprunté à la *fin* de la loi, et qui relève du souverain arbitre du législateur. La déclaration de sa propre divinité est renfermée dans ce droit suprême qu'il attribue au Fils de l'homme sur le précepte positif du sabbat, émané de la bouche de Dieu : « Il leur dit encore : « Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat. C'est pourquoi le Fils de l'homme est maître, même du sabbat. »

N° 50. — Fin de la discussion sabbatine, tranchée par un miracle : guérison de la main desséchée. Les démoniaques reconnaissent le Christ (2). — Mais voici une autre preuve, d'une nature toute miraculeuse, qui va mettre fin à la discussion sabbatine, de la manière la plus éclatante et sans doute devant les mêmes accusateurs, qu'il ne craint pas de prendre pour juges et témoins de sa conduite.

« Et lorsqu'il fut parti de là, il arriva qu'il entra dans leur synagogue » celle de Capharnaüm, « un autre jour de sabbat, et il se mit à enseigner. Or il y avait là un homme, dont la main droite était desséchée. Et les Scribes et les Pharisiens observaient s'il le guérirait le jour du sabbat, afin de trouver un prétexte pour l'accuser. Ils lui demandèrent à dessein : « Est-il permis

(1) III, 20. — (2) Saint Matthieu, XII, 10. — Saint Marc, III, 1. — Saint Luc, VI, 6.

de guérir le jour du sabbat? » Leur intention était de le faire passer pour un homme dur et impitoyable, devant tous ses auditeurs, s'il répondait que cela n'était pas permis; si, au contraire, il disait qu'on pouvait le faire sans péché, il courait risque d'être regardé comme un violateur de la loi. « Mais il connaissait leurs pensées, » et pour toute réponse, « il dit à l'homme qui avait la main desséchée : Lève-toi, et tiens-toi au milieu. Et se levant, il se tint debout. Alors Jésus, » les interrogeant à son tour, leur dit : « Je vous le demande, est-il permis le jour du sabbat, de faire du bien ou du mal, de sauver la vie ou de l'ôter? Et ils se taisaient. » C'était reconnaître par leur silence, que faire du bien au prochain le jour du sabbat, lorsque le bien est de nature à ne devoir pas être différé, ce n'est pas un mal : ou plutôt ajoute le P. de Ligny (1), que ce serait faire au prochain un mal égal à ce bien même, que de ne pas le lui faire alors, supposé qu'on le pût. La charité en effet ne peut demeurer dans l'inaction, et ne connait ni repos, ni trève. Mais pour faire sentir par un exemple toute l'inhumanité du faux zèle des Pharisiens, Jésus leur dit : « Quel est celui d'entre vous, qui n'ayant qu'une brebis, si elle vient à tomber dans une fosse le jour du sabbat, ne la prenne et ne la retire? Or combien un homme ne vaut-il pas mieux qu'une brebis? Il est donc permis de faire du bien les jours de sabbat. Alors, les regardant avec colère, et contristé de l'aveuglement de leur cœur, il promena ses yeux tout autour, » les dirigea ensuite avec bonté vers le perclus, « et dit à cet homme : étends la main; il l'étendit, et sa main redevint saine comme l'autre.» « Mais eux,» remplis d'un dépit qui ressemblait à la démence, « sortirent aussitôt. » Ils ne pouvaient taxer d'œuvre servile ni la parole, ni le regard du Maître,

(1) Ch. XV.

moins encore le miracle opéré par son ordre, sans le secours de sa propre main. « Les Pharisiens se consultèrent sur ce qu'ils feraient à Jésus, et, de concert avec les Hérodiens, » ou courtisans d'Hérode Antipas, « ils délibérèrent sur les moyens de perdre » Celui qu'ils ne pouvaient venir à bout de confondre.

Cette première conspiration de Capharnaüm, où le nom d'Hérode se trouve mêlé, détermina le Sauveur à une retraite momentanée, comme autrefois à la fuite en Égypte, pour enlever à ses persécuteurs l'occasion de commettre le crime qu'ils méditaient, avant que le temps marqué par son Père fût venu. « Jésus, le sachant, continue l'évangéliste, partit de là, avec ses disciples, et se retira vers la mer » de Tibériade. « Et une grande multitude le suivit, de la Galilée et de la Judée, et de Jérusalem, de l'Idumée et d'au-delà du Jourdain; et ceux des environs de Tyr et de Sidon, » en Phénicie, « apprenant ce qu'il faisait, vinrent en grand nombre le trouver. Alors il dit à ses disciples qu'on lui amenât une barque, à cause de la foule, afin qu'il n'en fût pas accablé. Car il en guérissait beaucoup, et tous ceux qui étaient affligés de quelque mal se précipitaient sur lui pour le toucher. Il les guérit tous et leur commanda de ne point le faire connaître, » sans doute pour ne pas irriter encore la fureur de ses ennemis. Sa patience et sa douceur éclataient en tous ses miracles autant que la force de sa domination, même sur les suppôts de l'enfer. « Les esprits immondes, » c'est-à-dire les possédés qui leur servaient d'instruments, « en le voyant, se prosternaient devant lui et s'écriaient : Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il leur faisait de grandes menaces pour les empêcher de dire qui il était, afin que ce qui a été dit par le prophète Isaïe s'accomplît : Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé en qui je trouve mes délices. Je ferai reposer mon Esprit sur lui, et il annoncera

la justice aux nations. Il ne disputera pas, il ne criera pas, et personne n'entendra sa voix sur les places. Il ne rompra pas le roseau à demi brisé; il n'éteindra pas la mèche qui fume jusqu'à ce qu'il assure le triomphe de la justice, et les nations espéreront en son nom » (1).

Les rabbins les plus estimés pour leurs productions littéraires, Abarbanel, Kimchi, Maimonide, aussi bien que le paraphraste chaldéen, n'hésitent pas à reconnaître dans ce passage d'Isaïe le Messie-Roi, au signe incomparable de sa douceur. Le nom de serviteur est approprié ici au Fils bien-aimé, dans son incarnation, parce que la personne du Fils, le Verbe divin, a pris la forme de serviteur, ainsi que parle saint Paul (2).

N° 51. — La convocation des douze apôtres auprès de Jésus, et le sermon sur la montagne (3). — Le moment était venu de mettre la dernière main à la formation du collège apostolique et à l'élection des douze. Jésus, dès son entrée dans la vie publique, après son baptême et au sortir du désert de la Quarantaine, avait déjà choisi ses premiers apôtres parmi les disciples de son saint Précurseur, et il avait confirmé leur foi par son premier miracle, opéré sous leurs yeux à Cana de Galilée. Un second miracle avait enlevé ces bateliers du lac de Génésareth à leur modeste profession pour en faire des pêcheurs d'hommes, tandis que sur les bords du même lac une simple parole avait suffi pour attirer le publicain Matthieu à la suite de son Maître. Avant la prédication solennelle que Jésus entreprit de faire à la foule qui grossissait toujours, le Maître voulut avoir à ses côtés ceux qui devaient être les coopérateurs privilégiés de son apos-

(1) Isaïe. XLII, 1-30 — (2) Phil., II, 7. — 3) Saint Matthieu, V, VI, VII. — Saint Marc, III, 13. — Saint Luc, VI, 12.

tolat et de son enseignement ; car pour son œuvre divine il voulait prendre des auxiliaires parmi les hommes, s'étant fait homme lui-même. La veille, « il se retira seul sur la pente de la montagne pour prier, et passa toute la nuit à prier Dieu. » Telle était la première leçon qu'il voulait donner à son Église, qui s'est fait une loi de suivre son exemple, comme on le voit encore par les prières, accompagnées de jeûnes, qui précèdent le choix et la consécration de ses ministres.

« Dès qu'il fut jour, il appela autour de lui ceux qu'il voulut, et ils vinrent à lui ; et lorsqu'il fut assis, ses disciples s'approchèrent, et il en choisit douze d'entre eux qu'il nomma apôtres » ou envoyés, « pour être avec lui et pour les envoyer prêcher. Et il leur donna le pouvoir, » comme nous le verrons bientôt, « de guérir les maladies et de chasser les démons. Voici les noms des douze apôtres : Simon, à qui Jésus donna le nom de Pierre, était le premier, et André, son frère ; et Jacques, fils de Zébédée, et son frère, Jean, auxquels il donna le nom de Boanergès, c'est-à-dire fils du tonnerre ; Philippe et Barthélemy ; Matthieu et Thomas ; Jacques, fils d'Alphée, et Simon le Chananéen, appelé le Zèlé ; Jude ou Thaddée, fils de Jacques, et Judas Iscariote, qui fut le traître. » C'est la raison pour laquelle il est toujours placé le dernier chez les évangélistes. Simon Pierre, au contraire, a toujours la première place, tandis que les autres membres sont échelonnés dans un ordre variable ou groupés deux à deux, comme on vient de le voir d'après saint Marc et saint Luc. La place que Pierre occupe partout, il ne la doit pas à son âge, inférieur à celui d'André, son frère, ni à la priorité de sa vocation, n'ayant été appelé qu'après André, ni au droit de prédilection et de seule amitié de la part du Maître, car Jean était le disciple bien-aimé : sa primauté, reconnue par les apôtres et proclamée par les évangélistes,

ne venait que de l'excellence de son autorité et de la qualité de chef de l'Église qui lui fut conférée par Jésus-Christ.

Jacques, fils de Zébédée, est celui que nous appelons Jacques-le-Majeur. Il reçut aussi de Jésus un surnom, qui lui fut commun avec Jean, son frère, et qui signifiait que ces deux *enfants du tonnerre* devaient se distinguer, entre les apôtres, par l'éclat et l'énergie de leur prédication et de leur enseignement. Jacques, fils d'Alphée, ou *le mineur*, est appelé dans l'Écriture le frère du Seigneur, dont il était proche parent, ainsi que son frère Jude ou Thaddée ; ils sont tous deux auteurs des deux épîtres canoniques qui portent leur nom. Thomas, appelé *didyme*, en grec *didumos*, c'est-à-dire, *geminus*, ou jumeau, habitait probablement une des villes situées près du lac de Génézareth. Simon le *Cananéen*, *Kananitès*, au témoignage de Nicéphore et de Baronius, passe pour avoir été, comme nous l'avons dit, l'époux de Cana; et Nathanaël serait l'apôtre Barthélemy. Judas Iscariote, ou l'homme de Kariot, était de la petite ville de ce nom ; quelques-uns ont remarqué que ce nom de Kariot ou Kérioth renfermait une triste prophétie, et signifiait déjà pour Judas, l'homme de l'*usure* ou du *mensonge*, l'homme de la ceinture de cuir, ou de la bourse. Jésus choisit Judas parce qu'il voulait sincèrement qu'il fût apôtre, remarque judicieusement le P. de Ligny (1). Judas se rendit ce choix funeste par sa trahison. Elle n'empêcha pas le Sauveur de le choisir, parce qu'elle devait servir à nous apprendre que les dons de Dieu les plus excellents laissent toujours à l'homme qui en a été gratifié, le pouvoir d'en user ou d'en abuser à son choix ; qu'appelé par la vocation divine à l'état le plus saint, on peut encore s'y perdre, et qu'on doit travailler à son salut avec crainte et tremblement.

(1) Ch. XV.

Jésus, ayant fait l'élection des douze, « descendit avec eux et s'arrêta dans la plaine, suivi de la troupe de ses disciples et d'une grande multitude de peuple de toute la Judée, de Jérusalem, des bords de la mer, de Tyr et de Sidon, qui étaient venus pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies. Ceux qui étaient possédés des esprits immondes en furent délivrés; et toute la foule cherchait à le toucher, parce qu'une vertu sortait de lui et les guérissait tous »,

« Voyant donc ce peuple », avide de sa parole, il jugea le temps venu de travailler au salut et à la perfection des âmes, après avoir guéri les corps ; et revenant sur la pente de la montagne, qui devait lui servir de chaire, « il s'assit, et ses disciples se tinrent près de lui. Alors élevant les yeux vers ses disciples, il ouvrit sa bouche », dit l'Évangile, lui qui avait autrefois ouvert la bouche de ses prophètes, « et prenant la parole, il les instruisit », et commença par tracer le code de sa *morale évangélique*, dans ce discours, résumé par saint Matthieu, et appelé le *sermon sur la montagne*. Cette montagne des *Béatitudes*, ainsi nommée des premières paroles de Jésus, est située près de Béthulie, aujourd'hui Sophet, à trois quarts de lieue de la plaine, où se fit le miracle de la multiplication des pains, à deux lieues et demie de Tibériade, au côté occidental de la mer de Galilée. C'est une colline oblongue, d'une élévation médiocre, mais difficile à gravir : elle est séparée de toute autre, et, de son sommet, on découvre des lieux très-considérables, tels que Béthulie, Capharnaüm, Corozaïn, Tibériade, et le désert témoin de la multiplication des pains.

N° 52. — Les huit béatitudes évangéliques — Les *huit béatitudes*, que saint Luc réduit à quatre, font l'ouverture du discours, et peuvent en être considérées comme l'abrégé : elles contiennent, sous des

expressions différentes, l'unique et véritable fin de l'homme, qui est le bonheur infini du Ciel, dans la possession de Dieu ; les *moyens*, pour atteindre cette fin surnaturelle, ou les dispositions d'esprit et de cœur, que demande l'observation de la loi chrétienne : le détachement, la douceur et les larmes, la soif de la justice et de la miséricorde, la pureté, la paix du cœur et l'amour de la souffrance. Tout respire ici, dès le début, l'autorité du Maître, et la profondeur des vérités qu'il enseigne, et la forme sententieuse des maximes qu'il propose, comme autant d'axiomes de la science nouvelle, destinée à changer le monde et à restaurer la face de la terre. Le goût des choses de Dieu pénètre les cœurs avec cette rosée divine : « Bienheureux sont les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient! Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre » !

Les deux premières leçons du Sauveur portent sur la modération des désirs superflus et le refrénement des passions : il faut un grand dégagement d'esprit et de cœur, pour ne point céder à l'attrait des richesses, qui captivent les yeux, embarrassent la vie de tant de sollicitudes, et dégoûtent des biens éternels ; mais quelle vertu ne faut-il pas, et quelle virilité de caractère, pour dompter les mouvements impétueux qui s'élèvent en nous, et acquérir cette douceur, vraie fleur de la charité, et fruit d'une parfaite humilité? « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés » ! La béatitude des larmes ne pouvait être proclamée et persuadée que par un Dieu, à des hommes avides de plaisirs autant que d'honneurs ; et pourtant, soit qu'ils pleurent leurs misères, soit qu'ils pleurent leurs péchés, ils sont sûrs d'être consolés, puisque Jésus-Christ se fait le garant de cette joie, promise à l'autre vie « où toute affliction cesse, où toutes les larmes seront essuyées ». Les larmes de la pénitence ont elles-

mêmes leur douceur, et Madeleine, après avoir arrosé de ses pleurs et de ses parfums les pieds de Jésus, ne voudra plus les quitter.

Mais à la place des superfluités de la vie ou de ses joies trompeuses, d'autres désirs doivent remplir notre cœur : c'est la soif du royaume de Dieu et de sa justice, la faim de cet aliment céleste qui ne périt pas, en un mot l'ardeur toujours croissante de la perfection d'où procèdent toutes les œuvres de salut, de grâce et de vie, en conformité à la volonté de Dieu : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassassiés ! Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde ! » A force de croître dans l'amour de la justice et de s'approprier, en quelque sorte, les perfections de Dieu, le disciple de Jésus-Christ en vient jusqu'à exercer la miséricorde envers ses frères : c'est le plus bel effet de la charité d'être touché des maux d'autrui ; et la plus belle récompense promise à celui qui pardonne et qui compatit, est le pardon qu'il mérite pour ses propres fautes et la compassion divine qu'il attire du ciel sur lui.

La sixième béatitude est la pureté du cœur dans laquelle Dieu aime à se réfléchir, comme dans une glace nette et resplendissante : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu ! » De même que la miséricorde attire la miséricorde, la pureté se communique à la pureté : « Qu'elle est belle, qu'elle est ravissante, s'écrie Bossuet (1), cette fontaine incorruptibled'un cœur pur ! Dieu se plaît à s'y voir lui-même comme dans un beau miroir ; il s'y imprime lui-même dans toute sa beauté. Ce beau miroir devient un soleil par les rayons qui le pénètrent : il est tout resplendissant. La pureté de Dieu

(1) *Médit. sur l'Évangile*, VII^e^ jour.

se joint à la nôtre, qu'il a lui-même opérée en nous ; et nos regards épurés le verront briller en nous-mêmes et y luire d'une éternelle lumière. « Bienheureux » donc « ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu ! » Le cœur pur ne diffère pas du cœur simple, qui ne regarde que Dieu et n'aime aussi que lui seul. Dans nos Écritures la multiplication du cœur est réputée une infidélité, une perfidie et comme une sorte d'idolâtrie. Le cœur simple va droit à Dieu et ne saurait jamais vouloir que du bien aux hommes ; aussi les pacifiques sont-ils proclamés heureux au même titre que les cœurs simples et purs, et que les cœurs pleins de mansuétude : « Bienheureux les pacifiques, car ils sont appelés les enfants de Dieu ! » Les *pacifiques* sont ceux qui s'appliquent à rétablir et à conserver la paix parmi les hommes ; ils se distinguent de ceux qui sont *doux,* occupés à entretenir la paix dans leur propre cœur, et à en régler tous les mouvements selon l'ordre de la divine sagesse et de la pure charité. Les amis de la paix ont une grande ressemblance avec le Dieu de paix et méritent, d'une manière très-excellente, le titre d'enfants de Dieu, vivant comme des frères dans la même maison, et faisant régner l'harmonie au sein d'une même famille. Toutefois, le dernier trait de la charité fraternelle et le gage le plus assuré de l'éternelle béatitude, est de souffrir de tout le monde sans jamais faire souffrir personne. Cette marque des élus, assimilée à la première dans la promesse identique de la récompense céleste, est développée avec complaisance par le Sauveur, qui s'est imposé à lui-même cette nécessité de souffrir pour entrer dans sa gloire : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient. Vous serez heureux lorsque à mon sujet les hommes vous chargeront d'opprobres, qu'ils vous persécuteront, qu'ils diront de vous toute

sorte de mal contre la vérité. Réjouissez-vous et faites éclater votre joie, parce que la récompense qui vous attend dans le ciel est grande. Car c'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous ; » et non-seulement les prophètes, mais encore le Messie lui-même.

Saint Luc, réduisant ces béatitudes à quatre, proclame heureux, avec le Sauveur, ceux qui sont pauvres, ceux qui sont affamés, ceux qui pleurent et ceux qui sont haïs et persécutés pour l'amour du Fils de Dieu; et à ces quatre béatitudes il oppose quatre malédictions ou anathèmes, qu'il lance contre les amateurs du monde et de ses faux biens : « Malheur à vous, riches, qui avez ici votre consolation » et n'en cherchez point d'autre! « Malheur à vous, qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim ! Malheur à vous qui riez » et vous laissez emporter par les joies du siècle, « parce que vous serez alors dans l'affliction et dans les larmes. Malheur à vous, lorsque les hommes vous applaudiront ; car leurs pères en usaient ainsi à l'égard des faux prophètes. »

Cette allusion aux vrais et aux faux prophètes de l'ancienne loi termine les bénédictions et les malédictions que nous venons de lire, et induit à croire que le discours s'adresse directement aux apôtres ou aux prophètes de la loi nouvelle. La première partie du corps du discours semble en effet regarder les maîtres de la science, mais non d'une manière exclusive : l'union qui existe entre les chefs et les membres de la société chrétienne permet d'appliquer à ceux-ci, dans une juste proportion, les qualités ou les vertus morales des pasteurs qui les conduisent ; il s'agit en premier lieu des docteurs et des dépositaires de la loi divine, qui doivent l'enseigner et la transmettre aux fidèles.

N° 53. — L'apostolat de la vérité et de la sainteté dans la promulgation de l'Évangile. — Jésus interpelle donc les douze qui sont à ses côtés, et, en leur personne, tous ceux qui auront part au gouvernement de l'Église ; et il trace les principaux caractères du sacerdoce chrétien dans la *promulgation* et l'*exacte observance* de la loi évangélique : « Vous êtes, leur dit-il, le sel de la terre. Que si le sel devient fade et insipide, avec quoi lui donnera-t-on du goût, lui rendra-t-on sa force? Il n'est plus bon à rien, sinon à être jeté dans la rue et à être foulé aux pieds par les hommes. » Le sel assaisonne la viande ; il en relève le goût et en prévient la corruption. Ainsi la prédication de la parole de Dieu et même la simple conversation du chrétien doivent ranimer dans les autres le goût de la piété : « Que votre discours soit plein de grâce, disait saint Paul, et qu'il soit assaisonné de sel. » S'il faut reprendre avec force et quelquefois piquer au vif, faites-le avec une sage discrétion. La sainteté toute seule de la vie apostolique est déjà, pour ceux qui en sont témoins, comme un stimulant et un préservatif qui les empêche de tomber dans la langueur ou de se corrompre et de se perdre. Mais si le sel s'affadit, avec la sainteté des pasteurs, qui les sanctifiera eux-mêmes et leur rendra le principe de la pureté et de la vigueur sacerdotales, auquel tous les autres ont accoutumé d'avoir recours ? On voit dans ce premier avertissement l'un des plus beaux privilèges accordés aux ministres de l'Évangile, mais aussi l'un des plus grands et des plus périlleux devoirs de leur mission.

Le second avertissement ajoute un degré de plus ; car il emporte l'exemple qui édifie et qui éclaire la maison de Dieu. Il ne suffit pas, en effet, de la prédication de la parole, ni de l'exposition des préceptes, munis de la correction d'une réprimande sévère ; il faut des œuvres et des vertus qui luisent aux yeux du

monde entier : « Vous êtes la lumière du monde ! Une ville située au sommet d'une montagne ne peut être cachée ; et si on allume la lampe, ce n'est point pour la mettre sous un boisseau, mais on l'élève sur le candélabre, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Qu'ainsi votre lumière brille devant les hommes, afin que voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans le ciel ! » Saint Paul n'aura point d'autre langage que son Maître, et ne fera pas difficulté d'étendre à tous les chrétiens cette obligation du bon exemple, imposée principalement aux pasteurs : « Vous devez luire au milieu d'une nation mauvaise et corrompue, comme étant les luminaires dont le monde doit être éclairé. »

L'exacte observance de la loi, dans ses moindres détails, est l'objet d'une dernière recommandation faite à ceux qui enseignent : « Ne pensez pas que je sois venu pour abolir la loi et les prophètes. Je ne suis pas venu pour les abolir, mais pour les accomplir. » La loi nouvelle est en effet bien moins l'abrogation que l'accomplissement de l'ancienne : elle maintient, comme nous le verrons, les préceptes moraux du Décalogue et tous les devoirs essentiels de la religion, que Jésus perfectionne par une interprétation plus élevée ; et de plus, si les préceptes cérémoniels et figuratifs semblent disparaître, comme l'ombre devant la réalité, c'est qu'ils sont consommés et vraiment accomplis en la personne de Celui qui est la fin de toute la loi. Voilà ce qui explique la parole du Sauveur et justifie son serment solennel : « Je vous le dis en vérité : le ciel et la terre passeront, plutôt que tout ce qui est dans la loi ne s'accomplisse, jusqu'à un seul iota et à un seul point. Celui donc qui violera l'un de ces préceptes, fût-ce le moindre, et donnera un tel enseignement aux hommes, il sera le dernier dans le royaume du ciel : mais celui qui les prati-

quera et les enseignera, celui-là, dans le royaume des Cieux, sera grand ». Le plus petit ou le dernier dans le royaume des Cieux, selon l'interprétation commune, que signale et que suit le P. de Ligny (1), paraît bien près d'être exclu de ce royaume.

La sentence que prononce immédiatement le Sauveur favorise le sens le plus sévère : « Et voici ce que je vous déclare : Si votre justice n'est plus pleine et plus parfaite que celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. N'imitez donc pas les Scribes et les Pharisiens, qui se contentent d'instruire les autres des préceptes de la loi, sans les pratiquer eux-mêmes, ou qui en gardent la lettre sans en avoir l'esprit, faisant ce qu'elle ordonne, non pas pour plaire à Dieu, mais pour satisfaire leur vanité. Et le Sauveur proposait encore cette comparaison : Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous les deux dans la fosse ? » C'est ainsi qu'il voulait prémunir ses apôtres et ses disciples contre les interprétations des faux docteurs qu'il va condamner.

N° 54. — Supériorité de la morale évangélique dans l'interprétation des préceptes de l'ancienne loi. — Le Sauveur, en effet, comme auteur de la loi nouvelle, ne se contente pas de la recommander à l'observance de ses disciples et à la fidélité de ses apôtres, par l'exemple de sa propre personne et l'élévation du ministère évangélique ; il veut encore appuyer sa doctrine sur l'interprétation authentique des préceptes de la loi ancienne, afin de montrer que la justice des chrétiens doit être plus abondante que celle des païens et des Juifs.

L'*abondance* de la justice évangélique ou la *perfec-*

(1) Chap. XVI.

tion de la loi nouvelle, comparée à l'ancienne, se reconnaît à trois traits principaux : à l'intelligence plus spirituelle et plus approfondie des préceptes, à la sincérité plus franche du langage, à l'extension plus large de la charité : la *spiritualité* des préceptes descend jusque dans le cœur, et atteint le foyer du mal, pour condamner non-seulement toute parole de colère, mais encore tout sentiment de haine et de vengeance ; pour étouffer à sa naissance tout désir adultère et toute pensée impure, et retrancher impitoyablement toute occasion de scandale et de chute ; enfin pour restituer au mariage son indissolubilité primitive altérée par la permission du divorce : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens » par le précepte fait à vos pères « Tu ne tueras pas ; et celui qui aura tué sera condamné par le jugement. Et moi je vous dis, » reprend Jésus avec le ton et l'autorité d'un législateur divin : « Quiconque se met en colère contre son frère sera condamné par le jugement, » faisant assez entendre, comme saint Jean l'exprime dans une de ses épitres (1), que « celui qui hait son frère est un meurtrier ; » il ajoute : « Et quiconque dira à son frère : Raca, » homme vain et sans cervelle, « sera condamné par le conseil ; et celui qui l'appellera fou, sera condamné à la Géhenne du feu. » Le mot *fou* équivaut à celui d'*impie et de scélérat,* dans la langue de l'Ancien Testament, où la piété est synonyme de la sagesse.

Les différents degrés de juridiction des tribunaux sont ici marqués, comme pour mieux faire apprécier la gravité des délits et des peines. Le tribunal établi dans chaque ville s'appelait le *jugement :* il était composé de trois juges, quelquefois de sept, selon Josèphe, ou de vingt-trois ; il prononçait, sans appel, sur les causes légères, et sauf appel au grand

(1) I. ch. 3.

sanhédrin, *sunedrion*, lorsqu'il s'agissait de causes graves, et de peines capitales. Ce petit *sanhédrin* était inférieur au grand, qui portait simplement le nom de *conseil*, et représentait les soixante-dix juges, établis par Moïse ; le *conseil*, ou tribunal suprême de la nation, composé de soixante-dix ou soixante-douze membres siégeait à Jérusalem, et décidait, en dernier ressort de toutes les causes majeures, qui intéressaient la religion et l'État. Les deux premiers degrés de la colère, condamnés par l'Évangile, méritent déjà les châtiments infligés par ces deux tribunaux à des crimes considérables, et semblent épuiser la juridiction des hommes ; un troisième degré qui est de pousser à dire des injures atroces à son frère, appelle une vengeance divine. Au sud de Jérusalem existe une vallée, qui portait le nom de Gé-Hinnom, ou *val de Hinnom*, de son propriétaire primitif. A partir du temps de Salomon, les Israélites, adonnés aux pratiques de l'idolâtrie, choisirent ce lieu, pour y brûler leurs enfants en l'honneur de l'infâme idole de Moloch. Mais, après le retour de la captivité, revenus à de meilleurs sentiments, ils eurent tellement en abomination ce théâtre d'un culte barbare et sacrilège, qu'ils firent de la vallée une voirie, et y jetèrent les cadavres et les immondices. Comme il fallait du feu pour consumer les cadavres, où les vers fourmillaient, la vallée fut appelée *Géhenne de feu* ou *ardente*, et devint synonyme de l'enfer, véritable image de la damnation éternelle, avec « son ver rongeur qui ne meurt pas, avec son feu qui ne s'éteint pas. » C'est donc à cette vallée des cadavres, qu'on appelait aussi la vallée de la mort, que Jésus-Christ compare le supplice affreux de ceux qui traitent leurs frères d'insensés et de fous (1).

Le Sauveur ajoute, en forme de conclusion : « Si

(1) Bossuet, *Médit. sur l'Évangile.* XIII^e^ jour.

donc tu présentes ton offrande à l'autel, et que tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère, et alors revenant, tu présenteras ton offrande. » Le Seigneur ne veut point d'une oblation, présentée avec un cœur plein de ressentiment et avec des mains portées à la vengeance ; le premier présent qu'il faut offrir à Dieu, continue l'auteur des *Méditations* sur l'Évangile, c'est un cœur pur de toute froideur et de toute inimitié avec son frère. « Accorde-toi promptement avec ton adversaire, pendant que tu chemines avec lui, de peur que ton adversaire ne te livre au juge, et que le juge ne te livre à l'appariteur ou au ministre, et que tu ne sois jeté en prison. En vérité, je te le dis, tu ne sortiras point de là, que tu n'aies payé jusqu'au dernier quadrant, » ou jusqu'au dernier liard, la quatrième partie de l'as. Cette autre comparaison, prise des tribunaux, et de l'exacte justice humaine, invite à une prompte réconciliation : il faut s'accorder volontairement l'un avec l'autre plutôt que d'en venir à un jugement qui augmenterait l'aigreur, en aggravant aussi la peine. Saint Augustin croit retrouver encore ici la peine ou la menace de l'enfer ; mais d'autres Pères, tels que saint Cyprien, saint Ambroise et Origène, ne voient dans la prison que l'image du purgatoire ; dans le chemin, que la vie présente ; dans le juge, la personne du Christ, et dans le ministre, l'ange exécuteur de la sentence. Saint Augustin entend par l'adversaire, avec lequel il faut se réconcilier sur le chemin, la vérité ou la conscience qui nous condamne en cette vie, et nous livre à l'exécuteur en l'autre ; mais qu'il s'agisse de la vérité, de la charité ou de la justice, ces différentes interprétations ont toujours un sens véritable, et peuvent se ramener à une seule, qui consiste à proportionner le degré de la peine à la gravité de la faute intérieure ou extérieure.

Après le précepte qui interdit la colère vient celui qui défend la luxure, deux passions tyranniques, égales en violence, mais opposées dans leurs mouvements ; le Sauveur attaque encore ici le mal, jusque dans son principe, et interprète la loi, jusque dans ses dernières conséquences : « Vous savez qu'il a été dit aux anciens : tu ne commettras pas l'adultère. Et moi je vous dis que quiconque regarde une femme avec un mauvais désir, a déjà commis l'adultère dans son cœur.» Moïse, expliquant lui-même le précepte donné aux anciens leur disait : « prenez garde de ne point laisser aller vos yeux et vos pensées, en vous souillant dans les objets qui vous environnent (1) ; » et Job avait fait un pacte avec ses yeux, pour ne pas même considérer une vierge (2). Jésus renouvelle cet enseignement, et fait de la retenue des yeux la première de ses recommandations. La seconde est de fuir le péril, et d'éloigner l'occasion du péché, au prix de ce que nous avons de plus cher en apparence et de plus indispensable, comme est pour nous l'œil droit et la main droite ; non en retranchant littéralement un membre du corps, mais en s'abstenant d'en faire usage, tout aussi bien que s'il était retranché, coupé, arraché : « Que si votre œil droit vous scandalise » et vous est une occasion de chute, « arrachez votre œil, et rejetez-le loin de vous ; car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse, et que tout le corps ne soit pas jeté dans la géhenne. Et si votre main droite vous scandalise, coupez-la et rejetez-la loin de vous. Car il vaut mieux pour vous, répète le Sauveur, qu'un de vos membres périsse, et que tout votre corps ne soit pas jeté dans la géhenne. » Le précepte de l'indissolubilité du mariage, que nous verrons encore inscrit dans saint Matthieu, se rattache ici au précepte de la chasteté conjugale, et

(1) *Num.* XV. 39. — (2) XXXI. 1.

retire l'ancienne permission du divorce : « Il a été dit encore dans la loi : Quiconque veut répudier sa femme, qu'il lui donne l'acte par lequel il déclare la répudier. Et moi je vous dis que quiconque renvoie sa femme si ce n'est en cas de fornication, l'expose à devenir adultère ; et quiconque épouse celle que son mari aura quittée commet un adultère. »

Cette première partie de l'interprétation des préceptes, selon l'esprit évangélique se rapporte à la discipline intérieure de l'âme, qui a pour but de régler les passions. La seconde a trait directement à l'amour de la vérité, ou à la sincérité du langage, qui doit distinguer le chrétien, pour mieux rendre hommage au Verbe de Dieu, qui est la vérité substantielle et éternelle : « Vous savez encore qu'il a été dit aux anciens : Vous ne vous parjurerez pas, mais vous accomplirez les serments que vous avez faits au Seigneur. Et moi je vous dis de ne point jurer du tout : ni par le ciel, parce qu'il est le trône de Dieu ; ni par la terre, parce qu'elle lui sert de marchepied ; ni par Jérusalem, parce qu'elle est la cité du grand Roi. Ne jurez pas même par votre tête, parce que vous ne pouvez en rendre un seul cheveu blanc ou noir. Contentez-vous de dire : oui, cela est ; ou : non, cela n'est pas. Car ce qu'on dit de plus vient d'un mauvais principe, » ou du malin. C'est la dureté des cœurs, c'est la malice et la fourberie, c'est le démon en un mot qui a contraint de recourir au serment.

Toutefois, selon la remarque du *Catéchisme romain* (1), ces paroles ne doivent pas être prises pour une condamnation générale et absolue du serment. Notre-Seigneur a voulu corriger le jugement erroné des Juifs, qui s'imaginaient n'avoir qu'une seule chose à éviter dans le serment, la fausseté ou le parjure.

(1) Part. III, ch. III, n. 18.

D'où il arrivait qu'ils juraient et forçaient les autres de jurer pour les motifs les plus vains et pour des choses sans importance. Le Sauveur blâme et réprouve cette coutume, et nous apprend qu'il ne faut user du serment que lorsque la nécessité nous oblige d'y recourir. Les expressions même du Sauveur, faites pour ramener la conversation aux formules les plus simples, montrent assez que son intention est d'interdire l'abus du serment dans les discours familiers. D'un autre côté, il redresse la nature du serment entendu à la manière des Juifs, en leur faisant comprendre que jurer par les créatures qui appartiennent à Dieu, c'est jurer par Dieu lui-même.

Enfin, l'interprétation de la loi, selon l'esprit de l'Évangile, ne sera plus contenue dans la stricte rigueur d'une *justice* sévère, mais atteindra les dernières limites de la charité : « Vous savez qu'il a été dit : œil pour œil et dent pour dent. » C'est la vieille loi du talion qui sent de trop près la loi de nature. Jésus-Christ vient substituer à ce code pénal élémentaire et à la vindicte des tribunaux, l'esprit de conciliation, de fraternelle entente et d'héroïque douceur qui, sous forme de précepte ou de conseil pratiqué par les chrétiens, doit tarir la source même des procès : « Et moi je vous dis de ne point résister à ceux qui vous traitent mal; mais si quelqu'un vous donne un soufflet sur la joue droite, tendez-lui la joue gauche. Et celui qui veut plaider contre vous pour vous enlever votre tunique, laissez-lui, de plus, prendre votre manteau. Et si quelqu'un veut vous contraindre à faire mille pas avec lui, faites-en deux mille en plus. Donnez à tous ceux qui vous demanderont. Ne fuyez pas, » comme on fait ordinairement, « celui qui vous emprunte dans son besoin. »

La libéralité et la bienfaisance, ces deux ornements du disciple de Jésus-Christ et son plus bel héritage,

font toute la parure de l'Évangile. Mais il reste un signe distinctif de la loi nouvelle, qui sera donné par Notre-Seigneur comme son précepte favori, et qui consiste dans l'amour des ennemis : « Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. » Cette addition ou interprétation, qui ne pouvait s'appuyer que sur l'injonction passagère faite à Israël d'exterminer les peuples de la Palestine, ne pouvait être acceptée comme une maxime générale. Le Sauveur rétablit le vrai sens du texte : « Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Et votre récompense sera grande ! Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ? Les publicains ne le font-ils pas ? Et si vous saluez vos frères seulement, que faites-vous de plus ? Les païens n'en font-ils pas autant ? Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait. Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux. » Ainsi, aimer ses ennemis du fond du cœur, leur faire du bien en signe de cet amour sincère et généreux, prier pour eux en vertu de l'union surnaturelle qui nous lie avec eux à Dieu même, voilà les trois degrés de cette héroïque charité ; et les motifs de cette conduite chrétienne sont : 1° l'exemple d'un Dieu souverainement bon, et le devoir d'imiter Celui dont nous sommes les enfants ; 2° l'intérêt propre ou la vue de la récompense ; 3° la supériorité de la loi évangélique sur la loi revélée aux Juifs et sur la loi morale des Gentils ; 4° enfin le terme d'une perfection divine à laquelle nous devons aspirer et ne jamais cesser de tendre.

N° 55. — Perfection de la morale évangélique dans la pureté d'intention qu'elle exige de ceux qui font le bien. — Il ne suffisait pas de dégager les préceptes de l'ancienne loi des fausses interprétations du pharisaïsme ; lors même que les Pharisiens se piquaient d'observer exactement la loi, ils corrompaient les meilleures œuvres par de vicieuses dispositions : la loi prescrit de faire le bien, mais il faut encore savoir le bien faire. Quelles œuvres sont plus excellentes en elles mêmes que l'aumône, la prière et le jeûne ? Et néanmoins si le motif prédominant de ces œuvres est la vaine gloire, l'ostentation ou l'hypocrisie, le mérite en sera perdu ou notablement diminué pour le Ciel : « Prenez bien garde, dit le Sauveur, à ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes, ou votre justice, comme parle l'Évangile, sous leurs yeux, pour en être vus, autrement vous ne recevrez pas la récompense de votre Père céleste. » Jésus condamne l'intention de paraître aux yeux des hommes, pour se glorifier, sans contredire le précepte qu'il a donné plus haut de mener une vie exemplaire devant les hommes, mais pour glorifier Dieu. « Lors donc que vous faites l'aumône, ne sonnez pas de la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les Synagogues et sur les places publiques, pour être vus et honorés des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Mais lorsque vous faites l'aumône, que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite. » Que vos plus intimes amis l'ignorent. « Cachez-la dans le sein du pauvre, » suivant le conseil du Sage (1) et cachez-la s'il est possible, au pauvre lui-même : Que le mérite en soit couvert à vos propres yeux, si vous ne pouvez vous cacher le bien que vous faites, « Que votre aumône demeure dans le secret, et votre Père céleste qui voit

(1) Eccl. XXIX, 15.

ce qui se passe dans le secret vous en récompensera. »

Sans compter ce premier vice de l'ostentation qui fait perdre le fruit de l'aumône, deux autres défauts peuvent se rencontrer dans la prière : l'hypocrisie pharisaïque et la prolixité païenne : « de même, quand vous priez, ne faites pas comme les hypocrites qui affectent de prier debout dans les synagogues, et au coin des rues, afin que les hommes les voient. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense ». Il est vrai que les prêtres et les lévites sacrifiaient à Dieu et chantaient les psaumes, en se tenant debout, ainsi que le peuple qui assistait au sacrifice, surtout quant on faisait retentir le chant solennel d'action de grâces. Mais les Juifs priaient aussi à genoux, surtout dans l'acte d'adoration et de pénitence ; lorsqu'ils sollicitaient de Dieu le pardon de leurs fautes. Dans la dédicace du temple Salomon pria et adora à genoux. « Je fléchirai le genou devant le Dieu sublime », dit le prophète Michée. « Tout genou se courbera devant moi, dit encore Isaïe, afin que toutes les nations m'adorent et me révèrent ». C'est, en effet, la forme de l'adoration chez tous les peuples.

Jésus-Christ reproche aux scribes et aux Pharisiens bien plus l'orgueil de leur cœur, que la posture hautaine de leur corps, par laquelle ils se distinguaient du reste du peuple et semblaient se croire plus saints que lui. « Mais toi, dit le Sauveur, quand tu pries, entre dans ta chambre ; et la porte fermée, prie ton Père en secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. » Retire-toi dans le plus intime de ta maison et de ton cœur ; ferme la porte de ton cabinet, l'entrée de tous tes sens aux choses extérieures, et, dans le recueillement de la solitude, prends Dieu, appelé ton Père, pour en faire le dépositaire de tes besoins et de tes peines. « Dans vos prières, ne parlez pas beaucoup, comme font les païens, qui s'imaginent

qu'à force de paroles ils seront exaucés. » Ce flux de paroles ne sert qu'à noyer la pensée de Dieu et à distraire le cœur, et les longues formules que les Gentils employaient pour fléchir leurs divinités, ne font que languir, en comparaison de la science de Dieu, qui lit dans notre intérieur et prévient nos demandes. « Ne leur ressemblez donc pas ; car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez. Vous prierez donc ainsi : Notre Père, qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ; ou notre pain au-dessus de toute substance. Et remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à nos débiteurs ; et ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous du mal, ou de l'esprit malin. Ainsi soit-il. Car si vous remettez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous remettra les vôtres. Mais si vous ne les remettez point aux hommes, votre Père céleste ne vous remettra non plus vos offenses. »

Telle est cette courte et belle prière, qui porte si bien le cachet et le nom du Seigneur, et qui renferme en si peu de mots, selon la remarque de Tertullien, l'abrégé de tout l'Évangile : « *Breviarium totius Evangelii.* » En effet, elle n'exprime pas seulement les devoirs de la prière, qui consistent dans l'adoration de Dieu et les supplications de l'homme, mais elle embrasse même toute la parole du Seigneur, toutes les règles de la discipline, la profession et l'exercice de toutes les vertus : hommage rendu à Dieu par ce titre de Père, *Dei honor in Patre* ; témoignage de foi en croyant à sa parole et en glorifiant son nom, *fidei testimonium in nomine ;* acte de soumission et d'amour en soupirant après l'accomplissement de la volonté, *oblatio obsequii in voluntate ;* souvenir d'espérance,

en hâtant de nos vœux l'avénement de son règne, *commemoratio spei in regno ;* voilà pour la gloire de Dieu et les biens du ciel. Les nécessités de la terre ne sont pas oubliées : l'homme demande à Dieu la vie avec le pain de chaque jour, *petitio vitæ in pane ;* et en ce sens, le pain destiné à sa subsistance, comme on peut traduire le mot de saint Matthieu, dans le génie de la langue hébraïque, se confond avec le pain quotidien, expression adoptée par saint Luc. L'aveu de nos péchés, ou de nos dettes envers la justice divine, se retrouve ensuite dans la demande du pardon *exomologesis debitorum in deprecatione (veniæ) ;* et enfin les précautions et la sollicitude de l'âme, qui réclame la protection divine contre les tentations de tout genre et les maux de toute espèce dont nous sommes environnés, *sollicitudo tentationum in postulatione tutelæ.* Ainsi Dieu seul pouvait nous apprendre comment il voulait être prié ; et c'est lui qui, en réglant la religion de la prière, a su l'animer de son Esprit, au moment où elle sortait de sa bouche, pour lui communiquer le glorieux privilège de monter au ciel, et de toucher le cœur du Père par la parole du Fils, conclut Tertullien (1).

Le divin Maître ne tolère pas plus l'hypocrisie dans le jeûne que dans la prière, ce qui lui fait ajouter cette troisième recommandation : « Lorsque vous jeûnez, n'ayez pas un air triste comme les hypocrites ; car ils défigurent leurs visages, pour faire paraître leurs jeûnes devant les hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Pour toi, quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage, » comme ont coutume de le faire les Juifs et les orientaux, afin que les hommes ne te voient pas jeûner, mais ton Père, présent dans le secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. »

(1) *De Orat. Dom.* IX.

Ces actes bons et même religieux dans leur objet, l'aumône, la prière et le jeûne, s'ils sont détournés de leur fin surnaturelle, ne peuvent prétendre à la récompense divine ; le Ciel, avec ses trésors impérissables, n'est promis qu'à ceux qui le cherchent, avec une intention droite et pure. Telle est la conséquence que Notre-Seigneur va tirer lui-même de ce qu'il vient d'enseigner sur la nature des bonnes œuvres, et sur la manière de les faire.

« Ne vous amassez pas de trésors sur la terre, où la rouille et les vers rongent, et où les voleurs fouillent et dérobent. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne rongent, et où les voleurs ne fouillent ni ne dérobent. Car, là où est ton trésor, là est ton cœur. » Cette parole est grande, dit Bossuet, dans ses *Méditations sur l'Évangile* (1). « De quoi êtes vous rempli ? Où se tournent naturellement vos pensées, c'est là votre trésor : c'est là qu'est votre cœur. Si c'est Dieu, vous êtes heureux : si c'est quelque chose de mortel, que la rouille, que la corruption, que la mortalité consume sans cesse, votre trésor vous échappe, et votre cœur demeure pauvre et épuisé. »

Le Sauveur ajoute, en recommandant de joindre la simplicité du cœur à la rectitude et à la pureté d'intention : « La lampe de ton corps est ton œil ; si ton œil est simple, tout ton corps sera lumineux ; mais si ton œil est mauvais, » louche et obscur, « tout ton corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en toi est ténèbres, les ténèbres elles-mêmes que seront-elles ? » L'œil simple, comme l'explique si bien Bossuet, c'est la pureté d'intention : l'intention est le regard de l'âme, et l'intention est simple et droite, quand le cœur ne se partage pas. L'œil ne regarde jamais

(1) XXIX jour.

fixement qu'un seul objet, et l'âme ne peut s'arrêter qu'à un seul bien. Lorsque les regards sont vagues et dissipés, on voit tout et on ne voit rien. Ainsi quand l'âme se dissipe en vagues désirs, elle ne sait ce qu'elle veut, et elle tombe dans la nonchalance. Dieu veut un regard arrêté et fixe. Les yeux jetés sur plusieurs objets à la fois, les regards obliques ou détournés, sont flétris par les paroles suivantes : « Nul ne peut servir deux maîtres, » aimer deux choses qui s'excluent, et partager son cœur entre Dieu et la créature ; « car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. » Mammon en hébreu, en chaldéen et en syriaque, veut dire richesses. Un cœur asservi à l'argent ne peut s'élever à Dieu ; tout attachement vicieux est une espèce d'idolâtrie, et la réconciliation ne peut se faire entre ces deux maîtres, pas plus qu'entre la lumière et les ténèbres.

De peur de se laisser aller à cette maudite passion de l'avarice, qui communique au cœur la dureté du métal, et le rend insensible aux intérêts de Dieu, il faut s'étudier à bannir jusqu'aux préoccupations de la vie, et se reposer sur le sein paternel de la Providence.

« C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez point pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous vous vêtirez. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Regardez les oiseaux du ciel, et jusqu'à ces corbeaux » qui remplissent l'air et paraissent si peu dignes des soins du Seigneur : « ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni ne recueillent en des greniers ; et votre Père céleste les nourrit ; n'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ? Qui de vous, en s'inquiétant ainsi, peut ajouter à sa taille une coudée ? Et quant au vêtement, pourquoi vous inquiétez-vous ? Voyez les lis des champs, comme ils croissent ; ils ne travaillent ni ne filent. Or, je

vous le dis, Salomon même, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Que si l'herbe des champs qui est aujourd'hui, et demain sera jetée dans le four, reçoit ainsi de Dieu son vêtement, combien plus Dieu fera-t-il pour vous, hommes de peu de foi. Ne vous inquiétez donc pas, ou comme parle saint Luc, ne soyez point suspendus en l'air, comme en péril de tomber, et toujours dans l'agitation que donne l'inquiétude, pour dire : « Que mangerons-nous ? ou que boirons-nous ? ou de quoi nous vêtirons-nous ? Les Gentils s'enquièrent de ces choses, mais votre Père sait que vous en avez besoin. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît. N'ayez donc point de souci du lendemain. Le lendemain aura soin de lui-même ; à chaque jour suffit son mal. »

Ces conseils admirables forment comme la conclusion de cette partie du discours, où respire l'abandon à Dieu et aux soins de sa providence. La conformité ou la pleine soumission à la volonté de Dieu est comme le point culminant, vers lequel Notre-Seigneur travaille à porter l'âme chrétienne ; il l'établit dans cet état de haute spiritualité, maîtresse du monde qui l'environne, et maîtresse d'elle-même, pour entrer en possession de Dieu seul et en la jouissance de tous ses biens.

N° 56. — Règles ou maximes de conduite chrétienne, dictées par la morale évangélique. — Les dernières recommandations du Sauveur, sous forme de maximes détachées, posent les règles de conduite chrétienne, qui doivent présider à l'observation de la loi évangélique, dans nos rapports avec le prochain et avec Dieu lui-même.

Jésus-Christ commence par régler nos sentiments intérieurs à l'égard de nos frères : « Ne jugez point et vous ne serez point jugés ; ne condamnez pas et vous

ne serez pas condamnés ; pardonnez, et il vous sera pardonné ». Il y a un juge au-dessus de vous, remarque l'auteur des *Méditations sur l'Évangile* (1). Un juge qui jugera vos jugements, qui vous en demandera compte, qui, par un juste jugement, vous punira d'avoir jugé sans pouvoir et sans connaissance, qui sont les plus grands défauts d'un jugement. Mais votre intérêt, le soin de votre salut, autant que le respect de la justice, vous interdisent tout jugement téméraire ; et la charité que vous avez pour les autres sera la mesure de celle qu'on aura pour vous-mêmes : « Donnez, et on vous donnera ; on versera dans votre sein une mesure pressée, bien remuée et débordante. D'après le jugement sur lequel vous aurez jugé, vous serez jugés, et vous recevrez la mesure dont vous vous serez servis. Pourquoi vois-tu la paille, le fétu qui est dans l'œil de ton frère, et ne vois-tu pas la poutre qui est dans ton œil ? Ou comment dis-tu à ton frère : Laisse-moi ôter le fétu de ton œil, ne voyant pas la poutre qui crève le tien ? Hypocrite, ôte d'abord la poutre de ton œil, et alors tu songeras à ôter le fétu de l'œil de ton frère ».

Toutefois, la prohibition des jugements ou soupçons téméraires ne prive pas du droit de juger ceux qui ont charge d'âmes ; de là une seconde maxime, qui touche à l'administration des sacrements et au respect des choses saintes : il faut se garder d'exposer les mystères à la dérision des incrédules, à l'outrage des indignes et à la grossière impiété des sacrilèges : « Ne donnez pas la chose sainte aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que se retournant ils ne vous déchirent ». On sait que la *loi du secret*, imposée aux chrétiens, dans la primitive Église, s'appuyait sur cette parole de l'Évangile.

(1) XXXVI[e] jour.

Du respect des choses saintes et de la participation discrète aux sacrements, Jésus passe à l'amour de la prière, le grand moyen de sanctification, qui nous élève à Dieu : « Demandez, et il vous sera donné ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et il vous sera ouvert. Car quiconque demande, reçoit, et qui cherche, trouve; et on ouvrira à celui qui frappe. Quel est d'entre vous l'homme qui donne à son fils une pierre, quand il lui demande du pain? Ou, s'il demande un poisson, lui présentera-t-il un serpent? Si donc, vous qui êtes mauvais, vous savez donner à vos enfants les biens qui vous sont donnés, combien plus votre Père, qui est dans les Cieux, vous donnera-t-il ce qui est bon, quand vous le lui demanderez? « Le précepte de la prière, la promesse de son efficacité, les conditions de l'humilité, de la confiance et de la persévérance qui doivent l'accompagner, et l'exemple du père, choisi parmi les hommes, bien inférieurs au Père céleste, ou plutôt qui ne sont que malice en comparaison de la bonté divine, tout se réunit pour faire de la prière un devoir aussi nécessaire qu'il est doux à remplir.

Jésus paraît y rattacher comme une conséquence la grande maxime de la charité fraternelle, abrégé de la loi, qui découle de la paternité de Dieu et de l'union de la famille, rendue plus sensible dans la prière : « Faites-donc aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent; car c'est ici la loi et les prophètes ».

Tel est, dans sa simplicité, le commandement nouveau que Jésus vient apporter à la terre, et dont il veut faire la marque de la loi nouvelle et le symbole distinctif de la charité, auquel on reconnaîtra plus tard ses disciples.

Mais il est un autre trait fondamental, qu'il assigne en même temps à l'Évangile, et dont il fait, pour ainsi dire, le caractère viril de l'observation de sa loi; c'est

le courage à se vaincre soi-même et à comprimer la nature par le travail incessant de la mortification, de la pauvreté, de la pénitence. La charité fraternelle elle-même, aussi bien que l'amour de Dieu qui l'inspire, ne vit que de sacrifices ; et nous ne devons pas entreprendre avec mollesse l'affaire de notre salut : « entrez par la porte étroite, parce que large est la porte et spacieuse la voie qui conduit à la perdition, et nombreux sont ceux qui la franchissent. Qu'étroite est la porte, et resserrée la voie qui conduit à la vie, et qu'il en est peu qui la trouvent! » Cette répétition, cette insistance et cette exclamation du Sauveur, ne laissent aucun refuge aux cœurs lâches et aux volontés pusillanimes : tout l'enseignement pratique de l'Évangile est renfermé dans cette maxime crucifiante, que Jésus confirmera par son exemple, encore plus que par sa parole.

Le divin Maître prémunit enfin ses disciples contre la parole et l'exemple des faux prophètes, qui pourraient faire abandonner sa loi ; et tout en désignant sous ce nom les Pharisiens et les Sadducéens, ces docteurs juifs qui en altéraient le sens et l'esprit, il comprend tous les hérétiques et les schismatiques, les sectaires et les prétendus réformateurs qui devaient s'élever dans le cours des siècles : « Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous sous des vêtements de brebis ; au dedans, ils sont des loups ravisseurs. Vous les connaîtrez à leurs fruits. On ne cueille point de figues sur des épines, et on ne vendange point du raisin sur des ronces. Ainsi, tout arbre bon produit de bons fruits, et tout arbre mauvais produit de mauvais fruits. Un arbre bon ne peut produire de mauvais fruits, ni un arbre mauvais produire de bons fruits. Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. Donc, je le répète, « vous les connaîtrez à leurs fruits. » Le vrai contrôle de la doctrine est encore l'observation de la loi. « L'homme bon tire le bien du bon

trésor de son cœur, et l'homme mauvais tire le mal du mauvais trésor ; car la bouche parle de l'abondance du cœur. Pourquoi m'appelez-vous : Seigneur, Seigneur, et ne faites-vous point ce que je dis ? Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là entrera dans le royaume des cieux. Beaucoup me diront, en ce dernier jour : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, chassé les démons, et, en votre nom, fait beaucoup de miracles ? Et alors, je leur dirai hautement : je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui opérez l'iniquité. »

Voilà donc bien établie la nécessité de joindre la pratique des bonnes œuvres à la foi, l'observation des préceptes à la profession extérieure de la doctrine, et de prouver la solidité de la vertu par une fidélité constante. C'est la dernière parole du Sauveur à ses disciples : « Quiconque vient à moi, et écoute mes paroles et les met en pratique, je vous montrerai à qui il ressemble ; il est semblable à un homme sage, qui, bâtissant une maison, a creusé très-avant, et a posé le fondement sur la pierre ; et la pluie est descendue, et les fleuves se sont débordés, et l'inondation survenant, le fleuve s'est brisé contre cette maison, et n'a pu l'ébranler ; et les vents ont soufflé, et sont venus fondre sur cette maison, et elle n'a pas été renversée, parce qu'elle était fondée sur la pierre. Mais quiconque entend mes paroles et ne les pratique point, sera semblable à un homme insensé, qui a bâti sa maison sur le sable ; et la pluie est descendue, et les fleuves se sont débordés, et le fleuve s'est précipité sur elle ; et les vents ont soufflé, et sont venus fondre sur cette maison ; elle s'est écroulée aussitôt, et sa ruine a été grande. »

« Lorsque Jésus eut achevé ce discours, le peuple

était dans l'admiration de sa doctrine ; car il les instruisait, comme ayant autorité, et non comme leurs Scribes et les Pharisiens. »

N° 57. — La guérison du lépreux au bas de la montagne (1). — Jésus, en descendant de la montagne où il vient de publier ces grands préceptes de la loi évangélique, opère deux guérisons qui nous représentent deux sacrements de la loi nouvelle : dans la première guérison, celle du lépreux, nous voyons l'expiation du péché par la pénitence et même la nécessité d'aller trouver le prêtre, juge de la lèpre ; dans la seconde, où apparaît la foi du centenier avec l'humilité de ses paroles, c'est l'image de la préparation à l'Eucharistie.

Le Sauveur avait donc quitté la montagne des béatitudes, et une grande foule le suivait, dit saint Matthieu ; « comme il était dans une de ces villes, un homme couvert de lèpre » s'approcha. L'indication donnée ici par saint Luc peut être entendue dans ce sens, qu'à cette époque, Jésus séjournait « dans une de ces villes, » mais non que le miracle eut lieu dans l'intérieur de la ville. D'après la loi du Lévitique, les lépreux étaient chassés des villes et des campements, à cause de leur maladie contagieuse. Moïse, en interdisant aux lépreux les villes et les bourgs, les obligeait à vivre séparés du reste des hommes, couverts de vêtements déchirés. Tout homme qui les aurait touchés ou aurait habité sous le même toit était regardé comme impur. Quelques auteurs, néanmoins, pensent que la loi qui empêchait les lépreux de demeurer dans les villes ne leur défendait pas de les traverser. Quoi qu'il en soit, la lèpre était une maladie de la peau, sous forme de taches blanchâtres et d'écailles hideuses, qui

(1) Saint Matthieu, VIII, — Saint Marc, I, 40. — Saint Luc, V, 12.

faisaient horreur à voir; maladie opiniâtre, assez commune en Orient, comme on a pu le constater au temps des croisades ; et les effets de cette maladie, qui allait jusqu'à faire tomber les ongles des doigts et des pieds, à obscurcir la vue, à rendre la voix rauque, à corrompre tout le sang et à faire mourir de consomption, figuraient trop bien les effets du péché dans l'âme, sa laideur, sa contagion et la tyrannie des habitudes vicieuses.

Cet homme, « plein de lèpre, *plenus leprâ* » comme parle l'Évangile, « voyant Jésus, vint à lui » attiré sans doute par le bruit de ses miracles, et plus pressé encore par l'appel intérieur de la grâce ; « et, le suppliant, il se jeta à genoux, se prosterna la face contre terre et l'adora. » Toutes ces marques de foi, de respect et de confiance n'étaient que le préambule de son humble prière : « Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. » Cette seule parole était une admirable proclamation de la puissance souveraine résidant en Jésus, en même temps qu'un acte de soumission à la volonté divine, un double hommage de l'esprit et du cœur envers un Dieu tout puissant et tout bon. « Jésus, ému de compassion, » ne put résister à ce cri pénétrant du lépreux ; « il étendit la main, le toucha et dit : Je le veux, sois guéri, sois pur. Lorsqu'il eut parlé, la lèpre disparut soudain de cet homme et il fut purifié. » Saint Ambroise interprétant l'action et la parole de Jésus, prend occasion de relever le mystère de l'Incarnation du Sauveur et de sa divinité : « *Volo* ergo dicit propter Photinum; *imperat* propter Arium ; *tangit* propter Manichæum. » Il trouva ainsi dans cette courte réponse à la prière du lépreux la réfutation d'une triple hérésie, qui niait avec Photin la personnalité du Verbe ; avec Arius, sa consubstantialité ; avec Manès, la réalité de la chair de l'Homme-Dieu.

La loi, qui ne permettait pas de toucher un homme atteint de la lèpre, ne pouvait ici regarder le Sauveur, qui, loin de craindre la contagion, avait la vertu de purifier de toute souillure ; il n'est pas même besoin de dire qu'il était maître de la loi dont il suivait l'esprit, tout en paraissant s'écarter de la lettre. Mais Jésus observe la partie de la loi qu'il maintient dans toute sa vigueur, en renvoyant le lépreux à l'inspection des prêtres : « Jésus le menaça et le renvoya aussitôt, et lui dit : Garde-toi d'en rien dire à personne. Mais va, montre-toi au prêtre, et offre, pour ta guérison, le don que Moïse a prescrit, afin que cela leur soit en témoignage. » Moïse avait prescrit d'offrir deux passereaux : l'un devait être immolé, et l'autre, trempé dans le sang du premier, était relâché en signe de délivrance. Jésus-Christ immolé teint le pécheur de son propre sang, et celui-ci, portant sur son corps la mortification de Jésus, recouvre le droit à la vie, son innocence et sa liberté.

Mais comment le Sauveur pouvait-il demander au lépreux le secret d'une guérison opérée à la vue de tout un peuple qui le suivait, tandis qu'il obligeait à se montrer au prêtre celui qu'il venait de guérir? Il n'était pas impossible, répond le P. de Ligny (1), que le miracle n'eût été aperçu que d'un très-petit nombre d'hommes : dans la foule, on n'était pas généralement à portée de connaître soit la nature de la maladie, soit le fait même de la guérison, demandée en si peu de mots et si promptement obtenue. Les prêtres eux-mêmes, appelés à constater la guérison par l'inspection de cet homme, pouvaient prononcer sur son état de santé, tout en ignorant la manière miraculeuse dont elle lui avait été rendue. Jésus imposa donc le secret de l'humilité ou de la discrétion, comme pour

(1) I, ch. XIX.

prévenir un éclat qui serait la cause d'une trop grande affluence autour de sa personne. « Mais cet homme étant parti, se mit à raconter et à publier partout ce qui s'était passé, de sorte que Jésus ne pouvait plus entrer publiquement dans la ville, mais il se tenait dehors, dans les lieux déserts, et, de tous côtés, des troupes nombreuses venaient à lui pour l'écouter et être guéries de leurs maladies. Cependant Jésus se retirait dans la solitude et priait. » Il se dérobait ainsi à l'empressement de la foule autant qu'il lui était permis, après avoir été trahi, en quelque sorte, par la reconnaissance du lépreux. Le centenier ou le centurion de Capharnaüm, instruit de la renommée de Jésus, sollicita un autre miracle, mais avec une foi qui dépassait celle de l'officier de la cour d'Hérode, et même la foi des enfants d'Israël, au jugement du Sauveur.

N° 58. — Le serviteur du centurion guéri à Capharnaüm (1). — Le centurion était païen, tandis que le lépreux était Juif; aussi est-ce à l'occasion de la foi de ce religieux guerrier, sorti du sein des nations, que la vocation des Gentils a été prédite et annoncée. Le nom de centurion était donné à l'officier de l'armée romaine chargé du commandement de cent hommes, rang inférieur à celui de tribun, qui lui-même obéissait au *legatus* ou chef général du corps d'armée, remplissant à la fois des fonctions civiles et militaires. D'après Dexter, ce centurion, Espagnol d'origine, s'appelait Corneille, et était le père d'Oppius, le centurion du Calvaire que les signes rendus visibles dans le ciel convertirent à Jésus-Christ, au moment de l'ébranlement universel. Le père et le fils prêchèrent la foi en Judée et en Espagne. L'officier dont parle l'Évangile se trouvait alors en garnison à Capharnaüm

(1) Saint Matthieu, VIII, 5. — Saint Luc, VII.

et commandait au détachement de la légion qui occupait et dominait la Judée sous les ordres de Ponce-Pilate (1).

« Jésus entra dans Capharnaüm. Or, un centurion » de cette ville « avait un serviteur malade près de mourir, et qu'il aimait beaucoup. Ayant entendu parler de Jésus, il lui envoya quelques anciens d'entre les Juifs pour le prier de venir sauver son serviteur. » Saint Luc ne fait mention que de la députation vers le centenier; mais saint Matthieu semble dire assez expressément que le centenier vint lui-même : « Accessit ad eum centurio.... » Il put venir, en effet, après la double ambassade, n'ayant pas osé se présenter d'abord en personne, parce qu'il était étranger à la nation juive. Du reste, il suffit de dire, pour concilier le récit des deux évangélistes sur le même fait, que saint Matthieu, usant, comme on le voit, d'une plus grande concision, a mis dans la bouche du centenier les paroles dictées à ses envoyés qui le représentaient. Il dit donc, par l'intermédiaire des premiers députés, appelés les anciens des Juifs : « Seigneur, mon serviteur gît paralytique dans ma maison et souffre violemment. Et ceux-ci, étant venus vers Jésus, le priaient avec grande instance et lui disaient : Il mérite que vous fassiez cela pour lui, car il aime notre nation, et il nous a même bâti une synagogue. » Ces motifs, qui appuyaient la prière du centenier, témoignaient déjà des excellentes dispositions de son âme; Jésus dit : « J'irai et je le guérirai. »

Jésus donc allait avec eux. Or, comme il n'était plus loin de la maison, le centurion envoya de ses amis lui dire : Seigneur, ne prenez point tant de peine, car je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. C'est pourquoi je ne me suis pas jugé digne de venir

(1) *L'Évangile, etc.*, par M. Ch. Rohault de Fleury, I, 157.

moi-même à vous ; mais dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri. Car moi, qui suis un homme soumis à la puissance d'un autre, et ayant sous moi des soldats, je dis à celui-ci : « va, et il va ; à un autre : viens, et il vient ; et à mon serviteur : fais cela, et il le fait. » Cette profession de foi militaire n'était pas équivoque en présence du maître souverain, que reconnaissait le soldat ; elle ravit le cœur de Jésus : « ayant entendu cette parole, et se tournant vers la foule qui le suivait, il dit, plein d'admiration : En vérité je vous le dis, je n'ai pas trouvé, même en Israël, une si grande foi ! Or, je vous dis que beaucoup viendront d'Orient et d'Occident, et auront place dans le royaume des cieux, » c'est-à-dire dans l'Église et dans le ciel, « et s'assoiront avec Abraham, Isaac et Jacob, » au festin ou souper tout étincelant de divines lumières ; « mais que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures » hors la salle du festin, après y avoir été appelés les premiers. Là règne une nuit profonde, image de l'enfer ; là seront le pleur et le grincement de dents. Alors Jésus dit au centurion, » se servant de la formule empruntée à l'officier : « Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru ; et son serviteur fut guéri à cette heure même. De retour à la maison, ceux que le centurion avait envoyés, trouvèrent guéri le serviteur qui avait été malade. »

N° 59. — Vrais disciples de l'Évangile. — La tempête apaisée et le calme rendu aux possédés de Gérasa (1). — « Or Jésus, voyant une grande foule autour de lui, ordonna de passer de l'autre côté de la mer, » reprend saint Matthieu, après avoir rapproché la guérison de la belle-mère de Pierre à Capharnaüm de celle du serviteur de notre centurion ; ce qui lui donna

(1) S. Matth. VIII. 18. — S. Marc. V. — S. Luc. VIII. 22.

l'occasion d'appliquer à toutes ces guérisons miraculeuses la prophétie d'Isaïe. (1) « Il a vraiment pris sur lui nos infirmités, et il s'est chargé de nos douleurs ». Et pendant que le Sauveur se rendait au rivage, pour s'embarquer avec ses disciples, « comme ils étaient en chemin, un scribe, s'approchant, lui dit : « Maître, je vous suivrai partout où vous irez ». Celui qui lit au fond des cœurs n'eut pas de peine à découvrir les vues terrestres et intéressées qui conduisaient ce docteur de la loi ; « Jésus lui dit : Les renards ont leurs tanières et les oiseaux du ciel des nids » ; malgré leur vie sauvage ou vagabonde, les animaux de la terre et de l'air ne manquent pas de retraite, où ils se réfugient ; « mais le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête ». Un pareil état de pauvreté et de dénuement suffit pour dégouter le scribe, et lui faire perdre l'envie de s'attacher à ce nouveau Maître. Et pour montrer que l'apostolat exigeait l'appel du Maître lui-même, et de la part du disciple, non seulement le renoncement aux richesses, mais encore le détachement complet de la famille, « Jésus dit à un autre qui était de ses disciples, et que Clément d'Alexandrie suppose d'après la tradition, avoir été l'apôtre Philippe : Suis-moi. Celui-ci répondit, comme en sollicitant un délai et en mettant une condition à cet appel définitif : « Seigneur, permettez-moi auparavant d'aller ensevelir mon père ». Il entendait par là sans doute, selon la remarque du P. de Ligny, assister son père dans son extrême vieillesse, et ne pas le quitter qu'il ne lui eût fermé les yeux. Mais le Sauveur, voulant faire comprendre de quelle importance il est de saisir le moment de la grâce, et le détachement universel du cœur d'un apôtre, lui dit : « Suis-moi, et laisse les morts ensevelir leurs morts : pour toi, va et annonce le royaume de Dieu. Un autre lu

(1) LIII. 4.

dit : Je vous suivrai, Seigneur, mais permettez-moi d'abord de me défaire de ce qui est dans ma maison, » ou peut-être de dire adieu à ceux de ma famille. Mais cette démarche, aux yeux du Sauveur, fut interprétée d'un manque de résolution, et lui donna lieu de prononcer cette maxime, qui condamne le caprice de la volonté, et demande la persévérance dans le service de Dieu : « Jésus lui dit : Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu ». Les cultivateurs, en labourant la terre, ont toujours l'œil fixé sur le sillon, pour tracer droit; Notre-Seigneur, en proposant cette comparaison, nous avertit de ne pas regarder en arrière, de peur de nous écarter de la volonté de Dieu et de la règle qu'il nous donne par la lumière et la grâce de sa vocation.

Le Sauveur profitait de tous ces incidents, pour instruire ses disciples et nous instruire nous-mêmes. De plus, en avançant sur le rivage, il préparait encore à ses apôtres une leçon de fermeté et de confiance dans les dangers, aussi nécessaire aux hommes apostoliques que celle d'abnégation et de renoncement qu'ils venaient de recevoir.

« Jésus étant monté dans une barque, ses disciples le suivirent ; et ce jour là, le soir étant venu, il leur dit : passons de l'autre côté du lac. Et ayant renvoyé le peuple, ils l'emmenèrent sur la barque où il était, et ils partirent, et d'autres barques l'accompagnaient. Pendant qu'ils naviguaient, il s'endormit » d'un sommeil véritable, mais qui, en fermant ses yeux et ses oreilles, ne lui enlevait pas la connaissance intérieure de ce qui l'entourait : fatigué des soins du jour, il permit au sommeil de suspendre l'usage de ses sens comme au reste des hommes ; mais il pouvait dire en toute vérité ce que nous lisons dans le Cantique des Cantiques : « Je dors, et mon cœur veille » aussi bien

que mon esprit. « Et voilà qu'un grand mouvement se fit dans la mer, et une tempête s'éleva sur le lac et le vent poussait les flots dans la barque, de sorte qu'elle était couverte par les vagues, et la barque s'emplissait et ils étaient en péril. Jésus cependant était à la poupe, et dormait sur un coussin, » comme bercé par la tempête. « Ses disciples s'approchèrent de lui, et l'éveillèrent, disant : Maître, n'avez-vous pas de souci que nous périssions. Seigneur, sauvez-nous, nous allons périr. Jésus leur dit : Pourquoi, craignez-vous, hommes de peu de foi ? Se levant alors, il menaça le vent et dit à la mer : silence, tais-toi ! Et le vent cessa, et il se fit un grand calme. Il leur dit encore, ainsi que le rapportent saint Marc et saint Luc : Pourquoi avez-vous peur ? N'avez-vous pas encore de foi ? Votre foi, où est-elle ? »

Ainsi, leur bon Maître put redire les mêmes paroles, et revenir sur la leçon qu'il désirait donner à ses disciples, une fois la tempête apaisée : car bien qu'il fût endormi, ne devaient-ils pas songer qu'il était avec eux, et que sa présence les garantissait du naufrage ? Mais ce cri spontané de frayeur, sorti de la bouche de ces matelots accoutumés aux périls de la mer, servait au moins à constater l'éminence du danger, commun à toutes les autres barques, qui traversaient le lac en compagnie du Sauveur, et qui furent sauvées par le même prodige. « Et tout le monde était dans l'admiration ; et ils furent saisis d'une grande crainte » qui fit disparaître la première, pour faire place à un sentiment de profond respect ; et ils se disaient l'un à l'autre : « Quel est, pensez-vous, cet homme-ci qui commande aux vents et à la mer, et les vents et la mer lui obéissent ? »

Quelques auteurs ont cru que les démons avaient excité l'horrible tempête racontée par les trois évangélistes ; et la suite des faits paraît appuyer cette con-

jecture, selon la remarque du P. de Ligny, en nous apprenant l'intérêt que pouvaient avoir les démons à traverser ce voyage de Jésus et de ses disciples.

« Ils continuèrent leur navigation, et quand Jésus fut arrivé de l'autre côté de la mer, dans le pays des Géraséniens, selon la traduction de la Vulgate, pays situé en face de la Galilée, et qu'il fut descendu à terre, il rencontra deux possédés, sortant des tombeaux, extrêmement furieux, au point que personne ne pouvait passer par ce chemin ». La guérison de ces deux possédés eut lieu aux environs de Gadara, qui est plus rapprochée du lac que la ville de Gérasa. Les Gadaréens et les Géraséniens, dit le docteur Sepp, avaient, en effet, dans cet endroit des pâturages qui leur étaient communs ; ce qui explique le texte de saint Matthieu, suivi par la Vulgate, quoique saint Marc et saint Luc ne parlent que du territoire des Gadaréens. Gadara, située sur les limites de la Pérée, à huit milles de Tibériade, et au sud-est de cette mer, faisait partie de la Décapole ; et sa populatian fort riche était presque entièrement composée de familles païennes.

Saint Matthieu fait mention de deux possédés, tandis que saint Marc et saint Luc en signalent un seul, apparemment le plus connu et le plus redoutable : « L'un d'eux, depuis longtemps possédé d'un démon impur, ne portait point de vêtement et ne restait point dans une maison : il avait sa demeure dans les tombeaux, et nul ne pouvait le lier, même avec des chaînes; car souvent serré de chaînes et les pieds dans les fers, il avait rompu ses chaînes et brisé ses fers, sans que personne pût le dompter, et il était poussé par le démon dans le désert. Et sans cesse, le jour et la nuit, il était dans les tombeaux et sur les montagnes, criant et se meurtrissant avec des pierres ». Maldonat fait remarquer que les tombeaux des Juifs étaient, ainsi que ceux des païens, creusés dans la pierre, ou construits

en forme de caveaux, isolés des villes, en sorte qu'ils pouvaient servir de refuge à ces malheureux démoniaques, que les esprits malins tenaient dans une si cruelle, si honteuse et si implacable servitude. Jésus venait les délivrer. Dès que le premier des deux « aperçut Jésus de loin, il accourut, se prosterna devant lui et l'adora ».

Mais cet hommage forcé, que la présence du Christ imposait au démon, le fit « crier d'une voix forte, et il dit : qu'ai-je à faire avec vous, Jésus, Fils du Très-Haut ? Et tous les deux crièrent : qu'avons-nous à démêler avec vous, Jésus, Fils de Dieu ? Êtes-vous venu ici, avant le temps, pour nous tourmenter ? Je vous supplie, disait encore le démoniaque, je vous adjure par Dieu, ne me tourmentez pas. Car Jésus commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme. »

Il n'y a pas de doute que l'expression : *ante tempus, avant le temps*, employée par le démon, ne doive s'entendre du dernier jour du monde, lorsque les esprits infernaux seront tous relégués dans le fond de l'abîme, une fois que le cours des générations humaines sera achevé. Mais la plainte que profère le démon autorise-t-elle à croire que les esprits malins ne commenceront leurs tourments qu'au jour du jugement dernier qui les renfermera dans l'abîme ? Le sentiment contraire a prévalu dans l'Église, dit le P. de Ligny ; et l'on enseigne que les démons portent partout avec eux leur enfer, en quelque endroit qu'ils aillent. Cependant il leur est resté un simulacre de liberté, et l'acharnement qu'ils mettent à travailler à la perte des hommes, sur la terre, se change pour eux en un plaisir secret de nuire. Or, ils perdront l'un et l'autre en ce terrible jour qu'ils appréhendent, comme devant sceller à jamais leur supplice, avec leur dernier ensevelissement dans les gouffres profonds. N'y eût-il que que le tourment infligé par le commandement du Maî-

tre, qui oblige le démon à quitter le corps des possédés, cette punition ne pouvait manquer d'être sensible à l'esprit d'orgueil autant qu'à l'esprit impur. Celui-ci n'était pas seul. « Jésus l'interrogea, » non pour apprendre lui-même l'état du malheureux possédé, mais pour faire connaître, par le témoignage du démon, et la violence de sa tyrannie, et la puissance du souverain Libérateur. « Il lui dit : quel est ton nom ? Le démon répondit : je m'appelle légion, car nous sommes en grand nombre ; parce que beaucoup de démons étaient entrés dans ce possédé. Et il le suppliait avec instance de ne point le chasser hors de ce pays, et de ne pas lui commander d'aller dans l'abîme.

Or, il y avait, non loin d'eux, le long de la montagne, un grand troupeau de pourceaux qui paissaient. Et les démons le priaient de leur permettre d'entrer dans ceux-là, disant : si vous nous chassez d'ici, envoyez-nous dans ce troupeau de pourceaux. » Cette prétention, digne de l'esprit impur, n'était pas trop élevée ; elle allait être satisfaite : Jésus accorda la demande, moins comme une faveur ambitionnée que comme une juste peine due à l'orgueil de ces esprits superbes. « Et Jésus le leur permit aussitôt ; et il leur dit : allez. Les esprits impurs, sortant donc du possédé, entrèrent dans les pourceaux, et tout le troupeau, d'environ deux mille, courut impétueusement se précipiter dans les eaux, et s'y noya. » Le lac ou la mer de Génésareth les engloutit. « Ce qu'ayant vu, les gardiens s'enfuirent ; et venant dans la ville, dans les villages et dans les champs, ils racontèrent toutes ces choses et ce qui regardait les possédés. Plusieurs étant sortis pour voir ce qui était arrivé, vinrent près de Jésus, et trouvèrent l'homme dont les démons étaient sortis ; et ils le virent à ses pieds, assis, vêtu et sain d'esprit, et ils furent remplis de crainte. »

Plus d'un enseignement résultait de cette guérison

miraculeuse, où toutes les circonstances nous peignent d'autres faits qui se passent dans l'intérieur des âmes. « Les possédés, dit Bossuet, figurent dans l'Évangile les âmes captives du démon par le péché. Le possédé de saint Marc, qui l'est par la légion de démons, signifie le pécheur captif de l'universalité de l'iniquité. Ses excès sont extrêmes : il est nuit et jour dans les tombeaux parmi les morts, comme sans espérance et sans ressource; il se déchire lui-même et se met en pièces. Sa fureur contre son âme est inouie; il n'en laisse aucune partie dans son entier : tous ses désirs sont corrompus, et les passions les plus contraires le tyrannisent et le déchirent tour à tour. Nulles chaînes ne le peuvent retenir; nulle loi, nul bon conseil ne l'arrête; sa force pour pécher et pour se perdre est sans bornes; et nul frénétique, nul furieux ne l'égale. Jésus-Christ, néanmoins le délivre : nulle guérison n'est donc impossible à sa puissance. La consolation du démon chassé d'une âme est d'en tyranniser quelqu'autre; et c'est ce qui est figuré dans la demande d'entrer dans les pourceaux. Ces animaux immondes signifient dans l'Écriture ceux qui se laissent entraîner à leurs appétits impurs, et ne cessent de se souiller dans cette boue. A la lettre, Jésus-Christ permet aux démons d'entrer dans les pourceaux, et de les précipiter dans la mer où ils périssent, pour montrer premièrement la réalité de la possession; et ensuite que, sans la puissance de Dieu qui tient le démon en bride, il n'y aurait ni abîme, ni précipice, où il ne jetât qui il voudrait, et même les hommes les plus saints. Mais Jésus-Christ nous apprend qu'il ne peut pas même attaquer les plus vils animaux, sans l'ordre de Dieu, ou sans sa permission. Attachons-nous donc étroitement à Dieu et à Jésus-Christ, et méprisons le démon et sa fureur (1). »

(1) *Lettre XIV^e à la sœur Cornuau.*

Des leçons si instructives pour nous ne devaient pas toucher les habitants de Gadara et de Gerasa, qui furent pourtant témoins de la transformation du possédé.

« Ceux qui l'avaient vu racontèrent ce qui était arrivé au possédé et aux pourceaux, et comment il avait été délivré de la légion de démons. Aussitôt toute la ville sortit au devant de Jésus, et l'ayant vu, tout le peuple du pays des Géraséniens le pria de s'éloigner de leurs frontières, parce qu'ils étaient saisis d'une grande frayeur, ajoute l'Évangéliste. »

Ce ne fut point le mépris, mais un sentiment de profonde terreur, qui poussa les Géraséniens à supplier Jésus-Christ de quitter leur territoire. Transgresseurs de la loi de Dieu, ils craignirent qu'un châtiment plus sévère ne vînt s'ajouter bientôt à la perte qu'ils avaient subie. Leurs sentiments, on le voit, ne s'élevaient pas au-dessus de leurs intérêts matériels; du reste, à quelque nation qu'aient pu appartenir les gardiens ou les propriétaires des pourceaux, la faute retombait sur les païens autant que sur les Juifs : il était interdit aux Juifs de se nourrir de viande de porc, animal immonde selon la loi, et d'une nourriture malsaine en ce pays; les païens, de leur côté, offraient ces animaux à leurs idoles. La perte de ce troupeau était donc une juste punition pour ceux qui l'élevaient, et il ne paraît pas nécessaire de recourir au droit suprême de Dieu sur les biens des hommes, afin de justifier la conduite du Maître de la nature.

Jésus punit les Géraséniens en déférant à la mauvaise disposition de leur cœur, et n'exauça que trop leur prière intéressée. « Jésus donc, montant dans la barque, s'en retourna. Lorsqu'il montait dans la barque, l'homme dont les démons étaient sortis le supplia de lui permettre de rester avec lui. Mais il le lui refusa et lui dit : Retourne en ta maison, et annonce-leur

tout ce que le Seigneur a fait pour toi, et comme il a eu pitié de toi. Il s'en alla donc, publiant dans toute la ville et dans la Décapole les grandes choses que Jésus lui avait faites, et tous étaient dans l'admiration. » Jésus-Christ veut bien guérir ce possédé, dit Bossuet, mais non pas lui donner rang parmi ceux qui étaient toujours en sa compagnie. Il y a des degrés de grâce où tout le monde n'arrive pas. On ne met pas communément parmi les ecclésiastiques les grands pécheurs scandaleux, et c'est assez qu'en particulier ils célèbrent la gloire de Dieu qui les a sauvés (1). Ils semblent comme frappés d'une sorte d'*irrégularité*, et doivent se contenter d'exercer un apostolat secondaire.

N° 60. — Éclatant miracle de la seconde résurrection opérée par le Sauveur sur le fils de la veuve de Naïm (2). — Jésus, de retour à Capharnaüm, après cette excursion dans le pays de Gadara, quitta de nouveau son domicile ordinaire pour se diriger vers Jérusalem, où quelque grande fête semble l'avoir appelé. Du moins saint Luc le fait-il entrer tout à coup dans la ville de Naïm, qui appartenait à la Galilée, et se trouvait située sur la route de Jérusalem ; puis il reçoit immédiatement l'ambassade des disciples de Jean, sans doute en Judée, où la réputation du Sauveur l'avait devancé : « Et exiit sermo in universam Judæam de eo. » Il faut ajouter que le saint Précurseur, retenu en prison dans la Pérée, au-delà du Jourdain, était plus voisin de la Judée que de la Galilée, et plus à même d'apprendre des nouvelles de Jésus et de lui envoyer ses disciples à l'occasion d'un voyage en Judée. De plus, le même évangéliste saint Luc nous représente le Sauveur à la table de Simon

(1) *Lettre XIV^e à la sœur Cornuau.* — (2) Saint Luc, VII, 11.

le Pharisien, accueillant la pécheresse qui n'est autre, selon la tradition, que Marie de Béthanie, comme Simon est apparemment le même que Simon-le-Lépreux, cité plus loin. Or, Béthanie, demeure de Marie et de Simon, est un village situé près de Jérusalem. Enfin, nous apprenons de saint Jean (1) que le Sauveur vint cette année à Jérusalem, pour *la fête* des Juifs, qui ne peut être que celle de Pâque ou celle des Tabernacles. Comme nous avons vu déjà bien des événements se succéder depuis le temps de la pâque, il est plus probable, selon la remarque du P. Patrizzi, qu'il s'agit ici de la seconde de ces fêtes.

Le grand événement raconté en si peu de mots par l'évangéliste saint Luc, et par lui seul, est le miracle d'une seconde résurrection bien plus éclatante que la première, dans les circonstances qui l'accompagnent. Ce n'est plus le secret de la chambre mortuaire et d'un petit nombre de témoins, qui va couvrir la résurrection du fils de la veuve de Naïm, comme Jésus avait essayé de couvrir celle de la fille de Jaïre. C'est aux portes mêmes de la cité et à l'endroit le plus fréquenté du peuple, que ce miracle sera entouré de témoins. Les Juifs avaient coutume d'enterrer les morts hors des villes, soit par crainte de contracter quelque impureté légale, soit par mesure d'une police sagement établie. Saint Luc commence par décrire les deux cortèges nombreux et tout différents qui viennent à se croiser à la porte de Naïm, par une rencontre qui semble fortuite, et qui était néanmoins l'œuvre de la sagesse divine pour augmenter la publicité du miracle : « Jésus alla ensuite dans une ville appelée Naïm. » Naïm ou Naïs, c'est-à-dire *la Belle*, était une petite ville de la tribu d'Issachar, à deux lieues et demie de Nazareth ; elle était située dans le voisinage d'Endor,

(1) Ch. V.

près des sources du Cison, qui coule au pied du mont Thabor et serpente dans les plaines jusqu'à Ptolémaïs ou Acon. Le Sauveur, en allant à Naïm, dut traverser cette rivière, qui semble aujourd'hui épuisée, et Naïm, que l'on voit encore placée entre le Thabor et le petit Hermon, n'est plus qu'un pauvre village composé de huit ou neuf cabanes. « Et ses disciples et une troupe nombreuse allaient avec lui. Or, comme il approchait de la porte de la ville, voilà qu'on emportait un mort, fils unique de sa mère, et elle était veuve, et beaucoup de gens de la ville l'accompagnaient. »

Rien ne manque à ce premier tableau des circonstances les mieux faites pour attendrir le cœur : cet appareil funèbre de la mort en présence de l'Auteur de la vie, une jeunesse moissonnée dans sa fleur, un fils unique et une mère veuve. Aussi « le Seigneur l'ayant vue, » cette mère désolée, « fut touché de compassion pour elle et lui dit : Ne pleurez point. » Le premier sentiment et la première parole du Sauveur ne respirent que la bonté; et, en disant cela, il fait quelques pas : « Il s'approcha et toucha le cercueil; ceux qui le portaient s'arrêtèrent et il dit, avec une autorité qui sentait la puissance du Maître : Jeune homme, je te le commande, lève-toi. Et le mort se leva sur son séant et commença à parler » en signe de la vie qu'il avait recouvrée à la seule voix de Jésus; et Jésus, le prenant par la main, l'aida lui-même à descendre du cercueil, le présenta et « le rendit à sa mère. » Les corps des défunts, ainsi qu'on le voit dans les campagnes toscanes et en certains autres lieux, étaient transportés, chez les Hébreux, à visage découvert, dans une sorte d'arche ou cercueil non fermé. Ainsi le Sauveur fit paraître toute la tendresse de sa bonté en prenant pitié de la mère, et toute la grandeur de son pouvoir en ressuscitant son fils. « Et tous furent saisis de crainte, » tandis que la pauvre mère

était ivre de bonheur, « et ils glorifiaient Dieu, disant : Un grand prophète s'est élevé parmi nous, et Dieu a visité son peuple. Et le bruit s'en répandit dans toute la Judée et dans tout le pays d'alentour. »

N° 61. — Saint Jean, prisonnier, envoie deux de ses disciples, vers le Messie (1). — « Les disciples de Jean », ayant entendu nommer ce grand prophète, qui venait d'opérer un si grand miracle, « racontèrent toutes ces choses à leur maître »; et laissèrent sans doute percer leur jalousie dans le rapport qu'ils en firent. « Lorsque Jean eut appris dans sa prison, les œuvres du Christ, il lui envoya deux de ses disciples, pour lui dire : Êtes-vous Celui qui doit venir, ou en attendons-nous un autre? » Le dessein de Jean ne pouvait pas être de s'instruire lui-même de la divinité du Messie, qu'il avait reconnu en Jésus-Christ, et qu'il avait désigné jusqu'à sept fois comme le Sauveur, ou le Fils de Dieu, en ses différents témoignages. Mais il voulait guérir ses disciples de la mauvaise disposition où il les voyait à l'égard de Jésus, en les convaincant par leurs propres yeux de la haute mission que remplissait le Sauveur. « Étant venus vers lui, ces hommes lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyés pour vous demander : Êtes-vous Celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre? A cette heure même, Jésus guérit un grand nombre de personnes de leurs maladies, de leurs plaies et d'esprits malins, et rendit la vue à beaucoup d'aveugles ».

Il venait de faire par ses miracles la meilleure réponse aux messagers du saint Précurseur ; il ajoute en s'adressant à eux : « Rapportez à Jean ce que vous avez entendu et vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent,

(1) S. Matth. XI.

les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. Et bienheureux celui qui ne sera pas scandalisé de moi. » C'était joindre une nouvelle preuve à la première, la prophétie à l'opération des miracles ; car Isaïe avait dit en propres termes : « En ces jours heureux, les yeux de l'aveugle seront ouverts, les oreilles des sourds entendront, le boiteux bondira comme le cerf, la langue des muets entonnera des cantiques de louanges. » Et le même Isaïe, en décrivant le caractère du Messie, avait usé de ces paroles que le Sauveur s'est appropriées : « L'esprit du Roi suprême, Jehovah, repose sur moi; l'Éternel m'a revêtu de son onction ; il m'a envoyé pour porter la bonne nouvelle aux pauvres..... » Ainsi la nature des miracles, l'objet de la prédication du Sauveur, s'adressant de préférence aux pauvres et aux petits, tout, jusqu'à l'occasion de ruine ou de scandale que l'on devait prendre de lui, déposait en faveur de Celui qui « avait été placé pour la ruine et la résurrection de plusieurs ».

« Et lorsque les envoyés de Jean furent partis et qu'ils s'en allaient, Jésus commença à parler de Jean au peuple : Qu'êtes-vous allés voir au désert ? un roseau agité par le vent? » un homme au caractère mobile et à l'esprit léger, qui plie au moindre souffle? Jean n'était plus dans le désert, où le peuple l'avait vu baptiser et prêcher. Mais il était toujours le même homme, inflexible dans la défense de la vérité et sans peur en face de la mort. Au fond de sa prison et dans ses chaînes, il ne pensait qu'à son ministère de Précurseur, et faisait encore connaître le Messie à ses disciples (1). « Mais encore qu'êtes-vous allés voir? Un homme vêtu avec mollesse? Or, ceux qui portent des vêtements précieux et vivent dans les délices sont dans les mai-

(1) *Les Évangélistes unis*, par Mgr André Mastaï-Ferretti. I. 205.

sons des rois ? » Et celui-ci qui a commencé par se vêtir d'un simple tissu de poil de chameau, n'habite maintenant qu'une prison. « Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un prophète? Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète. C'est de lui qu'il est écrit : Voici que j'envoie mon ange devant ta face, pour préparer ta voie devant toi ».

C'est ici le Sauveur lui-même qui fait à saint Jean-Baptiste l'application de la prophétie de Malachie. Il met sa mission au-dessus de celle des prophètes, puisque ceux-ci ont annoncé le Précurseur, et que le Précurseur, sanctifié dès le sein de sa mère, a préparé la voie au Messie et l'a baptisé dans les flots du Jourdain. « En vérité je vous le dis, il ne s'est pas levé entre les enfants des femmes de plus grand prophète que Jean-Baptiste. Mais le plus petit dans le royaume des Cieux est plus grand que lui. » D'après ce qui précède, en tenant compte surtout de l'expression de saint Luc qui restreint le sens au ministère prophétique, l'objet de cette comparaison ne doit s'étendre qu'aux prophètes, et tout au plus aux personnes de l'Ancien-Testament, que Jean-Baptiste dépasse par la dignité de son caractère, par les prérogatives de sa mission et les dons particuliers qu'il a reçus ; mais il ne s'agit point de la personne de la Très-Sainte Vierge, ni des apôtres et des saints de la loi nouvelle. Le sens littéral de ce passage a plutôt pour but, en élevant saint Jean-Baptiste au-dessus de tous les prophètes anciens, de faire ressortir la supériorité de la loi qui commence sur celle qui finit, en sorte que le premier de l'une, dans l'ordre du ministère, est le dernier de l'autre. Car un nouvel ordre de choses paraît dans le monde avec Jésus-Christ, et, placé entre les deux Testaments, Jean termine l'ancien et annonce le nouveau (1). Le

(1) DE LIGNY, I, ch. XIX.

royaume des cieux désignerait ici simplement le règne de l'Évangile, la loi de grâce et la surabondance des dons célestes en la personne de Jésus-Christ venu sur la terre, qui communique par le saint baptême au plus petit des chrétiens des privilèges supérieurs à tous ceux de l'ancienne loi.

Ce qui suit, entendu de ce nouveau royaume des cieux et de l'Église, confirme cette explication, où la sainteté personnelle de Jean-Baptiste est moins affirmée que la sainteté de son ministère, qui ne le cède qu'à celui de Jésus-Christ ou des apôtres. Car au premier caractère de l'excellence de ce royaume des cieux, qui fait de l'Évangile la *loi de grâce* et la source de toute *sainteté*, vient s'en joindre un second, qui appartient à l'Église chrétienne, le caractère de son *universalité*, embrassant tous les peuples et toutes les parties du monde, à la seule condition de ravir ce royaume par la *violence* et de l'emporter comme une conquête. La prédication de saint Jean-Baptiste, le nouvel Élie, donne le signal de l'avénement du royaume fondé par Jésus-Christ et son précurseur sur le pénitence. « Or, depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume des cieux souffre violence, et les violents le ravissent; » comme si le concours pressé de tous les peuples pour en forcer l'entrée, devait répondre à la prédication et à l'appel de Jean-Baptiste. « Car les prophètes et la loi ont prophétisé jusqu'à Jean, » c'est-à-dire n'ont été qu'une longue préparation à la venue du Messie; et Jean, le dernier des prophètes, dans l'ordre des temps, est encore le plus grand de tous : il clôt le ministère prophétique, mais c'est pour ouvrir la voie à l'Évangile; « et, si vous voulez le comprendre, il est lui-même Élie qui doit venir. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. Et tout le peuple qui l'écoutait, remarque l'évangéliste saint Luc, et les publicains, qui s'étaient fait

baptiser du baptême de Jean, reconnurent la justice de Dieu, » et glorifièrent la sagesse de ses desseins et les vues miséricordieuses de sa bonté.

« Mais les Pharisiens et les docteurs de la loi qui n'avaient point été baptisés par saint Jean, méprisèrent les desseins de Dieu sur eux, » et donnèrent lieu au reproche qui va leur être fait, de ne s'être laissés toucher ni par des airs gais, ni par des chants tristes : « Le Seigneur dit encore : A qui comparerai-je les hommes de cette génération ? A qui sont-ils semblables ? Ils ressemblent à ces enfants assis dans la place, se parlant l'un à l'autre : nous avons joué de la flûte, disent les premiers à leurs camarades ; nous avons chanté et vous n'avez point dansé ; nous nous sommes lamentés et vous n'avez point pleuré. » Il en est ainsi des vains efforts de ces différents prédicateurs que Dieu vous envoie, et que les Juifs incrédules ne veulent pas entendre : « Jean est venu ne mangeant point de pain, et ne buvant point de vin ; » Vous vous scandalisez de sa vie austère ; « et vous dites : il est possédé du démon. Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant ; et vous dites : c'est un homme de bonne chère, adonné au vin, ami des publicains et des pécheurs. Et la sagesse a été justifiée par tous ses enfants, » non-seulement par la docilité de ceux qui croient, mais encore par la futilité des prétextes ou la déraison des accusations de ceux qui ne veulent pas croire.

N° 62. — La pécheresse obtient son pardon dans la maison de Simon le pharisien (1). — Sur ces entrefaites, Jésus fut invité à dîner par un Pharisien, que l'évangéliste saint Luc appelle Simon : « Un des Pharisiens le pria de manger avec lui ; étant donc entré dans la maison du Pharisien, il se mit à table. »

(1) Saint Luc. VII. 36.

Le bruit de son arrivée se répandit aussitôt dans toute la ville, que Raban Maur croit être la ville de Magdalon, en Galilée ; d'autres interprètes anciens, et en particulier tous ceux qui suivent le sentiment d'Ammonius, et n'admettent qu'une seule onction, la placent à Béthanie, comme il est raconté par saint Jean, six jours avant la pâque, enfin parmi ceux qui admettent deux ou trois onctions différentes, il en est-qui reconnaissent ici Jérusalem, désignée par saint Luc sous le nom de *civitas, erat in civitate peccatrix.* Sans vouloir déterminer le lieu, ni préciser le nombre des onctions, faites en deux circonstances et en deux lieux différents, d'après Raban Maur, il suffit de rappeler ici la tradition des Pères les plus anciens et les plus unanimes, chez les Latins et chez les Grecs, en faveur de l'opinion qui confond Marie Madeleine avec la pécheresse : le sentiment contraire, émis par Origène, et suivi par saint Jean Chrysostome, pour échapper à quelques difficultés d'interprétation, ne saurait balancer l'autorité des autres Pères grecs et de tous les Pères latins.

« Et voilà qu'une femme, connue dans la cité pour être une pécheresse, ayant su que le Sauveur était à table chez ce Pharisien, y apporta un vase d'albâtre rempli de parfum, et se tenant en pleurs derrière Jésus, à ses pieds, elle se mit à les arroser de ses larmes : puis elle les essuyait avec ses cheveux, les baisait, et y répandait ce parfum. »

Saint Jean Chrysostome, saint Thomas et d'autres interprètes font remarquer que sainte Marie-Madeleine est la seule personne dont l'Évangile témoigne qu'elle soit venue à Jésus-Christ, pour obtenir de lui la guérison de son âme, et Jansénius de Gand ajoute que, dans tout l'Ancien-Testament, on ne voit pas d'exemple d'une grâce semblable demandée à aucun prophète. Bourdaloue fait la même réflexion, dans le sermon qu'il a composé pour la fête de sainte Madeleine :

« Les autres, dit-il, qui étaient Juifs d'esprit et de cœur, aussi bien que de religion, ne recouraient à Jésus que pour obtenir des grâces temporelles, pour être guéris de leurs maladies, pour être délivrés des démons qui les tourmentaient ; et si Jésus-Christ les convertissait, c'était presque contre leur intention. Mais Madeleine cherche Jésus-Christ pour Jésus-Christ même, et dans le sentiment d'une véritable contrition. » Elle n'use point de paroles pour demander cette grâce ; elle ne fait parler que ses larmes, sachant que le Sauveur connaîtrait à ce langage le désir de son cœur.

Marie, qu'on surnommait Madeleine, de la terre de Magdalon qu'elle possédait en propre, dit Raban-Maur, était cette pécheresse qui s'était servie des charmes de sa beauté pour perdre son innocence et blesser celle des autres ; par ses attraits, la fleur de son âge et l'abondance de ses biens, elle avait outragé l'honnêteté, au point que la multitude innombrable de ses péchés faisait dire qu'elle était possédée de sept démons. Au reste quels qu'aient pu être les désordres d'une pécheresse, qui selon le témoignage de saint Éphrem, aurait été jusqu'à faire le déshonneur de sa famille, plus on la suppose coupable d'avoir profané ses vingt premières années au contact du monde et des passions, plus on voit éclater dans sa conversion l'œuvre de la divine miséricorde. C'est ainsi que Madeleine, attirée vers Jésus, entra dans la salle du festin, sans autre invitation que celle de son cœur, touché de la grâce, et sans autre excuse que la sincérité de ses larmes. Bien plus sensible aux reproches de sa conscience, qu'aux regards de la foule et à la curiosité des convives, elle ne craignit point d'affronter le mépris d'un Pharisien, aussi rigide à condamner les autres qu'à s'absoudre soi-même. A peine eut-elle aperçu de loin le Fils de la Vierge, qu'elle se prosterna pour l'adorer ;

puis se relevant avec une humble confiance, où se mêlaient le respect et l'amour, elle s'approcha de la couche où le Sauveur était placé ; là, se tenant derrière lui, elle se mit aux pieds de Jésus, comme le remarque saint Grégoire de Nysse, parce que sans doute le lit de Notre-Seigneur était assez bas , et donnant un libre cours à sa douleur, elle versa des larmes en si grande abondance qu'elles suffirent pour arroser les pieds du Sauveur ; et dénouant ensuite sa longue chevelure, elle s'en servit comme d'un linge pour essuyer ces pieds sacrés. Ainsi les pleurs de ses yeux en réparèrent le profane usage ; et les baisers de sa bouche devinrent purs ; et le luxe de ses cheveux servit au triomphe de la pénitence : en un mot, les membres qui avaient servi à l'iniquité, comme le dit saint Paul, furent voués à la justice et à la sanctification de la vie.

La disposition des tables et des lits pour les repas, chez les Juifs et les anciens peuples, aide à comprendre l'attitude et l'action de Madeleine répandant son parfum mêlé de ses larmes sur les pieds du Sauveur : Jésus n'était point assis sur son siège, mais il était couché et accoudé sur un lit, ayant la tête tournée vers la table, et les pieds étendus du côté opposé ; de sorte que Madeleine pouvait aisément rendre à l'hôte céleste le service que l'on s'empressait de rendre aux hôtes et et aux voyageurs, dont les pieds nus étaient couverts de sueur ou de poussière. Quelquefois le parfum était répandu sur la tête des convives de distinction ; mais Madeleine ne se jugeant pas digne de toucher de ses mains la tête sacrée du Sauveur, se contenta de faire l'onction sur ses pieds, quoique Baronius ait semblé penser le contraire. Elle avait apporté un vase d'albâtre, rempli de parfums, qui étaient l'indice des dispositions de son âme, et de l'holocauste intérieur que le repentir enflammait en elle. Elle versa donc sur les pieds de Jésus une liqueur suave et de très-agréable

odeur, faite avec des olives encore vertes, en sorte que cette liqueur, loin de salir les habits ni le corps, avait au contraire la vertu de les rafraîchir, et de les embaumer (1).

A ce spectacle, le Pharisien qui avait invité le Seigneur à son festin, oubliant sa propre fragilité, ose blâmer la pécheresse de ce qu'elle vient chercher son salut auprès du Sauveur, et le Sauveur, en qualité de prophète, de ce qu'il reçoit cet hommage d'une pécheresse, sans se douter de la conduite de celle qui l'approche. Il se dit en lui-même : « Si cet homme là était un prophète, il saurait bien qu'elle est cette femme qui le touche, ce qu'elle est, et que c'est une pécheresse. » Simon ne murmure pas intérieurement, de ce qu'une femme étant venue répandre un parfum sur les pieds du Sauveur, selon la coutume du pays, où les femmes étaient chargées de cet office, dans les festins, Jésus souffre cette onction ; mais il murmure, de ce que touché par une pécheresse, il ne l'ait pas découvert en vertu du don de prophétie. C'était en effet une erreur commune à tous les Pharisiens de croire que, comme en touchant un lépreux on contractait une souillure légale, on contractait aussi une souillure spirituelle, en touchant un pécheur. Le Pharisien, en supposant Jésus-Christ dans cette erreur vulgaire, concluait que, s'il était un vrai prophète, éclairé de la lumière de Dieu, il aurait connu l'état criminel de cette femme, et l'aurait éloignée de sa personne, pour ne pas se souiller par ce contact.

Mais Jésus ne connaissait pas seulement les actes extérieurs et la conduite passée des hommes : il discernait le secret des âmes, et lisait aussi bien dans le cœur de Simon que dans celui de Madeleine. Il répond à la pensée de l'orgueilleux Pharisien, tout en parais-

(1) *Monuments inédits*. Vie de sainte Madeleine, par RABAN-MAUR. T. II. 155.

sant l'interroger, et scrutant ses propres intentions, il va tirer de la bouche de l'accusateur l'arrêt qui le condamne. « Alors Jésus, prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à vous dire. » Celui-ci, abaissant alors sa fierté de Pharisien sous un air modeste, comme il savait le faire, et dissimulant les sentiments de murmure qu'il cachait dans son cœur ; « Maître, répondit-il, parlez. » Un créancier, lui dit Jésus, avait deux débiteurs, qui lui devaient l'un cinq cents deniers, et l'autre cinquante. Mais comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur remit à tous deux leur dette. Quel est, je vous le demande, celui des deux qui l'aime le plus? » A ces paroles, Simon, semblable à un insensé qui forme un lacet pour s'y prendre lui-même, ne pensant pas que c'était à lui que s'appliquait cette comparaison, la plus claire et la plus courte qu'on pût faire : « J'estime, répondit-il, que c'est celui auquel il a remis davantage. » Jésus lui dit : « Vous avez sagement jugé. » Puis, se détournant de la table pour regarder la pécheresse convertie, dont le cœur était pour lui un festin bien plus délicieux, il laisse voir à Marie son visage plein de charmes, et laisse tomber sur elle des regards de douceur et de sérénité.

Cependant, avant de lui adresser la parole, il voulut la venger du mépris du Pharisien, et, sans lever les yeux de dessus la pécheresse, il dit à Simon avec un ton de reproche, qui dut lui faire comprendre combien il préférait les simples et touchantes marques de la piété d'une femme, à la splendeur de son festin somptueux : « Voyez-vous cette femme? Je suis entré dans votre maison », où vous-même m'aviez invité, « et vous ne m'avez offert, ni versé pour laver mes pieds, ni l'eau » de votre citerne, ni celle du fleuve; ce que cependant on a coutume de faire à l'égard des hôtes que l'on reçoit à sa table : « celle-ci a lavé mes pieds de ses propres larmes et les a essuyées de ses cheveux ; vous

ne m'avez point donné le baiser » des amis ; « pour elle, depuis qu'elle est entrée, elle n'a pas cessé de baiser mes pieds. Vous n'avez pas répandu d'huile sur ma tête », ce qui serait une marque de dévouement ; « et celle-ci a répandu ses parfums sur mes pieds », en mêlant à l'huile le baume le plus pur. « C'est pourquoi je vous le déclare, beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. On pardonne moins à celui qui a moins aimé ». La réflexion de Notre-Seigneur est plutôt le complément de la parabole si claire et si transparente en elle-même, qu'elle n'en est l'application ; elle achève la justification de la pécheresse : et comme la charité parfaite, inspirée par le Sauveur du monde au cœur de Madeleine, avait pu déjà lui remettre ses péchés, avant que Jésus prononçât cette parole, l'amour peut être envisagé tour-à-tour dans la pécheresse et comme la *cause* et comme l'*effet* de la rémission de ses fautes.

Le Sauveur vit bien les sentiments de joie que ses paroles avaient répandus dans le cœur de Marie, surtout lorsqu'elle entendit mettre au-dessus du festin de Simon, les témoignages de sa propre pénitence et la vivacité de son amour. Alors Jésus, voulant mettre fin aux larmes qu'elle ne cessait de répandre, en couvrant ses pieds sacrés de pleurs, de baisers et de parfums, lui dit avec une ineffable douceur : « Vos péchés vous sont remis. » Et ceux qui étaient à table avec Jésus se mirent à dire en eux-mêmes : « Quel est cet homme qui prétend même remettre les péchés ? » Ils n'osaient proférer ces paroles tant était grande l'autorité de Jésus sur leurs esprits. Ils se demandaient seulement : Quel est donc celui qui parle et qui agit non en simple prophète, mais qui se conduit comme étant lui-même le créancier de la parabole, c'est-à-dire comme étant Dieu lui-même, outragé par le péché, ayant seul le droit de le remettre quand il veut. Mais Jésus, laissant

à eux-mêmes ceux qui roulaient ces pensées en leurs cœurs, se tourna vers Marie et lui dit : « Votre foi vous a sauvée, allez en paix. »

« Et il arriva ensuite que Jésus parcourait les villes et les villages, prêchant et évangélisant le royaume de Dieu ; et les douze étaient avec lui, ainsi que quelques femmes qui avaient été délivrées d'esprits malins et de maladies ; Marie, nommée Madeleine, de qui sept démons étaient sortis, et Jeanne, femme de Chusa, procurateur ou intendant d'Hérode, et Susanne et beaucoup d'autres qui le servaient de leurs biens. » Le motif qui porta le Sauveur à permettre à ces femmes riches de le suivre pour le servir, était fondé, comme le dit saint Jérôme, sur l'usage des docteurs Juifs, que les apôtres eux-mêmes conservèrent. Il était ordinaire de voir des femmes, particulièrement des veuves, se charger du service de la table et subvenir, à leurs propres dépens, au vêtement et à la nourriture de ceux qui les instruisaient. Saint Paul aima mieux renoncer à cet usage en prêchant l'Évangile aux nations, parce qu'il craignait, dit saint Jérôme, de les scandaliser.

N° 63. — Jésus guérit le malade de la piscine, et invoque le miracle en preuve de sa divinité, devant les Juifs de Jérusalem (1). — « Après cela venait la fête des Juifs, et Jésus monta à Jérusalem. » Cette fête, que nous croyons avoir été celle des Tabernacles, avec le P. Patrizzi, n'est point désignée par l'évangéliste saint Jean. Il se contente de faire mention du voyage à Jérusalem, et de raconter la guérison du malade de la piscine, nouvelle figure du sacrement de pénitence ou de celui du baptême, et miracle éclatant du Sauveur allégué par lui en preuve particulière de sa divinité. « Or, il y avait à Jérusalem

(1) Saint Jean, V.

une piscine *probatique*, appelée en hébreu Bethsaïda » ou mieux Bethesda, « ayant cinq portiques, sous lesquels gisaient une grande multitude de malades, d'aveugles, de boiteux, d'autres dont les membres étaient desséchés, » ou, selon l'expression du grec, des phthisiques; et tous attendaient le mouvement des eaux, car l'ange du Seigneur descendait, à un certain temps, dans la piscine, et l'eau s'agitait, et celui qui, le premier, descendait dans la piscine après le mouvement de l'eau, était guéri, de quelque maladie qu'il fût affligé. » Le texte grec indique le lieu de cette piscine comme étant près de la *porte des brebis*, qui lui donnait son nom : C'était l'une des douze portes de Jérusalem, au temps de Notre-Seigneur, et elle donnait passage aux victimes des sacrifices, de même que l'eau de la piscine pouvait servir à leur purification : la source en jaillissait au sud-ouest et au pied de la montagne du temple, et cette eau recueillie aussitôt dans un réservoir était douée de la vertu miraculeuse, dont parle l'évangéliste. Le nom hébreu, qui est *Bethesda*, ou *Bethasda*, comme il est reproduit dans le grec, veut dire *maison de miséricorde* ou de secours, tandis que *Bethsaïda* voudrait dire *maison de pêche*.

Cette piscine était entourée de cinq portiques, pour offrir un abri et un lieu de repos aux malades, ou servir à la promenade des convalescents et des visiteurs. Dans le sac de Jérusalem, sous Titus, ils furent détruits comme tout le reste ; mais les ruines qui existaient au temps où saint Jean écrivait son évangile, et qui même existent encore, l'autorisaient à nous en donner la description, et à peindre le monument, comme s'il le voyait subsister à ses propres yeux. On reconnait ces ruines au milieu de celles d'un vaste bâtiment, situé à l'est de la tour Antonia. La piscine a cent cinquante pas de long de l'est à l'ouest, trente cinq à quarante du nord au sud. Les côtés sont revêtus de pierres de taille

fort bien cimentées, et tout entières, sauf quelques crevasses et lézardes. Du côté du sud, son mur est le même que le mur du temple. C'est la même nature de maçonnerie que dans les étangs de Salomon, au delà de Bethléem; et une couche de cailloutage, comme au puits de Salomon, près de Tyr, et le même enduit à l'extérieur. Sa profondeur est considérable. « Tajar Pacha, qui était gouverneur de la Palestine, il y a peu d'années, dit Mgr Mislin, ayant fait déblayer les ruines de l'église de sainte Anne, qui est en face, y fit jeter tous les décombres. »

Le mouvement de l'eau indiquait la présence de l'ange du Seigneur. Il n'est pas fait mention de ce fait considérable dans l'ancien Testament. Il est probable que le prodige ne se manifesta que peu d'années avant l'avénement de Notre-Seigneur, époque dont l'historien Josèphe a seul parlé, en dehors des évangélistes.

« Or, il y avait là un homme, qui comptait trente-huit ans de maladie. Jésus, l'ayant vu gisant, et n'ignorant pas qu'il était depuis fort longtemps couché, lui dit : Veux-tu être guéri? » Image de la grâce prévenante qui s'offre d'elle-même à nous, dans l'inspiration du ciel et dans la facilité de participer aux sacrements. Le Sauveur choisit parmi tant de malades, le plus abandonné et le plus infirme, afin que la guérison de ce mal invétéré mît dans un plus grand jour sa vertu divine. « Le malade lui répondit, » comme pour se défendre du reproche d'avoir été si longtemps infirme auprès d'une piscine si salutaire : « Seigneur, je n'ai pas un homme, qui me porte dans la piscine, après que l'eau a été remuée; et pendant que je m'y traîne, un autre y descend avant moi. Jésus lui dit : lève-toi, prends ton grabat et marche. Et aussitôt cet homme fut guéri, et prenant son grabat sur ses épaules, » au lieu d'y rester étendu et cloué, comme on l'y avait vu des années entières, « il marchait. » Une seule parole

avait opéré le miracle, sans le secours des eaux de la piscine. Il est à remarquer que le Sauveur emploie ici la même formule, qu'il avait adressée au paralytique de Capharnaüm, et que le lit emporté sur les épaules est donné pour signe d'une guérison parfaite. Mais le retentissement du miracle sera plus grand dans Jérusalem, et la circonstance du sabbat vient ajouter un élément nouveau à la discussion, sinon à la constatation du prodige.

« Or, c'était un jour de sabbat. Les Juifs dirent donc à celui qui avait été guéri : c'est aujourd'hui le sabbat, » laissant le prodige à l'admiration du peuple, et se montrant les rigides observateurs de la loi, « il ne t'est pas permis d'emporter ton grabat » sur tes épaules. Mais il leur répondit : « Celui qui m'a guéri, c'est celui-là même qui m'a dit : prends ton grabat et marche. » Non contents de cette réponse, qui mettait au-dessus du zèle de la loi, dans la partie purement positive, le respect et l'obéissance dus au Maître puissant qui avait fait le miracle, les Juifs demandèrent : « Et qui est donc cet homme-là qui t'a dit : Prends ton grabat, et marche. Mais le paralytique guéri ne savait qui c'était. Car Jésus s'était retiré de la foule du peuple qui était là ramassée, » sans doute pour se dérober aux applaudissements de la multitude, si ce n'est pour ne pas provoquer l'envie des Pharisiens. Ceux-ci ne pouvaient contester la vérité du miracle, en présence de la foule des spectateurs qui en avaient été les témoins, Il restait à faire connaître l'auteur de la merveille, et le thaumaturge ne pouvait pas rester longtemps caché. « Depuis, Jésus rencontra cet homme dans le temple et lui dit : te voilà guéri, ne péche plus à l'avenir, de peur qu'il ne t'arrive un mal plus fâcheux encore. » La maladie de langueur, qui avait retenu cet homme pendant trente-huit années couché sur son grabat, et qui est représentée comme la punition mê-

me corporelle de ses péchés, est un trait de plus de ressemblance avec l'état du pécheur *habitudinaire ;* et ce qu'ajoute le Sauveur paraît s'adresser directement au pécheur *récidif.*

« Cet homme, » sans la moindre intention de nuire à son bienfaiteur, et pensant même le faire honorer en le faisant connaître, « s'en alla trouver les Juifs, et leur annonça que c'était Jésus qui l'avait guéri. Mais ce fut un motif aux Juifs pour persécuter Jésus, » et ils ne virent là qu'un sujet de l'accuser ; « car ils lui reprochaient de faire ces choses le jour du sabbat. »

Alors Jésus leur dit : « Mon Père, depuis le commencement jusqu'à cette heure, ne cesse point d'agir, et moi sans cesse aussi j'agis comme mon Père ».

La force de cette raison que Jésus donne aux Juifs, en tête de son discours, pour se justifier de la violation du sabbat, est toute entière dans l'*unité* d'*opération*, qui suppose ici l'*unité de nature* entre le Père et le Fils : il s'agit de la filiation divine et non de la simple adoption ; les œuvres *ad extra*, comme parle l'école, sont communes aux trois personnes divines ; et la *création continuée* est l'œuvre du Fils aussi bien que du Père ; c'est donc l'opération et la nature divines que Jésus-Christ s'attribue lui-même, et son activité qui ne se repose pas, même le jour du sabbat, ne peut être que le témoignage de son égalité parfaite avec Dieu son Père ; tel est le sens de ces belles paroles, et la nécessité de les prendre à la lettre ressort du but même que se proposait le Sauveur, qui était de justifier son œuvre du sabbat. Du reste, les Juifs ne s'y trompèrent pas.

« Ces paroles, ajoute l'évangéliste, furent précisément ce qui poussa les Juifs à chercher encore avec plus d'ardeur à le faire mourir, voyant que non-seulement il ne gardait pas le sabbat, mais de plus disait que Dieu était son Père et se faisait ainsi égal à Dieu ».

Déjà nous voyons poindre, chez les Juifs de Jérusalem cette conspiration homicide contre le Sauveur, que nous verrons se consommer par le déicide du calvaire, et toujours sous le prétexte d'un blasphème, et à cause de l'allégation de sa propre divinité.

Mais peut-être la suite du discours va-t-elle atténuer la force de cette allégation ; et si Jésus n'avait été qu'un homme, le devoir le plus strict ne lui était-il pas imposé de dissuader ceux qui se trompaient sur ce point fondamental ? C'est alors, au contraire, qu'il insiste sur la même doctrine, et qu'il expose l'identité d'action du Père et du Fils, comme émanant d'une même puissance et d'un même amour, et cette participation aux attributs divins trouvant sa plus haute manifestation dans le pouvoir suprême de *ressusciter* et de *juger*, communiqué au Fils.

« Jésus leur dit alors : En vérité, en vérité, je vous le déclare, le Fils ne peut rien faire de lui-même, si ce n'est ce qu'il voit que le Père fait : car tout ce que le Père fait, le Fils aussi le fait comme lui, parce que le Père aime le Fils, et il lui communique tout ce qu'il fait, et il lui donnera à faire des œuvres encore plus grandes que celles-ci, de sorte que vous en serez vous-mêmes remplis d'admiration ». C'était dire, que le Fils n'agit que par la science et par la puissance qu'il reçoit en vertu de la génération éternelle ; ce qui bien loin de limiter l'une et l'autre, ajoute le P. de Ligny, prouve l'infinité de l'une et de l'autre, puisque c'est la même que le Père possède de toute éternité, et dont il communique à son Fils la plénitude, sans rien perdre de ce qu'il donne, et sans cesser jamais de posséder ce qu'il ne cesse jamais de communiquer.

Mais, parmi ces œuvres dont le Fils est l'auteur avec son Père, il en est de plus admirables et qui portent plus sensiblement le cachet de la divinité : ainsi, l'œuvre de la *résurrection* est une création nouvelle,

et le droit de juger, réservé au Fils, est la marque de l'autorité suprême qui découle du droit de créer : voilà ce que le Fils tient de son Père.

« Comme le Père ressuscite les morts et leur rend la vie, de même le Fils donne la vie à qui il lui plaît. Et le Père ne juge personne, mais il a donné tout pouvoir de juger au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé. »

« En vérité, en vérité, je vous déclare, dit Jésus pour la seconde fois : Celui qui entend ma parole et qui croit à Celui qui m'a envoyé a la vie éternelle ; » il possède la vie de la grâce qui est la condition et le gage de celle de la gloire ; « il n'encourt point le jugement » de condamnation qui tombe sur le pécheur ; « mais il a déjà passé de la mort à la vie, » par une *résurrection spirituelle*, plus merveilleuse que celle des corps, et il acquiert le droit d'échapper à la corruption du tombeau pour être vêtu un jour de l'incorruptibilité des corps glorieux.

« En vérité, en vérité, je vous le déclare, ajouta le Sauveur une troisième fois, l'heure vient, et elle est déjà venue, que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue, vivront, » non-seulement de cette vie que je saurai bientôt rendre à Lazare, un mort de quatre jours, mais encore de cette vie *spirituelle*, qui est la justification des pécheurs ; car le Fils de Dieu est l'auteur de cette double vie : « Comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au Fils d'avoir en lui-même la vie ; et il lui a donné encore le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'homme. » Bien que le pouvoir radical de juger appartienne à Dieu, enseigne saint Thomas (1), toutefois le Christ étant dans sa nature humaine le chef de toute

(1) III^e^ p. quest. LIX, art. 2.

l'Église, à qui Dieu a assujéti toutes choses, l'autorité judiciaire lui appartient aussi selon sa nature humaine. Plusieurs raisons peuvent être alléguées de cette conduite de Dieu sur l'humanité sainte de Jésus-Christ : premièrement, afin de dédommager le Sauveur de ses profonds abaissements, de son sacrifice volontaire et de son obéissance jusqu'à la mort de la croix, comme l'écrit saint Paul aux Philippiens : deuxièmement pour le faire voir en particulier dans tout l'appareil de son second avénement à ses propres juges et à ses bourreaux : « Ils verront celui qu'ils ont percé(1) ; troisièmement enfin pour établir sur les hommes un juge qu'ils ne puissent récuser, étant homme comme eux, éprouvé par leurs infirmités et leurs douleurs, et devenu leur juge après avoir été leur frère(2).

La résurrection des corps n'est que le préliminaire du jugement : « Ne vous étonnez pas de ceci, car l'heure viendra en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu ; et ceux qui auront fait le bien sortiront des tombeaux pour ressusciter à la vie, » et ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour être condamnés. « Pour moi, » je le répète, « je ne puis rien faire de moi-même, » et l'action que j'exerce est inséparable de celle de mon Père, comme le jugement que je porte : « Je juge selon ce que j'entends : et mon jugement est juste, parce que je ne cherche pas ma volonté, » c'est-à-dire celle de l'homme, « mais la volonté de Celui qui m'a envoyé, de Dieu lui-même, » la sagesse essentielle et la souveraine justice.

Après cette déclaration solennelle de sa propre divinité, et de la sanction dernière apposée à sa doctrine, dans le jugement universel et final, le Sauveur invoque en preuve de sa divinité comme de sa mission un qua-

(1) Saint Jean XIX. — (2) P. de Ligny, I. ch. XIII.

druple témoignage : 1° celui de saint Jean-Baptiste que les Juifs vénèrent, témoignage déjà suffisant selon la loi ; 2° celui de ses miracles ; 3° la voix venue du ciel ; 4° la parole des saintes Écritures.

« Si je rends témoignage de moi-même, mon témoignage ne suffit pas : » il n'est pas reconnu par la loi comme véritable. Mais il y en a un autre qui rend témoignage de moi ; et je sais que ce qu'il témoigne de moi est véritable. » Vous mêmes avez accepté la parole légitime de ce témoin. « Vous avez envoyé à Jean, et il a rendu témoignage à la vérité. Pour moi, ce n'est pas de l'homme que j'emprunte un témoignage, » qui n'est nullement nécessaire. « C'est pour vous, et afin que vous soyez sauvés, que je dis ceci. Cet homme était une lampe ardente et luisante ; » ardente du feu de la charité, luisante par l'éclat de sa prédication et par l'exemple de ses vertus ; « et vous avez voulu vous réjouir un moment à sa lumière. » Je pourrais donc me servir de ce témoignage, qui à lui seul ferait autorité devant vous et devant la loi. « Mais j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean ; car les œuvres que mon Père m'a donné le pouvoir de faire et que je fais, ces œuvres là même, » c'est-à-dire les *miracles*, que vous avez sous les yeux, « rendent témoignage de moi et disent assez que c'est le Père qui m'a envoyé. Le Père qui m'a envoyé, » et qui m'a communiqué ce don des miracles, a lui même pris la parole, et, faisant éclater le prodige aux yeux et aux oreilles du peuple, il m'a déclaré son Fils bien aimé, sur les bords du Jourdain ; « c'est lui-même qui rend témoignage de moi. Vous n'avez jamais entendu sa voix ni contemplé la beauté de son visage ; et sa parole ne demeure poin en vous, parce que vous ne croyez point à Celui qu'il a a envoyé. » Mais, si cette parole qui a retenti dans le ciel, s'est dissipée avec le bruit du tonnerre, un témoignage écrit et permanent vous reste : « lisez avec soin

les Écritures, puisque vous croyez y trouver la vie éternelle; ce sont elles qui rendent témoignage de moi. Non, vous ne voulez pas venir à moi, pour trouver la vie, » que je puis seul vous donner, et que nul intérêt humain ou personnel ne m'engage à vous offrir. « Ce n'est pas des hommes que j'attends ma glorification. Mais j'ai reconnu que vous n'avez pas l'amour de Dieu en vous. »

Le Sauveur, en établissant les preuves de sa divinité et de sa mission sur des témoignages irréfragables, s'est assez justifié lui-même, pour avoir maintenant le droit d'accuser les Juifs incrédules : il commence par leur reprocher le manque de sincérité dans leur conduite et de droiture dans leurs intentions, parce que l'amour de Dieu et de la vérité n'est pas dans leur cœur. Il blâme ensuite cet endurcissement du cœur, qui est le vice originel de ce peuple, et prédit l'aveuglement de la nation, livrée à la séduction des faux prophètes : « Moi, je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas; si un autre vient en son nom, vous le recevrez. » Enfin, remontant à la source première de toute incrédulité, il flétrit l'orgueil ou la vaine gloire, ennemis de toute soumission à Dieu, et avides seulement des louanges, des honneurs : « Comment pouvez-vous croire, vous qui recevez la gloire qui vient des hommes, et ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul ? Ne pensez pas après tout, que ce soit moi qui soit chargé de vous accuser devant le Père ; vous avez un accusateur, qui est Moïse, celui-là même en qui vous mettez votre espérance, » et dont vous invoquez la loi. « Car si vous croyiez à Moïse, vous croiriez sans doute à moi aussi, puisqu'il a écrit de moi, » en vous annonçant le grand prophète, et en vous ordonnant de l'écouter (1). « Mais si vous ne croyez point à

(1) *Deuter.* XVIII. 15.

ses écrits, comment croiriez-vous à mes paroles? »

Le premier enseignement public de Jésus-Christ, sur le mystère de sa divinité, malgré le miracle qu'il venait de faire et qu'il alléguait en preuve, à la suite de tant d'autres miracles, ne rencontra que des incrédules parmi les Juifs de Jérusalem, et ne fit, en quelque sorte, que des conspirateurs qui méditaient déjà la mort de l'Homme-Dieu. A son retour en Galilée, Jésus ne fut pas plus favorisé, et les Pharisiens de Capharnaüm, que nous avons déjà vus lui être hostiles, ne surent qu'inventer de nouveaux blasphèmes, à mesure qu'il faisait de nouveaux miracles.

N° 64. — Retour de Jésus en Galilée : visite de sa mère et de ses frères. Guérison d'un possédé attribuée au démon par les blasphémateurs du Saint-Esprit (1). — « Alors on lui présenta un possédé, aveugle et muet, » non par le résultat d'une cause naturelle, mais par l'influence du démon, qui tenait sa langue enchaînée et ses yeux fermés à la lumière. Aussi dès que le démon fut chassé, le possédé recouvra sur le champ la vue, l'ouïe et la parole : « et Jésus le guérit si bien, qu'il se mit à parler et à voir. Et toute la foule était dans la stupeur, » admirant cette guérison si prompte et si parfaite dans une telle complication de maux, et la multitude disait : « Est-ce donc là le Fils de David? » C'était reconnaître et proclamer le Messie, qui devait, selon les prophètes, descendre de ce prince. « Ils vinrent dans une maison, ce que l'évangéliste saint Marc dit de Jésus et de ses disciples, et la foule s'assembla de nouveau, de sorte qu'ils ne pouvaient pas même manger du pain. Ce qu'ayant appris, les siens, c'est-à-dire ceux de sa fa-

(1) Saint Matth. XII, 22. — Saint Marc, III, 20. — Saint Luc, VIII, 19.

mille, vinrent pour se saisir de lui ; car ils disaient : il est hors de soi, » selon le texte grec : *exestè ;* quelques-uns veulent adoucir la traduction de la Vulgate : *Quoniam in furorem versus est,* et ne voient ici qu'un état d'exaltation, ou l'entier épuisement de la fatigue. Mais lors même que cette expression voudrait dire dans la bouche des parents de Jésus, *qu'il avait perdu la tête* ou *l'esprit,* cette injure toute inconvenante et invraisemblable qu'elle nous paraît, n'est pas plus forte que celle de la robe de dérision dont le Sauveur se laissa revêtir chez Hérode, et si elle devait lui être plus sensible de la part de ses proches, il ne faut pas oublier ce que nous dit saint Jean (1), « que ses frères même ou ses proches ne croyaient pas en lui. »

L'affluence de la foule retint ceux-ci à la porte de la maison, tandis que les Pharisiens se trouvaient déconcertés par l'effet du prodige. La guérison du possédé ne s'était point faite un jour de sabbat ; l'homme qui en avait été l'objet n'appartenait pas à une race étrangère : c'était un enfant de Jacob, et un disciple de Moïse. Tout était de nature à confondre les ennemis de Jésus. Mais le démon, qui avait été chassé, tenait d'une autre manière l'âme des Pharisiens envieux : la jalousie et l'orgueil leur faisaient chercher un subterfuge.

« Les Pharisiens, entendant » les cris d'admiration de la foule, « et les Scribes qui étaient venus de Jérusalem, disaient : Il a en lui Béelzébub, et il ne chasse les démons que par Béelzébub, prince des démons. » Les Accaronites, dans le pays des Philistins, avaient une idole, connue sous le nom de *Baal-Sebub,* le Seigneur ou le *dieu des mouches,* parce qu'on recourait à cette divinité, pour être préservé des essaims de mouches, également redoutables aux hommes et aux ani-

(1) VII. 4.

maux. De plus, les dieux des païens étant regardés par les Juifs comme des démons, la grande divinité des Philistins pouvait passer pour le prince de l'enfer ou Satan lui-même. « Jésus pénétrant la pensée des Pharisiens, » avant même qu'ils l'eussent exprimée, les rassembla autour de lui, et leur parlant en paraboles, » c'est-à-dire, à l'aide de comparaisons, confondit, par une réponse trois fois victorieuse, la sourde accusation intentée contre lui : « Comment Satan peut-il chasser Satan, » dit-il en premier lieu ? N'est-ce pas un axiôme de la plus vulgaire politique que « tout royaume divisé contre lui-même sera ruiné, et toute ville ou maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan chasse Satan, le voilà divisé ; et comment son royaume subsistera-t-il ? Il est impossible qu'il subsiste, et sa puissance alors touche à sa fin. Cependant vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons. » Je vous propose un autre exemple, tiré de vos propres exorcistes. « Que si je chasse les démons par Béelzébub, par qui vos enfants les chassent-ils ? Voilà pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. » Ils vous condamneront d'attribuer en moi au démon ce qu'en eux vous reconnaissez venir de l'Esprit de Dieu. « Mais, si c'est par le doigt de Dieu, par l'esprit de Dieu que je chasse les démons, vous ne pouvez douter que le royaume de Dieu » et de son Christ, « ne soit parvenu jusqu'à vous. »

La victoire elle-même que je viens de remporter sur les puissances infernales, est si éclatante à vos yeux, qu'à elle seule elle témoigne de l'avénement du Messie. Les faits parlent d'eux-mêmes : « Comment peut-on entrer dans la maison d'un homme fort et puissant, enlever ses armes et ses trésors, si auparavant on ne l'enchaîne ? C'est seulement alors qu'on pourra piller sa maison. Car lorsque le fort armé garde l'entrée de sa maison, tout ce qu'il possède est en paix. Mais s'il

en survient un autre plus fort que lui, qui l'emporte sur lui, il prend toutes ses armes dans lesquelles il mettait sa confiance, et distribue ses dépouilles. » C'est par le triomphe de la croix que je consommerai ma victoire, et que je traînerai captives ces principautés et ces puissances, qui ont tyrannisé le monde pendant des siècles. On verra que le démon a perdu son empire sur la postérité d'Adam, et qu'il ne peut nuire désormais qu'à ceux, qui de leur plein gré, se remettent sous le joug de cet ancien dominateur. Mais il faut nécessairement choisir entre ces deux maîtres opposés, je ne reconnais, à mon égard, aucune neutralité permise à ceux que je viens délivrer, au prix de mon sang. « Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi, celui qui ne recueille pas avec moi, dissipe, au lieu d'amasser. »

Le Sauveur prend de là occasion de dévoiler toute la malice de ses ennemis ; il a détruit la fausseté de leur accusation, il va faire connaître la gravité de leurs blasphèmes.

« C'est pourquoi je vous dis en vérité que tous les péchés se pardonnent aux enfants des hommes, même les blasphèmes sortis de leur bouche blasphématrice ; mais le blasphème de l'Esprit » et l'on pourrait dire, l'esprit de blasphème, « ne sera pas pardonné. » Tel est le péché de pure malice et d'endurcissement réfléchi qui fait attribuer au démon les œuvres de l'Esprit saint. « Si quelqu'un parle contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais s'il parle contre le saint Esprit, il ne lui sera jamais pardonné, ni en cette vie, ni en l'autre, et il demeurera coupable d'un péché éternel. Jésus leur dit ces choses, parce qu'ils l'accusaient d'être possédé de l'esprit impur. »

La circonstance en laquelle se trouve placé le Sauveur, et l'accusation même de ses ennemis, peuvent nous faire comprendre le sens de l'oracle évangélique

et l'impossibilité *morale*, ou même *absolue* de revenir à Dieu, quand il s'agit de certains péchés qui ont un caractère plus diabolique, comme l'expliquent les Pères de l'Église, entre autres saint Thomas et saint Augustin. Selon saint Thomas (1), Jésus-Christ a déclaré le blasphème contre le Saint-Esprit, un péché comme *irrémissible de sa nature*, parce qu'il renferme un degré de malice et d'aveuglement volontaires, qui tendent directement à exclure les moyens de conversion offerts aux hommes par la grâce du Saint-Esprit. C'est ainsi que l'on déclare incurables de leur nature certaines maladies, qui rendent presque impossible l'application des remèdes propres à les guérir ; on peut ajouter que le refus obstiné du secours du médecin, dans les cas les plus périlleux, suffirait seul aussi pour enlever l'espoir de toute guérison. Le blasphémateur contre le Saint-Esprit, tournant les remèdes en poison et s'irritant contre le médecin des âmes, se ferme donc de la sorte la voie à la rémission des péchés ; et sans un vrai miracle dans l'ordre moral son retour à Dieu est rendu impossible. Quelques auteurs, avec saint Augustin, ont interprété ce péché contre le Saint-Esprit, de l'impénitence finale, à l'heure de la mort, qui rend *absolument impossible* la rémission du péché, en cette vie et dans l'autre. Ce second sens plus restreint, peut être admis comme un complément du premier ; car l'endurcissement du cœur conduit presque infailliblement à l'impénitence finale. Quant à cette parole de Notre-Seigneur, qui met une distinction entre certains péchés remis en cette vie, et remis ou non remis dans l'autre, elle établit l'existence du purgatoire et l'efficacité de la prière pour les morts.

La conclusion que tire le Sauveur de la première partie de son discours, achève de mettre en pleine

(1) II p. q. 14. art. 3.

lumière et l'excellence de ses œuvres ou de ses miracles, et la malice des accusations pharisaïques : « Ou dites que l'arbre est bon, puisque le fruit en est bon ; ou dites que l'arbre étant mauvais, le fruit aussi en est mauvais ; car c'est par le fruit que l'on connaît l'arbre. » Les œuvres produites par Jésus-Christ étant bonnes, comment était-il possible d'attribuer aux démons tant de bien fait aux hommes ? Mais aussi que fallait-il penser des jugements, des paroles et des œuvres des Pharisiens ? « Race de vipères, comment pourriez-vous dire de bonnes choses, méchants comme vous êtes ? car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. L'homme bon tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur ; et l'homme mauvais en tire de mauvaises du fond d'un mauvais trésor. Or je vous dis que toute parole oiseuse, proférée par les hommes, il faudra en rendre compte au jour du jugement. Car c'est par tes paroles que tu seras justifié, et par tes paroles que tu seras condamné. »

« Alors quelques-uns des Scribes et des Pharisiens lui dirent : Maître, nous voulons voir un signe de vous. » Cette demande publique d'un miracle est le dernier subterfuge du pharisaïsme aux abois. Témoins d'une foule de prodiges, les incrédules de ce temps, comme ceux du nôtre, en sollicitent de nouveaux qu'ils sont prêts d'avance à contester, exigent même que le signe paraisse dans le ciel, et ne veulent plus des miracles qui se font sur la terre. Mais Jésus-Christ, qui laisse échapper ses vertus ou ses miracles au simple contact de la frange de sa robe, et à la prière muette d'une femme, ne fait point usage de sa puissance pour contenter l'orgueil et satisfaire des désirs curieux. « Le peuple, s'amassant en foule, il commença donc à dire » pour toute réponse : « Cette génération est une génération mauvaise et adultère : elle demande un signe, et il ne lui sera point donné d'autre signe que celui du

prophète Jonas. Car de même que Jonas fut un signe pour les Ninivites, ainsi sera le Fils de l'Homme pour cette génération. Et comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre du grand poisson, ainsi le Fils de l'Homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits. Les hommes de Ninive se lèveront, au jugement, contre cette génération, et la condamneront, parce qu'ils firent pénitence à la prédication de Jonas ; et il y a ici plus que Jonas. La reine du Midi se lèvera, au jugement, contre les hommes de cette génération, et les condamnera, parce qu'elle vint des extrémités de la terre entendre la sagesse de Salomon ; et il y a ici plus que Salomon. »

Au lieu du signe demandé voilà donc un autre signe promis, et le plus grand des miracles de Notre-Seigneur, sa propre résurrection, qu'il pose comme le fondement de toute notre foi. Il avait dit d'une manière mystérieuse, sur le seuil du temple, dès son premier voyage à Jérusalem, à ceux qui lui demandaient aussi un miracle, en témoignage de sa mission : « Détruisez ce temple et je le rebâtirai en trois jours. » C'était la même prophétie au sujet de sa sépulture et de sa résurrection, en parlant du temple de son corps ; mais elle devient plus claire et plus précise, et les Juifs eux-mêmes, exécuteurs et témoins de ces paroles, ne s'y trompèrent pas ; et nous les verrons mettre des gardes au sépulcre, de peur que le séducteur n'accomplît sa promesse : je ressusciterai dans trois jours, ou après trois jours. Les différentes expressions *de trois jours et trois nuits*, *après trois jours* constituent ce qu'on appelle une synecdoche, une de ces figures de mots consacrées par l'usage, surtout chez les Juifs, comme on en voit d'autres exemples (1) ; il faut nécessairemer ramener toutes ces locutions à celle qui est égalem

(1) Esther. IV. 16. V. 1.

employée, et justifiée par l'événement : *le troisième jour*, ce qui ne suppose ni des jours entiers, ni même selon la lettre, le complément du nombre de trois nuits, qui ne servent que de cortège et d'accompagnement aux trois jours, dans le langage usuel. Le mot *ceti*, traduit ordinairement par baleine, indique plutôt un poisson monstrueux, et quelqu'un de ces animaux marins, dont le gosier ou la mâchoire pouvaient mieux se prêter à l'engloutissement d'un homme.

Jésus termine la seconde partie de son discours par l'enseignement sur le *péché de rechute*, comme il avait terminé la première, en qualifiant *le blasphème contre le Saint-Esprit*. La peinture qu'il fait de l'esclavage des âmes sous l'empire du démon, du dépit de l'usurpateur chassé ; de ses artifices et de ses violences ; du danger, de l'imprudence et du malheur auxquels sont exposées les victimes d'une nouvelle invasion, s'applique à la nation juive, réprouvée après un premier affranchissement, errante et vagabonde dans l'univers, et comme enchaînée par sept démons à la fois. Cette même peinture convient encore plus à l'âme chrétienne, assiégée par l'esprit du mal, surprise dans son oisiveté, et tombant dans un état pire que celui dont elle a été tirée, comme il arrive au pécheur récidif. « Lorsque l'esprit impur est sorti de l'homme, » ainsi qu'on vient de le voir par le possédé délivré, « il va par les lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point ; il dit alors : je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. Et, revenant, il la trouve libre, nettoyée de ses ordures et ornée » de la grâce ou même de la parure de quelques vertus. « Il s'en va donc, » méditant un nouveau siège, et une terrible attaque ; « il prend avec lui sept autres esprits plus méchants encore, et, étant entrés dans cette maison, ils y demeurent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. Ainsi en sera-t-il de cette génération per-

verse. » Pendant qu'il prononçait cette sentence contre les Juifs, « comme il disait ces choses, une femme élevant la voix du milieu de la foule, lui dit : heureuses les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles que avez sucées ! Et Jésus dit : heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent. »

Raban Maur attribue ces paroles de l'Évangile : « Bienheureux le ventre qui vous a porté, » à sainte Marcelle, intendante et économe de sainte Marthe, femme très-pieuse et d'une grande foi ; elle voulut confondre les calomnies des princes des prêtres et des Pharisiens, en témoignant à haute voix sa croyance au doux mystère de l'Incarnation. Le monument le plus ancien de cette tradition est la *Vie de sainte Marthe,* qui est suivie par l'archevêque de Mayence, et qui remonte elle-même au V^me^ ou VI^me^ siècle. Du reste, cette tradition est assez répandue, et nous la trouvons dans saint François de Sales, Corneille la Pierre, et dans plusieurs auteurs pieux et graves.

« Lorsque Jésus parlait encore au peuple, voilà que sa mère et ses frères, » c'est-à-dire ses parents selon la chair, « se tenaient dehors, cherchant à lui parler. » Quel que fût le projet des parents de Jésus, dont nous avons déjà parlé, sa divine Mère, que nous voyons en ce moment au milieu d'eux, n'avait point d'autre dessein que celui de revoir son Fils, après une assez longue absence et à son retour de Jérusalem. La présence de Marie ne sert qu'à donner plus de force à la sentence du Sauveur. « Et ils ne pouvaient l'aborder, à cause de la foule, continue l'évangéliste saint Luc, et ils l'envoyèrent appeler. Or, la foule était assise autour de lui ; et quelqu'un lui dit : votre mère et vos frères sont là dehors, ils vous cherchent et voudraient vous voir. Mais Jésus, s'adressant à celui qui lui parlait, répondit : Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? Et regardant ceux qui étaient assis autour de lui, et éten-

dant la main vers ses disciples : Voici, dit-il, ma mère et mes frères ; car quiconque fait la volonté de mon Père, qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère. Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui l'accomplissent. »

Tels sont les liens étroits de parenté spirituelle qu'il ne tient qu'à nous de contracter avec Dieu, en faisant sa volonté ; et cette union des cœurs par la soumission, formant différents degrés, selon les degrés même de la perfection des états, l'emporte sur la parenté naturelle de la maternité divine. Il n'est pas nécessaire de dire quel était le respect que Jésus avait pour sa sainte Mère, et la tendresse de son amour égale à son respect ; mais ce n'était ni le temps ni le lieu d'exprimer les sentiments qu'il avait pour ses proches. Il ne voulait pas tant de témoins d'une affection si légitime : seulement, sans rien méconnaître ou diminuer des droits de la nature, il met bien au-dessus d'eux les droits et les prérogatives de la grâce. Il profite de cette circonstance pour instruire tous les chrétiens et encore mieux les ministres de son Évangile, et transfère en un sens spirituel et moral ce qu'on lui disait de matériel et d'humain. Et ces paroles s'appliquaient dans un double sens à Marie, comme celles qui avaient précédé, en la déclarant doublement heureuse.

N° 65. — Les paraboles du royaume de Dieu, ou le sermon du lac de Génésareth (1). — « En ce jour là même, Jésus, sortant de la maison, commença de nouveau à enseigner sur le bord de la mer. Or, comme il s'assemblait une foule immense, accourue à lui des villes, il monta sur une barque et se tint sur la mer ; et toute la multitude était le long de la mer, sur le rivage. »

(1) S. Matth. XIII. — S. Marc. IV. — S. Luc. VIII. 4.

Après le sermon de la montagne vient le sermon du lac de Génésareth, ou le discours en paraboles, roulant tout entier sur les *effets de la prédication évangélique* et sur les dispositions des cœurs pour la bien recevoir : à l'aide de comparaisons ou d'images sensibles qui représentent les choses du monde surnaturel, le Sauveur peint et raconte, en quelque sorte, au peuple, acteur lui-même en ces paraboles, et la *vertu* de la parole divine, et les *obstacles* à ses fruits dans les âmes, et la *rapide extension* de ses succès, et le triomphe définitif de la vérité sur l'erreur.

« Jésus, continue l'Évangile, leur expliquait beaucoup de choses en paraboles, et dans ses instructions, il leur disait : Écoutez. Voilà qu'un homme sortit un jour de sa maison et s'en alla semer son grain. Et pendant qu'il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin, où elle fut foulée aux pieds, et les oiseaux du ciel étant venus, ils la mangèrent. Une autre partie tomba en des endroits pierreux, où le grain ne rencontra pas beaucoup de terre, et il leva aussitôt, parce que la terre n'avait pas de profondeur : mais quand le soleil eut paru, l'herbe fut brûlée et se dessécha, faute de racine et d'humidité. Une autre partie tomba au milieu des épines ; et les épines s'élevant et croissant avec la semence, l'étouffèrent et elle ne donna pas de fruit. Une autre enfin tomba dans la bonne terre, et elle donna son fruit ; et le grain ayant levé, montait en épis ; et grossissant jusqu'à la moisson, quelques grains rapportèrent trente, d'autres soixante, et d'autres cent pour un. Et après avoir dit ceci, Jésus s'écria : Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. » Ce dernier avertissement devait éveiller la curiosité des auditeurs, et leur faire chercher le sens mystérieux de la parabole.

« Lorsque Jésus se trouva seul, ses douze disciples qui l'accompagnaient s'approchèrent de lui et lui de-

mandèrent ce que signifiait cette parabole, et lui dirent même : Pourquoi leur parlez-vous ainsi en paraboles? Jésus leur répondit : A vous il a été donné de connaître les mystères du royaume des Cieux. Mais pour les autres, pour ceux qui sont dehors » qui ne sont pas initiés aux secrets de ma doctrine, « il ne leur a pas été donné, et tout se passe en paraboles. Car on donnera encore à celui qui a, et il sera dans l'abondance ; » le bon usage, qu'il saura faire des lumières et des grâces déjà communiquées, lui en méritera l'accroissement ; « mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a, » ou le peu qu'il possède ; c'est-à-dire que l'abus ou la négligence des dons célestes, en amènera par degrés la diminution ou la soustraction. « C'est pourquoi je leur parle en paraboles » ; et il arrive ainsi, par un secret jugement de Dieu en punition de leur faute, « que voyant ils ne voient pas, et entendant, ils n'entendent pas, et ne comprennent pas. Et ce que dit Isaïe s'accomplit en eux (1). « Le cœur de ce peuple s'est endurci ; ils ont fait la sourde oreille, et ils ont fermé les yeux, de peur de voir de leurs yeux, d'entendre de leurs oreilles, de comprendre en leur cœur, de se convertir, et d'être guéris par moi ». Mais vos yeux sont heureux de voir, et vos oreilles heureuses d'entendre, car je vous dis en vérité, que beaucoup de prophètes, de justes et de rois ont souhaité de voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu, et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu ».

La raison du langage en paraboles est donc tirée 1° de la divine *sagesse*, qui prend ce moyen pour mieux faire le discernement de ses auditeurs, au milieu de cette multitude, animée de sentiments différents, favorables ou contraires à la vérité : elle excite dans les cœurs bien disposés le désir de connaître les mystères du

(1) Isaïe. VI, 10.

royaume de Dieu, par le voile transparent des images, et même par l'obscurité des figures, qui ne servent qu'à plonger en de plus épaisses ténèbres les esprits orgueilleux, indifférents ou incrédules; 2° de la *justice* que Dieu exerce, à l'égard des pécheurs hypocrites ou jaloux, qu'il laisse dans leur endurcissement volontaire, comme l'avait prédit Isaïe, après qu'ils ont fermé leurs yeux à la lumière, et leurs oreilles à la parole divine; 3° de la bonté miséricordieuse et tendre du Seigneur, qui en sollicitant les âmes à lui demander l'éclaircissement des vérités cachées, se plaît à les instruire lui-même et à lever le voile de la parabole.

Afin de stimuler encore plus le zèle des apôtres à s'instruire, Jésus ajouta : « Vous ne concevez point cette parabole? Et comment concevrez-vous toutes les autres », étant vous-mêm es chargés de les enseigner? Celle-ci est néanmoins la plus facile et la plus transparente. Ayant donc fixé leur attention par ce doux reproche qu'il leur adressait, il donna lui-même à ses disciples l'explication, que nous devons nous empresser de recueillir : « Écoutez, dit-il, vous », mes amis, « la parabole du Semeur. Voici ce qu'elle signifie : la semence est la parole de Dieu; le Semeur est celui qui sème la parole ». N'était-ce pas dire en ce moment que celui qui parlait était à la fois le Semeur et la Semence, le Verbe de Dieu en personne, sorti du sein de son Père et venu dans le monde par son Incarnation, ensemencer le bon grain, qui doit se multiplier dans les fidèles : les âmes seront donc la terre destinée à recevoir la semence de la parole, et les différentes dispositions des âmes seront figurées par la nature et la variété du sol. « Ceux qui sont le long du chemin, où la parole est semée, ce sont ceux qui l'écoutent » sans même la recevoir, ou sans lui ouvrir, ni leur esprit ni leur cœur : gens distraits par les passants, âmes inattentives et volages. » Satan vient et ôte de leurs cœurs

la parole qui y avait été semée, de peur que croyant, ils ne soient sauvés. Ceux qui ont reçu la semence sur un endroit pierreux, ce sont ceux qui, ayant ouï la parole, l'accueillent avec joie tout d'abord ; mais n'ayant point en eux-mêmes de racine, ils ne tiennent et ne sont fidèles que pour un temps ; dès que surviennent les traverses et les persécutions, à cause de la parole, ils en prennent aussitôt un sujet de scandale et de chute, et ils succombent à l'heure de l'épreuve, et se retirent ». Il en est ainsi des volontés faibles et des âmes lâches ou inconstantes. Voilà les seconds. « Il y en a d'autres que désigne la semence tombée au milieu des épines : ce sont ceux qui ont entendu la parole », en qui même elle a pris racine et accroissement ; « mais les inquiétudes du siècle, la tromperie des richesses, les plaisirs du monde, toutes les sollicitudes de la vie et toutes les convoitises s'emparant de leur âme, y étouffent la parole, et font qu'elle y demeure sans fruit ». Voilà les troisièmes, que les passions désordonnées du cœur finissent par dominer, et rendent stériles pour le bien. « Enfin il y en a d'autres que désigne la semence tombée dans la bonne terre : ce sont ceux qui ayant écouté la parole avec un cœur bon et sincère, la reçoivent, la retiennent, portent du fruit par la patience au milieu des épreuves, et rendent trente, soixante, cent pour un ». Toutes les conditions de fécondité pour faire fructifier la divine parole se réunissent dans ces derniers : l'attention docile à la parole du Maître, la bonne volonté et la force surnaturelle de l'âme pour accomplir le précepte, et le renoncement au monde et à soi-même pour méditer et embrasser la loi de Dieu avec amour.

Et Jésus, voulant faire entendre à ses apôtres le dessein qu'il avait en leur manifestant ses mystères, ajoutait : « Il n'y a personne qui, après avoir allumé une lampe, la couvre d'un vase, ou la mette sous un lit;

mais on la pose sur le chandelier, afin que ceux qui entrent soient éclairés de sa lumière. Je ne vous dis rien de caché », en ma doctrine, « qui ne doive être découvert, et rien de secret qui ne doive être connu et venir au grand jour. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende ». Ce dernier avertissement, répété après une explication si minutieuse et si claire, semble adressé spécialement aux apôtres et aux ministres de la parole divine, qui sont plus tenus que les autres de faire produire des fruits abondants à la semence que Jésus-Christ dépose dans leurs cœurs. Et pour réveiller de nouveau leur attention il leur dit encore : « Prenez garde à ce que vous entendez. On vous fera la même mesure que vous aurez faite aux autres, et on vous donnera encore davantage. Car à celui qui a, on lui donnera ; mais à quiconque n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il pense avoir ». Parole que Jésus semble répéter à ses apôtres, afin de les presser de plus en plus de répandre abondamment les lumières qui leur étaient communiquées.

Nous lisons dans l'évangéliste saint Marc une autre parabole, qui se rapporte à la précédente et la complète, en nous montrant la parole ou la doctrine de l'Évangile, qui fructifie d'elle-même incessamment, et le jour et la nuit, dans le champ mystique de l'Église. « Jésus disait encore : il en est du royaume de Dieu comme d'un homme qui jette la semence en terre. Soit qu'il dorme, soit qu'il se lève, durant la nuit et durant le jour, la semence germe et croît, sans qu'il s'en aperçoive. Car d'elle-même la terre produit du fruit, d'abord de l'herbe, ensuite l'épi, puis le froment plein dans l'épi. Et quand le fruit est mûr, on y met aussitôt la faucille, parce que la moisson est venue. » Ainsi la semence évangélique, répandue en premier lieu par le divin Maître en personne, puis avec plus d'abondance par les apôtres et les hommes apostoliques,

et sans aucune interruption par cette foule de ministres de la parole, qui ont succédé aux premiers, ne s'arrêtera pas jusqu'à la consommation des siècles. Cette semence ne cesse de germer, de croître et de mûrir, en dehors de toutes les prévisions humaines, jusqu'au jour de la moisson, où le nombre des élus sera plein (1).

En attendant ce grand jour de la rétribution, la troisième ou la seconde parabole, celle de l'ivraie mêlée au froment, nous retrace le mélange du bien et du mal dans le monde, de la vérité et de l'erreur, et l'œuvre de l'homme ennemi dans le vaste champ de l'Église de Dieu. La divine Providence n'ignore pas ce désordre momentané, et permet au démon de s'introduire jusque dans son Église, comme autrefois sous la forme de serpent, dans le paradis terrestre ; Dieu tolère le mal et les méchants pour l'exercice des bons, et comme nous l'explique le Sauveur, il se réserve, au dernier jour, de faire la séparation des uns et des autres pour le châtiment ou la récompense.

« Jésus, » parlant au peuple, « proposa une autre parabole en ces termes : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ. Mais pendant que ses serviteurs dormaient, son ennemi vint, sema l'ivraie parmi le bon grain et s'en alla. Or, quand l'herbe eut grandi, et que l'épi fut formé, alors parut aussi l'ivraie. Les serviteurs du père de famille se présentèrent donc et lui dirent : Seigneur, n'aviez-vous pas semé du bon grain dans votre champ ? D'où vient donc qu'il s'y trouve de l'ivraie ? Il leur répondit : c'est mon ennemi qui l'a semée. Les serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher ? Non, leur répondit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie vous ne déraciniez aussi le

(1) *Évangélistes unis*, I, 258.

bon grain. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson, et au temps de la moisson je dirai aux moissonneurs : arrachez d'abord l'ivraie et la liez en bottes pour la brûler ; mais ramassez le froment dans mon grenier. »

Malgré le désir qu'avaient les apôtres d'entendre de la bouche de leur maître l'explication de cette parabole, ils n'osèrent en ce moment l'interrompre et se contentèrent d'écouter la suite du discours.

« Jésus leur proposa une autre parabole en leur disant : A quoi comparons-nous le royaume de Dieu, et par quelle parabole le représenterons-nous ? Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prend et sème dans son champ. Ce grain, lorsqu'on le sème est assurément la plus petite de toutes les semences qui sont sur la terre ; mais lorsqu'il a été semé et vient à croître, il s'élève plus haut que toutes les autres plantes. Il devient un arbre et pousse de si grandes branches, que les oiseaux du ciel viennent s'y reposer. » Le sénevé, ou le grain de moutarde, dans la Palestine, bien qu'il soit de même espèce que le nôtre, est une plante plus vigoureuse et d'une plus riche végétation. Quand on voulait exprimer, en Palestine, l'idée d'une extrême petitesse, on nommait souvent le grain de sénevé. La figure était donc bien choisie pour donner un tableau de la rapide propagation de l'Évangile dans le monde, ainsi que la parabole du levain, qui se rapporte au même objet : « A quoi comparerai-je le royaume de Dieu ? Il est semblable au levain qu'une femme prend et mêle dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit entièrement fermentée. » Ces paraboles étaient en même temps des prophéties et annonçaienl l'accomplissement du plus grand des miracles : La diffusion de l'Évangile dans les trois grandes parties du monde connu, et la transformation intérieure et morale qui devait s'opérer

dans l'univers ; on peut, à ce point de vue du changement qui élève les âmes au-dessus d'elles-mêmes, considérer le pain eucharistique préparé par l'Église, comme un ferment sacré ; car cette nourriture divine renouvelle tout notre être en Jésus-Christ, communique à notre vie et à nos sentiments comme à nos œuvres une saveur chrétienne, et dépose jusque dans nos membres un germe de gloire et d'immortalité.

« Jésus dit toutes ces choses au peuple en paraboles et sous des formes diverses, selon qu'ils étaient capables de l'entendre ; et il ne leur parlait point sans paraboles, afin que cette parole du prophète fût accomplie (1) : « J'ouvrirai ma bouche en paraboles ; je révélerai des choses cachées depuis l'origine du monde. »

L'évangéliste indique, en citant la prophétie de David accomplie par le Sauveur, une raison nouvelle du langage en paraboles : c'est le caractère propre du Messie d'employer ce genre d'éloquence, et le soin qu'il prend de confier à ses disciples l'interprétation des choses cachées, a pour but de faire respecter les vérités saintes et de ne pas les exposer au mépris de la foule. Du reste, l'éloquence de Notre-Seigneur, toujours si digne de la majesté divine, emprunte ici aux images simples et communes, qui font tout l'ornement de sa parole, une douceur exquise et un charme inimitable : ces paraboles, comme on l'a dit (2), sont pleines de convenance, de distinction et de noblesse, malgré la vulgarité des objets qui servent de comparaison ; le ton en est aussi varié (3) que le sujet, et l'animation du drame relève encore le rôle des acteurs qui sont mis en scène.

(1) Ps. 77. — (2) *La Vie de N.-S. J.-C.*, par M. l'abbé Pauvert, t. II. 223. — (3) *Introduction à l'histoire de Jésus-Christ*, par Mgr Dupanloup, p. 82.

Mais tout ce qu'il y avait de plus instructif dans ces paraboles et de plus mystérieux dans ces enseignements, « Jésus l'expliquait, à part, à ses disciples. Alors, renvoyant la multitude, il vint dans la maison, et ses disciples s'approchèrent de lui, en lui disant : Expliquez-nous la parabole de l'ivraie du champ. Et lui se mit à leur répondre : Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme ; le champ, c'est le monde ; mais le bon grain, ce sont les fils du royaume ; et l'ivraie, les enfants pervers ; l'ennemi qui l'a semée, c'est le démon ; la moisson, c'est la consommation du siècle ; les moissonneurs ce sont les anges. Comme donc l'ivraie est arrachée et brûlée dans le feu, il en arrivera de même à la fin du monde. Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui ramasseront et enlèveront tous les scandales de son royaume, et ceux qui commettent l'iniquité ; et ils les jetteront dans la fournaise de feu : là seront les pleurs et le grincement des dents. Alors les justes resplendiront comme le soleil, dans le royaume de leur Père : Que celui qui a des oreilles pour entendre entende. »

Les trois courtes paraboles, qui terminent le chapitre de saint Matthieu, ne se lisent que dans cet évangéliste, et achèvent de nous faire connaître le vrai but de la prédication et la dernière sanction de la loi évangélique.

La parabole du *trésor caché* et celle de la perle précieuse servent à exalter le prix du ciel, et à montrer la nécessité des sacrifices qu'il faut s'imposer, jusqu'aux privations de la vie religieuse, pour découvrir ce trésor et acheter cette perle : « Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ : l'homme qui l'a trouvé le cache ; et dans la joie qu'il en a, il va vendre tout ce qu'il possède et achète ce champ. Le royaume des cieux est encore semblable à un homme de négoce, qui cherche de bonnes perles :

ayant trouvé une perle de grand prix, il s'en alla, vendit tout ce qu'il avait et l'acheta. » Ainsi le renoncement aux richesses de la terre, qui ne sont rien, comparées au trésor du ciel et à des perles fines, et l'observation des conseils évangéliques de la chasteté, de la pauvreté et de l'obéissance, ne sont pas trop pour assurer la récompense éternelle ou pour en accroître le mérite.

« Le royaume des cieux est encore semblable à un filet jeté dans la mer, qui ramasse des poissons de toute sorte ; et quand il est rempli, on le retire, on s'asseoit sur le rivage, on choisit les bons que l'on met dans des vases, et l'on jette les mauvais dehors. Ainsi en sera-t-il à la fin des siècles ; les anges viendront et sépareront les méchants du milieu des justes et les jetteront dans la fournaise du feu. Là seront les pleurs et le grincement des dents. » Cette comparaison, analogue à celle de l'ivraie et du bon grain, ne diffère que par la nature des objets ou des images, et aboutit à la même conclusion. « Avez-vous compris toutes ces choses, dit le Maître à ses disciples ? Oui, répliquèrent-ils. Eh bien, » conclut le Sauveur par un nouveau trait symbolique, engageant ses apôtres à faire un saint usage de ce qu'ils venaient d'apprendre. C'est pour cela que tout docteur ou scribe, qui est savant dans le royaume des cieux, est semblable au Père de famille et tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes » par la connaissance qu'il possède des deux Testaments et l'heureuse application qu'il sait faire des divines Écritures.

D'autres paraboles, que nous verrons tirées du même trésor, se rapportent plus directement à l'enseignement moral, c'est-à-dire : 1° au grand devoir de *la charité envers le prochain,* comme nous le proposent les paraboles du bon Samaritain et du mauvais riche, et la leçon faite au créancier rigoureux sur le pardon

des injures ; 2° à la *bonté* et à la *miséricorde de Dieu* envers tous les hommes et surtout envers les pécheurs, comme on le voit dans la parabole des ouvriers de la vigne, dans celles de la brebis égarée et de la drachme perdue, et principalement dans le touchant tableau des égarements et du retour du prodigue, qui se jette entre les bras de son père ; 3° enfin à ce grand mystère de la *justice de Dieu*, à l'égard de ceux qui négligent ou repoussent le salut, ainsi que nous le représentent les vierges folles et les vignerons homicides. Ici nous rencontrons le Sauveur enseignant dans la barque, sur le lac de Génésareth, et formant lui-même ses apôtres à la pêche spirituelle : ce n'est qu'un premier coup de filet qu'il jette pour prendre les hommes,

N° 66. — Prédication de Jésus à Nazareth (1). — « Jésus, ayant achevé ces paraboles, partit de ce lieu et vint à Nazareth, dans son pays, où il avait été nourri, et ses disciples le suivirent. Et il entra suivant sa coutume, le jour du sabbat, dans la synagogue ; et commençant à enseigner, il se leva pour lire. » L'usage des Juifs était de lire, en se tenant debout, la loi et les prophètes ; et quand le lecteur, désigné par le chef de la synagogue avait fini, un autre était chargé de donner l'explication des saints livres. Jésus-Christ remplit alors les deux fonctions de lecteur et d'interprète, soit qu'on l'en eût prié, soit qu'il usât de la faculté accordée aux maîtres et aux savants, d'enseigner ainsi dans la synagogue. Les habitants de Nazareth, ayant entendu parler, comme on va le voir, des miracles que Jésus avait faits à Capharnaüm, devaient être prêts à l'écouter. « On lui donna le livre du prophète Isaïe, » ou le *volume* composé d'un parchemin long et continu,

Saint Matthieu, XIII, 53. — Saint Marc, VI. — Saint Luc, IV. 16.

qui se roulait sur un cylindre, du commencement jusqu'à la fin, comme nos cartes de géographie. Cette remise lui fut faite par l'officier de la synagogue, appelé *Chazan*, dont la fonction était de présenter à lire les divines Écritures. « Et l'ayant déroulé, il trouva l'endroit où il était écrit : « L'Esprit du Seigneur est sur moi ; c'est pourquoi il m'a consacré par son onction, et m'a envoyé pour évangéliser les pauvres, et guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs la délivrance, aux aveugles le recouvrement de la vue, affranchir ceux qu'écrasent leurs fers, publier l'année salutaire du Seigneur, » ou le jubilé qui est la remise de toutes les dettes, « et le jour de la rétribution » ou du jugement.

Le choix de ce passage, que les circonstances semblaient rendre fortuit, était bien prévu du Maître, qui avait à l'expliquer. « Ayant replié le livre, il le rendit au ministre, et s'assit ; et tous dans la synagogue avaient les yeux attachés sur lui. Et il commença à leur dire : Aujourd'hui même, cette écriture que vous venez d'entendre s'est accomplie. » Le divin Messie fait donc à sa propre personne, au moment où il parle, l'application de la prophétie, qui regardait le Christ ou l'Oint du Seigneur. Du reste la preuve de sa mission était comme renfermée dans la douceur et l'autorité de sa parole : « Et tous lui rendaient témoignage, et admiraient les paroles de grâce qui sortaient de sa bouche, et sa doctrine ; disant : d'où lui viennent toutes ces choses ? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée, et ces merveilles qui se font par ses mains ? N'est-ce pas là le charpentier, le fils du charpentier, le fils de Joseph ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères Jacques, Joseph, Simon et Juda ? Et ses sœurs ne sont-elles pas parmi nous ? D'où lui viennent donc toutes ces choses ? Et ils se scandalisaient de lui. »

Il semble que l'évangéliste n'a rien voulu négliger

dans les circonstances qui accompagnèrent la prédication de Jésus à Nazareth, pour montrer, d'un côté, le caractère divin de son éloquence ; de l'autre, le prodigieux endurcissement et la haine de ces Juifs, qui ne justifiaient que trop le proverbe : Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ? en appliquant ce mot de Nathanaël à leur propre conduite. Ainsi malgré cette admiration qu'ils ressentirent pour la doctrine de Jésus, et le bruit de ses miracles qui était parvenu jusqu'à eux, ils s'obstinèrent à ne pas croire en lui, et ils nourrirent même contre lui les projets d'une vengeance homicide.

Les Nazaréens nomment ici quatre frères ou parents de Jésus, et les deux premiers, Jacques le Mineur et Joseph, sont désignés à leur tour par saint Matthieu, comme étant fils de Marie, femme de Cléophas ou d'Alphée, supposé que ces deux noms appartiennent à un même homme, ou si ce sont deux hommes différents, fille de l'une et femme de l'autre. Or, cette Marie est appelée par saint Jean, sœur de la mère de Jésus ; ce qui ne laisse pas ignorer en quel sens ses fils ont pu être appelés les *frères* du Seigneur, selon le génie de la langue hébraïque et le degré bien établi de leur parenté, qui est tout au plus celui de cousin germain. Ceux qui ne veulent pas que saint Joachim et sainte Anne aient eu d'autres enfants que la sainte Vierge, disent même que Marie de Cléophas était sa tante ou sa cousine germaine. Saint Jérôme, en établissant non seulement la perpétuelle virginité de Marie, contre l'hérésie de l'infâme Helvidius, mais encore l'inviolable virginité de Joseph avant et pendant son union avec la très-sainte Vierge, ne permet pas de supposer que Jésus ait eu d'un côté ou de l'autre, ni avant ni après, de véritables frères (1).

(1) *Les frères de N.-S. J.-C. Études religieuses*, etc. Janvier 1878.

Mais on voit assez, par le récit de l'Évangile, que les parents de Jésus étaient d'une condition obscure, que malgré le sang royal dont était sorti le Sauveur, lui-même était demeuré oublié, enseveli comme son père dans le fond d'une boutique, ouvrier subsistant du travail de ses mains; et tel avait été le secret gardé par Joseph, par Marie et par leur Fils aux yeux des habitants de Nazareth, que la prédication de Jésus dans la synagogue devient, pour ses compatriotes, un sujet d'étonnement, et même de scandale. Ce scandale *reçu* et *non donné*, car il venait tout entier des mauvaises dispositions de ses concitoyens, les fit passer presque aussitôt de l'admiration à l'envie, de l'envie au mépris; et considérant ses miracles comme des prestiges, ils en vinrent à l'incrédulité et jusqu'au dernier emportement.

Jésus lisait dans leurs cœurs les pensées qui les agitaient; il prit donc la parole, et faisant allusion à leurs désirs curieux qui allaient se changer en complots meurtriers, il leur dit : « Sans doute vous m'appliquerez ce proverbe : *Médecin, guéris-toi donc toi-même;* et vous me direz : les grandes œuvres faites à Capharnaüm, et dont nous avons ouï parler, fais-les toi-même en ta patrie ; et il ajouta : En vérité, je vous le dis, aucun prophète n'est agréé dans sa patrie; il n'est sans honneur que dans sa patrie et dans sa maison et dans sa famille. Je vous le dis en vérité, il y avait aux jours d'Élie beaucoup de veuves en Israël, lorsque le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois, et qu'il y eut une grande famine sur toute la terre ; néanmoins Élie ne fut envoyé à aucune d'elles, si ce n'est à une femme veuve de Sarepta, de Sidon. Et il y avait en Israël beaucoup de lépreux, au temps du prophète Élisée, et aucun d'eux ne fut guéri, sinon Naaman, le Syrien. A cette parole, » loin de rentrer en eux-mêmes et de se convertir, « ils furent tous remplis de

colère dans la synagogue. Ils se levèrent, le jetèrent hors de la ville et le menèrent au sommet d'un mont, sur lequel leur ville était bâtie, pour l'en précipiter. »

La montagne que l'on désigne comme étant celle d'où les habitants de Nazareth voulurent précipiter Jésus, est bordée de rochers affreux, et assez éloignée de la ville. « Mais lui, passant au milieu d'eux, s'en alla. » De quelque manière que se fit le miracle, Jésus n'eut pas même besoin de hâter ses pas, comme s'il eut voulu fuir ; il lui suffit de retenir leurs yeux, ou d'enchaîner leurs mains par sa puissance souveraine. Du reste ce fut le seul prodige dont il les rendit témoins ; car lui-même sentait, en quelque sorte, sa vertu surnaturelle devenue impuissante au milieu de ce peuple, et sans cœur et sans foi. « Et il ne put faire là aucun miracle, ajoute l'Évangile, si ce n'est qu'il guérit quelques malades en leur imposant les mains. » La pitié de Jésus s'était encore laissée toucher au spectacle de ces infirmités corporelles. Mais celui qui avait admiré la foi du centenier, fut réduit à un autre genre d'étonnement en présence de cette ville incrédule : « Et il s'étonnait, à cause de leur incrédulité. Et il parcourait les villages d'alentour, et il enseignait (1). »

N° 67. — Mission des douze apôtres (2). — Le moment était venu, non seulement d'enseigner par lui-même dans les synagogues, et de prêcher dans les villages, comme le faisait le Sauveur, mais encore de confier la prédication de l'Évangile à ses apôtres ; car Jésus avait dit, que la moisson était grande, et le nombre des ouvriers petit : « Priez donc le Maître de la

(1) *Les Évangélistes unis*. I. 267. — *Vie de Jésus-Christ* par le P. DE LIGNY, I. ch. 22. — (2) S. Matth. X. — S. Marc, VI. 7. — S. Luc, IX.

moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. » Il les avait déjà choisis, instruits et façonnés par sa parole et par son exemple ; il va maintenant leur conférer les plus amples *pouvoirs* et même le don des miracles ; les munir de sages *conseils* pour l'exercice de leur ministère, et les fortifier par ses *exhortations* et ses *promesses* à la veille des persécutions qui les attendent.

« Ayant donc assemblé ses douze apôtres, Jésus leur donna un pouvoir absolu sur tous les démons, et la puissance de guérir toute langueur et toute infirmité. Il les envoya deux à deux », afin qu'ils pussent s'entr'aider, et pour qu'il y eût partout deux témoins de la même vérité, ajoute le P. de Ligny (1). Ces pouvoirs étendus, et comme illimités, sur les esprits et sur les corps, étaient adaptés au commencement de la prédication de l'Évangile, et devaient frapper les Juifs, accoutumés à demander des miracles ; car les apôtres étaient chargés seulement, en cette première mission, d'annoncer la foi à leurs concitoyens : « Et il donna ces ordres » ou ce précepte temporaire : « N'allez pas dans les terres des Gentils, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains ; mais allez plutôt aux brebis de la maison d'Israël, qui sont perdues ; et, en allant, publiez que le royaume des cieux est proche. » Et pour appuyer la vérité de vos paroles, « guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons. » Telles sont les prérogatives de l'apostolat ; et les prodiges eux-mêmes, lorsque Dieu les a jugés nécessaires à la conversion des peuples, n'ont point manqué à l'Église, depuis la prédication de saint Pierre, jusqu'à celle de saint François-Xavier.

Les *conseils* et les principales recommandations, que Jésus adresse à ses apôtres, roulent tout d'abord sur la *gratuité* de leur ministère : « Vous avez reçu

(1) I. Ch. XXIII.

gratuitement, donnez gratuitement. Il leur dit aussi et leur commanda de ne rien prendre en chemin que le simple bâton du voyageur » et « non une verge » ou une arme pour leur propre défense. « N'ayez point d'or, ni d'argent, ni de monnaie dans vos ceintures ; n'emportez point pour le voyage ni sac » de provisions, « ni double vêtement, ni chaussures, autres que les sandales que vous avez aux pieds, et pas même un bâton, » s'il ne vous est nécessaire pour soutenir la marche. « Car l'ouvrier mérite sa nourriture. » Voilà donc les personnes et les instruments que Jésus destine à la conquête du monde. Et pourtant rien ne fera défaut à ces ouvriers de la parole : ils auront droit à une généreuse hospitalité qui sera le gage et le prix de leur zèle, et qui leur imposera en même temps des devoirs à remplir : la circonspection, l'honnêteté, la douceur, la fidélité et la constance : « En quelque ville ou en quelque village que vous entriez, informez-vous quel homme de bien s'y trouve ; et demeurez dans la maison que vous avez choisie, jusqu'à ce que vous partiez de ce lieu. Quand vous entrerez dans la maison, saluez-la, et dites : Paix à cette maison ! et si cette maison le mérite, votre paix viendra sur elle ; et si elle ne le mérite pas, votre paix reviendra à vous. Que si l'on ne vous reçoit pas, ou que l'on n'écoute pas vos paroles, sortez de la maison ou de la ville, et secouez la poussière de vos pieds, afin que ce soit un témoignage contre eux. » Cette conduite, que nous voyons tenir à la lettre, par les apôtres Paul et Barnabé (1), signifie que l'on se proclame innocent de la perte de ceux que l'on était venu pour sauver ; et cet acte exprime aussi la résolution de ne rien recevoir de ceux qui n'ont pas reçu l'Évangile, comme si l'on rejetait par là même l'hospitalité, la nourriture, les présents, tout

(1) Actes XIII, 51.

jusqu'à la poussière qui s'attache aux pieds. « En vérité je vous le dis, ajoute le Sauveur, au jour du jugement, le pays de Sodome et de Gomorrhe sera traité moins rigoureusement que cette ville » maudite.

Mais il faut, pour les temps de persécution, des instructions plus fortes et des assurances qui soient aussi encourageantes pour les apôtres que consolantes pour l'Église. Elles renferment une double prophétie des combats et des victoires de l'Église sur la terre.

« Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes, » afin de ne point opposer la force à la violence des persécuteurs, ni la ruse à leur malice. La prudence du serpent, remarque le P. de Ligny, exerce beaucoup les commentateurs. On sait que cet animal a le regard vif et perçant. Il est assez naturel de penser que Jésus-Christ recommande à ses disciples d'être clairvoyants comme le serpent pour découvrir les pièges de leurs ennemis et pour les éviter en fuyant ou en se cachant ; car il ne leur laisse pas d'autres moyens de s'en défendre, si ce n'est, comme l'expliquent certains Pères, le soin de cacher sa tête, comme fait le serpent, abandonnant le reste du corps, ainsi que l'ont fait les martyrs, livrant leur vie terrestre pour sauver la vie de l'âme, et de Jésus-Christ, qui est leur tête. « Mais gardez-vous des hommes, » de ceux qu'il vient d'appeler des loups ; car ils vous livreront aux tribunaux et vous flagelleront dans leurs synagogues ; et vous serez conduits, à cause de moi, devant les gouverneurs et les rois, pour me servir de témoins ou de martyrs auprès d'eux et des Gentils. Or, quand on vous livrera, ne songez point ni à ce que vous pourrez dire, ni à la manière de le dire : car ce que vous aurez à dire vous sera suggéré à l'heure même ; parce que ce n'est pas vous qui parlez, mais l'esprit de votre Père qui parle en vous. »

Promesse divine admirablement accomplie en face des tribunaux et sous le regard des tyrans, comme nous le voyons dans les *Actes des martyrs*, où les réponses chrétiennes sont dictées par l'Esprit-Saint à de simples enfants dont la langue est devenue diserte, à des femmes sans lettres et sans culture qui ont fait rougir la science des philosophes, à de mâles défenseurs de la foi, aussi éloquents dans leurs paroles que courageux dans leurs souffrances. La grandeur de leur héroïsme dépassera celle de leurs tortures, et la charité de ceux qui meurent la haine de ceux qui les immolent : « Le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils ; et les enfants se lèveront contre leurs pères et leurs mères et les feront mourir ; et vous serez en haine à tous, à cause de mon nom. Mais celui qui demeurera constant jusqu'à la fin, sera sauvé. Et quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre. En vérité, je vous le dis : vous n'aurez pas achevé le tour des villes d'Israël, que le Fils de l'homme viendra » châtier Jérusalem dans un premier avénement de justice contre les Juifs, qui ne sera que la figure du second, lorsque vous aurez parcouru dans votre fuite toutes les villes chrétiennes.

La certitude de vaincre est aussi fortement proclamée que celle de souffrir : « Le disciple n'est pas au-dessus du Maître, ni l'esclave au-dessus de son Seigneur : il suffit au disciple qu'il soit comme son Maître et à l'esclave comme son Seigneur. S'ils ont appelé Beelzébub le père de famille, combien plus ceux de sa maison. Ne les craignez donc pas ; » et ne songez qu'à l'œil de Dieu qui voit tout, à son bras qui peut tout, à sa Providence et à sa bonté qui ne négligent rien : l'innocence de votre vie paraîtra en ce jour autant que la sainteté de ma doctrine et la vérité de mes paroles : « car il n'y a rien de caché qui ne doive être decouvert, ni de secret qui ne doive être connu. Ce que je vous dis

dans les ténèbres, dites-le dans la lumière, » et ce que vous entendez murmurer à l'oreille, prêchez-le sur les toits, » ou la plate-forme des maisons. » Les hommes chercheront à étouffer votre voix, mais ils ne pourront rien sur mes apôtres ni par l'appareil des tourments, ni par le dernier coup de la mort, et toute la rage de la persécution ne réussira qu'à multiplier le témoignage de mes martyrs. « Et ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent pas tuer l'âme ; » ils n'atteignent que cette vie passagère, et la rigueur même de leurs supplices ne sert qu'à en accélérer la fin, en dérobant le corps lui-même à leurs fureurs impuissantes. « Mais craignez plutôt Celui qui peut précipiter l'âme et le corps dans la Géhenne, ou dans l'enfer. Ne donne-t-on pas deux passereaux pour un as, » pour une pièce de la plus petite monnaie ? « Et cependant il n'en tombe aucun sur la terre sans » l'ordre ou la Providence attentive de « votre Père » céleste. «Même les cheveux de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc pas, vous valez plus que beaucoup de passereaux », et votre Père veille sur vous avec une sollicitude plus tendre : moi même, je vous servirai de témoin devant mon Père, qui est aussi le vôtre, pour vous récompenser de cette généreuse confession de ma foi. « Ainsi, quiconque se déclarera pour moi devant les hommes, je me déclarerai de même pour lui devant mon Père qui est dans le ciel ; mais quiconque me désavouera devant les hommes, je le désavouerai devant mon Père qui est dans le ciel. »

« Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre. Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive, » c'est-à-dire la lutte et la division entre deux ennemis irréconciliables, l'esprit et la chair ; persécution plus à craindre que celle des tyrans, parce qu'elle est plus insidieuse : les déchirements en sont

plus sensibles et les commotions plus profondes : « Je suis venu séparer l'homme d'avec son propre père, et le fils d'avec sa mère, et la belle-fille d'avec sa belle-mère; et l'homme » qui voudra s'attacher à moi « aura pour ennemis ses domestiques » ou ceux de sa maison. « Qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et qui aime son fils et sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. Qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi. Qui veut conserver sa vie la perdra, et qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera. »

Il ne reste plus qu'à relever le mérite de la récompense des apôtres : les coopérateurs de leur zèle y auront part en donnant l'hospitalité au prophète, en accueillant bien le juste, et le calice d'eau froide offert au plus petit ne sera pas perdu pour le ciel : « Celui qui vous reçoit me reçoit, et celui qui me reçoit reçoit Celui qui m'a envoyé. Celui qui reçoit le prophète en qualité de prophète recevra la récompense du prophète, et celui qui reçoit le juste en qualité de juste recevra la récompense du juste lui-même. Et celui qui aura donné à boire à l'un de ces plus petits seulement un verre d'eau froide, comme à l'un de mes disciples, je vous le dis en vérité, il ne perdra pas sa récompense. » Ainsi, du plus petit que l'on envisage en Dieu, tout remonte à Dieu et à Dieu le Père, et le serment d'un Dieu est le garant de cette promesse d'un Dieu.

« Lorsque Jésus eut achevé de donner ces commandements à ses disciples, il partit de là pour enseigner et prêcher dans leurs villes. Et eux étant partis, » chacun selon l'ordre du Maître, pour remplir leur première mission, « allaient de village en village, annonçant l'Évangile et guérissant partout » les malades. « Et s'en allant, ils prêchaient qu'on fît pénitence; » c'était la parole de leur Maître, aussi bien que celle de

Jean-Baptiste, au début de toute prédication ; et les apôtres n'avaient point d'autre mot à dire que celui de cette pénitence, nécessaire et universelle, qui devait changer la face du monde. « Ils chassaient beaucoup de démons, » comme Jésus-Christ le leur avait promis et ne cessait pas de le faire ; « et, faisant des onctions d'huile sur beaucoup de malades, ils les guérissaient. » Le saint concile de Trente (1) enseigne que l'on trouve ici, dans le passage de saint Marc, une première indication du sacrement de l'Extrême-Onction, mentionné plus tard et promulgué par l'apôtre saint Jacques dans son épître catholique.

N° 68. — Décollation de saint Jean-Baptiste dans sa prison (2). — Cependant, Jean-Baptiste était toujours renfermé dans le château de Machéronte, où il expiait dans les fers la noble liberté de son langage, et s'il n'avait pu réprimer la passion adultère et incestueuse d'Hérode Antipas, au sujet d'Hérodiade, femme de Philippe, son frère, le captif s'était vu, en quelque sorte, protégé par sa renommée populaire de prophète et même par le haut ascendant de sa vertu, auprès du tétrarque de Galilée. Mais Hérodiade voulait la tête de Jean, et le martyre, uni à la virginité, devait ajouter un dernier sceau à tous ces témoignages que le saint Précurseur avait rendus en faveur de l'Agneau et de l'Époux divin. « Il arriva un jour favorable » au dessein d'Hérodiade, et qui mit aussi le comble aux vœux de Jean-Baptiste, prévenant la mort de son Maître par le baptême de son sang. « Ce fut le jour de la naissance d'Hérode : Hérode, pour le célébrer, fit un festin aux grands de sa cour, et aux tribuns, et aux principaux de la Galilée. Or, la fille d'Hérodiade, étant en-

(1) XIV^e^ Sess. — (2) Saint Matthieu, XIV. — Saint Marc, VI, 14. — Saint Luc, IX, 7.

trée » dans la salle du festin, et ayant dansé devant Hérode, au milieu de l'assemblée, plut tellement à ce prince et à ses convives que le roi dit à la jeune fille, » avec autant de témérité que de folie : « Demande-moi ce que tu veux et je te le donnerai; et, » mêlant le serment à sa promesse imprudente, « il lui jura : tout ce que tu demanderas, je te le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume. Elle sortit et dit à sa mère : Que demanderai-je? Celle-ci, » sans hésiter, « dit : la tête de Jean-Baptiste. » Aussitôt étant rentrée en toute hâte près du roi, la danseuse fit sa demande, disant : « Je veux qu'à l'instant vous me donniez ici, dans un plat, la tête de Jean-Baptiste. » La fille, instruite par sa mère, exige une prompte satisfaction à sa demande, afin de ne pas laisser au roi le temps de revenir ; et c'est au milieu du festin que Salomé, cette fille d'Hérodiade, veut faire apporter la tête sanglante : car la passion la plus voluptueuse est aussi la plus cruelle, et ce nouveau plat du festin accuse un raffinement de barbarie qui n'a point échappé au récit de l'évangéliste ; il ajoute : « Le roi fut contristé. »

« Cependant, à cause de son serment et de ceux qui étaient à table avec lui, » moins par la religion du serment que par suite de sa publicité et la crainte des témoins, « il ne voulut pas contrister » par un refus la fille d'Hérodiade. Il oublia, en cette considération, l'ancienne estime que lui avait inspirée cet homme juste; et ne craignit pas de condamner et de faire exécuter un innocent, le jour même de sa naissance et parmi les réjouissances d'un festin, tandis qu'au rapport de saint Jérôme, un général romain, nommé Flaminius, aurait été chassé du Sénat par les censeurs, pour avoir ordonné, dans un festin, de couper la tête à un criminel. « Ainsi, ayant envoyé un de ses gardes, il ordonna que la tête de Jean fût apportée dans un plat. Le garde lui coupa la tête dans la prison et l'ap-

porta dans un plat, la donna à la jeune fille, » qui perça d'une longue épingle, dit saint Jérôme, la langue courageuse du martyr, avant de remettre à sa propre mère le funeste présent qu'elle avait réclamé. « Les disciples de Jean, ayant appris sa mort, vinrent et enlevèrent sa dépouille, qu'ils mirent dans un sépulcre; puis ils vinrent l'annoncer à Jésus, et Jésus, en étant informé, s'éloigna de ce lieu, » comme nous le dirons bientôt.

La décollation de saint Jean-Baptiste arriva environ deux ans après le commencement de l'exercice public de sa mission, et vers le mois de février ou le commencement de mars, 781 de Rome.

L'historien Josèphe, quoique Juif, parle en termes honorables du saint Précurseur : « C'était, dit-il, un homme doué de toutes les vertus, qui exhortait les Juifs à pratiquer la justice envers les hommes, et la piété envers Dieu ; il les invitait à recevoir son baptême, les assurant qu'ils se rendraient agréables au Seigneur, s'ils renonçaient à leurs péchés, et s'ils joignaient la pureté de l'âme à celle du corps. » Cet historien ajoute que ceux de sa nation attribuèrent à la mort de Jean les malheurs dont fut frappé Hérode Antipas. En effet, l'armée de ce prince fut, peu de temps après, taillée en pièces, par Arétas, roi de l'Arabie Pétrée, qui, pour venger l'affront fait à sa fille, répudiée par Hérode, se rendit maître du château de Machéronte ou Machœrus, et d'une partie des États de son ennemi. Plus tard, Caligula, ayant donné à Hérode Agrippa le titre de roi de Judée, l'ambitieuse Hérodiade pressa Hérode Antipas de faire le voyage de Rome pour obtenir la même faveur. Mais l'empereur, ayant appris que ce même Hérode Antipas s'était ligué avec les Parthes contre les Romains, le dépouilla de sa puissance, au lieu de lui donner une couronne, confisqua ses biens, et l'exila dans les Gaules, à Lyon, avec son Hé-

rodiade, la trente-huitième année de l'ère chrétienne, environ quatre ans après que le Sauveur eût paru devant lui, à Jérusalem, couvert de l'ignominie de la robe blanche. Josèphe nous apprend que Hérode et Hérodiade moururent dans une grande misère.

CHAPITRE IV.

MINISTÈRE PUBLIC DE JÉSUS, EN GALILÉE, DEPUIS LA DÉCOLLATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE, AU MOIS DE MARS 781, JUSQU'A LA FÊTE DES TABERNACLES, EN SEPTEMBRE DE LA MÊME ANNÉE.

N° 69. — Jésus, dans sa vie publique, comme dans sa vie cachée, est persécuté par la race d'Hérode. — Le ministère public de Jésus, en Judée et en Galilée, reproduit, comme on a pu déjà le remarquer, une série de faits analogues à ceux de sa vie cachée, pendant les mystères de son enfance. Il naît à Bethléem, presque aux portes de Jérusalem, parce qu'il voulait faire entendre qu'il était venu premièrement pour les enfants d'Abraham, ses frères selon la chair, dont Jérusalem était la cité principale. Mais la persécution du premier Hérode l'avait obligé de fuir en Égypte, et la crainte d'Archelaüs, de demeurer caché à Nazareth ; de même, au début de son ministère, il paraît dans la Judée, entre même à Jérusalem et au temple, et baptise, par les mains de ses disciples, dans les flots du Jourdain la foule qui vient à lui, jusqu'à ce que la jalousie des Pharisiens et l'ombrageuse politique d'Hérode Antipas aient jeté saint Jean-Baptiste dans les fers, et l'aient contraint lui-même à se retirer.

Il ne pouvait même plus trouver de sécurité à Nazareth, dont nous avons vu les habitants se montrer un jour, à son égard, plus cruels que les Juifs, ou plus prompts à former des projets homicides en attentant à ses jours.

C'est alors qu'il vint chercher un refuge jusque sur les confins les plus reculés de la Galilée, et sur les bords de cette mer de Tibériade, dont les flots souvent agités par la tempête, n'étaient qu'une image du soulèvement des passions contre lui, et des fluctuations du monde. S'il paraît déjà, comme à regret, se séparer des siens, c'est-à-dire de la race d'Israël, il songe avec bonheur à la vocation des Gentils, qui deviendront les vrais enfants d'Abraham. Après quinze mois de séjour habituel à Capharnaüm, il y vit ses jours en danger : plus il comblait de bienfaits cette ville ingrate, plus il voyait ses propres ennemis s'acharner à sa perte. Il fit donc un pas de plus vers la gentilité : on le rencontre plus souvent au-delà du Jourdain, et il demeure plus volontiers dans la tétrarchie de Philippe, mieux disposé en faveur du prophète que son frère Hérode Antipas; nous le voyons traverser encore la Galilée, mais sans y prolonger son séjour : il multiplie ses excursions vers le nord, et se rend une fois jusque sur les confins de la Phénicie, où il guérit la fille d'une pauvre femme chananéenne, dont la foi contraste avec l'incrédulité de la maison de Jacob.

« Cependant, Hérode le Tétrarque, continue l'Évangile, entendit parler de la renommée de Jésus, et de tout ce qu'il faisait; car son nom était devenu célèbre, » à force de miracles, et celui de la multiplication des pains, que nous allons raconter, dût le rendre plus célèbre encore. « Hérode était dans une grande perplexité, parce que les uns disaient, » d'après la haute opinion que le peuple avait conçue du saint Précurseur : « Jean est ressuscité des morts; d'autres

disaient : Élie est apparu, » selon la tradition relative à son enlèvement et à son retour à la fin du monde ; aussi ne parlaient-ils point de sa résurrection, mais de son apparition ; « d'autres : un des anciens prophètes est ressuscité ; d'autres enfin : c'est un prophète semblable à ceux qu'on a vus. Ayant entendu cela, Hérode dit : j'ai décapité Jean ; quel est donc celui-ci de qui j'entends de telles choses ? Et il dit à ses serviteurs : c'est Jean-Baptiste, c'est lui-même qui est ressuscité des morts, et voilà pourquoi des merveilles s'opèrent par lui. Et il cherchait à le voir, » par un sentiment de curiosité, et avec un désir frivole que Jésus ne voulut pas satisfaire en cette circonstance, non plus qu'à la veille de sa mort. Cette conjecture, qui faisait croire que Jean avait pu ressusciter et avait reparu sur la terre sous un autre nom, prouve assez que la résurrection des morts était connue et admise chez les Juifs, et qu'elle n'était rejetée que par la secte des Sadducéens. D'un autre côté, il paraît que la métempsycose de Pythagore avait des partisans chez les Juifs, du temps de Notre-Seigneur, et le célèbre écrivain Josèphe disait qu'après un grand nombre de siècles, les âmes pieuses habiteraient des corps chastes : Hérode, en particulier, pouvait être imbu de pareilles doctrines.

N° 70. — Jésus au-delà du lac de Tibériade, opère son premier miracle de la multiplication des pains (1). — « Or les apôtres étant revenus près de Jésus lui rendirent compte de tout ce qu'ils avaient fait et enseigné. Et il leur dit : Venez à l'écart en un lieu désert, pour vous y reposer un peu. Beaucoup de personnes, en effet, allaient et venaient » vers Jésus et ses disciples, « qui n'avaient pas même le temps de

(1) Saint Matthieu, XIV. 13. — Saint Marc. VI. 32. — Saint Luc. IX. 12. — Saint Jean. VI.

manger. Jésus les prit donc avec lui; ils montèrent dans une barque, et se retirèrent dans une contrée déserte, qui dépendait du territoire de Bethsaïde » Julias, et de la tétrarchie de Philippe, le plus modéré des fils d'Hérode Iduméen. Ce lieu était situé « de l'autre côté de la mer de Galilée, ou de Tibériade »; sur le rivage oriental du lac. « Mais la foule l'ayant appris, et plusieurs s'apercevant du départ » des apôtres, « pénétrèrent leur dessein : ils accoururent à pied de toutes les villes et les y prévinrent. Et une grande multitude suivait » le Sauveur, « parce qu'elle voyait les miracles qu'il faisait sur ceux qui étaient malades. Jésus se retira donc sur la montagne, et s'y assit avec ses disciples. » Il ne se remit à enseigner la multitude qu'après avoir laissé aux apôtres le temps de prendre quelque soulagement, et de goûter en paix, auprès de lui, la plus douce récompense de leur travail.

« Cependant la pâque, jour de la fête des Juifs, était proche. Jésus, au sortir » de la barque, « levant les yeux, avait vu cette foule considérable qui était venue à lui : il en eut compassion, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'avaient point de pasteur », remarque suggérée à l'évangéliste, comme nous le voyons dans un autre endroit, par le cœur même de Jésus, le vrai pasteur des âmes ; « et il les accueillit, et il commença à leur enseigner beaucoup de choses, et il leur parlait du royaume de Dieu; et il rendait la santé à ceux qui avaient besoin d'être guéris », avant de donner la nourriture à ceux qui avaient faim. « Et comme le jour baissait, et que l'heure était déjà très-avancée, les douze disciples s'approchèrent de lui, disant : Ce lieu est désert, et l'heure est déjà passée. Renvoyez le peuple, afin que tous aillent dans les bourgs, dans les habitations voisines, et dans les villages, pour y loger et y trouver la nourriture. Mais Jésus leur dit : Il n'est pas nécessaire qu'ils y aillent, donnez-leur vous-mê-

mes à manger. Et ils lui répartirent » ayant sans doute plus égard à la modique somme qui se trouvait dans la bourse commune et à la pure libéralité de leur cœur qu'à l'étendue des besoins d'une si grande multitude : « Irons-nous donc acheter pour deux cents deniers de pains, afin de leur donner à manger ? Jésus dit », de son côté, « à Philippe », l'un de ses confidents dans le collège apostolique : « Où achèterons-nous des pains pour que ceux-ci en mangent ? Or, il disait cela, » ajoute l'évangéliste « pour l'éprouver ; car pour lui, il savait ce qu'il devait faire ».

Saint Jean met ainsi une fois de plus en évidence la divinité de Jésus, au moment d'opérer l'un de ses plus grands miracles. « Philippe répondit simplement, sans paraître soupçonner la pensée de son Maître : Deux cents deniers de pain ne leur suffiraient pas, pour que chacun d'eux en eût même un petit morceau. « Dans cette première partie du récit, entremêlée du dialogue avec les disciples, se laissent voir les *motifs* et comme les *préparatifs* du miracle, dont Jésus tout seul a le secret. L'assiduité du peuple à l'entendre et sa persévérance à le suivre, jusque dans le désert, donnent occasion au prodige ; la cause véritable est la bonté compatissante de Jésus ; et les circonstances des temps, des lieux et des personnes qui accompagnent le fait, l'environnent d'un plus grand éclat. Les apôtres eux-mêmes, accoutumés à voir tant de prodiges, et qui venaient d'être témoins de tant de guérisons opérées par le pouvoir divin, ne songent pas à ce miracle nouveau, qui dépassera celui de Moïse dans l'envoi de la manne du désert. Jésus les éprouve à dessein, pour constater et la disette des vivres, et le manque d'argent dans la troupe apostolique. Il demande alors lui-même : « Combien avez-vous de pains ? Allez et voyez ; et lorsqu'ils eurent regardé, un de ses disciples, André, frère de Simon Pierre, lui dit : Il y a ici un jeune garçon,

qui a cinq pains d'orges et deux poissons. Mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Nous n'avons pas autre chose, dirent-ils, que cinq pains et deux poissons; à moins que nous n'allions nous-mêmes acheter des vivres pour tout ce peuple. »

Jésus n'avait pas besoin d'autre *matière* pour opérer son miracle, que les cinq pains et les deux poissons, qui allaient suffire à toute la multitude : « Or, ils étaient environ cinq mille hommes, » dit l'Évangile, et la manière dont les groupes furent divisés, permit de se rendre compte de leur nombre. « Jésus dit alors à ses disciples, » dont nous ne saurions trop admirer la prompte et fidèle obéissance : « Apportez-les moi ici, » les pains et les poissons que vous avez; « et il commmanda à ses disciples de faire asseoir tout le monde, par compagnies, sur l'herbe verte; car il y avait beaucoup d'herbe en cet endroit. Et ils firent ainsi : et ils les firent tous asseoir ou coucher » pour le repas; « et ils se couchèrent par bandes de cent et de cinquante. Ces hommes s'étendirent donc, au nombre d'environ cinq mille. Or, Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, leva les yeux au ciel, et quand il eut rendu grâces, il les bénit, puis il rompit les pains, et les donna à ses disciples, pour les servir au peuple qui était couché. Et de même des poissons : il les partagea entre tous, autant qu'ils en voulurent. »

Il est facile de voir que le Seigneur suit ici un ordre absolument semblable à celui que nous lui verrons observer lors de l'institution de la sainte Eucharistie, dont ce miracle était la figure : ce sont les mêmes expressions et les mêmes actes, il prend le pain, lève les yeux au ciel, rend grâces à son Père, bénit le pain, le rompt et le donne à ses disciples, dans les deux circonstances; et la première multiplication n'est que la préparation de la seconde, mille fois plus admirable encore : l'une conduit à l'autre, comme nous l'apprend le

discours du Sauveur. « Et tous en mangèrent et ils furent rassasiés. » Les Pères ne s'accordent pas sur la manière elle-même dont le miracle s'opéra, par les mains de Jésus et de ses disciples, selon le récit évangélique. Saint Jérôme soutient que la multiplication se fit dans les mains de Jésus-Christ ; saint Chrysostome croit que ce fut dans les mains des apôtres. Mais qui empêche de dire que ceux-ci furent associés par leur Maître à l'opération d'un miracle, bien inférieur encore à celui dont ils devinrent les ministres avec tous les prêtres de la loi nouvelle : la multiplication commença dans les mains de Jésus-Christ, et continua dans celles des apôtres ; chacun d'eux put recevoir une corbeille pleine, en faire la distribution au peuple, et le contenu ne s'épuisa pas, même à force d'être partagé à la multitude. Les douze corbeilles se trouvèrent encore pleines dans les mains des apôtres, après qu'ils eurent recueilli les morceaux qui restaient, en signe de la fécondité inépuisable de la chair du Sauveur ou du pain eucharistique, destiné à nourrir le monde entier pendant le cours des siècles.

« Et lorsqu'ils furent rassasiés, Jésus dit à ses disciples : ramassez ce qui reste, pour qu'il ne se perde pas. Ils le ramassèrent donc et remplirent douze paniers avec les morceaux des cinq pains d'orge et les poissons qui restèrent après que tous eurent mangé. » Image du soin que prend la charité ou la Providence de ne rien laisser perdre des biens distribués ou reçus ; et le fruit de l'aumône apparaît dans la multiplication des richesses qui en suit la répartition entre les mains des pauvres. « Or, le nombre de ceux qui mangèrent, conclut l'Évangile, fut de cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants. » Les quatre évangélistes se trouvent réunis dans la narration de ce fait, et s'accordent dans la fixation du chiffre de cinq mille hommes ; et si deux d'entre eux, saint Luc et saint

Jean, ajoutent le mot de *fere* ou *quasi* au nombre précis de saint Matthieu et de saint Marc, cette différence n'est point une contradiction, mais une simple manière de s'énoncer, commune à tous les hommes et ordinaire à nos évangélistes, qui tantôt donnent un chiffre rond et tantôt un chiffre approximatif.

« Ces hommes ayant vu le miracle que Jésus avait fait, disaient : celui-ci est vraiment le Prophète qui doit venir dans le monde. » En désignant ainsi le Prophète attendu que Moïse avait prédit, ils étaient prêts à le reconnaître pour le Messie, et voulaient déjà proclamer sa royauté. Mais le moment n'était pas venu pour le Sauveur d'accepter ce triomphe solennel. « Et Jésus ayant connu qu'ils viendraient pour l'enlever et le faire roi, ordonna aussitôt à ses disciples de monter dans la barque pour le précéder de l'autre côté de l'eau, » allant du rivage « de Bethsaïde », où s'était opéré le miracle, vers une autre Bethsaïde qui était vis-à-vis, « pendant qu'il renverrait le peuple; et après qu'il l'eut renvoyé, il s'enfuit de nouveau tout seul sur la montagne pour prier. Dès que le soir fût venu, ses disciples descendirent à la mer; et quand ils furent montés dans la barque, ils passèrent à l'autre bord, vers Capharnaüm, » sans pouvoir toucher le rivage.

N° 71. — Jésus et Pierre marchent sur les eaux. — « Or, les ténèbres s'étaient faites, et Jésus n'était pas venu à eux. La barque se trouvait au milieu de la mer, et luttait contre l'agitation des flots, pendant que la mer s'enflait au souffle d'un grand vent. Et Jésus, seul à terre, les voyait se fatiguer à ramer. Car le vent leur était contraire : à la quatrième veille de la nuit, il vint à eux marchant sur l'eau. » Puisqu'on était aux environs de Pâque, ou de l'équinoxe du printemps, la nuit était de douze heures et se partageait en quatre

veilles, dont la dernière touchait au matin. « Après qu'ils eurent ramé, environ vingt-cinq à trente stades» c'est-à-dire, près de cinq quarts de lieue, sur un parcours qui n'avait en tout que douze kilomètres, « ils virent Jésus marchant sur la mer et s'approchant de la barque, et ils eurent peur ; et Jésus voulait les devancer. Or, le voyant ainsi marchant sur la mer » et au milieu des ombres de la nuit, « ils se troublèrent, et dirent : c'est un fantôme ; et ils poussèrent des cris de frayeur ; car tous le virent. Mais Jésus aussitôt leur parla et leur dit : Ayez confiance, c'est moi, ne craignez point. Pierre lui répondit », rassuré par le son d'une voix connue qui lui était si chère : « Seigneur, si c'est vous, ordonnez-moi de venir à vous sur les eaux. Et Jésus lui dit : Viens. Et Pierre, descendant de la barque, marchait sur l'eau pour venir à Jésus. Mais, voyant la violence du vent, il eut peur ; et comme il commençait à enfoncer, il cria : Seigneur, sauvez-moi. Et à l'instant même, Jésus, étendant la main, le saisit et lui dit : Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté? Ils voulurent donc le prendre avec eux dans la barque, et il monta avec eux ; et lorsqu'ils y furent tous, le vent cessa, et aussitôt la barque toucha la terre vers laquelle ils allaient. » Cinq miracles à la fois remplissent ce court récit : 1° les eaux du lac offrent un chemin ferme sous les pas de Jésus ; 2° avec l'aide de Jésus, Pierre aussi marcha sur les eaux ; 3° lorsqu'il commence à enfoncer dans la mer, comme abandonné à sa propre faiblesse, il est sauvé par Jésus, qui lui tend la main ; 4° la tempête est soudain apaisée ; 5° le navire a franchi de lui-même la distance de plus de la moitié du lac, et se voit dans un instant au port.

« Or, ceux qui étaient dans la barque vinrent adorer leur Maître » à la vue de tous ces prodiges, « et lui dirent : vous êtes vraiment le Fils de Dieu ; et leur stupeur en devint plus grande. Car ils n'avaient pas

compris ce qui s'était fait à l'égard des pains, tant leur cœur se trouvait aveuglé. » Leurs yeux avaient pourtant été témoins de cette multiplication merveilleuse, et leurs mains avaient coopéré au miracle. Cet aveu, plein de sincérité et de candeur, est la meilleure preuve de la véracité des apôtres et des évangélistes. Ils n'étaient guère disposés à inventer un pareil prodige, ceux qui après l'avoir vu, ne le croyaient pas encore, et ne s'en rapportaient pas au témoignage de leurs sens. Rien ne saurait être plus éloigné de la crédulité, comme de la fraude, que cette humble et franche simplicité de quatre témoins, dont deux ici furent témoins oculaires. « Et lorsqu'ils eurent traversé le détroit, ils vinrent à la terre de Génésareth, et y abordèrent. Au sortir de la barque, Jésus fut reconnu par les gens de ce pays ; et ils parcoururent toute la contrée, et commencèrent à lui apporter, dans leurs grabats, les malades partout où ils entendaient dire qu'il se trouvait. En quelque lieu qu'il entrât, dans les bourgs, dans les villages ou dans les villes, on déposait les malades sur les places publiques. Et ils lui demandaient de toucher seulement » comme avait fait l'hémorroïsse, « la frange de ses vêtements ; et tous ceux qui la touchèrent furent guéris. »

N° 72. — La promesse du pain céleste et eucharistique (1). — « Le jour suivant, la foule » qui avait été rassasiée d'un pain miraculeux, et « qui se tenait de l'autre côté de la mer, observa qu'il n'y avait là qu'une seule barque, que Jésus n'y était point entré avec ses disciples, mais que ses disciples seuls étaient partis. » Cette foule avait l'espoir de retrouver le Seigneur dans le lieu où il avait fait la multiplication des pains. Cependant d'autres barques vinrent de

(1) S. Jean. VI. 22.

Tibériade, » de la rive opposée, « près de ce même lieu » qui confinait avec le désert, « où le Seigneur avait rendu grâces, et où la multitude avait mangé le pain. Le peuple ayant donc vu que Jésus n'était pas là non plus que ses disciples, » ces différentes troupes montèrent dans les barques, et vinrent à Capharnaüm, cherchant Jésus. Et l'ayant trouvé de l'autre côté de la mer, ils lui dirent : Maître, comment êtes-vous venu ici ? » La réponse que Jésus va faire, et l'admirable discours qu'il adresse à la foule, constatent la disposition trop humaine où étaient encore, à son égard, une partie des peuples de la Galilée, à qui il annonçait l'Évangile et prodiguait les miracles. Mais la disposition du cœur de Jésus se révèle encore bien mieux dans cet entretien, où tout l'art de la divine parole est employé à préparer l'institution de l'Eucharistie par la promesse de son sacrement d'amour.

« Jésus leur répondit, » en mettant à profit le miracle qu'il venait d'opérer, afin d'exciter la foi, ou du moins de piquer l'attention et la curiosité de ce peuple, et dit : « En vérité, en vérité je vous le dis : vous me cherchez, non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des pains, et avez été rassasiés. » Cette première parole est moins un reproche fait au peuple charnel de Capharnaüm, qu'un avertissement emprunté aux circonstances pour élever les cœurs à des désirs célestes, et faire passer de la nourriture corporelle à la spirituelle cette foule, étrangère aux vérités divines, et qui avait besoin, comme la Samaritaine, d'être conduite pas à pas, de l'ordre des choses visibles aux mystères les plus cachés et les plus profonds de l'ordre surnaturel. « Travaillez, non point à la nourriture qui périt, mais à celle qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de l'Homme vous donnera ; car Dieu le Père l'a marqué de son sceau. »

La condition essentielle et préliminaire à toute révélation, mais surtout à celle de nos mystères les plus sublimes, est la *foi* pleine et aveugle à l'autorité du Christ, à sa mission de la part de son Père, et même à sa divinité dans le sceau de l'Incarnation qui lui est imprimé par Dieu. C'est une acte de foi à la personne divine de l'Envoyé que Jésus demande à ceux qui l'écoutent. « Ils lui dirent : que ferons-nous pour travailler aux œuvres de Dieu ? Jésus répondit » à cette interrogation, dictée par un désir plus ou moins sincère de s'instruire, « et leur dit : l'œuvre de Dieu, » le commencement de l'œuvre divine à laquelle je vous presse de travailler; « est que vous ajoutiez foi à celui qu'il a envoyé. Ils lui dirent : Quel miracle donc faites-vous, que nous le puissions voir, pour que nous croyions en vous? Qu'opérez-vous? » que faites-vous de pareil? Avaient-ils oublié déjà, ou feignaient-ils d'ignorer la multiplication des pains et des poissons, dont ils avaient été nourris si abondamment la veille? Ou peut-être voulaient-ils opposer à ce miracle passager en faveur de cinq mille hommes, celui de la manne qui avait nourri, pendant quarante ans, plusieurs générations? « Nos pères, disent-ils, ont mangé la manne dans le désert, comme il est écrit : il leur a donné le pain du Ciel à manger ».

C'était en effet une tradition accréditée chez les Juifs, que le Messie, à l'exemple de Moïse, devait faire descendre la manne du ciel *(Et redemptor posterior descendere faciet manna)*. Quelle qu'ait pu être l'origine de cette tradition, ou sa valeur, la croyance qu'elle supposait répondait trop bien au dessein du Sauveur, et à la réalité de son amour, pour qu'il ne s'attribuât pas aussitôt à lui-même l'accomplissement de cette prophétie, ajoutant un nouveau serment à l'interprétation qu'il en donne : « Jésus leur dit donc : En vérité, en vérité je vous le dis, Moïse ne vous a point

donné le pain du ciel, mais c'est mon Père qui vous donne le vrai pain du ciel. Car le pain de Dieu est celui qui descend du ciel et donne la vie au monde. » Le Sauveur ne craint donc pas de suivre jusqu'au bout la comparaison de la manne, et de discuter les motifs de préférence que le peuple paraissait alléguer en faveur de Moïse. Le premier motif de préférence était la dignité de la manne, regardée comme un pain descendu du ciel. On appuyait ensuite sur la fréquence régulière et sur la durée du prodige. Enfin on faisait valoir son étendue et son universatité. Le Sauveur a la condescendance de détromper ses auditeurs sur chacun de ces points ; et l'application qu'il fait à l'Eucharistie de ces différentes propriétés de la manne est une raison d'entendre même cette première partie du discours de l'aliment céleste qui nous est préparé sur nos autels.

« Ils lui dirent donc : Seigneur, donnez-nous toujours ce pain. » La Samaritaine avait dit, Seigneur, donnez-moi de cette eau. Ce n'était là, de part et d'autre, qu'un désir imparfait ; mais dont le Sauveur va tirer parti, en essayant de faire connaître par degrés, aux habitants de Capharnaüm, quel est ce pain qui donne la vie au monde, comme il avait expliqué à la Samaritaine la vertu de cette eau qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. Jésus-Christ n'avait encore parlé qu'à la troisième personne ; il va proclamer de sa propre bouche et en son nom qu'il est lui-même le pain de vie, le seul qui peut se donner en nourriture à quiconque s'approche de lui par la foi au mystère de son incarnation, avant de croire à sa présence réelle dans l'Eucharistie : « Et Jésus leur dit : C'est moi qui suis le pain de vie. Celui qui vient à moi ne souffrira jamais la faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif. Mais, je vous l'ai dit déjà, vous m'avez vu et vous ne me croyez point. »

N'avait-il pas en effet prouvé par ses œuvres, et par le plus éclatant des miracles, dont leurs yeux venaient d'être temoins, qu'il était l'envoyé et même le Fils de Dieu? Aussi quand il se déclare, en personne, le pain descendu du ciel, il ne manque pas d'invoquer le témoignage de son Père. « Tous ceux que mon Père me donne viendront à moi, et celui qui vient à moi, je ne le repousserai point; car je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de Celui qui m'a envoyé. Or voici quelle est la volonté du Père qui m'a envoyé : c'est que je ne perde aucun de tous ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite au dernier jour. La volonté de mon Père qui m'a envoyé, c'est que quiconque voit le Fils et croit en lui, ait la vie éternelle, et moi, je le ressusciterai au dernier jour. »

Quelle est donc cette vie nouvelle que Jésus nous apporte avec le pain des cieux, et dont son Père lui-même est le principe? Quand il s'agit du pain matériel, le besoin ou l'attrait de la nature nous porte à le prendre, et c'est ainsi que nous sommes avertis de satisfaire la faim ou la soif du corps. Pour goûter le pain du ciel et les choses de Dieu, il faut un attrait supérieur : il ne peut venir que de la *bonté gratuite* et prévenante du Père, qui sollicite les âmes; l'amour du Fils et sa conformité à suivre la volonté de son Père, assurent un excellent accueil à ceux qui ne résistent pas et qui ne seront pas repoussés : car la volonté de Jésus-Christ, dans sa nature humaine, est toujours surbordonnée à la volonté divine du Père; enfin cette prompte et fidèle obéissance à la volonté de Dieu, qui veut le salut des hommes, doit être récompensée par la vie éternelle ou la résurrection glorieuse que le Fils opérera en faveur de ceux qui croient en lui. La menace du châtiment est sous-entendue à l'égard de ceux qui ne veulent pas croire, et qui déjà commencent à mur-

murer. En ce seul passage, Jésus répète jusqu'à trois fois le nom de *son Père, qui l'a envoyé.*

« Mais les Juifs murmuraient contre Jésus de ce qu'il avait dit : « Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. » Et ils se disaient entre eux : N'est-ce pas là Jésus, fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère ? Comment donc nous dit-il qu'il est descendu du ciel ? » Jésus, se voyant compris, ne retire rien de ses paroles et réprime l'audace des premiers murmures par une nouvelle affirmation de sa divinité, comme de sa mission, et du besoin universel de se laisser enseigner et de croire ; il leur répondit : « Ne murmurez point ainsi entre vous. Personne ne peut venir à moi, si mon Père, qui m'a envoyé, ne l'attire, et je le ressusciterai au dernier jour. Il est écrit dans les prophètes (1) : Ils seront tous enseignés de Dieu. Tous ceux donc qui ont entendu la voix de mon Père et ont été enseignés par lui, viennent à moi. Ce n'est pas que nul ait jamais vu le Père, si ce n'est celui qui est de Dieu ; c'est Celui-là qui a vu le Père. En vérité, en vérité je vous le dis : celui qui croit en moi a la vie éternelle. » Pouvait-il mieux désigner son Père invisible et la consubstantialité du Fils, qui peut seul raconter ce qu'il a vu dans le sein du Père ?

Mais il faut en venir à cet aliment propre de la vie éternelle, l'Eucharistie, le vrai pain de vie et l'extension du mystère de l'Incarnation à tous ceux qui se l'incorporent et qui croient.

« Je suis le pain de vie, » dit une seconde fois le Sauveur, et la manne du désert n'était que la figure d'un pain plus excellent et dont les effets étaient plus durables : « Vos pères ont mangé la manne dans le désert et ils sont morts. Voici le pain qui est

(1) Isaïe, LIV, 13.

descendu du ciel afin que celui qui en mange ne meure pas. Je suis le pain vivant descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. » Il est une semence d'immortalité, un principe de résurrection des corps, pour ceux qui s'en seront nourris dignement pendant leur vie. Mais encore, quel est-il donc ce pain? « Et le pain que je donnerai, c'est ma chair, que je dois livrer pour le salut du monde. » Ma chair immolée sur la croix, tel est le pain venu du ciel. Contre cette parole rayonnante de clarté et ce roc immuable viennent échouer tous les soulèvements, comme tous les subterfuges et les blasphèmes de l'hérésie, tristes épaves du naufrage dans la foi. Les disputes ou le scandale des Juifs charnels de Capharnaüm ne serviront qu'à mieux établir la vérité de ce mystère.

« Or les Juifs disputaient entre eux et disaient : Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger ? Jésus leur dit : En vérité, en vérité je vous le déclare, » c'est le serment de la vérité même : si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai », comme je l'ai dit, au dernier jour. Car ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. Comme mon Père, qui est vivant, m'a envoyé, et comme je vis par mon Père, de même celui qui me mange vivra par moi. » Je suis revêtu, par l'ordre de mon Père, de la nature humaine que j'élève jusqu'à moi en unité de personne et que je fais vivre de la vie même de mon Père ; ainsi, celui qui s'unit dignement à moi et se nourrit de moi dans l'Eucharistie, participe à ma vie et vit par moi en unité de sacrement et de grâce ou de filiation divine « Voilà

le pain qui est descendu du ciel. Ce n'est pas » encore une fois, « comme la manne que vos pères ont mangée et qui ne les a pas empêchés de mourir. Celui qui mangera de ce pain vivra éternellement. »

L'évangéliste saint Jean conclut cette partie du récit et du discours en remarquant que « ce fut dans la synagogue de Capharnaüm et sous forme d'enseignement que Jésus dit ces choses (1). »

Rien ne pouvait diminuer la force, ni la clarté, ni l'autorité de cet enseignement, que l'action de la dernière cène devait réaliser à la lettre et reproduire dans ses moindres détails. La vérité de cette doctrine ne saurait être couverte par les sourds murmures de la synagogue, ni obscurcie par les disputes des Juifs, non plus que par les fausses interprétations des hérétiques. Le divin Maître ne changera pas un mot à ce qu'il a dit et supportera la défection d'un grand nombre de ses disciples plutôt que de revenir sur le dogme de sa présence réelle dans l'Eucharistie. Les preuves et les explications qu'il ajoute confirment le sens de la manducation réelle, en même temps que sacramentelle, et ne font disparaître que le sens grossier des Capharnaïtes, qui n'imaginaient pas autre chose qu'un repas de chair humaine, à la manière des gnostiques des premiers siècles.

« Or plusieurs de ses disciples qui étaient là et qui l'avaient écouté, se dirent : Ces paroles sont dures » et bien étranges, « et qui peut les entendre ? Mais Jésus, sachant intérieurement que ses disciples murmuraient à ce sujet, leur dit : Cela vous scandalise ? Que direz-vous donc, lorsque vous aurez vu le Fils de l'homme remonter au ciel, où il était auparavant ? C'est l'Esprit qui vivifie : la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites » et qui demeurent vraies

(1) WISEMAN. *Confér. sur le protestantisme*, II, 364.

à la lettre « sont », en même temps, « esprit et vie. » Jésus prédit ici le mystère de son Ascension, qui, comme celui de la résurrection, sera la meilleure garantie de sa parole, en faisant voir au ciel, comme Fils de Dieu, ce même Fils de l'homme qui se dit en personne être *descendu* du ciel. Mais ce mystère lui-même augmente la difficulté qu'il doit résoudre, en plaçant au ciel la chair du Fils de l'homme, qui sera donnée en nourriture sur la terre. Néanmoins cette preuve répond à tout ; car il s'agit de la chair de l'Homme-Dieu, devenue glorieuse, impassible, immortelle et en quelque sorte spiritualisée ; et l'état de cette chair divine dans le sacrement éloigne toute pensée grossière, en même temps qu'il s'accommode à la présence du corps en plusieurs lieux et à la distribution de cette nourriture céleste. L'Esprit divin qui anime cette chair nous vivifie, et non la chair seule, pas plus que l'interprétation charnelle, accoutumée à ne juger que par les sens. Il faut croire à ma parole qui est esprit et vie. « Mais il y en a parmi vous qui ne croient point, car dès le commencement, ajoute l'évangéliste, Jésus connaissait ceux qui ne croyaient pas » à sa parole et celui qui le trahirait » dans le cénacle même où l'amour d'un Dieu ferait l'institution de l'Eucharistie. Et il disait : « Voilà pourquoi je vous ai dit que personne ne peut venir à moi, s'il ne lui est donné par mon Père. » Dès lors plusieurs de ses disciples se retirèrent de lui.

« Sur quoi Jésus dit aux douze apôtres : Et vous, est-ce que vous voulez aussi me quitter ? Simon Pierre, » le premier dans l'acte de foi et le plus prompt à manifester son amour, « lui répondit : A qui irions-nous, Seigneur, vous avez les paroles de la vie éternelle ? Et nous avons cru, et nous avons connu que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu. » C'était d'une seule parole confesser toutes les vérités divines sorties

de la bouche du Sauveur, et en particulier celle qui était relative à la promesse de l'Eucharistie, le plus doux et le plus profond de nos mystères. Jésus-Christ voulant faire entendre qu'il ne retenait à sa suite que des disciples volontaires et fidèles, donna en cette circonstance, à l'occasion du discours sur l'Eucharistie, le nom de *démon* à celui qui devait être le premier profanateur sacrilège du sacrement de la cène. Jésus répondit au chef des apôtres : « N'est-ce pas moi qui vous ai choisis tous les douze? Et néanmoins l'un de vous est un démon. Il parlait, remarque saint Jean, de Judas Iscariote, fils de Simon ; car c'était lui qui devait le trahir, quoiqu'il fût un des douze » apôtres.

N° 73. — Hostilité croissante des Pharisiens contre Jésus et leur culte superstitieux des traditions des anciens (1). — Après cela, continue saint Jean l'évangéliste, Jésus se mit à parcourir la Galilée; car il ne voulait point aller dans la Judée, parce que les Juifs cherchaient à le faire mourir. Nous avons déjà vu, en effet, ces Juifs de Jérusalem, ennemis déclarés de la divinité de Jésus, former contre lui des desseins meurtriers. Le Sauveur s'abstint de paraître à Jérusalem pour cette troisième pâque, usant des moyens ordinaires qu'il avait de se dérober au danger, avant l'heure ; il aimait mieux agir en homme que de mettre en action sa puissance divine, quand il s'agissait de se préserver lui-même de la mort ; et se servir de la raison de dispense de la loi, en simple sujet, que de se mettre au-dessus de la loi, en qualité de législateur souverain.

« Des Pharisiens et quelques Scribes, qui étaient venus de Jérusalem, approchèrent de lui ; et s'étant aperçus que quelques-uns de ses disciples prenaient

(1) S. Matthieu, XV. — S. Marc, VII. — S. Luc, XI, 37.

leurs repas avec des mains impures, c'est-à-dire qui n'avaient point été lavées, il les en blamèrent. Car les Pharisiens et tous les Juifs, suivant la tradition des anciens, ne mangent pas sans s'être lavé souvent les mains ; et lorsqu'ils reviennent de la place publique, ils ne mangent pas avant de s'être lavés » ou purifiés. « Il y a encore beaucoup d'autres choses qu'ils observent suivant la tradition ou l'usage reçu, comme de baptiser à force d'ablution ou laver les coupes, les amphores, les vases d'airain et les lits, » dans la salle du festin. « Sur cela les Pharisiens et les Scribes lui dirent, » s'adressant au divin Maître, comme responsable de la conduite de ses disciples : « Pourquoi vos disciples transgressent-ils la tradition des anciens ? Car ils ne lavent pas leurs mains quand ils mangent du pain ; mais ils mangent et prennent leurs repas avec des mains impures. » L'expression employée par saint Marc, avec des mains *communes* ou *ordinaires*, *communibus manibus*, indique en effet une espèce de souillure. Les Juifs appelaient immonde ce qui était commun et à l'usage de tous, ce qui était manié indifféremment par les Juifs, les Gentils et les pécheurs publics. Comme il pouvait en résulter des souillures légales, par suite du contact profane de tant de mains, la coutume des ablutions s'était introduite, avant le repas, en forme de précaution plus ou moins minutieuse, et le nombre de ces ablutions croissait toujours, en sorte que le Talmud, dépositaire de la tradition juive, en compte jusqu'à vingt-six. Les Pharisiens, en accusant le Maître et tous les disciples à la fois, paraissaient confondre l'usage avec la loi de Moïse et faire d'une légère omission une transgression considérable.

Jésus leur répondit donc, en leur disant à son tour : « Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu pour votre tradition ? Car Dieu a dit : Honore ton père et ta mère ; et que celui qui aura

chargé d'outrages son père ou sa mère, » soit frappé et « meure de mort. Mais vous, vous dites : Pourvu qu'un homme dise à son père ou à sa mère : Tout Corban, c'est-à-dire, toute offrande que je fais à Dieu de mon bien, vous profitera, cet homme n'a pas autrement besoin d'honorer son père ou sa mère ; et vous ne le laissez rien faire de plus pour son père ou pour sa mère : ainsi » vous rendez illusoire et « vous abolissez le précepte de Dieu, grâce à la tradition » purement humaine « que vous avez vous-même établie ; et vous faites bien d'autres choses semblables. Hypocrites, c'est bien de vous qu'Isaïe a prophétisé, quand il a dit : ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi. Ils me rendent un culte vain » et superstitieux, « lorsqu'ils enseignent la doctrine et les commandements des hommes » et des pratiques stériles, qu'ils défendent avec une extrême jalousie. « Car, en abandonnant le commandement de Dieu, vous vous attachez à la tradition des hommes, à la purification des amphores et des coupes, et vous faites bien d'autres choses semblables. Et il leur disait et leur répétait : vous rendez inutile le précepte de Dieu pour garder votre tradition. »

« Jésus, ayant rappelé la foule, » comme s'il eut voulu laisser les Scribes et les Pharisiens dans leur hypocrite orgueil, s'adressa ensuite à tous, et « il leur disait : Écoutez-moi bien tous, et comprenez » ce que je vais vous dire : « Rien de ce qui est extérieur et entre dans le corps de l'homme ne peut le souiller ; mais ce qui sort du cœur de l'homme, voilà ce qui le souille. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende. »

« Alors ses disciples s'approchant lui dirent : savez-vous bien que les Pharisiens ayant entendu cette parole, s'en sont scandalisés ? » Ce n'était point le scandale donné, mais reçu, et sans aucun sujet, le vrai

scandale pharisaïque, dont le nom lui est resté. Aussi Jésus leur répondit : « Toute plante qui n'aura pas été plantée par mon Père qui est dans le ciel, sera arrachée. Laissez-les : ce sont des aveugles qui conduisent d'autres aveugles. Or, si un aveugle en conduit un autre, ils tomberont tous deux dans la fosse. Après qu'il eût quitté le peuple, et qu'il fût entré dans la maison, ses disciples lui demandèrent ce que voulait dire cette parabole. Veuillez nous l'expliquer lui dit Pierre. — Quoi ! vous avez vous-mêmes si peu d'intelligence ? lui répondit Jésus. Ne comprenez-vous pas que tout ce qui est extérieur à l'homme et entre en lui ne peut le souiller, parce que cela n'entre pas dans son cœur, mais va dans les entrailles, et se rejette dans un lieu secret, avec tout ce qu'il y a d'impur dans les aliments ? Ce qui souille l'homme, c'est ce qui sort de la bouche et vient du cœur même de l'homme. Voilà ce qui rend l'homme impur. C'est du dedans et du fond du cœur des hommes que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides, les faux témoignages, les vols, l'avarice, les méchancetés, la fourberie, les impudicités, les regards mauvais, les médisances, l'orgueil, la folie, et le dérèglement de l'esprit. Tous ces maux viennent du cœur de l'homme, et voilà ce qui rend l'homme impur ; mais un homme ne devient point impur, pour prendre son repas sans avoir lavé ses mains. »

On sait l'abus que les protestants ont fait de ce double passage, en essayant de s'en servir pour rejeter toute tradition et toute prescription de l'Église au sujet de l'abstinence de la chair, du jeûne, etc. Notre-Seigneur appuie trop lui-même sur l'origine toute *humaine* de la *tradition* des Pharisiens, pour qu'on lui impute d'envelopper ici dans un pareil mépris les traditions divines, que le saint concile de Trente déclare dignes de vénération et d'amour à l'égal des Écritures ; et

quant à l'usage ou à l'abstention de certains aliments, selon la loi de l'Église, il est toujours vrai de dire que ce n'est pas la nourriture matérielle, à son entrée dans la bouche de l'homme qui souille son corps, mais la seule *désobéissance*, sortie de son cœur, et la violation du précepte, quelle qu'en soit la matière, qui souille son âme. Le péché du premier homme, entrainant dans sa chute toute sa postérité, n'a pas eu d'autre principe que cette *désobéissance* formelle à l'ordre de Dieu, sur la prohibition positive d'un fruit bon à manger et beau à voir.

N° 74. — La grande foi de la Chananéenne obtient la guérison de sa fille, et touche le cœur de Jésus en faveur de la gentilité (1). — « Jésus, étant parti de là, se retira vers les confins de Tyr et de Sidon. Et, comme il était en pays idolâtre, entrant dans une maison, il voulait que personne ne le sût », de peur que ces peuples ne lui amenassent tous leur malades, que sa bonté aurait eu peine à ne pas guérir, lorsque sa mission l'appelait ailleurs et semblait, en quelque sorte lui interdire de faire en ce lieu des miracles. « Mais il ne put demeurer caché » ; et nous allons voir comment il se laissa ravir un de ses plus touchants prodiges, par la Chananéenne, dont la foi ne saurait être comparée qu'à celle du centurion, appartenant comme elle à la gentilité.

« Une femme chananéenne, sortie de ces contrées, et dont la fille était possédée d'un esprit impur, ayant entendu parler de Jésus, s'écria et lui dit : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi ; ma fille est cruellement tourmentée par le démon ».

Saint Matthieu nomme chananéenne cette femme, qui, selon saint Marc, est une syro-phénicienne. C'est

(1) S. Matth. XV. 21. — S. Marc, VII. 24.

que la Phénicie, province de la Syrie, avait été autrefois habitée par les Chananéens ; et après l'extermination ou l'expulsion de ces peuples, quelques restes demeuraient encore dans la Phénicie et les régions voisines, depuis la Méditerrannée jusqu'à l'Euphrate. Tyr et Sidon étaient les villes les plus considérables de cette province, et la seconde cité portait le nom de son fondateur, le fils aîné de Chanaan, fils de Cham. Saint Marc appelle cette Chananéenne, Grecque, quoiqu'elle fût de race phénicienne, parce que dans le nouveau Testament, tous les Gentils sont appelés Grecs, comme les Grecs étaient désignés sous le nom de Phéniciens et de Syriens : la langue grecque s'étendait jusqu'en Syrie.

Cette femme approche donc de Jésus, et l'implore à grands cris, qui marquent l'ardeur de sa prière ; elle nomme Jésus-Christ, « Fils de David », c'était reconnaître dans un *homme* le Messie, descendant de ce prince, selon les prophéties ; et en lui disant : « Seigneur » c'était l'adorer comme Dieu : « *Deum credidit ubi Dominum vocat*, dit la Glose, *hominem vero ubi dicit Filium David* ». Voilà déjà sa religion et sa foi, dans une païenne de race et de nation ; mais qui nous peindra la confiance et l'humilité de cette prière, épanchée en quelques paroles, où le sentiment profond de la douleur vient d'un cœur maternel ? C'est en effet le cri d'une mère qui souffre dans sa fille : « Ayez pitié de moi » dit-elle, « Seigneur qui pouvez tout, Fils de David et Sauveur qui nous aimez. Que faut-il de plus pour vous attendrir ? Les cruels tourments qu'endure ma fille sont les miens ? N'aurez-vous point compassion et de la fille et de la mère ? » Et cependant, comme s'il eût été sourd à ces cris déchirants, « Jésus ne lui répondit pas une parole, » dit l'évangile ; il faut que ses apôtres, importunés des cris de la pauvre mère, se plaignent eux-mêmes de son obstination ; et qu'ils

joignent leur prière à la sienne : « Et ses disciples s'approchant de lui, priaient à leur tour, « et disaient : renvoyez-la, car elle nous poursuit de ses cris. »

Quel est donc ce mystère de la persévérance à prier, et cette dureté apparente de mon Sauveur, dont Origène s'étonne et lui demande l'explication? « Une mère désolée prie, pleure et conjure ; et prolonge pour ainsi dire, tout à l'entour ses lamentations et ses cris ; le peuple en est touché, vos apôtres en sont émus ; et vous, Seigneur, si bon, si tendre, si affectueux pour tout le monde, vous ne répondez pas un seul mot, vous semblez ne pas regarder. Qu'est-ce donc? Vous qui cherchez ceux qui ne vous cherchent pas, comment dédaignez-vous l'âme qui vous cherche, et refusez-vous d'ouvrir à celle qui frappe ? » Mais pendant que le Sauveur garde le silence, saint Jean Chrysostome répond que son silence même n'est qu'un stratagème de son amour, et que, s'il paraît refuser la grâce à la Chananéenne, ce n'est que pour mieux mettre en lumière et la profonde sagesse de la foi de cette femme, et les trésors de vertu, de piété et d'humilité qu'elle cache au fond de son cœur pudique.

Jésus ne se contenta pas de cette épreuve du silence, en opposant à la plus fervente prière une sorte d'insensibilité qu'aucun cri ne saurait émouvoir. Pressé par ses disciples de céder au moins à l'importunité de la demande, lui qui devait enseigner ce nouveau secret de faire violence au ciel, il répondit : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël ; » comme si sa puissance et sa bonté eussent été enchaînées par les propres décrets émanés de sa libre volonté : l'objet spécial de sa mission était en effet le peuple Juif, dépositaire des promesses, de qui le Messie avait pris naissance, et qu'il ne devait abandonner à sa réprobation, qu'après en avoir été abandonné le premier : la conduite des Pharisiens et des Scribes

dont nous avons parlé ne semblait-elle pas déjà un commencement de cette réprobation du peuple juif, qui allait céder la place aux Gentils, représentés par cette femme.

« Elle vint cependant » malgré tous ces rebuts extérieurs, continue le récit évangélique, « elle entra, se jeta aux pieds de Jésus, cette femme d'entre les Gentils, Syro-Phénicienne de nation et elle l'adora, disant : Seigneur, secourez-moi ; et elle le priait de chasser le démon de sa fille. » C'est toujours la même supplication, rendue plus vive encore par la proximité de Jésus dont elle embrasse les pieds ; il ne peut plus échapper à ces témoignages de confiance et d'amour, mêlés d'adoration profonde. Il tente comme un dernier effort, et quoique la sévérité fût bien loin de son cœur, il emploie des expressions faites pour abattre les plus mâles courages ; il ne recule pas devant la rudesse des termes, qui effraye encore plus la délicatesse de notre langue, qu'elle ne réussit à effrayer l'humble et pauvre Chananéenne. « Il lui dit : Laissez d'abord les enfants se rassasier : car il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. »

Par le mot « enfants », disent les interprètes, le Seigneur désignait le peuple d'Israël, qui, dans les livres saints, est appelé « le fils aîné de Dieu, » engendré de Dieu à son vrai culte, et nourri du lait de sa parole et de sa loi : le prophète Osée, en particulier, donne ce titre d'enfant au peuple de Dieu : « Israël était mon enfant, et je l'aimais ; aussi ai-je rappelé mon fils de l'Égypte. » Par le mot « pain, » Jésus-Christ a voulu signifier son Évangile, sa doctrine et ses miracles, ses grâces immédiates touchant le salut éternel. Enfin par le mot « chiens » il fait allusion aux Gentils, qui mangeaient la chair des victimes offertes aux idoles et s'attachaient à leurs divinités de pierre, comme les chiens aiment à lécher la pierre, et s'enfoncent dans le

sang, selon la remarque de saint Augustin. C'était du reste la manière dont s'exprimaient ordinairement les Juifs, en parlant des Gentils, qu'ils appelaient « chiens ».

Plus cette parole nous semble dure et blessante, surtout dans la bouche du Sauveur des hommes, à l'égard d'une mère affligée, plus nous devons admirer la douceur de la réponse et l'ingénieux esprit de la Chananéenne, qui assure enfin le triomphe de sa prière. Jésus connaissait la trempe de son âme, et préparait lui-même, en son industrieux amour, la victoire de l'humilité, qui seule peut avoir raison de la puissance et de la bonté infinies d'un Dieu. Traitée à dessein comme nous venons de l'entendre par le souverain Seigneur, la pauvre mère, toujours à ses pieds, lui répondit : « Il est vrai, Seigneur ; cependant les petits chiens mangent, sous la table, les miettes des enfants, les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. » Elle se fait une arme, pour sa propre défense, de la parole de Jésus : Oui, c'est bien comme vous le dites ; mais les plus petits chiens de la maison n'y sont pas des étrangers ; vous ne me chasserez pas d'auprès de mon Maître, et vous ne me refuserez pas les miettes de votre table, qui suffiront à ma condition et à ma misère, après que vous aurez rassasié de votre abondance les justes et les enfants de la famille.

Il fallait bien se rendre. « Jésus reprit alors : O femme, votre foi est grande ! Qu'il vous soit fait comme vous voulez. A cause de cette parole, allez, le démon est sorti de votre fille ; et sa fille fut guérie à l'heure même. Et étant retournée en sa maison, elle trouva sa fille couchée sur le lit, et le démon chassé. »

N° 75. — La guérison du sourd-muet, aux frontières de la Décapole (1). — « Et Jésus, quittant de

(1) Saint Matthieu. XV. 29. — Saint Marc. VII, 21.

nouveau les confins de Tyr, s'éloigna de ce lieu, et vint, par » le territoire de « Sidon, près de la mer de Galilée, à travers le pays de la Décapole. Or, on lui amena un homme qui était sourd et muet, et on le priait de poser la main sur lui » afin de lui rendre l'ouïe et la parole. « Jésus, le prenant à l'écart de la foule, lui mit les doigts dans les oreilles, et toucha sa langue avec sa salive ; puis, levant les yeux au ciel, il soupira et lui dit : *Eppheta* (c'est-à-dire) ouvre-toi. Et aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, et sa langue se délia, et il parlait distinctement. » Le concours de plusieurs actions mystérieuses accompagna la guérison du sourd et muet : Jésus a recours, d'un côté, au gémissement de la prière ; de l'autre il emploie l'autorité du commandement ; il parle en Dieu, après avoir agi comme homme, et il se plaît ici à communiquer à sa chair sainte la vertu de sa divinité, lorsque en d'autres circonstances une parole lui suffit, ou un regard et un acte de volonté, afin de mieux montrer que le choix des moyens, toujours miraculeux, dépend de son libre arbitre. Les cérémonies de nos sacrements, et en particulier celles du baptême, sont empruntées à l'exemple et aux paroles mêmes du Sauveur. Le mot syro-chaldaïque, *Eppheta*, que prononce le prêtre, en faisant sur le corps les mêmes onctions que Jésus-Christ, avec un peu de salive, indique les opérations invisibles de la grâce dans les âmes : ce sont les oreilles qui s'ouvrent pour entendre et pour croire ; car la foi vient de l'ouïe : c'est la langue qui se dénoue pour confesser la foi et chanter les louanges de Dieu. Ici encore, de même qu'en plusieurs autres circonstances, « Jésus enjoignit à ceux qui étaient présents de ne le dire à personne. Mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient, » se croyant d'autant plus obligés à faire connaître l'œuvre de Dieu, que l'Homme-Dieu, auteur du miracle, prenait plus soin de le cacher. « Et l'admi-

rant de plus en plus, ils disaient : il a bien fait toutes choses, il a fait entendre les sourds et parler les muets. »

L'Évangéliste se réjouit de rapporter cette belle parole, comme pour l'opposer aux attaques et aux calomnies des Pharisiens ; et la voix du peuple est ici la voix même de Dieu. « Ensuite, Jésus, » essayant de se dérober à la foule, « gagna la montagne voisine, et s'y assit. Et de grandes troupes vinrent à lui, amenant des muets, des aveugles, des boîteux, des infirmes et beaucoup d'autres. Et ils les jetèrent à ses pieds, et il les guérit ; de sorte que la foule était dans l'admiration, voyant des muets parler, des boîteux marcher, des aveugles voir ; et elle glorifiait le Dieu d'Israël. » Le cortège le plus digne et le plus touchant pour le Sauveur des hommes est cette foule sans cesse renouvelée de malades de toute espèce, que l'Évangile suffit à peine à énumérer : on les dépose, on les met à ses pieds, laissant parler le langage de leurs propres douleurs ; c'est bien là le plus bel hommage rendu à ce Dieu populaire, qui est le roi de la miséricorde et le médecin de toutes les souffrances. La guérison universelle fait éclater des applaudissements unanimes, auxquels un peuple entier mêle des cris de reconnaissance. Cette multitude ne se lasse point de suivre son bienfaiteur, de le voir, de le toucher, de l'entendre. Il faudra une seconde multiplication des pains pour nourrir cette foule.

N° 76. — La seconde multiplication des pains (1). — « Or, dans ces jours là, comme la multitude était grande encore et n'avait pas de quoi manger, Jésus appela ses disciples, et leur dit : j'ai pitié de cette multitude ; car voilà trois jours qu'ils me supportent, »

(1) Saint Matth. XV. 32. — Saint Marc. VIII.

qu'ils sont constamment avec moi, « et ils n'ont pas de quoi manger. Et je ne veux pas les renvoyer à jeun. Et si je les renvoie à jeun dans leurs maisons, ils tomberont de défaillance en chemin ; car c'est de loin que sont venus plusieurs d'entre eux. » Voilà bien le langage paternel et le soin délicat de Celui qui représente la Providence en personne, dans l'ordre naturel et surnaturel : s'il nourrit les oiseaux du ciel et revêt les lys des champs, ne prendra-t-il pas soin de ce peuple, en multipliant pour lui des pains, comme il multiplie les grains de blé confiés à la terre ? Que lui en coûte-t-il davantage ? Les apôtres, qui, après la première multiplication des cinq pains, avaient paru avoir le cœur aveuglé, n'ont déjà plus la mémoire de ce miracle, ou la présence d'esprit pour en solliciter le renouvellement.

« Et ses disciples lui répondirent : Où trouverons-nous dans le désert assez de pains pour rassasier une si grande multitude d'hommes ? Jésus leur demanda : Combien de pains avez-vous ? Ils répondirent : sept, et quelques petits poissons ; » ce qui restait de la provision commune. « Il commanda au peuple de s'étendre à terre. Et prenant les sept pains et ayant rendu grâces, il les rompit, et les donna à ses disciples, pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient en outre quelques petits poissons ; il les bénit aussi et commanda de les distribuer. Et tous mangèrent et furent rassasiés, et des morceaux qui restaient on emporta sept corbeilles pleines. »

Il resta, après la distribution, plus de pains qu'avant le miracle ; car chaque corbeille, qui est la charge d'un homme, devait contenir plus d'un pain. Le mot employé, *sporta*, désignait un panier fait de paille ou de bois tressé, rond et évasé, avec un petit fond plat. Deux anses placées au-dessus, servaient à le suspendre ; et son usage était destiné, entre autres choses, à recevoir les

produits de la pêche et à les transporter. En comparant ces deux miracles de la multiplication des pains, on voit ici que sept pains de froment, après avoir nourri quatre mille hommes, laissèrent sept corbeilles pleines (sportas) ; tandis que dans l'autre miracle, les restes des cinq pains remplirent douze paniers (cophinos). De plus la multiplication des pains *de froment*, par la matière même du miracle, est une figure plus parfaite de l'Eucharistie. Dans les deux cas, les fragments, recueillis par ordre de Notre-Seigneur, constataient, aux yeux de tous, la réalité et l'étendue du miracle.

« Or, le nombre de ceux qui avaient mangé était d'environ quatre mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants. Et Jésus les congédia. »

N° 77. — Le signe demandé par les Pharisiens et les Sadducéens. — Le levain pharisaïque (1). — « Après avoir congédié la foule, il monta aussitôt dans la barque avec ses disciples, et s'en alla dans le pays de Dalmanutha, sur les confins de Magedan, » contrées limitrophes, placées par le P. Lamy, au nord du lac de Génésareth ; et par d'autres, aux environs de Magdala, en deçà du lac.

« Alors les Pharisiens et les Sadducéens vinrent de concert trouver Jésus. » On sait combien ils différaient les uns des autres, par leur croyance, leur enseignement et leur conduite, sur les principaux points de la loi de Moïse, et en particulier sur le dogme de l'immortalité de l'âme et de la résurrection. Le dessein de persécuter Jésus-Christ les rapprocha dans une même pensée, comme la haine contre les bons réunit les méchants. Ils s'efforçaient également de se soustraire à la conviction de la mission divine de Jésus. « Ils com-

(1) Saint Matthieu. XVI. — Saint Marc. VIII. 11. — Saint Luc. XII. 54.

mencèrent à disputer avec lui, » dit l'Évangile, et leur esprit curieux et ergoteur donnait déjà un premier indice des mauvaises dispositions de leur âme. « Ensuite ils le prièrent de leur faire voir dans le ciel quelque signe ou prodige ; » nouvelle preuve non équivoque de la malignité de leur cœur, dans l'espèce particulière de miracles qu'ils paraissent exiger, et dans la variété déjà connue ou le nombre de ceux qu'ils négligent. C'est la seconde fois que nous voyons les Pharisiens demander un signe dans le ciel, sans doute quelque miracle, comme celui de Josué arrêtant le soleil, ou de Samuel faisant éclater la foudre ; et comme saint Matthieu ajoute, en un lieu différent, le récit du second fait à celui du premier, avec une réponse semblable de la part du Sauveur, on ne peut douter que Jésus n'ait opposé deux fois à l'insistance de ses ennemis la prédiction du miracle de sa résurrection, et dans les mêmes termes, pour enlever tout prétexte d'ignorance : car tout le fondement de notre foi repose sur cette prophétie et sur ce miracle.

Les Pharisiens et les Sadducéens semblaient regarder comme non avenus tous les autres prodiges faits sur la terre et sur les flots, la double multiplication des pains, la guérison de toutes les maladies, même les plus opiniâtres, et la résurrection des morts ; ils avaient, par un degré de malice rare, attribué au prince des démons l'expulsion des démons et le renversement de son empire. C'était joindre l'aveuglement volontaire de l'esprit, à la malice et à l'endurcissement du cœur. Jésus leur répondit : « Le soir venu, vous dites : » demain « il fera beau, car le ciel est rouge. Et le matin : Aujourd'hui tempête, car le ciel est sombre et rougeâtre. Vous savez donc juger l'aspect du ciel, et vous ne savez pas reconnaître les signes des temps ? Et gémissant dans son cœur, il dit : Pourquoi cette race demande-t-elle un prodige ? » Le divin Maître ressen-

tant une amère tristesse de la perte des hommes qu'il vient sauver, gémit sur l'état d'*ignorance* de ces esprits prévenus, et sur la *présomption* de cette race infidèle et orgueilleuse, qui pense pouvoir soumettre à son caprice les opérations même de Dieu, et les miracles de sa puissance ; c'est alors que dans un dessein de sagesse et de justice, autant que de miséricorde, il consent à substituer à tous ses autres miracles, un signe plus merveilleux encore, et il prédit sa résurrection, figurée par le signe de Jonas : « Cette génération mauvaise et adultère cherche un prodige ; et il ne lui en sera point donné d'autre que celui du prophète Jonas. Alors Jésus, les congédiant, monta de nouveau dans la barque, et s'en alla de l'autre côté du lac. »

« Or, lorsque les disciples étaient venus de l'autre côté du lac, ils avaient oublié de prendre des pains, » comme ils le faisaient ordinairement, étant exposés à aborder dans des lieux déserts, où il n'était guère possible de s'en procurer. « Et ils n'avaient avec eux dans la barque qu'un seul pain. Jésus leur fit alors cette recommandation et leur dit : Gardez-vous bien du levain des Pharisiens, et des Sadducéens, et du levain d'Hérode. » Cette expression métaphorique, employée par le Sauveur, qui n'en avait pas encore fixé le sens, tel qu'il nous est devenu familier, réveilla dans l'esprit des apôtres le souvenir du pain qui allait leur manquer ; « et ils pensaient en eux-mêmes, se disant l'un à l'autre : C'est que nous n'avons pas pris de pain. » Il faut que Jésus élève plus haut leurs pensées, ranime leur foi et rafraîchisse aussi leur mémoire, en les tirant d'une inquiétude vaine qu'ils ne devaient plus avoir, au lendemain de deux miracles récents.

Jésus, sachant donc qu'ils faisaient cette grossière méprise, en profita pour les instruire, et pour tirer de leur propre bouche le témoignage circonstancié des deux mémorables prodiges ; et découvrant leurs pen-

sées, il leur dit : « Que pensez-vous en vous-mêmes, hommes de peu de foi, au sujet des pains que vous n'avez pas pris ? Ne voyez-vous et ne comprenez-vous encore rien ; et votre cœur est-il toujours aveuglé ? Avez-vous toujours des yeux sans voir, et des oreilles sans entendre ? Avez-vous aussi perdu la mémoire ? Lorsque je rompis les cinq pains, distribués à cinq mille hommes, combien avez-vous remporté de paniers pleins de morceaux. » qui restaient ? — « Douze, lui dirent-ils. Et quand je rompis les sept pains pour les quatre mille hommes, combien avez-vous remporté de corbeilles également pleines de morceaux ? — Sept, lui dirent-ils » sans hésiter. « Et Jésus leur dit : comment ne comprenez-vous pas encore, que ce n'est pas au sujet du pain que je vous disais : Gardez-vous du levain des Pharisiens et des Sadducéens ? Alors » enfin « ils comprirent qu'il n'avait pas dit de se garder du levain des pains, mais de la doctrine des Pharisiens et des Sadducéens, et de ce ferment d'hypocrisie ou d'orgueil, de superstition ou d'incrédulité, de fade empressement à l'égard des grands et de basse adulation du pouvoir, si opposés à l'esprit de l'Évangile. Le soin que Notre Seigneur prend de redresser la fausse interprétation de ses paroles, et de rétablir le sens métaphorique de ce pain, nous aide à comprendre ce qu'il n'aurait pas manqué de faire au sujet du pain eucharististique, si le sens littéral de la présence réelle n'eût pas été le vrai et unique sens du dogme qu'il voulait établir.

N° 78. — La guérison de l'aveugle de Bethsaïde (1). — « Lorsque Jésus et ses disciples arrivèrent à Bethsaïde, » qui est à l'extrémité septentrionale du lac, c'est-à-dire à Bethsaïde-Julias, ou celle de

(1) Saint Marc, VIII, 22.

Philippe, « on lui conduisit un aveugle, qu'on le pria de toucher » comme il avait touché le sourd et muet et tant d'autres malades guéris par ses mains. « Et, prenant l'aveugle par la main, il le conduisit hors du bourg, » ne voulant pas rendre témoin de ce miracle l'incrédule Bethsaïde. « Et, mettant de la salive sur ses yeux, et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose. Cet homme, regardant, lui dit : Je vois des hommes semblables à des arbres et qui marchent ; » comme un signe d'une guérison ébauchée, et un indice que l'aveugle ne l'était pas de naissance. « Ensuite Jésus lui mit de nouveau la main sur les yeux, et il commença à » mieux « voir. Enfin il fut si bien rétabli, qu'il voyait clairement toutes choses. » Cet exemple, unique dans l'Évangile, d'une guérison opérée par degrés, était peut-être accommodé à la foi imparfaite de ce pauvre aveugle, qui ne s'était pas présenté de lui-même ; et Jésus, pour exciter sa confiance, proportionnait l'effet du miracle aux progrès de cette foi, que lui-même faisait naître et grandir : cet accroissement successif de lumière était une image sensible de l'action lente et graduée de la lumière surnaturelle dans nos âmes ; et figurait encore les dispositions intérieures qui préparent à la justification, dans les sacrements de baptême et de pénitence, administrés aux adultes. Après avoir guéri cet homme, « Jésus le renvoya dans sa maison, en lui disant : retourne en ta maison, et si tu entres dans le bourg, ne le dis à personne. » Voilà encore une recommandation du secret ; pour ne point exposer les dons de Dieu à la risée des impies, et les mystères à la profanation.

« Jésus partit de là, et se rendit avec ses disciples dans les villages qui entouraient Césarée de Philippe. » Il y avait deux villes du nom de Césarée : l'une, sur la Méditerranée, dans le voisinage de Dor, et aussi appe-

lée *Turris Stratonis;* l'autre, dans la tétrarchie de Philippe, et nommée autrefois *Paneas*, près de la première source du Jourdain. Celle-ci portait le nom de Philippe, qui l'avait fondée en l'honneur de Tibère. Mais son illustration est devenue bien plus grande aux yeux des chrétiens, depuis que les environs de la ville de Césarée ont été les témoins de la confession de Pierre, et de la déclaration solennelle de Jésus-Christ en faveur du chef de son Église.

N° 79. — Le témoignage rendu par saint Pierre à la divinité du Christ, et la promesse faite par Jésus à Pierre de l'établir le fondement de son Église (1). — La première circonstance de ce mémorable événement est la *prière* que Jésus faisait en lui-même, entouré du collège apostolique, selon la remarque de l'Évangile : « Or, il arriva, comme il était en prière » et retiré en Dieu, « que ses disciples étaient avec lui. » C'est pour eux et pour toute l'Église qu'il priait, ou plutôt pour le premier d'entre eux, qui allait recueillir tout le fruit de cette prière, par le témoignage de sa foi et la confirmation solennelle de sa primauté.

Une autre circonstance qui va provoquer cette double déclaration, c'est l'interrogation que Jésus fait à ses disciples. « Et en chemin, il les interrogea, disant : Que disent les hommes du Fils de l'homme ? Qui disent-ils que je suis ? Les disciples lui répondirent : les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste ; les autres que vous êtes Élie ; les autres, Jérémie ; d'autres enfin disent que vous êtes un des anciens prophètes qui est ressuscité, ou quelque prophète nouveau, semblable aux anciens ; » selon une autre expression de saint Marc. Ces bruits qui circulaient dans la foule attes-

(1) Saint Matthieu, XVI, 13. — Saint Marc, VIII, 27. — Saint Luc, IX, 18.

taient, chez les Pharisiens, et par suite chez le peuple, la croyance à la transmigration de l'âme, que nous avons déjà constatée chez Hérode. Les rabbins mêlaient à cette croyance une idée d'expiation et d'ennoblissement, et supposaient même, que dans ce but et pour se purifier davantage, l'esprit d'un décédé se réunissait à l'âme d'un vivant. C'est ainsi que d'après eux, l'esprit de Moïse doit se réunir un jour à l'âme du Messie, qu'ils attendent. Les contemporains du Sauveur pensaient de cette manière, que l'âme de saint Jean-Baptiste, s'était réunie, après la décollation du prophète, à l'âme de Jésus dans un seul corps.

« Mais vous, leur dit Jésus, qui dites-vous que je suis ? Simon Pierre, » sans attendre, « prenant la parole, lui dit : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » L'amour de Pierre parle aussi haut que sa foi, et ne laisse rien à dire de plus admirable que cette confession du Fils de Dieu, qui va bientôt recevoir son éloge et sa récompense. Il s'exprime ainsi, au nom et comme étant la bouche de tous les apôtres ; son Maître va le choisir pour en faire la bouche de tous les fidèles. « Jésus lui répondit : Vous êtes heureux, Simon, Fils de Jean, car ce n'est point la chair et le sang qui vous l'ont révélé, mais c'est mon Père qui est dans les cieux. Et moi, je vous dis que vous êtes Pierre ; et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. »

Après ce double témoignage, qui comprend en abrégé toute la religion, l'un étant le fondement de la foi chrétienne, l'autre de l'unité catholique, ajoute si bien le P. de Ligny, Jésus défendit avec menaces à ses disciples de dire à qui que ce fût que lui, Jésus était

le Christ. » Le moment n'était pas venu pour les apôtres de prêcher ce grand mystère ; et cette prohibition rigoureuse, qui nous étonne, cachait le dessein d'une profonde sagesse. Il est bien clair, d'après l'Évangile, que le saint Précurseur avait été chargé de l'office spécial d'annoncer la venue du Messie et de le désigner. L'office des apôtres était d'annoncer l'accomplissement des mystères de l'Homme-Dieu et d'asseoir leur prédication sur le grand fait de sa résurrection glorieuse, après qu'ils auraient été revêtus de son Esprit saint, au jour de la Pentecôte.

La primauté de Pierre et l'universalité des pouvoirs divins concentrés en sa personne, apparaissent ici avec tant d'éclat, que toutes les prérogatives de l'Église, celles d'enseigner, de régir et de sanctifier, découlent de la parole dite à Pierre. Le fondement de la foi, comme celui de l'Église, c'est donc le dogme si heureusement proclamé de nos jours, après avoir toujours fait partie du dépôt de la révélation : l'infaillibilité de Pierre et de ses successeurs, sur laquelle est bâtie l'Église éternelle de Jésus-Christ ; et les *portes* ou les puissances de l'enfer, c'est-à-dire les royaumes de ce monde, armés de la force de la persécution ; les hérésies et les schismes entraînant à la défection et à la révolte ; toutes les passions mutinées et soulevées à la fois dans le cœur de l'homme, ne pourront prévaloir contre le fondement de l'Église et l'Église elle-même. Les clefs remises à Pierre et à tous les pontifes romains, comme on remet au prince les clefs d'une forteresse ou d'une ville, expriment, d'une manière symbolique, la puissance de régir les âmes et le droit confié à Pierre d'une juridiction sans limites, qu'il exerce par lui-même et par les pasteurs de l'Église, qu'il institue et qu'il gouverne. L'administration des sacrements relève ainsi du pouvoir primordial donné à Pierre, par la hiérarchie des ministres eux-mêmes,

qui tiennent de Rome, en même temps que de Jésus-Christ la faculté de lier et de délier au ciel et et sur la terre.

N° 80. — Pierre, scandalisé de la croix de son Maître, apprend la nécessité du renoncement chrétien. — Cependant l'assurance d'une si grande élévation, qui garantissait au chef de l'Église l'infaillibilité de sa doctrine, ne le rendait pas impeccable dans sa conduite. Le scandale de la passion de son Maître va déjà commencer pour lui, dès la première annonce que Jésus lui fait de ce mystère, inséparable néanmoins du mystère de sa divinité. Le Sauveur se plaint même, en cet endroit, que son premier disciple est devenu comme un scandale à son Maître. « Dès lors Jésus commença, dit l'Évangile, à découvrir à ses disciples qu'il fallait que le Fils de l'homme allât à Jérusalem et qu'il souffrît beaucoup ; il devait être condamné par les sénateurs, par les princes des prêtres et par les docteurs de la loi ; et enfin être mis à mort ; mais que trois jours après il ressusciterait. Et il en parlait ouvertement. C'est alors que Pierre, l'ayant tiré à part, se mit à le reprendre et le blâma : Non, Seigneur, à Dieu ne plaise, non, cela ne vous arrivera point. » Cette molle tendresse du disciple pour son Maître, ne partait pas d'un cœur assez généreux, ni d'un amour assez pur et assez éclairé. Aussi « Jésus se retournant, regarda ses disciples et adressant la parole à Pierre, il lui dit avec menace : Arrière, Satan ; tu m'es un sujet de scandale ; tu n'as pas le sentiment des choses de Dieu ; tu ne goûtes que les choses de la terre ! »

« Alors Jésus, appelant à lui le peuple avec ses disciples, voici ce qu'il leur déclara à tous : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même ; qu'il porte sa croix tous les jours de sa vie et qu'il me suive. Celui qui voudra sauver sa vie la perdra ; mais celui qui la

perdra pour l'amour de moi et l'Évangile, la sauvera. Et que servira-t-il à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à se perdre lui-même? Que gagne-t-il s'il perd son âme? Et en échange pour son âme, que pourra-t-il donner? » Ces maximes crucifiantes, qui sont tout l'abrégé de la morale évangélique, s'adressaient à la foule aussi bien qu'aux disciples.

Jésus leur dit encore, afin d'apposer une sanction à ces fortes maximes, par l'attente du dernier jugement, dont il devait entretenir plus longuement ses disciples en d'autres circonstances : « Celui qui aura rougi de moi et de ma parole, au milieu de cette génération adultère et corrompue, le Fils de l'Homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans la gloire de Dieu, son Père, et avec tous les saints anges. Car, sachez le bien, le Fils de l'homme doit venir, dans la majesté de son Père, accompagné de ses anges. Et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. Puis le Seigneur ajoute : Je vous le dis en vérité, il y en a quelques-uns ici présents qui ne mourront point avant d'avoir vu le Fils de l'homme venir en son royaume et paraître dans sa puissance. »

Cette promesse spéciale faite à quelques apôtres paraît avoir eu son accomplissement dans le mystère même de la Transfiguration, que les trois évangélistes racontent immédiatement après le discours que nous venons de lire.

N° 81. — Le mystère de la Transfiguration (1). — « Or, il arriva, dit saint Luc, qu'environ huit jours s'écoulèrent, après que Jésus eut dit ces paroles; » saint Matthieu, en précisant le nombre de six jours seulement, sans compter celui du départ et celui de l'arrivée, ne diffère pas, comme on le voit, si ce n'est dans le mode du calcul; et les six jours intermédiaires

(1) S. Matthieu, XVII. — S. Marc. IX. — S. Luc, IX, 28.

pouvaient suffire à Jésus-Christ et à ses apôtres pour franchir la distance d'environ vingt lieues, qui séparait l'ancienne Panéas ou Césarée de Philippe du mont Thabor, où la tradition s'accorde à placer le théâtre du mystère de la Transfiguration.

« Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, son frère, et les conduisit sur une montagne élevée, à l'écart. » Ces trois disciples privilégiés avaient été déjà choisis pour confidents de la résurrection de la fille de Jaïre, dans le chambre mortuaire où Jésus les avait seuls introduits ; il voulait les rendre témoins de son agonie, au jardin des Olives ; il en fait ici les témoins de sa gloire, afin de les prémunir contre le scandale de sa passion. Ne demandons pas à Jésus d'autre raison de ce choix, quand la prédilection d'un Dieu suffit à rendre les hommes dignes de son amitié. Mais à côté de Pierre, le disciple de la foi et le premier à confesser la divinité de son Maître, qui vient de l'établir chef et fondement de l'Église, qui s'étonnerait de voir Jean, le disciple de l'amour, le familier de son Dieu dans le cénacle, l'enfant de Marie au pied de la croix et le sublime théologien parmi les apôtres ; et Jacques son frère, ou le Majeur, cet autre fils du tonnerre, qui eut la prérogative, dans le collège apostolique, de verser le premier son sang pour la foi, sous le glaive d'Hérode ?

« Ayant donc pris avec lui Pierre, Jacques et Jean, son frère, il les mena sur une haute montagne » que les évangélistes ne nomment pas, « dans un lieu solitaire, pour prier. » Eusèbe, saint Jérôme et les autres Pères désignent le Thabor dans la Galilée.

Le mont Thabor, dit Mgr Mislin (1) s'élève vers le ciel comme un autel sublime, resplendissant de gloire, fondé par l'Éternel pour la manifestation de son Fils. Il

(1) *Lieux saints.* III. 403.

a tressailli avec l'Hermon, au nom du Seigneur, ainsi que le chantait le psalmiste (1) « *Thabor et Hermon in nomine tuo exultabunt.* » Sa forme est celle d'un dôme un peu ovale et parfaitement régulier. Il est isolé de trois côtés, et s'avance dans la plaine de Jezraël, vis-à-vis du mont Hermon, avec lequel il forme un contraste frappant par la beauté de ses formes et la fraîcheur de sa végétation ; du côté du nord, selon la description du même voyageur, il tient légèrement, par sa base, aux montagnes de la Galilée, qu'il surpasse toutes par sa hauteur, comme par la célébrité de son nom : « Je jure par moi-même, dit le roi qui a pour nom le Seigneur des armées, que Nabuchodonosor, à sa venue, paraîtra comme le Thabor entre les montagnes. » (2) Plusieurs sources s'échappent des collines ombragées qui sont à ses pieds. La hauteur, d'après M. Russeger, est de 1755 pieds, au-dessus de la Méditerranée, de 594 au-dessus de Nazareth. et de 2,380 au-dessus du lac de Tibériade. Il est de nature calcaire. Le sommet est couronné d'un plateau, d'une demi-lieue de circonférence, légèrement incliné vers le couchant, tout recouvert de chênes, de lierres, de bosquets odorants, de ruines antiques et de souvenirs. Au sud-est du plateau, à l'endroit désigné par les traditions, trois autels ont été construits, sous de petites voûtes; c'est là que le jour de la Transfiguration, les catholiques de Nazareth viennent en pèlerinage, et que les Pères Franciscains célèbrent l'office. C'est là que Jésus a prié lui-même, et qu'il fait bon prier avec lui.

Nous apprenons en effet de saint Luc que « Jésus se rendit sur la montagne pour prier ; et pendant qu'il priait, l'aspect de son visage devint tout autre ; et il fut transfiguré devant eux, et son visage resplendit comme le soleil, et ses vêtements devinrent tout éclatants de lu-

(1) Ps. LXXXVIII. 15. — (2) Jérémie. XLVI. 18.

mière, et blancs comme la neige, d'une telle blancheur qu'aucun foulon sur la terre ne saurait l'égaler. » La Transfiguration de Notre-Seigneur n'était point un changement opéré dans ses traits ni dans l'intérieur de sa personne, mais une illumination de la gloire céleste qui faisait rejaillir la splendeur de la vie divine sur son humanité, et rendait en lui tout lumineux, le visage, le corps et les vêtements, sans altérer leur forme ou leur substance. Cette gloire appartenait à Notre-Seigneur en vertu de l'union hypostatique ; mais comme il n'avait pas encore revêtu, d'une manière permanente, les qualités d'un corps glorieux, cet état passager en faisait un miracle aux yeux des hommes, sans parler d'un autre miracle qui accompagnait le premier : car Jésus n'était pas seul.

« Et voilà que deux hommes s'entretenaient avec lui : or c'étaient Moïse et Élie, apparaissant dans une grande majesté, » comme les apôtres ne devaient pas tarder à les reconnaître, soit à leur conversation, soit à la désignation qui leur en fut faite. « Et ils parlaient de sa sortie » du monde, *Exodon* selon le texte grec, ou de sa mort « qu'il devait accomplir à Jérusalem. »

Les raisons qu'allègue saint Thomas de l'apparition de ces grands personnages de l'ancienne loi sont : 1° la nécessité d'établir une différence sensible entre le Maître et les serviteurs, au moment où nous venons de voir que la foule prenait Jésus pour Élie, pour Jérémie, Jean-Baptiste ou quelqu'un des prophètes ; 2° la réfutation de la calomnie des Juifs, qui accusaient le divin Maître de se montrer le transgresseur de la loi, et l'usurpateur de cette gloire divine, dont le zèle brûlant d'Élie avait défendu les intérêts, au péril de ses jours ; 3° la preuve en action de ce pouvoir suprême, qui constituait le Messie juge des vivants et des morts, placé entre Élie et Moïse ; l'un, présent dans son propre

corps, l'autre seulement en âme, avec un corps semblable à celui que prennent les anges pour apparaître aux hommes, selon l'opinion de saint Thomas, ou selon d'autres, avec son propre corps ressuscité pour un temps : la loi et les prophètes s'inclinent devant celui qui est leur commune fin ; 4° l'émulation de l'exemple offerte aux disciples, pour les engager à imiter la *douceur* de Moïse et le *zèle* d'Élie, en même temps que leur dévouement et leur sacrifice, qui se confondent en ce moment avec le sacrifice du Sauveur, objet de leur entretien.

C'est au milieu de ce colloque divin et de cet éblouissant spectacle, que les apôtres sortent de leur sommeil ; car saint Luc donne à croire que ce fut au milieu des ombres de la nuit que la vision se manifesta tout à coup. « Or Pierre, et ceux qui étaient avec lui, étaient appesantis par le sommeil, » pendant que Jésus commençait sa prière, au milieu de laquelle il se transfigura. « Et, se réveillant, ils virent sa gloire, et les deux hommes qui étaient avec lui. Et il arriva que lorsqu'ils le quittaient, Pierre dit à Jésus, » comme pour retenir ceux qui s'éloignaient, et mieux encore pour exprimer son bonheur et faire partager sa joie naïve à tous : « Maître, Seigneur, il nous est bon d'être ici ! si vous voulez, faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Élie. Il ne savait ce qu'il disait, ajoute l'évangéliste, car la crainte les avait saisis », ou l'étonnement d'un premier réveil et la splendeur du miracle, les avait jetés dans ce trouble, sans laisser le temps à la réflexion de peser ses termes.

Ces illustres et saints candidats de la gloire éternelle, remarque le pape Benoît XIV (1), n'avaient nul besoin, pour s'abriter, de tentes confectionnées avec des toiles

(1) *Hist. des Mystères de N.-S.* — T. II. 140.

et des branches d'arbres. Pierre ignorait donc encore que Jésus-Christ ne devait entrer dans cette même gloire qu'après sa mort, et sa résurrection, et il n'avait pas entendu ou n'avait pas compris le sujet de la conversation avec Moïse et avec Élie. Il ignorait aussi que les disciples de Jésus ne pourraient acquérir cette gloire éternelle qu'au prix des plus laborieuses épreuves, et même du martyre. Saint Bernard prend ici la liberté d'interpeller le prince des apôtres, pour mieux nous inculquer, à nous chrétiens, disciples ou apôtres de Jésus, la grande vérité de son Évangile : « *Cupiebas quiescere in monte, descende laborare.* » Selon saint Ambroise, qui trouve jusque dans cet élan prématuré de Pierre, un sujet d'admiration, il faut attribuer ce cri de reconnaissance et d'amour de la part du disciple à l'ardeur de son dévouement pour son Maître : « Ce n'est point, dit-il, une pétulance irréfléchie, mais une dévotion prématurée qui accumule ce fruit de son pieux attachement et le fait jaillir de son cœur : car son ignorance était le résultat de sa condition, et ce qu'il promettait venait de la tendresse de son dévouement : « *Non inconsulta petulantia, sed prœmatura devotio fructum pietatis accumulat; nam quod ignorabat, conditionis fuit; quod promittebat, devotionis.* »

« Comme il parlait encore, continue l'Évangile, voilà qu'une nuée lumineuse les couvrit de son ombre » rayonnante. Moïse et Élie, plongés dans cette nue, disparurent; « et les disciples eurent peur, en les voyant entrer dans le nuage » mystérieux, qui les dérobait aux regards. « Et une voix sortit de la nuée, disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé; en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le. » « Et pendant que la voix parlait, Jésus se trouva seul, » afin que le témoignage rendu par son Père parût encore mieux s'appliquer à sa personne. « Et les disciples,

entendant » cette voix du sein de la nuée, « tombèrent sur leur face, et furent saisis d'une grande frayeur. Jésus, s'approchant, les toucha et leur dit : Ne craignez point. Alors, levant les yeux, et aussitôt regardant autour d'eux, ils ne virent plus personne, si ce n'est Jésus seul, et avec eux » seuls. « Et comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur commanda de ne raconter à personne ce qu'ils avaient vu, disant : ne parlez à qui que ce soit de cette vision, jusqu'à ce que le Fils de l'Homme soit ressuscité d'entre les morts. Et ils se turent, et en ces jours, ils ne dirent rien à personne de ce qu'ils avaient vu ; et ils gardèrent cette parole en eux-mêmes, se demandant, » seulement entre eux, « ce que voulait dire : jusqu'à ce qu'il fût ressuscité d'entre les morts. »

Parmi les motifs de cette injonction rigoureuse, qui pour un temps commandait le silence à ceux que Jésus avait admis à sa familiarité, en les rendant témoins de sa Transfiguration, il faut compter en premier lieu la nature ou la grandeur du miracle, qui n'aurait excité inutilement que l'incrédulité des uns, le scandale des autres, ne pouvant concilier, dans leur ignorance, les ignominies du calvaire avec la gloire du Thabor ; peut-être la jalousie de certains disciples. En second lieu, il aurait pu arriver que le peuple, instruit de ce prodige, avant la mort du Sauveur, s'opposât à la haine de ses ennemis, et n'empêchât, par des moyens humains, l'accomplissement de sa passion. Enfin, il entrait dans l'ordre des décrets divins, comme on l'a déjà vu, que la gloire de l'Homme-Dieu ne fût pleinement révélée au monde entier qu'après le mystère de sa résurrection et de son ascension glorieuse.

Saint Pierre, en particulier, joignant son témoignage à celui des trois évangélistes, n'a révélé le secret confié à sa garde, que dans sa IIme épitre (1) : « Ce n'a point

(1) Chap. I.

été, dit-il, en suivant des fables composées avec art par la sagesse humaine, que nous avons fait connaître la puissance et l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais c'est lorsque, de nos propres yeux, nous avons vu sa grandeur. Car lorsqu'il reçut de son Père l'honneur et la gloire, cette voix, sortant du fond d'une magnifique splendeur, s'adressa à lui : « C'est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mon affection, écoutez-le. Et nous entendions nous-mêmes cette voix qui venait du Ciel, lorsque nous étions avec lui sur la Montagne sainte. » Puis, s'adressant spécialement aux Juifs, dépositaires des oracles divins, il ajoute : « Nous avons la parole des prophètes, qui est plus affermie, et que vous faites bien de considérer comme une lampe qui éclaire dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour paraisse, et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs. »

Les disciples, revenant du Thabor, n'entrevoyaient qu'à peine, en quel sens Jésus avait parlé du mystère de sa résurrection ; ils prenaient sans doute ce mot dans le sens de restauration ou de rétablissement, à la venue de Jésus-Christ. Confondant avec les Juifs les deux avénements du Messie, ils voulurent s'instruire auprès de leur Maître, sur le personnage d'Élie qu'ils venaient de voir, et sur sa mission qui devait précéder celle du Sauveur. Ils l'interrogèrent et lui dirent : « Qu'est-ce donc que disent les Pharisiens et les Scribes, qu'il faut qu'Élie vienne d'abord ? Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Élie doit venir d'abord, et c'est lui qui rétablira toutes choses, » en faisant rentrer les Juifs dans l'ordre de Dieu et dans la foi de leurs pères. Il en sera de ce prophète, comme du Fils de l'Homme, dont il est écrit qu'il doit souffrir beaucoup et être méprisé. Mais je vous dis qu'Élie est déjà venu, et ils ne l'ont point connu, et ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu, comme il est écrit de lui. Ainsi le Fils

de l'Homme doit souffrir par eux. Alors les disciples comprirent qu'il leur avait parlé de Jean-Baptiste, » figuré par Élie.

Rien ne convenait mieux en effet que de comparer ces deux grands hommes : l'un Élie en esprit et en vertu, l'autre Élie en personne : tous les deux se ressemblaient par leur vie austère et pénitente ; tous les deux avaient été destinés à précéder immédiatement la venue du Seigneur, pour annoncer le juge futur ; tous les deux devaient déployer dans leur mission un zèle ardent et une intrépidité qui finirait par le martyre. Élie avait déjà eu à combattre la méchanceté d'un Achab et les fureurs d'une Jézabel, en attendant qu'il fût mis à mort par l'antéchrist. Jean-Baptiste avait succombé sous les coups d'un Hérode, et était mort victime de la passion d'une Hérodiade.

N° 82. — La guérison du lunatique, au pied de la montagne (1). — « Le jour suivant, comme ils descendaient de la montagne, une foule nombreuse courut au devant d'eux. Et quand Jésus fut arrivé près de ses disciples » qu'il rejoignit dans la vallée, « il vit autour d'eux une grande multitude et des Scribes disputant avec eux, » sans doute sur le pouvoir de chasser les démons. « Et aussitôt tout le peuple, apercevant Jésus, fut saisi d'étonnement, et même de frayeur, ajoute notre Vulgate ; et tous accouraient pour le saluer, » comme si quelques rayons de lumière se réfléchissaient encore sur son visage, ainsi que sur celui de Moïse, à sa descente du Sinaï, « Et il leur demanda : De quoi disputez-vous ensemble ? Et voilà que, de la foule, un homme s'approcha de lui, se jeta à ses genoux et dit : Maître, je vous ai amené mon fils, qui est

(1) Saint Matthieu, XVII, 14. — Saint Marc, IX, 13. — Saint Luc, IX, 37.

possédé d'un esprit muet; je vous en supplie, jetez un regard sur lui, car c'est mon seul enfant. »

Cette prière était bien faite, ce semble, pour toucher le cœur du Sauveur des hommes. Mais la faiblesse de la foi du père, comme nous le verrons bientôt, retardait la guérison; et l'impuissance des disciples, à chasser ce démon opiniâtre du corps de son fils, n'était pas de nature à relever cette foi chancelante. « Seigneur, reprit le malheureux père, ayez pitié de mon fils qui est lunatique, et souffre beaucoup; » voulant dire que le démon le tourmentait par accès, sous forme d'épilepsie, et avec des retours périodiques qui suivaient le cours de la lune. « Car il tombe souvent dans le feu, et souvent dans l'eau. Un esprit se saisit de lui, et chaque fois qu'il s'en empare, il le jette à terre, et aussitôt il crie; et l'enfant écume, grince des dents, et se dessèche; et à peine l'esprit le quitte-t-il après l'avoir déchiré. Je l'ai présenté à vos disciples, et je les ai priés de le chasser, et ils n'ont pu le guérir. »

Ce tableau affligeant de la maladie du lunatique et de la tyrannie du démon, l'objet de la dispute entre les Scribes et les apôtres, l'incrédulité des docteurs juifs, le peu de confiance du père dans les disciples, qui n'apportaient aucun soulagement, et des disciples eux-mêmes dans l'efficacité de leur prière, tout se réunit pour arracher ce cri au Sauveur : « Jésus, s'adressant à eux, leur dit : « O race incrédule, infidèle et perverse, jusqu'à quand serai-je avec vous? jusqu'à quand vous supporterai-je? » Puis reprenant sa douceur accoutumée, sans rien diminuer de ce ton d'autorité qui commande : « Amenez-le moi,» dit-il à tous; et au père : « amène ici ton fils. » Et ils l'amenèrent; et comme il approchait, aussitôt qu'il eût vu Jésus, l'esprit le tourmenta, le renversa, et l'agita avec violence; et l'enfant renversé sur la terre, s'y roulait en écumant. C'é-

tait l'effort désespéré du démon, et le moment d'une lutte suprême, où la grandeur du mal devait servir à faire éclater la puissance du remède.

Pour mieux constater le miracle, dans toute son étendue, il ne restait à connaître que la longue durée de la possession. « Jésus demanda au père » de l'enfant : « Combien y a-t-il de temps que cela lui arrive ? — Depuis son enfance, dit le père. Souvent l'esprit le jette dans le feu, affirma-t-il une seconde fois, et dans l'eau pour le faire périr. Si vous pouvez quelque chose, ayez pitié de nous, et secourez-nous ! Jésus, » faisant toujours de la foi la condition et comme la mesure de ses miracles, lui dit : « Si tu peux croire, tout est possible à celui qui croit. Et aussitôt le père de l'enfant s'écria, et dit avec larmes : Je crois, Seigneur, aidez mon incrédulité, » Ce premier acte de foi sincère, accompagné d'une humble et fervente prière, pour en obtenir l'accroissement, le disposa à recueillir tout le fruit de sa demande. « Et Jésus, voyant le peuple qui accourait, menaça l'esprit impur : Esprit sourd et muet, je te le commande, sors de cet enfant, et n'y rentre plus. Et, poussant un grand cri, et l'agitant avec violence, il sortit de l'enfant, qui devint comme mort, de sorte que plusieurs disaient : il est mort. Mais Jésus le prenant par la main, et le soulevant, il se leva ; et l'enfant fut guéri à l'heure même, et il le rendit à son père. Et tous étaient stupéfaits de la grandeur de Dieu. »

Jésus, après avoir opéré ce grand miracle aux yeux de toute la foule se retira. Et lorsqu'il fut entré dans la maison, ses disciples s'approchèrent de lui en secret, et demandèrent : « Pourquoi nous, n'avons-nous pu le chasser ? et il leur dit : à cause de votre incrédulité » ou de l'hésitation de votre foi. « Et les apôtres dirent : Augmentez en nous la foi. Alors le Seigneur leur dit : Je vous le dis en vérité, si vous aviez la foi

comme un grain de sénevé, » active et forte comme ce petit grain plein de saveur et de fécondité, « Vous diriez à ce mûrier, déracine-toi, et transplante-toi dans la mer ; et il vous obéirait ; vous diriez à cette montagne : Passe d'ici là, et elle y passerait ; et rien ne vous serait impossible. Mais ce genre de démons ne se chasse que par la prière et le jeûne. »

N° 83. — Jésus prédit de nouveau sa mort et sa résurrection. Il fait un miracle pour payer la didrachme du temple (1). — Après la guérison et la délivrance du lunatique sourd et muet, saint Matthieu, saint Marc et saint Luc se réunissent pour raconter la seconde prédiction, que Jésus-Christ fit à ses apôtres, de sa passion, de sa mort et de sa résurrection : c'était là le couronnement de toute sa vie, le grand objet de la foi des disciples et du monde entier, et Jésus ne croyait pas pouvoir trop prémunir ses apôtres, contre le scandale qu'ils devaient prendre de pareils mystères, en les annonçant plusieurs fois, quoique ceux qui entendaient cette parole, ne le comprissent pas.

« Jésus et ses disciples étant partis de là, traversèrent la Galilée ; et il ne voulait pas que personne le sût, » afin de n'être pas retardé dans sa marche ou distrait, par l'affluence de la foule, du soin qu'il prenait d'instruire ses disciples. « Or, tandis qu'ils se trouvaient en Galilée et que tout le monde était dans l'admiration des grandes choses que faisait Jésus, il instruisait en particulier ses disciples et leur disait : Pour vous, gravez bien ces paroles en votre cœur : il arrivera bientôt que le Fils de l'homme sera livré entre les mains des hommes ; et ils le mettront à mort ; et,

Saint Matthieu, XVII, 21. — Saint Marc, IX, 30 et 31. — Saint Luc, IX, 44.

mis à mort, il ressuscitera le troisième jour. Mais eux ne comprenaient pas ce qu'il disait, et cette chose leur était tellement cachée, qu'ils n'y entendaient rien ; ils appréhendaient même de l'interroger sur cette parole. » Car bien qu'ils ne pussent s'imaginer que le Messie dût mourir d'une mort violente, ils entrevoyaient dans ce mystère quelque chose de funeste qu'ils n'osaient approfondir. « Et ils furent grandement contristés. »

« Et ils vinrent à Capharnaüm, continue saint Marc, et lorsqu'ils furent venus à Capharnaüm, reprend saint Matthieu, ceux qui recevaient la didrachme » ou le tribut de deux drachmes pour l'entrée du temple, « s'approchèrent de Pierre et lui demandèrent : Votre Maître ne paie-t-il pas la didrachme ? Oui », sans doute, « répondit Pierre. » Chaque Juif payait tous les ans deux drachmes, comme un impôt levé en faveur du temple : la drachme était la huitième partie de l'once et valait environ quinze sous de notre monnaie. « Et lorsque Pierre entrait dans la maison » pour parler à son Maître, « Jésus le prévint et lui dit : Que t'en semble Simon ? De qui les rois de la terre reçoivent-ils le tribut ou le cens ? De leurs enfants ou des étrangers ? Et Pierre répondit : des étrangers. Jésus lui dit : Ainsi, les enfants sont exempts. » C'était dire encore que le temple était la maison de son Père, comme nous l'avons vu, et la qualité de Fils que revendique ici le Sauveur est un témoignage nouveau de sa divinité, dans le langage qu'il tient au chef des apôtres. « Cependant, pour ne les point scandaliser, ajoute le Fils de Dieu, va à la mer, jette un hameçon, et le poisson qui montera le premier, prends le ; et ouvrant sa bouche, tu trouveras un statère ; prends-le et le leur donne pour moi et pour toi. » En se déclarant lui-même Fils de Dieu, Jésus payait aussi en Dieu ce qu'on lui demandait. La pauvreté du Sauveur,

comme homme, et la docilité de Pierre, comme disciple, n'en sont pas moins dignes de notre admiration.

Ce dernier trait du statère, trouvé dans la gueule du poisson, que saint Matthieu est le seul à nous raconter, se réfère au temps qui dut précéder immédiatement le dernier voyage de Jésus à Jérusalem, pour la pâque ; car d'après le Thalmud, cet impôt du temple se prélevait au mois d'Adar, qui était le dernier de l'année juive, et correspondait à notre mois de février. Si l'évangéliste a donné, par anticipation le récit d'un fait qui se rattache, pour lui, au séjour que Jésus fit à Capharnaüm, c'est qu'il ne s'était proposé que de décrire le ministère en Galilée ; et de même qu'avec saint Marc et saint Luc, il avait passé sous silence près d'une année entière du ministère inauguré par Jésus-Christ en Judée, il garde ici le même silence sur les six derniers mois, pendant lesquels Jésus fut presque toujours à Jérusalem ou dans les environs de la Judée, comme nous l'apprenons de saint Jean. Quoi qu'il en soit de la date précise du fait, consigné dans saint Matthieu, la question sur la préséance, agitée sur les mêmes lieux, c'est-à-dire à Capharnaüm, aurait précédé le voyage de Jérusalem pour la fête des tabernacles.

N° 84. — Disputes des apôtres sur la préséance (1), — « Or, une pensée leur vint dans l'esprit, » disent nos évangélistes, en parlant des apôtres, « lequel d'entre eux était le plus grand. Mais Jésus, voyant les pensées de leur cœur, lorsqu'ils furent dans la maison, leur demanda : De quoi disputiez-vous ensemble dans le chemin ? et ils se taisaient ; parce que

(1) Saint Matthieu XVIII. — Saint Marc, IX, 32. — Saint Luc, IX, 46.

le sujet de la dispute commune avait été de savoir qui d'entre eux était le plus grand? Et, s'étant assis, il appela les Douze. En ce moment les disciples s'approchèrent de Jésus, et lui dirent, » par une voie un peu détournée, et sans se mettre eux-mêmes en scène : « Qui pensez-vous être le plus grand dans le royaume des cieux? Et il leur dit : si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous, et le serviteur de tous. » Et pour donner plus efficacement la leçon aux Douze, qui étaient réunis autour de sa personne, « Jésus appelle un petit enfant, le prend et le place près de lui, au milieu d'eux; et le tenant dans ses bras, il leur dit : En vérité je vous le dis : si vous ne vous transformez et ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » Puis inculquant cette parole, d'une manière aussi forte que touchante, à l'aide de ce petit docteur de l'humilité, qui tenait sa place, il conclut : « Quiconque donc se sera abaissé comme ce petit enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux. Et qui reçoit, en mon nom, un petit enfant semblable, me reçoit, non pas moi, mais Celui qui m'a envoyé. Car celui qui est le plus petit entre vous, celui-là est le plus grand. »

« Jean, » le disciple bien-aimé, « prenant alors la parole » avec cette liberté familière que Jésus laissait à ses apôtres, dit : « Maître, nous avons vu un homme chassant les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne marche pas à votre suite avec nous. Et Jésus lui dit : Ne l'en empêchez pas. Car il n'y a personne qui fasse des miracles en mon nom, et qui puisse aussitôt mal parler de moi, » et blasphémer à l'instant le nom dont il vient d'éprouver la puisssance, « car qui n'est pas contre vous, est pour vous, » et celui qui travaille à détruire l'empire du démon ne saurait vous être contraire. « Quiconque vous aura

donné un verre d'eau, en mon nom, parce que vous appartenez au Christ, je vous le dis en vérité, il ne perdra point sa récompense. »

N° 85. — Le respect et l'amour envers les petits; et la miséricorde envers les pécheurs (1). — Autant il y a de mérite à faire du bien, pour l'amour de Jésus-Christ, à ceux qui lui appartiennent, autant il y a de danger à scandaliser les *moindres* de ceux qui croient en lui. Jésus les appelle du nom de *petits*, moins à raison de leur âge, qu'à raison de leur ressemblance morale avec l'enfant qu'il tient embrassé, symbole de l'innocence et de la candeur. « Et quiconque aura scandalisé un de ces petits qui croient en moi, » sera puni d'un châtiment terrible et exemplaire : « il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule de moulin, et qu'il fût jeté et submergé au fond de la mer. Malheur au monde, à cause des scandales ! Car il est nécessaire qu'il vienne des scandales, » au milieu d'un monde livré tout entier à l'empire de l'esprit de malice ; « il est impossible qu'il n'en vienne pas. Cependant malheur à l'homme par qui le scandale arrive ! » Et le divin Maître répète en ce lieu l'enseignement qu'il avait donné dans le sermon sur la montagne, d'arracher la main, le pied, l'œil qui scandalise, plutôt que de se laisser précipiter dans l'enfer ; et il fulmine jusqu'à trois fois la menace de cette épouvantable géhenne, « la vallée d'un feu inextinguible, où leur ver ne meurt pas, et leur feu ne s'éteint pas. » Il est écrit au livre de Judith (2) : « J'enverrai le feu et les vers dans leurs chairs, afin qu'ils brûlent et qu'ils souffrent éternellement. » Le supplice de l'enfer est exprimé, dans les deux endroits de l'Écriture, par le

(1) Saint Matthieu, XVIII, 6. — Saint Marc, IX, 41. — (2) Ch. XVI.

tourment du feu, le déchirement du ver rongeur, et l'éternité de l'un et de l'autre. La nature de ce feu, matériel ou spirituel, réel ou métaphorique, n'est point précisée en elle-même, et l'on ne détermine pas davantage les propriétés de ce ver rongeur, qui s'attache aux entrailles de la victime ou à la conscience du coupable. Mais il est impossible, croyons-nous, d'atténuer ou de faire, en aucun sens, disparaître l'éternité de la peine. « Car le feu, ajoute l'Évangile, sera pour tous comme un sel » qui les conservera en les brûlant ; « et toute victime sera salée de sel, » selon ce qui est écrit dans le Lévitique (1). « Tout ce que vous offrirez en sacrifice, vous l'assaisonnerez de sel. » Il en sera ainsi des victimes de la vengeance divine. « Le sel est bon à tout, » dit en terminant le divin Maître pour l'instruction de ses disciples ; « mais si le sel devient lui-même fade et insipide, avec quoi l'assaisonnerez-vous ? » Je vous ai dit que vous étiez le sel de la terre : « Ayez le sel » ou la sagesse « en vous-mêmes, et la paix entre vous, » évitant toute contestation, jalousie ou dispute, contraire à l'union de la charité. Le Sauveur emploie la même comparaison, adaptée à différents sujets : 1° à l'éternité du supplice, lorsqu'il parle du sel conservateur de la victime ; 2° à la sagesse de l'enseignement, et à l'assaisonnement du discours, pour communiquer la saveur aux paroles, de même que le sel la communique aux mets ; 3° enfin à la paix et à la concorde, parce que le sel est un principe de cohésion, qui empêche les corps de se dissoudre, et la charité est le lien puissant qui unit les cœurs et fusionne, pour ainsi parler, les âmes.

Mais le Sauveur revient, avec prédilection, à ceux qu'il a décorés du nom de petits, et qu'il ne veut pas qu'on méprise, pas plus qu'on ne les scandalise. Il en

(1) Ch. II, v. 13.

donne plusieurs motifs : le premier est tiré de la tendre sollicitude de Dieu, qui confie la garde de chacun de ces petits, à un des anges du Ciel, qui sont les princes de sa cour : « Prenez garde de mépriser un seul de ces petits ; parce que, je vous le dis, leurs anges dans les cieux voient sans cesse la face de mon Père, qui est dans les cieux. » Sur ces paroles, et sur quelques autres passages de nos Écritures, repose cette aimable croyance aux anges gardiens des petits enfants, et par suite à l'ange propre de chaque fidèle, qui veille sur lui depuis sa naissance jusqu'à sa mort ; croyance déjà sans doute familière aux Juifs, et dont nous trouvons des preuves touchantes dès l'origine de l'Église et dans les actes des apôtres. Le second motif de respect, envers les petits et les faibles, se tire de ce que Jésus-Christ est venu pour sauver ce qui était perdu, et même a donné sa vie pour le racheter : « Car le Fils de l'Homme, ajoute aussitôt Notre-Seigneur, est venu pour sauver tout ce qui périt ; » et pour ramener tout ce qui s'égare. Voilà donc le prix d'une âme et de l'âme de l'un de ces petits ; ce n'est rien moins que tout le sang d'un Dieu ! Et afin de montrer que cette volonté de Dieu de sauver les âmes n'a rien de plus à cœur que leur conversion et leur retour, Celui que nous entendrons bientôt s'appeler le bon Pasteur, a recours à la parabole de la brebis perdue : « Que vous en semble, dit-il, si un homme a cent brebis, et qu'une d'elles vienne à s'égarer, que pensez-vous qu'il fasse alors ? Ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf dans les montagnes, et ne s'en va-t-il pas chercher celle qui s'est égarée ? Et s'il arrive qu'il la retrouve, en vérité, je vous le dis, elle lui donne plus de joie que les quatre-vingt-dix-neuf, qui ne se sont point égarées. Ainsi ce n'est point la volonté de Notre Père, qui est dans les cieux qu'un seul de ces petits périsse. »

Saint Luc, au chapitre XV, v. 8, ajoute à ce trait

de la brebis égarée, la parabole de la drachme perdue : « Or qu'elle est la femme qui, ayant dix drachmes, si elle en perd une, n'allume la lampe, ne balaye la maison et ne cherche soigneusement, jusqu'à ce qu'elle la trouve ? Et après qu'elle l'a trouvée, elle appelle ses amies et ses voisines, disant : Réjouissez-vous avec moi de ce que j'ai trouvé la drachme que j'avais perdue. Ainsi je vous dis qu'il y aura de la joie devant les anges de Dieu sur un pécheur faisant pénitence. »

N° 86. — La correction fraternelle et le pardon des injures. Parabole du débiteur (1). — Jésus vient de recommander, en présence de ses apôtres, la tendresse et le zèle pour les petits et les faibles. Il va maintenant prescrire les règles de la charité qu'on doit aux pécheurs, dans l'exercice de la correction fraternelle et dans le pardon des injures.

La loi ancienne prescrivait déjà aux Israélites le devoir de la correction fraternelle . « Vous ne haïrez point votre frère en votre cœur ; mais vous le reprendrez publiquement, de peur que vous ne péchiez vous-même à son sujet (2). »

Le Sauveur demande, dans la loi nouvelle, des ménagements plus grands : « Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute » et s'il est touché de repentir, « tu auras gagné ton frère. Mais s'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes, » envers lesquelles il aura peut-être plus de déférence, « afin que tout soit décidé par l'autorité de deux ou trois témoins. S'il ne les écoute pas » davantage, dis-le à l'Église, » c'est-à-dire, à l'assemblée des pasteurs qui sont chargés de gouverner les fidèles. « Et s'il n'écoute pas l'Église, qu'il te soit

(1) S. Matth. XVIII. 15. — S. Luc, XVII. 3. — (2) Lévitic. XIX. 17.

comme un païen et un publicain, » un infidèle, un pécheur dénoncé, un excommunié. Car l'Église, instituée par Dieu même, est souveraine dans ses jugements, et tient du ciel et de moi sa juridiction et ses pouvoirs : « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié aussi dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera délié aussi dans le ciel. » Ainsi Jésus-Christ investit les apôtres et leurs successeurs, et l'épiscopat tout entier qui doit régir l'Église de Dieu, de ces pouvoirs divins, déjà confiés au chef de l'Église en personne ; et l'exercice de leur propre juridiction reste subordonné à la juridiction et à la primauté de Pierre. Tel est, dans le vicaire de Jésus-Christ, le centre de l'unité de tous les pouvoirs de l'Église. C'est le fondement visible, auquel se rattache l'édifice tout entier.

L'union des cœurs apparaît dans le mode employé pour exercer la correction fraternelle, que garantit au besoin l'autorité de l'Église ; cette union présente un caractère plus touchant dans le concert de la prière, et Dieu ne saurait absolument rien refuser à ceux qui s'assemblent en son nom : « Je vous dis encore que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, » et s'unissent pour solliciter une grâce, « quelque chose qu'ils demandent, ils l'obtiendront sûrement de mon Père qui est dans les Cieux. Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. »

La paix et la concorde dans la charité et dans la prière gagnent le cœur de Dieu et des hommes, mais la grande victoire, que la charité remporte sur elle-même est le pardon des injures : « Prenez garde, dit le Sauveur à ses disciples ; si ton frère a péché contre toi, reprends-le ; et s'il se repent, pardonne-lui. Et s'il a péché sept fois le jour contre toi, et que sept fois le jour il revienne à toi, et dise : Je me repens ; pardonne-lui. Alors Pierre, » prenant à la lettre ce chiffre mysté-

rieux, qui voulait dire de pardonner toujours, s'approcha » de son Maître « et lui dit : Combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il aura péché contre moi? Sera-ce jusqu'à sept fois? Jésus lui dit : Je ne dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois. »

La parabole du débiteur vient aussitôt à l'appui de la doctrine évangélique sur e pardon des injures. « C'est pourquoi le royaume des Cieux est comparé à un homme, revêtu de la dignité royale, qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs. Or, quand il eut commencé à compter, on lui en présenta un qui devait dix mille talents. » C'était une somme énorme, la même que le superbe Aman avait donnée au roi de Perse, pour obtenir la permission de perdre la nation juive. Le talent, selon les différents usages et les différentes nations, avait une valeur fort difficile à préciser, entre 4,000 et 10,000 francs. Notre-Seigneur a voulu indiquer une somme presque invraisemblable, qui s'élèverait au moins à 40 millions de francs, pour l'opposer aux cent deniers, que le serviteur cruel exigeait de son camarade, et qui ne représentaient qu'une centaine de francs. Le débiteur des dix mille talents était insolvable. « Comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'on le vendît, lui, sa femme et ses enfants, et tout ce qu'il avait pour payer sa dette. » Suivant l'ancien droit des Hébreux et de plusieurs autres peuples, le créancier avait le droit de vendre ou de réduire en esclavage son malheureux débiteur et sa famille. « Mais, se jetant à ses pieds, le serviteur le priait, disant : Prenez patience envers moi et je vous rendrai tout. Le maître de ce serviteur, ayant pitié de lui, le renvoya et lui remit sa dette. Mais le serviteur étant sorti, trouva un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, et l'ayant saisi, il l'étouffait presque en lui disant : Rends ce que tu dois. Et, se jetant à ses pieds

ce serviteur le priait, disant : Prends patience, et je te rendrai tout. Mais il ne le voulut pas, et il s'en alla, et le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il payât sa dette. Les autres serviteurs, ses compagnons, voyant ce qui arrivait en furent affligés, et ils vinrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. Alors son maître l'appela et lui dit : Serviteur méchant, je t'ai remis toute ta dette, parce que tu m'en as prié. Ne devais-tu pas avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi. Et son maître irrité le livra aux exécuteurs jusqu'à ce qu'il payât toute sa dette. Ainsi mon Père céleste vous fera-t-il à vous-mêmes, si chacun de vous ne remet » sa dette « à son frère du fond de son cœur. »

C'est Jésus-Christ lui-même qui fait l'application de cette parabole, où nous voyons que tout pécheur contracte une dette envers la justice divine; de plus, qu'il ne peut jamais lui en faire le paiement, ni en être quitte, si Dieu ne la lui remet par pure grâce ; enfin que la condition qu'il y appose, c'est que nous remettions aux autres les dettes ou les offenses qu'ils ont contractées envers nous. La seule erreur qu'il est important d'éviter, est celle où l'on tomberait, en voulant presser, en tout point, l'interprétation de la parabole : ce serait une fausse interprétation de croire, au sujet de la dette remise, que les péchés une fois remis par la vertu des sacrements redeviennent imputables par la rechute, parce que les dons de Dieu sont sans repentance, ainsi que nous l'enseigne saint Paul (1). Il n'en est pas moins vrai que la rechute aggrave le péché d'ingratitude, et mérite un châtiment plus rigoureux.

(1) *Rom.* XI. 29.

CHAPITRE V.

MINISTÈRE PUBLIC DE JÉSUS, EN JUDÉE, DEPUIS LA FÊTE DES TABERNACLES, 781, JUSQU'A LA DERNIÈRE SEMAINE DE SA VIE, EN 782.

N° 87. — Jésus monte à Jérusalem pour la fête des Tabernacles, et enseigne dans le temple le dogme de sa divinité (1). — Lorsque les trois évangélistes, appelés synoptiques, ont achevé de raconter le ministère de Jésus en Galilée, saint Jean supplée à leur silence, comme il avait fait au commencement de la vie du Sauveur, et nous raconte le ministère de Jésus en Judée. Jésus vint en effet à Jérusalem, pour y célébrer la fête des Tabernacles; il paraît même être resté en Judée, ou dans les environs de la Judée, jusqu'à la résurrection de Lazare, après laquelle il fit seulement une courte et dernière apparition à Capharnaüm, pour en repartir aussitôt, et aller au devant de la croix qui l'attendait.

Après la multiplication des pains racontée par les quatre évangélistes, « Jésus, nous dit saint Jean, parcourait la Galilée; car il ne voulait pas aller en Judée, parce que les Juifs cherchaient à le faire mourir. Or, le jour de la fête des Tabernacles était proche. » C'était l'une des trois principales fêtes des Juifs, avec celle de Pâques, et celle de la Pentecôte ou des Semaines. Les Grecs l'appelaient *Scénopégie*, à cause des tentes sous lesquelles les Juifs habitaient pendant sept jours de la solennité, en mémoire de l'habitation sous

(1) S. Jean. VII.

les tabernacles du désert pendant quarante ans. Le huitième jour, la multitude abandonnait ces tentes de feuillage, et toute entière réunie sous les portiques du temple, qui continuait le *Tabernacle du témoignage*, et rendait la présence de Dieu sensible, assistait au sacrifice du matin. Cette fête était fixée au quinzième jour du septième mois de l'année juive, qui correspondait à notre mois de septembre.

Ceux que l'Évangile nomme les frères ou les parents de Jésus, lui dirent : « Quitte ce pays et va dans la Judée, afin que tes disciples voient aussi les œuvres que tu fais ; car personne n'agit en secret, lorsqu'il désire lui-même paraître. Puisque tu fais de telles choses, manifeste-toi au monde. » Ce langage, que tenaient ceux de sa famille, mais non les deux apôtres de sa parenté, se ressent des vues ambitieuses ou intéressées d'hommes qui connaissaient le Sauveur selon la chair, et qui voulaient, en quelque sorte, s'approprier la gloire de ses miracles. Ils pouvaient croire à ses prodiges, ils ne croyaient pas à la divinité de sa personne ; c'est ce que veut dire l'évangéliste, quand il ajoute, en forme d'explication : « Car ses frères mêmes ne croyaient pas en lui. Jésus leur dit : mon temps n'est pas encore venu » de me découvrir au monde et de m'exposer à la haine mortelle de mes ennemis. « Mais votre temps est toujours prêt, » à vous qui partagez les vues, les préjugés et les sentiments du monde ; « le monde ne peut vous haïr ; il me hait, moi, parce que je rends de lui témoignage que ses œuvres sont mauvaises. Allez, vous, à cette fête ; pour moi, je n'y vais pas, parce que mon temps n'est pas encore accompli. »

C'était dire assez clairement qu'il ne voulait pas y monter avec eux, ni dans ce but d'ostentation et avec appareil, mais dans le secret, comme on le voit plus loin : et mieux encore, en suivant le texte de la Vul-

gate, qu'il ne se rendrait pas au premier jour de la fête, mais seulement au milieu de la semaine, et son temps étant venu, au moment où il l'avait résolu lui-même. « Cela dit, il demeura en Galilée. Et lorsque ses frères furent partis, il alla aussi lui-même à la fête, non publiquement, mais comme en secret. Les Juifs le cherchaient donc pendant la fête, » c'est-à-dire le premier jour de la solennité, « et disaient : Où est-il? Et il courait à son sujet une grande rumeur dans tout le peuple ; car les uns disaient : c'est un homme de bien ; d'autres disaient : non, mais il séduit la foule. Cependant personne ne parlait de lui ouvertement, » et ne disait librement le bien qu'il en pensait, « par crainte des Juifs, » qui étaient ses ennemis.

« Or, vers le milieu de la fête » ou de la semaine, « Jésus monta au temple et il y enseignait. Et les Juifs, » c'est-à-dire les anciens du peuple et les docteurs de la loi, qui ne l'avaient point vu fréquenter leurs écoles, « s'étonnaient et disaient : Comment sait-il les Écritures, ne les ayant pas apprises, » et comment est-il versé dans les lettres s'il n'a pas étudié nos livres saints, selon l'enseignement de nos synagogues? « Jésus leur répondit : Ma doctrine n'est pas de moi, mais de Celui qui m'a envoyé. » Il tire une première preuve de sa mission de l'étonnement de ses auditeurs, et allègue en faveur de la divinité de sa doctrine, la source toute céleste où il l'a puisée. Une seconde preuve qu'il invoque, avec confiance, à l'appui de sa doctrine, est le discernement que ne manquera pas d'en faire celui qui fait la volonté de Dieu ; car celui qui est prêt à obéir à Dieu, ne saurait avoir aucune peine à reconnaître sa voix et à se soumettre à son autorité : « Celui qui fera la volonté de Dieu connaîtra si ma doctrine est de lui ou si je parle de moi-même. » Mais il est une dernière marque infaillible

pour juger la doctrine du prédicateur, c'est le désintéressement de celui qui parle, la gloire de Dieu et non la sienne qu'il se propose. « Celui qui parle de lui-même cherche sa propre gloire ; mais l'homme qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé est seul véritable, et il n'y a point d'injustice en lui, » ni de fraude. Ainsi, que l'on tienne compte de l'autorité supérieure de la doctrine émanant du ciel ; de la disposition de ceux qui l'écoutent ; de la pureté d'intention de celui qui la prêche, tout ici est surnaturel et divin.

Cependant, comme l'accusation portée contre Jésus-Christ par les Juifs, et le prétexte de leur haine homicide était la violation du sabbat, le Sauveur revient encore sur ce sujet et entreprend l'apologie de la guérison du paralytique, auquel il avait fait emporter son grabat, aux yeux de la ville entière de Jérusalem.

« Moïse ne vous a-t-il pas donné la loi, et cependant nul de vous n'observe la loi. » Elle prescrit de ne pas faire mourir un innocent, même à ceux qui sont revêtus de l'autorité publique ; et vous voulez me mettre à mort. « Pourquoi cherchez-vous à me tuer ? Le peuple répondit » comme s'il n'avait point de part à la conspiration, et ceux qui se sentaient blessés de ce soupçon s'écrièrent avec autant d'impudence que de vivacité : « Tu es possédé du démon. Qui cherche à te tuer ? Jésus leur répondit : J'ai fait un miracle et vous êtes tous étonnés. » Il parlait de l'œuvre qu'il avait faite, en guérissant, sous les yeux mêmes de ses accusateurs, l'infirme de trente-huit ans, de la piscine probatique. Puis, comme si le miracle avait besoin d'une apologie, il met en regard de sa conduite la propre conduite des Juifs, au sujet de la circoncision, dans l'observation de la loi. « Cependant Moïse vous a donné la circoncision, bien qu'elle soit, non de Moïse, mais des patriarches ; et vous circoncisez le jour du

sabbat. Or, si un homme reçoit la circoncision le jour du sabbat, afin que la loi de Moïse ne soit pas violée, comment vous indignez-vous contre moi, parce que j'ai rendu un homme sain tout entier le jour du sabbat? Ne jugez point sur l'apparence ou sur le visage, » en faisant acception des personnes; « mais jugez selon la justice. »

« Quelques-uns de Jérusalem, » qui étaient mieux à même de connaître les intentions des chefs, « disaient : N'est-ce pas là celui qu'ils cherchent à faire mourir? Et voilà qu'il parle publiquement, et ils ne lui disent rien. Les chefs » du peuple « auraient-ils reconnu qu'il est vraiment le Christ ? Cependant, celui-ci, nous savons d'où il est; mais quand le Christ viendra, personne ne saura d'où il est. » Ces discours étaient ceux du peuple, égaré sur le sens des prophéties qui ne parlaient que de la génération éternelle et inénarrable du Verbe, ou mal instruit des principales circonstances de l'avénement du Sauveur dans le monde; car les docteurs savaient que Bethléem était le lieu de la naissance du Messie. La nouvelle de cette naissance, quoique annoncée par les anges et publiée par les pasteurs, ne s'était guère répandue au-delà de l'enceinte de la bourgade. Jésus, dérobé presque aussitôt à sa terre natale, après une courte apparition dans l'intérieur du temple de Jérusalem, pour fuir en Égypte, et couvert d'un silence de trente années, à Nazareth, pouvait bien être oublié et comme inconnu dans la capitale de la Judée, où ses premiers mystères n'avaient guère eu de retentissement.

« Jésus donc, » qui n'ignorait rien, ni des propos du peuple, ni des pensées des Juifs, « parlait à haute voix dans le temple, enseignant et disant : Vous savez qui je suis » ou vous pensez le savoir, en me regardant simplement comme un homme; et sans doute aussi vous croyez savoir d'où je suis, parce que vous

connaissez ma mère et mes frères ; et pourtant vous ne connaissez ni moi ni mon Père : « Je ne suis pas venu de moi-même, mais celui-là est véritable qui m'a envoyé et que vous ne connaissez point. Moi, je le connais, parce que je suis » né « de lui, et que c'est lui qui m'a envoyé, » engendré de lui, Dieu de Dieu, Lumière de Lumière, son Fils véritable dans l'éternité et dans le temps son Médiateur pour la rédemption des hommes.

Sans même approfondir le sens des paroles de Jésus, qui renfermaient une nouvelle déclaration de sa divinité, les Pharisiens ne s'irritèrent que davantage. « Ils cherchaient donc à le prendre, mais personne ne mit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue. Cependant plusieurs, parmi le peuple, crurent en lui ; et ils disaient : Quand le Christ viendra fera-t-il plus de miracles que n'en fait celui-ci ? Les Pharisiens entendirent le peuple murmurer sur lui de la sorte, » et, craignant sans doute que les bruits favorables et les murmures encore timides ne fissent impression sur la foule, « les princes des prêtres et les Pharisiens envoyèrent des gardes pour le prendre. »

« Jésus donc leur dit : Je suis encore avec vous un peu de temps, et puis je m'en vais à celui qui m'a envoyé. Vous me chercherez et ne me trouverez point ; et où je suis, vous ne pouvez venir. Les Juifs dirent donc entre eux : Où ira-t-il, que nous ne le trouverons plus ? Ira-t-il aux Gentils dispersés et les enseignera-t-il? Quelle est cette parole qu'il a dite : Vous me chercherez et vous ne me trouverez point ; et où je suis vous ne pouvez venir ? » Ces dernières paroles signifiaient que dans le ciel où il était déjà comme Dieu, il irait bientôt résider comme Homme, à la droite de son Père, sur le trône qui lui était réservé et où ses ennemis ne pourraient l'atteindre. C'était là, selon le vrai sens de ses paroles, le lieu où non-seulement les Juifs

auxquels il s'adressait, mais ses propres disciples, ainsi qu'il le leur dit en particulier, ne pourraient venir le joindre, tant qu'ils vivraient sur la terre. Cette interprétation ne paraît pas avoir été comprise de ses auditeurs; mais saint Jean, le disciple éclairé et chéri de Jésus, emploie ici à dessein des expressions qui ne vont bien, dans leur sens littéral, qu'au grand mystère de la divinité de son Maître.

« Le dernier jour, qui est le plus grand jour de la fête, Jésus, debout, s'écriait : si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive ! » Ce nouveau discours de Jésus au peuple, prononcé sur le seuil du temple, et dans une circonstance plus solennelle encore, est une exhortation pressante sur la nécessité de la foi, le désir du salut et l'abondance de l'eau mystérieuse ou la grâce promise de l'effusion de l'Esprit Saint. Jésus prononça donc ces paroles, en se tenant debout, au milieu du peuple immense, inondant les portiques, et en présence des satellites postés par les Pharisiens pour s'emparer de sa personne. Ce jour, ainsi que le fait remarquer notre évangéliste, était le plus grand de la fête : les étrangers ne pouvaient prendre part à la solennité, réservée aux Juifs, et le parvis des Gentils était vide; cette fête de famille attirait une grande affluence d'Israélites aux abords du temple. Après l'immolation des victimes sur l'autel, un prêtre, désigné pour cet office, se rendait à la fontaine de Siloë, où il puisait trois mesures d'eau vive, dans une coupe d'or. Précédé des lévites, il revenait au temple par la porte de l'Eau, la même par laquelle Notre-Seigneur fit son entrée triomphale. Il était reçu au son des trompettes sacrées, et montait à l'autel. Aux deux angles étaient disposées deux coupes d'argent, l'une vide, l'autre remplie de vin. L'eau de la coupe d'or, puisée à Siloë, était transvasée dans la coupe vide, puis mêlée avec le vin de la troisième. Cependant le peuple, portant à la main des

palmes, des branches de myrthe et de figuier, défilait processionnellement autour de l'autel, en chantant les hymnes de délivrance, qui rappelaient la sortie d'Égypte. Après le défilé le prêtre offrait une libation sur l'autel du Seigneur, avec l'eau de Siloë mêlée de vin. Et le peuple assemblé chantait d'une seule voix ces paroles du prophète Isaïe : « Vous puiserez des eaux, avec allégresse, aux fontaines du Sauveur. » Les petits enfants eux-mêmes faisaient partie de la procession. Cet usage se retrouve chez nous au dimanche des rameaux ; et de même que nous conservons toute l'année les palmes qui ont été bénites en ce jour, ainsi les Juifs gardaient les branches d'arbres de la fête des Tabernacles. Ce huitième jour se terminait par une illumination dans le temple, dont les reflets éclairaient les cours et le devant des maisons de la partie occidentale de la ville, où étaient dressées les tentes, ce qui ajoutait à la solennité. (1)

La cérémonie religieuse de l'eau répandue sur l'autel, en demandant à Dieu l'abondance des fruits de la terre, remarque le P. de Ligny (2), aide à comprendre le sens de la métaphore ou de l'allégorie employée par le Sauveur. L'évangéliste lui-même ne nous laisse pas en doute sur l'objet principal du mystère que Jésus annonçait au peuple : il s'agit en effet de la communication visible, éclatante et surabondante de l'Esprit Saint, au jour de la Pentecôte, et la comparaison tirée des eaux de la grâce ne doit pas nous empêcher de reconnaître ici les flammes du Cénacle : « Du sein de celui qui croit en moi, il coulera, comme dit l'Écriture, des fleuves d'eau vive. Et il disait cela de l'Esprit que recevraient ceux qui croiraient en lui ; en effet l'Esprit n'était pas encore donné, parce que Jésus

(1) *Hist. gén. de l'Église*, M. l'abbé Darras, II, 229. — Dr Sepp. II. 165. — (2) De Ligny. I. ch. XXXV.

n'était pas encore glorifié, » c'est-à-dire n'était pas encore monté au ciel. Au jour de son Ascension seulement, Jésus, réuni à son Père, et assis à sa droite, dans la nature humaine que le Verbe a revêtue, produit au dehors et envoie à ses apôtres le même Esprit, que le Verbe produit intérieurement et en unité de principe, avec son Père de toute éternité.

Il est probable que ce qui est rapporté ici par l'évangéliste de la prédication de Jésus, le dernier jour de la fête des Tabernacles, ne fut que le commencement de son discours. En s'adressant aux Juifs qui l'entourent, il exige comme première condition et moyen indispensable de salut, qu'ils aient foi en sa propre personne : n'est-il pas l'objet et la fin de tout ce qui est écrit dans la loi et dans les prophètes, l'envoyé du Père aussi bien que le Fils, et les miracles ne se joignent-ils pas aux prophéties pour rendre témoignage en sa faveur ? Il est vrai qu'il doit passer par des états d'humiliation et d'épreuve, avant d'arriver à sa glorification ; mais ces différents états, la souffrance et la mort de ce Dieu qui deviennent le prix de notre salut, et le plus digne objet de notre foi, ne serviront qu'à préparer le triomphe personnel du Messie, et mériteront pour nous une effusion plus abondante de son Esprit divin sur les hommes. Alors seulement la lumière se fera pleine et rayonnante sur toutes les vérités que renferme le vaste champ des Écritures ; les fleuves d'eau vive réjouiront la cité de Dieu, et porteront en tous lieux la fraîcheur et la fécondité ; et l'invitation du prophète Isaïe sera entendue de tout l'univers et de tous les peuples : « Vous tous qui avez soif, et qui n'avez point d'argent, venez aux fontaines : venez, achetez, rassasiez-vous ; venez, recevez le vin et le lait, sans argent et sans payer aucun prix » (1). Ainsi le Sauveur criait à la foule,

(1) Isaïe, LV.

en se tenant debout sur le seuil du temple : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. » c'était l'eau divine, offerte une première fois à la Samaritaine, et dont les jets impétueux s'élevaient jusqu'au ciel.

« Parmi la multitude ayant entendu ces paroles, » qui sortaient de la bouche de Jésus, « les uns disaient donc : Celui-ci est vraiment le prophète, » *o Prophètès*, le Messie en personne, annoncé par Moïse. « D'autres disaient : Celui-ci est le Christ. Mais quelques uns se demandaient : Est-ce que le Christ viendra de Galilée? L'Écriture ne dit-elle pas : Du sang de David et du bourg de Bethléem, d'où était David, c'est de là que viendra le Christ? » Ces derniers, avec un peu plus de pénétration ou de droiture, seraient sans doute parvenus à éclaircir la *question de fait* sur l'accomplissement de la prophétie de Bethléem, et même la question *de droit*, ou la prédiction relative au séjour en Galilée. La foule était donc ainsi partagée, et comme le remarque l'évangéliste, « il s'éleva des dissensions dans le peuple à cause de lui. »

« Quelques-uns d'eux voulaient le prendre; mais aucun ne mit la main sur lui » en ce moment, non plus que la première fois. L'éloquence de sa parole, qui charmait le peuple, retint enchaînés les bras des satellites. « Les gardes, continue l'Évangile, revinrent vers les pontifes et les Pharisiens, qui leur dirent : Pourquoi ne l'avez-vous point amené? Les gardes répondirent : jamais homme n'a parlé comme cet homme! » Voilà toutes leurs excuses. Et au lieu de les interroger sur la cause de leur admiration, « les Pharisiens leur répondirent : vous a-t-il séduits aussi vous? Y a-t-il quelqu'un des princes des prêtres ou des Pharisiens qui ait cru en lui? Mais cette populace ne connait pas la loi, ce sont les maudits. » Les esprits forts de la nation tiennent le même langage que

ceux de nos jours et que les incrédules de tous les temps. Cependant leur jactance superbe ne ferma pas la bouche à un homme d'entre eux, qui était néanmoins un docteur, et qui s'étant converti à l'école de Jésus, ne voulut pas abandonner son nouveau Maître au jugement sommaire de la synagogue. « Nicodème, » dont la foi s'était fortifiée à mesure que croissait la haine des Pharisiens contre le Sauveur, celui-là même qui était venu de nuit à Jésus, et qui était l'un d'entre eux, leur dit : « Est-ce que, selon notre loi, on juge un homme sans l'avoir entendu auparavant, et s'être informé de ce qu'il a fait ? Ils lui dirent pour toute réponse : Est-ce que toi aussi tu es Galiléen ? Lis avec soin les Écritures » creuse le texte, « et vois que de la Galilée nul prophète ne surgit. Et ils s'en retournèrent chacun en sa maison. »

N° 88. — La femme surprise en adultère et amenée vers Jésus, trouve dans son juge un miséricordieux Sauveur. (1) — « Pour Jésus, » qui avait passé tout le jour à enseigner dans le temple de Jérusalem, « il se retira, » vers le soir, « à la montagne des Oliviers », et choisit déjà ce jardin, six mois avant sa mort, comme un refuge pour y passer la nuit, et mieux encore, comme un oratoire et une solitude pour prier. Le lendemain à la pointe du jour, il revint au temple, et tout le peuple s'étant groupé autour de lui, il s'assit et se mit à les instruire. « Or les Scribes et les Pharisiens amenèrent une femme surprise en adultère, et la placèrent au milieu, » dans l'appareil qui convenait à l'accusée, la tête découverte, les cheveux coupés, les vêtements déchirés. La violence ouverte n'avait pas réussi aux ennemis de Jésus ; ils espéraient le circonvenir par la ruse, en présence de cette foule

(1) Saint Jean. VIII.

elle-même, qu'on voulait tourner contre lui, après l'avoir vue servir à son triomphe. Le Sauveur était extrêmement cher au peuple, parce qu'étant bon et miséricordieux, il ne cessait de recommander la miséricorde. Les Pharisiens au contraire cherchaient à le surprendre, et ne pouvaient le voir qu'avec peine, parce qu'il recevait tous les pécheurs qui venaient à lui.

Ils lui amenèrent donc cette femme, et lui proposèrent en même temps cette question captieuse : « Ils dirent à Jésus : Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère; or, Moïse, dans la loi, nous a ordonné de lapider les adultères. Vous donc, qu'en dites vous? Ils disaient ceci, en le tentant, » ajoute l'Évangile, mettant, à dessein, à l'épreuve et comme en opposition sa justice et sa bonté, « afin de pouvoir l'accuser. » Ils le pressaient de répondre, et devant un peuple entier, accoutumé à regarder ses paroles comme des oracles ; placé entre deux écueils, qui paraissaient également funestes, également inévitables, il allait montrer son mépris pour la loi de Moïse, en faisant grâce à l'adultère, ou accepter le rôle de la sévérité, et s'attirer l'animadversion de la foule, en prononçant lui-même la sentence de mort, si contraire à son enseignement plein de douceur, et à sa conduite toujours miséricordieuse. Le Sauveur garda d'abord le silence, comme s'il eut voulu éviter de prononcer le jugement impatiemment attendu : sans se lever de son siège, et restant en face des accusateurs de cette femme, il se penche en avant, et se met à écrire du doigt sur la terre.

Il traçait, comme pour détourner l'attention, des caractères ou des signes sur la poussière ; et, suivant saint Jérôme et d'autres commentateurs, il écrivait distinctement les péchés des Scribes et des Pharisiens qui accusaient cette femme; ou, suivant saint Thomas, il se contentait d'écrire la sentence qu'il s'apprêtait à

rendre de vive voix. N'eût-il fait même, d'après saint Augustin, que tracer, sous forme de diversion, des caractères sans valeur intelligible, les Pharisiens ne durent le presser que davantage de donner son sentiment. « Et comme ils continuaient à l'interroger, Jésus se redressa, » pour répondre à leurs railleries et à leurs rires moqueurs; et comme ils pensaient qu'il n'échapperait pas, il leur apprit bientôt qu'il n'est point de sagesse, qu'il n'est point de conseil contre le Seigneur, ainsi que le dit l'Écriture. Il se releva donc pour prononcer sa sentence, et montra déjà, par son attitude, que ceux qui veulent condamner les coupables, doivent eux-mêmes être sans reproche; puis, tenant la balance égale entre la justice et la miséricorde, il leur dit: « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre. » Le nouveau Salomon venait de prononcer dans sa sagesse; « Et, se baissant de la même manière que la première fois, il écrivait sur la terre; » bien plus, il lisait dans le cœur des hypocrites, les dispositions de leur âme et leurs crimes les plus secrets, leurs adultères, leurs vols et leurs sacrilèges. Aussi commencèrent-ils à trembler de se voir jugés les premiers, et peut-être de se voir forcés à rougir eux-mêmes, en présence de la multitude, de leurs propres iniquités.

Jésus, ayant donné cette leçon aux accusateurs, détourna ses regards des Pharisiens, pendant que de son doigt il écrivait encore sur la terre, afin qu'ils eussent la liberté de se retirer. En effet, « ayant ouï cette parole, » et couverts de confusion, « ils sortirent » et disparurent l'un après l'autre, les plus vieux d'abord, » remarque l'Évangile, sinon comme les plus coupables, ainsi qu'il est dit de ces vieillards qui cherchèrent à séduire Suzanne, avant de l'accuser et de la condamner, peut-être comme étant du moins les plus rusés et les plus artificieux et s'empressant de se dérober à la sen-

tence qui les poursuivait. « Et Jésus demeura seul avec la femme qui était là au milieu. » Il ne restait plus, dit Raban-Maur avec les Pères de l'Église, que la misère en présence de la miséricorde. Le Sauveur, délivré de la présence des Scribes, se releva donc, et dit à la pécheresse, en accompagnant cette parole d'un regard de bonté et de compassion : « Femme, où sont ceux qui vous accusaient ? » Est-ce moi qui les ai mis en fuite ? « Personne ne vous a-t-il condamnée ? Elle répondit : personne, Seigneur. Et Jésus lui dit : ni moi non plus, je ne vous condamnerai pas ; allez, et ne péchez plus. (1) »

N° 89. — Jésus, la lumière du monde, et la vraie liberté des enfants d'Abraham (2). — « Jésus parla de nouveau » à la foule, et dit : « C'est moi qui suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. » Ce discours de Jésus, prononcé après l'octave de la fête et dans le lieu du temple où était le trésor, place le témoignage rendu par le Messie à sa propre divinité sous la garantie de Dieu même. Le Sauveur, en se proclamant la lumière du monde, s'approprie la qualité personnelle et substantielle du Verbe de Dieu, « qui éclaire, comme parle saint Jean, tout homme venant en ce monde, » et s'il a déjà pu dire à ses apôtres : « vous êtes la lumière du monde et le sel de la terre, » ce n'est que par la communication qu'il veut bien donner à ses ministres de sa propre lumière et de son éminente sainteté. Il n'est pas étonnant que les ennemis du Sauveur réclament à cette parole. « Les Pharisiens lui dirent : tu rends toi-même témoignage de toi ; ton témoignage n'est pas vrai, » c'est-à-dire

(1) Bossuet, Sermon *sur les jugements humains*. samedi de la III[e] sem. de carême. — (2) Saint Jean, VIII, 12.

ne mérite pas d'être reçu comme tel, et n'a selon la loi aucune valeur. « Jésus leur répondit : Bien que je rende témoignage de moi-même, mon témoignage est vrai, parce que je sais d'où je viens et où je vais ; mais vous, vous ne savez ni d'où je viens, ni où je vais. »

Le Sauveur insinuait, dans cette première réponse, qu'il sortait du sein de la divinité, c'est-à-dire, que comme Dieu et Fils de Dieu, il venait du ciel, telle était sa véritable origine, connue de lui seul, et que, comme homme, il irait après sa mort et sa résurrection, s'asseoir à la droite de Dieu son Père, tel était le terme de sa course. S'il ne disait pas plus à découvert qu'il était Dieu et Fils de Dieu, comme il le fit au risque de sa vie dans le discours suivant, et lorsqu'il fut juridiquement interrogé par le pontife, c'est qu'il savait les Pharisiens tout disposés à s'emparer de cette parole et à en abuser.

Il ajoute donc aussitôt : « Vous jugez selon la chair ; mais je ne juge personne, » en ce moment, où je ne veux pas produire au dehors le jugement que j'ai le droit de prononcer. C'était relever, d'un seul mot, la fausseté des appréciations que les Pharisiens faisaient de sa personne ; et de plus dévoiler les sentiments charnels ou les intentions perverses qui les empêchaient de reconnaître la vérité. « Et si je veux juger, mon jugement est vrai, parce que je ne suis pas seul, mais moi et mon Père qui m'a envoyé. Il est écrit dans votre loi que le témoignage de deux hommes est vrai, » c'est ce témoignage légitime que j'invoque en ma faveur : « Je rends témoignage de moi-même, et le Père qui m'a envoyé rend témoignage de moi : » N'est-ce pas lui qui a témoigné en ma faveur, le jour de mon baptême, devant le peuple rassemblé ; et lors de ma Transfiguration, mais seulement devant quelques uns de mes apôtres ; et tous les les jours encore par les plus éclatants miracles ? Toutefois ce témoignage du

Père céleste n'était pas compris des Pharisiens. « Ils lui dirent donc : « Où est ton Père ? Jésus répondit : vous ne connaissez ni moi, ni mon Père. Si vous me connaissiez » dans ma nature divine ; « vous connaîtriez sans doute aussi mon Père. Telles furent les paroles de Jésus, enseignant dans le temple, au lieu où est le trésor ; et personne ne se saisit de lui, dit une seconde fois l'évangéliste, parce que son heure n'était pas encore venue. »

« Jésus leur dit encore, ainsi qu'il avait déjà fait lorsque les archers étaient venus pour le prendre : Je m'en vais et vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché. Vous ne pouvez venir où je vais. » Il parlait de sa sortie de ce monde, comme d'un événement tout à fait volontaire, et absolument indépendant des mauvais desseins de ses ennemis. Il menaçait aussi de laisser mourir dans leur péché ceux qui s'obstineraient à ne pas croire en lui. « Les Juifs disaient : voudrait-il se tuer lui-même, puisqu'il dit : où je vais, vous ne pouvez venir ? Et il leur disait aussi : vous êtes d'en bas et je suis d'en haut ; vous êtes du monde et je ne suis pas du monde. » Vos sentiments sont conformes à votre origine, et au milieu dans lequel vous vivez. « C'est pourquoi je vous ai dit, que vous mourrez dans vos péchés, car si vous ne me croyez pas ce que je suis, vous mourrez dans vos péchés. Ils lui dirent donc : Qui est tu ? Jésus leur dit : le Principe, moi qui vous parle. » Réponse laconique et mystérieuse, que plusieurs entendent littéralement du principe de toutes choses, et de l'affirmation pleine et entière que Jésus fait ici de sa divinité ; et ce sens n'est pas éloigné de celui que présente la Vulgate. Le texte grec s'accommode moins facilement à cette interprétation : *tèn arkèn o ti kai lalo umin*; « Je suis ce que je vous ai dit dès le commencement, » quoique cette manière de parler puisse encore affirmer la divi-

nité du Verbe, comme étant la répétition de ce qu'il a déjà dit : la raison de ne pas provoquer plus fortement la haine des Pharisiens expliquerait la réticence du Sauveur, au moment où il se voit pressé par l'orgueil insolent de ceux qui lui demandent : « Qui est tu ? »

Au reste, de quelque manière que le Sauveur ait satisfait à leur demande, en faisant connaître ce qu'il était, il ne craint pas de dire aux Juifs ce qu'ils sont eux-mêmes : « J'ai beaucoup de choses à dire de vous et à condamner en vous ; » sachant les dispositions qui vous animent, et, pour la plupart d'entre vous, le refus d'ajouter foi à mes paroles, comme si vous pouviez m'accuser de mensonge sans accuser Celui qui m'a envoyé : « Mais Celui qui m'a envoyé est véritable, et moi, ce que j'ai entendu de lui, je le dis au monde. Et ils ne comprirent pas qu'il disait que Dieu était son Père. Jésus leur dit donc : Quand vous aurez élevé le Fils de l'Homme, » et que vous l'aurez fait mourir sur une croix, en préparant ainsi vous-mêmes le triomphe de sa résurrection, « vous connaîtrez alors qui je suis, et vous saurez que je ne fais rien de moi-même, mais que je parle comme mon père m'a enseigné. » En effet, plusieurs d'entre eux, et même, comme nous le lisons dans l'Évangile (1), toute une foule de ces spectateurs, après avoir été témoins des miracles du calvaire, rentrèrent à Jérusalem en se frappant la poitrine. C'était donc une prédiction et un avertissement ; et le signe de l'exaltation du Fils de l'Homme, déjà proposé au docteur Nicodème, est donné à la multitude, comme autrefois le signe de la crèche aux bergers, pour reconnaître leur Sauveur et l'envoyé du Père céleste. Ce n'est pas en vain que Jésus revendique ce titre même auprès de ceux qui l'entendent. « Et celui qui m'a envoyé, continue-t-il, est avec moi,

(1) S. Luc. XXXIII. 48.

et il ne m'a pas laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui plaît. » En ces quelques mots, nous est représentée toute la mission du Sauveur parmi les hommes ; elle descend du Ciel, avec la vertu d'en haut qui en est le principe, tire son efficacité de l'union avec Dieu, et se repose éternellement dans le bon plaisir de Dieu. « Comme il disait ces choses, beaucoup crurent en lui. »

« Jésus disait donc aux Juifs qui croyaient en lui, » pour affermir leur foi, leur attachement à sa personne et leur amour de la vérité : « si vous demeurez » fidèles « dans ma doctrine, vous serez véritablement mes disciples. Et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous délivrera : » vous serez affranchis et libres. Cette dernière parole blessa la fierté d'une partie de ses auditeurs, qui étaient sans doute moins bien disposés. « Ils lui répondirent : nous sommes les enfants d'Abraham, et nous n'avons jamais été esclaves de personne. Comment dis-tu : vous serez libres? Jésus leur répondit, » sans chercher à éveiller encore leur susceptibilité nationale, ni à leur rappeler qu'ayant été autrefois sous le joug de l'Égypte et de Babylone, ils étaient actuellement asservis aux Romains : « En vérité, en vérité je vous le dis, quiconque péche est esclave du péché. » Il s'agissait donc de la liberté de l'âme, que le péché rend esclave, et dont l'affranchissement s'opère, au prix de la foi à la parole du Fils de Dieu, dans ceux qui sont éclairés par la connaissance de la vérité et conduits par l'obéissance à ses lois. « L'esclave, disait encore Notre-Seigneur, ne demeure pas toujours dans la maison » du père de famille ; « mais le fils y demeure toujours. Si donc le Fils » de Dieu « vous met en liberté, » en vous affranchissant de l'esclavage du péché, « vous serez vraiment libres. Ni Abraham, ni Moïse, ni les prophètes n'avaient eu le pouvoir de les affranchir : les anciens patriarches eux-

mêmes n'avaient pu être affranchis de la servitude du péché que par le Fils de Dieu. D'esclaves, il les avait rendus enfants, par la grâce qui les associait à la filiation divine, que lui, le Fils de la maison, possédait seul par nature.

La foi à la personne du Fils, envoyé par son Père, est la première condition imposée à tous, et le père des croyants, Abraham, n'est arrivé que par son adhésion à la parole de Dieu, au mystère de la justification et du salut. Si vous prétendez être de la race d'Abraham, montrez-vous les héritiers de sa foi et de ses vertus. « Je sais que vous êtes enfants d'Abraham, » par la génération charnelle ; « mais vous cherchez à me faire mourir, parce que ma parole ne prend pas en vous. » Et cependant je ne fais que vous annoncer la vérité, que je contemple en Dieu, face à face, étant le Verbe éternel du Père, et que je viens dire aux hommes, après m'être fait homme et chair comme eux. « Ce que j'ai vu dans mon Père, je le dis, et vous, ce que vous avez vu dans votre père, vous le faites. » Les Juifs ne comprenaient pas encore la force de ce reproche ; mais ils ne tarderont pas à savoir quel est le père, différent de leur père Abraham, que Jésus suppose aux Israélites dégénérés, et qu'il va leur faire connaître ouvertement, lorsque, par leurs mauvaises réponses, ils l'auront contraint à tout dire. « Ils lui répondirent : C'est Abraham qui est notre père ; Jésus leur dit : Si vous êtes fils d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham. Mais, » loin d'agir comme lui et de croire à la parole de Dieu, « vous cherchez maintenant à me faire mourir, moi, homme » envoyé du ciel, « qui vous ai dit la vérité que j'ai entendue de Dieu. Abraham n'a pas fait ainsi. Vous faites les œuvres de votre père. »

Les juifs, interpellés une seconde fois, comme démentant l'origine de leur père Abraham par leurs œuvres, sinon par leur naissance, virent bien qu'il ne s'a-

gissait plus ici de la filiation commune et charnelle, mais de la filiation selon l'esprit. Conformément au langage des Écritures, où l'idolâtrie est souvent traitée de fornication spirituelle, ils se défendirent de la participation à tout culte étranger ; appartenant au peuple élu de Dieu, ils réclamèrent le titre d'enfants véritables et fidèles à la loi de Moïse, comme étant les adorateurs du seul et unique vrai Dieu, leur créateur et leur père. « Ils répliquèrent aussitôt : Nous ne sommes point nés de la fornication ; nous n'avons qu'un seul père, Dieu. Jésus leur dit donc : Si Dieu était votre père, certes vous m'aimeriez; car c'est de Dieu que je procède, et que je suis venu, car je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé. » N'est-ce pas en effet perdre absolument tout droit à la filiation adoptive, que de ne point aimer, ou de rejeter le Fils unique de Dieu, son Fils naturel, procédant de lui, et engendré éternellement dans le sein du Père, avant qu'il fût envoyé sur la terre, pour se revêtir de la nature humaine dans le sein virginal de Marie. « Pourquoi, ajoute le Sauveur, ne connaissez-vous pas mon langage ? C'est parce que» votre aveuglement s'accroît avec votre haine et que « vous ne pouvez pas même écouter ma parole. Vous avez le diable pour père, et les désirs de votre père, vous voulez les accomplir. Il a été homicide depuis le commencement » par le péché et la mort qu'il a introduits dans le monde; et vous continuez son œuvre, étant homicides vous-mêmes, en cherchant à m'ôter la vie. « Le démon n'est pas demeuré dans la vérité, » et ne souffre pas ceux qui aiment la vérité, « parce que la vérité n'est point en lui : lorsqu'il dit des mensonges il parle de son propre fonds ; parce qu'il est menteur et le père du mensonge. Pour moi, si je dis la vérité, vous ne me croyez point. » La haine du bien et de la vérité, poussée jusqu'à une fureur homicide, voilà le trait diabolique de Satan, l'adversaire de

Dieu ; et cette opposition à ce qui est juste, bon et vrai constitue aussi le caractère des enfants du démon, et la ressemblance qu'ils ont avec leur père. Ils ne songent qu'à forger des accusations, à calomnier et à détruire.

« Qui de vous me convaincra de péché, leur dit le Sauveur, avec cette conscience irréprochable et le témoignage de sa propre innocence qui n'appartient qu'à un Dieu ? Puis, insistant sur la vérité de sa parole, qui mérite autant de respect que la pureté de sa vie, il demande une seconde fois à ces Juifs incrédules : « Si je vous dis la vérité, d'où vient que vous ne me croyez pas ? » N'est-ce pas de ce que vous haïssez la vérité, à l'exemple du démon, qui est votre père, et qui vous a inoculé, avec la naissance, ses instincts mauvais ? « Celui qui est de Dieu, » son enfant d'adoption, le fils de sa grâce et de son amour, « écoute la parole de Dieu, » et le chérit ; vous n'écoutez point, parce que vous n'êtes point de Dieu. » La réprimande était aussi forte que juste, adressée à ceux qui ne voulaient pas croire, en dépit des miracles, des prophètes et de toutes les preuves qui rendent témoignage à la divinité du Messie. Mais ces Israélites, accoutumés à se regarder comme le peuple privilégié du Seigneur, et à se dire les seuls enfants de Dieu, ne purent, sans un violent mouvement de colère, s'entendre appeler les enfants du démon.

« Les Juifs repartirent : n'avons-nous pas raison de dire que tu es un Samaritain, et que le démon est en toi ? » Ils le nomment *Samaritain*, pour le flétrir comme ennemi public de la nation et lui jeter à la face une de leurs plus grossières injures ; *démoniaque* ou *possédé*, lui qui avait chassé les démons, attribuant ainsi à la puissance de Satan les miracles mêmes qui avaient renversé son empire. « Jésus répondit » avec douceur, sans relever la première injure, qui n'attaquait pas sa

divinité : « Le démon n'est pas en moi, mais je rends honneur à mon Père, et vous, vous refusez de m'honorer. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, il en est un qui la cherchera et qui jugera ; » je lui laisse le soin de venger les injures par lesquelles vous essayez en vain de me déshonorer. « En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne verra jamais la mort. » Il était facile de comprendre qu'il parlait de la mort de l'âme, ainsi qu'il avait parlé du péché qui causait cette mort et l'esclavage spirituel, objet de tout le discours. Mais les Juifs, détournant les paroles du Sauveur dans un sens grossier, lui dirent : « Maintenant nous connaissons bien que le démon est en toi. Abraham est mort, et les prophètes ; et tu dis : si quelqu'un garde ma parole, il ne goûtera jamais la mort ? Es-tu plus grand que notre père Abraham, qui est mort ? Et les prophètes aussi sont morts. Qui prétends-tu être ? »

Ces Juifs infidèles, qui parlaient à Jésus avec tant d'aigreur, lui disputaient la qualité de Messie ; car l'idée qu'ils avaient du Christ, l'élevait fort au-dessus de ce qui avait paru jusqu'à lui de plus grand parmi les hommes, et de plus saint parmi les prophètes. Par cette contestation, ils devaient amener Jésus à déclarer, en termes formels, qu'il était Dieu et égal à Dieu. « Jésus répondit : Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien ; c'est mon Père qui me glorifie, lui dont vous dites qu'il est votre Dieu. Et vous ne l'avez pas connu ; mais moi je le connais, et si je disais que je ne le connais pas, je serais semblable à vous, un menteur ; mais je le connais et je garde sa parole. Abraham, votre père, » que vous avez raison d'estimer si grand, et à qui vous devez votre noblesse, « a désiré ardemment de voir mon jour, » le jour de mon avénement sur la terre, « il l'a vu et il s'est réjoui. » Sans doute le saint patriarche avait contemplé d'avance,

dans une vision prophétique, l'autel sanglant de la croix et le véritable Isaac survivant à son sacrifice, au moment où il immola le bélier embarrassé dans les épines ; mais il s'agit plutôt ici de la joie qu'éprouva dans les limbes l'âme du père des croyants, quand lui fut révélé le mystère de l'Incarnation accompli dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie.

« Les Juifs, » s'adressant à Jésus et enflant à dessein l'âge qu'il paraissait avoir, « lui dirent : Tu n'as pas encore cinquante ans et tu as vu Abraham ? » Quoique Jésus n'eût, selon la tradition commune, qu'environ trente-trois ans ou peut-être trente-cinq, et selon quelques-uns près de quarante, la manière de s'exprimer des Juifs affirmait seulement qu'il n'avait pas atteint la cinquantaine, et qu'en lui supposant même cet âge, sa naissance le plaçait à une immense distance de l'époque d'Abraham. « Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le déclare : Avant qu'Abraham fût, je suis. »

C'était s'approprier le nom incommunicable de Jéhovah et son éternité, la préexistence du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Les Juifs ne prirent pas autrement le sens de ces courtes paroles, et, loin de reconnaître pour Dieu celui qui les avait proférées, ils voulurent le traiter en blasphémateur. « Ils s'armèrent de pierres pour les lui jeter. » Ils prirent sans doute ces pierres parmi les matériaux nécessaires à la construction du temple, auquel on travaillait toujours. « Mais Jésus se cacha et sortit du temple ; » invisible à leurs yeux, il échappa de leurs mains, comme autrefois des mains des habitants de Nazareth, qui voulaient le précipiter de la montagne. L'évangéliste n'avait pas besoin d'ajouter que l'heure de sa mort n'était pas encore venue : il attendait des ordres de son Père et du conseil de son amour, une mort plus ignominieuse, plus lente et plus cruelle.

De grands miracles lui restaient encore à faire, entre autres la guérison de l'aveugle-né, au milieu même de Jérusalem, et la résurrection de Lazare, à Béthanie, aux portes de la capitale de la Judée ; et ces derniers témoignages si éclatants de la divinité du Sauveur, en même temps que de son amour, se changeront pour les Scribes et les Pharisiens en causes de haine mortelle.

N° 90. — La guérison de l'aveugle-né alléguée en preuve de la divinité du Messie (1). — « Et comme Jésus passait, » un certain jour que l'Évangile ne désigne pas, aprés les différents entretiens tenus avec les Juifs, « il vit un homme aveugle de naissance. Et ses disciples lui demandèrent : Maître, qui a péché, lui ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? Jésus répondit : Ni lui, ni ses parents n'ont péché, » de manière à mériter cette punition ; « mais c'est pour que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. » Jésus détruisait de la sorte un double préjugé des Juifs, qui était faux dans sa trop grande généralité ou dans l'application qu'ils en faisaient, lorsqu'ils attribuaient tous les maux corporels à un châtiment de quelque faute antérieure ou future, étrangère ou personnelle, sans voir ici aucune liaison avec le péché originel et commun à tous, qui ne pouvait avoir pour effet de ne faire naître que des aveugles. Jésus se contente de dire que la nature du mal ou la cécité de naissance est propre à faire éclater la gloire de Dieu par la grandeur du miracle, par le mode de guérison qu'il lui plaira d'employer, et surtout par la constatation publique et même juridique qui en sera faite. Le temps presse, semble-t-il ajouter, comme s'il lui importait plus encore de bien choisir la matière de ses miracles : « Il

(1) S. Jean, IX.

faut que j'opère les œuvres de Celui qui m'a envoyé pendant qu'il est jour. La nuit vient où personne ne peut agir, » et la mort approche, qui mettra fin à mes œuvres et à ma prédication : « Tandis que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde ; » et la vue que je rendrai à cet aveugle n'est qu'une image de la vraie lumière que je viens apporter aux âmes.

« Ayant dit cela, il cracha à terre, fit de la boue avec sa salive et frotta les yeux de l'aveugle avec cette boue ; » ce moyen, si c'en était un, était bien plus capable, a-t-on dit, d'ôter la vue que de la rendre (1). La salive employée à l'onction nous fait connaître les merveilleuses propriétés du corps adorable de Jésus. En la mêlant avec la terre, il nous découvre la main du Créateur, qui après avoir formé l'homme du limon de la terre, fait servir à la réparation de son ouvrage la même matière qui avait servi à sa composition. « Et Jésus lui dit : Va, lave-toi dans la piscine de Siloë. Ce mot signifie *envoyé*, » et désigne le Messie lui-même, ou la fontaine du Sauveur, qui nous purifie dans l'eau salutaire du baptême : de même que la boue appliquée sur les yeux est regardée par saint Augustin comme un prélude de l'onction des catéchumènes.

D'après saint Jérôme, Siloë était une fontaine au pied du mont Sion, sur le flanc droit de la vallée de Josaphat, en face du village de Siloan. Elle communique, par un canal souterrain avec une source plus élevée, qui paraît venir du plateau du mont Moriah. Elle a dix-sept mètres de long, six de large et six de profondeur. Cette source n'était pas continue, mais bouillonnait par intermittence à certaines heures du jour. Tous les voyageurs en font mention. On y descend aujourd'hui par un escalier de seize marches, taillées grossièrement dans le roc, et qui conduisent

(1) *Hist. de la Vie de N.-S.*, par DE LIGNY, II, ch. 1.

à une plate-forme d'où l'on parvient au bord de l'eau par un deuxième escalier de treize marches. Le P. de Géramb rapporte que tous les chrétiens qui la visitent s'y lavent les yeux en mémoire du miracle opéré par le Sauveur, prescrivant à l'aveugle de s'y laver, comme avait fait Naaman dans les flots du Jourdain.

« Il s'en alla donc, se lava et revint voyant clair. De sorte que ses voisins, et ceux qui auparavant l'avaient vu mendiant disaient : C'est lui. D'autres : Non, mais il lui ressemble. Et lui disait : C'est bien moi. »

Ici commence la constatation du miracle par ceux qui sont de bonne foi, et qui veulent s'instruire, juger par leurs propres yeux et par le témoignage d'autrui, de l'aveugle lui-même. « Ils lui disaient donc : Comment tes yeux se sont-ils ouverts? Il répondit : Cet homme qu'on appelle Jésus a fait de la boue, en a frotté mes yeux, et m'a dit : Va à la piscine de Siloë et lave-toi. J'y suis allé, je me suis lavé et je vois. Ils lui dirent : Où est-il? il répondit : Je ne sais. » Après ce court examen, ils amenèrent aux Pharisiens celui qui avait été aveugle, » et le conduisirent devant le Sénat, où l'enquête se fit minutieusement par les Pharisiens les plus prévenus de tous les ennemis du Sauveur.

« Or c'était un jour de sabbat que Jésus avait fait de la boue, et lui avait ouvert les yeux. Les Pharisiens lui demandèrent donc comment il avait vu. Il leur dit » comme à tous ceux qui l'avaient interrogé : « Il m'a mis de la boue sur les yeux, je me suis lavé et je vois. Quelques-uns d'entre les Pharisiens disaient : Cet homme n'est point de Dieu, puisqu'il ne garde point le sabbat; mais d'autres disaient : Comment un pécheur peut-il faire ces signes » ou ces prodiges? « et ils étaient divisés entre eux. Ils dirent donc encore à l'aveugle, » comme en le prenant pour juge à son tour : « Et toi, que dis-tu de celui qui t'a ouvert les yeux? Il dit : C'est un prophète, » un homme revêtu d'un pouvoir divin.

« Mais les Juifs ne crurent point de lui qu'il eût été aveugle, et qu'il eût recouvré la vue, jusqu'à ce qu'ils eussent appelé les parents de celui qui voyait. » Leur incrédulité ne pouvait mieux servir la cause de la foi. Ils en vinrent donc, afin de mieux éclaircir le fait, à l'information des parents ; « et ils les interrogèrent ainsi : Est-ce là votre fils que vous dites être né aveugle? Comment donc voit-il maintenant? Ses parents leur répondirent : Nous savons que c'est notre fils, et qu'il est né aveugle. Mais comment il voit maintenant, nous ne savons, ni qui lui a ouvert les yeux. Interrogez-le, il a de l'âge, qu'il parle lui-même. Ses parents dirent cela parce qu'ils craignaient les Juifs, » ou les sénateurs ; « car déjà les Juifs étaient convenus ensemble que, si quelqu'un confessait que Jésus était le Christ, il serait chassé de la synagogue. C'est pourquoi les parents dirent : Il a de l'âge, interrogez-le lui-même. » La déposition des parents suffisait bien à constater le miracle, par l'identité de la personne, la date précise de l'infirmité, et le fait actuel de la guérison. Mais il fallait que l'interrogatoire du fils tournât même encore à la confusion des Pharisiens.

« Ils appelèrent donc de nouveau l'homme qui avait été aveugle, et lui dirent : Rends gloire à Dieu ; nous savons que cet homme est un pécheur. » La formule sacramentelle, qui plaçait le témoin en présence de Dieu même, ne le fit point varier dans sa déposition ; et comme les Pharisiens voulaient l'amener à dire que Jésus était un pécheur, il leur dit : « s'il est un pécheur, je ne sais ; je sais une seule chose, c'est que j'étais aveugle et qu'à présent je vois. Ils lui dirent donc, » espérant sans doute le surprendre dans ces paroles : « Que t'a-t-il fait ? Comment t'a-t-il ouvert les yeux ? Il leur répondit, » sachant bien leur dessein et ne se faisant pas faute de dévoiler leurs intentions, avec une fine ironie : « Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez en-

tendu : que voulez-vous entendre encore ? Vous aussi, voulez-vous devenir ses disciples ? »

« Alors ils le chargèrent d'injures, et lui dirent : sois son disciple, toi ; nous, nous sommes disciples de Moïse. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse. Mais celui-ci, nous ne savons d'où il est. Cette homme répondit : cela est surprenant que vous ne sachiez d'où il est, et il a ouvert mes yeux. Nous savons que Dieu n'écoute point les pécheurs ; mais celui qui honore Dieu et fait sa volonté, il l'exauce. Depuis le commencement des siècles, on n'a pas entendu dire que personne ait ouvert les yeux d'un aveugle-né. Si celui-ci n'était pas de Dieu, il ne pourrait rien faire. » Dans la reconnaissance qui le transporte, cet homme paraît mettre le miracle de sa guérison au-dessus de tous les autres, qui ont jamais été faits dans le cours des siècles. Mais s'il tient à exalter ainsi son bienfaiteur au-dessus de Moïse lui-même, la conclusion qu'il tire du miracle, en faveur de Jésus, n'en est pas moins légitime. Les juges allaient devenir les accusés ; afin de fermer la bouche au docteur importun, qu'ils ne voulaient plus entendre, ils lancèrent contre lui l'excommunication pharisaïque, et pour dernière réponse ils lui dirent : « Tu es né tout entier dans le péché, et tu nous enseignes ! Et ils le chassèrent. Jésus apprit qu'ils l'avaient chassé, et l'ayant rencontré, il lui dit : Crois-tu au Fils de Dieu ? Il lui répondit : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui ? Jésus lui dit : Tu l'as vu, et c'est celui-là même qui parle avec toi. Il répondit : Je crois, Seigneur ; et, se prosternant, il l'adora. »

La pleine adhésion à la parole de celui qui a fait le miracle, et l'acte de foi à la divinité de Jésus-Christ, de la part de cet homme, dont les yeux de l'esprit s'ouvrent presque en même temps que ceux du corps, nous font assez voir le but de l'œuvre divine, et le motif de

crédibilité qui ressort de l'opération des miracles. On dit que l'aveugle-né fut, après cette conversion, l'un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ. D'après Pierre Natalis, il porte le nom de saint Sidoine, fut baptisé après l'Ascension, et s'attacha particulièrement à saint Maximin, évêque d'Aix, qu'il suivit jusqu'en Provence : après l'avoir aidé dans son ministère et sa prédication, il devint son successeur sur le même siège, et reposa en paix à côté de son maître, dans la même crypte. On trouve la guérison de l'aveugle-né représentée sur le tombeau de saint Sidoine, évêque d'Aix, dans la crypte de sainte Madeleine, en Provence. L'aveugle est appuyé sur un bâton, dont il n'existe plus aujourd'hui que l'extrémité. Il est revêtu, comme sur beaucoup d'autres sarcophages, de la tunique courte, et du collet ou camail, ce qui était le costume ordinaire des pauvres et des bergers (1).

N° 91. — Jésus, le bon Pasteur. — (2) « Jésus dit encore : c'est pour exercer un jugement que je suis venu en ce monde, afin que ceux qui ne voient pas voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles. » Ces paroles de Notre-Seigneur se rapportent au miracle qu'il venait de faire, et à la conduite des Pharisiens : elles expriment, sous le nom de *jugement,* le résultat de la prédication évangélique, produisant des effets différents selon les dispositions différentes des personnes ; et le second genre d'aveuglement dont parle le Sauveur, l'aveuglement des esprits, est indiqué comme étant la *suite* et non comme le but de la venue de Jésus dans le monde. Le sens des dernières paroles n'échappa point à ceux qui s'en firent l'application : « Quelques-uns des Pharisiens qui étaient avec

(1) FAILLON. *Monum. inédits.* t. I. col. 765, 779. — (2) Saint Jean, X.

lui, l'entendirent, et lui dirent : Sommes-nous aveugles, nous aussi ? Jésus leur dit : si vous étiez aveugles, vous n'auriez point de péché ; mais maintenant vous dites : Nous voyons. Votre péché subsiste. » C'est le péché de l'incrédulité volontaire et opiniâtre, qui ferme les yeux aux lumières déjà reçues par la connaissance du vrai Dieu et de la venue du Messie, et qui empêche d'en chercher ou d'en recevoir d'autres, absolument nécessaires pour sortir d'un pareil aveuglement.

Les Pharisiens avaient chassé de la synagogue celui que Jésus venait d'accueillir, en qualité de prosélyte, et d'introduire dans son bercail nouveau. Le divin Maître profita de cette occasion pour démasquer les mauvais pasteurs et faire connaître le Pasteur véritable. La comparaison de la porte de la bergerie, par laquelle le pasteur entre lui-même, et fait entrer les brebis, aide à suivre cette parabole, où se révèle l'idée du bon pasteur : 1° dans son institution ou sa mission légitime ; 2° dans le soin vigilant qu'il a de son troupeau ; 3° dans les pâturages qu'il choisit et les brebis qu'il mène, aussi dociles à leur pasteur que le pasteur leur est dévoué. « En vérité, en vérité je vous le dis, celui qui n'entre point par la porte dans le bercail, mais y » parvient d'une autre manière et y « monte par ailleurs, est un voleur et un larron ; celui au contraire qui entre par la porte, est le pasteur des brebis : c'est à lui que le portier ouvre, et les brebis entendent sa voix, et il appelle, par leur nom, ses propres brebis, et les fait sortir ; et lorsqu'il a fait sortir ses propres brebis, il marche devant elles, et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix. Elles ne suivent point l'étranger. mais le fuient, parce qu'elles ne connaissent pas la voix des étrangers. Jésus leur dit cette parabole ; mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait ; » ou de qui il leur parlait.

Le vrai pasteur des âmes, qui est en même temps la porte de la bergerie, et l'unique médiateur du salut pour tous, se fait à lui-même l'application de la parabole, et ce qui n'était pas clair pour les Juifs est devenu transparent pour les chrétiens.

« Jésus leur dit donc encore : En vérité, en vérité je vous le dis, je suis la porte des brebis. Tous ceux qui sont venus » avant moi, ajoute le texte grec, « sont des voleurs et des larrons, et les brebis ne les ont point écoutés. » Il s'agit ici sans doute des Pharisiens et des faux docteurs, qui prétendaient conduire les hommes au ciel par une autre voie, ou qui détournaient le peuple de croire au Messie : On n'arrive à Dieu que par Jésus-Christ, et s'il se présente de faux Christs et des prophètes menteurs, les vraies brebis ne les suivent pas ou les abandonnent. « C'est moi qui suis la porte : si c'est par moi que quelqu'un entre, il sera sauvé ; et il entrera, et il sortira, et il trouvera des pâturages. Le voleur ne vient que pour voler, égorger et détruire. Moi, je suis venu » aux brebis de mon bercail, « afin qu'elles aient la vie, et une vie plus abondante encore. » Ces brebis rachetées ont acquis par Jésus-Christ et par le sang versé de l'Agneau divin, beaucoup plus qu'elles n'avaient perdu en Adam, par l'envie du démon.

Mais il ne suffit pas de connaître la porte de la bergerie et le brigandage des mauvais pasteurs qui forcent l'entrée du bercail ; il faut encore se défier des mercenaires et ne reconnaître pour guide que le bon pasteur, à la marque infaillible de son dévouement, autant qu'à celle de son amour et de son infinie sagesse.

« Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire et celui qui n'est point le pasteur, dont les brebis ne sont pas le bien propre, voit le loup venir, et il abandonne les brebis et il fuit ; et le loup ravit et disperse les brebis.

Le mercenaire fuit parce quil est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis. » Ce trait fondamental de la parabole, qui peint le dévouement du pasteur et possesseur du troupeau, ne trouve son application pleinement littérale que dans la personne de Jésus-Christ, qui verse son sang pour nous.

Le second trait de la connaissance mutuelle et amoureuse, qui établit une étroite relation entre le pasteur et le troupeau, ajoute à la similitude plus de charme et de délicatesse : « Je suis le bon pasteur, et je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent ; comme mon Père me connaît, et que je connais mon Père, et je donne ma vie pour mes brebis. » L'unité du Père et du Fils est le fondement de cet amour, inspiré au Fils, pour le troupeau que son Père lui a confié ; c'est un amour semblable, et non égal, qui fait chérir les brebis ou les hommes par celui qui a pris leur nature, et qui fait chérir Dieu lui-même par le Verbe consubstantiel à Dieu : c'est l'ardeur de cet amour, entre ceux qui se connaissent, que le divin Sauveur pousse jusqu'à l'immolation.

Enfin comme cet amour n'a point d'autre limite que le sacrifice de la vie, il ne met point d'autres bornes à l'extension de son œuvre que le salut du genre humain tout entier ; il embrasse les Juifs et les Gentils : « Et j'ai d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail, et il faut que je les amène ; et elles écouteront ma voix, et il se fera un seul bercail et un seul pasteur. Et pour cela mon Père m'aime, parce que je donne ma vie, afin de la reprendre, » et que mon sacrifice est aussi volontaire de ma part, qu'il est glorieux à Dieu. « Personne ne m'ôte la vie, mais je la dépose de moi-même, » en preuve d'un amour qui est plus fort parce qu'il est plus libre ; « et j'ai la puissance de la déposer, et j'ai la puissance de la reprendre ; et c'est là le commandement que j'ai reçu de mon Père. Il s'éleva sur ces

paroles de nouvelles dissensions parmi les Juifs. Plusieurs disaient : c'est un possédé, c'est un fou ; pourquoi l'écouter davantage ? D'autres disaient : ce ne sont point les paroles d'un possédé : un démon rend-il la vue à des aveugles-nés ? »

N° 92. — Le grand dogme de la divinité de Jésus est proclamé à la fête de la Dédicace, et met ses jours en péril (1). — Le souvenir de la guérison de l'aveugle, qui avait été l'objet d'une enquête, dans cette grande ville de Jérusalem, occupait tout le monde et tenait, comme en échec, les ennemis du Sauveur. Ceux-ci voyaient se poser d'elle-même la question de la personne du Messie, et même la question de la divinité de Jésus.

« On célébrait alors à Jérusalem la fête de la Dédicace, » ou du renouvellement de l'autel, autrefois profané par Antiochus, et consacré de nouveau par Judas Machabée ; « et c'était l'hiver : » Cette solennité avait été fixée au vingt-cinquième jour du mois que les Juifs appelaient Casleu, qui répond à notre mois de décembre. « Et Jésus se promenait dans le portique de Salomon, qui environnait le temple ; les Juifs s'amassèrent autour de lui, et lui dirent : Jusqu'à quand tiendras-tu notre esprit en suspens ; si tu es le Christ, dis-le nous sans voile, » et en public ; car ils avaient choisi ce lieu fréquenté pour trouver, devant la foule, un prétexte d'accusation. « Jésus leur répondit : Je vous le dis, et vous ne me croyez point. Cependant les œuvres que je fais, au nom de mon Père, rendent témoignage de moi. Mais pour vous, vous ne me croyez pas, » malgré les miracles qui attestent la vérité de mes paroles, « parce que vous n'êtes pas de mes brebis. Mes brebis entendent ma

(1) S. Jean. X. 22.

voix, et je les connais et elles me suivent ; et je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront point éternellement, et personne ne les arrachera de ma main. Ce que mon Père m'a donné est plus grand que toutes choses, » ou comme porte le grec, « Mon Père, qui m'a donné, est plus grand que toutes choses, » expression mystérieuse, que plusieurs Pères entendent de la nature divine et de la toute puissance que le Fils reçoit du Père, en vertu de la génération éternelle : en effet, c'est bien la même puissance, que Jésus réclame sur ses brebis, par ces mots : « Et personne ne les ôtera de ma main ; » qu'il reconnaît lui venir de son Père, comme de son principe, lorsqu'il ajoute : « Et personne ne peut rien ôter de la main de mon Père. Moi et mon Père ne sommes qu'une même chose. »

Il est impossible de mieux exprimer la *distinction* des personnes dans l'*unité* de nature, qui fait leur *consubstantialité*. La clarté et la simplicité de ces paroles se refusent à toute autre interprétation. Aussi les Juifs en ont ils saisi toute la force ; et comme ils étaient résolus de demeurer dans leur incrédulité, ils ne songèrent plus qu'à traiter, à l'heure même, en blasphémateur, celui qui les avait proférées.

« Les Juifs prirent donc des pierres pour le lapider. » Mais Jésus-Christ suspendit encore une fois dans leurs mains ces pierres dont ils voulaient l'accabler ; et de cette même voix qui commandait aux flots, et qui faisait taire les passions soulevées contre lui, il leur dit librement : « J'ai fait devant vous beaucoup de bonnes actions par la vertu de mon Père ; pour laquelle de ces œuvres me lapidez-vous ? Les Juifs lui répondirent : Ce n'est point pour une bonne action que nous te lapidons, mais pour un blasphème, » selon la loi du Lévitique, « et parce que toi, étant homme, tu te fais Dieu. »

« Jésus leur répondit : N'est-il pas écrit dans votre loi :

Je l'ai dit; vous êtes des dieux ? Quand donc elle appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu est adressée, et que l'Écriture ne peut être démentie ; vous me dites à moi, que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde: Tu blasphèmes, parce que j'ai dit : je suis le Fils de Dieu. » Cette réponse du Sauveur ne diminuait rien de la force de ses premières paroles ; elle ajoutait, au contraire, à sa déclaration un de ces arguments que l'école appelle *a fortiori*, et confirmait le titre de Fils de Dieu, dans le sens le plus rigoureux qui appartenait au Messie. La fin du discours en est la preuve : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez point ; mais si je les fais, quand même vous ne voudriez pas me croire, croyez aux œuvres, » c'est-à-dire aux miracles, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que mon Père est en moi, et moi dans mon Père. » Admirable langage, où se retrouve toute l'énergie de la première affirmation, et l'incomparable douceur de l'unité divine, commune au Père et au Fils, sans jamais les confondre.

Après ce dernier mot sur sa divinité, et l'appel fait à ses propres miracles, Jésus conclut par un dernier prodige, en s'échappant de leurs mains prêtes à le lapider. « Ils cherchaient donc à le prendre ; mais il sortit de leurs mains. »

« Et il s'en alla de nouveau sur les confins de la Judée, au-delà du Jourdain, dans le lieu où Jean avait baptisé d'abord, et il y demeura. Et plusieurs vinrent à lui, et disaient : Jean n'a fait aucun miracle ; mais tout ce que Jean a dit de celui-ci était vrai. Et plusieurs crurent en lui. »

N° 93. — Jésus, retiré au-delà du Jourdain, donne ses instructions à de nombreux disciples sur l'indissolubilité du mariage (1). — « De grandes

(1) S. Matthieu, XIX, 2. — S. Marc. X.

troupes suivirent Jésus » au-delà du Jourdain, reprend saint Matthieu « et il y guérit leurs malades. Et les Pharisiens vinrent à lui pour le tenter », comme s'ils eussent pu mettre en défaut la sagesse incarnée, par les questions difficiles ou irritantes qu'ils lui proposaient. Jésus en profita pour relever son grand précepte de l'indissolubilité du mariage, et l'état de perfection de la virginité. « Est-il permis à un homme, demandèrent les Pharisiens, de quitter, » ou de répudier « sa femme, pour quelque cause que ce soit ? » Jésus, commençant par interroger les Pharisiens eux-mêmes, leur dit, comme le raconte saint Marc : Que vous a ordonné Moïse ? Ils répliquèrent : Moïse a permis d'écrire un acte de répudiation, et de la renvoyer. » C'était, en effet, une concession faite par la loi, qui supposait néanmoins certaines causes graves (1). « Jésus leur répondit : N'avez-vous pas lu que Celui qui a fait l'homme au commencement les fit mâle et femelle, » c'est-à-dire un seul homme et une seule femme, « et qu'il dit : « A cause de cela l'homme laissera son père et sa mère, et s'attachera à son épouse, et ils seront deux dans une seule chair. » — Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a uni. » Le mariage était ramené, de la sorte, à la pureté de son institution. Ils lui dirent : « Pourquoi donc Moïse a-t-il prescrit de donner à la femme un acte de divorce et de la quitter ? Il leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de quitter vos femmes ; mais au commencement il n'en fut pas ainsi. Or, je vous dis que quiconque renvoie sa femme, si ce n'est pour adultère, et en épouse une autre, commet un adultère ; » paroles toujours entendues, selon l'enseignement de l'Église latine, contre

(1) *Deut.*, XXIV.

l'erreur des Grecs, de l'indissobulité absolue du lien conjugal, et dans le cas cité par saint Matthieu, de la simple séparation de corps ou d'habitation, et non du divorce proprement dit.

N° 94. — Excellence de la virginité et de la continence volontaire (1). — « Les disciples lui dirent : Si telle est la condition de l'homme à l'égard de sa femme, il n'est pas expédient de se marier. Jésus leur dit : Tous n'entendent pas cette parole ; mais ceux à qui il a été donné : car il y a des eunuques qui sont nés tels du sein de leur mère ; et il y en a qui ont été faits eunuques par les hommes ; et il y en a qui se sont faits eunuques eux-mêmes, à cause du royaume des cieux, » de leur pleine et libre volonté, vivant dans la chair comme n'en ayant point. « Que celui qui peut comprendre, comprenne, » et qu'instruit par les anges du secret de cette perfection surhumaine, il demande à Dieu le courage et la grâce de mener cette vie angélique.

N° 95. — Les petits enfants bénis dans leur innocence et leur simplicité (2). — « Alors on lui présenta de petits enfants, » symbole de cette innocence qui rapproche du ciel ceux dont il avait déjà dit, que leurs anges voient la face du Père qui est dans le ciel. On les lui présentait, pour qu'il leur imposât les mains, qu'il les touchât » de ses mains divines, « et qu'il priât sur eux ; » les mères avaient deviné le cœur de Jésus, elles accouraient auprès de lui avec ce qu'elles avaient de plus cher ; et les enfants se sentaient attirés vers Notre-Seigneur, comme on l'a dit, d'après la description si touchante que nous en fait

(1) Saint Matthieu, XIX, 10. — (2) Saint Matthieu, XIX, 13. — Saint Luc, XVIII, 15.

l'Évangile (1). « Ces petits enfants l'aimaient, le suivaient partout. Le bonheur de le voir, de l'entendre, d'être auprès de lui leur faisait oublier tout le reste. Ils l'entouraient le plus près possible, ils perçaient la foule ; on voyait leurs petits visages se montrer toujours au premier rang. Ils se sentaient aimés et venaient avec une entière confiance, comme quand on se sait préféré. Notre Seigneur les faisait approcher, les bénissait, les embrassait, les présentait à ses disciples. » « Et les disciples les rebutaient, » continue l'Évangile : ce mystère leur était encore caché, aussi bien que celui de la croix ; et ils accueillaient durement ces petits enfants et leurs mères : « Et ses disciples, ajoute saint Marc, allaient jusqu'à menacer, en les chassant, ceux qui les présentaient : *increpabant, comminabantur.* » « Jésus, les voyant » traiter ainsi ces doux objets de sa prédilection, « s'indigna » contre ses disciples, « et ne put le supporter. Il appela » lui-même ceux qu'on voulait éloigner de sa personne, et dit aux autres : « Laissez donc ces petits enfants, et ne les empêchez pas de venir à moi ; car c'est à leurs pareils » à ceux qui leur ressemblent, « que le royaume des cieux appartient : » Puis, ayant recours à la formule sacramentelle, qui devait confirmer son enseignement : « En vérité, en vérité je vous le dis, quiconque ne recevra point le royaume de Dieu, comme un enfant, » dans la droiture et l'humble simplicité de l'innocence, « n'y entrera pas ! Et les embrassant et imposant les mains sur eux, il les bénissait. Et lorsqu'il leur eut imposé les mains, il partit de là, » mais seulement après avoir satisfait les désirs des enfants et consolé le cœur des mères.

N° 96. — La pauvreté volontaire (2). — « Et comme il se mettait en chemin, un jeune homme, et

(1) *Hist. de Jésus-Christ*, par Mgr DUPANLOUP, Introd. 39-44. — (2) Saint Matthieu, XIX, 16. — Saint Luc, XVIII, 18.

selon saint Luc, un des principaux, courut au-devant de lui, s'approcha et fléchissant le genou, lui demanda : « Bon Maître, que ferai-je pour avoir et posséder la vie éternelle ? Jésus lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Pourquoi m'interroges-tu sur le bien, » sur le bonheur, sur ce qui est bon ? « Nul n'est bon, » en soi et par essence, « que Dieu seul, » source de tout bien. « Mais si tu veux parvenir à la vie, observe les commandements. — Lesquels, reprit-il ? Jésus lui dit : Tu connais les préceptes » de la loi : « Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne déroberas pas, tu ne porteras point de faux témoignage. Ne fais point de fraude ; honore ton père et ta mère, et tu aimeras ton prochain comme toi-même. Le jeune homme lui dit : J'ai observé tout cela dès ma jeunesse ; que me manque-t-il encore ? Jésus l'ayant regardé, l'aima, et lui dit : Une chose te manque encore ; si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possédes ; donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; viens alors et suis-moi. Mais lui, entendant cette parole, en fut affligé, et s'en alla triste ; car il était fort riche et possédait de grands biens. »

« Et Jésus, le voyant devenu triste, regarda de tous côtés, et dit à ses disciples : Que ceux qui ont de l'argent entreront difficilement dans le royaume de Dieu ! » Et comme si cette exclamation ne suffisait pas, il ajouta, avec serment : « En vérité je vous dis qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux ! Or les disciples étaient dans l'étonnement de ce langage. Mais Jésus, prenant de nouveau la parole, reprit : Je vous le dis encore, mes enfants bien-aimés, oh ! qu'il est difficile à ceux qui se confient dans les richesses d'entrer dans le royaume de Dieu ! car il est plus facile à un chameau de passer par le trou de l'aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. » Quelques-uns traduisent le mot *Kamelos*, ou *Kamilos*,

par *câble* ; et suivant d'autres, on appelait à Jérusalem le *trou de l'aiguille* une petite porte latérale, près de la grande porte, basse et étroite, destinée uniquement pour les piétons, et où les chameaux ne pouvaient passer qu'après avoir déposé leur charge. « A ces paroles, les disciples demeurèrent interdits ; et ils se disaient : Qui peut donc être sauvé ? Et Jésus, les fixant de son regard, leur dit : Aux hommes cela est impossible ; mais ce qui est impossible aux hommes ne l'est pas à Dieu ; car à Dieu tout est possible. »

« Pierre, prenant alors la parole, dit : Seigneur, voici que nous avons tout quitté, et nous vous avons suivi ; qu'y aura-t-il donc pour nous ? Jésus leur dit : Je vous le dis en vérité, vous qui m'avez suivi, lorsque le Fils de l'Homme, dans la résurrection, sera assis sur le trône de Sa Majesté, vous serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël. Et nul n'aura quitté maison, ou frères, ou sœurs, ou père, ou mère, ou femme, ou enfants, ou terres, à cause de mon nom, à cause du royaume de Dieu, à cause de moi et de l'Évangile, qui ne reçoive maintenant, en ce temps-même, cent fois autant ou beaucoup plus, des maisons et des frères, et des sœurs, et des fils et des terres, avec des persécutions, » c'est-à-dire, au milieu des traverses et des peines de la vie, « et dans le siècle à venir la vie éternelle. Mais pour plusieurs, les premiers seront les derniers et les derniers les premiers ; » les Juifs, choisis de Dieu sous l'ancienne loi, viendront après les Gentils dans la loi nouvelle ; les rangs seront intervertis, et les hommes du siècle présent cèderont le pas, dans le siècle futur, à ceux qu'ils avaient ici bas méprisés. Le jeune homme riche, n'ayant pas le courage de se rendre à l'appel du Sauveur, et d'embrasser la voie de la perfection, courra risque de perdre sa couronne ; et les apôtres, et les hommes du cloître, abandonnant tout ce qu'ils ont et tout ce qu'ils chérissent, recevront le cen-

tuple en joie, en grâce, en famille spirituelle, et en bonheur infini, par la possession de Jésus-Christ ou de Dieu même, que les persécutions ne sauraient ravir et qu'elles feront aimer davantage.

N° 97. — La parabole des ouvriers de la vigne (1), — Jésus avait terminé le discours précédent par cette sentence : « Beaucoup de ceux qui avaient été les premiers seront les derniers, et ceux qui avaient été les derniers seront les premiers. » Il développa cet enseignement dans une parabole, que saint Matthieu seul nous a conservée, en lui donnant la même conclusion. C'est la parabole des ouvriers de la vigne, interprétée de diverses manières, et que nous pouvons envisager, avec quelques commentateurs, comme un tableau de l'histoire du peuple juif par rapport au royaume messianique. (2) « Le royaume des cieux est semblable à un père de famille, qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne : » c'est-à-dire, Dieu, le véritable père de famille, dans l'administration de son royaume, qui est l'Église, se comporte envers nous, comme ferait un propriétaire à l'égard de sa vigne, et des ouvriers qu'il envoie pour la cultiver. La vigne elle-même peut être prise ici pour les œuvres de la loi ancienne, ou l'accomplissement des prescriptions de la loi mosaïque, qui prépara les cœurs à recevoir la nouvelle alliance, ou l'Évangile. « Étant convenu avec les ouvriers d'un denier par jour, » d'un franc environ, modique salaire, qui a été longtemps, même en France, le prix de la journée d'un ouvrier de campagne; le père de famille « les envoya » travailler « à sa vigne. Et vers la troisième heure, après le lever du soleil, environ neuf heures de nos horloges, « étant sorti de nouveau, il en vit d'autres, qui étaient oisifs

(1) Saint Matth. XX. — (2) M. l'abbé Dehaut. *Évangile expliqué*. T. IV. 158.

sur la place publique. Et il leur dit : Allez, vous aussi, à ma vigne, et ce qui sera juste, je vous le donnerai, Et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième et la neuvième heure, et il fit la même chose. »

La place publique, dans le langage de nos Écritures, c'est le monde, avec sa dissipation, son éloignement de Dieu, son activité fébrile, et ses passions cupides ou corrompues. Les ouvriers oisifs sont les pécheurs, languissant dans un état misérable. L'invitation du Père de famille, c'est l'appel de Dieu ou la grâce prévenante qui sollicite au bien ; et le denier promis à tous, en récompense du travail de la journée, c'est le royaume du Messie, ou la connaissance de l'Évangile, dont l'acceptation doit nous ouvrir le royaume du ciel. Les diverses heures où sort le Père de famille désignent, pour le peuple juif, les diverses périodes de son histoire, à commencer au temps des patriarches pour arriver à celui des prophètes ; et pour les différentes classes de personnes, les différents âges de la vie, où la voix de Dieu se fait entendre, par exemple, au jeune homme de l'Évangile que nous venons de voir, à Madeleine pénitente, à Zachée, au bon larron.

« Enfin étant sorti vers la onzième heure, il en trouva d'autres qui étaient là ; et il leur dit : Pourquoi êtes-vous ici tout le jour sans rien faire ? Ils répondirent : Parce que personne ne nous a loués. Il leur dit : Allez, vous aussi à ma vigne. Le soir étant venu, » c'est-à-dire, la douzième heure, ou l'heure de la prédication évangélique, le maître de la vigne dit à son intendant, » qui est Jésus-Christ en personne ; « Appelle les ouvriers, et paye les, en commençant par les derniers et finissant par les premiers. Ceux donc qui étaient venus sur la onzième heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier ; or les premiers venant ensuite pensèrent qu'ils allaient recevoir davantage, mais ils reçurent chacun un denier, et en le recevant ils

murmuraient contre le père de famille, disant : ces derniers ont travaillé une heure, et vous les traitez comme nous qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais répondant à l'un d'eux, il dit : Mon ami, je ne te fais point de tort ; n'es-tu pas convenu avec moi d'un denier ? Prends ce qui est à toi, et va-t-en ; je veux donner à ce dernier comme à toi. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux ? Et ton œil est-il mauvais parce que je suis bon ? Ainsi les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers ; car il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus, »

Cette espèce de renversement, ajoute le P. de Ligny, devait causer de la surprise ; l'exclusion entière du plus grand nombre de ceux qui auront été appelés devait en causer bien davantage. C'est donc comme si Jésus-Christ disait : vous paraissez étonnés de m'entendre dire, que les premiers appelés seront renvoyés au dernier rang ; combien plus devez-vous l'être de ce que, parmi ce grand nombre d'hommes qui ont été appelés, et qui le seront encore, très-peu auront part à l'entrée de mon royaume et à la récompense ! On peut entendre ici l'élection ou le choix de ceux qui sont appelés, de leur prédestination à la grâce ou de leur prédestination à la gloire. Le murmure des ouvriers sur l'inégalité du travail et la parité du salaire, rappelle la jalousie des Pharisiens, si fiers de leurs œuvres de justice, et si portés à se préférer aux publicains et aux pécheurs, dont ils accusaient Jésus de se montrer l'ami et le protecteur. La parabole établit donc la pleine indépendance de Dieu dans la distribution de ses grâces, qui les lui fait accorder à qui il lui plaît, et dans la mesure qu'il lui plaît, sans autre raison de ses préférences que son bon plaisir, et de sa prédilection, que sa prédilection même (1).

(1) *Hist. de la vie de Jésus-Christ*, par de Ligny II, ch. X.

N° 98. — Dernier voyage à Jérusalem. Les dix lépreux guéris (1). Nous touchons à l'époque du dernier voyage de Jésus à Jérusalem, « Comme le temps de sa sortie du monde s'accomplissait, dit Saint Luc (2), il affermit son visage pour aller à Jérusalem : il envoya des messagers devant lui ; et s'en allant, ils entrèrent dans une ville des Samaritains, pour lui préparer ce qu'il fallait. Mais ceux de la ville ne le reçurent point, parce qu'il avait l'air de se diriger vers Jérusalem. Jacques et Jean, ses disciples, l'ayant vu, dirent : Seigneur, voulez-vous que nous disions que le feu du ciel descende et les consume ? » Le grec ajoute, « comme a fait Élie. » Mais lui, se retournant, les reprit aussitôt : « Vous ne savez de quel esprit vous êtes : Le Fils de l'homme n'est pas venu perdre les âmes, mais les sauver. » Sous la loi de l'Évangile, la crainte est changée en amour, et la sévérité des anciens prophètes a fait place à l'esprit de douceur. « Et ils allèrent dans une autre bourgade. »

« Et il arriva qu'en allant à Jérusalem, Jésus passant entre la Samarie et la Galilée, » se tenait sur les confins de ces deux pays, se dirigeant vers le Jourdain, pour le passer à Scythopolis. « Et comme il entrait dans un village, il rencontra des lépreux, qui s'arrêtèrent à distance » selon la loi, « et se mirent à élever la voix, en disant : Jésus, Maître, ayez pitié de nous. Dès que Jésus les vit, il leur dit : Allez, montrez-vous aux prêtres ; et il arriva, pendant qu'ils y allaient, qu'ils furent purifiés. L'un d'eux se voyant purifié, revint sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix, et il se prosterna sur sa face aux pieds de Jésus, lui rendant grâces : Or, c'était un Samaritain. Jésus, prenant la parole dit : Est-ce que les dix ne sont pas purifiés ? Où sont donc

(1) Saint Matthieu, XX, 17. — Saint Marc, X, 32. — Saint Luc, XVII, 11. — (2) Ch. IX, 51.

les neuf autres ? Il ne s'en est point trouvé, qui revînt pour rendre gloire à Dieu, si ce n'est cet étranger ! Et il lui dit : Levez-vous, allez ; votre foi vous a sauvé. »

Le Sauveur continua sa route, environné de ses disciples. « Or Ils étaient en chemin, pour monter à Jérusalem : Jésus marchait devant eux, et ils le suivaient, pleins de stupeur et de crainte. Et prenant encore à part ses douze disciples, » ainsi qu'il l'avait fait en d'autres circonstances, pour annoncer le mystère de sa passion, « il leur dit ce qui devait lui arriver : Voici que nous montons à Jérusalem, et toutes les choses que les prophètes ont écrites du Fils de l'homme seront accomplies : il sera livré aux princes des prêtres, aux Scribes et aux anciens ; et ils le condamneront à mort ; et ils le livreront aux Gentils pour en être outragé, flagellé et crucifié ; et après qu'ils l'auront flagellé et couvert de crachats, ils le tueront ; et le troisième jour il ressuscitera. Mais les apôtres ne comprirent rien de toutes ces choses, remarque saint Luc, et cette parole leur était cachée ; et ils n'entendaient point ce qu'on leur disait. » Préoccupés de la pensée d'un royaume terrestre, semblable à celui de David, ils ne songeaient qu'à y occuper les premières places.

N° 99. — Vues ambitieuses des enfants de Zébédée et de leur mère (1). — « Alors la mère des fils de Zébédée s'approcha de lui avec ses enfants, l'adora et lui fit une demande. » Cette femme est la même que Salomé, une de celles qui étaient parties de Galilée à la suite du Sauveur, et pourvoyaient à sa subsistance. La demande qu'elle ose présenter, d'accord avec ses enfants, fait encore mieux connaître, dans les termes où elle est formulée, la bonté indulgente de Jésus, sur

(1) Saint Matthieu, XX, 20. — Saint Marc, X. 35.

laquelle comptait la mère, que l'ambition de ses fils, encouragés par les faveurs déjà reçues. « Jésus lui dit : que voulez-vous ? Elle répondit : Ordonnez que mes deux fils que voici s'asseoient, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche dans votre royaume. Et Jacques et Jean, fils de Zébédée, s'approchèrent de lui, », et n'hésitèrent pas, de leur côté, à lui dire : « Maître, nous désirons que vous fassiez pour nous tout ce que nous vous demanderons. Il leur dit : Que voulez-vous que je fasse pour vous ? Ils dirent : Accordez-nous que nous soyons assis dans votre gloire, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche. Jésus leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je bois, ou être baptisés du baptême dans lequel je serai plongé ? Ils lui répondirent : Nous le pouvons. Mais Jésus leur dit : A la vérité, le calice que je bois, vous le boirez, et vous serez baptisé du baptême dont je serai baptisé. Toutefois, être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi à vous le donner ; ce sera seulement pour ceux à qui il a été préparé par mon Père. »

Dans ces trois paroles, Jésus réprime l'ambition des deux frères, instruit leur ignorance, et prophétise leur fidélité et leur martyre ; car sous le nom de calice et de baptême, il entend sa passion et sa mort ; et il promet de rendre ses deux apôtres participants de ses souffrances, l'un par le martyre du glaive, qu'il devait subir le premier de tous les apôtres, l'autre par la condamnation à la chaudière d'huile bouillante, où l'athlète ne fit que retremper ses forces. Mais en entendant formuler une demande si présomptueuse, « les dix autres commencèrent à s'indigner contre les deux frères, Jacques et Jean. Alors Jésus, les appelant, leur dit : Vous savez que ceux qui passent pour les maîtres des nations les dominent, et que leurs princes ont puissance sur elles. Il n'en sera pas ainsi parmi vous. Mais

celui qui voudra parmi vous devenir le plus grand, qu'il soit votre serviteur; et quiconque voudra être le premier parmi vous doit être le serviteur de tous. Car le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption d'un grand nombre. »

N° 100. — La mission des soixante-douze disciples (1). — « Après cela, le Seigneur » qui avait commencé par établir douze apôtres, compléta son œuvre avant de mourir, et désigna soixante-douze » disciples, « et les envoya deux à deux, devant lui, dans toutes les villes et les lieux, où lui-même devait venir. » Il voulait faire comprendre par cet acte d'autorité, que tous ceux qui seraient appelés au ministère du sanctuaire, n'y occuperaient pas le même rang; que les apôtres, présidés par le chef de l'Église, formaient le premier degré, et devaient avoir pour successeurs les évêques; et que les soixante-douze disciples, qui rappelaient par leur nombre, les Anciens choisis par Moïse dans chaque tribu, continueraient, dans la loi nouvelle à être les auxiliaires de ceux qui sont appelés à régir l'Église de Dieu, en représentant les ministres du second ordre, les pasteurs des âmes, les prêtres, les diacres, et les degrés inférieurs de la hiérarchie. Cette institution et cette mission n'étaient donc que le rayonnement de l'apostolat, et des pouvoirs semblables, confiés à de nouveaux membres, sont accompagnés des mêmes recommandations, avant de recevoir leur dernière consécration dans le cénacle.

« Et il leur disait : La moisson est en grande abondance, et les ouvriers en petit nombre. Priez donc le Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson. Allez, voici que je vous envoie comme des

(1) Saint Luc, X. — Saint Matth. XI, 21.

agneaux parmi les loups. Ne portez, » vous aussi, « ni bourse, ni sac, ni chaussures, et ne saluez personne dans le chemin; » c'est-à-dire, ne vous laissez arrêter par personne, ou retarder par aucune conversation. « En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Paix à cette maison; et s'il s'y trouve un enfant de la paix, votre paix reposera sur lui, sinon, elle reviendra à vous. Demeurez dans la même maison, mangeant et buvant ce qui s'y trouve : car l'ouvrier est digne de son salaire. Ne passez pas de maison en maison; et en quelque ville que vous soyez entrés, s'ils vous reçoivent, mangez tout ce qui sera mis devant vous. Guérissez les malades que vous y trouverez, et dites leur : Le royaume de Dieu est proche de vous. En quelque ville que vous soyez entrés, s'ils ne veulent pas vous recevoir, sortez dans les places, et dites : Nous secouons contre vous la poussière même de votre ville qui s'est attachée à nos pieds. Cependant, sachez le bien, le royaume de Dieu s'est approché de vous. Je vous dis que Sodome, en ce jour-là, sera traitée plus doucement que cette ville. »

« Malheur à toi, Corozaïn, malheur à toi, Bethsaïde, » villes situées sur les bords du lac de Tibériade, et que j'ai si souvent visitées ! « Car si Tyr et Sidon, » villes païennes de la Phénicie, « avaient vu se faire en elles les miracles qui ont été opérés en vous, elles auraient jadis fait pénitence dans le sac et dans la cendre. Mais Tyr et Sidon seront traités plus doucement que vous au jugement. Et toi, Capharnaüm, qui as été élevé jusques au ciel, tu seras plongée jusque dans les enfers. Qui vous écoute, m'écoute, et qui vous méprise, me méprise; et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé. » Les commentateurs les plus accrédités pensent que les soixante-douze disciples ne furent pas envoyés dans les villages de la Galilée, mais dans la province de la Judée, où Jésus devait achever son ministère et bientôt consommer sa vie.

Le Maître suivit de près ses disciples, entra lui-même d'abord dans la Pérée, qui dépendait du gouvernement d'Hérode, et se livra ensuite au ministère de la prédication. Ce fut au-delà du Jourdain que les Pharisiens vinrent lui apporter la nouvelle, sincère selon les uns, frauduleuse selon d'autres, qu'Hérode voulait le faire périr (1). « En ce jour-là, quelques-uns des Pharisiens vinrent lui dire : Partez, allez vous en d'ici ; car Hérode veut vous tuer. Il leur dit : Allez, dites à ce renard, » et fin politique, « que je chasse les démons et je guéris les malades aujourd'hui et demain, et que ce n'est qu'au troisième jour que je dois être consommé. Cependant il faut que je marche aujourd'hui et demain, et le jour suivant, parce qu'il ne convient pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois j'ai voulu ramasser tes enfants, comme un oiseau rassemble sa couvée sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ! Et voilà que vos maisons demeureront désertes ; car je vous le dis, vous ne me verrez point jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! »

Jésus s'avança lentement, et repassa enfin le Jourdain. Il se dirigea vers Jéricho, où peut-être les soixante-douze disciples devaient se trouver tous réunis, pour la première fois, depuis leur mission.

« Or, les soixante-douze s'en revinrent lui dire avec joie : Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom. Et il leur dit : Je voyais Satan tomber du ciel, comme un éclair ! » Allusion à la chute de Satan et de ses anges, précipités autrefois du ciel, en punition de leur péché d'orgueil, n'ayant pas voulu reconnaître le mystère de Dieu fait homme, ni adorer ses abaissements infinis ; ou prédiction de la chute du

(1) S. Luc. XIII. 31.

même empire de Satan, qui allait bientôt crouler avec l'idolâtrie universelle, sous laquelle il tenait le monde asservi. « Voici que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi ; et rien ne vous nuira. Néanmoins, ne vous réjouissez pas de ce que les mauvais esprits vous sont assujettis ; mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans le ciel. »

« A cette heure là même, Jésus se réjouit dans le Saint-Esprit, et il dit : Je vous loue, o Père, Seigneur du Ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits, parce qu'il a plu ainsi devant vous. Toutes ces choses m'ont été données par mon Père, et personne ne connaît quel est le Fils, si ce n'est le Père, et quel est le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui il a plu au Fils de le révéler. Et se tournant vers ses disciples, il dit : Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez. Je vous le dis : Beaucoup de prophètes et de rois ont désiré de voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu, et d'entendre ce que vous écoutez, et ne l'ont pas entendu. » Saint Matthieu, qui cite les mêmes paroles dans un autre endroit, à la fin du chapitre XI^me^, conclut par cette douce invitation, mise dans la bouche du Sauveur : « Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés de quelques peines, et je vous soulagerai. Prenez sur vous mon joug, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes. Car mon joug est doux et mon fardeau léger. »

101. — Jésus interrogé par un docteur de la loi sur le plus grand des préceptes. Le bon Samaritain (1). — « Et voilà qu'un docteur de la loi se

(1) Saint Matthieu, XXII, 35. — Saint Marc, XII, 28. — Saint Luc, X, 25.

leva pour le tenter », ou pour éprouver son discernement, en posant une question, qui cachait un piège sous sa trop grande généralité : « Maître, que dois-je faire pour posséder la vie éternelle ? » C'était apparemment un jour de sabbat et dans la synagogue, lorsque Jésus instruisait le peuple, qu'il arriva au docteur de faire cette interrogation vague et captieuse, et de tendre le filet où il s'embarrassa lui-même. « Jésus », interrogeant à son tour et renvoyant le faux disciple à la sainte Écriture, « lui dit : Qu'est-ce qui est écrit dans la loi ? Qu'y lisez-vous ? Il répondit : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même. » Nous devons, en effet, nous porter vers Dieu, comme l'explique saint Thomas (1), et tendre vers lui, comme vers notre fin dernière, de toute l'intention de la volonté, *ex toto corde tuo ;* assujettir à Dieu notre intelligence toute entière, *ex totâ mente tuâ ;* régler selon Dieu tous les désirs et toutes les inclinations de la partie inférieure, ou de la sensibilité, *ex totâ animâ tuâ ;* enfin obéir à Dieu dans toutes nos actions extérieures, *ex totâ fortitudine, vel virtute, vel viribus Deum diligere.*

« Jésus lui dit : Vous avez bien répondu » vous-même ; « faites cela et vous vivrez .Mais cet homme, voulant se justifier lui-même », et manifester le désir sincère qu'il avait d'être instruit dans les préceptes de la loi, « dit à Jésus : Et qui est mon prochain ? Jésus, reprenant » sous forme de parabole ou de trait historique, la vraie notion de la charité, qui avait été depuis longtemps faussée chez les Juifs, dit pour tout le monde : « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, et il tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies et s'en allèrent, le

(1) 2, 2. Quest. 44, art. 5.

laissant à demi-mort. Or, il arriva qu'un prêtre descendait de Jérusalem par la même voie ; il le vit » réduit à cette extrémité, « et continua son chemin ; de même un lévite, se trouvant près de là, le vit et passa outre. Mais un Samaritain qui était en voyage, vint près de lui, et le voyant, fut touché de compassion ; il s'approcha, banda ses plaies, après y avoir versé l'huile et le vin ; et, le mettant sur sa monture, il le conduisit en une hôtellerie et prit soin de lui. Et le lendemain il tira deux deniers, et, les donnant à l'hôte, il lui dit : Aie soin de lui, et tout ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrai à mon retour. Lequel de ces trois vous paraît être le prochain de celui qui est tombé entre les mains des voleurs ? Et le docteur répondit : Celui qui a eu pitié de lui. Et Jésus lui dit : Allez et faites de même. »

Cette parabole du Samaritain, qui assiste le voyageur méprisé par un prêtre et par un lévite, montre assez d'elle-même, puisque le docteur en convint par sa réponse, que ce n'est pas sur la nation, mais sur l'humanité en général que l'union des hommes doit être fondée. C'est la remarque de Bossuet : ainsi nul homme n'est étranger à un autre homme, fût-il d'une nation autant haïe dans la nôtre que les Samaritains l'étaient des Juifs. Les Pères donnent une autre explication spirituelle ou allégorique à cette parabole : Le Samaritain, c'est Jésus-Christ ; le blessé à mort, c'est Adam et sa postérité ; l'insensibilité du prêtre et du lévite couvre l'insuffisance du sacerdoce lévitique et de l'ancienne loi pour le salut du genre humain. Aimons de tout notre cœur ce tendre Samaritain, devenu notre frère, descendu vers nous pour nous sauver et réparer notre nature déchue.

N° 102. — La guérison de l'aveugle de Jéricho (1). — « Or, il arriva, comme Jésus approchait

(1) Saint Luc, XVIII, 35.

de Jéricho, qu'un aveugle était assis au bord du chemin, mendiant » son pain et vivant d'aumônes. « Et, entendant la foule qui passait, il demanda ce que c'était, Ils lui dirent que Jésus de Nazareth passait. Alors » faisant appel à la miséricorde de Jésus, qu'il reconnaissait pour le Messie, « il cria, disant : Jésus, Fils de David, ayez pitié de moi. Et ceux qui allaient devant le menaçaient pour qu'il se tût. Mais lui criait beaucoup plus encore : Fils de David, ayez pitié de moi. Or, Jésus s'arrêtant, ordonna de lui amener » cet aveugle, dont la foi était si grande et les cris si pénétrants. « Et quand il fut proche » après avoir mendié de loin un miracle, au lieu de l'aumône ordinaire, Jésus lui dit, en l'interrogeant : « Que veux-tu que je te fasse ? Il répondit aussitôt : Seigneur, que je voie. Et Jésus lui dit : Vois, ta foi t'a sauvé. Et à l'instant il vit, » sur la parole du Maître ; et dans sa reconnaissance, « il le suivait, glorifiant Dieu ; et tout le peuple, le voyant, louait Dieu. »

N° 103. — La conversion du publicain Zachée (1).

« Ils vinrent ensuite à Jéricho. Jésus, étant entré, traversait la ville. Or il y avait un homme appelé Zachée, chef des publicains et fort riche. Et il cherchait à voir qui était Jésus, et il ne le pouvait pas, à cause de la foule, parce qu'il était de très-petite taille. » La foule, déjà grande à l'arrivée de Jésus, était sans doute devenue plus considérable et plus compacte, à la suite de la guérison de l'aveugle. « Courant donc devant, il monta sur un sycomore » qui bordait le chemin, « pour le voir, parce qu'il devait passer par là. » Il ne se laissa point arrêter par la crainte des risées dont il pourrait être l'objet, et du haut de son observatoire, placé sur son arbre, il attendit. « Arrivé en cet endroit, Jésus

(1) Saint Luc, XIX.

leva les yeux, l'aperçut et lui dit : Zachée, hâte-toi de descendre, car il faut qu'aujourd'hui je loge dans ta maison. Et il se hâta de descendre et le reçut avec joie. Et tous, le voyant, murmuraient, disant qu'il était allé loger chez un homme pécheur. »

La foule, comme nous le savons, n'aimait pas les publicains, et encore moins leur chef, à cause des impôts romains qu'ils étaient chargés de percevoir et de la manière dont ils s'acquittaient souvent de leur fonction de collecteurs d'impôts. « Mais Zachée, se tenant devant le Seigneur, » dans l'attitude de la foi et du respect le plus profond, lui dit : « Seigneur, voici que je donne aux pauvres la moitié de mes biens, et si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rends le quadruple. » Les Juifs étaient obligés de donner aux pauvres la cinquième partie de leur revenu ; mais personne n'était tenu de donner davantage. La conversion de Zachée n'était donc pas équivoque. « Jésus lui dit : Cette maison a reçu aujourd'hui le salut » en donnant l'hospitalité à son Sauveur, « parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham, » sinon par la naissance du moins par la foi ; ne m'appartient-il pas de changer les pierres en enfants d'Abraham ? « Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui avait péri. »

Une tradition, que nous ne voulons pas passer sous silence, attribue à Zachée, sous le nom de saint Amateur, la fondation du célèbre pèlerinage de Roc-Amadour. D'après la chronique de saint Antonin, Amateur, compagnon de saint Martial, dans son voyage des Gaules, s'était retiré près de ce rocher du Quercy, qui prit plus tard son nom. Le saint ermite, ayant élevé un autel en l'honneur de la Bienheureuse Vierge, le fit consacrer par saint Martial, premier évêque de Limoges ; et cette antique pierre, sur laquelle la main de l'apôtre a répandu le saint-chrême, nous aurait été conservée, aussi bien que la statue érigée par Amadour, le pieux

serviteur de Marie ; et ce premier sanctuaire remonterait aux temps apostoliques. Des restes de vieilles boiseries qui se trouvent mêlées aux nouvelles, dans la restauration de la chapelle de saint Amadour, confirment la tradition de Zachée et le représentent d'abord sur le sycomore, puis recevant Jésus à l'entrée de sa maison (1).

N° 104. — Parabole des dix mines (2). — Le chef des publicains venait d'entendre ces paroles de réconciliation et de salut, sorties de la bouche du Sauveur lui-même, en présence de la foule, qui s'étonnait d'une telle condescendance à l'égard d'un pécheur. La miséricorde était allée au devant de la vérité ; la justice et la paix s'étaient données le baiser, dans la maison hospitalière de Zachée. Mais la justice ne perdait pas ses droits sur ceux qui refusaient de recevoir le Messie ou qui ne savaient pas faire valoir les dons qu'ils en avaient reçus. C'est ce que nous apprend la parabole suivante, qui présente, comme on l'a dit (3) un reflet de l'histoire de cette époque, dans ce noble personnage, qui s'en va dans un pays lointain prendre possession d'un royaume.

En effet, Archélaüs, fils d'Hérode l'ancien, était allé à Rome pour obtenir de l'empereur l'héritage du royaume de son père, et pour revenir ensuite en prendre possession. Il avait confié, pendant son absence, ses terres et ses trésors à quelques serviteurs fidèles, parmi lesquels l'historien Josèphe cite l'officier Philippe, qui eut à lutter, au péril de sa vie, contre la rapacité de Sabinus, gouverneur de Syrie, pour défendre les biens d'Archélaüs, son maître. Les Juifs, de leur côté, envoyèrent cinquante de leurs concitoyens, en ambas-

(1) *Guide du pèlerin à Roc-Amadour*, p. 62. — (2) Saint Luc, XIX, 12. — (3) Sepp. II, 231.

sade auprès d'Auguste, pour le conjurer de ne pas leur donner un tel roi. Mais Archélaüs obtint le royaume; et, de retour en Judée, il se vengea de tous ses ennemis. Quoi qu'il en soit de cette allusion au fait connu des Juifs et récent parmi eux, cet homme de naissance qui ne prend le titre de roi qu'à son retour, est bien l'image de Jésus-Christ, investi par son Père d'un royaume spirituel, dont les effets ne paraîtront qu'en leur temps, pour la récompense de ses fidèles sujets et la punition des rebelles.

« Comme ils écoutaient ces discours, Jésus leur dit encore cette parabole, sur ce qu'il était près de Jérusalem » la ville royale et capitale de la Judée, « et sur ce qu'ils pensaient que le royaume de Dieu allait paraître. Il dit donc : « Un homme de noble extraction s'en alla dans un pays lointain, pour prendre possession d'un royaume et revenir ensuite. Ayant appelé dix de ses serviteurs, il leur donna dix mines, » dont la somme atteignait à peine mille francs, pour chacun, et leur dit : « Faites-les valoir jusqu'à ce que je revienne. Or, ceux de son pays le haïssaient; et ils envoyèrent après lui des députés, disant : Nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous. Étant revenu, après avoir pris possession du royaume, il fit appeler les serviteurs auxquels il avait donné de l'argent, pour connaître combien on en avait tiré par le négoce. »

« Le premier vint et dit : Seigneur, votre mine a produit dix mines. Il lui dit : C'est bien, bon serviteur; parce que tu as été fidèle en peu de chose, » en tirant d'une petite somme un gain considérable, « tu auras puissance sur dix villes. Un autre vint et dit : Seigneur, votre mine a produit cinq mines. Il dit à celui-ci : et toi, tu seras à la tête de cinq villes. Et un autre vint et dit : Seigneur, voici votre mine que j'ai gardée avec soin enveloppée dans un linge. Car je vous ai craint, sachant que vous êtes un homme sévère; vous

prenez ce que vous n'avez point déposé, et moissonnez ce que vous n'avez pas semé. Le Maître lui dit : C'est par ta bouche que je te juge, méchant serviteur. Tu n'ignorais pas que je suis un homme sévère, prenant ce que je n'ai pas déposé, et moissonnant ce que je n'ai pas semé. Pourquoi n'as-tu pas mis mon argent à la banque, afin qu'à mon retour, je le retirasse avec les intérêts. Et il dit à ceux qui étaient présents : Otez-lui la mine et donnez-la à celui qui en a dix. Ils lui dirent : Seigneur, il a déjà dix mines. Mais je vous le dis : on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, et celui qui n'a pas, on lui ôtera ce qu'il a. » Le bon usage des biens célestes attirera trésors sur trésors ; et le défaut de coopération rendra non-seulement les grâces inutiles, mais encore nuisibles, en quelque manière, à celui qui n'a pas su en profiter, et qui devra rendre compte du bien qu'il n'a pas fait. « Cependant, mes ennemis, ceux qui n'ont pas voulu que je régnasse sur eux, amenez-les ici, et tuez-les devant moi. »

Ce dernier trait, le principal de la parabole, fait sans doute mention, par avance, de ce terrible jugement qui sera prononcé, au dernier jour, par le Fils de l'homme, le roi de toutes les nations et de tous les siècles ; mais il peint, d'une manière plus prochaine, les horreurs du siège de Jérusalem et la vengeance réservée aux Juifs opiniâtres, dans la ruine de cette ville, qui sera bientôt prédite plus expressément encore : les Romains seront les exécuteurs de la vengeance divine, et des millions de Juifs périront par la famine, par le fer et par le feu.

N° 105. — Les deux aveugles guéris à la sortie de Jéricho (1). — « Après avoir dit ces choses, con-

(1) Saint Matthieu, XX, 29. — Saint Marc, X, 46.

tinue saint Luc, il marchait devant eux, » poursuivant son chemin et « montant vers Jérusalem. Comme il sortait de Jéricho avec ses disciples et une grande multitude, voilà que deux aveugles, dont l'un était le fils de Timée, Bartimée, demandant l'aumône, étaient assis sur le bord du chemin ; » quelques commentateurs, entre autres le P. Lamy, portent le nombre des aveugles guéris à la sortie de Jéricho, jusqu'à trois, et distinguent Bartimée, nommé par saint Marc, des deux autres que saint Matthieu ne nomme pas. Il semble que les deux récits, parfaitement semblables, se confondent mieux en un seul : « Ayant entendu que c'était Jésus de Nazareth qui passait, ils se mirent à crier, disant : Seigneur Jésus, Fils de David, ayez pitié de nous. Et la foule les gourmandait et les menaçait pour les faire taire ; mais eux criaient davantage et disaient » toujours : « Seigneur, Fils de David, ayez pitié de nous. Alors Jésus, s'arrêtant, ordonna de les appeler. On appela donc Bartimée, » le plus connu, en lui disant : « Aie confiance, lève-toi, il t'appelle ; rejetant son manteau, il se leva à la hâte et vint à Jésus. Jésus dit : que voulez-vous que je fasse ? Ils lui répondirent : Seigneur que nos yeux s'ouvrent ; que je voie, s'écria Bartimée. Jésus, ému de compassion, toucha leurs yeux et dit : Va, ta foi t'a sauvé ; et aussitôt ils virent, et ils le suivirent dans le chemin. » L'entrée de Jésus à Jéricho, et la sortie de cette ville furent donc signalées par des miracles de même nature, opérés dans les mêmes circonstances, et propres à fixer l'attention d'une cité populeuse. La conversion du chef des publicains éclairé d'une autre manière, et ouvrant les yeux de son âme à la clarté céleste, ne dut pas faire moins d'impression dans la ville limitrophe du Jourdain, qui avait vu autrefois s'écrouler ses murs au bruit des trompettes sacerdotales et en présence de l'arche du Seigneur.

N° 106. — Jésus est reçu à Béthanie par les deux sœurs de Lazare (1). — De Jéricho le divin Sauveur se rendit à Béthanie, où il fut reçu par Marthe et Marie, ainsi que le raconte l'évangéliste saint Luc. « Or, il arriva, pendant qu'ils étaient en chemin, que Jésus entra dans un village, et une femme nommée Marthe le reçut dans sa maison. » A la suite du Sauveur étaient les douze apôtres, et sans doute selon la remarque de Raban, dans la *Vie de sainte Madeleine*, les soixante-douze disciples, et une multitude de femmes illustres. Marthe, voulant remplir tous les devoirs de l'hospitalité envers Jésus, mit tout en œuvre, afin que rien ne manquât à l'opulence de la maison, et à la splendeur du festin. « Elle avait une sœur, nommée Marie, » que la tradition reconnaît être la même que Marie-Madeleine, la pécheresse convertie ; Marie, « assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. » Elle était assise, c'est-à-dire, dans une posture, qui marque la tranquillité de l'âme, l'attention de l'esprit, l'avidité du cœur à saisir l'objet de l'entretien. Elle était assise aux pieds de Jésus, comme il convenait à une personne qui faisait profession d'être enseignée par une autre ; ce qui montrait d'ailleurs l'humilité de Marie et son respect, dispositions nécessaires pour s'élever dans les voies de la *vie contemplative*, qui fut, comme on le sait, son partage spécial.

Marthe représentait la vie active : « Occupée dans les soins nombreux du service, elle s'empressait, » et mettait sans doute un peu de trouble et d'inquiétude dans le désir qu'elle avait de bien recevoir l'hôte divin. « Elle s'arrêta, et dit : Seigneur, ne considérez-vous pas que ma sœur me laisse servir seule » et tout préparer ? « Ordonnez-lui qu'elle m'aide. » La confiance,

(1) Saint Luc, X, 38.

qui fait ici parler sainte Marthe, en toute liberté à Jésus, mais sans amertume contre sa sœur, lui est inspirée et par la peine qu'elle prend afin de bien recevoir son divin Maître, et par la douceur que Jésus lui avait toujours montrée. Sainte Thérèse suppose à la plainte de Marthe un motif intéressé ou trop humain. « Elle s'imaginait peut-être, dit la réformatrice du Carmel s'adressant à Jésus, que vous ne l'aimiez pas tant que sa sœur : Cette disposition de son esprit paraît encore plus clairement en ce que, sans dire une seule parole à sa sœur, toute sa plainte s'adresse à vous, et la violence de son amour lui donne même la hardiesse de vous dire, que vous ne preniez pas garde que sa sœur ne l'aidait point à vous servir. Votre réponse, mon Seigneur, témoigne que sa plainte procédait en effet de cette cause, puisque vous lui déclarez que l'amour est ce qui donne le prix à tout, et que cette *unique chose nécessaire* dont vous vouliez parler, est d'avoir un si grand amour pour vous que rien ne puisse être capable de nous divertir de vous aimer (1). »

« Mais le Seigneur répondant, lui dit : Marthe, Marthe, vous vous empressez beaucoup, et vous vous troublez dans plusieurs choses. Or une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera point ôtée. »

On ne voit pas que Marie ait cherché à répondre aux plaintes de sa sœur ; elle aime mieux abandonner sa défense au Maître lui-même, qui trouvait avec elle dans la contemplation plus de délices que dans tous les festins. « Ne suis-je pas assise auprès de celui que j'aime, aurait-elle pu dire avec l'Épouse des cantiques, et ses paroles sont pour moi un fruit plein de douceur : voilà toute l'occupation de mon âme, et la

(1) *V^e Médit. après la sainte communion*, p. 832.

source de toutes mes espérances. » D'un autre côté, le Sauveur ne blâme point la part de Marthe, en exaltant celle de Marie ; il ne blâme que le partage du cœur, si facilement distrait par les choses temporelles, lors même que Dieu est la principale fin de l'œuvre. Cette répétition du nom de Marthe est un signe de la douce familiarité du Maître, et de la pure et sainte affection que lui portait le Sauveur. Car il avait pour elle, à cause de ses aumônes et de sa charité si agissante, une merveilleuse affection, aussi bien que pour Marie, à cause de son amour de la vie contemplative. La seule chose nécessaire, et qui l'emporte sur tout le reste, c'est donc de demeurer toujours uni à Dieu. Marie a choisi cette part, qui est la meilleure, et qui commence sur la terre une vie d'amour, pour la consommer éternellement dans le ciel. Après ces paroles, conclut l'historien de sainte Madeleine, Jésus se mit à table ; les douze apôtres, les soixante-douze disciples, et les pieuses femmes firent de même ; la bienheureuse Marthe servait avec générosité, selon sa coutume ; l'intendante de sa Maison, l'illustre Marcelle, et Susanne servaient aussi, de même que Johanna, dont le mari était intendant du royaume d'Antipas, le tétrarque de Galilée, et officier de la table de ce prince (1).

N° 107. — Les enseignements du Sauveur, recueillis par saint Luc, sous forme d'exhortations et de paraboles. — Saint Luc, après avoir conduit sa narration jusqu'à l'arrivée du Sauveur à Béthanie, comme on le voit à la fin du chapitre X^e^, ne semble donner la suite de l'histoire évangélique, qu'au chapitre XIX^e^ (v. 29), au point où il l'avait laissée précédemment. Les chapitres intermédiaires sont remplis par un admirable exposé de doctrine, qui rappelle le

(1) *Monum. inédits*, par M. Faillon, II, 174.

sermon sur la Montagne de saint Matthieu, et s'étend du chapitre XI^e, environ jusqu'au XIV^e (v. 25); et par quelques récits de miracles, sans indication précise du lieu ou la fixation de la date, comme étant empruntés à des mémoires qu'il avait sous les yeux, ainsi que les paraboles qui donnent un si grand charme à l'enseignement du Sauveur (ch. XIV–XIX). L'ordre chronologique tient ici la seconde place et le céde à l'ordre des matières et à la liaison des pensées, qui unissent les différentes parties de ce discours.

N° 108. — La doctrine de la prière. — Les accusations insidieuses des Pharisiens. — La seule crainte des jugements de Dieu, et l'abandon à sa Providence. — (1) L'évangéliste commence par le bel enseignement donné aux disciples *sur la prière* : la *formule* de la prière, c'est l'oraison dominicale, que saint Matthieu a consignée dans un autre endroit ; les motifs de *persévérance* dans la prière sont présentés sous forme de parabole, d'un ami qui va demander un pain à son ami, interrompt son sommeil, et le force par ses importunités, même au milieu de la nuit, de se lever, pour lui donner ce dont il a besoin ; l'*objet* de la prière, c'est toute demande utile ou nécessaire au salut que la bonté d'un père ne saurait nous refuser.

Viennent ensuite les *accusations* insidieuses des Pharisiens ; les *réponses* du Sauveur, au sujet du démon, qu'ils prétendaient chassé par Béelzébub, et au sujet du signe demandé dans le ciel, remplacé par le signe de Jonas ; enfin les invectives lancées contre les Pharisiens et les docteurs de la loi, que saint Matthieu nous apprend avoir été prononcées à Jérusalem, quatre jours avant la mort du Sauveur, au moment même où sa mort se résolvait dans le conseil suprême de la nation.

(1) Saint Luc XI et XII,

Les *avertissements* variés, que Jésus adresse au peuple, rouleront encore sur le levain des Pharisiens, qui est l'*hypocrisie*, sur la persécution des hommes moins redoutable que le jugement de Dieu ; sur l'*amour excessif* ou la *sollicitude* des *biens* temporels, lorsque Jésus refuse de se constituer juge pour faire les partages entre frères ; et cite la parabole du riche insensé, qui se félicitait de pouvoir jouir des biens mis en réserve pour de longues années, et qui perdait la vie, la nuit suivante, avec tous les biens amassés, dont s'empareraient des héritiers avides : les soins de la Providence qui doivent exclure toute inquiétude sur la vie et le vêtement, sont peints comme dans saint Matthieu, sous l'image de ce Dieu paternel, qui n'oublie pas, même les corbeaux, et tous les oiseaux du ciel, sans cellier ni grenier, et qui revêt les lys des champs d'une si belle parure, quoique ces fleurs, rivales de Salomon dans sa gloire, ne travaillent ni ne filent. De cet abandon parfait à la Providence, il n'y a pas loin au détachement réel et effectif, qui fait vendre tous ses biens pour en verser le prix dans le sein des pauvres.

N° 109. — Exhortation à la vigilance et à l'immolation chrétiennes. (1) — Mais si les conseils de perfection ne regardent que les âmes d'élite, le précepte de la vigilance est pour tous ; il s'adresse à tous les fidèles : « Que vos reins soient ceints, ayez à la main des lampes allumées ; » réprimez vos passions et marchez d'un pas résolu dans la voie droite ; ayez l'esprit attentif à Dieu, le cœur brûlant d'amour pour lui, et dans les mains le flambeau du bon exemple. Les serviteurs attendent leur maître à toute heure et sont prêts à le recevoir le jour et la nuit ; le père de famille se précautionne contre l'arrivée furtive et soudaine des

(1) Saint Luc. XII, 35.

voleurs : l'espoir de la récompense autant que la crainte du jugement du Fils de l'Homme, nous excite à veiller, à cause de l'heure incertaine de la mort. Cette vigilance est encore plus recommandée aux supérieurs et aux prélats, qui répondent de la conduite de toute la maison ; on le voit par la réponse que le Seigneur fait à Pierre : « Qui est, à votre avis, l'économe fidèle et prudent, que son maître a établi sur tous ses serviteurs, afin qu'il leur distribue le froment, dans le temps et selon la mesure? Heureux est ce serviteur, si son maître, à son arrivée, le trouve agissant de la sorte. Je vous dis en vérité qu'il l'établira sur tous ses biens. » Mais dans le cas contraire, ce sera un châtiment proportionné à la perfidie ou à la déloyauté de ce serviteur ; et la grandeur de sa charge sera la mesure de sa responsabilité.

La flamme de l'amour et le glaive de l'immolation, tel est le grand caractère de la loi nouvelle : « Je suis venu allumer un feu sur la terre, et que désiré-je, sinon qu'il prenne bien vite. J'ai à être baptisé d'un baptême, et combien je me sens à l'étroit et pressé intérieurement jusqu'à ce qu'il s'accomplisse. Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre? Non, je vous le dis, mais la séparation. Désormais s'il y a cinq personnes dans une même maison, elles seront divisées, trois contre deux, et deux contre trois. Le père contre le fils et le fils contre son père ; la mère contre la fille et la fille contre sa mère ; la belle-mère contre sa belle-fille, et la belle-fille contre sa belle-mère. » Jésus termine ce discours, qui est un nouvel abrégé de sa doctrine, par une exhortation pressante à bien considérer et à reconnaître les signes des temps ; et il engage à se réconcilier avec l'adversaire, pendant que l'on est dans le chemin, de peur d'être mené devant le juge, livré à l'exécuteur, et jeté dans la prison, d'où l'on ne sortira qu'après avoir payé jusqu'à la dernière obole.

N° 110. — Instructions de Jésus sur la nécessité de la pénitence (1). — Saint Luc recueille, à la suite de ce discours, les *instructions* de Jésus *sur la pénitence*, qui est nécessaire de *précepte* et de *moyen* pour tous les pécheurs. Des traits historiques et des paraboles viennent à l'appui de cette doctrine. « En ce même temps, quelques-uns vinrent raconter à Jésus, ce qui était arrivé aux Galiléens, dont Pilate avait mêlé le sang à leurs sacrifices, » sans doute sur le sol de la Judée, où présidait ce gouverneur. Que ces Galiléens aient été des sectaires, ou bien des séditieux que Pilate fit mourir, comme le raconte l'historien Josèphe (2), l'enseignement était le même, et Jésus profite de cet exemple, et de la présence des messagers pour leur dire : « Pensez-vous que ces Galiléens aient été les plus grands pécheurs de la Galilée, pour avoir souffert de telles choses ? Non, je vous le dis ; mais si vous ne faites pénitence, » si vous n'avez le repentir du cœur, « vous périrez tous de même. Comme ces dix-huit que la tour de Siloë a écrasés dans sa chute, croyez-vous qu'ils aient été plus redevables envers Dieu que tous les autres habitants de Jérusalem ? Non, je vous le dis, mais si vous ne faites pénitence, » et n'en montrez les œuvres, « vous périrez tous de même. »

Il leur disait encore cette parabole : « Un homme avait un figuier, planté dans sa vigne, et il y vint chercher du fruit et n'en trouva point. Alors il dit au vigneron : Il y a trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier, et je n'en trouve point ; coupez-le donc ; pourquoi occupe-t-il encore la terre ? Le vigneron lui répondit : Seigneur, laissez-le encore cette année, que je creuse alentour, et que j'y mette du fumier : et s'il rapporte du fruit à la bonne heure ; sinon, vous le couperez. » Le sens de cette parabole est transparent,

(1) S. Luc. XIII. — (2) *Antiq.* III. 2 ; de *bello* II. q. 6.

appliqué aux trois années de la prédication de Jésus ; et contient l'invitation à faire pénitence, et la menace d'un prompt et terrible châtiment qui tombera sur les Juifs opiniâtres.

N° 111. — Femme guérie de son infirmité, le jour du sabbat ; scandale pharisaïque du chef de la synagogue. Guérison semblable d'un hydropique (1). — « Or, il enseignait dans une de leurs synagogues le jour du sabbat ; et voici venir une femme qui avait un esprit d'infirmité depuis dix-huit ans, » c'est-à-dire un mauvais esprit par suite d'une obsession démoniaque ; « elle était toute courbée, et ne pouvait plus absolument regarder en haut. Jésus l'ayant vue, l'appela et lui dit : Femme, vous êtes guérie de votre infirmité ; il lui imposa les mains, et à l'instant elle se redressa et elle glorifiait Dieu. Le chef de la synagogue prit la parole, s'indignant de ce que Jésus eût guéri un jour de sabbat. Et il disait au peuple, » n'osant pas s'adresser directement à l'auteur du miracle : « Il y a six jours pendant lesquels on doit travailler : venez en ces jours-là vous faire guérir, et non pas le jour du sabbat. Le Seigneur, répondant, lui dit : Hypocrites, chacun de vous, le jour du sabbat, ne délie-t-il pas son bœuf ou son âne de la crèche, pour le mener boire ? Et cette fille d'Abraham que Satan tenait liée depuis dix-huit ans, ne fallait-il pas la délivrer de ce lien, le jour du sabbat ? Comme il parlait ainsi, ses adversaires étaient couverts de confusion ; et tout le peuple se réjouissait de toutes les choses qu'il accomplissait avec tant d'éclat. »

Un miracle semblable, la guérison d'un hydropique, eut encore lieu le jour du sabbat, en présence des Pharisiens. « Il arriva qu'un jour de sabbat, Jésus

(1) S. Luc. XIII. 10. — *Ibid.* XIV.

entra dans la maison d'un chef des Pharisiens, pour y manger le pain : et ils l'observaient. Et voilà que devant lui était un homme hydropique. Et Jésus, s'adressant aux Pharisiens et aux docteurs de la loi, » dont il pénétrait les pensées, « leur dit : Est-il permis de guérir le jour du sabbat? Et ils se turent. Mais lui, prenant cet homme par la main, le guérit et le renvoya. » La question était déjà résolue. Comme les Pharisiens ne répondaient pas, « s'adressant aux autres, il leur dit : Qui de vous, si son âne ou son bœuf tombe dans un puits, ne l'en retire pas aussitôt, même le jour du sabbat? Et ils ne pouvaient rien répondre. » Leur silence était devenu plus profond, et c'était le seul hommage que Jésus pouvait attendre de ces ennemis jaloux et prévenus contre lui.

N° 112. — Les invités au festin, et la parabole du grand souper (1). — Le repas accepté chez le chef des Pharisiens, fut une occasion pour le Sauveur de proposer quelques règles de sagesse et de prudence à ceux qui étaient invités, et à l'hôte qui invitait des convives à sa table.

« Il dit encore cette parabole aux invités, ayant vu comment ils choisissaient les premières places, il leur dit donc : Lorsque vous serez invité à des noces, ne vous mettez pas à la première place, de peur qu'une autre plus considérable que vous n'ait été invité aussi, et que celui qui vous a appelés tous deux ne vienne et ne vous dise : Donne lui cette place, et qu'alors vous ne descendiez ave confusion à la dernière place. Mais lorsque vous serez appelé, allez vous mettre à la dernière place, afin, » ou en sorte, « qu'en arrivant, celui qui vous a invité vous dise : Mon ami, monte plus haut. Et vous en aurez gloire devant les convives ; car

(1) Saint Luc XIV. 7.

quiconque s'exalte sera humilié, et quiconque s'humilie sera exalté. » Le médecin charitable des corps venait de guérir, en s'asseyant à la table du Pharisien, le malheureux hydropique, enflé par la maladie; il cherche maintenant à guérir l'enflure spirituelle, dont ses convives, et la plupart des hommes ne sont que trop atteints.

« Il disait aussi à celui qui l'avait invité : Lorsque tu donneras à dîner ou à souper, n'appelle ni tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni tes voisins riches, de peur qu'ils ne t'invitent à leur tour, et qu'ils ne te rendent ce qu'ils ont reçu de toi. » Ce n'est pas une prohibition que fait le Sauveur, et l'exemple des enfants de Job aide à comprendre le fruit que l'on peut retirer de ces réunions de famille, pour s'aimer davantage et rendre plus de gloire à Dieu. Le but principal de cet enseignement est de provoquer la libéralité du cœur, l'amour de l'hospitalité à l'égard des pauvres, des étrangers et des faibles. « Mais toi, quand tu fais un festin, appelles-y les pauvres, les estropiés, les boiteux, les aveugles ; et tu seras heureux, car ils n'ont rien à te rendre ; mais il te sera rendu dans la résurrection des justes. »

Ce conseil de l'Évangile : *voca pauperes*, a été suivi à la lettre par un grand nombre de saints, dont nous ne citons que les principaux. Le pape saint Grégoire, aussi digne du nom de *grand* par sa charité, que par sa doctrine et sa science du gouvernement, admettait souvent douze pauvres à sa table, entre lesquels il reçut, dit-on, Jésus-Christ, comme Abraham avait reçu Dieu et ses anges. Saint Louis, roi de France, en admettait cent vingt tous les jours, et deux cents les jours de fête ; et il les servait souvent et leur lavait les pieds. Un autre saint Louis, neveu de ce grand roi, et évêque de Toulouse, traitait de même les pauvres, comme ses *seigneurs* et ses *maîtres*, pour employer

l'expression si évangélique de saint Jean l'aumônier. On pourrait en dire autant de sainte Hedwige, duchesse de Pologne, et de sainte Élisabeth, fille d'André, roi de Hongrie, qui recevait journellement neuf cents pauvres à sa table. Voilà le meilleur commentaire de l'enseignement du divin Maître.

« Un des convives ayant entendu ces paroles, lui dit : Heureux celui qui mangera le pain dans le royaume de Dieu ! » Les Juifs espéraient en effet être admis à un splendide et somptueux festin par le Messie, lors de l'avénement du royaume de Dieu. C'était un pressentiment de l'Eucharistie ; Jésus en profita pour donner la parabole des invités au grand souper, où paraît toute la frivolité des excuses des convives, et la générosité autant que la justice du Maître du festin.

« Et Jésus lui dit : Un homme fit un grand souper, et y appela beaucoup de monde. Et à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout était prêt. Mais ils commencèrent à s'excuser tous en même temps. Le premier lui dit : J'ai acheté une maison de campagne, et il faut que je l'aille voir. Je vous prie, excusez-moi. Le second dit : J'ai acheté cinq paires de bœufs, et je vais les essayer. Je vous prie, excusez-moi. Un autre dit : J'ai pris une épouse et je n'y puis venir. » Tels furent, en effet, les prétextes allégués par les Juifs, charnels et grossiers, les premiers invités au festin. « Le serviteur étant revenu rapporta tout ceci à son maître. Alors le père de famille, irrité, dit à son serviteur : Va vite dans les places et dans les rues de la ville, et amène ici les pauvres et les estropiés, et les aveugles et les boiteux. Et le serviteur dit : Seigneur, il a été fait comme vous l'avez ordonné, et il y a encore de la place. Et le maître dit au serviteur : Va dans les chemins et le long des haies, et force les gens d'entrer, afin que ma maison soit remplie. Mais, je vous le dis, aucun de ceux qui

avaient été invités ne goûtera de mon festin. » Il est facile de lire dans cette parabole le petit nombre des Juifs fidèles et la réprobation des autres, qui donne lieu à la vocation des Gentils.

« Une grande foule de peuple marchait avec Jésus; il se tourna vers eux et leur dit : si quelqu'un vient à moi, et ne hait son père et sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même son âme, » sa propre vie ou sa personne, « il ne peut point être mon disciple. Et qui ne porte pas sa croix, et ne me suit point, ne peut être mon disciple. » C'est à tous qu'il est dit que l'amour de Jésus-Christ, ou de Dieu même, doit l'emporter sur tous les autres amours, sans exception; car le mot *haïr* ne s'entend ici que de cette préférence ; et l'amour de la croix est donné pour la marque distinctive du chrétien, qui, avant d'élever la tour de la perfection évangélique, doit en supputer les frais, et calculer, avant d'entreprendre une guerre le nombre des soldats qu'on lui oppose.

N° 113. — Bonté de Jésus envers les pécheurs. Parabole du prodigue (1). — Mais il est dans la doctrine du Sauveur une partie plus touchante, où son cœur se révèle tout entier, c'est la bonté qu'il manifeste à l'égard des pécheurs, et en paroles et en action.

« Or, les publicains et les pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'entendre ; et les Pharisiens et les Scribes murmuraient, » comme il est raconté plus d'une fois, et disaient : « Cet homme accueille les pécheurs et mange avec eux. » Saint Luc rappelle, en cet endroit, la parabole de la brebis égarée et de la drachme perdue, et joint à ce double trait la parabole de l'enfant prodigue. Rien n'est comparable à ce tableau, qui nous peint sous les mêmes couleurs, l'état du peuple

(1) Saint Luc, XV.

Juif et du peuple Gentil, celui du juste et du pécheur, que le père embrasse dans son amour, poursuit de sa tendresse, ramène ou retient près de lui par sa longanimité.

« Il dit encore : Un homme avait deux fils, et le plus jeune des deux dit à son père : Mon père, donnez moi la part du bien qui doit me revenir. Et le père leur partagea son bien. Peu de jours après, le plus jeune fils, ayant rassemblé tout ce qu'il avait, partit pour une région étrangère et lointaine, et il y dissipa tout son bien dans une vie débauchée. Après qu'il eut tout consumé, il y eut une horrible famine en ce pays, et il commença à être dans la misère. Il s'en alla donc, et s'engagea à l'un des habitants du pays, qui l'envoya à sa maison des champs pour paître les pourceaux. Et il eut été bien aise de remplir son ventre des cosses que mangeaient les pourceaux ; mais personne ne lui en donnait.

« Alors, rentrant en lui-même, il dit : Combien de mercenaires, dans la maison de mon père, ont du pain en abondance ; et moi je meurs ici de faim ! Je me lèverai et j'irai à mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et devant vous. Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils ; traitez-moi comme l'un de vos mercenaires. Et se levant, il vint à son père. Comme il était encore loin, son père le vit et fut touché de compassion ; et il courut à lui, et tombant sur son cou, il le baisa. Et le fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et devant vous ; je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. Mais le père dit à ses serviteurs : Apportez vite sa première robe, et l'en revêtez ; et mettez-lui un anneau au doigt et une chaussure aux pieds. Et amenez le veau gras, et le tuez. Mangeons et réjouissons-nous, faisant bonne chère ; parce que mon fils que voici était mort, et il revit ; il était perdu, et il est retrouvé ! et ils commencèrent à faire grande chère. »

« Cependant le fils aîné était dans les champs, et comme il revenait et approchait de la maison, il entendit les symphonies et les chœurs ; et il appela un des serviteurs, et lui demanda ce que c'était. Le serviteur lui répondit : Votre frère est revenu, et votre père a tué le veau gras, parce qu'il a recouvré son fils sain et sauf. Il s'indigna, et ne voulait pas entrer ; son père sortit donc, et se mit à l'en prier. Mais lui, répondant, dit à son père : Voilà tant d'années que je vous sers, et jamais je n'ai manqué à vos commandements, et jamais vous ne m'avez donné un chevreau pour faire bonne chère avec mes amis. Mais lorsque cet autre fils, qui a dévoré son bien avec des courtisanes, est revenu, vous avez tué pour lui le veau gras. Et le père lui dit : Mon fils, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi. Mais il fallait bien faire un festin et se réjouir, parce que ton frère était mort, et il revit, il était perdu, et le voilà retrouvé ! »

Cette dernière partie de la parabole est la réponse aux murmures des Scribes et des Pharisiens, qui voulaient passer pour des hommes justes, dans le temps même qu'ils reprochaient à Jésus-Christ de recevoir les publicains et les pécheurs à sa table. Jésus prévoyait aussi les murmures qui s'éléveraient parmi les Juifs convertis, lorsque les apôtres prêcheraient l'Évangile aux Gentils, et qu'ils les admettraient au baptême (1). Même encore aujourd'hui des justes, animés d'un zèle trop ardent, peuvent prendre une espèce de scandale de la miséricorde que Dieu exerce envers les plus grands pécheurs. Les divers sens que l'on donne ainsi à la parabole sont loin de s'exclure, et se complètent mutuellement (2).

(1) Actes XI. — (2) *Hist. de la vie de Jésus-Christ*, par le P. de Ligny, t. II, ch. VII, p. 104.

N° 114. — Paraboles de l'économe infidèle et du mauvais riche (1). — Les deux autres paraboles, que Saint-Luc nous a conservées, se rapportent à l'*usage,* que nous devons faire des *richesses*, et blâment l'abus que quelques uns en font.

« Jésus disait aussi à ses disciples : Un homme riche avait un économe, » ou un administrateur, un intendant de sa maison et de ses domaines, « qu'on accusa près de lui d'avoir dissipé ses biens. Il l'appela, et lui dit : qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rends-moi compte de ton administration ; car désormais tu ne pourras plus gérer mon bien. Alors l'économe dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien ? Travailler à la terre, je n'en ai pas la force ; mendier, j'en rougis. Je sais ce que je ferai, afin que renvoyé de ma charge, il y en ait qui me reçoivent dans leurs maisons. Ayant donc appelé chacun des débiteurs de son maître, il dit au premier : combien dois-tu à mon maître ? il répondit : cent barils d'huile ; et l'économe lui dit : Reprends ton obligation, assieds-toi vite et écris cinquante. Il dit ensuite à un autre : Et toi, combien dois-tu ? Lequel répondit : cent mesures de froment. Prends, dit-il, ton billet, et écris quatre-vingt. Et le maître de l'économe infidèle le loua d'avoir agi prudemment ; car les enfants du siècle sont plus prudents entre eux que les enfants de lumière. » On voit bien par le seul contexte ce que signifie cette louange, qui ne tombe pas sur l'injustice commise par l'intendant dissipateur et fourbe, mais sur l'adresse qu'il emploie pour se ménager une retraite dans sa disgrâce. « Et moi, je vous dis : de ces richesses injustes, faites-vous des amis, afin que lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. » Selon le sens

(1) Saint Luc, XVI.

de cette parabole, le *maître,* c'est Dieu lui-même; l'*économe,* chaque homme en particulier, et plus spécialement les pasteurs des âmes ; et les *débiteurs* sont les pauvres. Les riches sont en ce monde les bienfaiteurs des pauvres, dit le P. de Ligny ; les pauvres sont en l'autre monde les bienfaiteurs des riches. Les premiers donnent le pain, les seconds donnent le ciel. Voilà donc où conduit le bon emploi des richesses.

La gestion de ces biens terrestres est comme un trésor que Dieu confie à nos mains et dont il nous demande compte, dans les moindres détails : « Celui qui est fidèle dans les petites choses, est fidèle dans les grandes ; et celui qui est injuste dans les petites choses est injuste aussi dans les grandes. Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes, » et dans la distribution de ces biens trompeurs et périssables, « qui vous confiera les vraies » richesses, et les dons spirituels, qui sont les seuls dignes d'envie, solides et permanents ? « Et si vous n'avez pas été fidèles dans le bien d'autrui, qui vous donnera ce qui est à vous? » Comment mériterez-vous de posséder en propre, si vous avez mal administré le bien qui ne vous appartenait pas? « Nul serviteur ne peut servir deux maîtres. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. »

« Les Pharisiens, qui étaient avares, écoutaient tout cela et se moquaient de lui. » Jésus, qui lisait dans leurs cœurs encore plus que sur leurs lèvres, démasqua, d'une seule parole, ces hypocrites : « C'est vous, leur dit-il, qui vous faites passer pour saints devant les hommes ; mais Dieu connaît vos cœurs ; car ce qui est grand devant les hommes est en abomination devant Dieu. » Et pour confirmer l'autorité de ce jugement divin, le Sauveur ne tarde pas à proposer une autre parabole, ou peut-être même une histoire véritable, qui est bien propre à instruire les heureux du siècle du sort qui les attend. Ceux qui croient lire ici le

récit d'un fait allèguent plusieurs raisons : « 1° Jésus-Christ n'indique pas, comme il a l'habitude de le faire, qu'il s'agit d'une parabole ; 2° le mendiant s'appelle Lazare, et le riche *Nencusis*, et sa condamnation au supplice éternel est présentée sous une forme tout à fait historique ; 3° plusieurs églises anciennes ont été élevées en divers lieux, sous le vocable de saint Lazare, considéré comme saint et patron des lépreux. Il paraît que le riche était Juif et contemporain de Jésus-Christ, d'après une tradition juive, rapportée par saint Cyrille.

On remarquera que ce n'est pas dans l'Évangile que se trouve le nom du mauvais riche, sans doute parce que Notre Seigneur voulait lui éviter, ainsi qu'à sa famille, une flétrissure inutile. Sa maison se voit à Jérusalem, à peu de distance de la Voie douloureuse, et confirme ainsi, par une tradition respectable, la réalité du récit, admis par l'autorité des Pères les plus graves. Une bulle du pape Pie IV, dont l'objet est la restauration de l'ordre des chevaliers de saint Lazare, renferme de longs détails sur le culte qu'il recevait depuis longtemps dans l'Église d'Occident. On peut ajouter cependant que si la vie, la mort, le sort éternel des deux personnages appartiennent à l'histoire, le dialogue entre Abraham et le riche damné pourrait n'appartenir qu'à la parabole.

« Il y avait un homme riche qui était vêtu de pourpre et de lin », comme étaient alors vêtus les princes et les rois ; « et chaque jour il faisait une chère splendide. Et il y avait aussi un mendiant, nommé Lazare, couché à sa porte et couvert d'ulcères ; désirant se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, et personne ne lui en donnait ; mais les chiens venaient lécher ses ulcères. Or il arriva que le mendiant mourut et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. » Les âmes des justes sont portées au ciel par les anges ; l'Église le croit

ainsi : « Ordonnez, Seigneur, dit-elle dans la prière qu'elle fait pour les mourants, ordonnez que les saints anges reçoivent cette âme et qu'ils la conduisent dans la céleste patrie. »

Avant Jésus-Christ toutes les âmes des justes qui mouraient, entraient, selon l'expression consacrée, dans *le sein d'Abraham*, après avoir traversé, quand elles avaient besoin d'expiation, les flammes du purgatoire. Ce lieu, situé dans les entrailles de la terre, et différent du lieu d'épreuve, est aussi appelé *les limbes des patriarches :* la très-sainte âme de Notre-Seigneur visita ce lieu de repos, lorsqu'elle descendit *aux enfers*, ou dans les parties inférieures, pour en tirer ces âmes justes, qui jusqu'à sa venue n'étaient bienheureuses qu'en *espérance*, mais avec une certitude entière de leur bonheur, après l'accomplissement du mystère de la rédemption. Ce fut alors seulement qu'elles furent admises à la vision intuitive, qui est l'essence de la béatitude.

« Le riche mourut aussi, continue l'Évangile, et fut enseveli dans l'enfer, » sinon en corps, du moins en âme, pour prix de sa vie sensuelle et fastueuse, et en punition de sa dureté à l'égard des pauvres. « Comme il était dans les tourments, levant les yeux, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein. Et s'écriant, il dit : Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare, afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau pour rafraîchir ma langue ; car je suis tourmenté dans cette flamme. »

Ce dialogue paraît, il est vrai, mieux accommodé à la parabole qu'à l'histoire ; néanmoins Dieu a pu faire, selon la remarque judicieuse du P. de Ligny (1) : 1° que le mauvais riche, entrant aux enfers, ait eu la vue ou la vision du sein d'Abraham, et du repos déli-

(1) T. II, ch. VIII.

cieux que Lazare y goûtait ; 2° que, malgré la distance des lieux, ces deux âmes, celle d'Abraham et celle du mauvais riche, aient pu se communiquer leurs pensées ; 3° que l'âme du mauvais riche ait ressenti des ardeurs pareilles à celles que ressentirait un homme dont le corps serait au milieu d'un brasier dévorant ; 4° il n'était pas impossible que le mauvais riche ignorât encore qu'il ne pouvait obtenir ce qu'il demandait, ou que le sachant, la violence de la douleur lui arrachât cette prière inutile.

« Et Abraham lui dit : Souviens-toi que tu as reçu les biens en ta vie, et Lazare a eu les maux en partage ; et maintenant il est consolé, et toi tu souffres. De plus il y a pour jamais un grand abîme, un chaos infranchissable entre nous et vous, de sorte que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous ou venir de là ici, ne le peuvent pas. Et le riche dit : Père, je vous prie de l'envoyer dans la maison de mon père, car j'ai cinq frères ; afin qu'il atteste ces choses, et qu'ils ne viennent pas, eux aussi, dans ce lieu de tourments. » Quel que soit le sentiment, tout autre que celui de la charité, celui de la crainte, par exemple, qui a pu dicter ces paroles au réprouvé, de peur que la société des siens dans les enfers ne vînt encore augmenter son désespoir et ses tortures, il importe de méditer la réponse amenée par la demande que fait le mauvais riche. « Et Abraham lui dit : Ils ont Moïse et les prophètes, » c'est-à-dire le corps entier des divines Écritures de l'ancien Testament, « qu'ils les écoutent. Il lui dit : Non, père Abraham ; mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils feront pénitence. Mais Abraham lui dit : S'ils n'écoutent point Moïse et les prophètes, quand même quelqu'un des morts ressusciterait, ils ne croiraient pas. » Cette dernière prédiction, relative principalement à la nation juive et aux frères du mauvais riche, ne fut que trop vérifiée, même à la lettre,

dans la personne de ceux qui refusèrent de croire à Jésus-Christ, même après qu'ils eurent vu de leurs yeux un autre personnage, du nom de Lazare, ressuscité, et entendu les gardes du Saint-Sépulcre attester la résurrection du Sauveur, puisqu'ils achetèrent à prix d'argent le silence ou le faux témoignage des satellites placés par eux autour du tombeau.

N° 115. — Dernières recommandations sur la persévérance, la confiance et l'humilité de la prière. Le juge et la veuve. Le Pharisien et le Publicain (1). — Saint Luc termine, comme il a commencé, la série des paraboles et des enseignements moraux du Sauveur, par la recommandation d'une prière persévérante, que la confiance inspire et que l'humilité soutient.

« Il leur disait encore cette parabole, pour montrer qu'il faut toujours prier et ne se lasser jamais. » Ce que Jésus-Christ a directement en vue, comme on le voit par le sens même de la parabole, c'est de nous apprendre à ne pas nous rebuter, lorsque Dieu diffère à nous exaucer, persuadés qu'une prière persévérante sera exaucée infailliblement. « Il y avait dans une certaine ville un juge qui ne craignait point Dieu et ne se souciait pas des hommes. Dans cette même ville était une veuve qui vint à lui, disant : Faites-moi justice de mon adversaire. » Cette veuve sans appui dans le monde paraît bien impuissante en face de ce juge inique et impie, qu'aucun motif humain ne semble devoir toucher. « Et pendant longtemps il ne le voulut pas, » repoussant toujours les instances de la pauvre veuve. « Mais après il dit en lui-même : Quoique je ne craigne point Dieu, et ne me soucie point des hommes, cependant

(1) Saint Luc, XVIII.

parce que cette veuve m'importune, je lui ferai justice, de peur qu'à la fin elle ne vienne à me faire quelque esclandre, » et à me stigmatiser. « Vous entendez, ajouta le Seigneur, ce que dit le juge d'iniquité. Et Dieu ne vengerait point ses élus, qui jour et nuit, crient vers lui et il les délaisserait ! Je vous le dis, il les vengera, et de suite. Cependant, quand viendra le Fils de l'Homme, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ? »

Jésus-Christ oppose la bonté de Dieu même à l'iniquité de ce juge ; l'amour qu'il a pour ses enfants ou ses élus, à la dureté de ce juge obstiné, qui ne se laisse vaincre que par l'importunité de la veuve ; enfin la promptitude de l'exécution divine dans la vengeance qu'il opère, en faveur de ses élus, aux lenteurs de la justice humaine. On doit conclure de ces paroles ; « *Citò faciet* », dit le P. Lallemant, que le Sauveur ne voulait pas parler seulement de la vengeance qu'il exercera au jugement dernier, mais d'une vengeance moins éloignée, telle que devait être la destruction du peuple juif, et des premiers ennemis du nom chrétien. La dernière réflexion paraît se rapporter au second avènement du Fils de l'Homme, qui ne trouvera qu'une foi bien affaiblie sur la terre, où la prière est déjà si languissante.

« Et à quelques-uns qui se confiaient à eux-mêmes comme justes, et méprisaient les autres, il dit encore cette parabole : Deux hommes montèrent au temple pour prier : l'un, Pharisien, et l'autre publicain. Le Pharisien, debout, priait ainsi en lui-même : Mon Dieu, je vous rend grâces de ce que je ne suis pas comme les autres hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine ; je paye la dîme de tout ce que je possède. » Voici le plus dangereux de tous les artifices de l'ennemi. Il ne vous attaquera pas en face, ajoute Bos-

suet (1) mais subtilement par derrière. Il vous inspirera comme au Pharisien une fausse action de grâces : « Seigneur, dit-il, je vous rends grâces ». Mais c'est ensuite pour vous occuper de vos jeûnes, de vos pieuses libéralités, de votre exactitude à payer la dîme, de votre justice qui vous met au-dessus des autres hommes. Il vous attaque par derrière, et, vous présentant en face l'action de grâces, en elle, il vous insinue le plus fin orgueil.

« Et le publicain, se tenant de loin, n'osait pas même lever les yeux au ciel ; mais il frappait sa poitrine, disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur. Je vous le dis, celui-ci s'en retourna justifié dans sa maison, de préférence à l'autre. Car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé. »

N° 116. — La résurrection de Lazare. (2) — C'est au milieu de ces courses apostoliques et de ces différentes instructions du Sauveur, adressées aux disciples et au peuple, en divers lieux, que se place le grand miracle de la résurrection de Lazare, plusieurs mois après que Jésus avait quitté Jérusalem, où les Juifs voulaient le lapider, et peu de temps avant sa passion. Ce fait se lie étroitement, comme nous allons voir à la conspiration des Juifs, qui précède l'entrée triomphale à Jérusalem, et qui éclata dans la dernière semaine. Jésus s'était retiré au-delà du Jourdain, sans doute à Béthabara, le lieu du passage, où vinrent le trouver les messagers, qui lui apprirent la maladie de Lazare, avant qu'il fît le voyage de Capharnaüm ; et qu'il se rendît à Jéricho. Selon d'autres, les miracles opérés à Jéricho auraient précédé celui-ci.

« Il y avait, dit saint Jean l'évangéliste, un certain Lazare qui était malade à Béthanie, où demeuraient

(1) Elév. VIII. 1. — (2) Saint Jean. XI.

Marie et Marthe, sa sœur. Marie était celle qui oignit de parfums le Seigneur, et lui essuya les pieds avec ses cheveux, et Lazare, qui était malade, était son frère. » On reconnaît ici la pécheresse, dont saint Luc a raconté la touchante conversion ; et l'on ne voit nulle part ailleurs dans l'Évangile, qu'une autre femme eût versé des parfums sur les pieds du Seigneur, et les ait essuyés de ses cheveux. Les anciennes vies de sainte Madeleine, consultées ou reproduites par Raban Maur, disent expressément que Marie et saint Lazare avaient la même mère que sainte Marthe, née d'un autre père. Les deux sœurs de Lazare envoyèrent dire à Jésus : « Seigneur, celui que vous aimez, est malade. » Il suffit, pensèrent-elles, d'annoncer à un ami la maladie de son ami : il nous aime, il aime Lazare, les difficultés ne l'empêcheront pas de venir au secours d'un malade qui lui est cher. Les serviteurs s'acquittèrent fidèlement du message, en ces termes pleins de simplicité, de confiance et d'amour, qui renfermaient la plus délicate et la plus belle prière.

« A cette nouvelle, Jésus leur dit : Cette maladie n'est pas pour la mort, » pour la fin de Lazare, « mais pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu soit glorifié par elle. » Le but du miracle, où la divinité de Jésus, établie par la résurrection de Lazare, apparaît ici plus clairement pour nous que pour les messagers. « Or, Jésus aimait Marthe, et sa sœur Marie, et Lazare. » Celui-ci était malade, celles-là étaient affligées, tous les trois étaient aimés. Comme Dieu, Jésus les aimait de l'amour éternel, dont il aime ses élus ; comme homme, il les aimait d'un amour de gratitude, étant accoutumé à recevoir d'eux l'hospitalité ; d'un amour familier d'estime et de complaisance, fondé sur les inclinations honnêtes et les mœurs vertueuses ; d'un amour de charité, qui ne tendait qu'à les attirer à Dieu.

Le délai de deux jours que Jésus mit avant de partir,

ne saurait donc être attribué à un défaut d'affection pour cette famille. « Ayant donc entendu qu'il était malade, il demeura toutefois deux jours encore au lieu où il était. Après quoi il dit à ses disciples : Retournons en Judée. Ses disciples lui dirent : Maître, tout à l'heure les Juifs cherchaient à vous lapider, et vous retournez là. Jésus répondit : N'y a-t-il pas douze heures dans le jour? Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne heurte point, parce qu'il voit la lumière de ce monde. Mais s'il marche pendant la nuit, il se heurte, parce qu'il n'a pas de lumière. » La durée de ma vie, semble dire le Sauveur, est déterminée par un décret de Dieu, aussi bien que la durée des heures du jour; et personne au monde ne peut en retirer quelque chose malgré moi. Ne craignez donc pas que ce voyage abrège d'un instant le temps de mon séjour sur la terre.

« Il leur dit ces paroles et il ajouta : Notre ami Lazare dort, mais je vais le réveiller de son sommeil. Les disciples lui dirent donc : Seigneur, s'il dort, il sera sauvé, » il guérira : locution proverbiale chez les Juifs, qui regardaient le sommeil dans les malades comme un indice de prochaine guérison. « Or, Jésus avait parlé de sa mort; mais eux pensaient qu'il leur parlait de l'assoupissement du sommeil. Alors Jésus leur dit clairement : Lazare est mort. Et je m'en réjouis à cause de vous, afin que vous croyiez, parce que je n'étais pas là. Thomas, surnommé *Didyme*, » ou jumeau, « dit aux autres disciples : Et nous aussi, allons et mourons avec lui. » Paroles dont saint Jean Chrysostome conteste le courage et qui semblent néanmoins à d'autres avoir été inspirées par un véritable dévoûment; car l'incrédulité passagère de Thomas, après la résurrection, ne peut être une raison suffisante, pour détourner le sens de ses paroles en un sens ironique.

Lazare mourut vraisemblablement le jour même. Alors les deux sœurs déchirèrent leurs vêtements, selon la coutume des Juifs, répandirent un torrent de larmes sur le corps inanimé, et remplirent les airs de leurs lamentations. L'usage était de porter le corps hors de la maison pour être enterré, trois heures seulement après la mort, remarque le docteur Sepp ; on enlevait tous les sièges et les lits, car pendant sept jours on s'asseyait par terre ; puis venaient la famille, les voisins, les amis. Après qu'on avait descendu le cercueil dans le tombeau, on roulait dessus une pierre qui en fermait l'entrée. Comme Lazare était d'une noble extraction, et qu'il était plus recommandable encore par ses mœurs d'une intégrité parfaite, sage dans ses paroles, très-généreux, d'un bel esprit, tout ce qu'il y avait de personnes distinguées à Jérusalem étaient venues à Béthanie, d'abord pour le visiter et le soulager, ensuite pour honorer ses funérailles de leur présence. C'est ce que nous lisons dans l'Évangile.

« Jésus vint donc, et trouva qu'il était depuis quatre jours dans le sépulcre. Or, Béthanie était près de Jérusalem, à environ quinze stades, » ou trois de nos kilomètres. « Beaucoup de Juifs étaient venus » de cette ville, capitale de la Judée, « vers Marthe et Marie, pour les consoler de la mort de leur frère. » La Providence avait tout disposé pour que la publicité de cette mort rendît plus éclatante la publicité de la résurrection. « Marthe ayant appris que Jésus venait, alla au devant de lui ; mais Marie était assise à la maison, » occupée à recevoir les compliments de condoléance des amis de la famille. « Marthe dit alors à Jésus : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. Cependant, maintenant même, je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera. » Je sais que si vous voulez, vous pouvez lui rendre la vie.

Cette profession de foi, soumise au bon plaisir de Dieu, valait mieux que la demande d'une résurrection. Le miracle est promis, avant d'être demandé. « Jésus lui dit : votre frère ressuscitera. Marthe, » sans comprendre peut-être tout le sens de cette parole, ou sans oser espérer son accomplissement prochain, « lui dit : Je sais qu'il ressuscitera dans la résurrection, au dernier jour. » Jésus insiste et ajoute : « C'est moi qui suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra. Et quiconque vit et croit en moi, ne mourra jamais, » ou ne mourra pas pour toujours. Je suis l'auteur de la résurrection, et je puis l'opérer à l'instant, car je suis le principe de toute vie : celui qui croit en moi possède la vie de l'âme, lors même qu'il aurait perdu celle du corps ; il vivra, comme vivent Abraham, Isaac et Jacob, dont je suis le Dieu, moi dont les serviteurs sont vivants ; ce droit assuré à la vie éternelle est le fondement de la résurrection des corps. « Le croyez-vous ainsi ? Elle lui dit : Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde ! » C'est la confession même de saint Pierre, ajoute le P. de Ligny, Marthe a l'honneur d'être la première femme que nous sachions l'avoir faite, et la foi toute entière y est renfermée.

« Ayant ainsi parlé, Marthe s'en alla, et appela sa sœur Marie, en secret, lui disant tout bas : Le Maître est là, et il t'appelle. » Cette attention de Marthe, à parler à voix basse, semble n'avoir pour motif que les simples égards de la bienséance envers des amis sensibles et compatissants ; elle était cependant ménagée par les vues d'un dessein supérieur, afin que les Juifs, ennemis pour la plupart, de la personne de Jésus, ne se retirassent pas, comme ils auraient pu le faire, si Marthe eut annoncé à haute voix l'arrivée du Maître. Il fallait en ce moment des témoins non suspects de la

résurrection de Lazare ; et les Juifs les plus prévenus contre Jésus-Christ allaient voir, de leurs yeux, s'opérer le grand miracle. « Dès que Marie eût entendu » sa sœur, lui parlant à l'oreille, « elle se leva aussitôt, et se rendit » près du Sauveur. « Car Jésus n'était point encore entré dans le bourg ; mais il était dans le lieu où Marthe l'avait rencontré. »

On montre à Béthanie une citerne, taillée dans une roche dure, et appelée la *citerne de Sainte-Marthe*, qui fut le lieu de cette première rencontre ; et auprès de cette citerne on voit une pierre oblongue, peu élevée au dessus du reste du rocher, nommé vulgairement *Pierre de Béthanie*. Jésus-Christ s'y était assis, en attendant l'arrivée de Marie. Autour de cette pierre, qui est en vénération, se trouvaient autrefois quelques restes de chapelle élevée par la piété des chrétiens. Marie entraîna sur ses pas, comme à leur insu, tous ceux qui la virent sortir et se diriger vers ce lieu. « Les Juifs donc, qui étaient dans la maison, avec Marie, et la consolaient, l'ayant vu se lever à la hâte, et franchir le seuil, la suivirent, disant : Elle va au sépulcre pour y pleurer. »

« Marie arrive à l'endroit où était Jésus, » et comptant pour rien la présence des Juifs, « elle tombe à ses pieds, dès qu'elle le voit, et lui dit : Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort. » C'étaient les mêmes paroles que Marthe lui avait dites de son côté, en l'abordant ; et la pensée commune de leur cœur, s'échappait aussi de leurs lèvres, pendant que des larmes s'échappaient de leurs yeux. « Jésus, voyant pleurer Marie, et les Juifs qui étaient venus avec elle pleurer aussi, frémit en son esprit et se troubla lui-même » d'un trouble volontaire dont il était toujours le maître, et qui n'en était pas moins le témoignage le plus sensible de son amitié et de sa douleur. S'il a paru si troublé à la mort de Lazare, dit Bossuet,

et aux larmes qu'elle fit verser, » il ne faut pas croire que la seule mort du corps lui causât ce frémissement et ce trouble : c'est qu'il regardait la mort de l'âme dans celle du corps, qui en était la figure. Il regardait que c'est le péché qui a amené la mort dans le monde ; Lazare était l'image du pécheur, et du pécheur dans son état le plus funeste et le plus affreux, qui est celui où l'on est par le péché d'endurcissement et d'habitude, lorsqu'on pourrit dans son crime.

« Jésus dit ensuite, » surmontant sa première émotion : « Ou l'avez-vous mis ? Ils lui répondirent : Seigneur, venez et voyez. » Ils ne songeaient pas que Jésus pût venir pour ressusciter Lazare ; et, s'imaginant qu'il demandait où était son tombeau, pour y aller aussi pleurer, ils le conduisirent eux-mêmes au sépulcre de Lazare, et se prêtèrent de bonne grâce, sans le savoir, à devenir les témoins oculaires d'un des plus grands miracles, dont il leur serait impossible de nier la réalité.

« Et Jésus pleura. » O tendresse bien vive, s'écrie l'auteur de la *Vie de sainte Madeleine* (1), témoignage d'un grand amour, marque d'une inestimable familiarité ! Qui pourrait, après cela, se former une juste idée de cette affection mutuelle qui unissait Jésus et Madeleine, et dont nous voyons une preuve dans ces douces larmes ?... Et Jésus pleura. O larmes vénérables et dont on ne saurait parler sans en répandre soi-même ! Larmes du Fils de Dieu, qui s'échappèrent de ses paupières très-pures, qui coulèrent de ses yeux divins, qui arrosèrent son visage si serein et si calme, au moment où voyant Marie qui pleurait, il frémit en son esprit et se troubla !

Tous les assistants furent témoins de ces larmes, que Jésus versait. « Les Juifs dirent : Voyez comme il

(1) *Monum. inéd.*, II, 196.

l'aimait. Mais quelques-uns d'eux dirent : Lui qui a ouvert les yeux d'un aveugle-né, ne pouvait-il pas faire que Lazare ne mourût point ? » Ce grand miracle de la guérison d'un aveugle de naissance avait frappé les Juifs de Jérusalem, par la publicité donnée à l'enquête des Pharisiens, au sujet d'un personnage connu de la ville entière ; et le souvenir en était récent. Mais la pensée d'une résurrection ne venait à personne, quoique Jésus eût déjà ressuscité plusieurs morts, mais non des morts de quatre jours.

« Jésus, frémissant de nouveau en lui-même, vint au sépulcre. C'était une grotte, et une pierre était posée dessus. » Le tombeau de Lazare, assez différent par la forme, de celui du Sauveur, ressemblait mieux aux tombeaux qui sont dans nos églises, et dont l'ouverture est fermée par une pierre, qui est à fleur du pavé. Il est renfermé dans une grotte souterraine et obscure ; on y descend par six marches de pierre, et c'est à la dernière que le Sauveur s'arrêta pour appeler Lazare : son sépulcre est découvert, il a six à sept pieds de long et trois de large. « Jésus dit : Otez la pierre. » Il ordonna de l'enlever, afin que la plus grande évidence possible environnât le miracle, et que les Juifs, approchant du tombeau, respirassent l'odeur infecte du cadavre, et demeurassent convaincus par le témoignage de leur odorat, de leur vue et presque de leur toucher, que Lazare était réellement mort et déjà tombé en pourriture. « Marthe, » attentive à tout, « la sœur de celui qui était mort, dit à Jésus : Seigneur il sent déjà ; car il est là depuis quatre jours. »

Cette représentation de Marthe est bien loin de l'idée d'une résurrection possible, et ne sert qu'à confirmer le récit évangélique sur la date de la mort. En tout cas, aucune sorte de collusion n'apparaît entre les deux sœurs ; et Marthe, qui ne comprend pas encore ce que veut faire Jésus, montre bien qu'elle n'avait point com-

pris la promesse d'une résurrection, faite par J-C. : « Votre frère ressuscitera. » « Jésus reprit : Ne vous ai-je pas dit, que si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu ? Ils ôtèrent donc la pierre, » et purent regarder le cadavre, en s'assurant, par eux-mêmes, de l'état de putréfaction où il était. Mais de la part de Jésus, il fallait à ce miracle un tout autre appareil, et la solennité de la prière, ou de l'appel fait à Dieu par son Fils, en témoignage de sa propre divinité ; « Alors Jésus levant les yeux, dit : Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez écouté. Pour moi, je savais que vous m'écoutez toujours, mais j'ai parlé ainsi, à cause de tout ce peuple qui m'environne, afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé. » Pouvait-il invoquer plus clairement l'opération d'un miracle en preuve de sa mission et de sa divinité ? « Ayant dit cela, il cria d'une voix forte : Lazare, viens dehors. » Il s'adresse au mort lui-même, de ce ton d'autorité, qui ne saurait éprouver de résistance de la part même du sépulcre. Le tombeau était ouvert. Du haut de l'ouverture, on voyait le mort de quatre jours étendu ; le cadavre, au travers des linceuls, dont il était enveloppé, exhalait une odeur de mort. Le moment est venu, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu.

« Et aussitôt celui qui était mort sortit, les pieds et les mains liés de bandelettes, et le visage enveloppé d'un suaire. » La description faite par l'évangéliste n'est qu'un nouveau trait du miracle de la sortie du tombeau, que saint Chrysostome admire presque à l'égal de la résurrection elle-même. Lazare, enveloppé et lié de bandelettes, comme un enfant au maillot, ou comme nos vieilles momies égyptiennes, ne pouvait, même en recouvrant la vie, ni marcher naturellement, ni se soutenir sur ses pieds, sans un secours étranger, ni ramper sur ses mains, ni voir où il marcherait. Il eut été facile à Jésus de rompre ses liens, par la même

puissance qui le rappelait à la vie. Mais pour établir encore mieux la certitude du miracle, il veut que Lazare sorte, à sa parole, dans l'appareil funèbre, avec lequel il avait été enseveli depuis quatre jours par les mains de ses domestiques, et par celles de ses amis accourus de Jérusalem et encore présents à Béthanie. N'était-ce pas en quelque sorte comme la levée des scellés, qui ne doit être faite que par les mains de la justice ?

« Jésus leur dit : Déliez-le et laissez-le aller. » Les assistants eux-mêmes le délient de leurs propres mains, reconnaissant de leurs yeux leur proche ou leur ami, et sont convaincus par tous leurs sens, après cette parole puissante qui a éclaté à leurs oreilles, de la réalité du miracle opéré par la voix du Fils de Dieu. Ils passent de la douleur la plus vive à une excessive allégresse, et s'empressent de donner à Lazare des témoignages réitérés d'affection, mêlés d'admiration et de surprise. Il semble même qu'ils se précipitaient ainsi sur lui, avant qu'on l'eût délié, et c'est le sens que paraît offrir le texte : « Déliez-le, et laissez-le aller, » comme si Jésus réclamait un peu de liberté pour son ami, qui n'en profite que pour se jeter aux pieds de ce Restaurateur divin, le Maître de la vie et de la mort.

« Beaucoup d'entre les Juifs, qui étaient venus près de Marie et de Marthe, et qui avaient vu ce que fit Jésus, crurent en lui. Mais d'autres allèrent trouver les Pharisiens, et leur dirent ce qu'avait fait Jésus. Les pontifes donc et les Pharisiens assemblèrent le conseil et dirent : Que faisons-nous; car cet homme fait beaucoup de miracles. » Qui ne s'attendrait, après la proclamation des miracles du Sauveur, reconnus officiellement par la synagogue, à une conclusion non-seulement pacifique, mais encore honorable au Fils de Dieu? Mais la prétendue raison d'État ne permet pas à Jésus-Christ de faire des miracles : « Si nous le laissons faire,

tous croiront en lui, et les Romains viendront, et ruineront notre ville et notre nation. L'un d'eux, nommé Caïphe, qui était grand prêtre cette année là, » exerçant alternativement la sacrificature avec Anne, son beau-père, « leur dit : Vous n'y entendez rien, et ne songez pas qu'il est avantageux qu'un homme meure pour le peuple, et que toute la nation ne périssè pas. Il ne dit pas cela de lui-même; mais étant le grand prêtre de cette année, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation, et non seulement pour la nation, mais afin de rassembler en un les fils de Dieu qui étaient dispersés. »

Il est donc le Sauveur de toute la nation, remarque très à propos l'évangéliste saint Jean. Merveilleux jugement de Dieu, ajoute Bossuet, dans cette sentence de Caïphe ! Il pensait prononcer l'arrêt de sa mort, et il faisait une prophétie de sa gloire ! Cet oracle, en effet, sorti des lèvres du pontife, inconscient de sa mission, n'était rien moins que la promulgation du décret éternel, qui envoyait Jésus à la mort pour le salut du monde, qui formait des Juifs et des Gentils confondus ensemble un seul peuple de Dieu, et qui donnait naissance à une seule Église catholique sous un même chef, à un seul bercail sous un seul pasteur. Il est vrai que la Synagogue se donnait à elle-même le coup de la mort, par la bouche de son pontife, en poursuivant jusqu'au bout la condamnation de Jésus. « Dès ce jour donc ils pensèrent à le tuer. C'est pourquoi Jésus ne se montrait plus en public parmi les Juifs. Mais il s'en alla dans une contrée, près du désert, en une ville nommée Éphrem, et il y demeurait avec ses disciples. Or la pâque des Juifs était proche, et plusieurs montèrent de cette contrée à Jérusalem, avant la pâque, pour se purifier. Ils cherchèrent donc Jésus, et se disaient les uns aux autres dans le temple : Que pensez-vous qu'il n'est point venu à la fête ? Or, les pontifes et les

Pharisiens avaient donné ordre que si quelqu'un savait où il était, il le découvrît, afin qu'ils le fissent prendre. »

III^e PÉRIODE DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE.

VIE SOUFFRANTE ET VIE GLORIFIÉE DE JÉSUS. — LES MYSTÈRES DE LA DERNIÈRE SEMAINE.

(18 mars de l'an 782.)

---

§ I^er.

Souffrances de Jésus. — Le sacrifice de la cène et celui de la croix.

N° 117. — Sagesse admirable de Dieu, qui éclate dans la passion de son Fils et dans le récit des évangélistes. — Rien n'est plus admirable dans tous le cours du récit de l'Évangile, comme on a déjà pu le voir, que la sagesse infinie avec laquelle Jésus-Christ a su allier et réunir dans l'unité de sa personne la gloire de sa divinité, avec l'état humiliant de serviteur qu'il avait pris, en se faisant homme. Mais ce qui appartient à sa double nature éclate encore davantage, à la fin de sa vie, et cet adorable mystère d'un Dieu souffrant, mort et ressuscité, raconté par nos évangélistes, surpasse encore tout ce qu'ils nous ont dit, parce que le mystère de la croix est le dernier mot de la puissance et de la sagesse divines, la satisfaction pleine et surabondante de la justice, et le chef-d'œuvre de la miséricorde et de l'amour.

Il nous reste donc à étudier cet acte suprême de la vie du *pontife,* qui offre son sacrifice à la cène et à la

croix par une seule oblation, et qui est lui-même la victime de son sacerdoce ; son testament n'aura sa valeur que par sa mort, et il renferme pour nous l'enseignement des plus hautes vérités, confirmé par les plus touchants exemples ; il est l'accomplissement de toutes les prophéties, auquel concourent librement des hommes de toute classe, indifférents, jaloux ou ennemis, qui sont les instruments dociles de la Providence ; enfin le choix des miracles eux-mêmes, qui précèdent, accompagnent ou suivent la mort de Jésus-Christ, est une nouvelle preuve de ce dessein merveilleux, qui n'a pu être conçu que par la pensée divine, exprimé par sa parole, exécuté par sa main, sous l'inspiration de son amour.

Mais il fallait encore que les saints évangélistes entrassent profondément dans ces vues de Dieu, pour nous peindre de tels mystères ; qu'ils missent comme un calme divin dans le récit de la patience de leur Maître, et une dignité sans ostentation dans le récit de son triomphe ; que tous les caractères du Messie, quoique opposés en apparence, fussent réunis dans un caractère général qui les embrassât tous ; que dans les choses où il était presque impossible à des disciples zélés pour la gloire de leur Maître, de ne pas faire quelque réflexion, ils n'en fissent aucune ; poursuivant, avec une simplicité qui ne se dément jamais, leur narration véridique, sans invectives, sans plaintes, sans justifications, sans éclaircissements, sans aucun dessein d'ajouter à la puissance de la croix le secours d'une persuasion humaine, et sans montrer jamais pourquoi ils s'abstenaient de toute réflexion, et de tout moyen étranger à l'efficace de ses souffrances. C'est la remarque de Duguet, dans son *Traité de la croix de N-S. J-C.* (1).

(1) T. I. 68.

N° 118. — Jésus vient à Béthanie. Onction de Madeleine (1). — L'évangéliste saint Jean (2), nous apprend que « Jésus, six jours avant la pâque, vint à Béthanie, où était Lazare qu'il avait ressuscité d'entre les morts. » La plupart des critiques, guidés, soit par le calcul des jours, soit par l'indication du verset 12e : « *In crastinum autem venit Jesus in Jerosolymam ;* » placent l'arrivée à Béthanie le samedi. Mais comme les voyages étaient interdits le jour du sabbat, nous croirions volontiers, avec M. l'abbé Le Hir, que les six jours de saint Jean se doivent compter du vendredi soir au jeudi soir, qui était le commencement de la fête. Il est vrai que l'entrée à Jérusalem se fit le dimanche, et le lendemain du jour où se donna le repas, décrit par saint Jean. Mais l'évangéliste ne dit pas que le festin eut lieu, le jour même de l'arrivée de Jésus à Béthanie. De l'aveu de presque tous les interprètes, ce repas est le même que celui dont parle saint Matthieu, au chapitre XXVIe, et saint Marc au chapitre XIVe, en lui assignant une date moins précise. Il eut lieu, après le coucher du soleil, le sabbat étant dès lors terminé : « On lui prépara un souper, » continue saint Jean, et ce fut d'après saint Matthieu, « dans la maison de Simon-le-Lépreux. Marthe y servait, » toujours fidèle à son rôle et à son caractère qui représentait la vie active : « et Lazare était un de ceux qui étaient à table » avec Jésus, son sauveur et son ami.

« Marie donc, portant un vase d'albâtre, prit une livre de parfum de vrai nard d'épi, » le plus exquis ou « le plus précieux, » comme extrait fidèlement de la meilleure partie de la plante aromatique. « Elle s'approcha, répandit ce parfum sur les pieds de Jésus, les essuya de ses cheveux ; et rompant l'albâtre, pour

(1) S. Matth. XXVI. — S. Marc, XIV. — S. Jean, XII.
(2) Ch. XII. 1.

marque d'une plus grande libéralité, et afin que pas une seule goutte ne restât, « elle le versa tout entier sur sa tête, pendant qu'il était à table, et la maison fut remplie de l'odeur du parfum. » Nous reconnaissons Madeleine à ce trait généreux : le nom de Marie lui est donné par saint Jean ; la première fois elle avait arrosé les pieds de Jésus d'abondantes larmes; qu'elle mêlait à ses parfums ; maintenant elle est toute entière à la joie et ne donne plus aucun signe de tristesse, parce qu'elle songe à honorer, avec tous les autres convives, le Christ qui a ressuscité son frère. Mais c'est encore avec sa chevelure qu'elle essuie les pieds du Sauveur ; et ce détail, qui n'est pas selon l'usage ordinaire, ne peut laisser aucun doute sur l'identité de la pécheresse et de Marie-Madeleine.

« Or, il y en eut parmi les disciples, qui s'indignèrent en eux-mêmes, et ils disaient : A quoi bon cette profusion et cette perte ? On aurait pu vendre ce parfum bien cher, et en donner le prix aux pauvres ; et ils murmuraient fort contre elle. Surtout, l'un des disciples, » que les autres avaient suivi imprudemment dans cette voie, « Judas Iscariote, » l'homme de la bourse, « celui qui devait le trahir, dit, » en censurant cette action : « Pourquoi ce parfum n'a-t-il pas été vendu trois cents deniers et donné aux pauvres ? Il disait ceci, » ajoute saint Jean, qui pour tenir en garde contre la cupidité, dévoile à tous les dispositions du cœur de Judas, « non qu'il se souciât des pauvres, mais parce qu'il était larron, et qu'ayant la bourse, il portait ce qu'on y mettait. » Voilà donc la racine de tout le mal, l'avarice ou la passion de l'argent, à laquelle ne sut pas résister le cœur d'un apôtre ; elle en fit un voleur, un perfide et un traître, avant de l'étrangler lui-même, comme parle saint Ambroise : « *Hic laqueus Judam apostolum strangulavit* (1). »

(1) Duguet, *Traité de la croix*. I, 146-156.

Cette passion de l'avarice pousse Judas à murmurer, à mentir hypocritement, sous prétexte de soutenir les intérêts des pauvres. Il ne tomba dans le fond de l'abîme que par degrés. Il commença par se défier de la Providence, malgré les leçons de Jésus-Christ qui avait dit que Dieu se charge de nourrir les petits des corbeaux, et de vêtir les lys des champs. Il pensait se préparer une ressource pour l'avenir, en prenant sur le fonds commun ce qu'il destinait à ses propres usages. Il cachait, sous la dépense de chaque jour, des larcins secrets, sur lesquels il mettait sa confiance. Espérait-il tromper Jésus-Christ même, qui lui donnait tous les jours des preuves qu'il lisait dans les cœurs? Il avait la dureté de voler les pauvres, lui qui faisait le zélé pour eux. Il ajoutait au larcin et à l'inhumanité, le sacrilège, en volant un bien consacré à Dieu, destiné à nourrir Jésus-Christ en personne, et ses apôtres, offert par la piété de ceux qui croyaient en lui, et dont la moindre partie ne pouvait être détournée que par une insigne impiété.

Ce vice, allant toujours croissant, porte Judas à murmurer non plus seulement contre Madeleine, mais contre Jésus-Christ qui prend sa défense devant tous les apôtres : « Jésus, le sachant, leur dit : Laissez-là; pourquoi lui faites-vous de la peine, à cette femme? Pourquoi l'affligez-vous? Laissez la faire, afin qu'elle en ait encore pour le jour de ma sépulture ; » donnant secrètement à entendre qu'il savait que Marie viendrait bientôt avec des parfums pour oindre son corps ; œuvre sainte qu'elle n'accomplit qu'en désir, et non en réalité. « C'est maintenant une bonne œuvre qu'elle a faite envers moi. Car vous avez toujours les pauvres avec vous, et quand vous voulez, vous pouvez leur faire du bien ; mais moi, vous ne m'avez pas toujours. Elle a fait ce qu'elle a pu, disait encore le Maître avec une infinie douceur, et même avec une sorte de gratitude ;

en répandant ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour m'ensevelir ; elle a d'avance embaumé mon corps pour la sépulture. En vérité, je vous le dis, partout où sera prêché cet évangile, dans le monde entier on racontera, en mémoire d'elle, ce qu'elle a fait. »

Les deux parties de la prophétie, que contiennent ces paroles s'accomplissent exactement sous nos yeux : l'Évangile se prêche dans le monde entier, et la renommée de Madeleine se répand, avec l'Évangile, dans tous les pays. Dieu n'a pas voulu que cette action restât cachée, comme tant d'autres, dont les historiens sacrés n'ont gardé aucune trace. Et quand le Seigneur parlait ainsi, ni l'Évangile n'était composé, ni le nom même des évangélistes n'était encore connu. Et tout l'univers a donné de justes louanges à une action censurée par les disciples, qui avaient intérêt à la supprimer ; et il est digne de remarquer que le Fils de Dieu, conduisant par son Esprit la plume de ses évangélistes leur ait fait omettre une infinité de choses qu'il avait dites, et de miracles qu'il avait faits, comme l'un d'eux nous en assure, et qu'il ait rappelé dans leur mémoire cet événement ; que trois d'entre eux ont consigné dans leurs écrits.

Ainsi la petitesse apparente de l'action de Madeleine participe à la grandeur du triomphe de l'Évangile, qui s'est établi dans le monde malgré les obstacles suscités par les superstitions dominantes du polythéisme grec et romain, par les forces coalisées des princes et des peuples, et en dépit des préjugés du judaïsme soulevé contre le dogme de la croix, et de toutes les passions que venait réprimer la morale évangélique ; la faiblesse ou l'impuissance humaine des instruments choisis par Dieu pour vaincre ces obstacles, devait mettre le comble au prodige et à l'admiration de tout l'univers.

« Or une grande multitude de Juifs apprit que Jésus était là ; et ils vinrent non-seulement à cause de Jésus,

mais pour voir Lazare, qu'il avait ressuscité d'entre les morts. Les princes des prêtres songèrent donc à faire mourir Lazare lui-même ; parce que beaucoup d'entre les Juifs se retiraient d'eux à cause de lui, et croyaient en Jésus. » Cette machination aussi insensée que furieuse achève d'arracher le masque d'hypocrisie dont ils cherchaient à couvrir la haine et l'envie qu'ils portaient à Jésus-Christ.

N° 119. — Entrée triomphante de Jésus-Christ à Jérusalem (1). — « Le lendemain, comme ils approchaient de Jérusalem, et qu'ils furent venus en Bethphagé, village voisin de Béthanie, sur le penchant du mont des Oliviers, Jésus envoya deux de ses disciples, » que l'on croit avoir été Pierre et Jean, le disciple de la foi et celui de l'amour, quoique aucun évangéliste ne les ait nommés ; et il leur dit : Allez à ce village qui est devant vous ; en y entrant, aussitôt vous trouverez une ânesse attachée, et avec elle son ânon, sur lequel aucun homme ne s'est encore assis ; déliez-les et me les amenez. Et si quelqu'un vous demande : Pourquoi les déliez-vous ? dites que le Seigneur en a besoin ; et aussitôt il les laissera emmener. » *Bethphagé,* selon quelques-uns, prend son nom de ses figues vertes, et suivant d'autres, signifie la bouche de la vallée ; c'était le bourg des prêtres, où ils avaient coutume de nourrir les bœufs, les chèvres et les agneaux pour les sacrifices du temple ; *Béthanie* était appelée la maison des palmes, parce qu'elle abondait en palmiers. « Or tout cela fut fait, ajoute l'évangéliste saint Matthieu, afin que s'accomplît la parole du prophète : Dites à la fille de Sion : Voici que ton roi vient à toi plein de mansuétude, assis sur

(1) S. Matthieu. XXI. — S. Marc, XI. — S. Luc, XIX. — S. Jean, XII, 12.

une ânesse et sur l'ânon de celle qui est sous le joug. » Ces paroles sont empruntées, au moins dans leur substance, au prophète Zacharie (1), et se rapprochent aussi d'un texte d'Isaïe (2).

« Et les disciples allèrent et firent comme Jésus leur avait commandé. Ils trouvèrent, comme il leur avait dit, l'ânon lié dehors, devant la porte, entre deux chemins, et ils le délièrent. Comme ils déliaient l'ânon, ses maîtres leur dirent : Que faîtes-vous ? Pourquoi déliez-vous cet ânon ? Ils leur répondirent, comme Jésus le leur avait commandé : Parce que le Seigneur en a besoin ; et on le laissa aller ; » car les propriétaires de la monture étaient aussi du nombre des disciples. « Et ils amenèrent l'ânesse et l'ânon à Jésus. » Dans la Judée, les ânes sont meilleurs que les nôtres et forts comme des mulets. Les grands seigneurs mêmes s'en servaient pour monture, avant que Salomon fît venir des chevaux d'Égypte. Du reste il suffisait à Jésus du plus modeste équipage pour le triomphe populaire, que les Juifs allaient lui décerner.

« Une foule nombreuse qui était venue pour la fête, ayant appris que Jésus venait à Jérusalem, prit des rameaux de palmiers, et alla au devant de lui, criant : Hosanna, béni le Roi d'Israël, qui vient au nom du Seigneur (3). Et Jésus trouva l'ânon, et ils mirent dessus leurs vêtements, et l'y firent asseoir, selon ce qui est écrit : Ne crains point, fille de Sion, voici ton roi qui vient, assis sur le petit d'une ânesse. Ses disciples ne connurent point ceci tout d'abord ; mais quand Jésus fut glorifié, alors ils se souvinrent que ces choses étaient écrites de lui, et qu'il les avait accomplies. Et plusieurs, partout où il passait, étendaient leurs vêtements sur le chemin ; d'autres jetaient sur la route les branches d'arbre qu'ils avaient coupées. Et lorsqu'il approchait de la descente du mont des Oliviers, les dis-

(1) IX, 9. — (2) LXII, 11. — (3) Ps. CXVII.

ciples en foule et pleins de joie, commencèrent à louer Dieu, à haute voix, de toutes les merveilles qu'ils avaient vues. » Ils plaçaient leurs manteaux sous ses pieds, en signe de soumission. On lit dans le IVe livre des Rois, que lorsque Jéhu fut sacré roi d'Israël, chacun prenant son manteau, le mit sous les pieds du prince. Longtemps auparavant, lorsque Moïse revint de chez Pharaon vers son peuple, il fut reçu au milieu des chants et des fanfares, et les Hébreux jetaient devant lui leurs habits sur la route. L'ânesse paraissait inutile, puisque Jésus s'assit seulement sur l'ânon ; mais la présence simultanée de ces deux montures réalisait les moindres détails de la prophétie, et figurait en même temps le peuple juif et le peuple gentil, dont l'un avait été sous le joug de la loi, et l'autre abandonné à tous les caprices d'une liberté inquiète et volage : « *Asina quæ subjugalis fuit*, dit saint Jérôme *et jugum legis traxerat, synagoga intelligitur, pullus asinæ, lascivus et liber, gentium populus, quibus sederit Jésus* » (1).

C'est ainsi que le Sauveur voulut se montrer dans la capitale de la Judée, et suspendit les desseins de ses ennemis, qui devaient bientôt revenir plus que jamais acharnés à sa perte. Il entra donc à Jérusalem, le dixième jour, afin de mieux remplir la figure de l'Agneau pascal. On préparait en effet l'agneau de la Pâque, dès le dixième jour ; il était prescrit de le bien choisir et d'examiner s'il était sans défaut, et s'il avait les qualités, l'âge et toutes les conditions du rite prescrit par la loi ; on le gardait dans chaque famille, à partir de ce jour, et l'on était averti par sa présence de l'approche de la fête (2). Il était juste que l'Agneau de Dieu fût reconnu et proclamé comme le salut d'Israël, avant qu'on répandît son sang : « Et la multitude de

(1) Duguet, ibid., I, 247. — (2) *Exod.*, XII, 3.

ceux qui suivaient et qui précédaient faisait retentir le cri d'Hosanna au Fils de David ! Béni soit le règne qui arrive de notre père David, Hosanna sur les hauteurs. » Le mot *hosanna* est composé de *hosia, salut*, et de *na*, abréviation de *anna, je vous prie*. Les Juifs en ont fait un cri national signifiant : *Salut, paix et gloire*.

« La troupe qui était avec Jésus, lorsqu'il fit sortir Lazare du tombeau et le ressuscita d'entre les morts, rendait donc témoignage » au divin triomphateur. « C'est pourquoi la foule vint au-devant de lui, » avec des palmes à la main et des cantiques à la bouche, « ayant appris qu'il avait fait ce miracle. » On voit dans le *Livre des Machabées* (1) que les branches de palmiers étaient comme un signe de victoire, et les Juifs s'en servirent, lorsqu'ils eurent chassé les infidèles de la citadelle de Sion : ils y entrèrent à leur place, dit le texte sacré, « ayant des branches de palmiers à la main, et chantant des hymnes et des cantiques, parce qu'un grand ennemi avait été exterminé d'Israël. » Ils firent de même lorsqu'ils eurent purifié le temple des abominations dont les Gentils l'avaient profané, et après qu'ils eurent élevé un nouvel autel à la place de celui que les étrangers avaient souillé par des sacrifices impies. C'était ce que Jésus-Christ venait faire, et lui seul méritait de pareils hommages, en s'apprêtant à délivrer son peuple et à exterminer le plus grand de ses ennemis. Aussi ne refuse-t-il point l'ovation qu'on lui présente, lui qui n'avait pas voulu de la royauté, après la multiplication des pains ; il ne fuit plus sur la montagne pour se cacher.

Mais ce triomphe, tout pacifique qu'il était, ne pouvait manquer d'irriter les chefs de la nation, qui en étaient eux-mêmes les spectateurs, dans les murs de Jérusalem et à la veille de la fête de Pâque. « Les Pha-

(1) II, ch. X, 7.

risiens se dirent entre eux : Vous voyez bien que rien ne nous sert. Voilà que tout le monde va à lui. Et quelques Pharisiens qui étaient parmi le peuple lui dirent : Maître, faites taire vos disciples. Il leur répondit : Je vous le dis, si ceux-ci se taisent, les pierres crieront. Et comme il approchait, voyant la ville, il pleura sur elle, en disant : Si tu avais connu, même en ce jour qui t'est donné, ce qui ferait ta paix ! Mais maintenant tout ceci est caché à tes yeux. Des jours viendront sur toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront, et te serreront de toutes parts, et te jetteront à terre, toi et tes enfants qui sont au milieu de toi, et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée. » Les pleurs de Jésus et ses paroles entrecoupées, à la vue de Jérusalem, le détail des circonstances du siège, et la peinture des angoisses et des calamités de cette ville, révèlent autant d'amour dans le cœur affligé de Jésus, que de science et de connaissance parfaite dans son esprit, sur les malheurs inévitables, qui allaient faire de Jérusalem et du temple un monceau de décombres. La prédiction de ce châtiment porte tous les traits de la malédiction divine dans les *circonstances* qui devront précéder, accompagner et suivre la catastrophe du peuple Juif : c'est, comme on le voit, le rejet du Messie, qui est la véritable *cause* de la réprobation de tout un peuple, de sa désolation et de sa ruine ; le *terme* de cette prédiction est à courte échéance, et l'événement aura pour témoin la génération présente, qui en sera la victime ; enfin l'*incendie* du temple, opéré malgré les ordres de Titus, rendra plus sensible cette éternelle destruction de l'antique sanctuaire et du sacerdoce Juif : le temple fut brûlé, ce temple de Zorobabel, le même mois et le même jour que celui de Salomon l'avait été sous Nabuchodonosor, et par un décret semblable émané du

ciel, selon la remarque de l'historien Josèphe : « *Sed id templum planè Dei sententia jamdudum igne damnaverat; evolutisque temporibus aderat fatalis dies, qui erat decimus mensis Augusti, quo etiam à rege Babyloniorum fuerat concrematus.* »

L'entrée de Jésus à Jérusalem put y causer une vive émotion, sans que les Romains, qui étaient alors maîtres de la ville et de toute la Judée, aient paru concevoir aucun sentiment de jalousie, ni tenter aucune répression dans la foule, qui se portait au devant du nouveau Roi. « Lorsqu'il entra dans Jérusalem, toute la ville fut émue, disant : Qui est celui-ci? » Les motifs, qui causèrent cette émotion, furent différents selon les différentes dispositions des personnes. La nouveauté du spectacle excita une simple curiosité dans les uns, la surprise dans les autres, l'espérance de voir rétablir le royaume d'Israël dans ceux qui s'en étaient fait une vraie ou une fausse idée; la crainte d'avoir Jésus-Christ pour roi dans ceux qui ne l'aimaient pas; l'envie et la malignité dans ceux qui s'étaient déclarés contre lui. Ces derniers sentiments l'emportèrent bientôt et amenèrent le jugement et la condamnation de Jésus. Mais tout ce qui avait été prédit de lui n'en trouvait pas moins son plein accomplissement. « Et les peuples disaient : C'est Jésus, le prophète de Nazareth en Galilée. » Des paroles si simples en apparence étaient un hommage rendu au *grand prophète*, annoncé par Moïse, *le prophète* par excellence, semblable au législateur des Hébreux, qui devait fonder une alliance nouvelle et une loi éternelle dans la promulgation de l'Évangile, bâtir avec son Église un tabernacle permanent, sur le fondement de la primauté de Pierre, et sur les colonnes des apôtres; et ce sacerdoce plus étendu et plus durable que celui d'Aaron ne devait jamais finir. La seconde prophétie, moins remarquable, et néanmoins contenue dans ce passage, est celle du Nazaréen,

à l'occasion de la ville de Nazareth qu'avait habitée le Sauveur; et ce nom de Nazaréen se retrouvera sur l'inscription de la croix.

N° 120, — Entrée de Jésus dans le temple, et nouvelle expulsion des vendeurs qui en occupaient les portiques. (1) — « Et il entra à Jérusalem, dans le temple, et ayant regardé toutes choses, le soir se faisant, il s'en alla à Béthanie avec les douze. »

Saint Matthieu et saint Luc semblent placer l'expulsion des vendeurs du temple au jour même de l'entrée solennelle à Jérusalem, et ce serait le miracle opéré pour la seconde fois. Mais saint Marc n'en fait mention que le jour suivant, et la plupart des critiques modernes s'y attachent de préférence; et très peu de commentateurs voient, en cette circonstance, une troisième expulsion. qui serait ainsi trop rapprochée et partant invraisemblable. Saint Augustin, dans ce doute qui ne peut avoir que peu d'importance en soi, incline vers l'ordre que suit saint Matthieu, témoin oculaire, et suppose que le mot *alià die*, désigne bien le jour où le figuier a été maudit, mais non celui où les vendeurs ont été chassés. Quoi qu'il en soit, cette seconde expulsion, qui termine le ministère du Sauveur, comme il avait commencé, nous reporte à la première, dans laquelle il avait dit formellement qu'il rebâtirait le temple en trois jours, voulant parler du temple de son corps détruit par les Juifs. Il répète le même miracle, sans réitérer la même promesse qu'il était sur le point d'accomplir, dans le terme fixé; puis sans avoir besoin même d'un fouet de corde pour disperser les fuyards, il les poursuit de son regard irrité et du trait de sa pa-

(1) Saint Matthieu. XXI. 23. — Saint Marc. XI. 15. — Saint Luc. XIX. 45.

role, se servant pour les flageller des menaces de ses prophètes : « et lorsque Jésus fut entré dans le temple de Dieu » qu'il nomme sa maison, « il commença de suite à chasser ceux qui vendaient et achetaient dans le temple. Et il renversa les tables des changeurs et les sièges de ceux qui vendaient des colombes. Et il ne souffrait pas que l'on transportât un vase, » ou quelque objet profane « par le temple, » que l'on se servît du lieu saint, comme d'un lieu de passage. « Et il les enseignait, disant : N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée la maison de prière pour toutes les nations (1) et vous en avez fait une caverne de voleurs. (2) Ce qu'ayant entendu, les princes des prêtres et les Scribes cherchaient comment ils le feraient périr; car ils craignaient, parce que tout le peuple admirait sa doctrine, et des aveugles et des boîteux s'approchèrent de lui dans le temple, et il les guérit. » Il continuait à faire des miracles et à guérir les hommes, qui avaient recours à lui, pendant que les docteurs de la loi tramaient sa mort.

Lorsque Jésus, à la première pâque, chassa du temple ceux qui le profanaient, on lui demanda quel signe il opérait en preuve de son autorité. A la dernière pâque, il multiplia sous leurs yeux les miracles ; il les fait dans le temple pour attester clairement son autorité et celle de son Père. Les prêtres eux-mêmes en sont témoins ; ils ne sauraient en contester la vérité, ni en diminuer l'évidence, ni se cacher à leurs propres yeux, la force de cette preuve, qui n'aboutit qu'à les transporter de fureur. « Mais les princes des prêtres, voyant les merveilles qu'il faisait, et les enfants qui criaient dans le temple : *Hosanna* au Fils de David, s'indignèrent ; et ils lui dirent : Entendez-vous ce que disent ceux-ci? Jésus leur répondit : Oui. N'avez-vous jamais

(1) Isaïe. LVI. 3. — (2) Jérémie. VII. 4.

lu cette parole : vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle. Et le soir étant venu, les ayant quittés, il s'en alla hors de la ville, à Béthanie, et s'y arrêta. » L'application que Jésus se fait à lui-même du passage du psaume huitième, qui s'entend de la gloire du Dieu de la création, nous révèle un second sens non moins littéral que le premier : « Vous déclarez le fondement de votre pouvoir, dit le psalmiste selon le texte original, par la bouche des petits enfants et de ceux qui sont à la mamelle, à cause de vos ennemis, et pour réduire au silence celui qui vous hait et qui veut se venger. » Vos miracles même, semblait dire le prophète, s'adressant à Jésus-Christ en personne, seront regardés comme un signe douteux de votre pouvoir ; et faits en présence de vos ennemis, ils n'arrêteront pas leurs calomnies, et ne désarmeront pas leur colère. Mais vous leur fermerez la bouche par celle des enfants, et les cris de ceux qui sont à la mamelle vous serviront de témoignage ; vous les réduirez au silence, en leur opposant les louanges et les acclamations enfantines de la simplicité de la foi ; et vous confondrez le dessein de ceux qui cherchent à se venger, en démasquant leur hypocrisie par le langage de la sincérité et de la candeur.

Les évangélistes font observer, qu'à partir du jour de son entrée triomphante à Jérusalem, Jésus-Christ ne passa plus la nuit dans l'intérieur de la ville, pour éviter les embûches que les Pharisiens auraient pu lui tendre, lorsqu'il n'était plus protégé par la foule qui l'aimait. « Le jour, il enseignait dans le temple ; mais la nuit, il sortait, et se retirait sur la montagne appelée des Oliviers, » ou à Béthanie, « et tout le peuple venait de grand matin, vers lui pour l'écouter. »

N° 121. — Le figuier desséché. (1) — « Or, le matin » du jour suivant, « comme Jésus sortant de Béthanie, » avec ses apôtres, retournait à la ville, « il eut faim. Et voyant de loin, sur le bord du chemin, un figuier couvert de feuilles, il vint pour voir» de ses propres yeux, « s'il y trouverait quelque fruit. Mais s'en étant approché, il n'y trouva que des feuilles, parce que ce n'était pas le temps des figues, » lisons-nous dans notre Vulgate, quoique quelques-uns essaient de traduire tout différemment le texte grec. « Et il dit au figuier : Que jamais fruit ne naisse de toi, que personne ne mange de ton fruit. Et ses disciples l'entendirent, et le figuier fut aussitôt desséché » dans l'intérieur de ses racines et de ses rameaux. Il ne faut point demander, remarque Bossuet, ce qu'avait fait ce figuier, ni ce qu'il avait mérité ; car qui ne sait qu'un arbre ne méritait rien? ni regarder cette malédiction du Sauveur par rapport au figuier, qui n'était que la matière de la parabole. Il faut voir ce qu'il représentait, c'est-à-dire, la créature raisonnable qui doit toujours des fruits à son Créateur, en quelque temps qu'il lui en demande ; et lorsqu'il ne trouve que des feuilles, un dehors apparent et rien de solide, il le maudit. Cet arbre, c'est la synagogue, dit saint Jérôme, en son commentaire sur saint Matthieu. Elle se faisait gloire, en effet, d'une observance apparente de la loi, qui n'était qu'un vain luxe de feuillage, offert aux regards des passants ; mais elle foulait aux pieds, interprétait mal, et pratiquait plus mal encore les préceptes essentiels de l'amour de Dieu et du prochain. Quand Jésus-Christ abrogea les anciennes cérémonies et institua la loi nouvelle, alors la synagogue sécha, comme un arbre qui ne donne plus de bons fruits.

(1) Saint Matthieu, XXI, 18. — Saint Marc, XI, 12.

N° 122. — Manifestation de Jésus-Christ aux Gentils. (1). — « Or quelques Gentils, de ceux qui étaient montés pour adorer, au jour de la fête, s'approchèrent de Philippe, qui était de Bethsaïde en Galilée, et ils le priaient, en disant : Seigneur, nous voudrions voir Jésus. Philippe vint et le dit à André ; puis André et Philippe, » deux familiers de leur Maître, « le dirent à Jésus. Et Jésus leur répondit : L'heure est venue où le Fils de l'homme doit être glorifié. En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de froment tombant sur la terre, ne meurt, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits. Qui aime sa vie la perdra ; qui hait sa vie ou son âme en ce monde la conserve pour la vie éternelle. Si quelqu'un me sert, qu'il me suive, et là où je suis, sera aussi mon serviteur. Celui qui m'aura servi, mon père l'honorera. Maintenant mon âme est troublée, et que dirai-je ? Mon père, sauvez-moi de cette heure. Mais c'est pour cette heure que je suis venu. « Ces paroles et celles que prononça le Sauveur, dans son agonie au jardin des Olives, ont entre elles une relation intime, pour ne pas dire, une similitude parfaite.

La prière, que rapporte ici saint Jean, est omise par les trois évangélistes synoptiques, qui rapportent, dans une autre circonstance, celle qui fut faite au jardin à l'heure de la passion, et dont saint Jean ne dit rien. « Mon Père, glorifiez votre nom, » ajoute le Sauveur. « Et une voix vint du Ciel : Je l'ai glorifié et le glorifierai encore. La foule qui était là et qui entendait, disait : C'est le tonnerre ! » sans doute à cause de l'éclat extraordinaire qui accompagna le son de la voix articulée. « D'autres disaient : Un ange lui a parlé. Jésus dit : Cette voix n'est pas venue pour moi, mais pour vous. C'est maintenant le jugement du monde, » et sa

(1) Saint Jean, XII, 20.

condamnation ; « maintenant le prince de ce monde sera jeté dehors. Et moi, quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi. Et il disait cela pour marquer de quelle mort il devait mourir. » Cette parole, que Jésus avait déjà dite au docteur Nicodème, en faisant allusion au serpent d'airain, fut comprise du peuple et l'étonna. « Le peuple lui répondit : Nous avons appris par la loi que le Christ demeure éternellement, et comment dis-tu, toi : Il faut que le Fils de l'homme soit élevé? Qui est ce Fils de l'homme ? Jésus leur dit : La lumière est encore pour un peu de temps au milieu de vous. Marchez, pendant que vous avez la lumière, afin que les ténèbres ne vous surprennent point. Qui marche dans les ténèbres, ne sait où il va. Pendant que vous avez la lumière, croyez à la lumière, afin que vous soyez des enfants de lumière. Jésus dit ces choses, puis s'en alla, et se cacha d'eux. »

Les miracles ne touchaient point ce peuple, et la voix venant du ciel à l'appui de la voix de Jésus, ne rencontrait parmi les Juifs que des incrédules. L'évangéliste s'en plaint. « Bien qu'il eût fait des miracles devant eux, ils ne croyaient point en lui, et vérifiaient à la lettre la parole du prophète Isaïe : Seigneur qui a cru à votre parole ? et le bras, » c'est-à-dire la puissance « du Seigneur, à qui a-t-il été révélé? C'est pourquoi ils ne pouvaient pas croire, » ne le voulant pas de leur plein gré, selon que Dieu l'avait prévu et annoncé ; car Isaïe dit encore : « Il a aveuglé leurs yeux, et endurci leurs cœurs, de peur qu'ils ne voient des yeux, et ne comprennent du cœur, et qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisse. » Ce qui ne s'entend, comme tous les passages semblables de nos Écritures, que de l'aveuglement et de l'endurcissement volontaires, que Dieu permet, sans jamais violenter ou nécessiter le libre arbitre de l'homme. « Isaïe dit ces choses, lorsqu'il vit la gloire du Seigneur, et parla de

lui. Cependant, ajoute l'évangéliste saint Jean, plusieurs, même d'entre » les Pharisiens ou « les chefs du peuple crurent en Jésus; mais à cause de Pharisiens » de leur école, « ils n'osaient le reconnaître publiquement, de peur d'être chassés de la synagogue; car ils aimaient la gloire des hommes plus que la gloire de Dieu. » Le divin Maître s'était déjà expliqué devant eux sur cette tyrannie du respect humain, qui tenait les volontés enchaînées. Il réclame à grands cris la franche liberté de la foi, et en démontre l'indispensable obligation.

« Mais Jésus s'écria, et dit: Qui croit en moi, ne croit pas en moi » seulement, « mais en celui qui m'a envoyé. Et qui me voit voit celui qui m'a envoyé. Je suis venu au monde étant la lumière, afin que quiconque croit en moi ne demeure pas dans les ténèbres. Et si quelqu'un entend ma parole et ne la garde pas, je ne le juge point, moi » et ne veux pas le condamner encore; « car je ne viens pas, » en mon premier avénement « pour juger le monde mais pour sauver le monde. Celui qui me méprise et ne reçoit pas mes paroles, a un juge qui le jugera; la parole que je vous ai dite, elle-même vous jugera au dernier jour. Parce que je n'ai point parlé de moi même; mais mon Père qui m'a envoyé, lui-même m'a prescrit ce que je devais dire, et comment je dois parler. Et je sais que son commandement est la vie éternelle. Ce que je dis donc, je le dis comme mon Père me l'a ordonné. » Il semble, qu'en approchant du terme de sa vie, Jésus rend son exhortation plus pressante, et il n'a recours aux dernières menaces de la crainte et du châtiment, que lorsqu'on s'obstine à mépriser le cri de son amour.

N° 123. — Efficacité de la foi et autorité du ministère de Jésus-Christ (1). — Le lundi soir étant venu, Jésus sortit de la ville.

« Et le lendemain matin, en passant, ils virent le figuier desséché jusqu'à la racine ; et l'ayant vu » réduit à cet état, sur la parole de leur Maître, les disciples s'étonnèrent et dirent : « Comment est-il séché à l'instant ? Et Pierre, se ressouvenant, lui dit : Maître, voilà que le figuier que vous avez maudit est séché. Et Jésus leur dit : Ayez foi en Dieu ; » ayez une foi très-grande. En vérité, je vous le dis, si vous avez la foi et que vous n'hésitiez point, non-seulement vous ferez comme à ce figuier ; mais quiconque dira à cette montagne : Lève-toi, et te jette dans la mer, et n'hésitera point dans son cœur, mais croira que tout ce qu'il a dit doit se faire, il lui sera fait. » Cette foi ou cette confiance en la promesse de Dieu est l'âme de la prière, que recommande une fois de plus le Sauveur à ses apôtres : « C'est pourquoi je vous le dis, tout ce que vous demanderez avec foi dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, et il vous sera donné. Et lorsque vous vous disposez à prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, remettez-le lui, afin que votre Père céleste vous pardonne aussi vos péchés. » Faites disparaître ce mur de séparation entre Dieu et vous, entre vous et vos frères. « Si vous ne remettez point aux autres, votre Père qui est dans les cieux, ne vous remettra point non plus vos péchés. »

« Et ils vinrent de nouveau à Jérusalem. Jésus se rendit même au temple, et se promenait sous les portiques ; et il arriva qu'un de ces jours, » qui était le mardi, « comme il enseignait le peuple et évangélisait dans le temple, les princes des prêtres, les Scribes et

(1) Saint Matthieu. XXI. 23. — Saint Marc. XI. 21.— Saint Luc. XX.

les anciens du peuple s'assemblèrent et vinrent à lui. Ils lui firent cette demande : Dis nous par quelle puissance tu fais ces choses, et qui t'a donné le pouvoir de les faire ? Jésus, pour toute réponse, leur dit : Je vous ferai, moi aussi, une demande ; si vous y répondez, je vous dirai par quelle puissance je fais ces choses. Le baptême de Jean, d'où était-il ? Du ciel ou des hommes ? Répondez-moi. Mais eux, pensant en eux-mêmes, se disaient : Si nous répondons : du ciel ; il nous dira : Pourquoi donc n'avez-vous pas cru en lui ? Si nous répondons : des hommes ; nous avons à craindre le peuple, tout le peuple nous lapidera ; car tous tenaient pour certain que Jean était un prophète. Ils répondirent à Jésus qu'ils ne savaient d'où il était. Et Jésus leur dit : Ni moi non plus je ne vous dirai pas en quelle puissance je fais ces choses. » Cet aveu d'ignorance était suspect, et couvrait mal les mauvaises dispositions de ceux qui avaient éludé de se prononcer sur le baptême de Jean. Jésus ne se contenta pas de punir par son silence l'incrédulité et l'insolence de ses interrogateurs ; il peint sous les traits d'une courte parabole, la conduite du peuple Juif et des Gentils, ou chez les seuls Juifs, la différence des vrais convertis, et des faux justes, qui se parent du zèle de la loi.

« Que vous en semble ? Un homme avait deux fils ; s'adressant au premier, il lui dit : Mon fils, va aujourd'hui travailler à ma vigne. Celui-ci répondit : je ne veux pas ; mais ensuite touché de repentir, il y alla. Puis s'adressant à l'autre, il lui fit le même commandement ; et celui-ci lui répondit : J'y vais, Seigneur, et il n'y alla point. Lequel des deux a fait la volonté de son père ? Ils lui dirent : Le premier. Jésus leur dit : Je vous le dis en vérité, les publicains et les courtisanes vous précéderont dans le royaume de Dieu. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, et vous

n'avez pas cru en lui; et vous qui l'avez vu, vous n'avez point été touchés de repentir ni portés à croire. »

N° 124. — La parabole des vignerons (1). — « Alors il commença à dire au peuple : Écoutez cette autre parabole : Un homme, père de famille, planta une vigne et l'entoura d'une haie, y creusa un pressoir et y bâtit une tour. Et l'ayant louée à des vignerons, il partit en voyage pour longtemps. Or, le temps des fruits approchant, il envoya aux vignerons un de ses serviteurs pour recevoir les fruits de la vigne. Et l'ayant pris, ils le battirent et le renvoyèrent les mains vides. Il leur envoya encore un autre serviteur; mais eux l'ayant battu, lapidé, blessé à la tête, et chargé d'outrages, ils le renvoyèrent les mains vides » comme le premier. « Il en envoya un troisième, qu'ils blessèrent, jetèrent dehors et tuèrent. Il envoya de nouveau, » sans se lasser, « des serviteurs en plus grand nombre, et ils les traitèrent pareillement, battant les uns et tuant les autres. Et le maître de la vigne dit : Que ferai-je ? J'enverrai mon fils bien-aimé ; peut-être qu'en le voyant, ils le respecteront. Enfin, ayant ce fils qui lui était très-cher, il le leur envoya le dernier, disant : Ils respecteront mon fils. Mais les vignerons, voyant le fils, se dirent l'un à l'autre : Celui-ci est l'héritier, venez, tuons-le, et nous aurons son héritage. Et l'ayant pris, ils le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent. Quand donc le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vignerons? Ils lui dirent : Il viendra, il punira ces méchants selon leur méchanceté, et louera sa vigne à d'autres vignerons qui lui en rendront le fruit en son temps. Ce qu'ayant entendu, ils lui dirent, » quelques-uns commençant à

(1) Saint Matthieu, XXI, 33. — Saint Marc, XII. — Saint Luc, XX, 9.

pénétrer le sens de la parabole : « A Dieu ne plaise! Mais Jésus les regardant, » leur fit aussitôt l'application de cette prophétie qui devait s'accomplir dans trois jours et leur dit : » N'avez-vous jamais lu ce qui est écrit » au livre des psaumes (1) : « La pierre, qu'ils ont rejetée en bâtissant, est devenue le sommet de l'angle. C'est l'œuvre du Seigneur, merveilleuse à nos yeux. C'est pourquoi je vous dis : le royaume de Dieu vous sera ôté et sera donné à un peuple qui en produira les fruits. Et celui qui tombera sur cette pierre sera brisé, et celui sur qui elle tombera sera écrasé. Les princes des prêtres et les Pharisiens, ayant entendu les paraboles du Sauveur, comprirent qu'il parlait d'eux. Ils cherchèrent, à l'heure même, à mettre la main sur lui et à l'arrêter, mais ils craignaient le peuple, qui regardait Jésus comme un prophète, et le laissant, ils s'en allèrent. »

Le sens de cette parabole, appliqué à l'église judaïque, est d'une vérité saisissante, et peint non-seulement l'incrédulité des Juifs, mais aussi leur ingratitude, leur folie déicide et la réprobation de leur synagogue. Dieu est le père de famille : sa vigne est son peuple élu, son plant délicieux, comme parle Isaïe dans une allégorie bien connue des Juifs, et David, dans son livre des psaumes. La haie représente la séparation du peuple choisi et la protection divine ; le pressoir est l'autel ruisselant du sang des victimes ; la tour, le temple et la loi ; les vignerons sont les Juifs déicides, mais en particulier, les prêtres et les Scribes ; les serviteurs sont les prophètes ; et le Fils bien-aimé, Jésus-Christ, le nouveau Joseph contre lequel conspirent ses frères, l'héritier universel et le Maître des siècles. Et la comparaison de l'édifice n'est qu'un éclaircissement de celle de la vigne.

(1) Ps. CXVII.

N° 125. — La parabole des noces royales (1). — La parabole des invités aux noces royales, qui semble au premier coup d'œil se confondre avec celle qui est rapportée par saint Luc (2), revêt ici une physionomie et des traits particuliers, qui l'unissent à la précédente, c'est-à-dire, à la parabole des vignerons : on y voit, après les excuses frivoles des quelques invités, les mauvais traitements et la mort même infligés par quelques autres aux serviteurs du roi, mais aussi la vengeance éclatante qu'il en tire. « Lorsque le roi l'eut appris, il fut irrité ; et ayant envoyé ses armées, il extermina ces homicides et brûla leur ville. »

N'est-ce pas la prédiction de la ruine de Jérusalem, que nous voyons inscrite, comme le châtiment des Juifs persécuteurs, qui firent mourir en effet plusieurs ministres du grand Roi, Étienne, Jacques, frère de Jean, et même Jacques, évêque de la cité où Jésus avait été crucifié. Les armées romaines de Vespasien et de Titus ne tardèrent pas à punir la ville déicide, et la réduisirent en cendres. Le second trait de la même parabole est l'affluence de toutes sortes de convives bons et mauvais, qui remplirent la salle du festin. « Or, le roi entra pour voir ceux qui étaient à table et il aperçut un homme qui n'était point vêtu de la robe nuptiale ? Mais celui-ci se tut. Alors le roi dit à ses serviteurs : liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres extérieurs. Là seront les pleurs et le grincement de dents. Car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus. » Ces ténèbres extérieurs de la nuit, pendant que la salle du festin étincelle de lumière, sont l'image de l'enfer où habite le chaos, le trouble, et l'horreur éternelle.

(1) Saint Matthieu, XXII. — Saint Marc, XII, 12. — (2) Ch. XIV.

N° 126. — Le tribut payé à César (1). — A la suite de ces paraboles, qui avaient irrité les ennemis de Jésus, au lieu de les convertir, « les Pharisiens, le laissant, s'en allèrent, et tinrent conseil pour le surprendre dans ses paroles. Ils envoyèrent vers lui quelques-uns » de leur secte « des Pharisiens, leurs disciples, unis avec le parti politique des Hérodiens, qui feignant d'être justes, lui tendraient des embûches, afin d'avoir un prétexte de le livrer au magistrat et au pouvoir du gouverneur » qui représentait l'autorité romaine. « Et ils l'interrogèrent, disant : Maître, nous savons que vous êtes véridique » et sincère, « que vous parlez et enseignez avec droiture, et que vous n'avez égard à qui que ce soit ; car vous ne considérez point la face des hommes, mais vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité. Dites-nous donc : Que vous en semble? Nous est-il permis de payer le tribut à César, ou de ne le pas payer? »

On sait combien les Juifs étaient jaloux de leur indépendance, et les Machabées n'avaient mis bas les armes qu'ils avaient prises contre les rois d'Asie, leurs oppresseurs, qu'après avoir obtenu de ces princes plusieurs édits, qui déclaraient la ville sainte non-seulement une ville libre en possession de se gouverner par ses lois, mais exempte de tous impôts et de toutes contributions. Les choses avaient changé depuis que la Judée, réduite en province romaine, était passée sous la domination de César. La question était délicate, posée par les courtisans d'Hérode et du gouverneur, en face de ce peuple, qui se disait fils d'Abraham et prétendait n'avoir jamais servi personne. « Jésus connaissant leur duplicité, leur dit : Pourquoi me tentez-vous, hypocrites, » et cherchez-vous à me surpren-

(1) Saint Matthieu, XXII, 16. — Saint Marc, XII, 13. — Saint Luc, XX, 20.

dre ? « Montrez-moi la monnaie du tribut ; apportez-moi un denier, que je le voie. Et ils lui présentèrent un denier. Et Jésus leur dit : De qui est cette image et cette inscription ? Ils lui dirent : de César. Alors il leur dit : Rendez-donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. L'ayant donc entendu, ils ne purent reprendre son langage devant le peuple ; mais admirant sa réponse, ils se turent, et l'ayant laissé, ils s'en allèrent. »

N° 127. — Question posée par les Sadducéens sur la résurrection des morts (1). — « Ce même jour vinrent à lui quelques-uns des Sadducéens, qui nient la résurrection, et ils l'interrogèrent, disant : Maître, Moïse a écrit pour nous : si un homme marié meurt, laissant sa femme sans enfants, son frère prendra sa femme, et suscitera des enfants à son frère. Or, il y avait parmi nous sept frères. Le premier ayant pris une femme mourut sans enfants ; le second prit la femme, et mourut aussi sans enfants ; le troisième la prit, et pareillement tous les sept, et ils n'ont point laissé d'enfants, et ils sont morts. Et après eux tous, la femme mourut aussi. Dans la résurrection de qui des sept sera-t-elle la femme ? Car elle l'a été de tous. Jésus leur répondit : Vous vous trompez, ne comprenant ni les Écritures, ni la puissance de Dieu. Car dans la résurrection des morts, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel. Les enfants du siècle prennent des femmes, et les femmes prennent des maris ; mais ceux qui seront trouvés dignes du siècle à venir et de la résurrection des morts ne prendront point des femmes, ni les femmes des maris ; parce

(1) Saint Matthieu, XXII, 23. — Saint Marc, XII, 18. — Saint Luc, IX, 27.

qu'ils seront égaux aux anges, et enfants de Dieu étant enfants de la résurrection. »

Ce ne sera pas de la chair et du sang que nous naîtrons, comme dans cette vie ; il n'y aura plus rien de corruptible, ni de sujet à la mort ; et la raison de communiquer la vie ou de le transmettre n'existera plus pour ceux qui ne doivent jamais la perdre. « Et de plus, sur la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu au livre de Moïse comment Dieu lui dit dans le buisson : Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Or Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants, car tous vivent devant lui ; vous vous trompez donc beaucoup. Quelques-uns des Scribes lui dirent : Maître, vous avez bien dit. Et les peuples, en l'écoutant, admiraient sa doctrine, et dès lors personne n'osait plus l'interroger. » Il s'agit des Sadducéens confondus ; car nous allons voir les Pharisiens l'interroger de nouveau.

N° 128. — Le premier et le plus grand des commandements (1). — « Les Pharisiens, apprenant qu'il avait réduit les Sadducéens au silence, s'assemblèrent. Et l'un d'eux, docteur de la loi, qui avait entendu les Sadducéens l'interroger, et voyant qu'il avait bien répondu, lui demanda pour le tenter » pour éprouver sa science, et peut-être même simplement pour s'instruire lui-même : « Maître, quel est le plus grand commandement de la loi, le premier de tous les commandements ? » Cette question avait déjà été posée par un autre Scribe, mais en des circonstances et des temps différents. Jésus, qui était la vérité même, remarque Bossuet, allait toujours et d'abord au premier principe. C'est pourquoi il choisit un texte de la loi, qui portait

(1) Saint Matthieu, XXII. — Saint Marc, XII, 28. — Saint Luc, X, 23.

ainsi : « Écoute, Israël ; le Seigneur ton Dieu est le seul Dieu, le seul Seigneur. » Par là, nous voyons la grandeur de Dieu établie dans sa parfaite unité. De là, il s'ensuivait encore, qu'il lui fallait consacrer celui de nos sentiments qui le faisait le plus régner dans nos cœurs : c'est-à-dire, l'amour, dont la perfection devait répondre à la perfection de l'être de Dieu : « Et tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force. Voilà le plus grand et le premier commandement. »

« Le second est semblable à celui-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi. Le second est semblable au premier : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Les plus nécessaires obligations découlent de ces deux commandements, auxquels se rattachent la loi et les prophètes. « Et le Scribe lui dit : Vous avez bien dit en toute vérité qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et il n'y en a point d'autre que lui ; qu'on doit l'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de toute son âme et de toute sa force ; et qu'aimer le prochain comme soi-même est plus que tous les holocaustes et les sacrifices. Jésus, voyant qu'il avait sagement répondu, lui dit : Tu n'es pas loin du royaume de Dieu. Et personne, ajoute encore l'évangéliste, n'osait plus l'interroger. »

N° 129. — La divinité de Jésus établie dans les psaumes (1). — Les Pharisiens, réduits au silence comme les Sadducéens, n'osaient donc plus interroger le Maître. Celui-ci va les interroger à son tour, découvrir au peuple leur hypocrisie, et donner, en leur personne, à tous ceux qui enseignent des leçons dignes d'être méditées. Parlant des docteurs de la loi et des

(1) Saint Matthieu, XXII, 41. — Saint Marc, XII, 7. — Saint Luc, XX, 40.

Pharisiens, dit Bossuet, il fait trois choses : 1° il établit leur autorité ; 2° il en déclare l'abus ; 3° il en prédit le châtiment.

« Les Pharisiens étant assemblés, Jésus les interrogea, et leur dit : Que vous semble du Christ ? De qui est-il fils ? Ils lui répondirent : de David. Et Jésus, enseignant dans le temple, ajoutait : Comment les Scribes disent-ils que le Christ est fils de David ? Car David lui-même, au livre des psaumes, dans » le mouvement de « l'Esprit-Saint, l'appelle son Seigneur, disant : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de mes pieds ! Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils ? Et personne ne pouvait rien lui répondre ; et de ce jour, nul n'osa plus l'interroger, et la multitude l'écoutait avec joie. » Jésus fait, en cette circonstance, au Messie, l'application de ces paroles, et prouve la génération éternelle du Verbe, distincte de la génération temporelle du Fils de David. Le mystère de l'Incarnation, où les deux natures se trouvent jointes en unité de personne, est la seule réponse, qui satisfait à la question posée par le Sauveur.

N° 130. — Reproches aux Scribes et aux Pharisiens (1). — « Alors Jésus, parlant au peuple et à ses disciples, leur dit dans son enseignement : Les Scribes et les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse. Observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent ; mais ne faites pas selon leurs œuvres ; car ils disent et ne font pas. Ils lient des fardeaux pesants et insupportables, et les chargent sur les épaules des hommes ; mais ils ne veulent pas les remuer du doigt.

(1) Saint Matthieu, XXIII. — Saint Marc, XII, 38. — Saint Luc, XX, 45.

Ils font toutes leurs œuvres pour être vus des hommes. Gardez-vous des Scribes qui aiment à se promener avec de longues robes, à étendre leurs phylactères, à porter de grandes franges. »

Ces robes trainantes, qui descendaient jusqu'aux talons, étaient un signe de gravité. Les phylactères étaient des bandes de parchemin, sur lesquelles on transcrivait des sentences de la loi : Ces paroles de l'Écriture ressortaient mieux sur des bandes plus larges : « Les commandements que je te donne aujourd'hui, dit Dieu dans le *Deutéronome* (1) seront gravés dans ton cœur ; tu en instruiras tes enfants, tu les méditeras aussi dans la maison, et, pendant les heures de marche, tu ne les négligeras pas, dormant et éveillé ; tu les lieras comme une marque dans ta main. Ils resteront et seront portés entre tes yeux.» Ces hommes, si austères en apparence, « aiment les premiers lits dans les festins, et les premiers sièges dans les synagogues. Ils ambitionnent d'être salués dans la place publique, et appelés maîtres par les hommes. Ils dévorent les maisons des veuves, sous prétexte de longues prières : ceux-ci subiront un plus sévère jugement, une plus sévère condamnation. Mais parmi vous que personne ne s'appelle Rabbi ; car un seul est votre maître, et vous êtes tous frères ; n'appelez personne sur la terre du nom de père : vous n'avez qu'un père qui est dans les cieux. Qu'on ne vous appelle pas non plus *maîtres ;* car vous n'avez qu'un seul maître, le Christ. Le plus grand parmi vous sera votre serviteur ; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé. »

Jésus recommande au peuple l'autorité de la synagogue, qui demeure toujours en possession de la chaire de Moïse, et qui garde l'enseignement et le dépôt des

(1) VI, 6.

Écritures, jusqu'à ce jour où elle devait faire mourir Jésus-Christ lui-même, et se détruire du même coup, comme Judas trahissant son Maître, après qu'elle aurait rejeté le signe du prophète Jonas ou de la résurrection. Cependant le Sauveur, juge de tous les hommes et chargé de les conduire à la connaissance de la vérité, ne peut se dispenser, ajoute Bossuet, de démasquer ouvertement, aux yeux des simples, ceux qui sous prétexte de doctrine, et sous le voile d'une autorité de parade, leur faisaient méconnaître l'Auteur de leur salut. Il ramasse donc ici tous les anathèmes, dont il a foudroyé en plusieurs occasions ces hommes dangereux, et ces ennemis déclarés de l'Évangile. Jamais peut-être Jésus n'a parlé avec tant de feu, de force et de fermeté, qu'en lançant contre eux ces terribles invectives.

« Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux ; vous n'y entrez pas, et ne laissez pas entrer ceux qui viennent. Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites , parce que faisant de longues prières, vous dévorez les maisons des veuves, » faibles par leur sexe , et devenues maîtresses de leur conduite ; « c'est pourquoi vous recevrez un plus sévère jugement. Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous courez les mers et la terre pour faire un seul prosélyte, et quand il l'est devenu , vous faites de lui un fils de la géhenne deux fois plus que vous. » On appelait prosélytes ceux qui passaient de la gentilité à la profession de la loi mosaïque. « Malheur à vous, guides aveugles, qui dites : Quiconque jure par le temple, ce n'est rien ; mais s'il jure par l'or du temple, il est obligé. Insensés et aveugles , quel est le plus grand, l'or ou le temple qui sanctifie l'or ? Et quiconque jure par l'autel , ce n'est rien ; mais quiconque jure par l'offrande déposée sur l'autel, reste obligé. Aveugles,

lequel est le plus grand, l'offrande ou l'autel qui sanctifie l'offrande ? Quiconque jure par l'autel, jure par lui et par tout ce qui est dessus. Et quiconque jure par le temple, jure par lui et par Celui dont il est la demeure. » Pour l'ancienne loi dont parle le Sauveur, il était vrai de dire que le temple et l'autel sanctifiaient l'offrande ; mais, pour la loi nouvelle, c'est le don lui-même, ou l'Eucharistie, qui sanctifie l'autel et le temple. C'est de la sorte que Jésus élève l'esprit du don à l'autel et au temple ; du temple au ciel, dont il est l'image ; du ciel à Dieu, qui y règne, qui y tient l'empire de tout l'univers.

Le divin Maître avait insisté sur le soin des petites choses, mais au profit des grandes et non à leur détriment : « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et laissez les choses de la loi les plus importantes : la justice, la miséricorde et la foi ; il fallait faire les unes et ne pas omettre les autres. Guides aveugles, qui filtrez le moucheron et avalez le chameau. Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat ; mais au dedans vous êtes pleins de souillures et de rapines. Pharisien aveugle, nettoie d'abord le dedans de la coupe et du plat.

Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui au dehors paraissent beaux aux hommes, mais au dedans sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture. Ainsi, au dehors vous paraissez justes aux hommes ; mais au dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité. Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et ornez les monuments des justes ; » vous mettez le comble à l'hypocrisie, en cachant

sous ces hommages perfides et tardifs, le dessein de mettre à mort le Prophète et le Juste par excellence. « Et vous dites : Si nous eussions été aux jours de nos pères, nous n'eussions pas été leurs complices dans le sang des prophètes. Ainsi vous rendez à vous mêmes le témoignage que vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes ; et vous remplissez la mesure de vos pères, » par un crime qui dépasse tous ceux qu'ils ont commis. « Serpents, race de vipère, comment fuirez vous le jugement de la Géhenne. C'est pourquoi, voilà que je vous envoie des prophètes, des sages et des docteurs ; et vous tuerez et crucifierez les uns, vous en flagellerez d'autres dans vos synagogues, et vous les poursuivrez de ville en ville ; afin que tout le sang innocent, qui a été répandu sur la terre, retombe sur vous, depuis le sang du juste Abel, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel. »

Saint Jérôme pense qu'il s'agit ici de Zacharie, fils de Joïada, applé aussi *consolation* ou bénédiction ; ce Zacharie, fils du grand prêtre, fut mis à mort par le roi Joas dans le parvis du temple (1). Le crime sera suivi d'un châtiment terrible; et le Seigneur annonce qu'il est prochain. « Je vous le dis en vérité, tout ceci viendra sur cette génération. Jérusalem, Jérusalem qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qu'on t'envoie, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ! » Une poule, c'est la plus tendre de toutes les mères. Elle voudrait reprendre ses petits, non pas sous ses ailes, mais dans son sein, s'il se pouvait ; digne, ajoute Bossuet, d'être le symbole de la miséricorde divine. Je trouve trois lamentations dans notre Sauveur, dont celles de Jérémie n'égaleront jamais la

(1) I Paral. XXIV. 21,

tendresse : à son entrée, c'est la plainte amoureuse du prophète : Ah ! si tu savais, au moins en ce jour qui t'est donné ?... . ensuite viennent les reproches du cœur maternel, et les cris répétés : Jérusalem, Jérusalem.... Enfin la recommandation faite aux filles de cette cité coupable ! « Voilà que votre maison sera laissée déserte. Car je vous le dis, vous ne me verrez plus, jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. »

N° 131. — Le denier de la veuve. (1) — Après un discours si long et si véhément, fait remarquer le P. de Ligny (2) le Sauveur, qui a bien voulu sentir aussi la lassitude, eut besoin de se reposer un peu ; mais son repos ne fut pas moins utile que son travail. « S'étant assis vis-à-vis du trésor, » ou du tronc destiné à recevoir les offrandes qui se faisaient pour l'entretien du temple, « il considérait de quelle manière le peuple y jetait les pièces de monnaie. Plusieurs personnes riches y en jetaient beaucoup. Survint une pauvre veuve qui jeta deux petites pièces de cuivre, valant le quart d'un as, » ou un liard. « Et Jésus appelant ses disciples leur dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus donné que tous les autres qui ont mis dans le tronc ; car tous ont mis dans le trésor de Dieu de leur superflu, mais elle a mis de son indigence, elle a mis tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre. » Un liard vaut mieux que les plus riches présents ; si l'argent manque, un verre d'eau *froide* sera compté ; et on ne veut pas même, ajoute Bossuet, vous donner la peine de la chauffer. N'avez-vous pas un verre d'eau à donner ? Un désir, un soupir, un mot de douceur, un témoignage de compassion : si tout cela est sincère, il vaut la vie éternelle.

(1) Saint Marc, XII, 41. — Saint Luc, XX. — (2) T. II, chap. XVIII.

N° 132. — Les signes de la ruine de Jérusalem et du dernier Jugement. (1) — « Comme Jésus s'en allait après être sorti du temple, ses disciples s'approchèrent de lui pour lui en faire remarquer les constructions. Et quelques-uns disant que le temple était bâti de belles pierres et orné de dons, un de ses disciples lui dit : Maître, regardez quelles pierres et quelles structures. » Rien n'était, en effet, plus admirable que l'aspect du temple. Il était construit en blocs de marbre blanc, dont quelques-uns avaient quarante-cinq coudées de long, cinq coudées de haut et six de large. Cet édifice, d'une grandeur immense, apparaissait de loin, selon Josèphe, comme une montagne entièrement blanche, et de près, il éblouissait les yeux par le poli du marbre, et par l'éclat étincelant des plaques d'or, qui l'ornaient avec richesses, de tous les côtés, ainsi que par les pointes d'or, qui hérissaient son toit, afin qu'aucun oiseau ne pût s'y reposer et le souiller. Il semble que le disciple, parlant au Maître, voulait faire entendre que cet ouvrage, le plus beau monument de l'univers, méritait bien d'être conservé.

« Jésus lui répondit : Les voyez-vous ces grands bâtiments ! En vérité, je vous le dis, des jours viendront, où tout ce que vous voyez sera tellement détruit, qu'il n'y restera pas pierre sur pierre. Et comme il était assis sur le mont des Oliviers, en face du temple, ses disciples s'approchèrent de lui en secret ; et Pierre, Jacques, Jean et André, » ses plus familiers, « l'interrogèrent à part, disant : Maître, dites-nous, quand ceci arrivera, et quel sera le signe que toutes ces choses vont s'accomplir ; et le signe de votre avénement et de la consommation du siècle. »

Les apôtres paraissent confondre ici la ruine de Jéru-

(1) Saint Matthieu. XXIV. — Saint Marc. XIII. — Saint Luc. XXI.

salem et celle de tout l'univers à la fin des siècles. Le divin Maître leur répond d'une manière analogue à la demande qu'ils viennent de lui faire, et sans distinguer lui-même des choses si éloignées, il embrasse deux événements sous une même prophétie. La raison, qui portait le Sauveur à en agir ainsi, était la conformité de ce langage avec celui des anciens prophètes, qui représentent souvent deux objets, séparés par le temps, mais unis par les circonstances semblables et les relations qui les rapprochent : ainsi le même texte aura un double sens littéral et historique, par la liaison étroite qui existe entre deux faits, dont l'un est la figure de l'autre, comme la ruine de Jérusalem est la figure de celle du monde, et de la dernière désolation des ennemis de Dieu. Du reste plusieurs choses étant communes aux deux événements, peuvent être exprimées dans les mêmes termes ; et l'histoire seule éclaircit les points particuliers de la prédiction. « Jésus leur répondit : Prenez garde que nul ne vous séduise ; car plusieurs viennent en mon nom, disant : Je suis le Christ ; et le temps approche ; et ils en séduiront plusieurs, ne les suivez donc point. » Le premier signe du double avénement du Fils de l'homme, est celui des prophètes menteurs, c'est-à-dire des faux Messies qui s'éléveront en Judée, et des précurseurs de l'Antechrist, qui précéderont la fin des temps. Le second signe est dans les guerres judaïques, et dans les guerres de l'Antechrist, qui prépareront la ruine de Jérusalem et la dernière extermination : « Lorsque vous entendrez parler de guerres et de séditions, et de bruits de guerre, n'en soyez point troublés ; car il faut que ces choses arrivent ; mais ce n'est pas encore si tôt la fin. Alors il leur dit : Les nations se soulèveront contre les nations, et les royaumes contre les royaumes. » Ces commotions du monde moral et du monde social, seront accompagnées ou suivies de profonds ébranlements sur la terre, de redou-

tables changements dans le ciel : « Et il y aura des tremblements de terre en divers lieux, et des famines et des pestes, et des signes effrayants dans le ciel, et de grands prodiges. C'est ici le commencement des douleurs. »

La persécution judaïque et romaine est annoncée, aussi bien que celle de l'Antechrist qui résume toutes les autres; et le martyre des Apôtres précédera la chute de Jérusalem et du temple. « Mais auparavant, ils mettront la main sur vous, et vous persécuteront, vous traîneront dans les synagogues et aux prisons. Prenez donc garde à vous-mêmes ; car ils vous traduiront devant leurs tribunaux, et vous serez battus dans les synagogues, et vous comparaîtrez devant leurs magistrats et leurs rois, à cause de moi. Or cela vous arrivera pour me rendre, devant eux, *témoignage*, » et sceller de votre sang la prédication de mon Évangile. « Retenez donc bien bien ceci : lorsqu'ils vous conduiront pour vous livrer, de ne point préméditer comment vous répondrez. Mais ce qui vous sera donné à l'heure même, dites-le. Car je vous donnerai une bouche et une sagesse à laquelle vos adversaires ne pourront ni résister ni contredire. Car ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'Esprit saint. Le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils, et les fils s'éléveront contre leurs parents, et les feront mourir. » Jésus insite sur le caractère de ces persécutions domestiques : « Vous serez livrés aux tribulations par vos pères et par vos mères, par vos frères, vos parents et vos amis ; et plusieurs d'entre vous seront mis à mort. Et vous serez en haine à toutes les nations, à cause de moi. Et pas un cheveu de votre tête ne périra. » Cette promesse n'est rien moins que l'assurance de la résurrection des corps et d'une vie immortelle,

« Il s'élévera un grand nombre de faux prophètes, répète le Sauveur, et beacoup seront séduits par eux.

Et parce que l'iniquité aura abondé, la charité se refroidira dans la multitude. » Telle sera la grandeur de cette épreuve, aussi funeste par le nombre des apostasies que par le relâchement général des fidèles. Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. Vous posséderez vos âmes dans la patience. Et cet Évangile du royaume sera prêché dans le monde entier, en témoignage à toutes les nations; et alors viendra la consommation de la fin. »

Et maintenant succède le tableau saisissant de Jérusalem, livrée aux Romains, et les principaux traits de sa ruine, qui peuvent également convenir à la peinture de la dernière catastrophe du monde. « Mais lorsque vous verrez Jérusalem investie par une armée, alors sachez que la désolation approche. Quand donc vous verrez l'abomination de la désolation, prédite par Daniel, établie dans le lieu saint, là où elle ne doit pas être, » et que l'envahissement des aigles romaines et des signes idolâtriques pénétrera jusque dans le temple, « que celui qui lit, comprenne. Alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient sur les montagnes, et que ceux qui sont au milieu d'elle se retirent, et que ceux qui sont dans les régions voisines n'y entrent point ; et que celui qui est sur le toit ne descende point dans la maison et n'y entre point aussi, pour emporter quelque chose ; et que celui qui sera dans les champs ne revienne pas pour prendre son vêtement. » Que chacun se hâte de fuir et d'échapper à ces calamités menaçantes. « Parce que ces jours seront des jours de vengeance, afin que s'accomplisse tout ce qui est écrit. Mais malheur aux femmes enceintes, et à celles qui nourriront en ces jours-là ! Car le pays sera dans une grande oppression, et ce peuple sera l'objet d'une grande colère. On les passera au fil de l'épée, et on les traînera captifs parmi toutes les nations ; et Jérusalem sera foulée aux pieds par les

Gentils, jusqu'à ce que le temps des nations soit venu. » C'est-à-dire, la réprobation et le châtiment de la nation juive dureront jusqu'à la fin des temps, où les Gentils, à leur tour, tombant dans l'incrédulité, le refroidissement général, donneront lieu à la conversion tardive et universelle des restes du peuple juif.

Voilà donc la ville détruite, le peuple dispersé et captif chez tous les peuples de la terre, et les nations foulant aux pieds les débris du peuple déicide. Tous ces événements qui ne tardent pas à s'accomplir sont le garant de la seconde partie de la prédiction, pour un temps plus éloigné. Ils sont en même temps l'objet d'une pressante exhortation qui regarde les chrétiens aussi bien que les Juifs.

« Priez donc pour que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni un jour de sabbat », et ne rencontre nul obstacle à la veille de l'épouvantable catastrophe. « Car il y aura en ce temps là des tribulations si grandes, que jamais il n'y en a eu de semblables depuis le commencement où Dieu créa toutes choses jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais. Et si le Seigneur n'avait abrégé ces jours, nulle chair ne se sauverait ; mais à cause des élus qu'il a choisis, il a abrégé ces jours. »

« Alors, si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou, il est là, n'en croyez rien, car il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, et ils feront de grands signes et des prodiges pour séduire, s'il se pouvait, les élus même. » Ce ne sera plus seulement un Théodas, un Barcochebas, fils de l'étoile, entraînant le peuple à sa suite ; mais l'Antechrist en personne, et les prestiges de la plus habile imposture. « Vous donc prenez garde. Voilà que je vous ai tout prédit. Si donc on vous avertit : le voici dans le désert, ne sortez point : le voilà dans le lieu le plus intérieur de la maison, ne le croyez pas. Car, comme l'éclair part de l'Orient, et se

fait voir » tout d'un coup « jusque dans l'Occident, ainsi en sera-t-il de l'avénement du Fils de l'homme. Partout où sera le corps, là aussi les aigles s'assembleront. » Job avait dit : « Partout où gît le dadavre, l'aigle y fond aussitôt (1). » La rapidité de l'éclair, et le vol puissant de l'aigle, sont les images du second avénement du Fils de l'homme, et de la convocation du ciel et de la terre, autour de l'Homme-Dieu, dont le corps autrefois crucifié a servi de nourriture aux âmes dans l'Eucharistie.

Le Sauveur passe aux *signes prochains* qui doivent annoncer le second avénement : « Il y aura des signes dans le soleil et dans la lune, et dans les étoiles, et sur la terre parmi les nations un grand effroi, à cause du bruit confus de la mer et des flots ; les hommes séchant de frayeur, dans l'attente de ce qui doit arriver à tout l'univers. Aussitôt après l'affliction de ces jours-là, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière, et les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées. » Ces expressions familières aux prophètes et que nous retrouvons dans Isaïe et dans Ézéchiel ou dans les descriptions de Daniel, au sujet de la chute des empires, signifient le cataclysme général et la dissolution de ce monde créé pour l'homme. Ces astres qui dévient de leur route, et parcourent les cieux épouvantés, pendant que la mer franchit ses limites, sont le prélude de l'arrivée du Fils de l'homme, en qualité de juge des vivants et des morts : « Alors apparaîtra le signe du Fils de l'homme dans le ciel, » sa croix, objet de mépris ou de risée, aujourd'hui de terreur ; « alors pleureront toutes les tribus de la terre. »

Les Pharisiens demandaient un signe dans le ciel ; le signe apparaît aux yeux de toutes les tribus et de

(1) *Job*, XXXIX. 33

toutes les nations ; « et elles verront le Fils de l'homme venant dans les nuées du ciel, avec une grande puissance, une grande gloire et une grande majesté. » C'est bien l'homme de la croix : « tout œil le verra, et ceux qui l'ont percé le reconnaîtront. Et il enverra ses anges, et avec la trompette et sa voix éclatante, ils rassembleront ses élus des quatre vents, du sommet des cieux jusqu'à leurs dernières profondeurs. Mais quand ces choses commenceront à se faire, regardez et levez la tête ; » justes qui avez prévenu le jugement du Fils de l'homme, en le prenant pour Sauveur, « parce que votre rédemption approche. Et il leur dit cette comparaison ; Voyez le figuier, lorsque ses rameaux sont encore tendres et ses feuilles naissantes, et tous les arbres : quand il font paraître leurs fruits, vous savez que l'été est proche. Ainsi quand vous verrez ces choses arriver, sachez que le Christ est près, qu'il est à la porte, que le royaume de Dieu est proche. En vérité je vous le dis, cette génération ne passera point que toutes ces choses soient accomplies. Le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront point. »

Si le Sauveur ajoute, à la fin de son tableau, que tous les traits en seront vérifiés avant que cette génération s'écoule, il ne dit rien que de vrai, remarque M. Le Hir (1), puisqu'en effet un grand nombre de ses contemporains survécurent à la chute de Jérusalem, et que dans cette chute, tous les traits de l'oracle le plus visiblement relatifs à la chute du monde reçurent un premier accomplissement. Le signe du Fils de l'homme parut dans les cieux par les prodiges que raconte Josèphe, témoin oculaire. Cet avertissement du ciel et ces marques de sa colère furent assez sensibles pour que les chrétiens, attentifs au texte de l'Évangile,

(1) *Études bibliques*, I, 73.

échapassent au massacre et se retirassent à temps, au-delà du Jourdain, dans la petite ville de Pella. Puis la foudre éclata, avec une telle violence, qu'après dix-huit siècles les hommes sont encore sous l'effroi de ce coup, et que Titus se reconnut impuissant à protéger contre elle les restes du temple qu'il voulait sauver. Dans cette furieuse tempête, l'œil n'a point aperçu le Christ armé de sa force invincible au milieu des nues. Mais n'est-il pas vrai que l'œil intérieur, ou la saine raison, ne peut l'y méconnaître? Les morts ne sont point sortis de leurs sépulcres, au son de la trompette des anges, mais la trompette apostolique, retentissant aux quatre coins de la terre, a retiré de la mort spirituelle et ressuscité à la vie de la grâce tous les élus dispersés par le monde. Tels ont été les *anges* ou *envoyés* du Juge, qui faisait le discernement des élus et des réprouvés, des agneaux et des boucs.

« De ce jour et de cette heure nul ne sait rien, dit le divin maître, pas même les anges du ciel, ni le Fils » d'une science qu'il puisse communiquer, et par la connaissance humaine, « mais le Père seulement. Prenez garde, veillez et priez, car vous ne savez quand ce temps viendra. Veillez aussi sur vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent dans la bonne chère, l'ivrognerie et les soins de cette vie, et que ce jour ne vienne soudainement sur vous. Car il viendra comme un filet sur tous ceux qui habitent la face de la terre. Veillez donc et priez toujours, afin que vous soyez trouvés dignes d'échapper à ces choses qui arriveront, et de paraître debout devant le Fils de l'homme. Mais, comme aux jours de Noé, ainsi sera l'avénement du Fils de l'homme. Car de même que dans les jours d'avant le déluge, ils mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noë entra dans l'arche, et ne connurent point la venue du déluge, jusqu'à ce qu'il vint et les emporta tous, ainsi sera l'avé-

nement du Fils de l'homme. Alors de deux qui seront dans un champ, l'un sera pris et l'autre laissé. De deux femmes qui moudront ensemble au moulin, l'une sera prise et l'autre laissée. Veillez donc, parce que vous ne savez à quelle heure le Seigneur doit venir. »

N° 133. — Le précepte de la vigilance et la parabole des dix vierges (1). — Le précepte de la vigilance et de la prière revient ici sans cesse, avec une insistance égale à la grandeur du péril. C'est la seule préparation que l'on puisse apporter pour soutenir, selon les vues de Dieu, des calamités universelles et inévitables. L'incertitude de l'heure à laquelle il nous faudra comparaître devant Dieu, soit dans le jugement particulier, soit dans le jugement général, nous oblige à veiller ; et le Sauveur a recours à des comparaisons et à des paraboles, afin que cette vérité demeure plus profondément gravée dans les esprits et dans les cœurs. « Sachez que si le père de famille savait à quelle heure le voleur viendra, certainement il veillerait, et ne laisserait pas percer sa maison. Vous aussi tenez-vous donc prêts, car vous ignorez l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra. Qui est ce serviteur fidèle et prudent, que son maître a établi sur tous ses serviteurs, pour leur distribuer, dans le temps leur nourriture ? Heureux ce serviteur, si son maître, à son arrivée, le trouve agissant de la sorte. Je vous le dis en vérité, il l'établira sur tous ses biens. Mais si ce serviteur mauvais, au contraire, dit en son cœur : Mon maître n'est pas prêt de venir, et se met à battre ses compagnons, à manger et à boire avec des ivrognes, le maître de ce serviteur viendra au jour où il ne l'attend pas, et à l'heure qu'il ignore ; et il le séparera et le rangera

(1) Saint Matthieu, XXIV, 36, XXV. — Saint Marc, XIII, 32. — Saint Luc, XXI, 34.

parmi les hypocrites : là seront le pleur et le grincement de dents. Comme un homme, qui partant pour un voyage, a laissé sa maison et donné pouvoir à ses serviteurs, à chacun suivant sa fonction, et qui a commandé au portier de veiller, » le Fils de l'homme quittera le monde pour aller prendre possession du ciel, et ne reviendra qu'au jour du jugement ; il a établi ses serviteurs, les évêques chargés de gouverner l'Église de Dieu, et son vicaire sur la terre, le portier du ciel, le pontife romain, chef universel et intendant de sa maison. « Veillez donc, car vous ignorez quand viendra le maître de la maison, ou le soir, au milieu de la nuit, ou au chant du coq, ou le matin. De peur que venant tout-à-coup, il ne vous trouve dormant. Or ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez. »

Le même avertissement, de se tenir prêt et de veiller, est encore donné sous une autre figure, la parabole des dix vierges.

« Alors le royaume des cieux, » c'est-à-dire, l'Église ou la société de tous les fidèles, justes et pécheurs, « sera semblable à dix vierges, qui ayant pris leurs lampes, s'en allèrent au-devant de l'Époux et de l'Épouse. » Selon l'usage des noces solennelles des Juifs, la fiancée était accompagnée par de jeunes filles, et le cortège avait lieu pendant la nuit, comme on le voit par les lampes de la parabole et tout le récit évangélique. L'Époux, c'est Jésus-Christ, dont saint Jean-Baptiste était l'ami et le *paranymphe;* et l'Église prédestinée et triomphante est figurée par l'Épouse. Les dix vierges sont les âmes invitées à ces noces mystiques. « Cinq d'entre elles étaient folles, » sans précaution, sans prévoyance, « et cinq sages. Les cinq folles, ayant pris leurs lampes, » symboles de la foi qui est destinée à éclairer l'intelligence, « ne se pourvurent point d'huile, » c'est-à-dire, de la charité qui anime et soutient les bonnes œuvres. « Mais les sages prirent

de l'huile dans leurs vases avec les lampes. Or l'époux tardant à venir, toutes sommeillèrent et s'endormirent. » Le sommeil, en attendant l'Époux, c'est l'oubli de la mort, qui vient de ce qu'on la croit toujours éloignée. « Mais au milieu de la nuit un cri s'éleva : Voici l'Époux qui vient, allez au-devant de lui. Alors toutes ces vierges se levèrent et préparèrent leurs lampes. Et les folles, » pour qui cette arrivée était non-seulement subite, mais comme imprévue, « dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent. » Ainsi parlent ceux qui, sans se soucier de faire eux-mêmes de bonnes œuvres, mettent toute leur espérance aux prières et aux mérites des saints. « Les sages répondirent : De peur que nous n'en ayons pas assez pour nous et pour vous, allez plutôt à ceux qui en vendent, et achetez-en pour vous. »

Vous à qui l'huile manque, ajoute Bossuet, d'après les Pères de l'Église, vous qui ne méritez pas de véritables louanges, allez à ceux qui les vendent ; allez aux flatteurs, qui par un bas intérêt, vous feront accroire avec tous vos vices que vous êtes vertueux. « Or, pendant qu'elles allaient en acheter », et que leurs flatteurs les amusaient, « l'Époux vint, et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces, et la porte fut fermée. Enfin les autres vierges vinrent aussi disant : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous. Mais il leur répondit : Je vous le dis en vérité, je ne vous connais point. Veillez donc parce que vous ignorez le jour et l'heure. » La pénitence tardive expose à manquer le ciel ; et, comme nous le dit l'Évangile, pour y entrer il ne suffit pas de dire : Seigneur, Seigneur.

La conclusion de la parabole est donc encore la vigilance, et c'est la conclusion de tout ce discours, où nous retrouvons la parabole nouvelle des talents confiés aux serviteurs, cinq à l'un, deux à l'autre qui les font fructifier et rapporter au double, tandis que le

troisième ayant enfoui le talent dans la terre, est traité de serviteur mauvais et paresseux, comme celui dont parle saint Luc, qui l'avait caché dans son mouchoir. Les bonnes paroles adressées par le Maître à ceux qui sont dignes de récompenses, quand il dit à chacun : courage, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Seigneur ; et la sentence prononcée contre le serviteur inutile, amènent le Sauveur à cet enseignement solennel du jugement dernier, qui est la sanction de toute la loi.

N° 134. — Le jugement général et la sanction de tout l'Évangile (1). — « Or, quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, et tous les anges avec lui, il s'assoira sur le trône de sa majesté. Et toutes les nations seront rassemblées devant lui, et il séparera, » par le ministère des anges, « les uns d'avec les autres, » les bons d'avec les méchants, « comme le pasteur sépare les brebis d'avec les boucs. Et il placera les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche. Alors le Roi dira à ceux qui sont à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume préparé pour vous depuis l'origine du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donnné à boire ; j'étais sans asile, et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi. Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu ayant faim, et que nous vous avons donné à manger ; ayant soif, et que nous vous avons donné à boire ? Quand est-ce que nous vous avons vu sans asile, et que nous vous avons recueilli, ou nu et que nous vous avons vêtu ? Quand est-ce que nous vous avons vu malade ou en prison, et

(1) Saint Matthieu, XXV, 31,

que nous sommes venus à vous ? Et le Roi leur répondra : En vérité je vous le dis, chaque fois que vous l'avez fait à l'un des plus petits d'entre mes frères, vous me l'avez fait à moi. »

Il est facile de reconnaître à ces touchantes paroles le grand précepte de la charité, qui renferme en lui l'accomplissement de toute la loi. Si Jésus énumère une seule classe de bonnes œuvres, et s'arrête avec complaisance sur les œuvres de miséricorde, c'est, comme on l'a dit, 1° pour en faire ressortir l'excellence et la nécessité ; 2° parce qu'elles sont généralement plus connues, et d'une obligation plus pressante et plus universelle dans l'usage de la vie ; 3° pour montrer combien elles lui sont agréables ; 4° pour consoler ses disciples, après leur avoir prédit des persécutions et des épreuves. Il n'alléguera pas d'autre motif de réprobation que la négligence de ces devoirs.

« Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits, et allez au feu éternel, qui a été préparé au diable et à ses anges. Car j'ai eu faim et vous ne m'avez point donné à manger ; j'ai eu soif et vous ne m'avez point donné à boire ; j'étais sans asile, et vous ne m'avez point recueilli ; nu, et vous ne m'avez point vêtu ; malade et en prison, et vous ne m'avez point visité. Alors eux aussi lui diront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu ayant faim ou soif, ou sans asile, ou nu, ou malade et en prison, et que nous ne vous avons point assisté ? Mais il leur répondra : En vérité je vous le dis, chaque fois que vous ne l'avez pas fait à un des petits, vous ne l'avez point fait à moi-même. Et ils iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle.

N° 135. — La conspiration des Juifs contre Jésus et la trahison de Judas (1). — Le Fils de Dieu s'était retiré sur la montagne des Oliviers, quand il fit ces dernières prédictions touchant la ruine de Jérusalem et la fin du monde. C'était le mardi au soir qu'il tenait ces discours, et « deux jours après, venait la fête des azymes, qu'on appelle la Pâque. Jésus dit alors à ses disciples : vous savez que la Pâque se fera dans deux jours; et que le Fils de l'Homme sera livré pour être crucifié. » Il marquait ainsi le jour fixe de sa Passion tant de fois prédite ; l'amour lui dictait ces paroles : la haine de ses ennemis ne devait pas tarder à les réaliser. « Et les princes des prêtres et les Scribes cherchaient comment ils feraient mourir Jésus. Alors les princes des prêtres et les anciens du peuple s'assemblèrent dans la salle du grand prêtre, appelé Caïphe. Ils tinrent conseil pour se saisir de Jésus, par ruse, et le faire mourir. » La résolution de faire mourir Jésus avait été prise dans une autre assemblée : il ne s'agissait plus que de déterminer le moyen qui serait mis en œuvre pour le surprendre. La mort était donc arrêtée dans le dessein des Juifs. « Mais ils craignaient le peuple, ajoute l'évangéliste, et ils disaient : Que ce ne soit pas un jour de fête, de peur qu'il ne s'élève quelque tumulte dans le peuple. »

A la suite de l'ovation spontanée offerte au Sauveur par la ville de Jérusalem, le peuple s'était encore pressé autour de Jésus, pendant trois jours ; et cette admiration persistante de la foule, réunie pour la fête, inquiétait le sanhédrin. Il était à craindre que l'émeute ne grossît au moment de l'arrestation de Jésus, et la prudence voulait qu'on attendît que la fête fût passée, et que la multitude d'étrangers eût quitté la ville. Un

(1) Saint Matthieu. XXVI. — Saint Marc. XIV. — Saint Luc. XXII.

secours, sur lequel les ennemis de Jésus n'auraient pas dû compter, les engagea à ne pas différer l'exécution de leurs projets homicides.

« Satan, continue l'Évangile, était entré dans Judas, qui était surnommé l'Iscariote, l'un des douze ; et il s'en alla vers les princes des prêtres, pour leur livrer Jésus ; et il s'entendit avec eux et les magistrats sur les moyens de le faire. » Aucun des évangélistes n'essaie de cacher le nom et la qualité du perfide, sorti d'entre les douze, ni de pallier le crime de celui qui traitait avec les prêtres de la liberté et de la vie de son Dieu. « Et il leur dit : Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai? » Le malheureux, s'écrie saint Jérôme, ce faux disciple également lâche, ingrat et cupide, ne songeait qu'à réparer la perte qu'il croyait avoir faite sur le parfum de Marie, en vendant son Seigneur et son Maître, qu'il accusait d'en avoir été l'occasion : *Ut quod ex unguenti effusione damnum se fecisse credebat, Magistri pretio compensaret.* Et saint Léon, s'adressant à Judas lui-même : Que peuvent, lui dit-il, te donner les meurtriers de ton Maître, qui soit comparable à ce que tu en as déjà reçu, et à ce que tu peux attendre de sa bonté? Si tu pouvais douter de ses promesses, de quel droit mépriserais tu ses dons, en préférant ce peu d'argent à toutes les faveurs divines ? Tu commandais aux démons, tu guérissais les malades, tu partageais l'honneur des apôtres ; les larcins dont tu t'es contenté jusqu'ici ne suffisent-ils pas à tes cupidités secrètes ?

Saint Marc et saint Luc, qui laissent parler les faits dans la conduite de Judas, ont observé que la proposition du traître causa une grande joie à tout le conseil. Car le disciple, venant de son plein gré et sans être recherché par personne, offrir aux princes des prêtres son ministère pour hâter la mort de celui qu'ils accusaient d'usurper la qualité de Messie, autorisait

les calomnies répandues contre le Sauveur et rendait suspecte l'opération des miracles. « Ceux-ci, l'entendant, se réjouirent, et promirent de lui donner de l'argent; ils lui assurèrent trente pièces » ou trente sicles « d'argent, » qui formaient environ cent francs de notre monnaie. C'était le taux de l'amende judaïque, pour le meurtre d'un esclave, ou le prix d'un esclave ordinaire, d'après l'Exode (1). Le prophète Zacharie avait dit : « Il a été estimé comme un esclave, et son prix a été fixé à trente deniers. » Cette annonce des prophéties devait servir comme de contre-poids au scandale, prédit par la bouche de Jésus-Christ lui-même, et avoué par celle de Judas, qui confessera bientôt devant ces mêmes prêtres, avoir trahi le sang innocent. Quoi qu'il en soit, la convention fut acceptée, « et il s'engagea, et dès lors il cherchait l'occasion de le leur livrer, à l'insu du peuple. » Ce pacte de Judas eut lieu le mercredi; et le soir, Jésus sortit de Jérusalem, selon sa coutume.

N° 136. — La cène pascale et figurative (2). — « Or, le premier jour des Azymes, » qui tombait le jeudi, « où il fallait immoler la pâque, les disciples, venant à Jésus, lui dirent : Où voulez-vous que nous allions vous préparer la pâque? » Le premier jour des Azymes, selon l'interprétation d'un grand nombre de commentateurs, paraît devoir commencer le quatorzième du mois de Nisan, premier mois de l'année judaïque. Il est écrit dans l'Exode (3) : Le premier mois, au soir du quatorzième jour de ce mois, vous mangerez des azymes jusqu'au vingt-unième jour du même mois, au soir. Pendant sept jours on ne trouvera point de levain dans vos maisons. » Les Juifs obéissaient

(1) XXI. 32. — (2) Saint Matthieu, XXVI, 17. — Saint Marc, XIV, 12. — Saint Luc, XXII, 7. — (3) Ch. XII, v. 18.

scrupuleusement à cette prescription, et recherchaient, dès la nuit précédente, dans tous les angles de leurs habitations, ce qui avait fermenté, et faisaient brûler tous les restes avant les six heures du soir. La même prescription était renouvelée dans le *Lévitique* (1) et dans les *Nombres* (2), où la *pâque* du Seigneur est toujours rapportée au soir du quatorzième jour du mois de Nisan, et la solennité des Azymes au quinzième jour, comme à la continuation de la même fête pascale. Enfin, la raison des Azymes, qui devaient accompagner la manducation de l'Agneau, était donnée par Moïse dans le *Deutéronome* (3), en souvenir de la précipitation du départ de l'Égypte, qui avait dû s'effectuer après le passage de l'Ange exterminateur : « Vous ne mangerez point pendant cette fête » de Pâque, « de pain avec du levain ; mais pendant sept jours vous mangerez du pain d'affliction, où il n'y ait point de levain, parce que vous êtes sortis de l'Égypte en grande hâte et avec précipitation, afin que vous vous souveniez du jour de votre sortie d'Égypte, tous les jours de votre vie. »

« Jésus, » fidèle aux prescriptions de la loi, « envoya deux de ses disciples, Pierre et Jean, » les plus considérables de ses apôtres, qui représentaient mieux la foi à sa divinité et l'amour de ses plus doux mystères, et il leur dit : « Allez nous préparer la Pâque, afin que nous la mangions. » Car il ne s'agissait point d'une Pâque ordinaire, et l'on ne voit pas que, dans les années précédentes, le Sauveur eût ordonné de célébrer avec tant d'appareil l'immolation de l'Agneau pascal. Les disciples répondirent : « Où voulez-vous que nous la préparions? Et il leur dit : Allez dans la ville, » désignant Jérusalem, la cité de paix, la véritable Église ; « en entrant, vous rencontrerez un

(1) XXIII, 5. — (2) XXVIII, 16. — (3) Ch. XVI.

homme portant une cruche d'eau, » circonstance fortuite aux yeux du vulgaire, mais sûr indice de la parole divine, et symbole de la pureté de l'âme, qui doit introduire dans la salle du festin ; « suivez-le dans la maison où il entrera. Et quelque part qu'il entre, dites au maître de la maison, » disciple lui-même, dont le nom est caché, mais dont la fidélité se fera connaître : « Le Maître vous dit : Mon temps est proche ; je fais chez toi la Pâque avec mes disciples : où est le lieu où je dois manger la Pâque avec eux? Et il vous montrera un grand cénacle tapissé ; préparez-nous là ce qu'il faut. »

Le cénacle était le lieu où l'on prenait le souper : il occupait le haut de la maison. Une grande salle, élevée et spacieuse, ornée de tapis, devait recevoir les convives de l'Eucharistie, pour leur apprendre à recevoir eux-mêmes le Sacrement céleste avec un esprit éclairé par la foi, un cœur dilaté par l'amour, en un mot, un intérieur paré de toutes les grâces et de toutes les vertus. D'après la tradition, la maison de la cène s'élevait à l'endroit où du temps de Salomon et de David son père, l'arche était demeurée quarante ans. Cet emplacement du cénacle est fixé sur le mont Sion. Dès le quatrième siècle, saint Épiphane affirmait que la tradition authentique, désignant ce lieu, était antérieure au règne d'Adrien. Antonin de Plaisance, au VI^e^ siècle, saint Arculphe, saint Willibald et Bernard-le-Sage, au VII^e^ et au IX^e^ siècle, mentionnent la basilique du mont Sion, qui consacrait le souvenir de la cène.

Les deux disciples s'en allèrent donc; « ils vinrent dans la ville, trouvèrent les choses comme le Seigneur le leur avait dit, et ils firent ce que Jésus leur avait commandé, et préparèrent la Pâque. » Ainsi le porteur d'eau ne manqua pas de se trouver à l'endroit de la ville par où ils entraient, et d'aller à la maison choisie

par le Seigneur : comme l'ânon s'était trouvé, à point nommé, à l'entrée de ce village, lié à une porte, entre deux chemins. Tout est conduit, ajoute Bossuet, les petites choses comme les plus grandes ; et tout cadre avec les grands desseins de Dieu. Voilà donc tout disposé. Le grand cénacle tapissé est prêt : on y attend le Sauveur. Contemplons, croyons, profitons ; ouvrons le cœur plutôt que les yeux.

« Le soir donc s'étant fait, il vint avec les douze ; et quand l'heure fut arrivée, il se mit à table, et les douze apôtres avec lui. Et il leur dit : J'ai désiré d'un désir ardent de manger avec vous cette Pâque avant de souffrir. Car, je vous le dis, je ne la mangerai plus jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu, » par la réalité des mystères de la loi nouvelle, figurés seulement dans l'ancienne, et par le plein dévoilement et des mystères et des figures qui seront consommés dans le royaume céleste. « Ensuite, prenant la coupe, il rendit grâces et dit : Prenez et partagez entre vous ; car, je vous le dis, je ne boirai plus du fruit de la vigne jusqu'à ce que vienne le royaume de Dieu. » Il ne s'agit encore que de la cène légale et de la coupe figurative, au témoignage de la plupart des interprètes. Quand les Juifs faisaient la Pâque, dit le P. de Ligny (1), le père de famille, ou celui qui présidait à la fête, bénissait la première et la dernière coupe. Il en buvait le premier, et la présentait ensuite à tous les convives qui en buvaient chacun à son rang. Un des évangélistes, qui marque expressément les deux coupes, place immédiatement après la première les paroles qu'on vient de lire, et ce n'est que de la seconde, qui fut distribuée après le repas, qu'il dit qu'elle était le calice du sang du Seigneur.

Cependant deux évangélistes, saint Matthieu et saint

(1) II. Ch. XXI.

Marc placent ces mêmes paroles après la coupe consacrée. Peut-être le Sauveur les proféra-t-il deux fois. Peut-être aussi les auteurs sacrés, qui ne parlent que de la seconde coupe, profitent-ils de cette occasion, qui était la seule qu'ils eussent, de rapporter des paroles trop intéressantes pour devoir être omises : car elles contenaient le plus touchant adieu fait aux disciples. Quelle que soit l'explication qu'on préfère, elle suffit pour concilier le récit des évangélistes, qui ne disent rien des autres circonstances jointes à la manducation de l'Agneau Pascal : ils ne parlent ni des laitues amères, ni de la ceinture autour des reins, ni du bâton entre les mains, ni des pieds prêts au voyage, en mémoire de la sortie d'Égypte, et en signe des dispositions de pénitence, de pureté et de prompte obéissance, qui convenaient à tous les convives. Mais le lavement des pieds, raconté par saint Jean, tiendra lieu de toutes ces prescriptions de la loi ancienne, pour nous apprendre qu'elle est la vraie préparation exigée dans la loi nouvelle, pour la cène eucharistique.

Cette première partie du festin, que nous retracent les trois synoptiques, est signalée par une première prédiction de la trahison de Judas, dont la pensée poursuit le Sauveur, inquiète et afflige les autres disciples, sans que l'avertissement de Jésus puisse faire rentrer le traître en lui-même.

« Et comme ils étaient à table, et qu'ils mangeaient, Jésus leur dit : En vérité, je vous le dis, un de vous, qui mange avec moi, me trahira. Et plein d'une grande tristesse, ils commencèrent à lui demander : Est-ce moi, Seigneur ? Mais il leur répondit : Un des douze, celui qui met avec moi la main dans le plat, me trahira. Et le Fils de l'homme s'en va, selon ce qui a été écrit de lui ; » il accomplit en sa personne une prophétie qu'il connaît, une prédiction sortie de sa bouche. « Mais malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera

trahi ; il vaudrait mieux pour cet homme qu'il ne fût pas né ! Jésus ne se borne pas à prophétiser la trahison déjà résolue, mais renfermée dans l'âme du disciple ; il annonce de plus le châtiment du traître et sa réprobation consommée, avec son impénitence. La puissance de Dieu n'empêche ni n'excuse la malice de l'homme ; et le bien qui revient au monde de la trahison de Judas suffit à la sagesse divine pour qu'elle permette l'exécution d'un crime dont la punition servira d'exemple aux générations futures. Mais ce qui doit le plus étonner, c'est l'endurcissement de l'apôtre. « Judas, qui le trahit, dit aussi : Est-ce moi, Maître ? Il lui répondit, » sans doute à voix basse, pour le ménager, et, s'il se pouvait, le convertir : « Tu l'as dit. »

N° 137. — Le lavement des pieds. (1) — Jésus n'ignorait donc pas les desseins du traître, et rien ne lui était caché des complots de ses ennemis, lorsqu'il s'apprêtait à donner aux siens le dernier gage de son amitié. Mais il n'en viendra à l'institution de l'Eucharistie, qu'après s'être mis aux pieds de ses apôtres, et même aux pieds de Judas. Ce n'est pas qu'il ait oublié la grandeur de sa propre origine, ni le terme et le lieu de son repos, qui est le sein de son Père, ainsi que va nous le dire saint Jean, le seul historien de cette charité d'un Dieu ; mais le Fils de Dieu lui-même, sous lequel sont courbés ceux qui portent le monde, commence par se mettre aux pieds de ses disciples, avant de se donner à eux en nourriture. Il va faire l'office d'esclave, puisqu'il en a pris la forme ; les apôtres interdits le voient sortir de table, et déposer ses vêtements, marque de sa dignité ; verser de l'eau dans un bassin, et mettre autour de lui un linge, marque de sa servitude ; il ne sera aidé par personne dans cette

(1) Saint Jean. XIII.

charge humiliante qu'il a prise de laver et d'essuyer les pieds de chacun de ses disciples. Laissons le disciple bien-aimé nous raconter le cœur de son Maître, nous peindre son humilité et nous redire ses leçons suprêmes.

« Avant le jour de Pâque, » c'est-à-dire avant la solennité ou le jour naturel, la veille même au soir, « Jésus, sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son Père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin ; » non seulement jusqu'à la fin de sa vie, mais au-delà, par une sorte d'excès de son amour, qui dépassait tout ce qu'on avait vu et tout ce qu'on verra jamais. Saint Jean n'a point d'autre parole pour nous rappeler la cène eucharistique, et l'institution de l'adorable sacrement dont il avait si longuement décrit la promesse. « Et le souper fini, » c'est-à-dire, la partie de la cène légale, où se faisait la manducation de l'agneau, « lorsque déjà le diable avait mis dans le cœur de Judas, fils de Simon Iscariote, le dessein de le livrer, Jésus, sachant que son Père lui avait tout remis entre les mains,» puissance illimitée au ciel et sur la terre, plénitude de son sacerdoce qu'il tenait de sa naissance ; « et que lui-même était sorti de Dieu, et retournait à Dieu, il se leva de table, ôta ses vêtements, et ayant pris un linge, il s'en ceignit. Ensuite il mit de l'eau dans un bassin, et commença à laver les pieds de ses disciples, et à les essuyer avec le linge qui était attaché autour de lui. »

« Il vint donc à Simon Pierre. Et Pierre lui dit, » tout pénétré de ces grandeurs et de ces bassesses de son Maître : « Vous, Seigneur, vous me lavez les pieds ! » *Vous !* reprend saint Augustin, qui partage les sentiments de saint Pierre; *à moi !* et les pieds ! « *Quid est, tu? Quid est, mihi? Quid est, pedes?* » Le cœur a plus de part que l'esprit à ce mouvement de l'apôtre, et l'esprit le comprend infiniment mieux que la parole

ne peut le faire entendre. « Jésus lui répondit : ce que je fais, tu ne le sais pas maintenant, » tu n'en sais pas le mystère, « mais tu le sauras ensuite. » Pierre s'obstine et ne cède pas encore ; il n'a pas la simplicité de Jean-Baptiste, qui ne se fit pas dire deux fois de baptiser son Maître ; « Pierre lui dit : Jamais vous ne me laverez les pieds. »

Il attend pour obéir une menace de Jésus, et passe aussitôt à l'autre extrémité ; « Jésus lui répondit : si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi, » le grec ajoute, *dans l'éternité.* « Simon Pierre lui dit : Seigneur, non seulement les pieds, mais encore les mains et la tête ; » pieuse exagération dans la bouche du disciple ! Mais ce désir ardent de ressembler à son Maître et d'avoir part avec lui, ne devait-il pas être rempli un jour ? ses pieds, ses mains et sa tête lavés dans son sang, lui donnant part au crucifiement de Jésus, achèveront l'œuvre commencée au cénacle. « Jésus lui dit : Celui qui a été lavé » ou qui sort du bain est entièrement sans souillure et « n'a besoin que de laver ses pieds, » ternis par la poussière du chemin, « pour recouvrer sa première pureté ; et vous, vous êtes purs, mais non pas tous. Car il savait qui le trahirait, remarque l'évangéliste ; c'est pourquoi il dit : Vous n'êtes pas tous purs. » Jésus-Christ voulait faire entendre que pour approcher du sacrement d'amour dans la communion eucharistique, il fallait travailler à purifier son âme des moindres péchés, et de ces taches, qui comme autant d'ulcères, nous priveraient des caresses de l'Époux.

Maintenant à la leçon de *pureté* il joint celle de l'*humilité,* mêlant à la douceur insinuante de l'exemple l'autorité de sa parole divine : « Après qu'il eût lavé les pieds, et qu'il eût repris ses vêtements, s'étant remis à table, il leur dit : Savez-vous ce que je vous ai fait ? Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites bien,

car je le suis. Si donc, je vous ai lavé les pieds, moi Maître et Seigneur, vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. Car je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait. » L'exemple soutient la parole, et le serment confirme la doctrine : « En vérité, en vérité je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que le maître, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé. Heureux si vous savez cela et le faites. » Puis revenant pour la seconde fois sur la pensée du traître Judas, pour tenir les apôtres dans les sentiments d'humilité : et les affermir dans la croyance à sa parole : « Je ne parle pas de vous tous, ajouta-t-il, je sais ceux que j'ai choisis ; mais il faut que l'Écriture s'accomplisse : Celui qui mange le pain avec moi lèvera le pied contre moi (1). Je vous le dis à présent, avant que cela arrive, afin que, la chose étant arrivée, vous me croyiez ce que je suis. En vérité, en vérité je vous le dis, quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé, me reçoit ; et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. »

N° 138. — La cène eucharistique (2). — L'institution de l'Eucharistie remplit la seconde partie du souper : elle suivit, selon l'opinion commune et presque universelle, le lavement des pieds, qui fut moins une interruption de la cène, qu'une simple transition de la Pâque figurative à la Pâque réelle.

« Pendant qu'ils soupaient, Jésus prit le pain, rendit grâces, le bénit, le rompit, le donna à ses disciples, et dit : Ceci est mon corps qui est donné pour vous : faites ceci en mémoire de moi. De même, prenant le calice après le souper, il rendit grâces, et le leur donna, disant : Buvez en tous ; et ils en burent tous. Et il leur

(1) Psaume XL, 10. — (2) Saint Matthieu, XXVI, 26. — Saint Marc, XIV, 22. — Saint Luc, XXII, 19.

dit : Ceci est mon sang, le sang du testament nouveau, calice qui sera répandu pour vous, pour beaucoup, en rémission des péchés. Or je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne jusqu'au jour où je le boirai de nouveau avec vous, dans le royaume de Dieu mon Père. » Ces paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ ont toute la clarté du sens littéral, et tout commentaire les affaiblirait. Elles contiennent dans leur simplicité le dogme de la présence vraie, réelle et substantielle du Sauveur dans son Sacrement ; celui de la transsubstantiation et de la présence permanente sous les espèces du pain et du vin. Il est impossible d'en décliner la force, dans leur liaison avec les paroles de la promesse, dans les circonstances où elles ont été prononcées, et dans la forme solennelle du testament qu'elles revêtent. L'enseignement apostolique, qui se confond avec celui de l'Église dans tous les temps et dans tous les lieux, achève de donner à cette vérité révélée le caractère infaillible d'une vérité de foi, proposée par tous les conciles, au nom du vicaire de Jésus-Christ, le gardien et l'écho de la parole divine,

L'action de Notre-Seigneur, jointe à sa parole, renferme en elle-même l'institution du *Sacrement* et celle du *Sacrifice ;* et le nom d'*Eucharistie* ou d'action de grâces, est emprunté au *mode* de la consécration du pain et du vin, et à l'*une* des *fins* principales, que Jésus-Christ s'est proposée, en demeurant au milieu de nous. L'injonction faite aux apôtres de consacrer le pain et le vin, double matière d'un seul sacrement et d'un seul sacrifice, est l'investiture de notre sacerdoce, considéré dans le plus éminent de ses pouvoirs, qui attire à lui et représente tous les autres. Le *sacrement* du corps et du sang de Jésus-Christ nous est donné comme la *réfection* de nos âmes, et le mystère par excellence de l'union divine des membres avec le chef.

Le *sacrifice* n'apparaît pas moins, dans sa relation avec tous les sacrifices de l'ancienne loi ; avec celui de Melchisédech, le prêtre du Très-Haut ; avec les pains de propositions toujours renouvelés ; avec les autres sacrifices, même sanglants, comme devait être celui de la croix, puisque toutes les victimes du temple étaient toujours accompagnées de l'oblation de la fleur de farine et des libations du vin, appelées dans l'Écriture le sang de la grappe. Jésus parlait et agissait, la veille de sa mort, en signe de l'union inséparable, qui identifiait le mystère de la cène avec celui de la croix ; ce corps qu'il donne en nourriture, semble déjà livré, flagellé, crucifié ; ce sang de la nouvelle alliance est déjà comme répandu, pour la rémission des péchés. Le sang avait coulé, à flots, dans l'ancienne loi, et Moïse avait répandu un sang étranger, dont il avait arrosé le peuple et les douze tribus, parce que le sang est nécessaire, dit saint Paul, à la rémission des péchés. Mais à l'alliance figurative suffisaient des victimes figuratives, le testament réel et éternel demande une immolation réelle et qui ne s'épuise jamais : c'est le sang de Jésus-Christ en personne offert par lui sur la croix et offert par ses ministres sur l'autel, toujours en son nom et en sa mémoire. Et ce sang répandu *pour beaucoup*, est vraiment répandu pour tous les hommes, selon l'expression de l'apôtre lui-même, et l'explication de saint Thomas, qui oppose au nombre restreint des Juifs la multitude des gentils : « *Pro vobis Judæis et pro multis scilicet gentibus.* »

Le pape Benoît XIV, dans son *Histoire des Mystères* (1), enseigne que Notre-Seigneur se communia lui-même de sa propre substance, dans la dernière cène ; et saint Thomas le prouve longuement dans la III^e^ partie (quest. LXXXI, art. 1), où il se fonde sur

(1) *Jeudi-Saint*, XVII.

l'autorité de saint Jérôme, en son épitre CL à Hébidius : « Notre Seigneur Jésus-Christ fut lui-même le convive et le repas ; il fut celui qui mange et celui qui est mangé. » Vasquez affirme que cette opinion est généralement celle de tous les théologiens, même en Orient. Le Sauveur se portait lui-même en ses mains, sous la forme sacramentelle, et sous cette même forme des espèces sacrées qu'il distribuait aux autres, il put se communier.

L'Évangile ne nous dit rien de la présence de la Très-Sainte Vierge à la cène. Quoique la Très-Sainte Vierge eût été donnée à Notre-Seigneur, dit M. Olier (1), pour qu'elle l'accompagnât dans toutes les circonstances de son sacrifice, elle ne fut point présente à l'institution de l'Eucharistie. Elle en avait déjà sollicité et obtenu d'avance le bienfait pour l'Église, aux noces de Cana. Possédant toute la grâce invisible des apôtres et des prêtres, comprise éminemment dans la plénitude de tous les dons que le Saint-Esprit avait versés en elle, Marie n'avait point à recevoir comme les apôtres, le pouvoir d'offrir Jésus extérieurement, sous les espèces du pain et du vin ; pouvoir qui, d'après la dispensation céleste, est réservé aux hommes seuls. L'hostie de ce divin sacrifice, c'est-à-dire, le corps de Notre-Seigneur appartenait d'ailleurs à Marie, qui l'avait produit de son propre fond ; et comme telle, elle devait l'offrir, non sous les voiles du sacrement, mais dans sa forme humaine, en consentant le lendemain à son immolation sur le calvaire, ainsi qu'elle avait déjà fait publiquement dans le temple, au jour de son oblation. Toutefois, si elle n'offre point extérieurement ce mystère sous les espèces sacramentelles, elle l'offre intérieurement, par cet esprit universel et cette plénitude de grâces, dont Jésus toujours présent en elle, l'avait

(1) *Vie intér. de la Très-Sainte Vierge.* Chap. XII.

remplie, continue M. Olier, et ce fut de cette sorte qu'elle se trouva présente à l'institution de la cène, quoique absente de corps. De plus la faveur accordée à saint Jean, dans la dernière cène, de reposer sur la poitrine de son Maître, ne lui fut accordée qu'à la considération de Marie, afin que le disciple bien-aimé devint un autre Jésus pour sa mère, comme il lui sera donné au pied de la croix.

Tous les apôtres étaient présents à la dernière cène, et Judas lui-même participa, selon le sentiment général, à la sainte Eucharistie (1). Saint Hilaire est presque le seul, entre les Pères de l'Église, qui ait émis un avis contraire avec l'auteur des *Constitutions apostoliques,* qui va jusqu'à exclure Judas du souper légal et de la manducation de l'agneau, malgré le témoignage explicite des trois synoptiques, qui parlent des douze. C'est ce qui nous explique le mieux ce trouble volontaire qui s'élève dans l'âme de Jésus, et la troisième prédiction de la trahison de Judas.

« Lorsqu'il eut dit ces choses, Jésus se troubla en son esprit, et il parla ouvertement. » Il dit donc aux apôtres avec une émotion, qu'il leur laissa voir : « La main de celui qui me trahit est avec moi à cette table. En vérité, en vérité je vous le dis, un de vous me trahira et le Fils de l'homme s'en va, selon ce qui a été déterminé ; mais malheur à l'homme par qui il sera trahi. Ses disciples donc se regardaient l'un l'autre, incertains de qui il parlait. Et ils commencèrent à se demander l'un à l'autre qui d'entre eux devait faire cela. Or un des disciples était couché sur le sein de Jésus, celui que Jésus aimait. » C'est la désignation que prend saint Jean, jusqu'à quatre fois, dans ces derniers chapitres, de son Évangile, et il préfère bien ce nom à celui d'enfant du tonnerre, que Jésus lui

(1) Benoit XIV. *Jeudi saint*, parag. XVII.

avait donné. « Simon Pierre fit signe » à ce disciple qui était si proche de Jésus et lui dit : « Qui est celui dont il parle ? C'est pourquoi celui qui était couché sur le sein de Jésus lui dit : Seigneur, qui est-il ? » Jésus répondit à demi-voix de la même manière qu'il avait été interrogé par son ami : « C'est celui à qui je présenterai du pain trempé ; et ayant trempé du pain, il le donna à Judas, fils de Simon Iscariote. »

Les interprètes conviennent presque tous que ce morceau de pain trempé n'était pas l'eucharistie, déjà reçue par le sacrilège. « Or après cette bouchée, Satan entra en lui, » parce que Judas, résolu à livrer son Maître, s'était lui-même livré à l'empire du démon. « Et Jésus lui dit : Ce que tu fais, fais le vite ; » non comme un ordre, reprend saint Léon, mais comme un témoignage certain de la connaissance qu'il avait du traître, et une assurance de sa propre disposition à tout souffrir, même la trahison prévue. « Aucun de ceux qui étaient à table ne comprit ce qu'il lui disait, » ou ne démêla tout le sens de ces paroles : « car quelques-uns pensaient que Judas, ayant la bourse, Jésus lui avait dit : Achète ce dont nous avons besoin pour le jour de la fête ; ou donne quelque chose aux pauvres. Judas, ayant donc pris cette bouchée, sortit aussitôt. Et il était nuit. » saint Jean ajoute ces paroles, d'abord pour bien marquer le temps où le Christ, trahi par Judas, fut pris par les Juifs ; ensuite pour montrer l'empressement du démon, qui poussait Judas, dans le silence de la nuit, à appeler les gardes peut-être endormis.

Le départ de Judas fut comme un soulagement pour le cœur de Jésus, qui se livra, avec tous les siens aux plus tendres épanchements de son amour. Il commença par prédire le mystère de sa gloire inséparable de celui de ses souffrances.

N° 139. — L'humilité et la charité, sceau du testament de Jésus-Christ (1). — « Lorsqu'il fut sorti, » ce disciple perfide qui devait le trahir, « Jésus dit: Maintenant le Fils de l'homme a été glorifié, et Dieu a été glorifié en lui. Si Dieu a été glorifié en lui, Dieu aussi le glorifiera en lui-même, et bientôt il le glorifiera. »

Cette pensée de la gloire de leur Maître réveilla-t-elle l'ambition dans le cœur des disciples? Toujours est-il que selon le récit de saint Luc, ceux à qui Jésus venait de laver les pieds, parurent oublier, même avant de sortir du cénacle, la leçon qu'ils y avaient reçue. Le Sauveur allait les quitter : ils voulaient sans doute apprendre lequel d'entre eux tiendrait la première place, en son absence. « Il s'éleva ainsi parmi eux une contestation, lequel d'entre eux devait être estimé le plus grand. Mais il leur dit, » avec une admirable douceur : « Les rois des nations les dominent, et ceux qui ont puissance sur elles sont appelés bienfaiteurs », comme si la magnificence et la libéralité constituaient le véritable attribut du prince; titre souvent plus fastueux que réel. « Pour vous, il n'en sera pas ainsi. Mais parmi vous, que le plus grand soit comme le plus petit, et que celui qui a la préséance soit comme celui qui sert. Car lequel est le plus grand, celui qui est à table ou celui qui sert? N'est-ce pas celui qui est à table ? Or moi je suis au milieu de vous comme celui qui sert. » Enseignement sublime, pris à la lettre par les pontifes romains, vicaires de Jésus-Christ en terre, et traduit dans les lettres et les actions de saint Grégoire-le-Grand, qui s'intitule *le serviteur des serviteurs de Dieu*. Votre titre à vous, continue le Sauveur, est bien plus encore d'avoir souffert que d'avoir été instruits à mon école. « C'est vous qui êtes

(1) Saint Luc, XXII, 24. — Saint Jean, XIII, 31.

demeurés avec moi dans mes tentations » et mes épreuves. « Et moi, je vous prépare le royaume, comme mon Père me l'a préparé, afin que vous mangiez et buviez à ma table, dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël. »

Mais l'humilité que je vous recommande n'est que la sœur ou la compagne de la charité. « Mes petits enfants, je serai encore un peu de temps avec vous. Vous me chercherez, et comme j'ai dit aux Juifs : où je vais, vous ne pouvez venir, je vous le dis aussi à présent. Je vous donne un commandement nouveau », tant il est peu connu et pratiqué : « C'est que vous vous aimiez les uns les autres, mais que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. » J'en fais le signe distinctif de ma loi, et le symbole de mon Évangile : « En cela tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. Simon Pierre lui dit : Seigneur, où allez-vous? Jésus répondit : Où je vais, tu ne peux me suivre à présent ; » car je vais au martyre, « mais tu me suivras plus tard. Pierre lui dit : Pourquoi ne puis-je vous suivre à présent? Et le Seigneur dit : Simon, Simon, voilà que Satan vous a » tous « demandés pour vous cribler comme le froment ; mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point ; et toi, à ton tour, quand le temps sera venu, confirme tes frères. » De quelque manière que l'on traduise le texte original, en supposant même qu'il parle de la conversion de saint Pierre, qui ébranlé de sa chute, aura mission un jour de confirmer les autres dans la foi, il s'agit toujours du privilège de l'infaillibilité doctrinale, qui réside en la personne de saint Pierre, et passe à chacun de ses successeurs.

Et Jésus joint aussitôt à la déclaration de la primauté de saint Pierre, la prédiction de sa chute et de

celle des autres disciples, sans que cette infidélité passagère fasse perdre leurs privilèges au chef et aux membres du collège apostolique. Le Sauveur leur dit : « Je vous serai à tous, cette nuit, un grand sujet de scandale. Car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées. » Cette prophétie, dont le Pasteur des âmes se fait à lui-même l'application, et à ses disciples qui devaient prendre la fuite, se lit au XIII[e] chapitre de Zacharie, v. 7 : « Épée, lève-toi sur mon pasteur, sur l'homme qui m'est étroitement uni, dit le Seigneur des armées ; frappe le pasteur, et le troupeau sera dispersé, et je tendrai la main aux petits » (1). « Et après que je serai ressuscité, conclut le Sauveur instruisant ses apôtres, je vous précéderai en Galilée. »

« Pierre répondit : Quand tous les autres se scandaliseraient de vous, moi, je ne me scandaliserai jamais. Seigneur, je suis prêt à aller avec vous et en prison et à la mort. Je donnerai ma vie pour vous. Jésus répondit : Tu donneras ta vie pour moi? En vérité, en vérité je te le dis, Pierre, aujourd'hui, cette nuit même, avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois. Mais Pierre, » malgré le serment de son Maître, « insistait encore plus, et dit : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai point. Et tous les disciples dirent aussi la même chose. » Puis, leur annonçant la persécution prochaine, il leur dit : « Quand je vous ai envoyés sans sac, sans bourse, sans chaussure, vous a-t-il manqué quelque chose? Rien, lui dirent-ils. Il ajouta : Mais maintenant, que celui qui a un sac ou une bourse les prenne, et que celui qui n'en a point vende sa tunique et achète une épée. » Ce n'était pas révoquer l'ordre qu'il leur avait donné précédemment d'aller sans provisions, et d'être

(1) Duguet. *Traité de la Croix*, t. V. 413.

au milieu du monde comme les brebis au milieu des loups. Mais, disent les interprètes, il voulait les avertir qu'après avoir été regardés comme les disciples du Messie, on allait les traiter comme les complices d'un malfaiteur, mis au rang des premiers scélérats. « Car je vous le dis, il faut encore que ce qui est écrit s'accomplisse en moi : Il a été compté parmi les scélérats (1), et tout ce qui me regarde touche à sa fin. Ils lui dirent : Seigneur, voici deux épées. Il leur répondit : C'est assez, » ou cela suffit, comme pour couper court à la conversation.

Les apôtres n'avaient point compris la parole de leur Maître, ni en quel sens il conseillait d'acheter une épée, comme il avait dit, en une autre circonstance, qu'il était venu apporter le glaive ou la division sur la terre. Ils prirent le mot à la lettre, en parlant à leur tour de deux épées, que saint Bernard, et d'autres après lui, ont prétendu tourner en allégorie des deux glaives : le glaive spirituel aux mains du Pontife, et le glaive temporel remis au prince pour être tiré sur l'ordre du Pontife. Saint Pierre, sans chercher à s'éclairer davantage, profita du silence ou de la réticence de son Maître pour s'armer préalablement d'une épée; et Jésus ne l'en empêcha point, afin de donner une preuve de sa sagesse en modérant le zèle de son apôtre et proscrivant dans son Église d'autres armes que la patience, l'oraison et la prière; il voulait y joindre aussi une preuve de sa clémence en guérissant, comme nous allons voir, la blessure faite à Malchus par la précipitation de Pierre.

Les apôtres avaient sans doute été troublés de tout ce qu'ils venaient d'entendre, et de l'annonce d'une persécution qui, en leur enlevant leur Maître, les exposerait eux-mêmes, ainsi abandonnés, à tous les

(1) *Isaïe*, LIII.

périls. Jésus-Christ venait de leur dire qu'il était sur le point de les quitter, sans qu'il leur fût possible de le suivre. Un d'entre eux devait le trahir, et leur chef était prêt à le renoncer, selon la prédiction qui venait d'être faite : la dispersion du troupeau était imminente après que le Pasteur aurait été frappé. Faibles comme ils étaient alors, on conçoit quelle tristesse et quelle frayeur dut les saisir, à la vue d'un avenir si prochain et si terrible. Jésus, plus touché de leur état que des maux qui le menacent, paraît s'oublier lui-même pour ne s'occuper que du soin de consoler ses chers disciples. Les motifs de consolation qu'il leur présente sont fondés : 1° sur la foi en Dieu et en Jésus-Christ son Fils unique ; 2° sur l'espérance du ciel, où le Maître va préparer une place à ses disciples ; 3° sur la promesse du divin Paraclet, qui sera pour eux un autre *consolateur* et un avocat tout-puissant.

N° 140. — Jésus promet aux siens l'union avec le Père, l'union avec le Fils, l'union avec le Saint-Esprit. (1) — « Que votre cœur ne se trouble point. Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. » Tel est l'acte de foi explicite que Jésus leur demande à sa propre divinité, mais en même temps l'assurance de protéger ceux qui croient à sa parole, qui n'est pas seulement celle d'un envoyé de Dieu, mais la parole du Fils de Dieu lui-même. La certitude de leur foi est le fondement de toute leur espérance.

« Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père, » et différents degrés dans la récompense ; « s'il n'en était pas ainsi, je vous l'aurais dit, car je vais préparer la place. Et lorsque je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé la place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis, vous

(1) Saint Jean. XV. XVI.

soyez aussi. » Voilà ce qu'il promet à ses apôtres, en leur disant le dernier adieu. Il leur promet de revenir pour les emmener avec lui, c'est la dernière marque de son amour, et le plus puissant motif pour les rassurer. « Et vous savez où je vais, ajoute le divin Maître, et vous en savez la voie; » car il avait dit à ses apôtres qu'il retournerait à son Père, et que sa mort était le chemin pour y arriver et pour y conduire les autres. Mais ceux à qui il parlait avaient peine à saisir le sens de ses instructions. « Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où vous allez, comment en pouvons-nous savoir la voie. » Jésus lui dit : Je suis la voie, la vérité et la vie. »

« Je suis celui où il faut aller, reprend Bossuet (1), car c'est avec moi qu'il faut être; je suis la voie par où il faut aller : parole haute et impénétrable au sens humain. Quelle est la fin de tous les désirs, si ce n'est la vérité et la vie ? C'est, dit-il, ce que je suis. Et quand on a trouvé le chemin, que reste-t-il à chercher? Je suis encore ce chemin, je suis la voie. Comment peut-on être et le terme où l'on va, et le chemin pour y aller? Mon Sauveur unit l'un et l'autre, et dans ce peu de paroles : « Je suis la voie, la vérité et la vie, » il renferme toute la doctrine et tout le mystère de la piété. O Seigneur, faites-moi la grâce de goûter cette parole, de vous y trouver, de vous y goûter tout entier. »

Ce n'est que par sa propre divinité unie à l'humanité que Jésus concentre en sa personne et en sa médiation, le principe, le moyen et la fin. Une nouvelle preuve de la divinité du Fils apparaît dans l'office ou la fonction qu'il remplit pour nous auprès de son Père. « Nul ne vient à mon Père que par moi. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père; et bientôt vous le connaîtrez et vous l'avez vu. Philippe lui dit :

(1) Médit. LXXIX^me^ jour.

Seigneur, montrez-nous votre Père, et cela nous suffit. Jésus lui dit : Il y a si longtemps que je suis avec vous et vous ne me connaissez pas ? Philippe, qui me voit, voit mon Père. Comment dis-tu : Montrez-nous votre Père ? Ne croyez-vous pas que je suis dans mon Père et que mon Père est en moi ? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même ; mais le Père qui est en moi, fait lui-même les œuvres. Ne croyez-vous pas que je suis en mon Père et mon Père en moi ? » dit encore le Sauveur, ne cessant pas d'affirmer l'unité et la communication d'une même nature entre son Père et lui. « Croyez-le du moins à cause des œuvres, » c'est-à-dire des miracles, qui confirment ma parole ; et des miracles seront même opérés avec plus d'éclat par ceux qui croient à ma divinité : « En vérité, en vérité je vous le dis, qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais ; et il en fera de plus grandes, parce que je vais à mon Père. » Ne vous troublez donc pas de mon absence ; ne craignez rien, et même que votre confiance s'augmente, parce qu'étant auprès de mon Père, j'obtiendrai tout en votre faveur : « Et tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai. Si vous m'aimez, gardez mes commandements. »

« Et moi, je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet, pour qu'il demeure éternellement avec vous ; l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et ne le connait point. Mais vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeure au milieu de vous, et sera en vous. » Ce dernier motif de consolation est le nom même du *Consolateur* ou du *Paraclet*, et sa demeure permanente dans l'Église, pour continuer la mission temporaire de Jésus-Christ. « Je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai à vous. Encore un peu de temps et le monde ne me verra

plus, mais vous, vous me verrez parce que je vis, et vous vivrez. » Il venait de les appeler *ses petits enfants ;* il continue à parler en père : « Je viendrai à vous. » Je vous verrai après ma résurrection. Je viendrai en vous par mon esprit consolateur, après le mystère de mon Ascension.

Les orphelins serout consolés, ajoute Bossuet, parce que l'Esprit de leur Père sera en eux, et qu'il leur apprendra à prononcer comme il faut le nom de mon Père : « Dieu enverra dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, » comme le dit saint Paul ; et cet Esprit, par un instinct surnaturel « les fera crier : Mon Père, mon Père. » « En ce jour de la descente du Saint-Esprit, vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi et moi en vous. Celui qui a mes commandements et les garde est celui qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et moi je l'aimerai et je me manifesterai à lui. Jude, non pas l'Iscariote, lui dit : Seigneur, d'où vient que vous vous révélerez à nous et non pas au monde ? Jésus lui répondit : Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre demeure. Qui ne m'aime point ne garde point ma parole, et la parole que vous avez entendue n'est point de moi, mais de celui qui m'a envoyé, de mon Père. Je vous ai dit ces choses pendant que j'étais parmi vous. Mais le Paraclet, l'Esprit-Saint, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. »

Cette partie du discours renferme les plus profonds et les plus touchants mystères, dont la connaissance nous sera manifestée, dans la personne des apôtres, par l'Esprit de *vérité* ; nous passons de cette connaissance à l'amour, par l'Esprit de *charité,* qui nous unit à la volonté de Dieu et aux trois divines personnes sous la condition d'observer les commandements ; et

l'Esprit-Saint, qui procède du Père et du Fils, comme le dernier terme des communications divines, achève aussi l'œuvre commencée par Jésus-Christ dans son Église, en suggérant toute vérité déjà révélée, et prêtant son assistance infaillible au chef des pasteurs, dépositaire de la vraie foi. Le divin Maître termine ce premier discours par l'assurance du don de la paix, qui découle de l'ineffable union de Dieu avec nous : « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble point, et ne craigne rien. Vous avez entendu ce que je vous ai dit : Je m'en vais et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais à mon Père, parce que mon Père est plus grand que moi » selon mon humanité, qui doit être glorifiée par lui, au jour de mon Ascension. « Et je vous le dis maintenant, avant que cela arrive, afin que quand ce sera arrivé, vous croyiez. Je ne vous parlerai plus guère, car le prince de ce monde vient, et il n'a rien du tout en moi. Mais afin que le monde connaisse que j'aime mon Père et que j'exécute les ordres que mon Père m'a donnés, levez-vous, sortons d'ici. Et l'hymne achevé, ils s'en allèrent au mont des Oliviers. »

Le second discours de Jésus se prolonge pendant le chemin, et fait suite au premier, en ajoutant aux motifs de consolation ceux de l'amour, qui sont les plus puissants sur les disciples de l'Évangile. Cet amour tend à l'union intime avec Jésus-Christ, à l'union fraternelle entre tous ses membres, à la patience dans la persécution pour se défendre des attaques du monde.

L'union avec Jésus-Christ, sous le symbole de la vigne et des branches, est *nécessaire* au chrétien, *féconde* en fruits ou en mérites, aussi *glorieuse* à Dieu qu'honorable pour les hommes, et remplie de douceur et de joie :

« Je suis la vigne et mon Père est le vigneron. Tout sarment qui ne porte pas de fruit en moi, il le retranchera, et celui qui porte du fruit, il l'émondera, pour qu'il porte plus de fruit encore. Vous êtes déjà purs, à cause de la parole que je vous ai dite » au Cénacle, et, comme des branches émondées, vous êtes prêts à produire le fruit des bonnes œuvres. « Demeurez en moi, et moi en vous. Comme le sarment ne peut porter du fruit de soi-même, s'il n'est uni à la vigne, ainsi vous ne le pouvez pas non plus, si vous ne demeurez en moi, » par la foi vive, informée de la charité.

« Je suis la vigne, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi, et moi en lui, portera beaucoup de fruit, » tandis que tout autre, séparé de moi, n'en produira aucun, « parce que sans moi vous ne pouvez rien faire ; » en dehors de cette union indispensable, le Père céleste qui a mis toutes ses complaisances en son Fils bien-aimé, ne voit rien sur la terre qui mérite le ciel et qui soit digne de ses récompenses. Ceux qui sont privés de cette grâce sanctifiante, et n'ont point part à la sève divine, sont condamnés au châtiment. « Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera retranché comme le sarment, et il séchera, et on le ramassera, et on le jettera au feu et il brûlera. Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, » par une croyance ferme et une humble confiance, « vous demanderez tout ce que vous voudrez, et il vous sera accordé. La gloire de mon Père est que vous portiez beaucoup de fruit, et que vous deveniez mes vrais disciples. Comme mon Père m'a aimé, je vous ai aimés ; demeurez dans mon amour. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme moi-même j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour. Je vous ai dit ces choses, afin que ma joie soit en vous, et que votre joie soit pleine. »

Mais parmi ces commandements, il en est un plus chéri, que Jésus appelle le sien, c'est l'amour fraternel ; et comment aimer Jésus et lui être uni, sans aimer nos frères faits à son image : « Ceci est mon commandement, que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. » Il avait déjà fait de ce commandement un commandement nouveau, l'abrégé de la morale évangélique et le symbole ou la marque de ses disciples ; il donne maintenant la mesure de cet amour, qui n'est autre que l'exemple du Maître, se livrant pour nous : « Nul ne peut avoir un plus grand amour, que de donner sa vie pour ses amis. Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appellerai plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître. Mais je vous ai appelés mes amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et vous ai établis, pour que vous alliez et rapportiez du fruit, et que votre fruit demeure, et que tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom, il vous le donne. » Cette raison de l'élection gratuite des Apôtres est un nouveau motif de s'aimer entre eux, afin de mieux témoigner leur reconnaissance à Celui qui les a choisis. Enfin la raison d'autorité s'ajoute aux précédentes ; et c'est avec la parole du Maître que Jésus s'impose à tous et leur dit : « Je vous commande ceci ; de vous aimer les uns les autres. »

Il est d'autant plus pressant de resserrer cette union sainte avec Dieu et nos frères, que la haine du monde est plus acharnée à détruire l'œuvre de Dieu et celle du Saint-Esprit, qui est la charité. « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï le premier. Si vous aviez été du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes point du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le

monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son Maître. Ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont la vôtre. Mais ils vous feront tout cela, à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent point celui qui m'a envoyé. »

Leur haine est donc aussi *gratuite* qu'elle est *ignorante* et aveugle ; elle est de plus *inexcusable :* « Si je n'étais pas venu, et ne leur eusse point parlé, ils n'auraient point de péché; mais maintenant leur péché n'a point d'excuse. Qui me hait, hait aussi mon Père. Si je n'avais point fait au milieu d'eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auraient point de péché; mais maintenant ils ont vu, et ils ont haï moi et mon Père ; afin que la parole qui est écrite dans la loi soit accomplie : Ils m'ont haï sans sujet. Mais lorsque viendra le Paraclet que je vous enverrai du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi, et vous rendrez aussi témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement, » et que vous avez été témoins de ma prédication et de mes miracles. « Je vous ai dit ces choses pour que vous ne soyez pas scandalisés. Ils vous chasseront des synagogues, et l'heure vient, où quiconque vous tuera croira rendre service à Dieu. Ils vous feront ainsi, parce qu'ils ne connaissent ni mon Père ni moi. Je vous ai dit ces choses, afin que lorsqu'en viendra l'heure, vous vous souveniez que je vous les ai dites. Je ne vous les ai pas dites dès le commencement parce que j'étais avec vous. »

Le Sauveur revient sur la nécessité de son départ, et mêle à ses adieux différentes considérations d'intérêt personnel aux apôtres, ou de devoir, qui l'obligent à les quitter. « Et maintenant je vais à Celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande : Où allez-

vous ? Mais parce que j'ai dit ces choses, votre cœur se remplit de tristesse. Mais je vous dis la vérité, il vous est bon que je m'en aille ; car si je ne m'en vais, le Paraclet ne viendra point à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde sur le péché, sur la justice, et sur le jugement : sur le péché, parce qu'ils n'ont point cru en moi ; sur la justice, parce que je vais au Père ; et que vous ne me verrez plus, » ma mort est la rançon des pécheurs et le gage de leur réconciliation ; « sur le jugement, parce que le prince du monde est déjà jugé. » Ainsi la venue de l'Esprit-Saint fera éclater le péché ou l'injustice du monde en son incrédulité, la justification des hommes en leur conversion, et la victoire du juge souverain dans la condamnation du prince de ce siècle. « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne les pouvez porter à présent. Mais lorsque viendra cet Esprit de vérité, il vous enseignera toute vérité ; car il ne parlera point de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et vous annoncera ce qui doit arriver. Il me glorifiera, parce qu'il recevra du mien ; et vous l'annoncera ; » en vertu de sa procession du Fils aussi bien que du Père.

« Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me verrez, parce que je vais à mon Père. » Dans peu vous cesserez de me voir, car je vais mourir, et dans peu vous me reverrez, car je ressusciterai : les ombres de la mort ne me peuvent pas retenir et il faut que je retourne vers mon Père. Mais ce n'est pas là tout le sens de ces paroles, et nous pouvons bien nous joindre aux apôtres pour interroger Jésus : « Ses disciples se dirent donc l'un à l'autre : Qu'est-ce qu'il dit ? Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me verrez, parce que je vais à mon Père ? Ils disaient donc : Qu'est-ce qu'il dit : Encore un peu de

temps? Nous ne savons ce qu'il dit. Jésus connut qu'ils voulaient l'interroger et il leur dit : Vous vous demandez l'un à l'autre ce que veut dire : Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me verrez. En vérité, en vérité je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez, et le monde se réjouira; vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. Une femme, lorsqu'elle enfante, a de la tristesse, parce que son heure est venue. Mais lorsqu'elle a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de la souffrance, à cause de la joie, parce qu'un homme est né dans le monde. Vous donc aussi, vous avez maintenant de la tristesse; mais je vous verrai de nouveau, et votre cœur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie. » Jésus fait ainsi entendre à ses apôtres, qu'ils cesseront de le voir, non seulement parce qu'il doit bientôt mourir, mais parce que dans son ascension, il se dérobera à leurs yeux, pour aller à la droite de son Père. C'est là que ses disciples le reverront, pour ne le plus perdre, lorsqu'il viendra des cieux une seconde fois pour nous y ramener avec lui.

Ainsi, remarque Bossuet, ce qu'il appelle un peu de temps, c'est tout le temps de la durée de ce siècle; tant à cause que ce temps finit bientôt pour chacun de nous, qu'à cause que, en le comparant à l'éternité, c'est moins qu'un moment. Voilà donc le temps de l'épreuve et l'enfantement à la gloire. « En ce jour-là, continue le Sauveur, vous ne m'interrogerez plus sur rien. En vérité, en vérité je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père, en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom; demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine. » L'exhortation à la prière est le dernier mot d'adieu du Sauveur à ses disciples, et la prière qu'il adressera pour eux à son Père, avant d'entrer dans le jardin, sera leur dernière consolation.

« Je vous ai dit ces choses en paraboles. Vient l'heure où je ne vous parlerai plus en paraboles, mais où je vous parlerai ouvertement de mon Père. En ce jour, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis point que je prierai pour vous mon Père ; car mon Père vous aime lui-même ; » il est déjà prévenu en votre faveur, « parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. Je suis sorti de mon Père » de toute éternité ; « et je suis venu dans le monde » au milieu des temps ; « maintenant je quitte le monde et je vais à mon Père. Ses disciples lui dirent : Voilà que vous parlez ouvertement et sans nulle parabole. A présent nous voyons que vous savez toutes choses, et qu'il n'est pas besoin que l'on vous interroge ; c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu. Jésus leur répondit : Croyez-vous maintenant ? L'heure vient et elle est déjà venue, où vous serez dispersés, chacun de son côté, et me laisserez seul. Et je ne suis pas seul, parce que mon Père est avec moi. Je vous ai dit ces choses, afin que vous ayez la paix en moi. Vous aurez de l'affliction dans le monde ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde. »

N° 141. — La prière de Jésus à son Père, en faveur de ses disciples et des fidèles (1). — Les touchants adieux du Sauveur à ses disciples sont suivis de la prière, qu'il fait lui-même à haute voix, implorant son Père céleste pour sa propre personne et sa divine glorification ; pour la sanctification de ses apôtres et la consommation de tous ses élus.

« Jésus parla ainsi, et, levant les yeux au ciel, il dit : Mon Père, l'heure est venue, glorifiez votre Fils, pour que votre Fils vous glorifie ; puisque vous lui avez donné puissance sur toute chair, afin qu'il donne la

(1) Saint Jean, XVII.

vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés. Or la vie éternelle c'est de vous connaître, vous, seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. Je vous ai glorifié sur la terre, j'ai consommé l'œuvre que vous m'avez donné à faire. Et maintenant, vous, ô mon Père, glorifiez moi en vous-même de la gloire que j'ai eue en vous, avant que le monde fût. » Il demande que son humanité soit associée à cette gloire que possédait le Verbe divin de toute éternité, et que l'on puisse reconnaître le Verbe incréé aux splendeurs qui rejaillissent du Verbe incarné. C'est la récompense de son apostolat parmi les hommes. « J'ai manifesté votre nom aux hommes, que vous m'avez donnés du milieu du monde. Ils étaient à vous, et vous me les avez donnés, et ils ont gardé votre parole. Maintenant ils ont connu que tout ce que vous m'avez donné vient de vous; parce que les paroles que vous m'avez données, je les leur ai données, et ils les ont reçues, et ils ont connu que je suis vraiment sorti de vous, et ils ont cru que vous m'avez envoyé. »

« Et moi je prie pour eux, » pour mes apôtres et mes disciples, qui vivent de ma connaissance et de mon amour, et qui sont initiés au mystère de ma divinité. « Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous. » Le monde porte en lui-même corruption et division, parce qu'il porte intérêt, avarice, orgueil, concupiscence ; ses maximes sont toutes contraires à la vérité, à la piété, à l'humilité, à la paix ; c'est donc le monde qui s'exclut le premier de toute part à la prière, et qui s'excommunie lui-même. C'est le monde fixé dans le mal et considéré comme auxiliaire de Satan. Le Sauveur recommande à son Père ceux qu'il a séparés de ce monde pervers et corrompu, pour leur communiquer tous ses biens. « Et tout ce qui est à moi est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi, et j'ai été glo-

rifié en eux. Et maintenant je ne suis plus dans le monde » et je n'habiterai plus la terre ; « pour eux, ils sont dans le monde, » qu'ils vont avoir à combattre ; « et moi, je viens à vous. Père saint, conservez à cause de votre nom et par sa vertu, ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous, » un par la charité comme nous le sommes par nature.

« Pendant que j'étais avec eux, je les conservais en votre nom. J'ai gardé ceux que vous m'avez donnés, et pas un d'entre eux n'a péri, hors le fils de perdition, afin que l'Écriture fût accomplie (1). Et maintenant je viens à vous, et je dis ceci, pendant que je suis dans le monde, pour que ma joie soit parfaite en eux. Je leur ai donné votre parole, et le monde les a eus en haine, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme moi-même je ne suis point du monde. Je ne vous demande point de les ôter du monde, mais de les garder du mal. Ils ne sont point du monde, » je le répète, « comme moi non plus je ne suis pas du monde. Sanctifiez-les dans la vérité, » en les éloignant de l'erreur et du mensonge, « votre parole est la vérité, » confiée à leur garde sous la conduite et la lumière infaillible de l'Esprit-Saint. Ils sont investis de la même mission que moi : « Comme vous m'avez envoyé dans le monde, moi aussi, je les ai envoyés dans le monde. Et pour eux je me sanctifie moi-même, » je me consacre et je me dédie au Seigneur en sacrifice, « afin qu'ils soient aussi sanctifiés dans la vérité, » comme je demande qu'ils soient consommés dans la charité.

« Je ne prie pas pour eux seulement, mais encore pour ceux qui croiront en moi, par le moyen de leur parole » ou de leur prédication. Car mon Église, établie sur le fondement des apôtres, doit durer toujours, se dilater et se répandre. Je prie, « afin que tous

(1) Ps. CVIII, 8.

soient un, comme vous mon Père êtes en moi, et moi en vous ; et que de même aussi ils soient un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé. » C'est toujours la même charité, qui a son type dans l'union des trois divines personnes, et qui dispose à croire le mystère de la Trinité, par l'observation de la loi d'amour, qui unit les hommes et les élève à Dieu. Cette vie surnaturelle et divine sur la terre est le premier élément et le germe de la vie des cieux. « Et la gloire que vous m'avez donnée, je la leur ai donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un. Je suis en eux, et vous en moi, pour qu'ils soient consommés en un, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé, et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé. Mon Père, je veux que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés y soient aussi avec moi ; afin qu'il voient ma gloire », celle « que vous m'avez donnée, parce que vous m'avez aimé avant la création du monde. Père juste, le monde ne vous a point connu ; mais moi je vous ai connu ; et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé. Et je leur ai fait connaître votre nom, et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux, et que je sois aussi en eux moi-même. » Le testament de mon Eucharistie, que je leur laisse, est le meilleur gage de ma parole.

N° 142. — Jésus au jardin des Oliviers. — La scène de Gethsémani. (1) — « Lorsque Jésus eut dit ces choses, il sortit pour aller avec ses disciples, selon sa coutume, à la montagne des Oliviers, au-delà du torrent de Cédron » qui coule à l'est de Jérusalem, dans la profonde vallée de Josaphat, et sépare la ville du mont des Oliviers. Ce *noir* torrent *(gadar)*, selon le

(1) Saint Matthieu, XXVI, 36. — Saint Marc, XIV, 32. — Saint Luc, XXII, 40. — Saint Jean, XVIII.

radical hébreu, paraît emprunter son nom à sa couleur, que le sang des victimes rendait plus foncée, plutôt qu'aux cèdres de son rivage. Jésus put alors franchir son lit desséché, en des circonstances qui ont rappelé aux anciens Pères la fuite de David devant son fils Absalon : (1) « *Porrò David ascendebat clivum olivarum, scandens et flens, nudis pedibus incedens, et operto capite ; sed et omnis populus, qui erat cum eo, operto capite, ascendebat plorans.* » On reconnaît en effet Jésus-Christ dans David, Judas dans Achitophel, le premier traître, les révoltés, pleins d'une fureur homicide, dans le conspirateur Absalon, qui avait entraîné la ville de Jérusalem contre son père ; et dans le petit nombre des apôtres le petit nombre des sujets fidèles. « Et ses disciples le suivirent. »

« Alors Jésus vint avec eux à une villa qui est appelée Gethsémani, » ou le *pressoir des oliviers*. « Or il y avait là un jardin, » un lieu planté d'arbres à fruit, où l'olivier dominait, et donnait son nom à la montagne. « Jésus y entra, lui et ses disciples. » Ce jardin, selon saint Cyrille d'Alexandrie, était l'image du premier, qui est connu sous le nom de *Paradis terrestre*. Cet ancien paradis fut le triste berceau de tous nos malheurs ; et c'est aussi dans un jardin, que le Sauveur sentit commencer ses souffrances. « Judas, qui le trahissait, connaissait ce lieu, parce que Jésus y venait souvent avec ses disciples. Et il leur dit : Asseyez-vous ici, pendant que je m'en irai là pour prier. Et prenant avec lui Pierre, Jacques et Jean, il commença à être saisi de frayeur et d'angoisse, à tomber en grande peine et tristesse » lui qui fait la joie des anges, et qui venait de relever par sa parole le courage de ses disciples.

On remarque, en visitant la Terre Sainte, que la

(1) II. *Regum*, XV, 29.

grotte de l'Agonie est presque la seule épargnée jusqu'à nos jours, par le pieux vandalisme, qui a défiguré tous les autres sanctuaires. Quaresmius l'appelle *Magnum et illustre antrum :* c'est en effet un antre taillé grossièrement dans le rocher calcaire, mais singulièrement majestueux. La roche inégale qui en forme le plafond porte sur d'énormes piliers naturels, ménagés lors du travail primitif de cette grande excavation. C'était, au temps de Jésus-Christ, une ancienne citerne abandonnée. Le trou rond pratiqué en haut, comme celui de toutes les citernes antiques, qui y fait pénétrer un peu de lumière, et la profondeur au-dessous du sol, disent nettement la destination d'un tel travail. On descend dans la grotte par neuf degrés ; sa plus grande longueur est de dix-sept mètres, et sa plus grande largeur de onze mètres. Telle est la citerne, d'où le nouveau Joseph ne sortit que pour passer entre les mains des étrangers, vendu par les siens et lié comme un captif.

Quant aux oliviers du jardin de Gethsémani, on en compte encore huit, dont l'extrême vétusté fait croire qu'ils ont été contemporains de l'agonie du Sauveur. Deux ont huit mètres de tour. « On sait, dit le maréchal de Marmont (1) comme l'olivier vit longtemps, et combien il est long à croître et à prendre son développement. C'est donc sous l'ombrage de ces mêmes arbres que Jésus-Christ s'est reposé, qu'il a conversé avec ses disciples, qu'il a été arrêté, et que ses disciples effrayés l'abandonnèrent et prirent la fuite. » D'autres pensent que ces oliviers seraient au moins des rejetons de ceux qui ont pu être coupés par Titus, s'il est vrai qu'il n'ait pas épargné les troncs primitifs dans la guerre de Jérusalem, lorsqu'il en faisait le siège du côté opposé. On ne perd rien actuellement

(1) Voyage de M. le Maréchal duc de Raguse, t. III.

du produit de ces arbres vénérables, cultivés et protégés par les Pères Franciscains. L'huile qu'on extrait de leurs olives, est envoyée, dans de très-petites fioles, jusqu'aux extrémités du monde, aux bienfaiteurs de la Terre sainte. Les noyaux sont distribués aux religieux Franciscains, qui habitent le grand couvent de saint Sauveur à Jérusalem ; ils en font des chapelets fort recherchés des pèlerins (1).

Mais ces oliviers et ce rocher ne purent être que les témoins muets et insensibles de la douleur de l'homme Dieu. Il eut d'autres témoins et d'autres confidents, les mêmes qui l'avaient été de sa transfiguration. Il fallait, comme nous l'avons déjà insinué, que les mêmes témoins pussent nous dire avec la même certitude, qu'ils avaient été associés aux souffrances de Jésus-Christ, et qu'ils avaient eu part à la révélation de sa gloire : « *Testis Christi passionum,* écrit saint Pierre (2), *qui et ejus qui in futuro revelanda est, gloriæ communicator.* » Il fallait qu'ils fussent en état de prouver, par leur propre expérience, que Celui qu'ils avaient vu si humilié sous la main de son Père et de son Dieu, et mettant sa bouche dans la poussière, selon l'expression des saints livres (3), était le même que Celui qu'il avait reconnu pour son Fils unique, et que ces deux extrémités d'abattement et de grandeur convenaient à une seule et même personne (4). Ainsi fut levé le scandale de la croix aux yeux des apôtres, qui étaient chargés de prêcher l'Évangile.

« Alors il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort ; » Je suis affligé à en mourir, « Demeurez ici, et veillez avec moi. » Et quelle peut être la nature ou la

(1) *Missions cathol.* N° 359. 21 avril 1876. — *L'Évangile*, par M. Ch. Rohaut de Fleury, II, 210. — Mgr Mislin, t. II, ch. 22. *La passion racontée sur les lieux. Les lieux saints*, p. 190. — (2) II Petr., ch. 1. — (3) Thren. III, 29. — (4) *Traité de la croix*, par Duguet, t. VI, 46.

cause de cette tristesse mortelle? Les théologiens signalent une triple différence entre les mouvements que Jésus-Christ excitait et ressentait en lui-même, et les passions qui s'excitent en nous. La première différence est que nos passions préviennent souvent en nous la raison et la liberté, au lieu que celles de Jésus, toujours délibérées, ne s'élevaient que lorsqu'il le voulait. Volontaires dans leur principe, chez le Sauveur des hommes, ainsi que l'indique ce mot de l'Évangile : « *cœpit pavere et tædere* » il commença à se laisser aller à la crainte et à l'ennui, ces passions étaient encore libres dans leur exercice, toujours soumises à la raison, mesurées par la justice, entièrement dépendantes du Maître souverain et pour la force et pour la durée. Enfin la troisième différence venait de l'objet des passions, qui, en Notre-Seigneur ne pouvaient s'attacher à rien d'injuste, tandis que nous aimons trop souvent ce qui ne mérite pas d'être aimé, et que l'objet de nos désirs ou de nos craintes est trop souvent illégitime. Jésus en voulant ressembler en tout à ses frères, ne pouvait admettre rien qui sentit le péché.

Mais cette tristesse volontaire et réelle pouvait-elle se concilier avec la vision béatifique et la joie des élus? Oui sans doute, si l'on admet, avec plusieurs, que la partie inférieure et sensible était seule affectée de ces mouvements ; et même, avec les autres, si l'on soutient que la tristesse et la joie ont pu trouver place dans la partie supérieure de l'âme, sous l'impulsion de deux causes différentes, parce qu'il a plu à Dieu de séparer l'effet de la cause : alors, en conservant à l'âme sainte du Sauveur la vision intuitive, inséparable de l'union hypostatique, Dieu aurait empêché qu'elle n'y produisît la joie, qui en est l'effet naturel. Ainsi, tant que persévéra la tristesse mortelle de Jésus-Christ, sa joie demeura suspendue, sans que la vision de Dieu cessât un seul instant : « *Sequestratâ*

delectatione divinitatis æternæ, » dit saint Ambroise (1).

Il est plus facile d'expliquer la cause multiple de de cette tristesse d'un Dieu, dans son agonie au jardin des Olives. La première cause, assignée par les commentateurs, est la perspective prochaine des tourments de la passion, et la représentation des cruautés et des ignominies que devait subir le Rédempteur ; cette vue prophétique augmentait l'appréhension des douleurs. La seconde cause venait de la connaissance distincte de tous les péchés, dont la victime sainte était accablée : péchés de tous les hommes et de tous les siècles. Et la troisième, de l'inutilité prévue de tant de souffrances ; car un grand nombre devait mépriser la vertu de ce sang et le fouler aux pieds. C'est donc par condescendance pour nous que Jésus a voulu éprouver la crainte de la mort, et nous mériter la grâce d'en supporter les tristesses et d'en vaincre les terreurs, comme il l'a fait voir surtout dans les martyrs. Il nous apprend encore par son exemple à recourir à Dieu dans nos désolations ou nos peines, et à ne point compter sur l'assistance des hommes.

« Et, s'étant avancé un peu, il s'éloigna d'eux, à la distance d'un jet de pierre, et s'étant mis à genoux, il priait, disant : Mon Père, si vous le voulez, éloignez de moi ce calice ; cependant que votre volonté se fasse et non la mienne. Et il se prosterna la face contre terre, et il demandait, que s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui, disant : Mon Père, s'il est possible, que ce calice passe loin de moi. Abba, Père, » ne se lassant point de répéter ce nom de Père, « toutes choses vous sont possibles, éloignez ce calice de moi ; toutefois non pas ce que je veux, mais ce que vous

(1) *Histoire de la Vie de J. C.*, par le P. DE LIGNY, t. II, ch. XXVI. — *Les Évangélistes unis*, II, 277.

voulez. » N'était-ce pas l'accomplissement de l'oracle du prophète, au psaume XXXIX^e^, 9. « Il est écrit de moi en tête du livre que je viens pour faire votre volonté. J'ai voulu, mon Dieu, ce que vous voulez et pas autre chose que votre loi, qui est gravée pour toujours au fond de mon cœur. » C'est en effet toujours le même acte d'obéissance et la même soumission volontaire, à l'entrée de la vie, et à la veille de sa mort. Et la volonté humaine qui accepte les ordres de la volonté divine, est le témoignage exprès de cette double volonté qui coexiste en Jésus-Christ, et qui correspond aux deux natures dans l'unique personne du Verbe Incarné.

« Et il vint à ses disciples, qu'il trouva endormis à cause de leur tristesse, » et de leur abattement profond, comme autrefois Jonas découragé, dormait aussi dans le fond du navire. Il n'en était pas ainsi de Jésus-Christ, tout plongé qu'il était dans un océan d'amertume ; il commença par s'adresser à Pierre, le chef des apôtres : « Simon, tu dors. Ainsi, vous n'avez pu veiller une heure avec moi ? Pourquoi dormez-vous ? Levez-vous et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation. L'esprit est prompt, mais la chair est faible.» Il faut peu compter sur les dispositions changeantes de l'esprit ou de la volonté, mais prier Dieu de les fortifier contre les faiblesses de la chair et s'appuyer uniquement sur la grâce divine.

« Il s'en alla une seconde fois et pria, disant les mêmes paroles : Mon Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite. » La prière n'a besoin que d'une parole, et reste entièrement subordonnée au bon plaisir de Dieu, dans les angoisses d'une tristesse mortelle, parvenue, comme l'explique saint Thomas, au plus haut degré d'intensité que la douleur puisse atteindre dans la vie présente. « Il vint de nouveau et les trouva dormant ; car leurs yeux

étaient appesantis, et ils ne savaient que lui répondre. »

« Et les ayant laissés, il s'en alla encore, et pria une troisième fois, disant les mêmes paroles : Mon Père, si vous le voulez, éloignez ce calice de moi ; cependant que ma volonté ne se fasse pas, mais la vôtre. » Une telle persévérance dans la prière obtint une consolation céleste, qui fut la visite de l'Ange.

« Alors un Ange du Ciel apparut pour le fortifier; et lui, au milieu de son agonie, priait, priait toujours. Et il lui vint une sueur, comme des gouttes de sang, découlant jusqu'à terre.» Ce mot d'agonie ou de combat à la mort, suppose une lutte terrible, dans laquelle l'impression de la douleur brise et abat la chair ; et les gouttes de sang, tirées des veines, et découlant, comme la sueur, jusqu'à terre, annoncent un effort suprême, qui rappelle la lutte de Jacob avec l'Ange, dans son sommeil. C'est en effet la douceur de Jacob, qui le rend fort contre Dieu, dans sa faiblesse même et l'état de prostration où il est réduit.

Des chrétiens mal inspirés, cédant à la crainte qu'on ne tirât de ce passage une objection contre la divinité du Sauveur, ce que les ariens n'ont pas manqué de faire, avaient fait disparaître le verset de saint Luc, dont l'authenticité a été longtemps contestée. A ce sujet saint Hilaire nous apprend que l'apparition de l'Ange et la sueur du sang se trouvaient supprimées dans plusieurs exemplaires grecs et latins, tandis qu'on les lisait en d'autres manuscrits ; et il n'ose décider, de lui-même, lesquels étaient les plus exacts, ou ceux qui avaient plus ou ceux qui avaient moins. Saint Jérôme, sans se prononcer formellement sur la question, paraît néanmoins regarder ce double passage de l'Évangile, comme faisant partie du texte original. Il se fonde sur des exemplaires plus anciens et plus autorisés ; et c'est d'après la révision la plus exacte des différents exemplaires grecs et latins, qu'il a main-

tenu la leçon actuelle que nous lisons dans notre *Vulgate*. Saint Justin, au second siècle, dans son *dialogue avec Tryphon*, rapporte la sueur de sang comme indubitable : « *Sudor velut grumi effundebatur, ipso orante.* » Saint Irénée, loin de contredire les passages de saint Luc, cités par les Valentiniens et les Gnostiques, les donne lui-même comme des preuves certaines de l'Incarnation de J.-C., et de la vérité de sa chair : « S'il n'avait rien pris de Marie, dit-il, il n'aurait point pleuré sur Lazare ; il n'aurait point sué des grumeaux de sang ; il n'aurait point dit que son âme était plongée dans la tristesse, et le sang et l'eau ne seraient point sortis de son côté, ouvert par la lance. » Saint Épiphane, raisonnant de la même manière, va jusqu'à blâmer ceux qui ont altéré la vérité de ce profond mystère, en le supprimant.

La sueur de sang, loin d'être la marque d'une faiblesse véritable, ou d'une contrainte imposée à la victime, est au contraire l'indice le plus précieux et le plus touchant d'une immolation librement acceptée. Le Fils de Dieu avait dit plus d'une fois qu'il donnait volontairement sa vie, et que personne n'était capable de la lui enlever de force. Et cependant l'injustice et la cruauté des bourreaux devaient concourir au sacrifice sanglant de la croix, aussi bien que la trahison de Judas. Jésus-Christ, au jardin des Olives, commence seul par ouvrir toutes ses veines, et laisse déjà s'écouler son sang et sa vie, mais de son propre gré. Son obéissance à son Père et son amour pour nous, sont ici les seuls instruments et les ministres de son sacrifice, et le prêtre aussi bien que la victime apparaissent confondus en une même personne. Cette première effusion de sang, qui détrempe les vêtements du Sauveur et inonde le sol, est destinée à blanchir l'Église, qui est la robe de Jésus-Christ, et à laver le monde entier : « *Non solis oculis,* dit saint Bernard, *sed quasi*

omnibus membris flevisse videtur, ut totum corpus ejus, quod est Ecclesia, totius corporis lacrymis purgaretur.»

Après avoir pleinement acquiescé à la volonté de son Père, Jésus retourne vers les trois disciples, d'un pas ferme, et avec un visage plein de sérénité. « Et Jésus s'étant levé de sa prière, vint une troisième fois à ses disciples, et leur dit : Dormez maintenant et reposez-vous. Il suffit, l'heure est venue, et le Fils de l'homme sera livré aux mains des pécheurs. Levez-vous, allons ! celui qui me trahit approche. » Était-ce avec une sorte d'ironie que Jésus invitait ses apôtres au sommeil, pour les presser ensuite de se lever ? Ce qui est certain c'est que le traître s'avançait, à la tête des soldats et des gardes.

N° 143. — Jésus trahi, abandonné et renié, paraît devant les tribunaux de Caïphe, de Pilate et d'Hérode. Scène du Sanhedrin à Jérusalem (1). — « Comme Jésus parlait encore, voilà que Judas Iscariote, l'un des douze, ayant pris avec lui une cohorte, et des satellites des Pontifes et des Pharisiens, vint là; il était suivi d'une foule nombreuse, munie d'épées et de bâtons, de lanternes, de torches et d'armes ; envoyée par les princes des prêtres, par les Scribes et par les anciens du peuple. Or le traître leur avait donné un signal, en disant : Celui que je baiserai, c'est lui ; saisissez-le, et l'emmenez avec précaution. » Les princes des prêtres composaient, avec les Scribes et les anciens du peuple, le tribunal appelé *grand Sanhédrin;* l'arrestation de Jésus eut donc lieu sur l'ordre de ce tribunal, mais probablement avec l'autorisation et le concours du gouverneur

(1) Saint Matthieu, XXVI, 47. — Saint Marc, XIV, 43. — Saint Luc, XXII, 47. — Saint Jean, XVIII, 2.

romain, qui avait donné la plupart des soldats de la cohorte, dont parle Josèphe, comme étant chargée, pendant la fête des Azymes, de maintenir l'ordre : elle se tenait ordinairement en avant du portique du temple. On lit dans les *Actes des apôtres* (1), qu'un tumulte s'étant élevé, le tribun de la cohorte s'empressa d'accourir. Ce n'est pas la cohorte entière, mais une partie seulement qui vint arrêter Jésus.

Trois évangélistes, sur quatre, affectent, pour ainsi dire, de remarquer que le traître Judas était l'un des douze : « *Unus de duodecim.* » Aucun ne cherche à pallier son crime, comme on a pu le voir déjà. L'endurcissement du disciple ne cédera pas, même à cette parole d'incompréhensible douceur que lui adressera son Maître. Jésus l'avait appelé, par sa grâce, au nombre de ses disciples ; élevé, par son propre choix, au rang d'apôtre ; opéré sous ses yeux toute sorte de miracles, et ressuscité un mort de quatre jours ; il ne lui avait pas épargné les preuves de sa tendresse ; et après tant d'autres marques certaines de la connaissance qu'il avait du fond des cœurs, le Sauveur avait découvert à ceux qui l'entouraient et à Judas lui-même le dessein qu'il avait de le trahir. Judas n'en poursuit pas moins son projet insidieux : il prend l'amitié pour un instrument de son trafic, et le signe de l'amitié pour celui de la trahison ; il ne craint pas, dit saint Ambroise, de verser le poison jusque dans l'épanchement d'un baiser, et de changer en amertume tout ce qu'il y a de plus pacifique et de plus doux : « *Venenum infundis osculo ? osculo, quo gratia charitatis infunditur ; osculo, quod sacræ pacis insigne est ; osculo, quo fides sacra signatur.* » Les évangélistes imitent dans leur récit le calme de leur Maître. « Étant venu, Judas marchait devant. Et aussitôt, s'approchant de Jésus,

(1) XXI, 31.

pour le baiser, il dit : Salut, Maître ; et il le baisa. Et Jésus lui dit : Mon ami, pourquoi es-tu venu ? Judas, tu trahis le Fils de l'homme par un baiser ? » La douceur de l'Agneau divin est une marque de la plénitude de sa force, et de la possession de lui-même ; et ce miracle doit encore plus nous frapper que le prodige qui va suivre, lorsque Jésus d'une seule parole, renverse jusqu'à terre Judas et ses satellites, pour montrer qu'aucune puissance humaine ne pouvait le contraindre, dans le sacrifice spontané de sa vie.

« Mais Jésus sachant tout ce qui devait lui arriver, s'avança, et leur demanda : Qui cherchez-vous ? Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi. Or, Judas qui le trahissait était avec eux, » remarque l'évangéliste, et, confondu avec ceux qu'il conduisait, il dut partager leur sort. « Lors donc que Jésus leur eut dit : C'est moi ; ils reculèrent et tombèrent à terre. » Un seul mot de Jésus, dit saint Augustin, mais plus puissant qu'aucun trait, frappa, rejeta au loin, renversa cette foule, plus féroce dans sa haine, qu'elle n'était terrible par ses armes. Et il ajoute : « *Quid judicaturus faciet qui judicandus hoc fecit ? Quid regnaturus poterit qui moriturus hoc potuit ?* » Il leur demanda encore une fois : « Qui cherchez-vous ? » Et ces mille personnes renversées à terre, mais non converties par ce miracle, dirent, sans doute d'un ton moins assuré, quand le Maître leur eut permis de se relever : « Jésus de Nazareth. Jésus répondit : Je vous ai dit que c'est moi. Si donc c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci ; afin que la parole qu'il avait dite fût accomplie : Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés. » Ainsi la parole de Jésus, dans sa prière à la dernière cène, tout en se rapportant à la vie éternelle, s'appliquait encore à la vie présente, et présentait ce double sens, même

à la lettre : « *Quos dedisti mihi custodivi, et nemo ex eis periit, nisi filius perditionis.* »

« Alors ils approchèrent, mirent la main sur Jésus, et l'arrêtèrent. Or ceux qui étaient autour de lui, voyant ce qui allait arriver, lui dirent : Seigneur, si nous frappions de l'épée ? Simon-Pierre, un de ceux qui étaient avec Jésus, » sans attendre sa réponse, « étendant la main, tira son épée, et, frappant un serviteur du prince des prêtres, lui coupa l'oreille droite. Ce serviteur avait nom Malchus. Mais Jésus dit : Arrêtez-vous là, et, ayant touché l'oreille de cet homme il la guérit, » par un miracle, auquel sa bonté avait autant de part que sa puissance. « Jésus dit à Pierre : Remets ton épée dans le fourreau ; car tous ceux qui prendront l'épée, périront par l'épée. » Maxime générale, qui peut faire allusion aux paroles de la Genèse (1) : « Quiconque aura répandu le sang humain, son sang sera répandu ; » ou simple observation sur l'emploi que les hommes font de l'épée, en la faisant servir à la défense aussi bien qu'à l'attaque, en faveur du coupable aussi bien que de l'innocent ; comme si Jésus disait : Ne comptez point sur la force pour établir le droit ; n'espérez point défendre ma justice, ni la vôtre par l'épée, qui convient plus à la violence qu'à la vertu. La force est opposée à la force. A mesure qu'on a inventé de nouvelles armes offensives ou défensives, de nouveaux secrets pour fortifier les places ou pour les assiéger ; ces armes, ces machines et ces inventions meurtrières ont passé dans l'usage commun, et après un premier succès, se sont tournées contre leurs inventeurs. Les armes, qui rendent invulnérables, sont la foi, la patience, l'amour de la justice et de la vérité. « Et ce calice que mon Père m'a donné, ne le boirai-je donc pas. Penses-tu que je ne puis pas prier mon

(1) IX, v. 6.

Père ? et il m'enverrait aussitôt plus de douze légions d'anges. Comment donc s'accompliront les Écritures, puisqu'il doit en être ainsi? » La prudence humaine s'accorde avec la volonté de Dieu, manifestée par les prophéties, pour interdire, en cette occasion, l'exercice d'une légitime défense.

« En ce même temps, Jésus dit à ceux qui étaient venus vers lui, aux princes des prêtres et aux gardes du temple, et aux anciens : Vous êtes venus avec des épées et des bâtons, comme à un voleur, pour me prendre. Quand j'étais tous les jours avec vous, enseignant dans le temple, vous n'avez pas mis la main sur moi, et vous ne m'avez pas arrêté. Mais c'est ici votre heure et la puissance des ténèbres. Or tout cela a été fait pour accomplir ce qui a été écrit par les prophètes. Alors les disciples, l'abandonnant, s'enfuirent tous, » vérifiant à la lettre une prophétie de leur Maître. « Un jeune homme le suivait, couvert seulement d'un drap ; ils se saisirent de lui. Mais, laissant ce drap, il s'enfuit nu du milieu d'eux ; » preuve manifeste des mauvais desseins des ennemis de Jésus, même sur ses disciples, si le Sauveur n'avait interposé son autorité, et commandé, avec le ton du Maître, d'épargner les siens. Saint Marc est le seul qui fasse mention, au capitre XIV, de ce jeune homme *(adolescens)*, à peine vêtu d'un drap, qu'il laisse aux mains des soldats, en s'échappant lui-même. Peut-être un simple habitant de Gethsémani, réveillé par le bruit de la cohorte ou surpris de l'éclat des flambeaux, sortit, à la hâte, de son lit ou de sa maison, conduit par un mouvement de curiosité, qui faillit lui être fatale. Mais l'évangéliste, voulant seulement, par ce trait, rendre raison de la situation critique des apôtres, ne nomme aucun d'eux, et ne dit même pas s'il s'agit d'un disciple du Sauveur. Les Pères de l'Église, qui désignent saint Jacques, frère de Jésus, ou ceux qui croient reconnaître saint Jean

l'évangéliste, avec saint Chrysostome et saint Ambroise, ne semblent tenir compte ni de l'âge de l'adolescent, ni de sa mise ou de son costume, ni de la fuite de tous les apôtres.

« Alors la cohorte, et le tribun, et les gardes des Juifs se saisirent de Jésus, et le lièrent. » Jésus se laissa lier, comme Samson tombé dans les mains des Philistins, vaincu par son amour, seul capable de le livrer à la Synagogue, et d'enchaîner sa puissance. Les gardes ne firent que suivre le conseil du traître, qui avait dit de s'emparer de Jésus et de l'emmener sûrement. Le divin Maître, en cédant à la troupe armée des satellites, dit saint Léon, ne fut pas l'auteur de leurs pernicieux desseins; mais il ne leur résista point, et n'entrava pas l'exécution du crime; il fit le même usage d'une multitude aveugle, qu'il avait fait de la personne du disciple perfide : « *Non egit ut hæc vellent, sed cessit ut possent, et sic usus est obcæcatæ plebis insaniâ, quomodo et perfidiâ traditoris.* »

« Et ils l'emmenèrent d'abord chez Anne, parce qu'il était le beau-père de Caïphe, qui était grand prêtre cette année. Or c'était Caïphe qui avait donné ce conseil aux Juifs : Il est avantageux qu'un homme meure pour le peuple. Anne » content de la déférence de son gendre, « envoya Jésus lié à Caïphe, le grand prêtre. » Celui qui est appelé Anne ou Ananus, était, au rapport de l'historien Josèphe, « le plus éloquent, le plus éclairé, le plus sage des sacrificateurs, dont le conseil était excellent et le crédit général, et qui passait parmi les Juifs pour l'homme le plus heureux de son temps, parce qu'il avait joui de la souveraine sacrificature jusqu'au rassasiement, et qu'il y avait vu élever successivement cinq de ses fils. » Anne, Caïphe, et toute cette famille de sacrificateurs, appartenaient à la secte ou hérésie des Sadducéens, comme il est dit au livre

des Actes (1), que les prêtres et les Sadducéens, qui firent arrêter Pierre et Jean, après leur premier discours, étaient sensiblement affligés de ce que les apôtres annonçaient la résurrection des morts, et en donnaient une preuve dans la personne de Jésus-Christ. Les principaux accusateurs étaient Anne, prince des prêtres, Caïphe, Jean et Alexandre, tous de la secte ennemie de la résurrection.

« Et les soldats, tenant Jésus, l'emmenèrent chez Caïphe, prince des prêtres, où tous les prêtres, les Scribes et les anciens du peuple étaient assemblés (2). »

« Et Pierre le suivit de loin, et aussi un autre disciple. Et ce disciple étant connu du pontife, entra avec Jésus dans la cour du pontife. Mais Pierre resta dehors, et se tenait à la porte. L'autre disciple connu du grand prêtre sortit donc, et parla lui-même à la portière, et elle fit entrer Pierre jusque dans la cour. » L'évangéliste saint Jean tait le nom du disciple introducteur de l'Apôtre, ce qui a fait conjecturer à saint Jean Chrysostome et à saint Cyrille d'Alexandrie, que c'était le *disciple que Jésus aimait.* Mais, outre que cette dernière qualification manque, il semble assez douteux que saint Jean, homme de Galilée, fils d'un pauvre pêcheur, qui n'était peut-être pas encore sorti de son pays, lorsqu'il abandonna sa barque et ses filets, fût comme en relation avec le grand-prêtre, et s'interposât près de la portière de Caïphe, afin de faire entrer Pierre dans l'*Atrium.*

« Or, les serviteurs et les gardes se tenaient autour d'un brasier, allumé au milieu de la cour, parce qu'il faisait froid, et ils s'y chauffaient. Et Pierre était aussi

(1) Ch. IV, V. 17. — (2) *Jésus devant Caïphe et Pilate*, par M. DUPIN, Paris, 1840. — *Valeur de l'assemblée qui a prononcé la peine de mort contre Jésus-Christ*, et *le Sanhédrin avec le peuple Juif devant Pilate*, par MM. les abbés LÉMAN, chez Poussielgue frères.

avec eux dans cette cour d'en bas, pour voir à quoi cela se terminerait, » espérant sans doute que Jésus se délivrerait par un miracle. Et comme ils étaient rangés autour de la flamme du foyer, « Pierre se tenait au milieu d'eux et se chauffait, » confondu dans la foule, tantôt debout, tantôt assis, imitant ses voisins, pour moins se faire remarquer. C'est là que « l'une des servantes du grand-prêtre l'ayant vu, pendant qu'il était assis à la lumière et se chauffait, et l'ayant regardé, dit d'abord : Celui-ci était avec cet homme. Cette même servante, qui gardait la porte, dit donc à Pierre : Et toi, n'es-tu pas aussi des disciples de cet homme? Toi aussi, tu étais avec Jésus le Nazaréen, le Galiléen? Mais Pierre le renia en présence de tous et dit : Je n'en suis pas ; femme, je ne le connais pas ; je ne sais ni ne comprends ce que tu dis. Il sortit en avant de la cour, et le coq chanta. » Tel fut, selon les différents évangélistes, le premier renoncement du Maître par le disciple, à la voix d'une simple portière ; et Pierre s'éloigna du feu, pour échapper à d'autres interrogations, et passa de la cour dans le vestibule, mais sans sortir de la maison.

« Cependant le grand-prêtre interrogea Jésus touchant ses disciples et sa doctrine. » Son but était de faire passer le divin Maître pour un séditieux, pour le chef d'une secte contraire à la loi de Moïse. « Jésus lui répondit : J'ai parlé publiquement au monde ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret, » même lorsque j'instruisais, en particulier, mes disciples, qu'en leur recommandant de le publier sur les toits. C'est dans les lieux les plus fréquentés et les plus saints que je me suis fait entendre à tous, et à vous-mêmes, comme en votre présence, lorsque vos propres officiers étaient envoyés pour m'arrêter, et revenaient vers vous pour vous rendre compte de mes

discours. « Pourquoi m'interrogez-vous? » Êtes-vous prêts à m'en croire sur parole, et à vous contenter de mon aveu dans la justification de ma doctrine? « Interrogez ceux qui ont entendu ce que je leur ai dit; ceux-ci savent ce que j'ai enseigné. » C'était dire à des juges prévenus, qu'il fallait commencer par mettre de côté, dans l'examen de la cause, et leurs propres soupçons et leurs défiances personnelles; puis s'adresser à des témoins dignes de foi, par la sûreté de leurs informations, la droiture de leur caractère, le nombre et la variété des personnes.

« Après que Jésus eut dit cela, un des gardes, présent, donna un soufflet à Jésus en lui disant : Est-ce ainsi que tu réponds au pontife? Jésus lui dit : Si j'ai mal parlé, rends témoignage du mal; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu? » Il se contenta de cette réponse, où la patience divine se montre si supérieure à l'outrage; il ne tendit point l'autre joue, afin de nous apprendre le véritable sens du conseil qu'il avait donné : car il est des circonstances où la raison, la justice, quelquefois même la charité obligent à ne pas présenter la joue gauche à celui qui vous a frappé sur la joue droite; plus disposé, du reste, à épargner la faiblesse de ceux qui voudraient l'imiter, qu'à s'épargner lui-même, il attendait d'autres affronts non moins odieux, plus multipliés et plus sanglants, dont il ne devait point détourner son visage.

La déposition des faux témoins vint s'ajouter à l'iniquité des juges. « Or, les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient un faux témoignage contre Jésus, pour le faire mourir. Et ils n'en trouvèrent point, » qui eût au moins quelque apparence de vérité, « encore que l'on eût fait approcher beaucoup de faux témoins. Car plusieurs avaient témoigné faussement contre lui, mais les dépositions ne s'accordaient point. Enfin deux faux témoins se présentèrent, et se levant, ils portaient

contre lui un faux témoignage, et disaient : Nous l'avons entendu dire : Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir après trois jours. Je détruirai ce temple bâti de main d'homme, et en trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera point de la main des hommes. Mais ce témoignage ne suffisait pas non plus » pour une condamnation à mort, lors même qu'il eût été vrai; et les faux témoins, qui prétendaient avoir ouï cette menace de destruction du temple, n'en rapportaient pas les termes ou n'en comprenaient ni le sens ni le but. C'était, au reste, une prophétie que l'on peut reconnaître, toute dénaturée qu'elle est dans la bouche des faux témoins, et nous la retrouverons, comme un gage précieux de la promesse faite par Jésus, trois ans auparavant, de la propre résurrection de son corps, jusque dans les insultes lancées par les Juifs contre le crucifié.

« Alors le grand-prêtre, se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus, disant : Tu ne réponds rien à ce que ceux-ci déposent contre toi. Et Jésus se taisait et il ne répondit rien.» Qui pourrait dire l'humiliation, mais aussi la grandeur de Jésus, interrogé par le grand-prêtre, après avoir été soufflété par un valet, accusé par de faux témoins, lorsqu'il n'a plus d'autre refuge que la modeste dignité du silence. Les prophètes avaient signalé la multitude, l'impudence et la fureur de plusieurs faux témoins ; et les évangélistes ne nous donnent que le simple récit de ces faux témoignages, sans se plaindre de l'imposture et de la calomnie, comme pour imiter la conduite de leur Maître, sa patiente tranquillité, son calme et son silence. Le silence de Jésus entre les fouets et les outrages de toute sorte, dit Origène dans son livre contre Celse, est une preuve d'une patience et d'une fermeté infiniment supérieure à tous les discours, à toutes les apologies, dont les Grecs et les philosophes se sont fait

honneur, et dont leur faiblesse a eu besoin pour se soutenir dans l'adversité. Ce silence convenait seul à Jésus; car c'eût été avilir la vérité et la justice que d'entreprendre d'en persuader ceux qui en étaient ouvertement les persécuteurs. Ce silence était encore une preuve de l'innocence de Jésus, qui n'avait pas besoin d'autre justification. Enfin, Jésus-Christ expiait par son silence les criminelles excuses dont les pécheurs essaient de couvrir leurs iniquités, à l'exemple d'Adam et d'Ève, qui ne faisaient qu'augmenter leur crime en voulant l'excuser.

« Le grand prêtre l'interrogea de nouveau et lui dit : Es-tu le Christ, le Fils du Dieu béni ? Je t'adjure par le Dieu vivant de nous dire, si tu es le Christ, Fils de Dieu? Jésus lui répondit : Tu l'as dit, je le suis. Cependant je vous le dis, un jour vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu, et venant sur les nuées du Ciel. Alors le prince des prêtres déchira ses vêtements disant : Il a blasphémé. Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Vous avez entendu le blasphème; que vous en semble? Ils dirent : Il mérite la mort. »

Les saints Pères ont fait la remarque que c'est au moment, où Jésus-Christ, en présence des chefs de la nation juive, et sous l'adjuration du serment déclare solennellement qu'il est le Fils de Dieu, que le grand prêtre déchire ses vêtements, emblèmes de la dignité sacerdotale, et que le sacerdoce d'Aaron cesse, pour faire place au sacerdoce de Jésus-Christ : « *Christi majestate auditâ*, écrit saint Hilaire, *vestem sibi discidit, ipsum videlicet, quo contegebatur, velamentum legis abrumpens.* » Sur le calvaire la robe sacerdotale du Christ, sa sainte tunique, demeure intacte entre les mains des soldats gentils, dont nous sommes les héritiers; tandis que les prêtres déchirent leurs vêtements et proclament eux-mêmes la cessation de la loi an-

cienne. Jésus fait appel au jugement de Dieu du jugement des hommes ; et celui qui est accusé de blasphème et condamné à mort par le sanhédrin, paraît déjà siéger, comme juge, sur son tribunal et sur les nuées du ciel. Ainsi sont accomplies les grandes prophéties de Daniel. (1) d'Osée, (2) de Zacharie (3) et de plusieurs autres, sur la mort de ce Christ-Chef, sur le deuil de Jérusalem, comme à la mort d'un fils unique, et sur la dispersion des Juifs, qui seront longtemps sans roi, sans autel et sans Éphod, et sans ces images mystérieuses qui représentaient les chérubins, pour couvrir l'arche et servir de trône à la majesté de Dieu invisible.

Mais cet accomplissement des prophéties apparaît plus merveilleuse encore dans les plus petites circonstances, que relève la sincérité des évangélistes, et que la foi des prophètes avait su discerner des siècles à l'avance : les crachats après les soufflets, comme on le voit dans Isaïe (4), et tous les ignobles outrages de cette première partie de la passion, comme on peut les lire dans Job, qui les souffre dans sa personne et les exprime dans ses discours (5). Samson lié par les infidèles, privé de la vue et devenu le jouet de ses plus grands ennemis, était une figure très-expresse de Jésus-Christ, les yeux bandés, et frappé de coups de poing, avec les dérisions amères et sacrilèges, que la plume des écrivains sacrés ne se refuse pas à transcrire.

« Alors quelques-uns se mirent à lui cracher au visage ; et ceux qui tenaient Jésus le raillaient et le meurtrissaient. Et ils voilèrent sa face, ils le frappèrent ; d'autres lui donnaient des soufflets, et l'interrogeaient, disant : Prophétise-nous, Christ, qui est celui qui t'a frappé. Et ils proféraient contre lui beaucoup d'injures. »

(1) IX, 24. — (2) III, 4. — (3) XII, 10. — (4) L. — (5) XXX, 9.

Le triple reniement de Pierre, raconté par les quatre évangélistes, et dans un plus grand détail par saint Marc, que l'on sait avoir été le disciple et le secrétaire du prince des apôtres, vient se mêler aux opprobres de Jésus ; mais aussi la chute et la pénitence du Chef de l'Église, en réalisant la double prophétie du divin Maître, renferme des instructions pour toutes les classes d'hommes, même les plus élevés dans la sainte hiérarchie, des trésors de grâce et de repentir pour tous les pécheurs. Les Pères de l'Église, non plus que les évangélistes, n'ont pas cherché à pallier une faute, qui a coûté tant de larmes à l'apôtre pénitent ; d'un autre côté, malgré la multiplicité des circonstances qui semblent faire dépasser le nombre prédit des trois reniements de Pierre, avant le second chant du coq, il importe de s'en tenir à la simple parole de Notre-Seigneur : « *Amen dico tibi, quia tu hodie in nocte hac, priusquàm gallus vocem bis dederit, ter me es negaturus.* »

Nous connaissons déjà le premier reniement de l'apôtre, qui s'est fait à la voix et sur l'interpellation de la portière, appelée dans l'Évangile, *ancilla ostiaria*. Le second reniement, dans lequel on voit intervenir plusieurs personnages, s'explique par une réponse commune faite à tous en même temps ; et c'est ainsi que l'on parvient à concilier les évangélistes, saint Matthieu et saint Marc avec saint Jean. Les deux premiers font parler une autre servante, différente de la portière ; elle aperçut le disciple cherchant à se dérober, lorsqu'il franchissait la porte du vestibule pour rentrer dans la cour ; et le dénonçant aux autres, elle le suivit jusqu'au milieu de l'*Atrium*, où Pierre renonce une seconde fois son Maître, en présence de ceux qui se chauffaient. « Et peu après, comme il repassait la porte, une autre servante le vit et dit à ceux qui étaient là : Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth. Ils lui

dirent donc : Et toi, n'es-tu pas de ses disciples ? Un autre le voyant dit : Toi aussi, tu es de ces gens-là. Mais Pierre dit : O homme, je n'en suis pas. Et il le nia de nouveau avec serment, et il dit : Je n'en suis pas; je ne connais pas cet homme. »

Le troisième reniement ne tarda pas, et ici le serment fut accompagné de terribles imprécations. « Peu après, de nouveau, un intervalle d'une heure environ s'étant écoulé, un des serviteurs du pontife, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille, affirmait la même chose, disant : Certainement celui-ci était avec lui ; car il est aussi de Galilée. Ne t'ai-je pas vu avec lui dans le jardin ? Ceux qui se trouvaient là s'approchèrent et dirent à Pierre : En vérité, tu es aussi de ceux-là ; car tu es Galiléen, et ton langage te décèle. Et Pierre le nia de nouveau, et dit : Homme, je ne sais ce que tu dis. Alors il commença à faire des imprécations, à lancer des anathèmes, et à jurer qu'il ne connaissait point cet homme : Je ne connais point cet homme dont vous parlez. Et aussitôt, comme il parlait encore, le coq chanta de nouveau. Et le Seigneur regarda Pierre; et Pierre se ressouvint de la parole que lui avait dite Jésus : Avant que le coq chante deux fois, tu me renieras trois fois. Et Pierre étant sorti commença à pleurer et pleura amèrement.

La gravité de la faute de Pierre ne se mesure pas seulement par le nombre de ses chutes et l'énormité de son parjure, lorsqu'il appelle toutes sortes de malédictions sur sa tête ; mais encore sur le temps de près de trois heures qui s'écoula entre minuit et le lever du jour, entre le premier et le second chant du coq. Saint Luc met un intervalle d'une heure presque entière, entre le second renoncement et le troisième. On a voulu voir une contradiction entre les évangélistes, parce que saint Marc a dit : Tu me renieras trois fois, avant que le coq ait chanté deux fois, tandis qu'on

lit dans les trois autres : Avant que le coq ait chanté, ou fini de chanter, annonçant le jour; c'est-à-dire avant le chant du coq, ou *Gallicinium* du matin. C'est une expression différente pour dire la même chose. Ainsi la chute de Pierre, causée par la présomption de ses forces, a bien pu commencer par une surprise; mais elle s'est aggravée par un lâche sacrifice fait au *respect humain*, et plus encore par la violation des promesses faites à Dieu et l'ingratitude envers le meilleur des maîtres et des amis; enfin, elle s'est consommée dans un serment sacrilège, mêlé d'imprécations.

Et pendant que Pierre s'obstinait à renier son Maître, Jésus n'abandonnait pas son disciple. Un regard de Jésus suffit pour atteindre et ramener Pierre, blessé au cœur par ce regard de son Dieu et de son Sauveur; et ce visage meurtri de soufflets, déshonoré par les crachats eût raison de l'Apôtre infidèle : « *Respexit Dominus Petrum, et inter calumnias sacerdotum*, ajoute saint Léon, *inter falsitates testium, inter cœdentium et conspuentium injurias constitutus, illis turbatum discipulum convenit oculis, quibus eum prævideratesse turbandum.* » Des mêmes yeux, dont il avait prévu sa tentation il le consola et le releva dans son abattement et dans son trouble. Ce regard venait du cœur et allait au cœur; il pouvait aussi venir des yeux de Jésus, même extérieurement, en supposant Pierre rapproché du vestibule et de la porte de la salle du jugement; ou par l'effet de la rencontre de Jésus, lorsqu'il fut transféré dans la prison.

L'Évangile dit que les larmes de Pierre commencèrent à couler; désormais il ne cesse plus d'en répandre; et ces larmes aussi ardentes que son amour creusèrent deux sillons sur son visage. Elles furent capables de tout réparer et de tout obtenir; et en descendant le long de ses joues, dit un saint Père, elles purent s'élever jusqu'au ciel : « *A maxillà enim*

ascendunt usque ad cœlum. » Tous les évangélistes rapportent les renoncements du chef des Apôtres, et trois d'entre eux disent qu'il les expia par ses larmes. Saint Jean est le seul qui ne dit point qu'il les ait pleurés; mais aussi il est le seul qui nous apprenne comment Jésus-Christ, après sa résurrection, les lui fit réparer par trois protestations de son amour pour lui, et par trois commandements d'aimer à cause de lui ses agneaux et ses brebis.

Il est vraisemblable que l'assemblée nocturne étant dissoute, Jésus fut conduit dans une espèce de prison, et livré à la garde et aux insultes des valets, tout le reste de la nuit.

« Dès le matin, aussitôt qu'il fit jour, les anciens du peuple, les princes des prêtres et les Scribes s'assemblèrent avec tout le conseil, contre Jésus, pour le faire mourir. L'ayant fait amener dans leur assemblée, ils lui dirent : Si tu es le Christ, dis le nous. Il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez pas; et si je vous interroge, vous ne me répondrez pas, ni ne me renverrez. Mais désormais le Fils de l'Homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu. Alors tous dirent : tu es donc le Fils de Dieu? Et il reprit : Vous le dites, je le suis. Et eux dirent : Qu'avons-nous besoin d'autre témoignage; car nous l'avons nous-mêmes entendu de sa bouche. Et l'ayant lié, ils l'emmenèrent et le livrèrent au gouverneur Ponce-Pilate. »

« Alors Judas, celui qui le trahit, voyant que Jésus était condamné, se repentit et rapporta les trente pièces d'argent aux princes des prêtres et aux anciens : J'ai péché, confessa-t-il, en livrant le sang innocent. Mais ils lui dirent : Que nous importe, c'est ton affaire. Et ayant jeté l'argent dans le temple, il se retira et s'alla pendre. Mais les princes des prêtres, ayant pris l'argent, dirent : Il n'est pas permis de le mettre dans le trésor, parce que c'est le prix du sang. Et s'é-

tant consultés entre eux, ils en achetèrent le champ d'un potier, pour la sépulture des étrangers. C'est pourquoi ce champ est encore aujourd'hui appelé *Haceldama*, c'est-à-dire : le champ du sang. Alors fut accompli ce qu'avait dit le prophète Jérémie : Ils ont reçu trente pièces d'argent, prix de celui qui a été mis à prix, suivant l'appréciation des enfants d'Israël ; et ils les ont données pour le champ d'un potier, comme me l'a ordonné le Seigneur. »

La fausse pénitence et le désespoir de Judas, mis en parallèle avec le vrai repentir de Pierre, forme un contraste aussi frappant qu'il est instructif. Ce n'est qu'à ce dernier moment, où Jésus est condamné à mort, que le traître fait l'aveu de son crime et confesse l'innocence du Juste. Il voit enfin l'indigne fruit de sa lâche trahison, l'énormité de son ingratitude, les horribles effets de sa résistance à la grâce et de son endurcissement ; et dans son désespoir, il se fait lui-même l'exécuteur de son supplice, et ne lève le scandale qu'il a donné par son affreuse trahison, que pour terminer sa vie par un autre scandale qui est celui de sa mort dans l'impénitence. Cette conduite de Judas n'est que l'accomplissement littéral de la prophétie de Zacharie, attribuée par saint Matthieu à Jérémie, selon le texte que nous lisons, soit parce qu'une partie de la citation est véritablement de Jérémie, soit parce que Zacharie l'a empruntée même toute entière à des écrits perdus de Jérémie, ou au souvenir de la tradition orale. Le nom de Jérémie ne se trouve point dans la traduction syriaque, très-ancienne, très-exacte et faite par un habile interprète ; ni dans plusieurs manuscrits latins, que saint Augustin a lus ou connus ; ni dans quelques exemplaires anciens latins, qui sont conservés à Rome, et qui pourraient faire ici soupçonner une variante amenée par la faute d'un copiste.

On ne voulut point mettre dans le trésor sacré le prix

du sang. Car on ne pouvait rien offrir au Seigneur qui provint d'une source impure, comme il est écrit dans le *Deutéronome* (1). Les juges regardaient donc comme honteux le gain de Judas. Saint Chrysostome dit que si l'on eût remis l'argent dans le trésor, le fait de la trahison eût été moins évident; mais en ayant acheté un champ, les Juifs manifestaient ce crime à toute la postérité. Le champ était destiné à la sépulture des étrangers, c'est-à-dire des païens ou des Gentils, que les Juifs ne pouvaient pas recevoir dans leurs tombeaux. C'était le champ d'un potier, appelé depuis le *champ du sang*, qui est situé au sud-est de Jérusalem, au fond de la vallée, au pied de la montagne du Mauvais-Conseil. Sainte Hélène en a fait enclore la partie centrale de quatre murs, dans une longueur de 24 mètres et une largeur de 16 mètres. Il est creusé dans le roc. La voûte qui le couvrait autrefois est aujourd'hui sans toiture et comblée de pierres. On y trouve une grande quantité de morceaux de vases cassés, qui indiquent la profession de son propriétaire, au temps de Notre-Seigneur (2).

N° 144. — Jésus condamné à mort monte au calvaire, est crucifié entre deux voleurs et donne sa vie pour nous. Scène du Golgotha (3). — Jésus, chargé de chaînes et déjà condamné par le tribunal de la nation, fut livré à Pilate et aux mains des Gentils, *pour être crucifié*, selon la prédiction du Sauveur lui-même. Cet infâme supplice, qui n'était point ordonné par la loi juive, avait besoin, en particulier, de la sanction du magistrat romain, au moins pour son exécution; et les prêtres qui avaient dévoué Jésus à

(1) XXIII. 18. — (2) L'Évangile, par M. Rohaut de Fleury, II, 230. — (3) Saint Matthieu, XXVII, 31. — Saint Marc, XV, 20. — Saint Luc, XXIII, 26. — Saint Jean, XIX, 16.

cette ignominie, espéraient tout obtenir facilement de Pilate. Ponce-Pilate, qui personnifie en lui la lâche condescendance d'un juge, était le sixième de ces gouverneurs ou présidents, qui avaient l'intendance de la Judée, après qu'Auguste eut relégué à Vienne, dans les Gaules, Archélaüs, fils et successeur du premier Hérode. Il avait succédé à Valérius Gratus, et n'était qu'une créature de l'indigne Séjan, le ministre de Tibère. Son administration, qui a duré onze ans, est appelée tyrannique par les auteurs juifs. Josèphe nous le peint comme un homme emporté et avide. Exilé lui aussi à Vienne, dans les Gaules, d'où il était originaire, par Caligula, il se tua de désespoir.

Or Pilate, par ménagement pour les Juifs, qui craignaient de contracter une souillure légale au contact des Gentils, en entrant dans le prétoire, sortit lui-même, et commença par interroger, avec faste, ces prêtres non moins orgueilleux, qui lui répondirent avec insolence, pour tomber bientôt dans la servilité, que nous leur verrons professer hautement, mais avec la plus grande lâcheté, envers leur roi, César, représenté par le gouverneur.

« Ils amenèrent donc Jésus de chez Pilate dans le prétoire, » qui était le palais où se rendait la justice, « afin de ne point se souiller, et de pouvoir manger la pâque. » Pilate habitait ce palais, situé au coin nord-ouest de la grande enceinte extérieure du temple ; et le lieu appelé *prétoire*, qui est comme le point de départ de la voie douloureuse, était vers la partie orientale du bâtiment. « Pilate donc vint à eux dehors et dit : Quelle accusation portez-vous contre cet homme? Ils répondirent : Si ce n'était pas un malfaiteur nous ne vous l'aurions pas amené. Pilate leur dit : Jugez-le vous-mêmes suivant votre loi, après l'avoir pris. Les Juifs lui dirent : Il ne nous est pas permis de mettre personne à mort ; afin que fût accomplie la parole que

Jésus avait dite, montrant de quelle mort il devait mourir. » Remarquons que les Juifs, soumis aux Romains, dit Mgr Mislin (1), n'avaient plus le droit de vie et de mort, que les Romains n'abandonnaient jamais : *Apud Romanos jus valet gladii, cætera transmittuntur.* Dans les émotions populaires, les Juifs se permettaient bien de tuer quelqu'un, comme ils firent à l'égard de saint Etienne, et comme ils songeaient à le faire à l'égard de Jésus, de saint Paul, et de plusieurs autres. Mais ce n'était que le *jugement de zèle* et non la condamnation juridique, telle qu'ils voulaient la faire prononcer par le tribunal de César, et pour crime d'État.

« Ils commencèrent à l'accuser, disant : Nous avons trouvé cet homme pervertissant la nation, défendant de payer le tribut à César et se disant Christ-Roi. » L'accusation portait sur trois chefs, qui étaient réputés des crimes politiques ; et les Juifs n'allèguent pas devant Pilate le véritable sujet de sa condamnation à mort, dans le sanhédrin, pour s'être dit le Fils de Dieu. Le premier crime aurait donc été celui d'excitation à la révolte ou à la sédition populaire, lorsque Jésus n'avait prêché que la paix, la soumission, la charité et même l'amour des ennemis : il n'était jamais arrivé, dans le cours de son ministère public, que ni gouverneur romain, ni roi, ni tétrarque de la Galilée, eût été obligé d'envoyer des soldats pour apaiser quelque mouvement de la nation causé par l'enseignement de ce Maître adoré. La seconde calomnie était encore plus impudente que la première ; car au lieu de refuser le tribut à César, Jésus avait dit de rendre à César ce qui appartenait à César. Restait le troisième chef : la prétention à la royauté ; et ce prétendu crime de lèse-majesté impériale et romaine fut le seul que

(1) *Les lieux saints*, II, 204.

Pilate cherchât à éclaircir, et auquel le Sauveur daignât répondre.

« Pilate donc rentra dans le prétoire et appela Jésus. » L'escalier que monta Notre Sauveur est connu sous le nom de *Scala Sancta ;* il est maintenant à Rome, près de la basilique de saint Jean de Latran. Notre Sauveur l'a monté trois fois pendant sa passion : Cette première fois, pour son interrogatoire, la seconde en revenant de chez Hérode, et la troisième après sa flagellation. Cet escalier, dit Mgr Mislin, a été arrosé du sang de Jésus-Christ ; il a vingt-huit marches. Il fut transporté à Rome par ordre de Constantin. Il a été tellement usé par les fidèles qui le montent à genoux, qu'on a été obligé de le revêtir en tables épaisses de bois de noyer, et on les a déjà renouvelées plusieurs fois.

« Or Jésus comparut devant le gouverneur, et le gouverneur l'interrogea, disant : Es-tu le roi des Juifs? Jésus répondit : Dis-tu cela de toi-même, ou d'autres te l'ont-ils dit de moi? » C'était pour forcer Pilate de déclarer qu'il agissait en qualité de juge, à l'égard de celui que les Juifs accusaient de s'être dit leur roi ; quoiqu'il eût fui sur la montagne, après la multiplication des pains, pour se dérober à cette dignité, prise dans le sens temporel. « Pilate répondit » avec dédain : « Est-ce que je suis Juif? Ta nation et tes pontifes t'ont livré à moi. Qu'as-tu fait ? Jésus répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde ; » il est spirituel, et n'a pas besoin d'un bras de chair pour le défendre et le convertir ; « si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs combattraient certainement, pour que je ne fusse pas livré aux Juifs ; mais mon royaume n'est pas maintenant d'ici. Alors Pilate lui dit : Tu es donc roi? Jésus répondit : Tu le dis, je suis roi. Pour cela je suis né, et pour cela je suis venu dans le monde, afin que je rende témoignage à la vérité. Quiconque

est de la vérité écoute ma voix. » C'est alors que Jésus rendit un illustre témoignage à la vérité, comme dit saint Paul (1) : « *Testimonium reddidit sub Pontio-Pilato bonam confessionem.* » Il confesse, devant l'autorité publique, qu'il était roi, mais d'une royauté spirituelle, par le droit de sa naissance dans le mystère de l'Incarnation, en qualité de Christ ou de Messie promis et de Verbe de la vérité. Pilate demanda, comme par jeu, et lui dit : « Qu'est-ce que la vérité » et sans attendre la réponse, comme s'il avait affaire à un idéologue, « ayant dit cela, il s'en alla encore vers les Juifs, les princes des prêtres et la foule. Et il leur dit : Je ne trouve en lui aucune cause de mort. Et comme les princes des prêtres et les anciens l'accusaient de beaucoup de choses, Jésus ne répondit rien. Pilate l'interrogea de nouveau, disant : N'entends-tu pas combien de témoignages ils rendent contre toi ? Tu ne réponds rien. Vois de combien de choses ils t'accusent. Mais Jésus ne répondit plus rien à aucune de ses paroles, de sorte que Pilate, le gouverneur, en était grandement étonné. Pour eux, ils insistaient toujours et disaient : Il excite le peuple, enseignant par toute la Judée, en commençant par la Galilée jusqu'ici. »

« Pilate, entendant parler de la Galilée, demanda si cet homme était Galiléen. Et dès qu'il sut qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui était lui-même à Jérusalem en ces jours-là. Hérode, voyant Jésus, s'en réjouit beaucoup ; car depuis longtemps il désirait le voir, parce qu'il avait entendu dire beaucoup de choses de lui, et qu'il espérait le voir opérer quelque signe « ou miracle. Il l'interrogea donc longuement ; mais Jésus ne répondit rien. Or les princes des prêtres et les Scribes qui étaient présents l'accusaient avec opiniâtreté. Hérode et sa cour le

(1) *I. Timot.*, IV, 15.

méprisèrent et l'ayant, par moquerie, revêtu d'une robe blanche, il le renvoya à Pilate. Et de ce jour-là Hérode et Pilate devinrent amis ; car auparavant ils étaient ennemis l'un de l'autre. »

Le palais d'Hérode n'était qu'à une petite distance du prétoire, sur la colline d'Acra. Jésus y fut conduit ; mais il n'ouvrit pas la bouche pour se défendre, ni même pour expliquer la raison de son silence, devant Hérode et *son armée*, dont il encourut le mépris universel ; il se garda de faire des miracles devant le meurtrier de Jean-Baptiste, pour satisfaire une curiosité frivole et capricieuse. Le prince et les courtisans le traitèrent avec dérision, et la sagesse de Dieu fut réputée folie. Tous se moquèrent à l'envi d'un mystère qui leur était inconnu ; ils prirent pour un insensé le véritable David, comme celui qui avait passé pour fou à la cour d'Achis, le roi des Philistins, et dont la sagesse n'allait qu'à conserver sa propre vie, tandis que la sagesse de Jésus-Christ avait pour but de nous rendre la vie que nous avions perdue nous-mêmes. On le revêtit d'une robe blanche, comme on avait coutume d'habiller les fous, ou les personnages de théâtre ; c'est-à-dire qu'on lui mit, par dérision, une robe de couleur blanche, qui était la couleur affectée aux grands ; et Dieu le permit ainsi, selon la remarque de Benoit XIV et de Baronius, en signe de l'innocence très-pure du Sauveur. Saint Ambroise avait dit le premier : « Ce fut là une preuve de cette passion immaculée que voulut subir l'Agneau innocent de tout crime, lorsqu'il voulut bien prendre sur lui les péchés du monde. » et on le renvoya à la barre de Pilate, d'où il venait, en remerciant ce dernier de sa courtoisie. Le fruit de cette visite fut la réconciliation de deux ennemis, qui ne se montraient pas capables d'un plus grand bien.

Ce premier expédient qu'avait imaginé la faiblesse

de Pilate, pour s'épargner à lui-même la condamnation d'un innocent, devenait inutile après le renvoi de Jésus par Hérode au gouverneur romain. Le second fut le parallèle indigne entre Jésus et Barabbas, et le troisième, le supplice de la flagellation infligé à l'innocent, pour attendrir les Juifs; mais ces tentatives de salut n'aboutirent, pour la victime du calvaire, qu'à rendre sa passion plus ignominieuse et plus cruelle. C'est en vain que Pilate essaie d'arracher Jésus aux mains des prêtres et de ses accusateurs soudoyés, par la déclaration publique de son innocence ; il ne le fera pas non plus échapper aux vociférations de la populace, soulevée par les anciens et les Scribes.

« Pilate, ayant convoqué les princes des prêtres et les magistrats et le peuple, leur dit : Vous m'avez présenté cet homme comme excitant le peuple à la révolte; et voilà que l'interrogeant devant vous, je n'ai rien trouvé en lui de ce dont vous l'accusez ; ni Hérode non plus; car je vous ai renvoyés à lui, et vous ne l'avez convaincu de rien qui mérite la mort. Je le renverrai donc après l'avoir fait châtier. Or le gouverneur, le jour de la fête, était obligé de leur remettre un prisonnier, celui qu'ils voulaient. Il avait alors un prisonnier fameux, nommé Barabbas, mis en prison avec des séditieux, pour avoir tué un homme dans la sédition. Et le peuple étant monté » vers le prétoire, « commença à demander ce qu'il leur accordait toujours. Les ayant donc assemblés, Pilate dit : La coutume est que je vous délivre un criminel le jour de Pâque. Voulez-vous donc que je vous délivre le roi des Juifs? Lequel voulez-vous que je vous délivre, Barabbas ou Jésus qui est appelé Christ? Car il savait que les princes des prêtres l'avaient livré par envie. Pendant qu'il siégeait sur son tribunal, sa femme lui envoya dire : Qu'il n'y ait rien entre toi et ce juste, car j'ai beaucoup souffert aujourd'hui en songe à cause de lui. »

Le songe de la femme de Pilate provenait-il d'une influence satanique, pour empêcher la mort du Christ Sauveur, ou descendait-il du ciel pour mieux faire éclater l'innocence du juste ? Saint Ignace martyr et le vénérable Bède sont du premier sentiment ; le second est néanmoins embrassé par un plus grand nombre de Pères, Origène, Théophylacte, les saints Ambroise, Augustin et Chrysostome; et l'opinion très-ancienne, dans l'Église, qui croit que l'épouse de Pilate, Claudia Procula, est sauvée, favorise ce sentiment.

« Mais les princes des prêtres et les anciens excitèrent le peuple, et lui persuadèrent de demander Barabbas, et de faire périr Jésus ; » et les cris de cette populace ameutée durent prévaloir sur la terreur des songes de Claudia Procula. « Le gouverneur donc leur dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre? Et la foule entière cria : Ote celui-ci, et délivre-nous Barabbas. Ce Barabbas était un voleur, » ajoute saint Jean, et selon les autres évangélistes, on voit qu'il était en même temps un séditieux et un meurtrier. « Pilate, désirant renvoyer Jésus, leur parla de nouveau : Que voulez-vous donc que je fasse du roi des Juifs? Que ferai-je donc de Jésus qui est appelé Christ? Mais ils crièrent encore, disant : Crucifiez-le, crucifiez-le. Tous disaient : Qu'il soit crucifié. Et une troisième fois il leur dit : Mais quel mal a-t-il fait? Je ne trouve rien en lui qui mérite la mort, je le châtierai donc et le renverrai. Mais ils criaient plus fort, vociférant et demandant qu'on le crucifiât, et leurs cris s'augmentaient toujours, disant : Qu'il soit crucifié, crucifiez-le. Pilate voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte allait croissant, prit de l'eau, et, lavant ses mains devant le peuple, il dit : Je suis innocent du sang de ce juste; c'est à vous d'en répondre. Et tout le peuple dit : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants : Pilate donc voulant donner satisfaction au peuple, ordonna que ce

qu'ils demandaient fût fait. Et il leur délivra Barabbas qu'ils demandaient, et qui avait été mis en prison pour meurtre et pour sédition. Et il livra Jésus à leur volonté, pour être crucifié, après avoir été flagellé. »

Le sang de Jésus leur sera redemandé un jour, comme celui d'Abel à son frère Caïn. Il retombera sur eux au siège de Jérusalem, et la réprobation de la nation juive en sera le prix. Mais la délivrance de Barabbas n'en renferme pas moins un grand mystère, qui est la délivrance des pécheurs; et la prophétie de Caïphe s'accomplit : Il faut qu'un homme meure pour le peuple; il faut que son sang coule, et le Père céleste n'épargnera pas son propre Fils.

« Alors donc Pilate prit Jésus et le fit flageller. Les soldats du gouverneur menant Jésus dans le prétoire, le conduisirent dans l'atrium, et rassemblèrent autour de lui toute la cohorte. » Saint Jérôme, dans l'épitaphe de sainte Paule, dit que l'on conservait précieusement de son temps la colonne à laquelle Notre Seigneur fut attaché pendant la flagellation, et qu'elle soutenait le portique de l'église bâtie sur le mont Sion. Le poète Prudence rend témoignage à la même tradition :

Vinctus in his Dominus stetit ædibus, atque columnæ
Annexus, tergum dedit, ut servile, flagellis.
Perstat adhùc, templumque gerit veneranda columna.

Bède, écrivain du VII^e^ siècle, fait mention de cette colonne, qui offrait encore aux regards des spectateurs les traces de sang du Sauveur dont elle était rougie. En 1213, le cardinal Jean Colonna, légat du Saint-Siège à Jérusalem, sous le pape Honorius III, la transporta à Rome. Elle fut placée dans l'église de sainte Praxède, où elle demeure l'objet de la vénération des fidèles. Jésus fut attaché nu à cette colonne, couvert de plaies et de la pourpre de son sang, avant de prendre le manteau d'écarlate, et déchiré dans sa chair,

sous les lanières armées de pointes aiguës, pour expier toutes les délicatesses dont nous flattons la nôtre, et réparer les tristes effets de la chute de notre premier père, dans le désordre de nos sens. Il subit de la sorte le supplice déjà si cruel de la flagellation, tel que l'infligeaient les Romains, chez lesquels le nombre des coups n'était pas limité par la loi, comme chez les Juifs. Le dessein de Pilate, qui était d'attirer la compassion du peuple, fit mettre le comble à la rigueur épouvantable du supplice; et ce dessein lui-même servit à réaliser les prophéties dans toute leur étendue, sur cet homme de douleurs, rendu méconnaissable et réputé comme un lépreux.

« Et l'ayant dépouillé, ils le revêtirent d'un manteau de pourpre, et, tressant une couronne d'épines » de jonc marin, « ils la mirent sur sa tête, avec un roseau dans la main droite, » en sorte que de la plante des pieds au sommet de la tête, comme l'avait vu le prophète, il n'y avait plus rien de sain en lui. « Et ils venaient à lui, et, fléchissant le genou, ils le raillaient. Puis ils commencèrent à le saluer, disant : Salut, roi des Juifs, et ils lui donnaient des soufflets; et crachant sur lui, ils prenaient le roseau et en frappaient sa tête, et se mettant à genoux, ils l'adoraient. » L'enfer avait inventé ces supplices; mais le ciel reconnaissait son véritable roi, à ces insignes que lui donnaient ses bourreaux et aux infâmes outrages dont ils le poursuivaient, lui qui devait être *saturé d'opprobres*. Il ne lui manquait plus que d'être montré au peuple dans cet état prédit par David, où il ressemblait bien plus à un ver qu'à un homme.

« Pilate sortit donc de nouveau et leur dit : Voilà que je vous l'amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime. Jésus sortit donc, portant la couronne d'épines et le vêtement de pourpre, et Pilate leur dit : Voilà l'homme ! Les prêtres et

les gardes, l'ayant vu, crièrent : Crucifiez-le, crucifiez-le. Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes, et crucifiez-le; car pour moi je ne trouve en lui aucune cause de mort. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi, et selon cette loi, il doit mourir, parce qu'il s'est fait le Fils de Dieu. Ayant entendu cette parole, Pilate craignit davantage. » Il demeura comme frappé de terreur devant cet accusé, dont le silence, l'attitude et la patience le déconcertaient. L'accusation formulée pour la première fois par les Juifs contre le Fils de Dieu, au tribunal du gouverneur romain, lui donnait à réfléchir. Il voulut interroger encore; « et rentrant dans le prétoire, il dit à Jésus : D'où es-tu? Mais Jésus ne lui répondit rien. Pilate lui dit donc : Tu ne me parles pas. Ignores-tu que j'ai le pouvoir de te crucifier, et le pouvoir de te délivrer? Jésus lui répondit : Tu n'aurais point sur moi aucun pouvoir, s'il ne t'avait été donné d'en haut. C'est pourquoi celui qui m'a livré à toi est coupable d'un plus grand péché. Et dès ce moment Pilate cherchait à le délivrer; mais les Juifs criaient : Si vous le délivrez, vous n'êtes pas ami de César. » Ces dernières paroles eurent raison du gouverneur romain; le désir d'être ami de César l'emporta sur l'appréhension de se constituer l'ennemi de Dieu.

« Ayant entendu ces paroles, Pilate fit amener Jésus dehors, et il s'assit sur son tribunal, au lieu qui est appelé Lithostrotos, et en hébreu Gabbatha; à cause des degrés *de pierre* ou de marbre, qui conduisaient au siège de Pilate, et du *lieu élevé* d'où le juge rendait les sentences. « C'était le jour de la préparation de la Pâque, et la veille du sabbat, vers la sixième heure, et Pilate dit aux Juifs : Voilà votre roi. Mais eux criaient : Qu'il meure! qu'il meure! Crucifiez-le. Pilate leur dit : Crucifierai-je votre roi? Les prêtres répondirent : Nous n'avons pas d'autre roi que César. Alors il le leur livra pour être crucifié. »

« Ils prirent Jésus. Et après s'être ainsi joués de lui, ils lui ôtèrent le manteau de pourpre, lui rendirent ses vêtements, et l'emmenèrent pour le crucifier. Et portant sa croix, il vint au lieu nommé Calvaire, et en hébreu Golgotha, où ils le crucifièrent. » Le véritable Isaac, fils du Père éternel, chargé du bois de son sacrifice, gravit l'ancien mont Moriah, au même lieu où fut essayée la figure sur le fils du patriarche Abraham. Mais le Père ne devait point épargner son Fils; et nulle victime ne sera substituée à Jésus, et Marie, plus tendre et plus forte que Sara et que toutes les mères, donnera son consentement à l'immolation de son Fils unique.

De la maison de Pilate au sommet du Calvaire, on compte environ treize cent-vingt pas. C'est la *voie douloureuse* que parcourut le Sauveur, afin d'accomplir ses derniers mystères, *extrà castra*, comme le dit saint Paul, et non dans l'enceinte du temple ou de la ville de Jérusalem ; car la croix, remarque saint Léon, ne devait pas être l'autel du temple, mais du monde entier : « *Ut nova hostia novo imponeretur altari, et crux Christi non templi esset ara, sed mundi.* » Le même Père nous représente la marche de Jésus, qu'il appelle un triomphe, et la *marque de sa principauté est sur son épaule,* ainsi que l'avait chanté le prophète Isaïe (1).

Le divin Roi, suivi d'une grande foule de monde, dont la plupart ne songeaient pas à orner son triomphe ni même à consoler sa tristesse, passa sous l'arcade du tribunal, où il avait été montré au peuple. Sur la gauche, en descendant, selon la tradition, il rencontra sa très sainte Mère, qui s'était tenue dans les environs du prétoire durant cette cruelle matinée ; pressée par le désir de voir son Fils, elle se plaça sur son passage

(1) IX, 6.

et tomba comme demi-morte. Au bas de cette rue, fléchissant sous le poids de sa croix et de ses souffrances, Notre Seigneur succomba. Une colonne en marbre rouge brisée, à moitié enfoncée en terre, marque ce lieu à la dévotion des fidèles. On croit que ce fut au même lieu que les Juifs forcèrent Simon le Cyrénéen à porter la croix de Jésus. « Comme ils l'emmenaient, ils rencontrèrent un certain Simon, de Cyrène, père d'Alexandre et de Rufus, qui revenait de sa maison des champs. » On croit que les fils de Simon étaient des disciples du Christ. Il est fait mention d'Alexandre dans les Actes (1) et de Rufus dans l'épitre aux Romains (2). L'Évangile ne dit pas de quelle Cyrène était Simon, de Lybie, de Syrie ou de l'île de Chypre. Plusieurs Pères inclinent a croire qu'il s'agit ici d'un Gentil. « Ils le contraignirent de porter sa croix, et l'en chargèrent derrière Jésus. »

Un peu plus loin vint la rencontre des femmes de Jérusalem. « Or il était suivi d'une grande foule de peuple et de femmes qui se frappaient la poitrine et se lamentaient sur lui. Et Jésus se tournant vers elles, dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants ; parce qu'il viendra bientôt des jours où l'on dira : Heureuses les stériles, et les entrailles qui n'ont point engendré, et les mamelles qui n'ont point allaité. Alors ils commenceront à dire aux montagnes : tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous. Car si l'on fait ainsi au bois vert, que sera-t-il fait au bois sec ? »

L'Évangile ne parle pas d'une femme, qui essuya, avec son voile, la face de Notre-Seigneur, baignée de sueur et de sang, et le retira empreint de son image. Ce voile est gardé à saint Pierre de Rome, sous le nom de *Volto santo ;* mais l'image en est fort effacée. La

(1) XIX, 33. — (2) XVI, 13.

tradition appelle cette sainte femme Véronique (Vera icon, vera iconica, vraie image), ce qui n'était sans doute qu'un surnom.

A l'extrémité de cette rue, dont le milieu était occupé par la maison de sainte Véronique, se trouvait la *porte judiciaire,* qui indiquait l'endroit où finissait la ville du temps de Notre-Seigneur. Ici commençait le Golgotha, ou la place des exécutions : cet espace est aujourd'hui enfermé dans la ville de Jérusalem. La partie la plus élevée du calvaire et les lieux adjacents sont compris dans l'Église du saint Sépulcre.

Le Fils de Dieu montait au Calvaire, confondu avec deux scélérats : « On emmenait aussi avec lui deux malfaiteurs, pour les mettre à mort ; » quoiqu'il fut défendu chez les Juifs, de faire plusieurs exécutions le même jour. « Et ils le conduisirent au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire, Calvaire, » *lieu du crâne.* La tradition qui place au Calvaire la sépulture d'Adam est tellement ancienne, dit l'auteur des *évangélistes unis* (1), et s'appuie sur de si graves autorités, que s'en écarter paraît plutôt un caprice que le résultat d'une conviction. *Calvaria appellatur quod ibi sit antiqui hominis calvaria condita, ut secundus Adam, id est sanguis christi de cruce stillans, primi Adam, et jacenctis protoplasti peccata dilueret.* » Ces paroles sont de saint Jérôme, le seul des Pères qui eût embrassé d'abord une opinion différente.

Lorsque Jésus fut arrivé au lieu du supplice, « ils lui donnèrent à boire du vin mêlé avec du fiel et de la myrrhe, et l'ayant goûté, il ne voulut pas boire, et n'en prit pas. » Ce breuvage, dont parlent les deux premiers évangélistes, saint Matthieu et saint Marc, quoiqu'en termes un peu différents, à cause du mélange du *fiel* et de la *myrrhe,* fut pris avant le crucifiement, et ne

(1) II, 367.

doit pas être confondu avec l'éponge emplie de *vinaigre* qui fut présentée à Jésus en croix. Jésus ne fit que goûter ce breuvage mêlé de fiel, pour accomplir une partie de la prophétie, et ne profita point du breuvage fortifiant que l'on donnait, en pareille occasion, à ceux qui allaient mourir.

« Or il était la troisième heure, et ils le crucifièrent, et avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, un de chaque côté, et Jésus au milieu. Ainsi fut accompli ce que dit l'Écriture : il a été rangé parmi les scélérats. » La troisième heure, qui correspond à neuf heures du matin, peut indiquer le commencement du crucifiement ; ou bien cette troisième heure, touchant elle-même à sa fin, se confond avec la sixième, où les ténèbres se répandirent, et ce ne fut qu'à la neuvième heure, ou vers trois heures du soir que Jésus expira, comme nous le verrons bientôt. « Et Jésus disait : Mon Père, pardonnez-leur ; car ils ne savent ce qu'ils font. » Première parole de Jésus en croix, toute de miséricorde et d'amour : c'est l'amour des ennemis, l'héroïsme de la divine charité.

« Pilate écrivit une inscription, avec des caractères grecs, latins et hébreux, » qui représentaient la langue de la science, celle de la conquête, et celle de la foi ; « il mit ce titre au sommet de la croix, au-dessus de sa tête ; c'était le titre de sa condamnation, ainsi écrit : Celui-ci est Jésus de Nazareth, roi des Juifs. Beaucoup de Juifs lurent cette inscription, parce que le lieu où Jésus avait été crucifié était près de la ville, et qu'elle était écrite en hébreu, en grec et en latin.

« Les prêtres des Juifs dirent donc à Pilate : N'écrivez point roi des Juifs ; mais qu'il a dit : Je suis le roi des Juifs. » Le gouverneur reprit ici toute la fermeté d'un Romain ; le temps de pactiser avec ce peuple était passé. « Pilate répondit : Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit. » Il maintint le titre de la royauté de Jésus, placé si haut

sur la croix, sans se douter du mystère auquel il prêtait la main, en affirmant en toutes sortes de langues, et à tous les peuples de l'univers, que Jésus était roi, roi des Juifs ou le Messie.

Ce titre de la croix fut porté à Rome par l'impératrice sainte Hélène, et placé dans l'église de Sainte-Croix à Jérusalem, édifiée au IVe siècle par le grand Constantin. En partie cachée dans un mur par l'empereur Valentinien, il fut découvert plus de mille ans après, à la restauration de cette église, en 1492 (1). On conserve encore à Rome, dans le trésor de l'église de Sainte-Croix en Jérusalem un fragment considérable du titre de la croix, sur lequel on lit écrit à l'orientale, c'est-à-dire, de droite à gauche en latin et en grec, le mot *Nazarenus*, et quelques parties d'autres lettres latines, grecques et syro-chaldaïques (2).

« Les soldats, après l'avoir crucifié, prirent ses vêtements ; ils les divisèrent (et ils en firent quatre parts, une pour chaque soldat), et sa tunique. Et partageant ses vêtements, ils tirèrent au sort ce que chacun en aurait. Or, la tunique était sans couture, d'un seul tissu du haut en bas. Ils se dirent donc entre eux : Ne la divisons point, mais tirons au sort à qui elle sera ; afin que s'accomplit l'Écriture : Ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont tiré ma robe au sort. » On a conservé les reliques des vêtements de Jésus-Christ : la tunique sans couture, qui devait s'appliquer sur la peau, est à Argenteuil près Paris ; et la robe, qu'il portait par dessus, est à Trèves. « Les soldats firent cela ; puis s'étant assis, ils le gardèrent. »

« Les passants blasphémaient contre lui, branlant la tête, et disant : Toi qui détruis le temple de Dieu, et le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même. Si tu es le

(1) *Hist. des Mystères*, par Benoît XIV. II, 340. — (2) L'*Évangile* par M. Rohaut de Fleury. II, 253.

Fils de Dieu, descends de la croix. Et le peuple était là regardant, et avec lui les chefs du peuple le raillaient. Les princes des prêtres, les Scribes et les anciens se moquant aussi de lui, disaient : il a sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même ; s'il est le roi d'Israël ; qu'il descende maintenant de la croix, afin que nous voyions et que nous croyions. Qu'il se sauve, s'il est le Christ élu de Dieu. Il se confie en Dieu, qu'il le délivre maintenant, s'il veut, puisqu'il a dit : Je suis le Fils de Dieu. » Ainsi blasphémaient les princes du sacerdoce, les chefs du peuple, et tous les représentants de la vieille synagogue, empruntant même les paroles de l'Écriture, pour les tourner contre le crucifié ; ils jetaient un défi au Fils de Dieu, retenu à la croix par les nœuds de ses promesses, autant que par les liens de son amour. « Les soldats de même l'insultaient, et s'approchant de lui, ils lui présentaient du vinaigre », instruments aveugles de l'accomplissement des prophéties ; « et ils disaient : Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi. Et ceux qui étaient crucifiés avec lui l'outrageaient », au moins l'un de ceux qui étaient à ses côtés, comme le marque expressément un autre évangéliste. « Or, un des voleurs suspendus en croix blasphémait contre lui, disant : Si tu es le Christ, sauve-toi et nous aussi. Mais l'autre, le reprenant, disait : Ne crains-tu point Dieu, toi non plus, qui subis la même condamnation ? Et pour nous, c'est justement ; car nous recevons ce que nos actions méritent ; mais celui-ci n'a rien fait de mal. Et il disait à Jésus : Souvenez-vous de moi, quand vous serez venu dans votre royaume. »

Cet heureux voleur, fait observer Marie d'Agréda, dans la *Cité mystique* (1), le centenier et les autres qui confessèrent Jésus-Christ sur la croix, furent les

(1) T. V, 160, part. II, liv. VI, ch. 22.

premiers à ressentir les effets de la Rédemption. Mais le plus heureux de tous, ajoute-t-elle, ce fut Dismas, qui mérite d'entendre la seconde parole que dit Notre-Seigneur : « En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis. » O bienheureux voleur, qui seul avez obtenu cette parole si désirée de tous les justes de la terre ! Les anciens patriarches et les prophètes n'ont pas eu le bonheur de l'entendre, et se sont estimés fort heureux de descendre dans les limbes et d'y attendre pendant le cours de plusieurs siècles le paradis que vous avez obtenu, en un moment, par le plus beau trait de votre métier. Vous ravissez maintenant le ciel des mains de son maître. »

La grâce du pardon qui nous fait enfants de Dieu et ses cohéritiers en Jésus-Christ, nous a donné Jésus pour frère ; est-il étonnant que la Mère de Jésus devienne la nôtre? C'est le mystère ineffable de la double maternité de Marie, au pied de la croix, et de la troisième parole du Sauveur. « La Mère de Jésus, et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine, étaient debout au pied de la croix, » plus courageuses que les disciples qui avaient fui ; un seul était demeuré fidèle jusqu'au Calvaire. « Jésus, ayant vu sa Mère, et debout près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa Mère : Femme, voilà votre fils. Ensuite il dit au disciple : Voilà ta mère. Et depuis cette heure-là le disciple la prit chez lui. »

Quoique Marie eût consenti à l'immolation de Jésus-Christ, en l'offrant extérieurement à Dieu, dans le temple, dit M. Olier (1), il était nécessaire qu'elle fût présente à son immolation sanglante, soit pour témoigner de nouveau de son contentement, soit pour accomplir les desseins de Dieu sur elle, indiqués par

(1) *Vie intérieure de la Sainte Vierge*, t. II, ch. XIII. — Le même ouvrage abrégé, ch. XII.

la prophétie que lui avait faite le saint vieillard Siméon. Mais cette fois, ce n'est plus dans le temple qu'elle doit se rendre ; c'est hors de ce lieu et même hors de la ville sainte. Jérusalem, siège de la vraie religion, figurait et rappelait aux hommes le paradis terrestre et le ciel, d'où ils se trouvaient exclus par le péché ; et comme Adam était mort hors du paradis, et que d'ailleurs rien de souillé n'a d'entrée dans le ciel, Jésus-Christ, qui portait sur lui les crimes d'Adam et de tout le monde, devait être immolé hors de l'enceinte de cette ville. Voilà pourquoi, au milieu de la dispersion des apôtres, Marie, toujours inébranlable dans la foi de Jésus-Christ et dans l'estime de sa grandeur, l'accompagne au Calvaire avec saint Jean. Elle se tient au pied de la croix ; et là Jésus, qui au temps de sa vie avait semblé ne reconnaître ni père ni mère, comme lorsqu'on lui dit : Votre mère et vos parents sont là, à sa mort reconnaît publiquement sa Mère en Marie. Du haut de sa croix, la voyant près de lui avec le disciple qu'il aimait, il lui dit ces paroles : « Femme, voilà votre fils ; » et à saint Jean : « Voilà votre Mère. » Comme les paroles de Jésus-Christ produisent ce qu'elles expriment, par celles-ci : Voilà votre fils, la très sainte Vierge reçut un cœur de mère pour saint Jean ; et par celles-ci : Voilà votre mère, saint Jean reçut un cœur d'enfant pour Marie, ainsi que le remarquent les docteurs.

Oh ! que sur le Calvaire, poursuit notre auteur avec un cri d'admiration et d'amour, Marie se voit différente de ce qu'elle a été à Bethléem ! Là, comme Mère de celui qui est l'innocence et le saint des saints, elle participait à la gloire que l'on rendait à son Fils ; elle prenait part aux adorations des hommes et aux acclamations des anges. Comme la Mère du Juste par essence, elle ne sentait aucun des effets de l'arrêt porté contre les mères des pécheurs. Mais sur le Calvaire,

où elle est faite la mère des pécheurs et des criminels, elle enfante dans la douleur et dans les angoisses, et saint Jean est le premier fruit de cette maternité, le premier né de l'adoption, figure et symbole de tous les enfants de l'Église. Elle peut bien dire, en imitant le langage de Noémi : « Ne me regardez plus maintenant comme au jour où je mis au monde mon Fils à Bethléem, ce paradis de volupté ; en engendrant l'auteur de toute sainteté, j'étais alors la mère des saints ; mais à présent que je suis la mère des pécheurs, regardez-moi au contraire comme couverte de confusion, comme noyée dans un océan d'amertume et de douleur. »

Jésus-Christ lui-même, à l'heure de son agonie, nous substituant tous à sa propre place, en la personne de saint Jean, donne à Marie le nom de *femme ;* il ne l'appelle plus sa Mère, ayant transféré sa qualité de Fils à saint Jean, comme s'il lui répugnait, vu l'état si déplorable, si malheureux, si plein d'ignominie où il se trouve, de l'appeler la Mère d'un pendu, attaché à la croix.

C'est donc l'amour de Marie pour les hommes qui la conduit au Calvaire. Pour exprimer la force de son cœur et la fermeté de son âme dans la tribulation de la croix, l'Écriture sainte nous marque qu'elle était debout : « La Mère de Jésus était debout à côté de la croix. » Agar, voyant son fils aux abois, le délaisse ; elle dit qu'elle n'a pas le courage de le voir expirer, et a besoin d'un ange qui la ramène à lui ; et Marie voyant son Fils sur la croix, voyant allumées contre lui la colère de Dieu et sa fureur, ce qui était pour elle un coup d'épée qui lui perçait le cœur de part en part, elle assiste courageusement et le sacrifie pour le salut du monde. Elle se tient debout, comme devant l'autel où s'accomplit, en son Fils Jésus, la réconciliation des hommes avec Dieu ; elle entre avec lui en part de son

sacerdoce, et donne plus que sa propre vie en livrant aux tourments la chair de ce Fils adorable, qui était la chair de sa chair. Ainsi l'amour de Marie pour Jésus, source de toutes ses joies, faisait maintenant son plus cruel supplice.

Mais l'amour que cette Mère généreuse portait à ses fils adoptifs, cette dilection plus forte que la mort, selon le langage de nos livres saints, devait la faire survivre à son martyre, comme saint Jean, échappé lui-même à la chaudière de l'huile bouillante devait prolonger sa vie pour le bien de l'Église. Il convenait de remettre au disciple vierge une mère vierge ; saint Jean, nous dit l'Évangile, la prit dès cette heure chez lui, et recueillit cet héritage de la croix comme un bien propre qui lui appartenait.

« Il était environ la sixième heure du jour. Or depuis la sixième heure du jour jusqu'à la neuvième, » c'est-à-dire depuis midi jusqu'à trois heures, « les ténèbres couvrirent toute la terre, et le soleil fut obscurci. »

Eusèbe, dans sa chronique, cite un passage de Phlégon, affranchi d'Adrien et auteur païen, qui rapporte, en faisant l'*Histoire des Olympiades*, que « la quatrième année de la 202e olympiade, il y eut la plus grande éclipse qui fut jamais, et qu'à la sixième heure du jour la nuit se fit, et que l'on vit les étoiles. De plus un tremblement de terre, ressenti dans la Bithynie, renversa une grande partie de la ville de Nicée. » La date assignée par Phlégon paraît coïncider, selon de savants chronologistes, avec la 33e année de l'ère vulgaire, ou la dernière du ministère public du Sauveur ; l'heure est la même et semble indiquer une éclipse aussi universelle que miraculeuse, puisque la pleine-lune, répondant au quatorzième jour et au temps de la pâque, ne permet pas d'attribuer à l'interposition de cet astre entre la terre et le soleil la cause naturelle

de l'obscurité. Tertullien, dans son apologétique (1), invoque en faveur de ce miracle les monuments publics de l'empire, qui en conservaient la mémoire : « Jésus-Christ expira librement, dit-il, et en prononçant avec force ses dernières paroles. Et dans le temps de ses souffrances le jour manqua tout-à-coup, quoique le soleil fût au milieu de sa course. Ceux qui ne savaient pas que cela avait été prédit ou annoncé de Jésus-Christ prirent cet événement pour une éclipse ; mais un tel prodige, qui a été universel dans tout le monde, est attesté par vos propres archives. » La lettre de saint Denys, qui a vu la même éclipse en Égypte, témoigne encore d'un obscurcissement général, quoique Origène paraisse borner cette éclipse à la Judée. Quoi qu'il en soit, l'aveuglement de la nation juive prédit par Isaïe et par tant d'autres prophètes devait être un prodige d'un autre ordre, plus étonnant encore que cet obscurcissement du soleil.

« Et vers la neuvième heure, Jésus jeta un grand cri, disant : *Éli, Éli, lamma sabacthani*, c'est-à-dire, Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? Quelques-uns de ceux qui étaient là, l'ayant entendu, disaient : Voilà qu'il appelle Élie. » Ces derniers étaient sans doute des Juifs hellénistes, ne parlant et ne connaissant que la langue grecque, ou des étrangers, qui, faute de comprendre le syriaque et l'hébreu, croyaient entendre nommer Élie, le prophète.

Telle est la quatrième parole de Jésus en croix, toute de soumission à son Père, et d'amoureux abandon à la justice divine. C'est la victime résignée à la mort ; elle sent les coups de son Père irrité, qu'elle appelle son Dieu ; mais elle ne cherche pas à fuir la colère divine, et cette plainte ne fut jamais le signe du désespoir imaginé par Calvin, qui n'a su qu'ajouter un nou-

(1) XXI.

veau blasphème à ceux des ennemis de Jésus, branlant contre lui la tête et insultant au crucifié. En se servant des paroles du psalmiste, qui sont les premières du psaume XXI^e^ : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? » Jésus expirant nous a donné la meilleure preuve que cette prophétie entière regarde le mystère de la croix. C'est ainsi qu'il a voulu, du haut de cette croix, lever le scandale de ses souffrances et de son ignominie. Sa voix puissante confondait déjà ceux qui se raillaient de sa mort prochaine, lorsqu'il se montrait le maître de déposer sa vie par une immolation volontaire. Enfin, selon la remarque de saint Paul, dans son épitre aux Hébreux (1), Jésus, multipliant sur la croix ses prières et ses supplications, s'adressait par ce grand cri accompagné de larmes à celui qui pouvait le délivrer de la mort ; cette délivrance par sa résurrection était le véritable objet de tous ses vœux exprimés dans le psaume ; il fut exaucé, à cause du respect qu'il témoignait à son Père, et de la marque de sa profonde obéissance, en acceptant la mort de la croix.

« Ensuite Jésus sachant que toutes choses étaient accomplies, afin que l'Écriture s'accomplît encore » dans une de ses prédictions les plus minutieuses, « dit : J'ai soif. Or il y avait là un vase plein de vinaigre. Aussitôt un des assistants courut prendre une éponge, qu'il emplit de vinaigre, et l'entourant d'hyssope, la mit au bout d'un roseau, et lui présentait à boire, disant : Laissez, voyons si Élie viendra le détacher » de la croix. « Et les autres disaient de leur côté : Attends, voyons si Élie vient pour le délivrer. » Peut-être faisaient-ils allusion à la croyance, répandue chez les Juifs, de la venue d'Élie qui devait précéder le règne du Messie.

(1) V, 7.

La cinquième parole de Jésus en croix atteste bien plus la soif de souffrir pour le salut des hommes, que la soif naturelle d'un corps épuisé par la souffrance. Elle nous est donnée par l'Évangile comme la marque du désir de l'accomplissement parfait des prophéties.

Ce désir de faire jusqu'au bout, et de remplir jusqu'au moindre iota la volonté de son Père, apparait dans l'action de Jésus qui prend le breuvage présenté, et dans la parole qui suit : « Et Jésus ayant pris le vinaigre, dit : Tout est consommé. »

« Et criant encore d'une voix forte, Jésus dit : Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains. » Dernière parole que le Sauveur emprunte au psaume XXX^e^, 6, et qu'il exhale comme un chant d'amour avec son dernier soupir.

« Et disant cela, il baissa la tête et rendit l'esprit. »

« Et aussitôt le voile du temple se déchira en deux parties, du haut en bas, » laissant à nu le *Saint des Saints,* figure du ciel, qui nous est ouvert par Jésus-Christ lui-même, après que notre Pontife a pénétré pour nous au-dedans du voile par le mérite de son propre sang. « La terre trembla, les pierres se brisèrent, les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui étaient endormis se levèrent ; et sortant de leurs tombeaux, » mais seulement « après la résurrection du Sauveur, » qui est appelé le premier né d'entre les morts, « ils vinrent dans la cité sainte, et apparurent à plusieurs. »

« Si je voulais nier, dit saint Cyrille de Jérusalem, que Jésus-Christ ait été crucifié, cette montagne de Golgotha, sur laquelle nous sommes présentement assemblés, me l'apprendrait. » Des voyageurs anglais, historiens et géologues, Doubdan, Maundrel, Schaw, etc., et des Français connus, tels que de Chateaubriand, de Géramb, sans parler de ceux qui appartiennent à d'autres nations, Mgr Mislin et les pèlerins

de nos jours qui ont visité le Calvaire, attestent que le rocher du Golgotha n'est point fendu naturellement, selon les veines de la pierre. La déchirure du rocher qui eut lieu à la mort du Sauveur est verticale, et forme une ligne ondulée dans sa direction de l'Est à l'Ouest. Ce qu'on peut apercevoir en longueur a environ $1^{m},60^{c}$. La plus grande largeur est de $0^{m},25^{c}$; cette largeur diminue de haut en bas. S'il était possible d'en rapprocher les deux faces, elles se rejoindraient parfaitement, les angles saillants allant correspondre aux angles rentrants. Cette fente n'est pas dans le sens des stratifications géologiques, comme les font paraître les tremblements de terre ordinaires : elle n'est évidemment pas faite de main d'homme, et la trace du miracle subsiste toujours.

L'étonnement ou la conversion de ceux qui furent témoins du miracle, viennent à l'appui du même prodige. « Le centurion qui se tenait en face, voyant qu'il avait expiré en jetant un grand cri, glorifia Dieu et dit : Vraiment cet homme était juste, il était le Fils de Dieu. Et ceux qui étaient avec lui pour garder Jésus, voyant le tremblement de terre et tout ce qui se passait, furent saisis d'une grande crainte, et dirent : Vraiment celui-ci était le Fils de Dieu. Et ceux qui assistaient en foule à ce spectacle, voyant ce qui se passait, s'en retournaient frappant leur poitrine. »

Les savants ne s'accordent pas sur le nom du centurion du Calvaire, qui aurait été, selon quelques interprètes, le centurion Corneille, instruit et baptisé par saint Pierre, après la vision de l'ange à Césarée de Palestine. Ce soldat romain, qui avait reconnu le Fils de Dieu expirant sur une croix, ne consentit pas à se souiller du mensonge que les princes des prêtres avaient acheté des gardes du sépulcre. Voulant se livrer entièrement au Christ, il se dépouilla, à Césarée, de la ceinture du commandement, et devint, avec deux

soldats convertis comme lui à la vue des prodiges, le prédicateur de l'Évangile, et après avoir quitté Jérusalem, l'apôtre de la Cappadoce.

« Or, il y avait là dans l'éloignement, tous ceux qui connaissaient Jésus, et plusieurs femmes qui l'avaient suivi depuis la Galilée, qui le servaient, étaient montées à Jérusalem avec lui, et demeuraient attentives à ce spectacle. Parmi elles étaient Marie-Madeleine, et Marie, mère de Jacques-le-Mineur et de Joseph, et Salomé, mère des fils de Zébédée. Comme ce jour était celui de la préparation, » ou la veille du sabbat, « afin que les corps ne restassent pas attachés à la croix durant le sabbat, car ce jour de sabbat était grand » et solennel, « les Juifs prièrent Pilate qu'on leur rompît les jambes, » pour avancer leur mort, « et qu'on les enlevât. Les soldats vinrent donc, et rompirent les jambes au premier et à l'autre qui avait été crucifié avec lui. Étant venus à Jésus et le voyant déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes. Mais un des soldats lui ouvrit le côté avec une lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau. Et celui qui l'a vu en rend témoignage, et son témoignage est véritable, et il sait qu'il dit vrai, afin que vous croyiez aussi. Ces choses ont été faites, afin que l'Écriture fût accomplie : Vous ne briserez pas un de ses os. Et ailleurs l'Écriture dit encore : Ils verront celui qu'ils ont transpercé. »

Qui oserait interrompre cet admirable récit de saint Jean, même pour louer la piété des saintes femmes, que nous allons voir accompagner le corps jusqu'au tombeau, et se retirer les dernières, ou pour faire connaître le nom de cet autre soldat converti, que plusieurs appellent Longin, et qui ressentit la vertu de la croix et du sang du Sauveur jusqu'à verser, lui aussi, son propre sang par le martyre? Saint Bonaventure enviait le sort de cette lance, qui ouvrit le côté de Jésus, à la condition qu'une fois ayant pénétré

dans le cœur divin, il n'en sortirait plus. Le sang et l'eau, figure des grands sacrements de la loi nouvelle, sortent du côté entr'ouvert du second Adam endormi sur la croix, et forment l'Église qui est vraiment l'os des os et la chair de la chair de Jésus-Christ, comme Ève sortit du premier Adam et de son sommeil mystérieux. La prophétie de l'Agneau pascal, dont il ne fallait pas briser les os, nous rappelle une autre figure de l'immolation de Jésus-Christ, non moins belle et non moins touchante. Enfin, le texte de Zacharie (1), cité par saint Jean, et appliqué aux Juifs, contient une dernière prophétie dans le sens littéral, et nous montre dans le Sauveur un juge armé de sa croix et devenu la terreur de ses ennemis et de ses bourreaux.

« Après cela, continue l'Évangile, sur le soir, comme c'était le jour de la préparation qui précède le sabbat, un homme riche d'Arimathie, ville de Judée, nommé Joseph, noble décurion » ou sénateur, « homme bon et juste, qui n'avait pas consenti à leur dessein ni à leurs actes, et attendait lui aussi le royaume de Dieu, et qui était disciple de Jésus, mais en secret par crainte des Juifs, se présenta courageusement à Pilate et lui demanda le corps de Jésus » pour l'ensevelir. En effet, les lois romaines défendaient d'ensevelir les criminels sans la permission des juges. « Pilate, s'étonnant qu'il fût mort si tôt, fit appeler le centurion et lui demanda s'il était déjà mort. Ainsi s'en étant assuré par le centurion, il donna le corps à Joseph, qui vint et l'enleva. »

Ces démarches ne paraissaient être que l'effet naturel du respect d'un disciple affectionné à son bon Maître, et de la complaisance raisonnable de Pilate pour un homme distingué dans sa nation. Elles étaient, de la part de Dieu, les attentions d'un Père tendre, qui

(1) XII, 10.

veillait à l'authenticité de la résurrection de son Fils. Un autre disciple, également caché, mais fidèle, re trempa son courage dans le souvenir de la mort de Jésus. « Nicodème, qui était d'abord venu trouver Jésus pendant la nuit, vint aussi, apportant une composition de myrrhe et d'aloès, d'environ cent livres, » afin de donner à ce corps divin une sépulture honorable. « Et Joseph, ayant acheté un linceul blanc, et détaché Jésus de la croix, l'enveloppa dans le linceul. Ils prirent donc » tous les deux « le corps de Jésus et l'enveloppèrent dans des linges avec des parfums, comme les Juifs ont coutume d'ensevelir. »

« Or, au lieu où il avait été crucifié, il y avait un jardin, et dans le jardin un sépulcre neuf, où personne n'avait encore été mis. Ce fut là qu'ils le mirent, à cause de la préparation des Juifs, et parce que le sépulcre était proche. » Dieu avait tout disposé pour la sépulture de son fils : le cœur des personnes qui l'aimaient, la proximité des lieux, et jusqu'au choix de ce tombeau, dont la parfaite intégrité figure le sein virginal de Marie, puisque Jésus, à sa sortie de la vie, comme à son entrée, ne devait trouver qu'une hospitalité sainte et ignorer la corruption du sépulcre, comme David l'avait prédit. « Joseph le mit dans son sépulcre neuf, qu'il avait fait tailler dans le roc ; puis ayant roulé une grande pierre à l'entrée, il s'en alla. »

C'est pour ôter aux Juifs et plus tard au monde entier tout prétexte ou apparence de doute sur le mystère de la résurrection, que le Sauveur choisit pour lieu de de sa sépulture une grotte taillée dans le roc ; au lieu que si le tombeau avait été construit en maçonnerie, on aurait pu dire que les apôtres en avaient percé les murailles et avaient enlevé le corps. Arculfe, évêque gaulois, qui visita les lieux de la Palestine, au plus tard l'an 705, fait remarquer que ce que les évangélistes appellent *monument* est proprement cette cham-

bre taillée dans le roc, à l'entrée de laquelle on roula une énorme pierre ; et que le *sépulcre* ou *mausolée* était le lieu particulier, où le corps du Seigneur fut déposé, et qui est situé du côté du nord, long d'environ sept pieds ; en sorte que le tout se composait de deux pièces ou de deux grottes,

L'évangéliste nous dit encore : « C'était le jour de la préparation, et celui du sabbat allait commencer. Les femmes qui étaient venues de la Galilée avec Jésus, Marie-Madeleine, et l'autre Marie, mère de Joseph, ayant suivi Joseph » d'Arimathie, « virent le sépulcre, et s'étant assises auprès, elles regardaient où on le mettait, et comment le corps y avait été placé. Et, s'en retournant, elles préparèrent des aromates et des parfums, et pendant le sabbat, elles se reposèrent, selon le commandement. »

« Le lendemain, qui était le jour d'après la préparation du sabbat, les princes des prêtres et les Pharisiens s'étant assemblés vinrent trouver Pilate et lui dirent : Seigneur, nous nous sommes rappelé que ce séducteur, lorsqu'il vivait encore, a dit : Après trois jours je ressusciterai. Commandez donc qu'on garde le sépulcre, jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent dérober le corps, et ne disent au peuple : Il est ressuscité d'entre les morts ; et la dernière erreur serait pire que la première. Pilate leur dit : Vous avez des gardes, allez et gardez-le, comme vous l'entendrez. S'en allant donc, ils fermèrent soigneusement le sépulcre, en scellèrent la pierre » du sceau de la nation, comme avait fait le roi Darius, après avoir jeté Daniel dans la fosse aux lions, dont il scella l'ouverture de son anneau et de celui de ses principaux sujets ; « et ils y mirent des gardes (1). »

(1) *L'Évangile*, par M. Rohault de Saint-Fleury. — *Jésus devant Caïphe*, etc., par M. Dupin. — *Cours d'hist. ecclés.*, par Henrion, VIII, 1202.

§ 2e

Les Gloires du Sauveur, sa Résurrection et son Ascension.

N° 145. — Les saintes femmes et le mystère de la résurrection de Jésus (1). — L'évangéliste saint Marc fait mention du soin que prirent Marie-Madeleine et Marie, mère de Joseph, de remarquer le lieu où l'on déposait le corps sacré de Jésus dans le sépulcre. Par suite de cette prévoyance, elles sortirent le samedi soir, après le coucher du soleil, du cénacle, avec quelques autres saintes femmes pour descendre dans la ville, acheter des parfums et visiter le sépulcre : « Or, le soir du samedi, qui luit dans le premier jour de la semaine, » c'est-à-dire à la clarté du crépuscule, « Marie-Madeleine vint avec l'autre Marie pour voir le sépulcre. » Quelques commentateurs confondent cette visite du soir avec celle du lendemain matin, et laissant la traduction de la Vulgate, pour s'attacher au texte original : *opsé de sabbaton*, traduisent : *longtemps après le sabbat, ou pendant la nuit qui suivit le sabbat.* Il faut néanmoins admettre que les parfums furent achetés la veille du jour de la résurrection. » Et lorsque le sabbat fut passé, » et le soleil disparu, « Marie-Madeleine et Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des parfums pour venir embaumer Jésus. »

La pieuse sollicitude et l'empressement des saintes femmes devaient être récompensés : le mystère de la résurrection leur fut révélé avant d'être connu des apôtres : « Et de grand matin, le premier jour d'après

(1) Saint Matthieu, XXVIII. — Saint Marc, XVI. — Saint Luc. XXIV. — Saint Jean, XX.

le sabbat, elles vinrent, » comme le remarque un des évangélistes, « quand les ténèbres duraient encore, » au moment de leur départ, « et arrivèrent au sépulcre, le soleil étant déjà levé, apportant les parfums qu'elles avaient préparés. Elles se disaient entre elles : Qui nous ôtera la pierre de devant l'entrée du sépulcre ? »

« Et tout-à-coup, il se fit un grand tremblement de terre ; car l'ange du Seigneur descendit du ciel, et, s'approchant, il roula la pierre et s'assit dessus. Son visage était comme un éclair, et son vêtement comme la neige. Les gardes en furent frappés d'épouvante, et devinrent comme morts ; » quoiqu'ils ne vissent point le Seigneur : car son corps était déjà ressuscité et sorti du sépulcre, avant que l'ange en ôtât la pierre. Tous les Pères de l'Église enseignent qu'il sortit en effet du sépulcre vierge, comme il était sorti du sein virginal de Marie ; et cette seconde naissance fut reconnue du Père céleste : « Tu es mon Fils, aujourd'hui je t'ai engendré. »

Les saintes femmes, ou les trois Marie sentirent aussi quelque crainte ; mais elles s'encouragèrent, et quand elles se furent approchées du monument, jetant les yeux, elles virent la pierre roulée, enlevée du tombeau ; or elle était fort grande. » A cette vue, Marie-Madeleine, effrayée sans doute par la pensée que le corps du Sauveur a été pris, laissa là ses compagnes et se hâta de revenir : « Marie-Madeleine courut donc et vint à Simon-Pierre et à l'autre disciple que Jésus aimait, et leur dit : Ils ont enlevé le Seigneur du sépulcre, et nous ne savons où ils l'ont mis. »

Cependant les autres Marie n'avaient point quitté les abords de la grotte, « et entrant dans le sépulcre, elles ne trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus ; alors, pendant qu'en leur âme elles étaient consternées de ceci, voilà que près d'elles parurent deux hommes, » c'est-à-dire, deux anges, sous forme humaine, « vê-

tus d'habits resplendissants. » Saint Matthieu et saint Marc, sans parler du second ange qu'ils n'excluent pas, ne signalent que le premier, se tenant au côté droit, parce qu'il fut sans doute le seul à adresser la parole aux saintes femmes. « Et comme saisies de frayeur, elles abaissaient les yeux à terre, l'ange leur dit : Pour vous, ne craignez point, car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Pourquoi cherchez-vous un vivant parmi les morts? Il n'est point ici, car il est ressuscité comme il l'a dit. Rappelez-vous comment il vous a parlé, pendant qu'il était encore en Galilée, disant, qu'il fallait que le Fils de l'homme fût livré entre les mains des pécheurs, qu'il fût crucifié, et qu'il ressuscitât le troisième jour. Venez et voyez le lieu où le Seigneur était déposé, » ajoute l'ange, indiquant aux femmes qui étaient déjà dans le *monument* le lieu précis du sépulcre. « Et hâtez-vous d'aller dire à ses disciples, et à Pierre, » le chef des apôtres, « qu'il est ressuscité. Il va devant vous en Galilée ; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit, je vous le prédis, » en ce moment. « Et elles se ressouvinrent des paroles de Jésus. » Avant de se montrer aux yeux des saintes femmes, le Sauveur voulait préparer leur cœur au grand mystère de sa résurrection, en réveillant leur foi à sa divine parole.

« Elles sortirent aussitôt du sépulcre, toutes saisies de crainte et de joie, et s'enfuirent pour l'annoncer à ses disciples. Et elles ne dirent rien à personne, tant elles étaient effrayées, et annoncèrent tout cela aux onze et à tous les autres. »

Il y avait sans doute très-peu de temps que les saintes femmes étaient reparties, lorsque saint Pierre et saint Jean, que Madeleine était allée chercher, arrivèrent par un autre chemin. « Et Pierre, se levant, courut, et sortit avec l'autre disciple, et ils vinrent au tombeau. Tous deux ensemble couraient, et l'autre disci-

ple courut plus vite que Pierre, et il vint le premier au sépulcre. Et s'étant penché, » vers l'intérieur de la grotte. « il vit les linges posés. Cependant il n'entra pas. Pierre, qui le suivait, vint aussi, et entra dans le sépulcre, et vit les linges posés, et le suaire qui couvrait la tête, non posé avec les linges, mais plié à part. » Toutes ces circonstances écartaient l'idée d'un enlèvement par violence du cadavre; et ces soins minutieux excluaient la précipitation d'un déplacement furtif. « Alors l'autre disciple qui était venu le premier au sépulcre, entra aussi, et il vit, et il crut; » conduit à la foi du mystère de la résurrection par l'examen des choses qu'il avait sous les yeux, bien plus que par le souvenir et l'autorité de la parole du Maître. Car ils ne savaient pas encore » ou ne comprenaient pas ce qu'enseigne « l'Écriture, qu'il fallait que le Christ ressuscitât des morts. Les disciples donc s'en retournèrent chez eux. » Jésus va maintenant lui-même apparaître, en personne, d'abord sous des formes mystérieuses, puis enfin à visage découvert.

« Or Jésus, étant ressuscité le matin du premier jour après le Sabbat, apparut premièrement à Marie-Madeleine, de laquelle il avait chassé sept démons. Or Marie se tenait dehors près du tombeau, toute en larmes, et comme elle pleurait, elle se pencha, et regarda dans le sépulcre. Elle vit deux anges vêtus de blanc, assis l'un à la tête l'autre aux pieds, à l'endroit où l'on avait mis le corps de Jésus. Ils lui dirent : Femme, pourquoi pleurez-vous? Elle leur dit : Parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis. Ayant dit cela, elle se retourna en arrière, et vit Jésus debout, et elle ne savait pas que c'était Jésus, » ayant elle-même les yeux voilés de larmes, obscurcis par sa douleur, ou peut-être retenus par une permission divine.

« Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleurez-vous?

Qui cherchez-vous ? Elle, pensant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. » Toute occupée de l'objet de son amour, elle ne nomme pas celui qu'elle cherche, et croit, sans plus d'éclaircissement qu'elle est assez comprise. « Jésus lui dit, » mais de sa voix bien connue : « Marie. Elle, se retournant, lui dit : Rabboni, ce qui signifie Maître. » Et lorsqu'elle se mettait en devoir, comme autrefois pendant sa vie mortelle, de lui baiser les pieds : « Jésus lui dit : Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père ; mais va à mes frères et dis leur : Je monte à mon Père et à votre Père, mon Dieu et votre Dieu. » C'est-à-dire, selon l'explication de quelques saints Pères, suivis par M. Olier : « Vous me toucherez, vous jouirez de moi d'une manière plus sainte, et plus digne de mon état divin, lorsque je serai monté vers mon Père. »

« Marie-Madeleine vint donc annoncer aux disciples, et à ceux qui avaient été avec lui, et qui s'affligeaient et pleuraient : J'ai vu le Seigneur, et il m'a dit cela. Ceux-ci entendant qu'il vivait et qu'elle l'avait vu, ne la crurent pas ; » tant ils étaient loin d'admettre le miracle de la résurrection du Sauveur, sur le témoignage d'une simple femme.

D'autres témoignages vinrent se joindre à celui de Madeleine. Les saintes femmes, qui s'étaient rendues au tombeau, et qui avaient reçu de l'ange la première annonce de la résurrection, revenaient, comme le marque l'Évangile, partagées entre la crainte et la joie, porter ces nouvelles aux disciples. « Et voilà que Jésus se présenta tout à coup à elles, et leur dit : Je vous salue. Et elles, s'approchant, embrassèrent ses pieds et l'adorèrent. » Jésus leur accorda la faveur de toucher ses pieds, qu'il n'avait point accordée à Madeleine, afin sans doute de mieux les rassurer dans leur fra-

yeur. « Alors Jésus leur dit : Ne craignez point, allez dire à mes frères qu'ils aillent en Galilée ; ils me verront là. Or, c'étaient Marie-Madeleine, et Jeanne, et Marie, mère de Jacques, et les autres qui étaient avec elles, qui rapportaient ces choses aux Apôtres. Et ce récit leur parut comme du délire, et ils ne les crurent pas. »

« Lorsqu'elles s'en furent allées, quelques-uns des gardes vinrent dans la ville, et annoncèrent, » de leur côté, « aux princes des prêtres tout ce qui s'était passé. Et ceux-ci s'étant assemblés avec les anciens, et ayant tenu conseil, donnèrent une grande somme d'argent aux soldats, leur disant : Dites que ses disciples sont venus de nuit, et l'ont enlevé pendant que vous dormiez. Si cela est connu du gouverneur, nous le persuaderons, et nous vous mettrons en sureté. Les soldats ayant reçu l'argent, firent ce qu'on leur avait dit, et ce bruit s'est répandu parmi les Juifs jusqu'à ce jour, » au temps même où l'évangéliste écrivait.

N° 146. — Les apôtres voient de leurs yeux, touchent de leurs mains, Jésus ressuscité. — Jésus n'avait encore favorisé de ses apparitions que les saintes femmes, les plus fidèles à le suivre au Calvaire, et les plus empressées à le chercher au sépulcre. Le moment était venu de fortifier la foi des disciples eux-mêmes, et d'opposer aux rêves de témoins endormis et à leurs mensonges, la vérité d'un fait que scelleront bientôt de leur sang des témoins prêts à se faire égorger. Les évangélistes ne disent point en quel temps le Seigneur apparut à saint Pierre, quoique saint Luc le suppose (1). Mais ce fut après que les Marie l'eurent vu ; et il lui apparut d'une manière plus secrète et en particulier, comme au chef de l'Église, avant de se

(1) XXIV. 34.

montrer aux apôtres réunis, le jour même de la résurrection. Saint Luc raconte fort au long ce qui arriva aux disciples d'Emmaüs.

« Il se montra ensuite, dit-il, sous une autre figure, à deux d'entr'eux qui allaient le même jour à la campagne, dans un bourg nommé Emmaüs, distant de Jérusalem de soixante stades, » qui faisaient quatre milles de Palestine, ou deux lieues. Ils s'entretenaient de tout ce qui s'était passé. Et il arriva que, pendant qu'ils s'entretenaient et conversaient ensemble, Jésus lui-même s'étant approché, marchait avec eux. Mais leurs yeux retenus » par une vertu divine, « étaient empêchés de le reconnaître. Et il leur dit : Quels sont ces discours que vous tenez ensemble, tout en marchant, et pourquoi êtes vous tristes? Et l'un d'eux, nommé Cléophas, prenant la parole, lui dit : Es-tu seul si étranger dans Jérusalem, que tu ne saches point ce qui s'y est passé ces jours-ci? Il leur dit : Quoi? Et ils répondirent : Touchant Jésus de Nazareth, qui fut un prophète puissant en œuvres et en paroles, devant Dieu et devant tout le peuple. Et comment les princes des prêtres et nos chefs l'ont livré pour être condamné à mort, et l'ont crucifié. Or, nous espérions qu'il devait racheter Israël; et après tout cela, voici maintenant le troisième jour que cela s'est passé. Il est vrai que quelques-unes des femmes qui sont des nôtres, nous ont effrayés, étant allées avant le jour au sépulcre, et n'ayant pas trouvé son corps, elles sont venues nous dire que des anges leur ont apparu, et leur ont dit qu'il était vivant. Et quelques-uns des nôtres sont allés au sépulcre, et ont trouvé toutes choses comme l'ont dit les femmes. Mais lui, ils ne l'ont pas trouvé. »

Ces paroles des disciples accusent une foi bien chancelante, et laissent entrevoir des réticences plus ou moins calculées. « Alors il leur dit : hommes de peu de sens, et d'un cœur lent à croire tout ce qu'ont dit

les prophètes ! Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ? Et commençant par Moïse et par tous les prophètes, il leur expliquait ce qui le concerne dans toutes les Écritures. Et comme ils approchaient du bourg où ils allaient, il feignit d'aller plus loin ; » c'est-à-dire, que voulant être contraint par une douce violence, il donna lieu aux deux disciples de le retenir, usant des procédés de politesse qui n'ont rien de commun avec la dissimulation de la vérité. Il parut les quitter, « mais ils le retinrent et lui dirent : demeurez avec nous, parce qu'il est tard, et que déjà le jour baisse. Et il entra avec eux ; et pendant qu'il était à table avec eux, il prit du pain, le bénit, le rompit, et il le leur présentait. Et leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent, mais lui-même disparut de leurs yeux. » Quelques uns prennent ce repas d'agape chrétienne pour un banquet eucharistique ; mais outre que la coupe du vin ne figure pas ici, les avis semblent bien partagés, et les preuves en faveur d'un festin sacré ne sont pas décisives. « Et ils se dirent l'un à l'autre : notre cœur n'était-il pas tout brûlant au dedans de nous, lorsqu'il nous parlait dans le chemin, et nous ouvrait le sens des Écritures? Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem, et ils trouvèrent assemblés les onze, et ceux qui étaient avec eux, et disaient : Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon. Et eux racontèrent ce qui leur était arrivé en chemin, et comment ils l'avaient reconnu dans la fraction du pain ; mais ils ne les crurent pas non plus ; » c'est-à-dire que, même après ces preuves, bon nombre doutaient encore de la vérité.

« Enfin, pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, il apparut aux onze, lorqu'ils étaient à table, sur le soir du même jour, le lendemain du Sabbat, les portes du lieu où les disciples étaient assemblés étant fermées, de peur des Juifs, » surtout après le bruit de l'enlèvement

du corps, répandu par les gardes du sépulcre, « Jésus vint et se tint au milieu d'eux, et leur dit : la paix soit avec vous. C'est moi, ne craignez point. » Ayant pénétré les portes sans les ouvrir, comme il était sorti du sépulcre sans soulever la pierre, le Sauveur faisait connaître les qualités de son corps glorieux, et venait apporter à ses disciples la paix, qui était le fruit de sa résurrection. « Et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur pour n'avoir pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité. » Ils méritaient bien, en effet, ces reproches, comme les disciples d'Emmaüs, qu'ils venaient d'entendre, et qu'ils avaient encore peine à croire. Ils n'en croyaient même pas leurs propres yeux, ainsi que l'Évangile nous l'apprend. « Mais troublés et épouvantés ils pensaient voir un esprit ; et il leur dit : pourquoi vous troublez-vous ? Et pourquoi ces pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs? Voyez mes mains et mes pieds ; c'est bien moi ; touchez et considérez qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai. Et ayant dit cela, il leur montra ses mains, ses pieds et son côté. » Il n'en avait pas fallu tant pour convaincre les saintes femmes : elles ne le virent qu'en passant, et elles crurent sans hésiter ; mais il ne fallait rien moins pour guérir en nous la plaie de l'incrédulité.

« Les disciples, voyant le Seigneur, se réjouirent. Mais comme ils ne croyaient pas encore, hors d'eux-mêmes, d'étonnement et de joie, il dit : Avez-vous ici quelque chose à manger? Et ils lui présentèrent un morceau de poisson grillé et un rayon de miel. Et lorsqu'il eut mangé devant eux, prenant les restes, il les leur donna, » les distribuant à ses disciples en qualité de Père et de Maître. C'est ainsi qu'il avait coutume d'en user pendant sa vie mortelle, lorsqu'il mangeait et buvait avec eux. En poussant la condescendance jusqu'à ce dernier excès, il rappelait à ses apôtres le souvenir de ce dernier festin, où il les avait

établis prêtres et sacrificateurs. Maintenant il va les établir juges et consacrer en eux le pouvoir de remettre les péchés. « Et il leur dit de nouveau : La paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Ayant dit cela, il souffla sur eux et leur dit : Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. »

« Or Thomas, appelé Didyme, l'un des douze, n'était pas avec eux lorsque vint Jésus. Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur dit : Si je ne vois dans ses mains la marque des clous, et ne mets mon doigt à la place des clous, et ma main dans son côté, je ne croirai point. Huit jours après, ses disciples étaient encore dans le même lieu, et Thomas avec eux. Jésus vint, les portes fermées, et se tint au milieu d'eux et leur dit, » en leur adressant son salut ordinaire : « La paix soit avec vous. Puis il dit à Thomas : Mets ton doigt là, et vois mes mains; approche ta main, et mets-la dans mon côté; et ne sois plus incrédule, mais fidèle. » La présence de Jésus, le ton de sa voix, la vue de ses blessures, la connaissance que le divin Maître montrait du fond des cœurs, étaient des motifs trop touchants pour ne pas vaincre la plus opiniâtre résistance, surtout dans un apôtre qui ne souhaitait rien tant que d'être convaincu. « Thomas répondit et lui dit : Mon Seigneur et mon Dieu ! » Il ne pouvait rien ajouter à cette confession de foi, dont la sincérité devait faire oublier toutes ses lenteurs à croire. « Jésus lui dit : Parce que tu m'as vu, Thomas, tu as cru. Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui croient. » Thomas a vu de ses yeux l'humanité du Sauveur, et il a cru sa divinité qu'il ne voyait pas. Plus heureux encore ceux qui croient à la divinité sans même avoir vu la sainte humanité de Jésus. « Jésus, ajoute l'évangéliste saint

Jean, fit encore, en présence de ses disciples, beaucoup d'autres signes, » ou miracles, « qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ceux-ci sont écrits, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, Fils de Dieu, et que croyant, vous ayez la vie en son nom. »

« Après cela Jésus se montra encore à ses disciples, près de la mer de Tibériade. Voici comment il se manifesta : Simon Pierre et Thomas, appelé Didyme, et Nathanaël, qui était de Cana en Galilée, et les fils de Zébédée, et deux autres de ses disciples, étaient ensemble. Simon Pierre leur dit : Je vais pêcher. Ils lui dirent : Nous y allons aussi avec toi. Ils sortirent et montèrent dans une barque, et cette nuit-là ils ne prirent rien, » quoique la nuit fût le temps favorable à la pêche. Le temps n'était pas encore venu de pêcher les hommes, en jetant le filet de la prédication ; les anciens bateliers du lac se contentaient de pêcher des poissons, et demandaient leur subsistance au travail de leurs mains. « Le matin venu, Jésus parut sur le rivage ; cependant les disciples ne connurent point que c'était Jésus. Jésus leur dit donc : Enfants, n'avez-vous rien à manger? Ils répondirent : Non. » S'étant ainsi présenté comme pour acheter de leur pêche, « il leur dit : « Jetez le filet à droite de la barque, et vous en trouverez. Ils le jetèrent donc, et ils ne pouvaient plus le tirer à cause de la multitude des poissons. »

C'était un nouveau miracle qui rappelait les anciens opérés sur cette mer, et qui trahissait la présence du Sauveur. Saint Jean, l'un de ceux qui avaient jeté le filet, ne s'y trompa point ; « le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur. Lorsque Simon-Pierre eut entendu que c'était le Seigneur, il se ceignit avec sa tunique, car il était nu, et se jeta à la mer. » C'est-à-dire, que, n'ayant que l'habit de dessus pour se livrer au travail, il revêtit sa tunique, et gagna le bord

dont il était peu éloigné. « Les autres disciples vinrent avec la barque ; car ils n'étaient pas loin de la terre (à peu près deux cents coudées) en tirant le filet plein de poissons. Dès qu'ils furent descendus à terre, ils virent des charbons préparés, et un poisson placé dessus et du pain ; » signe miraculeux de la puissance du Maître, et encore plus de sa bonté envers les disciples ; images du soin de la Providence à l'égard des ouvriers évangéliques. « Jésus leur dit : Apportez quelques-uns des poissons que vous venez de prendre. Simon-Pierre monta dans la barque et tira à terre le filet plein de cent cinquante trois gros poissons. Et quoiqu'il y en eût tant et de si gros, le filet ne se rompit pas. Jésus leur dit : Venez, mangez ; et aucun de ceux qui prenaient part à ce repas n'osait lui demander : Qui êtes-vous? sachant que c'était le Seigneur. Et Jésus vient, prend du pain et le leur donne, et pareillement du poisson. Ce fut la troisième fois que Jésus apparut à ses disciples » réunis, « après qu'il fut ressuscité des morts. »

« Lorsqu'ils eurent mangé, Jésus dit à Simon-Pierre : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? Il lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes agneaux. Il lui dit de nouveau : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? Pierre lui dit : Oui Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes agneaux. Il lui dit une troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? Pierre fut contristé qu'il lui eût dit une troisième fois : M'aimes-tu ? Et il lui dit : Seigneur, vous connaissez toutes choses, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes brebis. » Il est donc bien vrai, comme le remarque un saint Père, que l'office propre et la charge de l'amour est de paître le troupeau du Seigneur : « *Amoris officium pascere dominicum gregem,* » Mais ce qui n'est pas moins démontré c'est que la juridiction universelle et la

primauté du gouvernement appartiennent au vicaire de Jésus-Christ ; et qu'à Pierre et ses successeurs est dévolue pour toujours et partout le droit de paître les agneaux et les mères, les fidèles et les pasteurs, pasteurs à l'égard des peuples et brebis à l'égard de Pierre. La faute de Pierre est rachetée, et rien ne lui est enlevé des prérogatives qu'il avait déjà reçues ; elles sont confirmées à jamais et emportent avec elles le don de l'infaillibilité doctrinale dans la personne des pontifes romains. La promesse du martyre est comme le dernier gage de l'amour du Maître, qui donne à ses disciples l'assurance de le suivre jusqu'à la mort de la croix.

« En vérité, en vérité, je te le dis, quand tu étais plus jeune, tu te ceignais toi-même, et tu allais où tu voulais ; mais quand tu seras vieux, tu étendras les mains, et un autre te ceindra, et te conduira où tu ne voudras pas. Or, il dit cela, indiquant par quelle mort il glorifierait Dieu. Et ayant ainsi parlé, il lui dit : Suis moi ; » comme s'il lui avait dit : Tu mourras comme moi, et dans le même supplice que moi. « Pierre, s'étant retourné, vit venir après lui le disciple que Jésus aimait, et qui pendant la cène reposa sur son sein, et lui dit : Seigneur, qui est-ce qui vous trahira ? Pierre donc l'ayant vu, dit à Jésus : Seigneur, et celui-ci que deviendra-t-il ? Jésus lui dit : Je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne ; » ce qui pouvait à la rigueur s'entendre du premier jugement exercé par Jésus-Christ dans la ruine de Jérusalem. « Que t'importe ? Toi, suis mois. Le bruit courut donc parmi les frères que ce disciple ne mourrait point. Cependant Jésus ne dit pas : il ne mourra point ; mais je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne. Que t'importe ? C'est ce même disciple qui rend témoignage de ces choses, et qui les a écrites, et nous savons que son témoignage est véritable. » Ces paroles ont fait

croire à plusieurs docteurs que Jean n'était pas mort, et qu'il demeurait sur la terre ou dans un lieu particulier, comme Hénoch et Élie, jusqu'au dernier jugement. L'opinion plus commune aujourd'hui, parmi les savants, est que le disciple bien aimé est mort, à Éphèse, en l'an 101 de Jésus-Christ, et dans la quatre-vingt-treizième année de son âge, environ. Dom Calmet, qui suit cette opinion, assure cependant « que la mort de saint Jean a toujours été problématique dans l'Église; que depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à aujourd'hui, on peut produire des auteurs qui l'ont niée et d'autres qui l'ont affirmée; qu'enfin on trouve du partage dans les écrivains de l'Église grecque et dans ceux de l'Église latine. »

« Or, les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne où Jésus leur avait ordonné de se rendre. » On conjecture que cette montagne fut celle du Thabor, ou celle des Béatitudes; et l'on croit que saint Paul mentionne cette apparition, quand il dit : Qu'il s'est fait voir ensuite à plus de cinq cents frères assemblés, dont plusieurs sont encore vivants, et quelques-uns se sont endormis ou sont morts. »

« Et le voyant, ils l'adorèrent, continue l'évangéliste, quelques-uns néanmoins doutèrent. » Ce doute ne peut être le fait des onze, qui avaient déjà vu le Sauveur depuis sa résurrection, et à l'égard de ceux d'entre les cinq cents qui doutèrent, leur doute ne s'applique point à la résurrection elle-même, mais seulement à l'identité de la personne de celui qu'ils voyaient, d'un point un peu éloigné, avec la personne de Jésus; comme s'il eut été question d'un fantôme. « Et Jésus, s'approchant, leur parla ainsi : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre : Allez donc et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du saint Esprit; leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. Allez par tout

le monde et prêchez l'Évangile à toute créature : Qui croira et sera baptisé sera sauvé ; mais qui ne croira pas sera condamné. Ces signes accompagneront ceux qui auront cru : Ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront des langues nouvelles ; ils prendront les serpents, » comme devait le faire saint Paul dans l'île de Malte, lorsqu'une vipère se suspendit à sa main, sans lui faire mal ; » et s'ils boivent quelque poison mortel, il ne leur nuira point. Ils imposeront les mains sur les malades et ils seront guéris. Et voilà que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. »

N° 147 — L'Ascension de Jésus, aux yeux des Apôtres réunis (1). — Saint Paul fait encore mention d'une apparition commune à tous les apôtres : « *Deinde apostolis omnibus.* » Celle-ci commença dans le cénacle, à Jérusalem, et se termina, à Béthanie, sur le mont des Oliviers. « Jésus dit aussi à ses apôtres : C'est là ce que je vous ai dit, lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes, fût accompli. Alors il leur ouvrit l'esprit, pour qu'ils comprissent les Écritures. Et il leur dit : Il est ainsi écrit ; et c'est ainsi qu'il fallait que le Christ souffrît, et qu'il ressuscitât des morts le troisième jour ; et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés, par tout l'univers, en commençant par Jérusalem. Pour vous, vous êtes témoins de ces choses. Je vous enverrai le don promis par mon Père ; mais vous, demeurez dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut. Puis il les mena dehors jusqu'à Béthanie. »

« Et après leur avoir parlé, le Seigneur Jésus, ayant levé ses mains, les bénit ; et pendant qu'il les bénissait,

(1) Saint Luc, XXIV, 44.

il s'éloigna d'eux, et il était porté dans le Ciel. Il fut élevé dans le Ciel, où il est assis à la droite de Dieu. Pour eux, l'ayant adoré, ils revinrent avec une grande joie à Jérusalem ; et ils étaient toujours dans le temple, louant et bénissant Dieu. Et étant partis, ils prêchèrent partout, le Seigneur coopérant avec eux, et confirmant leurs paroles par les signes qui l'accompagnaient. Il y a encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites. Si elles étaient écrites en détail, je ne pense pas que le monde lui-même pût contenir les livres qu'il faudrait écrire. »

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

2e SECTION.

Vie réelle et visible de Jésus-Crist sur la terre. — Avénement du Messie dans le Monde.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Les Évangélistes de Jésus.

Nos		Pages.
I.	Historiens de la vie du Sauveur. — Saint Matthieu, le premier des évangélistes	1
2.	Saint Marc, le second des évangélistes	3
3.	Saint Luc, compagnon de saint Paul	4
4.	Saint Jean, le disciple bien-aimé	5
5.	Dessein de la Providence dans le nombre et le choix des évangélistes	6
6.	But particulier de chacun des évangélistes	8
7.	Division de l'histoire évangélique ou de la vie du Sauveur	12

PREMIÈRE PÉRIODE DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE.

Les mystères de la vie cachée de Jésus.

8.	Préface de saint Luc à l'Évangile. — Évangiles apocryphes et écrits douteux relatifs à Notre-Seigneur	13

§ 1er.

Conception miraculeuse de saint Jean, signe et prélude de la conception du Verbe incarné.

9.	Le précurseur du Messie, annoncé par l'ange Gabriel, au prêtre Zacharie dans le temple	19
10.	Le mystère de l'annonciation et de l'incarnation du Verbe	24
11.	La visitation et le cantique de Marie, et la sanctification de Jean-Baptiste	28
12.	La nativité de saint Jean-Baptiste cause une joie universelle et délie la langue de Zacharie	33

§ 2.

Nos. Pages.

Le songe de saint Joseph, la généalogie de l'Homme-Dieu et la nativité du Sauveur. ... 36
13. Joseph rassuré par un ange apprend le mystère accompli en Marie... *ib.*
14. La généalogie humaine du Sauveur... 38
15. La génération divine du Verbe... 46
16. Naissance temporelle du Verbe incarné. Sa date... 52
17. Bethléem, lieu de la naissance du Messie, et la crèche de l'étable... 57
18. Adoration des bergers à la crèche... 61

§ 3.

La Circoncision et l'Épiphanie du Sauveur... 66
19. La Circoncision et le nom de Jésus donné au divin Enfant... 66
20. Vocation des Gentils et adoration des Mages. ... *ib.*

§ 4.

La Présentation au temple, la fuite en Égypte et le retour à Nazareth... 80
21. Purification de Marie et présentation de Jésus au temple... *ib.*
22. La fuite en Égypte et le massacre des innocents.... 87
23. Jésus croissant en âge et en sagesse, enseigne dès l'âge de douze ans les docteurs du temple... 94
24. Recueil des mystères de l'enfance de Jésus... 98

DEUXIÈME PÉRIODE DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE

La vie publique du Sauveur... 100
25. Jésus dans sa vie publique... *ib.*

CHAPITRE Ier.

Préparation au ministère public de Jésus-Christ.... 101

§ 1er.

Voie préparée au Messie par la prédication et le baptême de saint Jean... *ib.*
26. Situation politique et délimitation géographique de la Palestine au temps de la prédication de saint Jean-Baptiste... *ib.*
27. Situation religieuse du peuple juif sous les gouverneurs romains. Sectes des Pharisiens et des Sadducéens... 104
28. Autorité de la prédication de saint Jean... 113

Nos. Pages.
29. Premiers témoignages rendus par saint Jean à Jésus-Christ..... 116

§ 2.

Préparation personnelle du Sauveur, son baptême, son jeûne et sa tentation..... 118
30. Baptême de Jésus par saint Jean. Témoignages du Ciel et de la terre rendus en faveur du Messie. ..... *ib.*
31. Le jeûne et la tentation du désert..... 121

§ 3.

Témoignages rendus par saint Jean au Messie après le baptême du Jourdain..... 128
32. Témoignages nouveaux de la part de saint Jean en faveur de son Maître..... *ib.*
33. Saint Jean donne ses disciples au Sauveur..... 132

§ 4.

Premiers disciples de Jésus et son premier miracle... 135
34. Les noces de Cana et le premier miracle de Jésus. Il descend à Capharnaüm..... *ib.*

CHAPITRE II.

Ministère public de Jésus en Judée et dans la Samarie. 144
35. Jésus monte à Jérusalem et chasse les vendeurs du temple..... *ib.*
36. Entretien avec le docteur Nicodème sur la régénération par l'eau et le Saint-Esprit..... 147
37. Jésus baptise par les mains de ses disciples, à la grande joie de saint Jean, l'ami de l'époux..... 152
38. Saint Jean mis en prison par Hérode..... 155
39 Entretien de Jésus avec la Samaritaine sur le don de Dieu, ou le mystère de la grâce..... 156
40. Jésus de retour en Galilée guérit le fils d'un officier d'Hérode..... 167
41. Principaux événements du ministère public de Jésus en Galilée..... 168

CHAPITRE III.

Ministère public de Jésus en Galilée après l'emprisonnement de saint Jean jusqu'à sa décollation..... 170
42. Coup d'œil général sur le ministère de Jésus en Galilée. *ib.*

§ 1er.

Première partie du ministère de Jésus en Galilée (an 780 de Rome)..... 171

Nos. Pages.

43. Jésus à Capharnaüm et sur les bords du lac de Tibériade associe ses premiers disciples à son ministère. — Pêche miraculeuse..... *ib.*
44. Délivrance d'un possédé dans la synagogue de Capharnaüm..... 175
45. Guérison de la belle-mère de Pierre et de plusieurs autres malades..... 177
46. Jésus en prière de grand matin — Guérison du paralytique auquel sont remis les péchés par le médecin de l'âme et du corps..... 179
47. Vocation de Matthieu ou du publicain Lévi. — Les Pharisiens..... 183
48. La résurrection de la fille de Jaïre, précédée de la guérison de l'hémorroïde, et suivie de la guérison de deux aveugles..... 187
49. La délivrance du possédé muet. — Épis froissés. — Murmures des Pharisiens..... 195
50. Fin de la discussion sabbatine, tranchée par un miracle — Guérison de la main desséchée. — Les démoniaques reconnaissent le Christ..... 199
51. La convocation des douze apôtres auprès de Jésus et le sermon sur la montagne..... 202
52. Les huit béatitudes évangéliques..... 205
53. L'apostolat de la vérité et de la sainteté dans la promulgation de l'Évangile..... 210
54. Supériorité de la morale évangélique dans l'interprétation des préceptes de l'ancienne loi..... 212
55. Perfection de la morale évangélique dans la pureté d'intention qu'elle exige de ceux qui font le bien... 220
56. Règles ou maximes de conduite chrétienne dictées par la morale évangélique..... 226
57. La guérison du lépreux au bas de la montagne..... 231
58. Le serviteur du centurion guéri à Capharnaüm..... 234
59. Vrais disciples de l'Évangile. La tempête apaisée et le calme rendu aux possédés de Gérasa..... 236
60. Éclatant miracle de la seconde résurrection opérée par le Sauveur sur le fils de la veuve de Naïm..... 245
61. Saint Jean, prisonnier, envoie deux de ses disciples vers le Messie..... 248
62. La pécheresse obtient son pardon dans la maison de Simon le Pharisien..... 252
63. Jésus guérit le malade de la piscine et invoque le miracle en preuve de sa divinité devant les Juifs de Jérusalem..... 259

Nos. Pages.
64. Retour de Jésus en Galilée. Visite de sa mère et de ses frères. Guérison d'un possédé attribuée au démon par les blasphémateurs du Saint-Esprit..... 269
65. Les paraboles du royaume de Dieu ou le sermon du lac de Génésareth..... 278
66. Prédication de Jésus à Nazareth..... 289
67. Mission des douze apôtres..... 293
68. Décollation de saint Jean-Baptiste dans sa prison... 300

CHAPITRE IV.

Ministère public de Jésus en Galilée depuis la décollation de saint Jean-Baptiste, au mois de mars 781, jusqu'à la fête des tabernacles, en septembre de la même année..... 303
69. Jésus dans sa vie publique comme dans sa vie cachée est persécuté par la race d'Hérode..... *ib.*
70. Jésus, au-delà du lac de Tibériade, opère son premier miracle de la multiplication des pains..... 305
71. Jésus et Pierre marchent sur les eaux..... 310
72. La promesse du pain céleste et eucharistique..... 312
73. Hostilité croissante des Pharisiens contre Jésus et leur culte superstitieux des traditions des anciens..... 321
74. La grande foi de la Chananéenne obtient la guérison de sa fille et touche le cœur de Jésus en faveur de la gentilité..... 325
75. La guérison du sourd-muet aux frontières de la Décapole..... 329
76. La seconde multiplication des pains..... 331
77. Le signe demandé par les Pharisiens et les Sadducéens. Le levain pharisaïque..... 333
78. La guérison de l'aveugle de Bethsaïde..... 336
79. Le témoignage rendu par saint Pierre à la divinité du Christ et la promesse faite à Pierre de l'établir le fondement de son Église..... 338
80. Pierre, scandalisé de la croix de son Maître, apprend la nécessité du renoncement chrétien..... 341
81. Le mystère de la transfiguration..... 342
82. La guérison du lunatique au pied de la montagne.... 350
83. Jésus prédit de nouveau sa mort et sa résurrection. Il fait un miracle pour payer la didrachme du temple. 353
84. Disputes des apôtres sur la préséance..... 355
85. Le respect et l'amour envers les petits et la miséricorde envers les pécheurs..... 357
86. La correction fraternelle et le pardon des injures. Parabole du débiteur..... 360

CHAPITRE V.

Nos.		Pages.
	Ministère public de Jésus en Judée depuis la fête des tabernacles, 781, jusqu'à la dernière semaine de sa vie, en 782	364
87.	Jésus monte à Jérusalem pour la fête des tabernacles et enseigne dans le temple le dogme de sa divinité	*ib.*
88.	La femme surprise en adultère et amenée vers Jésus trouve dans son juge un miséricordieux Sauveur	374
89.	Jésus la lumière du monde et la vraie liberté des enfants d'Abraham	377
90.	La guérison de l'aveugle-né alléguée en preuve de la divinité du Messie	387
91.	Jésus le bon pasteur	392
92.	Le grand dogme de la divinité de Jésus est proclamé à la fête de la dédicace et met ses jours en péril	399
93.	Jésus retiré au-delà du Jourdain donne ses instructions à de nombreux disciples sur l'indissolubilité du mariage	398
94.	Excellence de la Virginité et de la continence volontaire	400
95.	Les petits enfants bénis dans leur innocence et leur simplicité	*ib.*
96.	La pauvreté volontaire	401
97.	La parabole des ouvriers de la vigne	404
98.	Dernier voyage à Jérusalem. Les dix lépreux guéris.	407
99.	Vues ambitieuses des enfants de Zébédée et de leur mère	408
100.	La mission des soixante-douze disciples	410
101.	Jésus interrogé par un docteur de la loi sur le plus grand des préceptes. Le bon Samaritain	413
102.	La guérison de l'aveugle à Jéricho	415
103.	La conversion du publicain Zachée	416
104.	Parabole des dix mines	418
105.	Les deux aveugles guéris à la sortie de Jéricho	420
106.	Jésus est reçu à Béthanie par les deux sœurs de Lazare.	422
107.	Les enseignements du Sauveur recueillis par saint Luc, sous forme d'exhortations et de paraboles	424
108.	La doctrine de la prière. Les accusations insidieuses des Pharisiens. La seule crainte des jugements de Dieu et de l'abandon de sa providence	425
109.	Exhortations à la vigilance et à l'immolation chrétienne	426
110.	Instructions de Jésus sur la nécessité de la pénitence.	428

Nos Page.

111. Femme guérie de son infirmité le jour du Sabbat. Scandale pharisaïque du chef de la Synagogue. Guérison semblable d'un hydropique..... 429
112. Les invités au festin et la parabole du grand souper. 430
113. Bonté de Jésus envers les pécheurs. Parabole du prodigue..... 433
114. Parabole de l'économe infidèle et du mauvais riche.. 436
115. Dernières recommandations sur la persévérance, la confiance et l'humilité de la prière. Le juge et la veuve. Le Pharisien et le publicain..... 441
116. La résurrection de Lazare..... 443

TROISIÈME PÉRIODE DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE

Vie souffrante et vie glorifiée de Jésus.

Les Mystères de la dernière semaine (18 mars de l'an 782)..... 454

§ 1.

Souffrances de Jésus. Le sacrifice de la Cène et celui de la Croix..... *ib.*
117. Sagesse admirable de Dieu qui éclate dans la passion de son fils et dans le récit des évangélistes..... *ib.*
118. Jésus vient à Béthanie. Onction de Madeleine..... 456
119. Entrée triomphante de Jésus-Christ à Jérusalem..... 460
120. Entrée de Jésus dans le temple et nouvelle expulsion des vendeurs qui en occupaient les portiques.. .. 466
121. Le figuier desséché..... 469
122. Manifestation de Jésus-Christ aux Gentils..... 470
123. Efficacité de la foi et autorité du ministère de Jésus-Christ..... 473
124. La parabole des vignerons..... 475
125. La parabole des noces royales..... 477
126. Le tribut payé à César..... 478
127. Question posée par les Sadducéens sur la résurrection des morts..... 479
128. Le premier et le plus grand des commandements ... 480
129. La divinité de Jésus établie dans les Psaumes..... 481
130. Reproches aux Scribes et aux Pharisiens 482
131. Le denier de la veuve..... 487
132. Les signes de la ruine de Jérusalem et du dernier jugement..... 488
133. Le précepte de la vigilance et la parabole des dix vierges..... 496

Nos. Pages.
134. Le jugement général et la sanction de tout l'Évangile. 499
135. La conspiration des Juifs contre Jésus et la trahison de Judas 501
136. La Cène pascale et figurative 503
137. Le lavement des pieds 508
138. La Cène eucharistique 511
139. L'humilité et la charité, sceau du testament de Jésus-Christ 517
140. Jésus promet aux siens l'union avec le Père, l'union avec le Fils, l'union avec le Saint-Esprit 521
141. La prière de Jésus à son Père en faveur de ses disciples et des fidèles 531
142. Jésus au Jardin des Olives. La scène de Gethsémani.. 534
143. Jésus trahi, abandonné et renié, paraît devant les tribunaux de Caïphe, de Pilate et d'Hérode. Scène du Sanhédrin à Jérusalem..... 543
144. Jésus, condamné à mort, monte au Calvaire, est crucifié entre deux voleurs et donne sa vie pour nous. Scène du Golgotha..... 560

§ 2.

Les gloires du Sauveur, sa résurrection et son ascension.

145. Les saintes femmes et le mystère de la résurrection de Jésus 589
146. Les apôtres voient de leurs yeux, touchent de leurs mains Jésus ressuscité... 594
147. L'ascension de Jésu aux yeux des apôtres réunis ... 603

FIN

Aurillac.— Imprimerie de L. Bonnet-Picut.

BS635 .R53 v.2
Le Messie dans les livres historiques de
Princeton Theological Seminary–Speer Library
1 1012 00050 3187